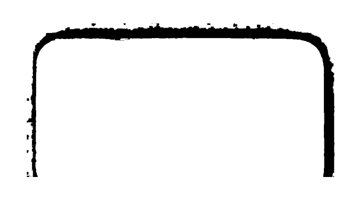

LES LIVRES SONT NOS MEILLEURS AMIS
H.P. THIEME




FROM THE LIBRARY OF
HUGO PAUL THIEME
PROFESSOR OF FRENCH
1914 — 1940
HIS GIFT TO
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN

MONOGRAPHIE DU SONNET

SONNETTISTES

ANCIENS ET MODERNES

SUIVIS DE

QUATRE-VINGTS SONNETS

MONOGRAPHIE DU SONNET

SONNETTISTES

ANCIENS ET MODERNES

SUIVIS DE

QUATRE-VINGTS SONNETS

PAR M. LOUIS DE VEYRIÈRES

I



PARIS
LIBRAIRIE BACHELIN-DEFLORENNE
QUAI MALAQUAIS, 3

MDCCCLXIX

AVANT-PROPOS.

Le sonnet est le genre de poésie qui a réuni le plus de partisans, même avant que Boileau en eût fait le rival d'un long poëme. Depuis ce temps, mille ennemis, acharnés à sa perte, ont multiplié leurs efforts pour enrayer sa carrière. Ceux qui citent un sonnet manquent rarement d'ajouter qu'il n'est point sans défaut, et la plupart en ignorent les règles les plus élémentaires. Ils n'ont pas la bonne foi de M. Ch. R., confessant qu'il ne sait en quoi consistent les imperfections d'un sonnet, tout en se permettant de le combattre.

M. Collombet résume fort bien les attaques de nos adversaires dans le passage suivant : « L'inspiration lyrique doit être limitée dans ses bornes, mais non pas dans son étendue; tandis que ce lit de Procuste réduit

toutes les pensées à une même longueur, celle de quatorze vers. Si cette pensée est trop courte, il faut la tirailler *cruellement* pour l'étendre jusqu'à cette mesure commune; si elle est trop longue, il faut la tronquer *barbarement* pour l'y faire entrer. » Ce raisonnement est moins solide que spécieux : nos sonnets sont en vers alexandrins pour les pensées longues, et en petits vers pour les pensées courtes; il y a bien mieux encore : Filicaja composait des poésies en cinq et en douze sonnets. G. de Chanein de la Tayssonnière et J. du Bellay avaient plus anciennement fait en sonnets nombreux l'un une élégie, l'autre un poëme intitulé : *Songe ou Vision sur Rome*. Or, plusieurs de nos contemporains suivent cet exemple; Edmond Arnould est même allé beaucoup plus loin dans des poëmes formés de vingt-quatre et de vingt-cinq sonnets. Mais quand on se bornerait aux quatorze vers traditionnels, à cette espèce de *lit de Procuste*, suivant la comparaison que Collombet emprunte à Muratori, ne voit-on pas que de s'élever contre la brièveté de cette œuvre lyrique c'est prendre à partie les miniaturistes? N'est-ce pas leur tenir ce langage : « Comment vous astreignez-vous à peindre des arbres et des personnages si petits? Pourquoi vous renfermer, d'une façon ridicule, dans un sujet trop étroit? Si vous êtes sans défaut, si vous parvenez à vaincre de grandes difficultés, pensez-vous égaler un peintre d'histoire, dont le pinceau n'aura point de contrainte? »

Non, ce court poëme n'est pas dénué de mérite s'il a soulevé des milliers d'adversaires parmi lesquels se rangent sans doute les poëtes qui n'ont pu y réussir! S'il compte des serviteurs dévoués et nombreux dans toutes les nations civilisées, il n'a pas tant de défauts, il n'est pas si médiocre! Sans lui donner cependant plus d'importance qu'il ne faut, nous avons le dessein de le défendre et de le faire apprécier lorsqu'il sera plus connu. Car, ainsi que nous l'écrivait M. Joséphin Soulary, « *S'il n'est pas la forme des puissants du rhythme, il est au moins le rhythme des soucieux de la forme.* » Ajoutons qu'il est la quintessence de la poésie.





MONOGRAPHIE DU SONNET

I

ÉTYMOLOGIE DU MOT *SONNET*

S'ÉTAYANT d'autorités nombreuses, Évariste Boulay-Paty, poëte célèbre et lauréat privilégié de l'Académie française, traça une brillante esquisse du sonnet; méditant une monographie complète, il hésitait à l'entreprendre; s'il différait toujours, c'est qu'il pensait découvrir de nouveaux documents. Ce lauréat partit donc de ce monde sans nous donner son testament littéraire. Il croyait à l'origine française ou provençale du sonnet; ne soyons pas surpris qu'il soit mort *ab intestat !*

Il avait suivi les errements d'un écrivain qui jouit de

quelque célébrité et que l'on regarde même comme le père de notre histoire littéraire. C'est Guillaume Colletet qui, dans un livre sur notre poëme, échafauda, non sans peine, plusieurs raisonnements que des historiens français très-modernes ont essayé de détruire; ils n'ont eu qu'à s'inspirer des auteurs italiens qui traitent de ce sujet *ex professo*. Nous venons présenter d'autres preuves et nous constituer en même temps le rapporteur d'un procès qui était pendant lorsque plusieurs le croyaient complétement jugé.

Il paraîtrait puéril de reproduire ce que l'on a dit contre l'origine italienne du sonnet. C'est, en effet, une question de mots, une vraie querelle de mots, qui a séparé les poëtes et les historiens jusqu'à notre siècle. Les Provençaux n'entendaient point le mot *sonnet* comme les Italiens. Raynouard, écrivain grave et autorisé, traduisant Redi (*Annotations au dithyrambe de Bacchus en Toscane*, 1687), fait à ce sujet des observations péremptoires; voici comment il s'exprime (t. II, pp. 172-73-74) : « On peut croire que les troubadours donnèrent le nom de *chanson* à leurs poésies lyriques amoureuses, à cause de la musique, qui était obligée dans ces sortes de pièces, auxquelles ils donnèrent de même le titre de SON ou SONNET. Par extension, le mot *son* ou *sonnet* s'appliqua généralement, dans la langue romane, à toute espèce de chant :

E soi m'en laisat ongan,
Car *sonet* d'auzel en plais,
Ni fresca flor de verjan,
Lo cossir del cor no m'trais.

Raimond DE MIRAVAL.

Et je m'en suis dégoûté naguères,
Car *sonnet* d'oiseau en plaine,
Ni fraîche fleur de verger
Le tourment du cœur ne m'arrache.

« Il désigna surtout les airs de poésies lyriques :

No sap chantar quil *so* non di
Ni vers trobar quils motz no fa.

Geoffroi RUDEL.

Ne sait chanter qui le *son* ne dit,
Ni vers trouver qui les mots ne fait.

« Par allusion, ce titre fut appliqué aux pièces lyriques qui étaient généralement accompagnées du son des instruments.

En aquest guai SONET leugier
Me vuelh, en chantant, esbaudir.

Bernard DE VENTADOUR.

En ce gai *sonnet* léger
Je me veux en *chantant*, réjouir.

Un SONET mes bel qu'espanda
Per ma dona esbaudir.

Raimond DE MIRAVAL.

Un Sonet.

« Du reste, ces pièces, appelées *sonnets*, n'avaient aucun rapport avec l'espèce de poésie ainsi nommée depuis et qui joint à un nombre fixe de vers une différence déterminée dans la coupe des strophes. »

Un écrivain de notre temps, qui a suivi les traces de Colletet, F. Z. Collombet, s'exprime ainsi (dans le t. II du *Cours de littérature profane et sacrée. Paris et Lyon*, 1833, in-8°) : « Des ouvrages *ex professo* ont été composés sur le sonnet, son étymologie, son origine et ses qualités. Quoi *qu'*on ait dit de son origine italienne, il est bien *certain que* nous possédions *des* sonnets provençaux, en 1300, d'un *nommé* Bertrand, de Marseille; *qu'*un *certain* Girard de Bourneuil, *qui* mourut en '1278, en avait déjà composé, et *que* Thibaut, comte de Champagne, *qui* vivait en 1226, déjà vieux, cite les siens plus de cent ans avant Pétrar*que*, *qui* passe pour le *premier auteur des sonnets italiens*. Guillaume de Lorris, *qui* mourut sous le règne de saint Louis, en 1260, dit expressément, dans son *Roman de la Rose*, *que* les Français composaient *sonnets courtois*. »

Voilà comment on *écrit* l'histoire! autant d'erreurs que de phrases! Redi et Raynouard nous ont appris à discerner la signification du mot *sonnet* dans les anciens poëtes. Mais Fauriel (*Histoire de la poésie provençale*, t. II, p. 264) est encore plus clair, plus explicite : « Dans toute pièce de poésie on distingue par deux dénominations différentes le produit de l'art musical de celui de l'art du poëte proprement dit; on donna au premier le nom de *son*, de *sonnet*, au second celui de *mots*, à peu près comme nous disons aujourd'hui *air* et *paroles* pour marquer la même distinction »

« Les Provençaux, disait Ginguené (*Histoire littéraire de l'Italie*, 1811, t. Ier, p. 295), appelaient *sonnets* des pièces dont le chant était accompagné du son des instruments; ce mot n'indiquait aucune forme, aucune combi-

naison particulière dans les strophes. Nous verrons dans la suite que les sonnets italiens n'y ressemblaient que par le titre ; qu'ils en différaient par le nombre des vers, par leur distribution, par l'entrelacement des rimes ; qu'enfin le sonnet, tel qu'il est dans Pétrarque et dans les autres lyriques, est, au titre près, une invention toute italienne. »

Ginguené s'exprimait de la sorte, après avoir dit, pages 211 et 212, un peu le contraire ; ce qui nous porte à croire que son opinion variait à mesure qu'il pénétrait dans cette histoire difficile. Citons ce passage : « Le *sonnet* est un autre emprunt que les Provençaux, et *ensuite* les Italiens (mais les Siciliens, monsieur Ginguené ?) ont fait, dit-on, à ce genre de poésie (la *ghazèle* ou le *ghazel*). Souvent la *ghazèle* et même la *casside* n'ont que quatorze vers, et c'est là ce qui a pu donner l'idée du *sonnet*... *Observons* seulement ici que les quatorze vers du sonnet sont partagés en deux quatrains et deux tercets, tandis que ceux de l'ode arabe procèdent toujours par distiques : or, c'est plutôt l'arrangement des vers qui caractérise un genre de poésie que leur nombre... La *gazhèle* appartient plutôt aux Persans qu'aux Arabes . , qui ont préféré la *Casside*. »

Comment, d'après ce que nous venons d'établir, a-t-on pu attribuer aux Provençaux l'origine du sonnet ? Quel écrivain a donc eu des partisans si nombreux et si acharnés, pour que son erreur se soit perpétuée jusqu'à nous ?

On lit dans la deuxième édition de La Croix du Maine, du Verdier, etc. : « Jean de Nostre-Dame, qui étoit le frère du célèbre astrologue Michel, est mort procureur au Parlement d'Aix, en 1590. Il s'est servi des *Vies des*

Poëtes provençaux, écrites par Hilaire des Martins, gentilhomme provençal, religieux de Saint-Victor de Marseille, et il a imité Hugues de Saint-Césari, gentilhomme et poëte provençal, qui a fait un catalogue des poëtes provençaux. »

Or, cette histoire de Jean de Nostre-Dame n'est qu'un tissu de mensonges, si l'on consulte la *Dissertation de Pierre-Joseph de Haitze sur divers points de l'histoire de Provence. Anvers*, 1704. Pet. in-12. M. de Valori a dit dans son *Document historique :* « Certes, les compilateurs Nostradamus ne se font point faute d'amplifications et d'embellissements généalogiques, c'était leur métier; et j'affirmerais presque par serment que, quand ces deux narrateurs s'écartent des notices consacrées, c'est qu'ils composent et débitent des fables. »

M. de Rochegude (*Parnasse occitanien*, *Toulouse*, 1819. In-8°, *préface*, p. xliij) rend le même témoignage : « Bastero, Quadrio, Crescimbeni, et l'auteur d'une dissertation sur les troubadours, insérée *au* tome IVe du *Dictionnaire de Provence et du comtat Venaissin*, ont donné des catalogues de nos poëtes, les uns alphabétiques, les autres historiques et chronologiques, tous également fautifs, parce que ces auteurs ont pris pour base la vie des troubadours, publiée par Nostradamus, source première et source abondante d'erreurs. »

L'abbé Millot (*Histoire littéraire des Troubadours — abrégé du recueil de Lacurne Sainte-Palaye*) relève plusieurs faussetés de Jean de Nostre-Dame. Raynouard, chercheur s'il en fut, a vainement fouillé toutes les bibliothèques et parcouru tous les manuscrits pour découvrir certains vers de troubadours cités par Jean de Nostre-

Dame, qui, non content, paraît-il, de produire des poésies apocryphes, inventait même des troubadours, comme Guilh. des Amalrics Ce G. des Amalrics n'est mentionné que dans *les Vies des plus celebres et anciens poëtes Provensaux qui ont floury du temps des Comtes de Provence. Recueillies des œuures de diuers Autheurs, qui les ont escrites et redigees premierement en langue prouensale... et depuis mises en langue Françoyse par Iehan de Nostre Dame, Procureur en la Cour de Parlement de Prouence. A Lyon, pour Alexandre Marsilij, MDLXXV.* In-8° de 258 pp. C'est évidemment là que l'erreur a pris naissance; mais elle a été aggravée, propagée même par César de Nostre-Dame, fils du célèbre astrologue et neveu du précédent. Ainsi, Jean de Nostre-Dame dit, à l'article de *Bertrand de Marseille,* ou plutôt de *Carbonel*, page 189 : « ... il trouua et composa de fort belles *chansons* à la louange de Porcellette, en l'vne desquelles il confesse l'amour qu'il luy porte, disant ainsi :

Aquesta estrania Amour non si pot eslugnar... »

Suivent trois autres vers d'un provençal qui n'a rien d'antique ; puis l'auteur ajoute, à propos des *chansons* du même : « En *vne autre*, semble que l'amour d'vn autre gentilhomme qu'elle aymoit le plus l'eussent tournee de l'amour de ce Poëte, disant ainsi :

Dura pietat, e trop long iauziment,
M'y fan mourir per trop la desirar :
Son ingrat cor que ly a fach virar
L'Amour qu'auia en my, tant fermament;

Mays dont ly ven si couraiouzament,
M'auzir en van, tantas fes souspirar,
E si vouler, sen kausa retirar
De my, que l'ay amada couralment. »

Or, César de Nostre-Dame, auteur de l'*Histoire et Chroniqve de Provence, ov passent de temps en temps et en bel ordre les Anciens Poëtes, Personnages, etc.*.. Lyon, 1614, in-fol., s'empare de ce dernier fragment et le transforme au point de dire : « Bertrand craignant qu'vn autre gentilhomme qui abordoit Porcellette ne l'eut detournee de son amitié, et ne luy eut fait changer d'affection et de courage, fit *vn tres-beau* SONNET dont voicy les huit premiers vers :

Dura pietat et trop long iauziment....

. . . .

« Ce qui tesmoigne assez que nos vieux Poëtes et antiques Troubadours ont esté non seulement des premiers rithmeurs vulgaires, mais les *premiers inuenteurs du* SONNET comme on peut voir par les deux quatrains de cestuicy... »

L'extrait de naissance du Sonnet est donc rédigé de la sorte; il est signé, il n'y manque plus que le *visa*. Mais continuons : nous voici au troubadour imaginé par Jean de Nostre-Dame; nous voyons à l'article LIX : *Du comte de Poictou et autres poetes Provensaux :* « Guilhem dels Amalrics fut gentil-homme Provensal, amoureux d'vne dame de Napples, de la mayson de *Arcussia de Capro* (1), comte d'Hautemure, à laquelle il envoya faire

(1) D'autres disent, avec plus de raison, d'Arcussia de Capré.

ses messages d'amour par l'Arondelle, qui la reueilloit tous les matins et ne la layssoit dormir ; à la louange de laquelle feist plusieurs chansons belles et playsantes... et quelques chantz spirituels, et c'est le commencement d'un chant (suivent plusieurs vers). Il feist (Guilhem des Amalrics) vn autre *chant* à la louange de Robert roy de Sicile et de Naples, Comte de Prouence, de ceste teneur :

Lou segnour Dieu t'exauce é touiour ty defenda,
  Alz maluais iours troublaz, e ty mande secours,
  Rey pouderouz, alqual lou poble ha son recours,
  Apres Dieu que t'a fach, grand vencedour ty renda.
Lou segnour que t'a fach, tas preguieras entenda,
  Fassa ffourir ton nom tos temps mays en tas cours,
  Puesquestu veyre en pax de tous iours lou long cours
  E que d'vn bout d'al monde à l'autre, aias la renda.
Lous vns en kauals fiers, autres en granda armada,
  En thesaurs infinis, en kauzas transitorias,
  S'y fizan totalement e y han esperansa :
Mays tu auras de Dieu d'excellentas victorias,
  E tout ton poble aurà sa vollontat armada,
  A touiour t'obezir, per ton asseguransa. »

Bien que Jean de Nostre-Dame ait nommé un *chant* la pièce que nous venons de transcrire, l'imprimeur, sans doute par suite de l'usage du temps, a donné à cette pièce la forme extérieure d'un sonnet ; aussi César de Nostre-Dame s'est emparé de ces quatorze vers en disant de G. des Amalrics : « Il fit encore vn *sonnet* à la loüange du Roy Robert tres-beau et tres-excellent de ceste teneur... »

Voilà donc un sonnet entier ! Il a son importance, on

n'en connaît pas d'autre. Mais sur quels fondements repose-t-il? Son parrain est-il un homme digne de foi? Évidemment non! Raynouard prend G. des Amalrics pour un personnage imaginaire; Millot ne daigne point en faire mention. Puis le langage de ce sonnet et des huit vers de Bertrand Carbonel, dit de Marseille, nous paraît bien clair, bien moderne; qu'on le compare avec les autres productions des troubadours des XIIIe et XIVe siècles! Les tercets ont les rimes entrelacées d'une façon qui n'est pas habituelle aux poëtes provençaux, mais seulement aux italiens; nous n'en trouvons, à notre connaissance, qu'un seul exemple dans Bernard de Ventadour. Ce sonnet, en somme, n'est-il point apocryphe? S'il ne l'est pas, et nous avons bien de la peine à le croire, il peut n'être que la fin d'un *chant*. Les deux quatrains sont, il est vrai, sur deux rimes, comme les huit vers que nous avons reproduits; mais plusieurs poésies des troubadours présentaient la même ordonnance; en outre, un ou deux tercets terminaient ces pièces souvent fort longues. Le prétendu sonnet de Guilhem des Amalrics ne serait-il pas la fin d'un *chant*, la dernière strophe, suivie de deux tercets?

Mais nous soupçonnons fortement deux membres de cette famille de Nostre-Dame, d'origine juive; cherchons encore, peut-être parviendrons-nous à découvrir la vérité. En effet, l'histoire nous apprend que Michel Nostradamus avait deux fils; le second était César, que nous connaissons déjà et auquel nous reviendrons; l'aîné, qui se nommait Michel le *jeune*, se mêlait aussi de prophétiser. Un jour il prédit à d'Espinay-Saint-Luc que la ville du Pouzin, en Vivarais, périrait par les flammes. Crai-

gnant sans doute que sa parole ne fût suivie d'aucun effet, on le trouva qui, nuitamment, mettait le feu à cette ville. Saint-Luc, montant à cheval, fut alors sans pitié; il passa sur le corps de ce misérable et le tua. Cet événement se rapporte à l'année 1574.

Tel est le cas que l'on doit faire de Michel le jeune, du reste *excellent poëte en langue provençale*, ce qui nous engage à le mettre un moment en lumière. Nous remarquons, en effet, qu'un an après sa triste fin, son oncle, Jean de Nostre-Dame, publiait *les Vies des plvs celebres et anciens poetes Provensaux!...*

Qui donc à présent nous taxera de témérité si nous soupçonnons Jean, Michel le jeune et César de Nostre-Dame, en ce qui touche le personnage fictif de G. des Amalrics et de son prétendu sonnet provençal? N'est-ce pas une affaire traitée en famille?

D'ailleurs, s'il est vrai que G. des Amalrics soit mort en 1321, nous connaissons des sonnets italiens remontant à 1230, à 1226 et peut-être à 1220!

Pourquoi, nous objectera-t on, César de Nostre-Dame voulait-il accorder à la Provence l'invention du sonnet? L'homme de lettres qui, de son plein gré, ou sous une inspiration étrangère, entreprit de publier la *Vie des poëtes françois*, manuscrit informe de Colletet père, prépara quelques matériaux dans ce dessein; sans y songer il recueillit un renseignement précieux qui nous donne la clef de ce mystère : César de Nostre-Dame reçut des trois états de Provence la somme de 1,000 écus (23 octobre 1603) pour écrire une histoire de cette province; et les États lui promirent davantage, selon le mérite de son travail. [Pour flatter ses bienfaiteurs, il exalta son

pays, débita bien des fables et s'efforça de faire croire à l'origine provençale du sonnet, comme nous l'avons dit plus haut.

Voilà donc le fondement sur lequel s'appuient depuis deux siècles et demi les partisans de l'origine provençale du sonnet!

Si apocryphe pourtant que soit le *chant* du poëte fictif nommé G. des Amalrics, on le cite, et l'on peut le produire comme un commencement de preuve dans la recherche de la paternité du petit poëme qui nous occupe ; mais il n'y a pas l'ombre d'un sonnet en langue romane, quoi qu'en aient dit Thibaut de Champagne, Guillaume de Loris, etc., ou plutôt malgré ce qu'on leur prête. Il n'en est resté que ce qui existait réellement, un mot, mal interprété, comme Fr. Redi et Fr. S. Quadrio (*Della storia e della ragione d'ogni poesia. Milano,* 1742) l'ont si bien démontré, que Raynouard n'a eu qu'à reproduire leurs arguments. — Après avoir rapporté les vers de Thibaut de Champagne et de G. de Lorris, Ménage dit aussi dans ses *Observations sur les Poésies de Malherbe*, à l'occasion du sonnet : « Il n'est pas certain que cette sorte de poëme fut dès lors réglée à quatorze vers..., et ceux qui le prétendent n'en produisent aucun exemple d'aucun de nos poëtes qui ait précédé le regne de François Ier. »

II

ORIGINE DU SONNET

Quittons les pays de langues romane et provençale : abordons en Italie ; allons au berceau du sonnet en prenant M. Fauriel pour guide, sans avoir en lui une confiance aveugle, parce qu'il ne voit partout que la *poésie provençale*, dont il a écrit l'*histoire*. Que nous dit-il? « Le fait est qu'antérieurement au XIIIe siècle il n'y avait en Italie d'autre poésie que celle qu'il y a partout et qui ne s'écrit pas, celle de la nature et du peuple... Quant à une poésie écrite, il est généralement convenu que les premiers essais en furent faits en Sicile et par des Siciliens, à la cour et sous l'influence de Frédéric II. Mais jusqu'à présent rien n'explique pourquoi les auteurs de ces essais y employèrent, au lieu du sicilien, idiome du pays, le toscan, dont rien ne marque à cette époque la suprématie littéraire. » Dans son *Histoire littéraire de l'Italie*, t. Ier, pp. 295-96-97, Ginguené s'exprime à peu près de même : « Dante disait que la poésie et la littérature d'Italie s'appelaient *siciliennes*, parce que tout

ce qui s'écrivait de *plus exquis* venait de la cour de Sicile. »

Ginguené cite quelques-uns des poëtes siciliens et ajoute, en parlant de leurs œuvres : « On y voit, comme dans celles de Ciullo d'Alcamo, de Frédéric II et de Pierre des Vignes, la langue et l'art des vers à leur berceau. Les pensées en sont communes, le style incorrect et grossier... Les chansons ont presque toutes la forme que leur avaient donnée les troubadours. Mais le *sonnet* a constamment celle qu'il a conservée depuis : ce qui confirme l'opinion de son origine sicilienne. »

Ginguené dit encore, page 405 : « Les sonnets ont la forme à peu près aussi régulière que ce genre de poésie l'eut dans le siècle suivant. Seulement, outre les imperfections du style, l'idée n'y est pas bien conduite, et les tercets tombent toujours languissamment et gauchement. »

Le même auteur, quelques pages plus loin (416), revient au sonnet : « La première forme de ces odes ou *canzoni* était, comme on l'a vu, empruntée des Provençaux ; à leur exemple, les poëtes italiens avaient, dès l'origine, donné aux strophes des entrelacements harmonieux de rimes et de mesures de vers ; elles étaient dès lors telles à peu près qu'elles sont restées depuis. *Il n'en était pas ainsi du sonnet*, né sicilien, et qui au commencement de ce siècle (XIII[e]) était encore dans une sorte d'enfance. Les plus anciens poëtes siciliens avaient d'abord donné ce titre à une espèce particulière de poésie qui varia selon leur caprice. Les uns y employaient deux quatrains suivis de deux tercets, les autres, sous le nom de sonnets doubles, *doppii* ou *interzati*, mettaient deux

strophes de six vers ou une seule de douze, et ensuite deux autres de six, de cinq ou de quatre vers. Il paraît constant que ce fut Guittone d'Arezzo qui leur donna des formes plus fixes et qui enchaîna par des lois plus sévères la liberté dont les poëtes avaient joui jusqu'alors. C'est à lui, et non pas aux *rimeurs français*, qu'Apollon dicta ces *rigoureuses lois* que Boileau a exprimées en si beaux vers. »

C'est très-bien ; mais, si nous accusions en commençant plusieurs de nos compatriotes de suivre les errements de G. Colletet, d'autres auteurs, Français également, et Ginguené se trouve être du nombre, croyant mieux faire, ont ajouté foi à l'*Istoria della Volgar poesia* par *Crescimbeni* (*Roma*, 1698) ; or, Crescimbeni a pris lui-même à la lettre la *Vie des poëtes provensaux*, de Jean de Nostre-Dame. C'est donc dans Crescimbeni que Ginguené a puisé ce renseignement relatif à la perfection du sonnet attribuée à *Guittone d'Arezzo*, en 1250. Mais l'abbé Francesco Venini, dans les poésies anciennes et modernes qu'il a recueillies sous ce titre : *Saggi della poesia lirica. Milano*, 1818, fait à ce sujet des réflexions dans un italien trop clair pour qu'il soit nécessaire de le traduire : « *E opinion comune, che da lui, come afferme il Crescimbeni, sia stato a perfezione il sonetto, fermata in quello la qualità, il numero de versi, la collocazione e la variazione delle rime, che ora pratichiamo. Ma oltre a qualche sonetto de' più antichi poeti Perugini publicato dal Vincioli, tutti i sonetti del Guinizzelli son tessuti nella gùisa medesima, e son certamente anteriori a quelli di Frà Guittone.* »

Il est, en effet, positif que *Gualbertino da Coderta* (1230), *Guerzo di Montecanti* (1230), et *Enzo*, roi de Sardaigne

2

(1245), ont fait des sonnets aussi réguliers que ceux de Guittone d'Arezzo, qui sont mis sous la date de 1250 par pure fantaisie; Guittone del Viva, dit Frà Guittone d'Arezzo, mourut en 1294, quarante-quatre ans plus tard. Mais ne sait-on pas que *Jacopo da Lentino*, *Mazzeo di Rocco*, il Giudicio *Ubertino*, *Guglielmotto* da Otrante, etc., ont des sonnets réguliers datés aussi de 1250! Signalons surtout le sonnet de *P. delle Vigne* (de Capoue), d'une époque antérieure, et dont les rimes ont la symétrie des sonnets de Guittone d'Arezzo, à l'exception d'une seule des quatrains qui se représente dans les tercets; mais cela ne peut tirer à conséquence, n'étant que l'effet du hasard.

Arrêtons-nous donc un moment sur le sonnet célèbre que Pierre des Vignes est censé avoir écrit en 1220. Assurément le choix de cette année-là est fort arbitraire, car, les vers de P. des Vignes ayant trait à l'amour, les historiens ont vu là une œuvre de jeunesse; le poëte avait alors environ trente ans, ont-ils dit, et la postérité l'a cru.

SONNET DE P. DES VIGNES.

Peroch amore no se po vedere
E no si trata corporalemente
Quanti ne son de si fole sapere
Che credono che amor sia niente!
Me poch amore si faze sentere
Dentro dal cor signorezar la zente,
Molto mazore presio de avere
Che sel vedesse vesibilemente :

Per la vertute de la calamita
  Como lo ferro atrar non se vede
  Ma si lo tira signorevolmente
E questa cosa a credere me' nvita
  Che amore sia, e dame grande fede
  Che tutt or sia creduto fra la zente.

Traduction par M. Georges G.

« Parce que l'amour ne se peut voir et qu'il n'est point sensible au tact comme les corps, combien n'y a-t-il pas de faux savants qui croient que l'amour n'est que néant !

« Mais puisque l'amour fait sentir sa puissance au fond du cœur qu'il maîtrise, on doit le priser bien plus que s'il était visible matériellement.

« Ainsi l'on ne voit pas comment la vertu de l'aimant attire le fer ; et pourtant elle l'attire d'une manière irrésistible.

« Et puis, ce qui m'engage à croire à l'existence de l'amour et me donne une grande foi en lui, c'est que, de tout temps, cette foi a été celle de tout le monde. »

Cet amour n'est pas si violent qu'il soit une preuve irrécusable de la jeunesse d'un poëte dont voici la malheureuse histoire :

Pierre des Vignes était d'une famille originaire de Padoue ; jeté en prison par l'ordre de Frédéric II (qui lui aurait fait perdre la vue), il se brisa, dit-on, la tête de désespoir, en 1245.

Flaminio del Borgo, cité par Sismondi, prétend que P. des Vignes mourut à Pise, dans l'église de Saint-André, en 1246. D'autres assurent qu'il fut sans doute à

tort impliqué dans un complot en 1249. Or, si des événements de cette importance ont aussi peu de certitude, peut-on accepter sans examen la date d'un simple sonnet, quand son auteur vivait encore au moins vingt-cinq ans plus tard? Quoi qu'il en soit, le sonnet précédent passe pour être le plus ancien que nous connaissions (s'il est réellement de 1220); mais, craignant qu'il n'y ait là un peu de parti pris pour ravir cette priorité à un autre poëte, nous sommes tenté de nous inscrire en faux. Voici pourquoi : si la première strophe du *Cantico del sole*, par saint François d'Assise, est de quatorze vers, et si des auteurs l'ont prise pour un sonnet, confessons-le, il faut quelque bonne volonté pour y en découvrir un; mais *frà Elia*, le compagnon de ce saint, a positivement composé des sonnets auxquels on assigne la date de 1226, parce qu'elle est celle de la mort de saint François d'Assise : or, le frère Elie avait longtemps vécu avec ce saint!...

Nous sommes donc à nous demander s'il ne faudrait point avancer la date du sonnet de Pierre des Vignes et reculer celle des sonnets de frère Elie. Mais une autre difficulté s'offre à nous : des historiens rapportent que *L. della Vernaccia, d'Urbino*, fit des sonnets avant Pierre des Vignes! (*Étrennes du Parnasse.* — 1781.)

III

COUP D'ŒIL SUR LES SONNETTISTES

ANCIENS ET MODERNES

Les sonnettistes du XIII[e] siècle furent nombreux; nous parlons de l'Italie, puisqu'il n'en existait point ailleurs. Parmi les plus célèbres, *Guido-Cavalcanti*, mort en 1301; *Dante Alighieri*, 1265-1321, et, plus tard, *Cino da Pistoja*, florissant vers 1320, préparèrent la voie à *Pétrarque* (1304-1374.) Le sonnet fut dès lors tellement transformé que le chantre de Laure peut être appelé le père de ce court et magnifique poëme (1). Lisez et jugez :

Voi ch' ascoltate in rime sparse il suono
Di quei sospiri ond 'io nudriva il core

(1) Les traducteurs de Francesco Petrarca sont nombreux; nous en mentionnerons plusieurs dans le courant de notre ouvrage. Voici le nom de quelques autres : Lévêque, 1787; Léonce de Saint-Geniès, 1816; *Camille Esménard*, 1830. — Arrêtons-nous à la traduction de M. Esménard (*Choix de Sonnets de Pétrarque*, Paris, 1830, in-12); elle contient 60 sonnets; ils sont en vers, mais les quatrains sont irrégu-

2.

In sul mio primo giovenile errore,
Quand' era in parte altr' uom da quel ch' i' sono;
Del vario stile in ch' io piango e ragiono
Fra le vane speranze e 'l van dolore;
Ove sia chi per prova intenda amore,
Spero trovàr pietà, non che perdono.
Ma ben veggi' or siccome al pòpol tutto
Fàvola fui gran tempo; onde sovente
Di me medesmo meco mi vergogna :
E del mio vaneggiàr vergogna é 'l frutto,
E 'l pentirsi, e 'l conòscer chiaramente
Che quanto piace al mondo è breve sogno.

A la fin d'une longue et spirituelle pièce de vers (V. *l'Ami des livres*, avril 1861), M. *Louis Veuillot*, auteur de plusieurs sonnets, a donné, sous le pseudonyme de Sylvain Laspre, une plaisante traduction de celui qui précède. En voici une autre de Cl. Marot :

Vous qui oyez en mes rythmes le son
D'iceulx soupirs dont mon cueur nourrissoye,
Lorsqu'en erreur ma ieunesse passoye
N'estant pas moy, mais bien d'aultre façon;
De vains travaulx dont feis rythme et chanson
Treuver m'attens (mais qu'on les lise et veoye)
Non pitié seule, ains excuse en la voye,
Où l'on congnoist amour ce faulx garson.
Si veoye ie maintenant, et entens
Que lontemps feuz au peuple passetemps,
Dont à part moy, honte le cueur me ronge ;

liers pour les rimes. M. Esménard croit à l'origine provençale du sonnet. C'est un homme de talent que nous serions heureux de convertir à notre cause. — Enfin M. *Joseph Poulenc* a traduit en vers les *Rimes de Pétrarque*, 1865, 4 vol. in-12. — Les sonnets sont traduits en sonnets réguliers.

Ainsy le fruict de mon vain exercice
C'est repentance, auecq honte et notice
Que ce qui plaist au munde n'est que songe.

L'abbé de Sade cite, dans ses *Mémoires pour la vie de François Pétrarque*, Amsterdam 1764, t. II, p. 41, le sonnet apocryphe signé *Petrarca*, qui fut trouvé dans une tombe sur laquelle on lisait ces initiales : M. L. M. J. (*Madonna Laura Morta Jace*). Cette découverte remonte à 1529, selon les uns, à 1533, d'après d'autres. Ce sonnet, d'un style barbare, ne put tromper les gens lettrés du XVI[e] siècle. Ajoutons en passant que, d'après une opinion ancienne, fortifiée par de nouvelles preuves, il ne faudrait point voir dans la bien-aimée de Pétrarque Laure de Noves, femme de Hugues de Sade, mais Laure d'Adhémar, dont le père était seigneur de Cabrières, lieu peu éloigné de Vaucluse. Celle-ci mourut à trente-cinq ans et sans avoir contracté d'alliance. (Ph. de Maldeghem, *Vie de Pétrarque*).

Poursuivons notre histoire en disant que les sonnets les plus beaux, après ceux de Pétrarque, appartiennent à *Gabriello Fiamma*, à *Francesco de Lemene*, 1639-1704, ainsi qu'à *Giambattista Cotta*. Ceux de *Giovanni della Casa*, 1503-1556; d'*Angelo di Costanzo*, v. 1507-1586; de *Torquato Tasso*, 1544-1595, et de *Fr. Redi*, 1626-1697, sont très-goûtés également. L'Italie cite encore avant et depuis ces illustrations, *Jacopo Sannazaro*, 1458-1530 ; *Michel Angelo Buonarroti*, le peintre-sculpteur, 1474-1564; *Annibale Caro*, 1507-1566, l'inventeur du sonnet dit de la *Belle Matineuse*, sonnet qui a joui d'une célébrité si grande après avoir

été imité par Voiture, Malleville et autres; *Luigi Tansillo*, v. 1510 1569; *Gabriello Chiabrera*, 1552-1638, auteur d'une inscription à la fois italienne et latine, pour une madone protectrice des marins :

In Mare irato, in rapida procella,
Invocote, nostra benigna stella.

Galileo Galilei, 1564-1642, dont le cœur brûlait pour une dame qui regardait cet embrasement avec indifférence. Or, ce poëte la compara dans un sonnet à Néron contemplant l'incendie de Rome ! Le cavalier Marin (*Giambattista Marini*), 1569-1625, vient ensuite ; il vécut longtemps en France, où la reine de Médicis l'avait appelé. Un grand nombre de ses écrits sont obscènes ; en se convertissant, il les condamna, dit-on, au feu. Puisque nous parlons de la France, rappelons que Richelieu, après avoir pris la Rochelle, 1628, donna 3,000 livres au poëte italien *Claudio Achillini* pour un sonnet qui célébrait cette victoire. Ce sonnet, en italien, est dans le *Parnasse royal*. Paris, 1635, in-4°.

Mais arrivons à *Vicenzo da Filicaja*, 1642-1707, auteur d'un sonnet fameux sur les *Destinées de l'Italie* qui nous paraît trop admiré, trop vanté ; faisons quelques réserves sur la justesse des expressions de ce petit poëme. Cependant Filicaja paraît être supérieur même à Pétrarque ; plusieurs de ses sonnets sont très-remarquables. Voici celui qui a fondé sa réputation :

SUR LES DESTINÉES DE L'ITALIE.

Italia, Italia, o tu cui feo la sorte
  Dono infelice di bellezza, ond' hai

Funesta dote d'infiniti guai
Che in fronte scritti per gran doglia porte.
Oh! tu men bella, o almen più forte,
Onde assai più ti paventasse, o assai
Ti amasse men, chi del tuo bello ai rai
Par che si strugga, e pur ti sfida a morte!
Che or giù dall' Alpi non vedrei torrenti
Scender d'armati nè di sangue tinta
Bever l'onda del Po gallici armenti.
Ne te vedrei del non tuo ferro cinta
Pugnar col braccio di straniere genti,
Per servir sempre, o vincitrice o vinta.

Continuons en citant *Benedetto Menzini*, 1646-1704, *Giusep. Orsi*, 1652-1733, et *Giambattista F. Zappi*, 1667-1719, dont les sonnets sont des productions gracieuses et morales, dignes assurément d'attention.

Enfin, un poëte beaucoup plus moderne, l'improvisateur *Fr. Gianni*, vers 1760-1823, dont le *Bonaparte in Italia, poema*, fut mis à l'index en 1818, est l'auteur d'un sonnet célèbre sur Judas. Le trait final de ce poëme, rapporte Collombet, paraissait sublime à *Monti*, qui, après avoir composé quatre sonnets pour surpasser celui de Gianni, fut contraint de s'avouer vaincu. Voici l'œuvre remarquable de Gianni sur Judas :

Allor che Giuda di furor satollo
Piombò dal ramo, rapido si mosse
L'instigator suo demone, e scontrollo
Battendo l'ali come fiamma rosse;
Pel nodo che al fellon rattorse il collo
Giù nel bollor delle roventi fosse

Appena con le scabre ugne rotollo
Ch' arser le carni e sibilaron l'osse;
E in mezzo al vampo della gran bufera
Con diro ghigno Satana fu visto
Spianar le rughe della fronte altera;
Poi fra le braccia si recò quel tristo,
E con la bocca fumigante e nera
Gli rese il bacio che avea dato a Cristo.

Un de nos amis, M. Georges Garnier, a bien voulu traduire exprès pour nous le sonnet précédent, et il l'a fait avec bonheur :

Quand Judas furieux se lança dans le vide,
Le démon tentateur, porté rapidement
Sur ses ailes de flamme au sourd frémissement
Sous le rameau fatal heurta le corps livide.

Au nœud qui l'étrangla clouant sa griffe avide,
A peine il a jeté le félon blasphémant
Dans le puits de bitume et de soufre écumant,
Que la chair cuit, les os sifflent, la peau se ride.

Alors, à la lueur d'un éclair souterrain,
Du superbe Satan on vit le front d'airain
Se dérider, avec un sourire farouche :

Il souleva le traître entre ses bras velus,
Le pressa sur son cœur, et, de sa noire bouche,
Lui rendit le baiser dont il souilla Jésus.

MM. Sainte-Beuve et Antoni Deschamps ont transporté dans notre langue ce même sonnet.

Passons à un autre pays : *Juan Boscan Almogaver*, environ 1485-1543, introduisit le sonnet en Espagne, et ses

vers ont une harmonie que ne connaissaient point encore les poëtes castillans; mais le fond et la forme de ses sonnets ne plairaient peut-être pas au goût français.

Son ami et rival, *Garcias Laso*, plus illustre sous le nom de *Garsilaso de la Vega*, vers 1503-1536, composa plusieurs beaux sonnets. Ce jeune poëte, blessé à mort au fort de Muy, en 1536, quand l'armée impériale envahit la France, aurait fourni une brillante carrière, si la mort n'avait empêché son talent de mûrir.

Diego Hurtado de Mendoza, que Collombet place au rang des Portugais célèbres, naquit pourtant à Grenade, en 1503; il fut guerrier, ambassadeur, historien, géographe et surtout poëte. Ses sonnets, moins harmonieux que ceux de Boscan, se recommandent par leur correction et leur noblesse.

Mais hâtons-nous d'arriver à une femme illustre par sa sainteté, ses talents littéraires et poétiques. Le sonnet de *sainte Thérèse*, 1515-1582, à *Jésus crucifié*, jouit d'une célébrité incontestable; il est d'une telle beauté qu'on nous reprocherait à juste titre de l'omettre dans les annales que nous consacrons à la gloire de ce petit, mais brillant poëme.

SONETO A CRISTO CRUCIFICADO.

No me mueve, mi Dios, para quererte,
El cielo que me tienes prometido,
Ni me mueve el infierno tan temido
Para dejar par eso de ofenderte.
Tu me mueves, mi Dios; mueveme el verte
Clavado en esa cruz y escarnecido;

Mueveme ver tu cuerpo tan herido;
Mueveme las angustias de tu muerte.
Mueveme, enfin, tu amor de tal manera
Que, aunque no habiera cielo, yo te amara,
Y aunque no habiera infierno, te temeria.
No me tienes que dar porque te quiera,
Porque, si cuanto espero no esperara,
Lo mismo que te quiero, te quisiera.

M. *Firmin Didot*, 1764-1836, connu par de belles éditions, auteur de tragédies et traducteur de Théocrite, de Tyrtée et des Bucoliques de Virgile, a mis le sonnet de sainte Thérèse en vers français. Mais ce poëme a perdu en passant dans notre langue; M. Georges G. lui reproche de manquer de chaleur; le premier quatrain est faible, et le sens de l'épithète *escarnecido* (*bafoué, raillé, moqué*) paraît même avoir été méconnu. C'est une méprise de la plupart des traducteurs, qui ont cru que ce mot signifiait *décharné, déchiré*. Mais le dernier vers est bien rendu, et c'est le principal. Toutefois, cette traduction est inférieure à une autre que nous voudrions reproduire et qui est un peu ancienne; donnons la préférence à celle du général comte *Anatole de Montesquiou* (1).

Non, non, ce qui me touche, ô mon Dieu! ce n'est pas
Le ciel que tu promets à ma persévérance;

(1) Ancien chevalier d'honneur de la duchesse d'Orléans sous la Restauration, et pair de France après 1830. On peut voir dans Vapereau la liste de ses ouvrages, notamment sa traduction des *Sonnets de Pétrarque*, 1842. Ses propres sonnets sont nombreux. Ses *Chants di-*

Même l'enfer qui veille aux portes du trépas
N'est point ce qui m'arrête et prévient mon offense.

Ce qui m'émeut, Seigneur, ce qui soutient mes pas,
C'est de voir l'ironie accroître ta souffrance,
Ta croix, ton sang, les coups dont les bourreaux sont las,
Le crime qui s'achève, et ta mort qui commence.

Je t'aime pour toi seul, toi seul peux m'être cher !
Même s'il n'existait ni de ciel ni d'enfer,
Je le sens, ô mon Dieu ! je t'aimerais encore !

T'aimer est mon bonheur autant que mon devoir ;
Ne m'accorde donc rien, même quand je t'implore :
L'amour que j'ai pour toi n'a pas besoin d'espoir.

Passons maintenant à d'autres poëtes espagnols qui méritent une attention particulière : *Fernando de Herrera* — v. 1516-1595 — que ses compatriotes appelaient *le Divin*, publia des sonnets, des chansons, des élégies, etc.

L'illustre auteur de Don Quichotte, *Miguel de Cervantes-Saavedra* — 1547-1616 — nous appartient aussi par ses sonnets ; et *Fr. Gomez de Quevedo y Villegas* — 1580-1645, — est auteur d'au moins mille sonnets, dont plusieurs sont très-beaux.

Terminons par *Juan Melendez-Valdez*, né dans la province de Badajoz en 1754, et mort à Montpellier en 1817.

Le goût de la littérature italienne, quelque temps avant son introduction en Espagne, avait pénétré dans

vers, 2 vol. in-8°, remontent à 1843. Notre poëte, qui n'a pas craint d'aborder le poëme épique : *Moïse*, 2 vol. in-8°, est né à Paris le 8 août 1788.

le Portugal ; *don Pedro, duc de Coïmbre*, y transplanta le sonnet dès le XVe siècle. Boulay-Paty cite encore, d'après l'opinion de quelques historiens, Alphonse IV, roi et poëte, au XIVe siècle, ou son frère naturel, Alphonse Sanche. — *Saa de Miranda* — 1495-1558 — fut sans doute le premier qui cultiva ce genre de poésie; c'est, au moins, ce nous semble, l'unique nom qui apparaisse à cette époque, après celui du célèbre don Pedro. Les sonnets de Miranda ont de l'originalité; ses pensées sont pleines de grâce et de mélancolie.

Vers la fin de ses jours, déjà brillait un poëte qui devait le surpasser, mais non peut-être comme sonnettiste : *Luis de Camoëns* — 1524 ou 25-1579 — fit des sonnets remarquables; quelques-uns témoignent trop que l'auteur était en quête d'idées extraordinaires; beaucoup d'autres sont animés par un sentiment plus fort; plusieurs, se ressentant d'une vie agitée, sont remplis d'amertume et de désespoir. Une trentaine passent pour être excellents.

Quant à *Manoel de Faria y Souza*, — v. 1588-1647, - s'il appartenait au Portugal par sa naissance, il écrivit tous ses ouvrages en espagnol. Après lui, nommons encore la sœur *Violante de Ceo*, *Manoel da Costa*, *Antonio Diniz da Cruz*. Enfin *Francisco do Nacimento Manoel*, — 1734-1821, — chanté par Lamartine, composa des poésies fort belles; mais ses opinions religieuses, trop hardies, furent déférées au saint office. La fuite et l'exil volontaire (à Versailles) le sauvèrent seuls d'une condamnation.

La France, il faut oser le dire, ne fut point une des premières à donner des lettres de naturalisation

au sonnet. Plusieurs chansons de Charles d'Orléans (mort en 1465), tant par hasard que par fortune, ont peut-être un faux air du sonnet. On connaît son fameux rondel :

> Allez-vous-en, allez, allez
> Soucy, soin et mélancolie...

Ce petit poëme est sur deux rimes, il est vrai, mais il a quatorze vers, et le rondeau en a treize et quinze avec le refrain. Faut-il y voir un embryon du sonnet? Quoi qu'il en soit, il ne faut remonter évidemment qu'à Mellin de Saint-Gelais et à Clément Marot, qui composèrent des sonnets véritables avant tous les autres poëtes du XVI[e] siècle. Les opinions qui diffèrent de celle-là paraissent fausses de tout point.

Clément Marot — 1495-1544, — traduisit en sonnets mêmes six sonnets de Pétrarque, et ses *œuvres* en contiennent quatre dont le fond et la forme lui appartiennent. Un d'eux attire surtout notre attention, car il porte une date importante, sinon décisive, celle de 1529! — C'est l'épigramme XLVII[e] : *Pour le may planté par les imprimeurs de Lyon devant le logis du seigneur Trivulse* (sic) (1). Or,

(1) Il s'agit, croyons-nous, de Pompone de Trivulce, gouverneur de Lyon, au service duquel se mit, en qualité de musicien, notre compatriote Eustorge, connu sous le nom d'Hector de *Beaulieu*, et auteur des *Divers rapportez*, Lyon, 1537, et *les Divers rapportz*, 1544, pet. in-8. Ce livre est formé de rondeaux, ballades, chansons, épîtres, etc.; le sonnet seul n'y est pas; on y trouve du reste des pièces fort libres. L'auteur, en 1546, publia d'autres vers sous ce titre : *Chrestienne resiouissance.* Hector de Beaulieu, ayant embrassé le calvinisme, alla se réfugier à Genève. Ses autres œuvres sont décrites par Brunet, qui le nomme Eustorg.

en présence de ce fait, que deviennent les conjectures des historiens qui attribuent l'importation du sonnet en France à Pontus de Thiard, alors âgé de huit à neuf ans, ou bien à Joachim du Bellay, plus jeune encore? Du même coup s'évanouit une autre erreur : le sonnet, connu au moins dès 1529, n'est pas venu en France à la suite de Catherine de Médicis, qui épousa Henri II en 1533; seulement ce poëme devint alors d'un usage plus général. M. Alfred Delvau, dans *les Sonneurs de sonnets*. Paris, 1867, in-32, ne part, en effet, que de 1540.

Mais Clément Marot a dans Mellin de Saint-Gelais un concurrent redoutable. Celui-ci, né en 1491, quatre années avant Marot, mourut en 1558; ses œuvres parurent trois ans après la mort de Marot, en 1547 (1re édition longtemps inconnue); mais on sait, et Pasquier l'assure, que les sonnets et madrigaux de Saint-Gelais couraient manuscrits la cour et la ville; plusieurs anciens critiques lui accordent la primauté. Comme il y a doute à cet égard, nous abandonnons la controverse à ceux qui sont moins ignorants que nous.

Les autres sonnettistes du XVIe siècle, très-nombreux, ne sont pas tous dignes d'intérêt; certains de ceux dont le talent est plus ou moins remarquable vont trop souvent jusqu'à la licence. Les plus renommés sont Olivier de Magny, mort vers 1560; Pierre de Ronsard, que ses contemporains nommaient *le grand Monsieur de Ronsard*, — 1524-1585; — J. du Bellay, — v. 1524-1560; — Remi Belleau, — 1525-1577; — Claude de Buttet, vivant en 1561; Etienne Jodelle, — 1532-1573; — J.-Ant. Baïf, — 1532-1589; — Amadis Jamyn, — v. 1540-1593; — et surtout un des plus célèbres, Philippe Desportes, qui

puisa tant de sonnets dans les poëtes italiens sans en indiquer l'origine.

Enfin Malherbe vint, et le premier, en France, proportions gardées, fit des sonnets plus moraux. Disons même en passant qu'ils n'eurent point la célébrité que l'auteur méritait à juste titre.

Avec Malherbe, nous touchons à une deuxième ère du sonnet, brillante assurément, n'en déplaise aux partisans de quelques vers exagérés de Boileau. Jean Ogier de Gombauld, — 1577-1666; — François Maynard, — 1582-1646, — celui-ci trop souvent licencieux; Claude de Malleville, — 1597-1647; Vincent Voiture, — 1598-1648; Pierre Corneille, — 1606-1684; Isaac de Benserade, — 1612-1691; — J. Hesnault, mort en 1682, et quelques autres, ont composé des sonnets vraiment beaux.

Le sonnet régnait donc alors avec éclat; il avait ses petites et grandes entrées à la cour; les princes prenaient fait et cause pour tel sonnettiste : Malleville, Benserade et Voiture passionnaient la France et divisaient *la cour et la ville*.

Après cette deuxième phase, le sonnet s'éclipsa, c'est évident; mais ce n'est nullement parce qu'il cessa d'être cultivé dans le XVIIIe siècle, comme à tort on l'a cru; plusieurs poëtes lui offraient encore leurs hommages, et les académies de Toulouse, de Caen et de Rouen le couronnaient parfois; mais les grands faiseurs avaient disparu, et leurs successeurs étaient souvent d'inhabiles héritiers.

La Révolution de 93, ennemie de toutes les aristocraties, semblait avoir proscrit celle du sonnet, qui n'eut plus que de rares partisans. Une autre révolution, cette

fois littéraire du moins, replaça le sonnet sur un trône, très-peu d'années avant 1830.

De nos jours les sonnettistes ne se comptent plus, excepté les bons.

Nous réservons aux modernes et aux anciens une large place à la suite de cette présente histoire.

Mais continuons à décrire les pérégrinations du sonnet, qui, dans son humeur très-voyageuse, aborda en Angleterre; il y reçut un accueil royal : la cruelle *Elisabeth*, — 1533-1603, — le cultiva. Ce nom ne permet point d'omettre celui de Marie Stuart, du prétendu auteur de douze sonnets au comte de Bothwell. M. Wiesener attribue ces douze sonnets à un calomniateur de Marie Stuart qui voulait « fortifier les fables d'un libelle par un autre libelle. — » (*Marie Stuart et le comte de Bothwell. Paris*, 1863, in-8.) Après ces royautés, la royauté du génie : *William Shakespeare*, — 1563 — ou 64 — 1615 — ou 16 — plein d'ardeur, s'adonna au sonnet. Mais *Edmund Spencer*, né vers 1550, avait traduit, dès 1569, des sonnets de Pétrarque. C'est de lui que M. Sainte-Beuve disait :

Spencer, s'en revenant de l'île des féeries,
Exhale en longs sonnets ses tristesses chéries.

John Milton, — 1608-1674, — cet aveugle au physique et au moral, puisqu'il osa soutenir la doctrine du régicide, fit de nombreux sonnets.

Wordsworth, plus moderne, ridiculisé par la critique anglaise, et dans *Don Juan*, par *lord Byron*, autre sonnettiste — 1788-1824, — fut mis en honneur par deux

hommes bien capables de contre-balancer l'influence de lord Byron ; nous voulons parler de Robert Southey et de sir Walter Scott. Wordsworth a porté le sonnet philosophique jusqu'à la perfection même.

L'Écosse a peu de noms remarquables à nous signaler : si *William Drummond*, — 1585-1649, — lui appartient par la naissance et l'origine, c'est en anglais qu'il composa ses ouvrages et ses sonnets imités de Pétrarque.

Martin Opitz, Silésien, — 1597-1639, — transporta le sonnet en Allemagne, de concert avec son disciple, le Saxon *P. Flemming*, — 1609-1640. — *André Greif*, dit Gryphim, prit part à cette glorification du sonnet, qui eut encore de brillants admirateurs : citons seulement *G. Aug. Burger*, — 1748-1794, — (trop injustement critiqué par Schiller) ; *Jean Wolfgang Goëthe*, — 1749-1832 ; — *W. Schlegel*, — 1767-1845, — et *Théodore Kœrner*, — 1788-1813, — auteur de *la Lyre et l'Épée*. N'omettons pas de reprendre à l'Allemagne un sonnettiste tendre et spirituel à la fois. En effet, *Ludolphe-Adalbert de Chamisso* naquit au château de Boncourt, dans la Champagne, en 1781 Il émigra l'an 1790, avec sa famille, et devint page de la reine de Prusse. Ses compositions littéraires passent d'un extrême à l'autre : elles sont mélancoliques ou moqueuses. Ses poésies allemandes parurent à Leipsick, en 1834 ; elles eurent un succès considérable. C'est une célébrité que la Révolution nous a ravie.

La Hollande nous offre peu de sonnettistes distingués : *Wisscher* est peut-être le premier en date ; vient ensuite un personnage bizarre, *Juste van den Vondel*, de Cologne,

— 1587-1679. — Ce grand poëte fut le restaurateur de la poésie hollandaise.

La Pologne nous présente à son tour le célèbre exilé *Adam Mickiewicz;* et la Russie est fière de *Pouchkin* et d'un ou deux modernes. Quant à la Suède, *G. Rosenhahn*, ou *Rosenhane*, président d'une cour judiciaire à Dorpat, sous Charles XI, est peut-être le premier de cette nation qui se soit épris du sonnet. Sous le singulier nom de *Fredag* (Vendredi), ce poëte publia un recueil de sonnets à Stockholm, en 1680. — C'est au commencement de notre siècle que *Stagnelius* fit paraître dans la même ville un volume de vers où l'on rencontre un certain nombre de sonnets remarquables.

Voilà ce que nous avions à dire sur quelques-uns des sonnettistes les plus célèbres de l'Europe.

Maintenant passons aux règles de notre poëme, dont Boileau n'a décrit en vers que les principales.

IV

RÈGLES DU SONNET

On reproche au *législateur du Parnasse* d'exagérer la supériorité de ce petit ouvrage; nul n'a pris garde que Boileau croyait à peine à l'existence d'un sonnet sans défaut : on en peut admirer tout au plus, disait-il, deux ou trois entre mille; mais, dans la crainte de trop s'avancer, il se reprenait en ces termes :

Et cet heureux phénix est encore à trouver.

L'évêque de Vence, Godeau, allait aussi loin; selon M. C. Asselineau, il *niait qu'on en pût faire de parfaits.* D'autres poëtes, fort heureusement, furent moins difficiles.

François-Séraphin Desmarais ou *Desmarets*, né à Paris en 1632, mort en 1713, élu membre de l'Académie française en 1670, composa un sonnet didactique, imité de Lope de Véga, dans lequel il exposa les plus importantes règles de notre poëme. Ce sonnet, très-célèbre, est cité partout, mais sa réputation nous paraît surfaite; ses rimes sont parfois même insuffisantes, et les répétitions de mots n'y sont point rares.

Antoine Houdart de Lamotte — 1672-1731 — traça
alement les mêmes règles dans un autre sonnet, qui manque à la fois aux principes de la versification et du onnet : le huitième et le neuvième vers sont feminins et ne riment pas ensemble; en outre, ce qui est bien moins grave, les rimes du dernier tercet ne sont pas en sens inverse des quatrains.

Ce faiseur d'opéras et de tragédies, connu par sa querelle avec Mme Dacier et Boileau à l'occasion des anciens et des modernes, s'étant permis de corriger Homère, pouvait bien se croire autorisé à édicter de nouveau les lois du sonnet. Bien qu'il s'agisse d'un tour de force, ne soyons pas injuste : constatons le mérite de sa composition, faite sur des bouts rimés; la versification en est si facile et le style si élégant, qu'on ne peut guère y reconnaître un jeu d'esprit. — Toutefois, nous préférons le sonnet suivant de Pierre Poupo :

Qui veut faire vn sonnet et qui le veut bien faire,
Il faut que la matiere excede l'ornement,
Serrant en peu d'espace vn ample bastiment,
Où iusqu'au moindre clou tout y soit necessaire;
Qu'vn style figuré s'esloigne du vulgaire;
Pourtant ie veux qu'il n'ait besoing de truchement;
Que l'ongle sur le vers coule facilement,
Le françois en soit pur, la ryme volontaire;
Qu'il contente tousiours le docte et l'ignorant,
Estant salé partout de graces, attirant
Les esprits à merueille et non point à risee :
A son propre suiet lié d'vn ferme nœu;
Bref, que le chef, la queue et le point du milieu
Soient ourdis et tissus d'une mesme fusee.

Ce poëte et Boileau, forcés d'abréger, ne laissent pas entrevoir toutes les difficultés à vaincre. Ce dernier, du moins, dans les trois seuls sonnets qui nous restent de lui, s'est conformé aux bons principes. Beaucoup de poëtes les ignoraient; plusieurs négligeaient de s'y soumettre : jamais pourtant les sonnettistes n'ont agi comme nos contemporains. Pour ceux-ci un petit poëme de quatorze vers, ayant deux quatrains et deux tercets, est un sonnet, quel que soit l'agencement des rimes, ou l'absence des repos indiqués, ou l'inégale mesure des vers, etc. Ils nous objectent que des poëtes célèbres pèchent par les mêmes imperfections; alors nous leur dirons de faire des hiatus, du moins de ne pas entrelacer les rimes masculines et féminines comme Mellin de Saint-Gelais et Remi Belleau (quelques modernes le font en effet). Si l'on veut imiter les défauts des anciens, il ne faut pas négliger de reproduire les beautés qui excusent certaines licences.

Mais continuons. Les uns disent que le sonnet n'a point de si nombreuses difficultés, pendant que d'autres les déclarent, à bon droit, réelles et grandes :

C'est vn saut de défi : tous ne le feront pas !

disait Jean de Schelandre après avoir composé un sonnet tour de force; où serait le mérite s'il n'y avait aucun travail, et comment pourrait-on, en quatorze vers, égaler un long poëme?

Nous le répétons : les règles décrites par Lamotte et Boileau sont légères en comparaison de celles que tout

traité de poésie nous impose, et que voici dans leur sévérité :

Les quatorze vers doivent être d'une égale mesure ; ceux de douze ou de huit pieds sont préférables ; les autres, de six, de cinq, de quatre, de trois, de deux et même d'un seul, n'appartiennent guère au genre sérieux ; les vers de dix syllables, seuls en usage primitivement pour le sonnet, semblent mieux convenir à l'épître et à la chanson. Un léger repos, pour le moins, est de rigueur après le second vers de chaque quatrain ; il est plus grand à la fin des quatrains et du premier tercet. Les deux quatrains, toujours sur deux rimes, ont ces rimes entrelacées de la même façon dans l'un comme dans l'autre ; on n'y peut donc employer des rimes plates consécutives.

Les deux premiers vers du premier tercet riment ensemble ; le troisième vers de ce tercet doit rimer avec l'avant-dernier ou le dernier vers du deuxième tercet, selon l'agencement des rimes des deux quatrains, et en sens inverse, d'après les plus sévères, Malherbe en tête. En un mot, si les deuxième et troisième vers de chaque quatrain riment ensemble, le troisième vers du premier tercet doit rimer avec le deuxième du dernier tercet. Dans le cas contraire, si le premier vers de chaque quatrain s'accorde avec le troisième, les deux premiers vers du dernier tercet s'accordent également, et par conséquent le troisième vers de chaque tercet a une rime semblable. Il serait désirable que le sonnet finît par un son plein, c'est-à-dire par une rime masculine.

Comme nous avons quelque peine à décrire ces règles, il est mal aisé de s'y reconnaître autrement que par des

citations. Voici de notre compatriote, *M. Auguste Lestourgie* (1), un sonnet dont le dernier tercet a les rimes en sens inverse de celles des quatrains; les repos y sont observés avec une exactitude suffisante, sauf peut-être pour la fin du sixième vers.

Tandis que je suivais, nonchalant et morose,
L'étroit sentier qui mène au sommet du coteau,
La brume le couvrait d'un humide manteau,
Me cachant les ajoncs et la bruyère rose;

En mon cœur sombre aussi se cache quelque chose;
Toute la floraison de mon doux renouveau,
Amour et poésie !... Ah ! mon rêve si beau,
Sous quel brouillard épais maintenant il repose!

Mais je monte, et déjà dans le ciel moins obscur,
Aux grisailles d'automne est mêlé quelque azur;
Mon cœur dans son linceul se débat et palpite.

Fuyez, vapeurs, fuyez, soucis pesants et froids !
L'Orient se colore, ombres, tombez plus vite !
Le soleil et mon cœur renaîtront à la fois.

On l'a vu, les quatrains commencent et finissent par des rimes féminines.

L'agencement des vers dans le sonnet qui suit offre la même ordonnance; mais le premier et le dernier de

(1) Auteur de : *Près du Clocher.* Paris, 1858 (cinq sonnets); — de *Rimes limousines*. Paris, 1863, in-12 (vingt-six), — et de *Souvenances*, recueil qui paraîtra prochainement. — M. Auguste Lestourgie, d'Argentat (Corrèze), a remporté plusieurs prix aux *Jeux floraux* de Toulouse.

chaque quatrain sont terminés par une rime masculine.

Il est dû à la plume d'un sonnettiste distingué, *M. Georges Garnier,* de Bayeux, et il a remporté un prix en 1866, aux *Jeux floraux* du *Rosier de Marie,* fondés par Monseigneur Pillon, de Thury, en 1865. M. Garnier fut aussi couronné en 1867. Trois autres de ses sonnets avaient eu le même honneur aux concours de *l'Abeille cauchoise* (1837), du *Journal de Seine-et-Oise,* en 1838 (relativement à une inscription sur la maison de J. de La Bruyère), et des *Jeux floraux* de Toulouse, en 1864. — M. Garnier est né à Gray (Haute-Saône), le 17 novembre 1815.

SONNET-ANAGRAMME.

MARIE-AIMER.

Que de mystères couvre un nom!...
Sous la lettre palpite l'âme :
Le caillou recèle la flamme;
Dans le granit chante Memnon.

— « Oh! » bégaye un grave Zénon,
« Cet exorde est une réclame
« Pour un jeu que la raison blâme...
« Quelque anagramme ?... — Pourquoi non?

La vérité se voile d'ombres :
Pythagore l'extrait des nombres;
Des mots nous pouvons l'exhumer.

« *Amor!* — *Roma!* » dit Égérie...
Si ma bouche murmure : « *Aimer!* »
L'écho des cieux répond : « *Marie!* »

La deuxième règle consiste à croiser les rimes de chaque quatrain, et par conséquent à ne pas les croiser dans le second tercet.

Un autre sonnettiste de talent (1), lauréat de l'Académie française et de plusieurs académies ou sociétés littéraires de province, *M. Delphis de la Cour*, de Lôches (Indre-et Loire), nous donnera le modèle d'un sonnet commençant par une rime féminine.

L'AMOUR MATERNEL.

Il est un amour saint comme l'amour d'un ange,
Un amour dont le ciel ne peut être jaloux,
Et qui change à son gré, par un miracle étrange,
Les louves en brebis et les brebis en loups.

Il donne tout sans rien demander en échange,
Il nous berce du cœur, enfant, sur ses genoux;
C'est l'amour maternel, amour pur, sans mélange,
Un autre ange gardien que Dieu mit près de nous.

Les fils sont oublieux : quand la vie est amère,
Qu'ils viennent se jeter dans les bras de leur mère,
Des liens de son cœur rien ne brise les nœuds;

Elle ne craint la mort que pour ces fils qu'elle aime,
Elle sait qu'on survit; la mort pour elle-même
N'est qu'un prolongement de l'existence en eux.

Un improvisateur, de dix-neuf à vingt ans, déjà célèbre, heureux héritier d'Eugène de Pradel, nous fournira le se-

(1) M. Delphis de la Cour publie annuellement ses poésies couronnées. Parmi celles de 1867 : *Poëmes et Sonnets*. Gr. in-8°. Paris, Tours et Loches, 16 pages, nous remarquons trois sonnets fort jolis. Si M. D. de la Cour n'avait voulu être que sonnettiste, il serait allé fort loin.

cond exemple par le sonnet suivant, composé dans une réunion au collége de Roanne, le 4 avril 1865.

LA LOIRE.

Voyant qu'aujourd'hui les marchands
Ont le pas même sur les princes,
Que les lauriers les plus brillants
Sont pour les cerveaux les plus minces,

Que des critiques insolents,
A Paris narguant leurs provinces,
Pour briser les plus beaux talents,
De leurs plumes se font des pinces;

La sainte Poésie en pleurs
S'est dit : — « Cherchons des cieux meilleurs,
Où l'on puisse rêver la gloire. »

Puis, implorant votre *concours*,
Elle vient abriter ses *jours*
Sur les bords fleuris de la Loire.

Alfred Besse,
Auteur d'un recueil d'improvisations où l'on rencontre quelques sonnets.

Voilà les règles principales, mais les poëtes veulent avoir les coudées franches : ils ont multiplié les combinaisons de rimes, et sans doute il serait oiseux de les rapporter : chacun suit à présent son caprice. Du reste, on remarquait dans l'origine l'anarchie qui distingue notre siècle, surtout dans un temps où la versification n'avait pas de formes arrêtées, où l'entrelacement ré-

gulier des rimes féminines et masculines était peu en faveur. Quelques écrivains attribuent cette innovation à Jean Bouchet, *le Traverseur des voies périlleuses*, — qui ne fut pas toujours fidèle à cette règle; d'autres remontent plus haut et citent Agnès de Bragelongne (vivant sous Philippe-Auguste) comme auteur du poëme de *Gabrielle de Vergy*. Massieu dit que Thibault, comte de Champagne, *est le premier qui ait mêlé les rimes masculines aux féminines et qui ait senti les agréments de ce mélange* — pour les pièces chantées. Seul, Ronsard adopta cette règle entièrement : il en fit un précepte obligatoire. Du Bellay négligea d'abord de s'y soumettre; il se conforma bientôt, avec les autres poëtes, à ce qu'on appelait l'*ordonnance* de Ronsard. Mais ni ce réformateur, ni plusieurs de ses amis ou disciples, ne suivirent exactement les règles que nous avons tracées; elles sont postérieures à Ronsard et à sa pléiade. Auparavant, les sonnettistes en avaient adopté d'autres, comme nous le voyons par ce passage extrait de l'*Art poëtique* de Thomas Sibillet, Lyon, 1576, 3e édition, in-16: « — Le « Sonnet suit l'epigramme de bien pres et de matiere et « de mesure; et quand tout est dit, le Sonnet n'est « autre chose que *le* parfait epigramme de l'Italien « comme le dizain du François. Mais parce qu'il est « emprunté par nous de l'Italien, et qu'il a la forme « autre que nos epigrammes, m'a semblé meilleur le « traiter à part. Or, pour en entendre l'energie, sache « que la matiere de l'epigramme et la matiere du Son« net sont toutes vnes, fors que la matiere facecieuse « est repugnante à la grauité du Sonnet, qui reçoit plus « proprement affections et passions graues, même chés

« le Prince des Poetes Italiens, duquel l'archetype des « Sonnets a esté tiré. La structure en est vn peu fa- « cheuse : mais telle que de quatorze vers perpetuelz « au Sonnet, les huit premiers sont diuisez en deux « quatrains vniformes, c'est à dire en tout se ressem- « blans de ryme, et les vers de chaque quatrain sont « tellement assis, que, le premier symbolisant auec le « dernier, les deux du milieu demeurent ioins de ryme « plate. Les 6 derniers sont suietz à diuerse assiete : « mais plus souuent les deux premiers de ces 6 derniers « fraternisent en ryme plate. Les 4 et 5 fraternisent « aussi en ryme plate, mais differente de celle des deux « premiers, et le tiers et le siziesme symbolisent aussi « en toute diuerse ryme des quatre autres; comme tu « peux voir en ce Sonnet de Marot :

Au ciel n'y a ne Planete, ne Signe, etc.

« Autrement, ces six derniers vers se varient entre « toutes les sortes que permettent analogie et raison, « comme tu verras, en lisant les Sonnets faitz par les « sauans Poëtes, plus clerement que regle ne moy ne « te pourrions monstrer.

« Tant y a que le Sonnet auiourd'huy est fort vsité et « bien reçeu par sa noueauté et sa grace : et n'admet, « suivant son pois, autres vers que de dix syllabes. »

Ce qui précède est extrait, avons-nous dit, de la 3[e] édition de l'*Art poëtique* de Sibillet; les autres éditions sont de 1548, 1555, 1556, 1564, 1575 et 1576. Il paraît certain que ce passage sur le sonnet n'a subi aucune retouche : il doit remonter à 1548 : à cette époque les

sonnets de dix syllabes avaient seuls cours; mais cette règle ne tarda point à tomber en désuétude; le vers alexandrin s'empara du sonnet à juste titre, car ils sont faits l'un pour l'autre.

Citons maintenant M. Georges Garnier, dont la bibliothèque, les conseils et la connaissance de la langue italienne sont utiles au travail que nous avons entrepris :

— « On trouve dans Pétrarque des sonnets sembla-
« bles aux nôtres quant à l'arrangement des rimes; mais
« la plupart sont différents, et en cela il a été souvent
« imité par les poëtes italiens qui se sont succédé de-
« puis son siècle jusqu'à nos jours. —Je viens de confé-
« rer, pour m'en assurer, les œuvres de Chiabrera, Tan-
« sillo, Bembo, Redi, etc. —Voici la plus grande diffé-
« rence qui existe entre ce rhythme et le nôtre: les deux
« tercets comptent trois rimes, au lieu de deux, et on
« les agence de diverses manières. Exemple :

Petrarque.	*Veronica-Gambara.*	*G. della Cassa.*	*B. Varchi.*
doglio.	*date.*	*fendi.*	*allori.*
barca.	*prega.*	*turba.*	*ferite.*
governo.	*prenda.*	*disserra.*	*fronte.*
carca.	*pietate.*	*conturba.*	*al fonte.*
voglio.	*accenda.*	*vendi.*	*fiori.*
verno.	*nega.*	*guerra.*	*infinite.*

« Le célèbre Vincent de Filicaia (1), le meilleur son-
« nettiste italien du XVIIe siècle, s'est toujours borné,

(1) Page 8, ligne 9, et page 32, ligne 20, lisez *Filicaia* au lieu de *Filicaja*.

« au contraire, à deux rimes pour les sonnets, mais il
« les entrelace autrement que nous. Exemple :

piume.
celesti.
costume.
appresti.
nume.
presti.

« Presque tous ses sonnets sont ainsi.

« Les Anglais et les Allemands suivent à peu près nos « règles : seulement (et les premiers surtout) ils atta- « chent moins d'importance aux césures et aux repos ; « dans leurs plus beaux sonnets (de Wordsworth, par « exemple, qui est le grand maître en ce genre) il y a « peu d'interruption entre les quatrains et les tercets, « qui, réunis, ne forment quelquefois qu'une ou deux « phrases ou périodes. Shakespeare a laissé un recueil « de sonnets, parmi lesquels il en est de fort beaux, « mais d'une interprétation souvent difficile, à cause de « la grande recherche de la pensée et de l'expression. La « plupart sont irréguliers, c'est-à-dire que les deux qua- « trains comptent plus de deux rimes. »

On le voit, en France, en Italie, en Angleterre et en Allemagne, l'anarchie est partout : chacun *sonnettise* à son gré. Qu'on nous permette de suivre d'autres exemples en adoptant, même avec un peu de scrupule, chacune des règles tracées par les maîtres ; hâtons-nous donc d'achever de les décrire.

Il faut éviter les mauvaises consonnances entre les hé-

mistiches et la fin du vers ; *les mots mis une fois ne doivent plus se rencontrer*, sauf dans des cas presque nécessaires ; ce précepte est de Boileau, qui ne s'est pas fait faute d'y manquer. Enfin, et ceci est essentiel, les rimes sont riches jusqu'à la recherche : il ne suffit pas qu'elles aient de quoi vivre, comme le disait Rivarol. Surtout point de syllabe longue rimant avec une syllabe brève.

M. Amédée Pommier, un homme de talent, s'exprime ainsi : « Je ne connais et n'admets qu'une chose, le sonnet « régulier, symétrique, sévèrement et méthodiquement « construit. Je le veux parfait, avec toutes ses entraves « habilement et consciencieusement surmontées : ce n'est « qu'à cette condition qu'il procure à l'esprit comme à « l'œil un plaisir pur et complet. » A merveille !

Tout ce qui précède ne concerne évidemment que la ciselure, c'est-à-dire l'extérieur ; or, une coupe bien ciselée doit être d'un métal précieux. Le sonnet brille aussi par la forme, c'est incontestable ; mais si le trait final n'a rien de saillant, il n'y a point de sonnet !

V

DIVERS GENRES DE SONNETS

Notre poëme a produit de nombreuses variétés dont plusieurs sont abandonnées, même en Italie et en Espagne. Les poëtes français ne les ont point connues. Tels sont, d'après Colletet, les sonnets *continus*, *enchaînés*, *rétrogrades*, *septenaires*, par *répétition*, etc.

Quant aux sonnets à queue, leur origine est également italienne; *Cecco Nuccoli*, de Pérouse (XIIIe siècle), auteur de sonnets ayant trois tercets, passe pour avoir inventé les sonnets de ce genre. On peut en trouver des exemples en France, et nous en avons un sous les yeux; il est placé en tête de la traduction des *Œuvres d'Horace*, par *Luc de la Porte*, Paris, 1584; c'est une dédicace à M. Guillaume Rose, grand maître du collége de Navarre et prédicateur du roi.

Le sonnet *à queue* n'est autre chose, à vrai dire, qu'un sonnet ordinaire auquel, pour le moins, on ajoute un troisième tercet.

— Les sonnets *doubles* de dix-huit ou de vingt-huit

vers, comme ceux de *Jean de Boyssières* (voir ses *Œuvres*, Paris, 1578), sont des sonnets *redoublés ;* ceux de vingt-huit sont formés de quatre quatrains sur deux rimes et d'autant de tercets. Colletet trouve cela excessif.

— *C'estoit traînant au possible*, dit-il. — Nous sommes loin de le nier, et comprenons fort peu que ce genre ait encore quelques partisans.

— Décrirons-nous le sonnet *acrostiche* et *mésostiche?* On a fait mieux que cela : Jean de Schelandre, visant au tour de force, composa un sonnet qui est acrostiche pour les premières lettres des premiers hémistiches : *Anne de Montaut;* et au commencement des seconds, dans le même sens, on lit : *Dontant une âme* (anagramme d'*Anne de Montaut*). Ces mots se trouvent en losange et en croix de Saint-André. Après tout, ce n'est pas un sonnet, *quoiqu'on die:* bien que le nom d'Anne de Montaut n'ait que treize lettres, ce sonnet a quinze vers, et les sonnets à queue ont au moins deux ou trois vers supplémentaires.

— Le sonnet *licencieux* est comme un coursier courant à toute bride, assure Colletet ; il nous paraît, au contraire, comme un coursier sans bride ni selle.

Il nous semble même avoir lu quelque part que « *les* « *poëtes feignoient d'estre tellement emportez par la passion* « *qu'ils ne s'occupoient point de la rime.* » Ils auraient dû ne garder aucune *mesure!* En effet, s'ils ne pensaient point à la rime, comment songeaient-ils au nombre de syllabes de leurs vers? — On a faussement nommé licencieux (*au moins dans ce sens*) les sonnets de Maynard, dont les quatrains sont sur quatre rimes.

— Le sonnet *serpentin* revient sur lui-même et finit par le commencement.

— Voici un exemple du sonnet *retourné* (voir Colletet); le premier vers est ainsi :

Ton ris, non ton caquet, ta beauté, non ton fard.

Et le dernier :

Ton fard, non ta beauté, ton caquet, non ton ris.

— Le sonnet *rapporté*, plus étrange que les précédents, n'a pas fourni une longue carrière. Nous citons avec peine le premier quatrain d'une pièce de ce genre dont l'auteur est *Pierre Tamisier*, président en l'élection de Mâcon, mort le 4 janvier 1591.

De fer, de feu, de sang, Mars, Vulcain, Tisiphone,
Bastit, forgea, remplit, l'âme, le cœur, la main,
Du meurtrier, du tyran, du cruel inhumain
Qui meurtrit, brusle et perd la françoise couronne.

Or, il faut *rapporter* les mots qui sont placés avec intention et en former une phrase : *Mars bâtit de fer l'âme du meurtrier qui meurtrit la française couronne*, et ainsi de suite. Il n'y a rien au monde peut-être de plus ridicule et de plus fatigant à lire.

Quant à la qualification du sonnet *boiteux*, elle remonte à G. Colletet, qui suivit l'exemple de Racan, le premier en date, en faisant un sonnet dont les vers étaient de mesure inégale. — « Cette nouueauté, dit cet écri-
« vain, ne deplût pas aux beaux Esprits de nostre temps,
« et à Malherbe mesme, que ie fis rire un jour, lorsque,
« m'entretenant auecque luy sur ce sujet, ie luy dis

« que parmy tant d'enfans que i'auois fait voir assez « droits, il m'estoit arriué d'en faire seulement vn boi- « teux. Si bien que cette sorte de sonnets fut deslors « appellez *boiteux* ou *rompus* ou qui *clochent d'un pied.* »

Voici de quel pied boite le sonnet de Racan, composé à l'occasion de la maladie d'une dame :

O iuges souuerains qui presidez sur nous,
Si de sa cruauté i'ay demandé vengeance,
Pourquoy m'exauciez-vous?

Des Italiens et des Espagnols ont fait de semblables vers; et de nos jours plusieurs poëtes boitent des deux pieds.

— *Pierre Davity*, sieur de Montmartin, né à Tournon, dans leVivarais, en 1573, mort à Paris en 1635, tâcha d'introduire un autre genre qui ne fit pas fortune. Ce poëte imagina de nommer *nus* les sonnets ordinaires; et *revêtus* ceux qu'il avait accompagnés d'explications et d'une sorte de glose. Hâtons-nous de dire que ces premiers ouvrages lui inspirèrent plus tard de justes regrets. (Nous retrouverons Davity aux *sonnettistes anciens.*)

Il n'y a pas grande différence entre ces sonnets revêtus et les sonnets *commentés* par d'autres poëtes ou par les auteurs eux-mêmes. Ce fut ainsi qu'*Adrien de la Morlière*, chanoine d'Amiens, publia ses propres sonnets avec un commentaire qui était son ouvrage; mais ce commentaire était fort obscur. — Comme on avait songé à faire des sonnets doubles ou redoublés, quelques poëtes pensèrent à réduire les quatorze vers traditionnels.

Pierre de Laudun d'Aigaliers (ou Delaudun, comme plusieurs l'écrivent), né dans le village d'Aigaliers, près d'Uzès, en 1575, se fit remarquer par cette modification. Ce poëte avait déjà publié les *Poësies de Pierre de Laudun d'Aigaliers*, 1596, Paris, in-12 ; il ne sonnettisait pas encore, et ce recueil n'attirant point l'attention du public, l'auteur voulut faire école ; c'est ainsi que *la Communion du vray catholique*, 1597, qui manque dans Brunet, fut composée de *septains* ou *demi-sonnets*, un tercet à la suite d'un quatrain. Nous n'en pouvons rien reproduire : tout dans cet ouvrage est absurde. L'*Art poëtique*, Paris, 1567, in-16, est l'œuvre la moins imparfaite de P. de Laudun, qui publia la *Franciade*, en 1603 et en 1604, pet. in-12. On lui doit encore deux tragédies. En 1620, il mourut d'une maladie épidémique. — Quelques années auparavant, un de ses contemporains, *Jean de Beaubreuil*, né à Limoges, auteur d'une pièce de théâtre intitulée : *Tragedie de Regulus*, Limoges, 1582, pet. in-8°, avait fait une pareille tentative sans obtenir plus de succès. Le sonnet réduit de Beaubreuil avait dix vers, séparés ainsi : deux tercets et deux distiques. Voici un échantillon de la chose :

SUR LA BATAILLE D'IVRY.

N'attendons plus ; les champs d'Ivry sont pleins
Des deux partis pour en venir aux mains :
Sus, il est temps de sonner la bataille.
Sonnez, clairons, sonnez viue le roy !
Aux bons endroits chamailler ie le voy ;
C'est pour le bien des françois qu'il trauaille.
C'est deuant luy que fuyent les Wallons ;

C'est luy qui veut sauuer ceux de la France ;
Les plus criards s'arment par les talons,
Et la victoire est à luy d'asseurance:

Beaubreuil, avocat au siége présidial de Limoges, écrivait de 1582 à 1594 environ. Il adressa pourtant un véritable sonnet à Joachim Blanchon, son compatriote. Brunet ne fait mention que de la *Tragédie de Régulus*.

Enfin, Claude de Taillemont, *Lyonoes*, pour ne pas faire de sonnets, composa de petits poëmes de douze vers en l'honneur d'une femme qu'il nomma *Tricarite*. Voici le titre de son recueil : — *Tricarite, hombre de plus rare triple beauté; plus quelques chants en faueur de plusieurs Damoezelles; à Lyon, par Jean Temporal,* 1556, in-8°. Un autre livre de lui prouve qu'il est mort comme il a vécu : — *Discours des champs Faëz, à l'honneur et exaltation de l'amour et des dames, par C. de Taillemont, Lyonnois,* Paris, 1586, in-16, *et* 1553, 1557, 1571, 1576 *et* 1585.

Un autre sonnet réduit, mais plus régulier pourtant, se nomme *acéphale* ou *tronqué*, lorsqu'on retranche le premier quatrain d'un sonnet ordinaire. Voici un exemple emprunté à Fr. Maynard qui pourrait être l'inventeur de ce genre complétement oublié :

Iean le Borgne, ce grand goulu,
A tout mangé son patrimoine ;
Et, dit-on, qu'il s'est résolu,
Ou de se pendre ou d'estre moine ;

Ses valets luy disent adieu,
Et les Alpes n'ont point de lieu
Qui soit si froid que sa cuisine.

Le Borgne est si fort indigent

Qu'au matin pour payer chopine,
Il a fondu son œil d'argent.

Passons maintenant à un autre genre de sonnet, qui devint très-célèbre: Vers le milieu du XVIIe siècle, un ecclésiastique, poëte un peu bizarre et sans talent, nommé Dulot, ou du Lot selon Colletet, se plaignit d'avoir perdu 300 sonnets dont il avait déjà trouvé les rimes.

Cette façon d'agir surprit, mais on eut bientôt l'idée d'en faire un amusement. Telle est l'origine des bouts rimés. L'histoire rapporte que Sarrasin ne réussissait point dans ce jeu d'esprit,— ceux qui connaissent la glose plaisante de ce poëte sur le sonnet de *Job* par Benserade en douteront assurément. — Il est certain pourtant que Sarrasin publia : *Dulot vaincu*, *ou la Défaite des bouts rimez.*

Un poëte a réussi dans ce genre, c'est Antoinette du Ligier de La Garde, connue sous le nom de *Mme Deshoulières*, qui, née à Paris vers 1638, mourut en 1694 (Voir plus loin l'article sur Racine). Ce n'est pas sans motif que l'on reproche à cette dame d'avoir *emprunté* plus d'un sujet de ses poésies, notamment de sa fameuse idylle, au livre intitulé : — *Promenades de messire Antoine Coutel* (v. 1627-1693. Voir Viollet Le Duc). *Promenades* qui se composent de chansons, de *sonnets*, de stances, d'élégies, etc. — Mais revenons à nos moutons, qui ne sont pas ceux de Mme Deshoulières, et citons de cette dame un curieux sonnet sur l'or (*Poésies de Mme Deshoulières*. A Paris, M.DCC.XXIV, t Ier, p. 12) :

Ce métal précieux, cette fatale... *pluïe*
Qui vainquit Danaé, *peut* vaincre l'. . *univers*.

Par luy les grands secrets sont souvent... *découverts*,
Et l'on ne répand point de larmes qu'il n'... *essuïe*.
Il (1) semble que sans luy tout le bonheur nous... *fuïe*;
Les plus grandes citez deviennent des... *deserts*,
Les lieux les plus charmans sont pour nous des... *enfers*;
Enfin tout nous déplaît, nous choque et nous... *ennuie*.
Il faut pour en avoir ramper comme un... *lézard*.
Pour les plus grands défauts, c'est un excellent... *fard*.
Il *peut* en un moment illustrer la... *canaille*.
Il donne de l'esprit au plus lourd... *animal*.
Il *peut* forcer un mur, gagner une... *bataille*;
Mais il ne fit *jamais* tant de bien que de... *mal*.

On pourrait également reproduire un sonnet irrégulier de M. *de Saint-Martin*, — (deux poëtes ont porté ce nom), — *la Vie de la Cour*.

Plusieurs auteurs firent des sonnets sur les mêmes bouts rimés, à l'occasion de la mort du perroquet de Mme du Plessis-Bellière. Ces poëtes étaient quelques anonymes et le P. *Le M.* (Le Moine?) *Barraut*, *de L.* (*La Muse nouvelle, par T. de Lorme*, Lyon, 1665, in-12, contient deux sonnets sur *chicane* et *capot*, rimes données pour ce perroquet), *D.*, *Cebret*, le P. *G.*, *de B.* (ces initiales sont sans doute celles de Jean Le Mière, sieur de Basly, dont le recueil *Seria et Ioci* renferme un sonnet sur les mêmes rimes, *chicane*, etc.), *Petit*, *Benserade*, *Boisrobert*, Mme *de Revel*, le marquis *de M.*, *de Roquemont*, Mme *Tambonneau.*, *de C.*, *Loret* (Jean Loret, né à Carentan (sans calembour), auteur de *la Muze historique*, sorte de gazette en vers de 1650 à 1665;

(1) Le texte est ainsi :
Y semble que sans luy tout le bonheur nous fuïe.

enfin l'abbé *Bertaut*, différant de l'évêque de Séez. (*Poésies choisies*, édition de 1660).

M. *Baraton* fut une autre célébrité du genre ; les bouts-rimés compliqués, très-difficiles, n'étaient pour lui qu'un jeu ; on dirait que son inspiration augmentait en raison des obstacles mêmes. Son coup d'essai fut un triomphe. Vers la fin du XVII[e] siècle, de grands personnages donnaient des bouts-rimés de sonnets à remplir en l'honneur du roi ; une médaille de Louis XIV était le prix. En 1682, le duc de Saint-Aignan avait mis au concours le sujet suivant : *Les différentes occupations des hommes, et la louange du Roy*. Baraton fut couronné ; mais au lieu d'obtenir la médaille promise, qui représentait le passage du Rhin, il en reçut une autre de moindre valeur ; le poëte s'en plaignit dans un nouveau sonnet sur les mêmes rimes, supérieur au premier ; M. de Saint-Aignan s'exécuta et remit la véritable médaille au vainqueur.

Baraton concourut en 1685 et composa huit sonnets sur les *mêmes rimes*, adressés *au roi*, *au Dauphin*, *au roi de Pologne*, *au duc d'Orléans*, *au prince de Condé*, *à la princesse douairière de Conti*, *au vicomte de Turenne*, *et à la république de Gênes*. C'est un vrai tour de force accompli avec une aisance sans égale. Baraton reparut en 1696, puis en 1698, à l'occasion de la paix de Ryswick.

Mais revenons aux concours dirigés par de grands seigneurs : les ducs de Nevers et de Vivonne présidaient au jugement des pièces en 1683. Elles parurent la même année sous ce titre : — *Recueil de sonnets composez par les plus habiles poëtes du royaume sur les bouts-rimez*, *Pan*, *Guenuche*, *etc.*, *proposez par M. Mignon*, *maître de musique*

de l'église de Paris, pour estre remplis à la louange de sa majesté. Ce fut un sonnet anonyme qui remporta la médaille du roi. (La Monnoye en était l'auteur.)

M. *Martinet*, lieutenant des cérémonies, connu par ses *emblèmes royales à Louis-le-Grand*, Paris, 1673, in-12, n'obtint que l'accessit. Son sonnet l'emporte peut-être sur celui qui précède, car les jugements faux sont de tous les temps. — Ce volume contient cent quatre-vingt-treize sonnets; beaucoup sont anonymes, et quelques poëtes en ont plus d'un. Voici la liste des auteurs de cet ouvrage, mais non des pseudonymes, qui sont parfois très-ridicules : — *Le duc de Saint-Aignan* (François de Beauvilliers, de l'Académie française, auteur de poésies éparses, et dont le sonnet est sans doute le meilleur); *Materre; Gardien*, secrétaire du roy; *du Fresne*, cons. du roy; au prés. de Sedan; *L. R.*, secrétaire du roy; D. *George Conrad Schuster* (qui fit imprimer ses *Sonnets à la louange de Louis-le-Grand* sur les rimes proposées en 1682, Paris, 1683, in-4°, pièce. Biblioth. imp.); *de Neufville; D. V. A. R.*, l'abbé *Plomet; Gauthier;* Petit l'aîné (de Rouen); l'abbé *Camier; Montaout*, doyen des cons. du roy au présid. de Toulouse; *Maillard*; *J. C.* dit *Duparc;* l'abbé *Darly; Yves de Simprou; Marie-Anne de la Salle;* Mlle *de Lardenay; L. D. M.; Chantleu; Cl. Delaistre; l'abbé Sanguin; Portovin; Morel; F. R. C. A. P. D. M.; Descur; Rault; de la Crosse* (de Lyon)*; de Trossy*, chanoine de Senlis; *Saint-Hilaire; Belle-Isle;* Boucher; *J. F. R.* (de Lyon); *de Gaigné fils; le General; de Lorneril; Girault* le jeune, Parisien (1); *le sire de l'Isle;* Mlle *Des-*

(1) *Lettres galantes*, etc., *par M. Giravlt D. S.* A Paris, MDCLXXXIII.

cluselle; Dubrais; J. de Croismare de Lasson (de Caen); *Revest* (d'Aix); Bouchet, curé de Nogent; *J. B. E.; P. de Villemur;* cons. au Parl. de Metz; *Le Mareschal de la Pionniere; J. Delaistre*, prestre; *Girardot; Le Prevost D. G.; Coutin* ou *Goutin; Eschart*, libraire; *Egenda; M. Vincent*, avocat au Parl; le chev. *Jurain* (de Dijon); *R. D. S. J., de Monchamps*, doyen des avocats du grand cons.; *Robinet;* le chev. *de Tannes; A. C. de Boisroger;* Baraton; *J. Davoust; Damon; Godefroy; de Bar; Scudery* (prestre en Provence); *Tilly de Maison-Rouge, Amoreux;* l'abbé *de Mareil; G. Cordetz* (d'Étampes); *Robeton; Tissier;* D. Schoustre (c'est sans doute le nom *francisé* du D. G. C. Schuster nommé précédemment); *Beauveau; S. Piiart; Bonenfant de Preval; L. Gobert d'Escouis;* l'abbé *de Valmignon; J. B. Dantoine*, l'aîné, avocat à Lyon; *du Cloneuf; du Beaumois;* frère *Fourmy*, de Beaugé en Anjou.

Enfin le *Menagiana*, page 232 du Ier vol., cite un sonnet curieux de 1683 sur les rimes suivantes : *Bourgogne, Philisbourg, Gascogne, Fribourg, Pologne, Luxembourg, Pologne, Strasbourg, Sienne, Vienne, Anvers, Bonne, Narbonne, Nevers.* — Ne quittons point ce *Menagiana* sans mentionner un sonnet-épitaphe ridicule, composé en 1589 par *Joseph Grignette* (t. Ier), et une autre épitaphe, en sonnet irrégulier, faite par *Jacques des Alleux*, s^r^ de la Cusche (t. IV). Ce dernier poëte écrivait au XVIe siècle ou au commencement du XVIIe. C'est un inconnu.

Neuf sonnets, dont quatre en bouts rimés. Un d'eux avait paru en 1682 dans *le Mercure galant* sous le nom de Girault le jeune. — C'est donc le même poëte, que les bibliographes ont oublié.

Cela dit, n'oublions point que Guillaume Colletet, à tort ou à raison, s'attribue l'invention des bouts-rimés dès 1625; à cette époque il en avait composé et fait remplir par trois de ses amis.

Les sonnets-énigmes ont eu leur tour: l'abbé Bordelon (*Diversitez curieuses*, Paris, 1697, in-12, et Amsterdam, 1599, cite le suivant sur la lettre R :

Je suis en liberté sans sortir de prison,
Je suis au desespoir sans quitter l'esperance;
Quoique dans le peril, je suis en assurance,
Je parois à l'armée et suis en garnison.

J'ay part sans lâcheté, mesme à la trahison,
Je sers à la richesse autant qu'à la souffrance.
Je préside à la rime ainsi qu'à la raison,
Et, derniere en faveur, je suis seconde en France.

Comme il n'est rien de grand ny de rare sans moy,
Je suis dedans la cour et dans l'esprit du roy,
Et c'est à moy qu'il rit, qu'il s'entretient, qu'il s'ouvre.

J'assiste à son coucher, j'assiste à son réveil;
Il me souffre à Versailles, à Saint-Germain, au Louvre,
Mais me laisse à la porte en entrant au conseil.

Nous puisons à la même source un exemple assez curieux et bizarre des sonnets par écho.

De l'Auguste Louis, celebrez les trophées,... *fées.*
Tracez, Filles des Bois, dessus ses Lauriers verds... *vers.*
Comme il est pour se voir dans le ciel couronné,... *né,*
Dressez à ce Heros que l'Univers contemple. . *temple.*

L'on peut bien de Cesar ce qu'on en fait accroire... *croire.*
Mais la gloire en hyver suivoit-elle ses pas?... *Pas.*

Auprés du GRAND LOUIS auroit-il du renom?... *Non.*
Le vit-on comme lui juste, vaillant, affable?... *Fable.*

Ce que l'antiquité, qui chez vous a credit,... *dit*
Des plus fameux Guerriers est une bagatelle... *telle,*
Qu'ils auroient tous perdu devant ce grand Vainqueur... *cœur.*

Voyons-le qui jamais dans son sein vigilant... *lent,*
Toûjours pour entasser merveille sur merveille... *veille.*
Qui donc est au-dessus de nostre demi-Dieu?... *Dieu.*

Ce tour de force est anonyme; on en cite un autre que l'on attribuait à Pellisson; mais le *Mercure galant* le restitue à *Cheminet.*

G. Colletet n'a point décrit les sonnets à *tranches*, qui étaient pourtant connus dès le XVI[e] siècle.

M. Prosper Blanchemain a publié dans *l'Ami des livres* un sonnet de cette façon, daté de 1587.

« — On voit, dit-il, beaucoup d'exemples de cette « difficulté vaincue; mais je crois qu'il en existe peu « d'aussi complets et d'aussi bien réussis. — »

L'auteur de ce triple sonnet a trois opinions; c'est bien digne d'un poëte de ce temps-là... Chaque tranche forme un sonnet; en réunissant les deux tronçons on a un troisième sonnet, — sans signature.

Plune faut endurer	Des Bourbons la maison;
La ligue des Lorrains,	C'est l'appui de la France,
Ils tiennent en leurs mains	De l'Estat la defense,
Le fer pour nous tuer,	C'est la Religion.
Il faut donc abhorrer	Les Princes de Bourbon
Les castillans desseins	Dompterent l'insolence

De ces loups inhumains	Et la fière arrogance
Nous voulant dévorer	De leur ambition.
Qui est plus proche aux rois	Que la Maison de Guise,
Qu'un prince Navarrois	Ne pille plus l'Eglise,
Contre l'usurpateur	Le Ciel est irrité,
La noblesse se plainct	D'un si cruel ravage,
Voyant un cœur menteur	Qui d'un titre emprunté,
Sous un prétexte feint,	Commet ardente rage.

André Mage de Fiefmelin, que nous allons retrouver, a composé une pièce identique.

Étienne Tabourot, sieur des Accords, cite un tour de force pareil, à l'occasion du procès qui, du temps de Henri IV, s'éleva entre les Jésuites et l'Université. Le sonnet de Tabourot, coupé par le milieu, forme deux sonnets distincts, qui sont d'une grande violence contre les Jésuites; les deux tronçons de ce serpent n'ont plus de venin quand on les réunit; ils font alors l'éloge le plus complet des Pères de la compagnie de Jésus. Ce n'est pas une œuvre *pour* ou *contre*, mais *sur* les Jésuites. Cependant, méfions-nous de ce sonnet à double face.

Le recueil des *Mvses ralliées* (1599) nous offre un exemple encore plus frappant de cette difficulté vaincue dans un sonnet de Laugier de Porchères — *Vœux pour sa Maiesté* — divisé en quatre; le quatrième sonnet a seul des rimes, qui servent au cinquième, formé par la réunion des autres; il a été réimprimé sans nom d'auteur, en 1618, dans le *Parnasse des plus excellens poëtes de ce temps*, mais il n'y est partagé qu'en deux.

Terminons notre esquisse par d'autres singularités. Sans doute il faut rapporter au commencement du XVIIe

siècle le sonnet *Contre-Amour*, dont l'originalité rappelle Jean de Schelandre et Laugier de Porchères :

Amour sans passion, passion sans pointure,
  Pointure sans douleur, douleur sans sentiment,
  Sentiment sans vigueur, vigueur sans mouuement,
  Mouuement sans espace, espace sans mesure,
Mesure sans obiet, obiet sans portraiture,
  Portrait sans aucun trait, trait sans commencement,
  Commencement sans estre, estre sans element,
  Element sans humeur, humeur sans nourriture,
Nourriture sans vie et vie sans plaisir,
  Plaisir sans volonté, volonté sans desir,
  Desir bruslant sans feu, feu sans aucune flamme,
Flamme sans vn esprit, esprit sans la raison,
  Raison qui n'est raison qu'estant hors de saison,
  C'est ce qu'on dit qu'amour vous imprime dans l'âme.

Après cela ne serait-il point inutile d'user de ménagements pour présenter au lecteur un autre chef-d'œuvre de bizarrerie, également anonyme?

Le Temps de tous mes iours m'a demandé le compte,
  Et moy i'ay repondu : le compte veut du temps.
  A qui sans rendre compte a tant perdu de temps,
  Il faut beaucoup de temps pour rendre vn si long compte.
Le Temps m'a refusé de différer le compte,
  En disant que mon compte a refusé le Temps,
  Et que n'ayant pas fait mon compte dans le temps,
  Ie veux en vain du temps pour bien rendre mon compte,
O Dieu ! quel compte peut nombrer un si long temps,
  Et quel temps peut suffire à faire un si long compte !
  Ie n'ay tenu nul compte et négligé le temps.

Or, plus pressé du temps, plus oppressé du compte,
Ie meurs et ne saurois rendre compte du temps,
Puisque le temps perdu ne peut entrer en compte.

Un sonnet sur les mêmes rimes que le précédent, composé par un Poitevin, a paru sous ce titre : *L'Hypocrite*, dans le *Mercure galant* du mois d'octobre 1677, avec de nombreuses variantes. Où est l'original? où est la copie ? Qui le sait ?

5

VI

DES ACADÉMIES PROTECTRICES DU SONNET

Ces académies ne couronnaient pas encore le sonnet lorsque J. du Bellay s'exprimait en ces termes :

« Laisse toutes ces vieilles poésies Françoises aux « Jeux Floraux et au Puy de Rouan : comme Rondeaux, « Ballades, Virelais, Chans Royaux, Chansons et au- « tres telles espiceries, qui corrompent le goust de nos- « tre langue et ne servent sinon à porter tesmoignage « de nostre ignorance. » — Après avoir fait une exception en faveur de l'Ode et de l'Élégie, l'auteur de *La Defense et Illustration de la Langue Françoise* s'écriait : — « *Sonne-moy ces beaux sonnets non moins docte que plai-* « *sante invention italienne!* » — Terminons donc cette histoire par un aperçu des honneurs que plusieurs académies de province ont décernés à notre poëme. Une des plus anciennes est de l'an 1324. A cette époque fut fondé à Toulouse le collége du *Gay-Sçavoir* ou de la *Gaye-Science*; vers 1500, Clémence Isaure lui substitua, dit-on, le gracieux titre de *Jeux floraux*, et Louis le Grand érigea cette société littéraire en académie, en 1694. Les *Jeux floraux* couronnent le Sonnet seulement

depuis le XVIIIe siècle. Voici comment Poitevin Peitavi en parle dans le tome II des *Mémoires pour servir à l'histoire des Jeux floraux. Toulouse*, 1815.

« — *Gabriel Vendanges de Malepeyre*, conseiller au « Présidial de Toulouse, mourut en 1702... C'était un « homme religieux, qui avait une dévotion particulière « à la Vierge et qui lui consacra tous ses travaux poé- « tiques. Une tradition nous apprend que, depuis sa « première jeunesse, il n'avait passé aucun jour sans « s'exercer à célébrer, en vers, les vertus ou les gran- « deurs de Marie. On a été jusqu'à dire qu'*il avait com- « posé, en son honneur, autant de sonnets qu'il y a de « jours dans l'année, et qu'un de ces sonnets trouvait cha- « que jour sa place dans ses exercices de piété.* — ».....

Arrêtons-nous ici pour constater que M. Vésy, bibliothécaire de Rodez, a bien voulu nous signaler le *Psautier de Notre-Dame*, en 150 *sonnets*, par M. de *Malapeira*, in-12, vers 1702.

« M. de Malepeyre, continue Poitevin-Peitavi, pro- « posa à l'Académie (dont il faisait partie) la fondation « d'une nouvelle fleur, d'un lis d'argent, qui serait « donné au meilleur *sonnet composé en l'honneur de la « Vierge*. L'Académie nomma des commissaires pour « régler les conditions de la fondation, qui fut annon- « cée dans le programme de 1702. M. de Malepeyre « mourut cette année même, sans avoir pu connaître le « résultat du premier concours. Ses héritiers refusèrent « de faire les fonds pour l'achat du lis d'argent, et « pendant trente-sept ans il n'en fut plus question. « Mais en 1739, M. de Malepeyre le fils eut quelques « scrupules sur l'inexécution de la volonté de son père

« et offrit de réparer ses torts. Le prix du sonnet, an-
« noncé en 1739, fut adjugé en 1740, et, depuis, sans
« interruption (1). »

L'hymne à la Vierge fut parfois substitué au sonnet, et le sonnet lui-même, hâtons-nous de le dire, éprouva quelques interruptions, comme nous le verrons par la liste qui suit :

1740. L'abbé *Portes*, chanoine de Laon, a remporté le prix. Un autre sonnet qui a concouru est de Mme *L'Évesque*.

1741. Sonnet qui a remporté le prix.

1742. Deux sonnets insérés dans le recueil.

1743. L'abbé *Lasmartres* remporte le prix de l'année et le prix réservé, deux autres sonnets insérés.

1745. Deux sonnets insérés.

1746. L'abbé *Peyrot-Mathevon*, prêtre prébendé de l'église Saint-Sernin de Toulouse, remporte le prix ; — quatre autres sonnets insérés ; l'avant-dernier est de M. *Pelarrey*, de Bourisp.

1747. Le même abbé Peyrot-Mathevon remporte le prix ; deux autres sonnets insérés.

(1) On lit dans le *Mercure Galant* (mai 1685), à l'occasion des *Jeux floraux :* « ... On enferme dans une grande Sale tous ceux qui aspirent aux Prix, et chacun y travaille en particulier à ce qu'on appelle l'Essay. C'est un Sonnet qu'ils font sur un Vers qui leur est donné, et par lequel ils sont obligez de le finir. La derniere fois qu'on distribua les Prix, voici le vers que l'on donna pour l'Essay :

Quiconque espere en Dieu n'est jamais confondu. »

Le *Mercure Galant* cite ensuite les sonnets de M. *Brouilhet du Rocq*, qui remporta l'Églantine, de M. *de Raymond*, qui obtint le Souci, et de M. *d'Abbatia*, qui eut la Violette. Il n'y avait point alors de fleur spéciale pour le Sonnet : il ne s'agissait donc que d'une contre-épreuve.

1748. Trois sonnets insérés.

1749. M. Pelarrey, de Bourisp (vallée d'Aure), remporte le prix; deux autres sonnets insérés : le premier est de M. *Pintrel* fils, de Perpignan, le deuxième du même M. Pelarrey.

1750. M. Pelarrey, avocat au Parlement, remporte encore le prix; deux autres sonnets insérés.

1751. M. *Daram*, de Toulouse, remporte le prix; deux autres sonnets insérés.

1761. M. *Jamme*, étudiant en droit à Toulouse, *chevalier ès-loix*, remporte le prix; un sonnet inséré.

1762. Le R. P. *Nicolo*, de la Doctrine chrétienne, remporte le prix.

1763. Trois sonnets insérés.

1764. Trois sonnets insérés.

1765. Quatre sonnets insérés.

1766. Un sonnet inséré.

1767. L'abbé *de Souvignargues* remporte le prix.

1768. Sonnet inséré.

1771. Sonnet anonyme qui a remporté le prix.

1776. Sonnet anonyme qui a remporté le prix; sonnet anonyme qui obtient le prix réservé.

1777. M. *Balar de Galin*, procureur du Roi en la prévôté de Toulouse, remporte le prix.

1780. La Csse *d'Esparbès* remporte le prix.

1781. Sonnet inséré.

1784. M. *Dalles*, étudiant en droit, remporte le prix.

1785. M. *Perié*, Écuyer, remporte le prix; un sonnet anonyme obtient le prix réservé.

1786. Sonnet de M. Daram père, du Musée de Toulouse, inséré dans le Recueil.

1787. M. Daram père, Écuyer, remporte le prix; sonnet de l'abbé Jamme inséré dans le Recueil.

1788. Sonnet du même abbé Jamme, inséré dans le Re-

cueil; autre sonnet lu dans la séance publique de l'Académie des *Jeux floraux*, par M. Daram.

1791 à 1806. Le concours poétique des *Jeux floraux* est supprimé.

1807. M. *Charmant*, professeur de belles-lettres à Liége, département de l'Ourthe, remporte le prix,

1816. M. *Marie-Joseph Dalles*, imprimeur-libraire à Toulouse, remporte le prix.

1838. Sonnet imprimé de *M. Désiré Monnier*, de Lons-le-Saunier.

1841. M. *Alexandre-Emile Lefranc*, de Mantes (Seine-et-Oise), remporte le prix.

1843. M. *Henri Rocher*, de Lavaur (Tarn), a concouru pour le prix; son sonnet est imprimé.

1844. Sonnet imprimé.

1845. Sonnet imprimé, de M. Evariste Boulay-Paty.

1849. Sonnet imprimé, de M. Prosper Blanchemain, avocat à Paris.

1854. Sonnet imprimé, de M. *de Vasson*, du Blanc (Indre), depuis président du tribunal de Napoléon-Vendée.

1855. M. Boulay-Paty remporte le prix; M. *Henri de Rochefort*, de Paris (que l'on dit auteur d'autres sonnets à la Vierge), et M. Émile la Bretonnière, de La Rochelle, ont concouru pour le prix, le premier avec un seul sonnet remarquable, le deuxième avec un poëme de cinq sonnets, intitulé : *Le Poëte et le Rossignol*.—Un concurrent qui ne fut pas nommé dans le compte-rendu des Jeux floraux de cette année-là, fit une circulaire en quatre pages in-8, signée : *Thom. la fleur des amis de Toulouse*. Il y cite un de ses sonnets en déclarant que le dernier vers seul devait remporter le prix. Il s'agit, dit-on, de M. *Thomassy*, de Montpellier.

1856. Sonnet imprimé, de M. *Lamourdedieu*, de Clairac.

1857. Sonnet anonyme inséré.

1859. Sonnet inséré.

1860. Sonnet mentionné, mais non inséré, de M. *Charles Butez*, de Paris.

1861. *Soir et Matin*, poëme en trois sonnets, inséré. (L'auteur est M. *Mattei*, écolier à Villefranche.)

1863. M. Delphis de la Cour obtient le prix réservé; M. Georges Garnier a concouru pour ce prix; sonnet imprimé de M. *Paul Ducos*, fils de M. Florentin Ducos, doyen de l'Académie des *Jeux floraux*.

1864. M. Georges Garnier obtient le prix réservé.

1865. Deux sonnets insérés de Mlle *Marie Fons*.

1866. Sonnet inséré de Mlle Marie Fons.

1867. Deux sonnets anonymes insérés.

1868. M. *Louis Satre*, de Saint-Chamond, obtient un lis réservé; sonnet de M. *Ruzy*, et *Sonnets élégiaques*, de M. H. Viault, insérés.

N'abandonnons point la cité de Toulouse sans faire mention d'une autre association littéraire, connue autrefois sous le titre de *Société des Lanternistes*, et que nous signale M. Georges Garnier. Fondée vers la fin du XVIIe siècle, elle tirait son nom des *lanternes* que portaient ses membres pour se rendre aux réunions, qui avaient toujours lieu la nuit. Elle proposa pendant longtemps des bouts-rimés d'un sonnet en l'honneur du roi. Mlle *Marie-Jeanne L'Héritier de Villandon* (1664-1734, née et morte à Paris), fille de Nicolas L'Héritier, seigneur de Villandon et de Nouvellon (écrivain de talent), fut le premier membre que reçut la nouvelle société. Le Père *Commire*, proto-lauréat, obtint la médaille d'argent, qui était le prix annuel du sonnet. Mlle L'Héritier eut le même bonheur en 1695, pour un sonnet *au Roy*, que l'on trouve avec quinze autres sonnets également

dans ses *Œuvres mêlées*. Paris, 1696, in-12; ses compositions littéraires parurent ensuite sous ce titre : *Bigarrures ingénieuses, ou Recueil de diverses Pièces galantes, en prose et en vers*, 1696, petit in-12. On y rencontre un dix-septième sonnet, non en bouts-rimés, qui remporta le prix au Palinod de Caen, 1692. Ce même recueil parut en Hollande (à la Sphère), en 1696, pet. in-12. Enfin, on attribue à Mlle L'Héritier l'ouvrage singulier qui suit : *L'Érudition enjouée, ou Nouvelles sçavantes, satyriques et galantes*... Paris, 1703, 3 tomes en 1 vol. in-12. — Les autres lauréats des *Lanternistes*, que nous avons recueillis dans le *Mercure Galant*, sont : 1694, le chev. *Dupont*, major d'infanterie en Danemark; 1696, Mlle *de Nouvellon*, sœur cadette de Mlle L'Héritier; 1700, l'abbé *de Poissy*; 1701, le P. *Courtier*, prof. à Toulouse; 1704, *Barrère* l'aîné, médecin à Toulouse.

Passons maintenant aux *Puys* ou *Palinods* : un *Puy*, dans le moyen âge, était un lieu élevé (*podium*); comme effectivement les juges des concours poétiques siégeaient autrefois sur des hauteurs, on donna dans la suite le nom de Puy à ces concours mêmes. Voici sur l'origine des *Palinods* (mot grec signifiant *chant réitéré*, parce qu'un refrain en l'honneur de la Vierge terminait chaque pièce) un passage extrait du *Manuel du Bibliophile normand, par M. Ed. Frère*. 2 vol. in-8o, Rouen, 1860 :

La Fête de la Conception de N.-D., appelée aussi Fête aux Normands, remonte à Herbert (ou Helsin), abbé de Ramèze, envoyé de Guillaume le Conquérant, en 1070, pour négocier la paix avec le roy de Danemark. Prêt à périr sur mer, il fit vœu, s'il échappait, de célébrer, entre les fêtes de la Sainte-Vierge, celle de la Conception. Cette solennité donna

naissance à la fête des Palinods de Rouen, de Caen et de Dieppe (1). En 1520, le Pape Jules II confirma cette fondation et accorda des indulgences et des priviléges aux confrères. Et 1595, le Parlement releva cette association, qui allait tomber ; elle existait encore en 1789, sous le titre d'*Académie des Palinods ;* le duc d'Harcourt en était le protecteur.

Le Puy de l'*Immaculée Conception* de Rouen fut fondé en 1466; voici un programme du concours de 1635, que nous avons rencontré dans les papiers de G. Colletet, mis à notre disposition par une rare obligeance de M. Barbier, conservateur-directeur de la *Bibl. du Louvre:*

Le Puy de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, mère de Dieu, sera ouuert à vne heure après midy et clos à cinq heures le mesme iour dimanche neufiesme de decembre en cet an mil six cent trente-cinq, au couuent des Carmes, à Rouen. Le Prince prie tous poëtes de composer, apporter, ou enuoyer audit Puy chants royaux, Ballades, stances, odes et sonnets en vers françois et Epigrammes *latins à* l'honneur de la sacrée Conception. — Au meilleur chant royal, contenant cinq bastons d'vnze lignes, de dix à vnze sillabes chacune, à cinq couleurs diuerses et mariées ; sans redites, et à tel palinod qu'il plaira au poëte, pourueu que la ligne palinodiale soit de lisiere feminine, et que les cinq premieres lignes de chacun baston soyent closes en sens parfait, et les deux suiuantes si faire se peut : sera donné la palme de la fondation de M. de la Roque, abbé de Noë, conseiller au parlement. Au meilleur d'apres, sera donné le lys, de la fondation dudit sieur de la Roque. A la meilleure Ballade de huit à neuf lignes de

(1) D'après ce que nous écrit M. A. Morin, bibliothécaire, le Palinod de Dieppe, fondé en 1320, n'existait probablement plus à l'époque du bombardement de 1694; il ne couronna point le sonnet.

huit sillabes, en trois bastons, auec ligne palinodiale, sera donné la rose. — A la meilleure stance, consistant en six quatrains de rithme croissan*te* et mar*iée* semblable l'une à l'autre, et portant sans aucune redite vn sens parfait, chacune en soy-même, auec enrichissement de sentences, pointes et rencontres de douze à treize sillabes, sera donné la tour, de la fondation de monsieur le premier president Groulart. Et à la meilleure d'apres, le soleil, de la fondation de monsieur de Torcy. — A l'ode plus parfaite de six bastons, chacun contenant neuf lignes de sept à huit sillabes, le miroir d'argent, de la fondation de monsieur Hallé, archidiacre. — Au meilleur sonnet de quatorze lignes, de douze à treize sillabes, à cinq couleurs diuisées, dont les deux premiers quatrains soient clos en sens parfait et les six dernieres lignes closes pareillement en chaque troisiesme, sera donné vn anneau d'or, de la fondation de monsieur le Pigny, archidiacre. — *Au* plus *parfait* Epigramme la*tin* de vingt-cinq ou trente vers heroïques du plus, dont l'allusion n'excedera les deux derniers, sera donné vn chapeau de laurier, de la fondation de monsieur de *Breteuille,* official de Rouen ; au meilleur d'apres, vne estoile. — A la meilleure ode latine pareille à celle d'*Orace* qui commence : *Delicta majorum immeritus lues*, la Ruche d'argent, auec mouches à miel, de la fondation de Monseigneur l'Illustrissime archeuesque de Rouen (Fr. de Harlay), lequel seigneur, pour rendre le Puy de la Vierge plus illustre, donne deux nouuaux prix pour l'hymne françois ou poëme heroïque, sçavoir : au meilleur hymne qui ne contiendra moins de quatre uingts vers, ny plus de cent, de douze à treize sillabes, dont l'inuocation n'excedera le nombre de six ou huit vers, et la reduction ou allusion, de quatre ou de six, vn Apollon d'argent de la valeur de cent liures. — Au meilleur d'apres, pour le debatu, vn prix de quarante liures. — Et seront les dits ouurages bien escrits et orthographiés. Et defent le dit prince à tous poëtes d'apporter sur ledit Puy aucune composition des-

honneste, inuectiue ou diffamatoire, à peine d'interdiction du Puy et autres chatiments au cas appartenants.

Marin le Pigny, 1554-1633, qui fonda le prix du sonnet en 1612, fut alors prince du Palinod de Rouen; il était docteur en théologie et en médecine.

Liste des Lauréats du Sonnet depuis sa fondation.

PALINOD DE ROUEN.

1612. *Nicolas Guillebert.*
1613. *Chassebros.*
1614. *Jean-Jacques Tanquerel.*
1615. *Le Metel d'Ouville (Ant.)*, auteur de pièces de théâtre et de contes immoraux.
1617. *Isaac Grisel*, de Rouen.
1618. *Jean le Prevost.* (Il faut le distinguer de Jean Prevost, mort en 1612.)
1619. *Guillaume Canu.*
1620. *J.-Bapt. Tanquerel.*
1621. Jean le Prevost.
1622. Le même.
1623. *Henri Canu*, sieur de Bailleul.
1624. *David du Petit-Val.* (Sonnet italien qui fit plaisir au Prince du Palinod, François de Harlay, et qui a été traduit en vers latins par J. André Guiot, 1739-1807, auteur des *Trois Siècles palinodiques*, ms. de la *Bibl. de Caen*, d'où M. Trebutien a bien voulu extraire pour nous la présente liste. Une autre traduction a été faite en sonnet français par *Louis Midy du Chauvin*, de Rouen, ancien officier, résidant à Caen et auteur de poésies françaises et latines couronnées au Puy de cette dernière ville, de 1762 à 1781.)

1625. David du Petit-Val, imprimeur, fils du célèbre Raphaël du Petit-Val, de Rouen.

1626. Le même.

1627. *Nicolas Beaumaistre.*

1629. Le même.

1630. *Jean Guerente.*

1631. Nic. Beaumaistre.

1632. *De Richelonde.*

1634. *Inger*, bailly de Louviers.

1635. Le même.

1636. *J. Goujon.*

1638. Antoine Corneille.

1639. Le même.

1640. *Louis Thirel.*

1641. Rault, de Rouen.

(Voir plus haut les bouts-rimés de 1683, et plus loin les lauréats de Caen.)

1642. Le même.

1643. *Des Rives.*

1644. *De Fleurival.*

1645. *De Flécelles*, chan. Rég.

1646. *Jean Picot.*

1647. *Brière.*

1648. *Desmarets.* (Voir les lauréats de Caen.)

1649. De Tierceville.

1650. *Pierre Hébert.*

1651. *Le Signerre.*

1652. L. S. (Le même?)

1653. Mlle *d'Argences.*

1659. Mlle *Canu.*

1669. Mauduit, Oratorien.

1670. *De Beauquesne.*

1671. *Bernard de Fontenelle.* (Voir plus loin sa notice.)

1672. *D. B.*

1673. *Charles Baron, sieur de Thibouville*, né en 1655, à Rouen; il n'avait alors que dix-huit ans à peine. Il composa des madrigaux, des épigrammes et un poëme : *l'Art d'aimer*.

1674. *La Ferrière-Courcoul*.

1675. *Thorel*, avocat.

1678. *Coudray*. En 1677, du Coudray, curé de P., avait eu le prix du sonnet à Caen. Est-ce le même?

1682. *De Saintz*.

1691. *Jean*, de Caen.

1692. *Le Mennecier; Théoduse de Saint-François*, carme; sonnet honoraire.

1693. *Barasin*, de Rouen.

1698. *De la Girardière*, de Caen.

1699. *De la Prairie-Cairon*, prof. de mathém., à Caen.

1700. *Oursel*, de Rouen. (*Les Beautez de la Normandie, ou l'Origine de la ville de Rouen, par J. Oursel. Rouen*, 1700, in-12. — *Abrégé de l'histoire ecclésiastique, civile et politique de la ville de Rouen, par Fr. Oursel*, 1759, *in-12*.)

1705. *J. Ch. Couvrigny*.

1708. *Le Sueur*, prêtre, de Caen.

1712. *Jacques Crevel*, avocat et professeur de droit français, à Caen.

1716. *Henri Richer*, avocat.

1727. *Gouget de Harcourt*, licencié en droit.

Voici, d'après M. Trebutien, des renseignements précieux sur le Palinod de Caen. Ce concours poétique, fondé en 1527, dura peu de temps, sans qu'on puisse connaître la cause de son intèrruption en consultant les actes de l'Université :

Pour le fonder à perpétuité, Étienne du Val de Mondrainville, qui avait acquis de grands biens dans le commerce, donna, le 6 mars 1557, vingt-deux livres de rentes à

l'Université. Quant aux prix, le contrat en fixe huit (*au meilleur sonnet, l'étoile, rédimable par quatorze sols*)... Depuis 1557 jusqu'à l'année 1614, la valeur de l'argent avait doublé et le blé quadruplé. Alors la rente donnée par le seigneur de Mondraiville se trouva insuffisante, et l'Université ne pouvant remplir les closes du contrat fait avec lui, le Palinod se trouva supprimé de fait et de droit. Mais le 11 novembre 1624, Jacques le Maistre, chanoine d'Avranches, principal du collége du Bois, et fils d'Olivier le Maistre, écuyer, sieur de Savigny, vicomté de Coutances, donna une rente de cent livres pour rétablir et maintenir la fondation d'Étienne du Val.

Nous avons ajouté quelques renseignements à la liste des lauréats du sonnet au Palinod de Caen, que nous tenons également de M. Trebutien. (Il n'existe peut-être pas de Recueil imprimé antérieur à 1666.)

1666. *De Bosroger*, cap. au Rég. Royal (voir A. C. de Boiroger aux bouts-rimés sur *Pan*, *Guenuche*, etc.), 1er prix; — *de Trussy*, comte *de Meilly*, lieut. col. du rég. de Normandie, 2e prix.

1667. Des Marets, de Rouen, 1er prix;—Rault, de Rouen, 2e prix. Le Recueil de cette année contient trois autres sonnets de *Guillaume Pyron*, professeur d'éloquence au collége du Bois; de *Maheult de Vaucouleurs*, médecin ordinaire du Roi, professeur en l'Université de Caen, et du sieur *de Montenay-le-Neuf*.

1668. Rault, 1er prix; — Hébert, curé de Nainville-en-Gastinois, 2e prix. (Est-ce Pierre Hébert, lauréat de Rouen, en 1650?)

1669. *Le Sueur*, chanoine, maître de la musique de la cathédrale de Rouen, 1er prix; — de Quetissens, de Caen, 2e prix.

1670. *Brouault*, 1er et 2e prix.

1671. *Dauge*, idem.

1672. Deux sonnets anonymes.

1673. *Le Chevalier*, de Rouen, 1er prix.

1674. *L. C.* (est-ce le même ?), 1er prix ; — le 2e prix est remporté par un anonyme.

1677. *Du Coudray*, curé de Palluel, 1er prix.

1678. Le R. P. Mauduit, de l'Oratoire, 1er prix ;—Dauge, sous-diacre, de Caen, 2e prix.

1682. Le Mennecier, de Saint-Lo, avocat au Parlement de Rouen, 1er prix : — *C.*, 2e prix.

1683. *De Feuguerolles*, avocat au Prés. de Caen, 1er et 2e prix.

1685. *D. F.* 1er prix ; — *Douville*, de Rouen, 2e prix.

1686. Le R. P. *Hiérothée,* capucin de Mortain, 1er prix ; — *de la Doüespe de Saint-Ouen*, 2e prix.

1688. De la Doüespe de Saint-Ouen, de Caen, 1er prix ; — *de Saint-Amator*, de Bayeux, étudiant en philosophie au collége des Arts, 2e prix.

1689. Fr. *Laurens de Saint-Ange*, Rel. carme de Caen, 1er prix ; — de la Prairie-Cairon, professeur de mathématiques, à Caen, 2e prix.

1690. *Hébert de Précourt*, avocat en Vicomté, à Caen, 1er prix.

1691. Le même, 1er prix ; — Jean, professeur au collége des Arts, 2e prix. Ce sonnet a remporté l'anneau d'or à Rouen, et à Caen la Branche de Laurier.

1692. *Gonfrey*, professeur aux Droits, en l'Université de Caen, 1er prix ; — Mlle l'Héritier de Villandon, de Paris, 2e prix.

1693. *Louvet*, prêtre de Saint-Sauveur de Caen, 1er et 2e prix.

1695. *Dauchin*, lieut. des maréchaux de France, 1er prix ; — Guil. Pyron, de Caen, 2e prix.

1696. Le Mennecier, de Saint-Lo, 1er prix ; *de la Porte*, de Caen, 2e prix.

1697. De la Prairie-Cairon, 1er prix ; — de la Porte, de Caen, 2e prix.

1698. Le même de la Porte, 1er prix ;—Hébert, de Caen, 2e prix.

1699. De la Prairie-Cairon (sonnet couronné aussi à Rouen), 1er prix ; — *Mauduit*, de Vire, 2e prix.

1700. *De Beaumont-Morfouasse* (sic), de Rennes, 1er prix.

1702. De Beaumont-Marf*ouace* (sic), 1er prix.—*Asselin*, étudiant au collége de Harcourt, à Paris, 2e prix.

1703. *Le Prestre*, acolyte, de Conches, 1er prix ,—*P. Hauvel*, de Lisieux, étudiant en Théologie à Caen, 2e prix.

1704. *Le Boucher de la Pallière*, avocat à Caen, 1er prix ;—*N. Godey*, étudiant en Théologie, 2e prix.

1705. P. Hauvel, de Lisieux.

1706. *Collet de Lisley*, diacre de Caen. 1er prix ; —*Le Fournier*, acolyte, maître aux Arts, à Caen, 2e prix.

1707. Asselin, de Vire, 1er prix ; — 2e prix à un anonyme.

1708. 1er prix à un anonyme. — Collet de Lisley, prêtre, de Caen, 2e prix.

1709. *De Caux*, 1er prix ; — *Durand*, 2e prix.

1711. Il n'y a pas eu de sonnets couronnés en 1710 ; en 1711, les sonnets couronnés sont sans nom d'auteur, on le comprend : le premier est précisément le sonnet de Fontenelle, *sur l'Œil*, qui avait remporté le prix à Rouen (1671). C'est un évident plagiat.

1712. Sonnets encore anonymes.

1714. Gouget de Harcourt.

1715. *Le Bedel*, ecclésiastique de Saint-Lo, 1er prix

1716. Gouget de Harcourt.

1717. *Philippe Gilbert*, Bénédictin, de Caen.

1718. *Bouquet*, étudiant en l'Université de Caen.

1719. *Charles Heurtauld*, de Caen.

1720. Anonyme.

1722. Le R. P. *Michel Le Febvre*, capucin, de Caen.

1723. *Buot*, régent de quatrième au collége épiscopal de Lisieux, 1er prix; — Gouget de Harcourt, 2e prix.

1724. *Hardouin*, maître à danser de Paris et demeurant à à Caen.

1725. *Élie*, étudiant en Logique.

1726. Hardouin.

1727. Gouget de Harcourt, sonnet couronné aussi à Rouen.

1728. Élie, diacre *d'auprès de Saint-Lo.*

1731. *De la Londe*, de Caen.

1734. Deux sonnets anonymes.

1738. *Énée*, professeur au collége du Bois, 1er prix. — *Rossignol*, 2e prix.

1746. *Morin*, étudiant en droit en l'Université de Caen, 1er prix.

1747. *Saint-Martin*, écolier de physique au collége du Bois, 1er prix.

1749. *Langlois*, prêtre, de Caen.

1750. Anonyme, 1er prix; — *du Bois*, clerc, de Lisieux, 2e prix.

1759, 1760 et 1761. *P. de Cussy*, diacre,

1768. *Boisard*, de l'Académie de Caen, 1er et 2e prix. Ce poëte, 1744-1833, est auteur d'un millier de fables.

1771. *Poulain-Delaunay*, bachelier en théologie, double sonnet.

1774. *Daubert*, de Caen, 1er et 2e prix.

1776. Louis Midy du Chauvin, ancien officier, résidant à Caen, 1er prix.

1777. ***, le prix des deux sonnets, et 2e prix réservé en 1773.

1778. Dom *Mauger*, religieux de l'Abbaye royale de Saint-Étienne de Caen, 1er prix ; — *Picquot*, de Caen, 2e prix.

1781. Daubert, de Caen, 1[er] prix; — *Le Cavalier*, docteur ès-lois et avocat à Caen, 2[e] prix.

1790. *Benj. Lentaigne*, 1[er] prix. (L'auteur fit imprimer son sonnet; Caen, 1790.)

Un jury spécial avait à juger les compositions envoyées au Palinod de Caen pour les années 1792 et 1793; on voit par le procès-verbal de deux séances que deux sonnets se faisaient remarquer *par la noblesse des images, la grandeur des pensées et l'exactitude de la versification. L'un, intitulé : L'Arche de Noé, ou le Déluge universel, a remporté le premier prix de cette année; l'auteur est invité à lire la pièce avec ses variantes, qui ont paru aux commissaires beaucoup préférables au texte original. L'autre sonnet, intitulé : Palémon, ou le Sommeil du Juste, laisse au milieu des beautés qu'il présente, remarquer quelques défauts qui n'ont permis aux juges de lui accorder que les honneurs de la lecture. Le second prix de cette année restera réservé pour la distribution de* 1793.

Terminons par les Jeux floraux de Rodez, dans le Rouergue; une partie du testament de Jean de Tullier, seigneur de La Roquette, président-trésorier de France, à Montauban, nous fait connaître leur origine peu ancienne (18 mars 1675) :

Je veux aussi, pour animer la jeunesse aux lettres et à la vertu, instituer des Jeux floraux, et legue 100 liv. de rente pour distribuer 3 fleurs d'argent à ceux qui auront mieux reussy en poesie latine, françoise et vulgaire; à sçavoir : une branche de palme qui est dans mes armoiries; la marguerite en faveur de Marguerite de Maynard, ma defunte femme, et l'œillet, pour l'honneur d'Isabeau de Senneterre, ma tres-aimée femme, de valeur de 25 liv., ayant mes armoiries au bas.

Le theme de la composition sera baillé à la feste Saint-Jean de chaque année par Mr l'evesque, s'il luy plait en prendre la peine; et les compositions jugées par luy ou son vicaire general, deux des Mrs du Présidial, deux des officiers de l'election, deux avocats, deux consuls, et les chefs des Reverends Peres Jesuites, que j'aurois dû nommer les premiers : lesquels donneront leur jugement le jour apres Notre-Dame d'Août; et apres la distribution faite des fleurs, ceux qui les auront eues feront le tour de ville avec violons et hautbois...

C'est à M. Ad. de Séguret, ancien magistrat, poëte distingué, que nous sommes redevables de ce document curieux et naïf. Rien n'indique dans les rares procès-verbaux existants et dans les sept ou huit recueils imprimés des Jeux floraux de Rodez, que le sonnet y fut couronné. Mais nous constaterons cependant que l'abbé *Peyrot,* prieur de Pradinas, vivant dans le XVIIIe siècle, y remporta deux prix pour deux sonnets. Il s'agit évidemment de Rodez, puisque le nom du prieur de Pradinas n'est point dans la liste des lauréats de Toulouse, où l'on voit un abbé Peyrot-Mathevon, prébendé de l'église de Saint-Sernin de Toulouse, avec lequel il ne faut pas le confondre.

NOTE PRÉLIMINAIRE

Il a paru convenable d'observer l'ordre chronologique pour les sonnettistes et les ouvrages anonymes suivants; cette tâche ne laissait pas que d'être ingrate et parfois impossible. G. Colletet ne tint guère compte que de la date des livres, ou plutôt de celle de la mort des poëtes dont il écrivit l'histoire; un autre point de départ est préférable : l'époque de la naissance est plus rationnelle, beaucoup d'auteurs s'étant dès leur jeunesse adonnés à la littérature. Mais comme des écrivains, cependant, n'ont consacré à la poésie que leurs dernières années, — et plusieurs nous sont à peu près inconnus, — notre classification n'est pas exempte d'arbitraire. Confessons encore un défaut : nous avons passé rapidement sur les sonnettistes célèbres, ne détaillant pas leurs œuvres, parce qu'elles sont indiquées partout. Les délaissés, les ignorés, n'étaient-ils pas plus dignes de solliciter notre sympathie et d'attirer notre attention spéciale ?

Il nous a semblé bon également d'atteindre un autre but. Par les renseignements qui suivent, nos lecteurs

sauront peut-être discerner les bons catalogues de ceux qui préconisent tant de livres *rares* et *remarquables*, *grands de marge* et avec *témoins !* — Nous avons aussi pensé que les biographes tombaient dans un excès contraire : leurs arrêts sur quelques auteurs ont vraiment l'air d'être stéréotypés ; ces compilateurs sont si enclins à traiter de médiocres la plupart des poëtes !

Encore un mot. Si certains lecteurs ne manquent pas de dire que nous avons recherché avec trop de soin des noms de sonnettistes inconnus ou justement oubliés, d'autres seront heureux de signaler des omissions assurément faites à notre insu. Quant aux sonnets que nous reproduisons, nous avons exactement copié les originaux, autant que possible ; on sait que l'orthographe varia fréquemment aux XVIe et XVIIe siècles.



SONNETTISTES FRANÇAIS ANCIENS

1529 — 1800

(Plusieurs sonnettistes anciens ayant leur notice dans notre *Monographie du Sonnet*, ne seront pas mentionnés dans cette deuxième partie. Voir la Table.)

Étienne Pasquier, dans ses *Recherches sur la France*, édition de 1665, dit que Mellin « produisoit de petites fleurs et « non des fruicts d'aucune durée. C'estoient des mignardises « qui couroient de fois à autres par les mains des Courtisans et « Dames de la Cour, ce qui luy estoit vne grande prudence, « parce qu'après sa mort on fit imprimer vn recueil de ses « œuvres, qui mourut presque aussi tost qu'il vit le iour. » Pasquier se trompait, même pour l'histoire de ses contemporains : on sait que les *Œuvres de Mellin de Saingelais* parurent du vivant de leur auteur, en 1547, à Lyon, pet. in-8°. Cette édition est restée fort longtemps inconnue ; Brunet en cite un seul exemplaire qui fut acheté 1,600 fr., par M. Double, à la vente Solar, et revendu 2,505 fr. à celle de M. Double, en 1863. — MELLIN DE SAINT-GELAIS, traducteur de la *Sophonisbe* du Trissin, pièce qui fut représentée à Blois, en

1559, avait déjà publié : *Advertissement sur les iugemens d'astrologie, a une studieuse damoyselle.* Lyon, Jean de Tournes, 1546, pet. in-8° de 40 pag. — Mellin, fils naturel, ou seulement neveu d'Octavien de Saint-Gelais (poëte aussi), vit le jour, en 1491, dans la ville d'Angoulême, et passa de ce monde en l'autre l'an 1558; d'autres disent faussement en 1554. — Poëte et musicien, il prit part à toutes les fêtes de la cour. Ses *Œuvres poëtiques* furent de nouveau imprimées à Lyon, en 1574, pet. in-8°; 1582, in-16, et à Paris, l'an 1719, pet. in-12. Colletet, dans son *Art poëtique*, parle d'une édition in-folio de 1623, que Brunet ne mentionne point. — On a cité deux sonnets de Mellin : l'un d'eux commence par ce vers :

Voyant ces monts de *veuë* ainsi lointaine.

et l'autre, plus connu, débute de la sorte :

Il n'est point tant de barques à Venise....

Saint-Gelais fut bibliothécaire du roi et abbé du Reclus. Ce ne fut qu'après sa mort, en 1572, que parut son *Histoire de Genievre*, imitation d'Arioste, complétée par Baïf.

MARGUERITE DE VALOIS, ou plutôt d'Angoulême, sœur de François Ier et reine de Navarre par son second mariage, naquit à Angoulême le 11 avril 1492, et mourut le 21 décembre 1549. Elle était fort libre dans ses ouvrages; ses poésies, recueillies par un de ses valets de chambre, Jean de La Haye, sous ce titre : MARGVERITES DE LA MARGVERITE *des Princesses, tres illustre Royne de Navarre. Suyte des Marguerites de la Marguerite des Princesses, tres illustre Royne de Navarre.* A Lyon MDXLVII, in-8°, eurent une deuxième édition augmentée en 1554.

Peut-être, sans motif suffisant, Gouget croit-il que le *Blason des cheveux*, sonnet, est une pièce apocryphe. On voit encore

dans ce livre : *Le Miroir de l'Ame Pecheresse*, qui avait paru en 1531, Alençon, pet. in-4°. On a pensé que cet ouvrage était calviniste. Il reparut à Paris, en 1533, pet. in-8°, et à Lyon, en 1549, in-16. Une autre édition in-8° est sans date, etc. Les Œuvres complètes de cette princesse ont été réimprimées à Paris, en 1852, 2 vol. in-18. — *Le Tombeau de Marguerite de Valois, Royne de Navarre.* Paris, 1551, in-12, d'autres disent pet. in-8°. C'est un recueil de poésies que Nicolas Denisot (valet de chambre du roi, né au Mans l'an 1515, mort à Paris en 1559, et connu sous le pseudonyme anagramme de Conte d'Alsinois), dédia à très-illustre Marguerite, sœur unique du roi, duchesse de Berri. Le sonnet qui accompagne cette dédicace est adressé aux auteurs des épitaphes de la reine de Navarre, par *P. G. T.* — Ensuite viennent deux sonnets anonymes, dont le premier concerne Ronsard. Un autre, par damoiselle *A. D. L.* (ANTOINETTE DE LOYNE) commence ainsi :

> Que dirois-tu, o heureuse Minerue.....

et finit de la sorte :

> Christ est mon *Tout*, sans luy ie n'estois rien.

Trois sonnets médiocres sont signés par J. MOREL, Embrunois ; le huitième est consacré à la duchesse de Vendôme, par PIERRE DES MIREURS ; le dernier est anonyme et ne vaut rien. Cet ouvrage avait d'abord paru en 1550 ; il ne contenait que les cent distiques faits par les trois sœurs Anne, Marguerite et Jeanne Seymour.

Antoinette de Loyne, que nous venons de nommer, épousa M. d'Allier, puis Jean Morel, d'Embrun, l'*alter ego* de J. du Bellay.

ANTOINE HEROET, dit de la Maison neuve, né à Paris en 1492, mourut en 1568. Le début de sa *Parfaicte amye* a qua-

torze vers à rimes plates; en séparant les quatrains et les tercets on y découvre un sonnet, ou peu s'en faut. C'est une pure fantaisie, mais voyez :

I'ay veu Amour pourtraict en diuers lieux :
L'vn le painct viel, cruel, et furieux ;
L'aultre, plus doulx, enfant, aueugle, nud :
Chascun le tient pour tel qu'il l'ha congneu
Par ses bienfaicts, ou par sa forfaicture.
Pour mieux au vray diffinir sa nature,
Fauldroit tous cœurs veoir clers et emondés,
Et les auoir premierement sondés,
Deuant qu'en faire vn iugument creable :
Car il n'est point d'affection semblable,
Veu que chascun se forge en son cerueau
Vn dieu d'amours pour luy propre et nouueau,
Et qu'il y ha, si le dire est permis,
D'aymer autant de sortes que d'amys.

Ces deux derniers vers ont une variante. Voici d'autres ouvrages du même auteur : *La Parfaite amye nouuellement composee par Ant. Heroet dict la Maison neufue, auec plusieurs autres compositions du dict autheur.* Lyon, Est. Dolet, 1542, pet. in-8°. — Deuxième édition conforme, 1543. — Autre édition. Lyon, P. de Tours, 1542.—*La Parfaicte amye, par Ant. Heroet de la Maison-neufue.* Paris. Galiot du Pré, 1544, in-16.—Voici une édition oubliée par Brunet : *La Parfaicte amye, avec plusieurs autres compositions du même autheur.* A Troyes, par Maistre Nicole. Paris, 1542. — *Opvscvles d'Amour, par Heroet, La Borderie et avtres divins poetes* (Ch. Fontaine, Paul Angier et Papillon). Lyon, Iean de Tovrnes, 1547, in-8°, 346 pp. C'est une édition nouvelle de la *Parfaicte amye.*

Jean de la Maison-neufve, du Berri, auteur d'un *Colloque*, 1558, et d'un *Adieu aux Muses*, n'a rien de commun avec Heroet et ne paraît point nous appartenir.

Nous avons longuement discouru de Clément Marot et parlé de six sonnets traduits par lui de Pétrarque et de quatre autres qui sont bien son ouvrage. Ce poëte, né à Cahors, en 1495, fut enfermé en 1525 au Châtelet, et n'en sortit que pour être bientôt forcé de fuir. D'exil en exil, il mourut dans l'indigence à Turin, l'an 1544. Sa traduction des psaumes fut mise à l'index.

Viollet-Le-Duc, dans sa *Bibliothèque poétique*, mentionne un manuscrit qui avait appartenu à Félibien, et qu'il pense être, à l'inspection de l'écriture, de la première moitié du XVIe siècle. Ce manuscrit, outre un sonnet anonyme, contient une traduction en vers de plusieurs fables d'Esope, de Babrias et d'Avienus; quelques-unes sont en sonnets; et la morale, étant à part, forme une espèce de queue au sonnet. Mais il y a dans ces sonnets des vers alexandrins, et ceux de la première moitié du XVIe siècle, nous l'avons déjà vu, sont en vers de dix syllabes.

PIERRE BOAISTUAU, Boistuau, Boystuau, Boastuau, etc., dit *Launay*, naquit à Nantes, vers 1500, et mourut en 1566, à Paris. Il fut secrétaire de Mgr de Cambray et ambassadeur ordinaire du roi *ès parties du Leuant*. On lui doit : *Quarante histoires prodigieuses*, 1561, 6 vol.; — *les Histoires tragiques*, 1568, etc., 7 vol. (trad. de *Nouvelles* de Bandello; c'est de là que Shakespeare et Voltaire ont tiré, l'un *Roméo et Juliette*, l'autre, *Artémire*); — *le Théâtre du monde*, 1584, etc., 6 vol., — Il avait publié, en 1557, Paris, Vincent Sertenas, un livre qui reparut sous ce titre : *L'Histoire de Chelidonius Tigurinus* (nom imaginaire) *sur l'Institution des Princes Chrestiens et Origines des Royaumes, traduit du latin en françoys, par Pierre Boaistuau* (sic)... En Anvers, par Iaques Monnotz, 1570, in-16. Ce volume, compulsé pour nous, par M. G. Garnier, contient quatre sonnets, dont un de l'auteur ; les trois autres sont signés de noms inconnus : FRANÇOYS DAMBRUN, gentilhomme de la maison de Mme la duchesse de Ferrare (Renée de France); O. DE BEAUREGARD, Lyonnois, et PIERRE TREDEHAN

(Angevin), secrétaire du cardinal de Meudon (du Bellay), et traducteur en vers français de *Theages ou de la Sapience, dialogue de Platon*. Lyon, 1564, in-4°.

Dinemandy est le nom d'une ancienne et honorable famille de Limoges; dans le patois de cette ville il signifie *dinematin ;* aussi ne plut-il point à un poëte de cette maison, qui se fit appeler *Auratus;* d'Aurat ou Dorat est la traduction de ce mot latin. Or, *Jean Dinemandy* signait toujours d'AURAT, mais on l'a nommé *Dorat* quand même. Peu importe, il s'agit d'un fort médiocre poëte, au moins en langue française, qui naquit à Limoges, vers 1510, selon les uns, en 1517, d'après La Croix du Maine. Ses ouvrages sont nombreux ; citons seulement un livre qui est de notre ressort : — *Neuf cantiques latins et sonnets* (français) *de la paix au Roy Charles IX*e, 1570. — D'Aurat eut le titre de *poëte royal;* on croit même que Charles IX créa cette charge pour notre compatriote. — D'après un ancien recueil contenant les portraits de plusieurs personnages célèbres de 1500 à 1620 environ, d'Aurat (sic) serait mort à Paris à quatre-vingts ans, en 1588; cette date est la plus certaine.

N'omettons point de signaler une pièce de Dorat, très-rare et non citée : — *Epitalame sur le mariage de M. Maistre Matthieu Iourdain, conseiller du Roy au parlement de Bretaigne, et de damoyselle Marie Dulac, fille de M. Maistre Ant. Dulac*, etc... *S. L. N. D.* (vers 1580); pet. in-4. — Scaliger rapporte que d'Aurat n'aurait pas fait moins de 50,000 vers. On lui attribue aussi l'invention de l'anagramme.

On présume que JACQUES DORAT, chanoine de Reims et neveu du précédent, a composé *La Nymphe remoise au roy*. A Reims, 1610, pet. in-8°. Cette pièce de vers est précédée d'un sonnet de Jacques Dorat; sept autres poésies signées I. D, que l'on croit être du même auteur, sont dans le *Recueil de plusieurs inscriptions*, publié par M. Ch. du Lys.

Le *Parnasse des poetes françois modernes*, etc., *recueilli par*

Gilles Corrozet. Paris, 1571, in-8°. GILLES CORROZET, né à Paris le 4 juillet 1510, mourut le même jour de l'an 1568; il aimait le poëte et la poésie; il rassembla beaucoup de vers qui parurent trois ans après sa mort sous le titre que nous venons d'inscrire. Il en a signé la dédicace aux poëtes français par cette devise, qui était la sienne : *Plvs qve moins*. Les pièces préliminaires (on s'obstine de nos jours à dire : *liminaires*) se font remarquer par deux sonnets : l'un, qui n'est pas trop mal, est de Gilles Corrozet; l'autre, de JACQUES MOYSSON (1), est moins bien. Plus loin viennent deux sonnets de Joachim du Bellay, et un de Renaud, Provençal. Cinq sonnets seulement dans le *Parnasse des poëtes françois* du XVIe siècle ! — Une des éditions des *Antiquitez, croniqves et singularitez de Paris*, etc. Paris, 1586, pet. in-8°, de Gilles Corrozet, contient un *sonnet par le fils de l'autheur*, GALIOT CORROZET. — La Société des bibliophiles français a publié une nouvelle édition des *Blasons domestiques, poésies de Gilles Corrozet, libraire de Paris*, 1865, très-petit in-8°. — On doit à Corrozet d'autres ouvrages, notamment la compilation suivante : — *Hecatomgraphie, c'est-à-dire les descriptions de cent figures et hystoires, contenans plusieurs appophtegmes, prouerbes, sentences et dictz, tant des anciens que des modernes*. Paris, 1541, in-8°. Les éditions de 1543 et 1548 sont sous le titre d'*Hecatongraphie*.

THOMAS SIBILET ou Sibillet, né vers 1512, à Paris, mort en 1589, était avocat au parlement. Il est connu par un *Art poetique françois*, Paris, 1548, pet. in-8° (anonyme). Paris, 1555, in-16, Lyon, 1556, in-16, Paris, 1564, id., Paris, 1573, id., et Lyon, 1576, id. Il traduisit *Iphigénie*, d'Euripide. Paris, 1550, pet. in-8°.

(1) Ce poëte, entièrement inconnu, adressa un sonnet à Nicolas Ellain. — 1561-1570.

A L'ENVIEUX.

Vers placés en tête de L'ART POÉTIQUE.

Qu'ay-ie esperé de ce tant peu d'ouurage,
Que ma plume a labouré cy-dedans ?
Honneur ? Nenny : ie suis trop ieune d'ans
Pour le gaigner, de sauoir dauantage.
Profit ? Non plus : de tout tel labourage,
Auiourd'huy sont les fruicts peu euidens.
T'enseigner ? Moins : ie sçay tes yeux ardens
Ne s'eclercir de tant vmbreux nuage.
Quoy donc ? Te plaire, entreprenant *monstrer*
Quel vouloir i'ay de voir garder les *Muses*
Entre François leur naïue *douceur;*
Et la montrant, si i'ay peu *rencontrer*
Chemin pour y venir, que tu en *vses :*
Si non que tu en montres vn plus *seur.*

Les tercets ont les rimes à la façon des Italiens : il en existe de rares exemples en France, et cela est fort heureux ; pour nous, ce ne sont plus que des vers blancs. — Voir Brunet pour les autres ouvrages du même auteur.

CHARLES FONTAINE, Parisien, 1515-1588, poëte médiocre, est connu par *les Epistres d'Ovide nouuellement mises en vers françoys. Avec les Prefaces et Annotations : le tout non parcy-devant imprimé...* Lyon, 1552, in-16. Un autre livre est intitulé : S'ENSVYVENT LES RVISSEAVX DE FONTAINE. *Œuvre contenant Epistres, Elegies, Chants diuers, Epigrammes, Odes et Estrennes pour ceste presente année* 1555... *Plus il y a vn translat du liure d'Ouide et de* 28 *Enigmes traduites par ledict Fontaine.* Lyon, 1555, pet. in-8.

Ch. Fontaine, dans le *Quintil Horatian* que l'on rencontre dans plusieurs éditions à la suite de *l'Art poëtique* de Sibilet, attaque avec assez de vivacité la *Defense de la langue françoise,*

de J. du Bellay (1). On y voit ce passage : « *Tu nous as bien induit a laisser le blanc pour le bis : les Balades, Rondeaux, Virlaiz et Chants Royaulx, pour les Sonnetz, inuention (comme tu dis) italienne.* » — Malgré sa colère, Ch. Fontaine est sans doute l'auteur d'un sonnet qui termine un *Art poétique* abrégé que l'on trouve après le *Quintil Horatian*. Ce sonnet, le seul de Ch. Fontaine, est loin d'être remarquable.

JEAN BOICEAU, sieur de la Borderie, Poitevin, est auteur du *Vol de l'aigle en France*, pet. in-8° goth. (196 fr., en 1857, à la vente Leprévost). Ce livre est sans date, mais le privilége est de 1539. Boiceau a composé aussi une *Eglogue pastorale* sur le *Vol de l'aigle*, etc. Lyon, 1539, in-16. Il a fait quelques sonnets. Brunet lui attribue un poëme en patois poitevin, qui est daté de 1555 et qui eut plusieurs éditions.

JACQUES PELLETIER, ou PELETIER, né au Mans, le 25 juillet 1517, mort en 1582, traduisit en partie Homère, Horace et Virgile; plus, douze sonnets de Pétrarque, vers pour vers, dit-il, et il s'en glorifie dans un sonnet qui les précède. Voir ses *Œuvres poetiques*. Paris, 1547, in-8°. Son *Amour des amours*, Lyon, 1555, in-8° (comme ce titre sent le XVIe siècle?) a quatre-vingt-seize sonnets; son *Art poetique*, A Lyon, 1555, in-8°, en renferme quelques autres.

Des vers nouveaux de Pelletier virent le jour en 1572 (*La Savoye, poeme*, Annecy, pet. in-8°, livre réimprimé en 1856 dans les mémoires de la Société d'archéologie de cette ville); d'autres vers de lui, qui ne sont pas ceux de 1547, parurent aussi sous le titre d'*Evvres poetiques*. Paris, 1581, in-4°. Il publia un travail sur l'algèbre et le : *Dialogue de l'ortografe e prononciation fransoize, departi an deus liures*. Poitiers, 1550, in-8°.

(1) J. du Bellay avait eu le tort de citer le dernier vers du sonnet de Sibilet *à l'Envieux*, comme étant *trop abruptement couppé*. Fontaine défendit Sibilet ouvertement.

THÉODORE DE BÈZE, 1519-1605, d'après l'abbé Mervesin (*Histoire de la poésie françoise*, 1706), adressa plusieurs pièces de vers à une femme qu'il nomme *Candide*, et qui était de Vezelay. M. Léon Feugères, dans son étude sur les Estienne, dit que les poésies de ce fougueux calviniste étaient des sonnets. Th. de Bèze composa aussi des pièces de théâtre. Le tout est très-faible.

Quatre poëtes principaux ont porté le nom de Habert : François, Pierre, Germain et Philippe. Les deux derniers, plus récents, furent membres de l'Académie, et nous n'avons rien à démêler avec eux ; les autres, François et Pierre, nous appartiennent comme sonnettistes : nous aimons mieux cela.

FRANÇOIS HABERT naquit à Issoudun en 1520, et mourut vers 1561 ; il prit le surnom de *Banny de Liesse* (1), et, dans ses poésies, fut moral ou très-libre. — En 1551, il publia l'*Institution de la Liberalité chrestienne*, avec *la Misere et la calamité de l'homme naissant en ce monde*, in-8°. La dédicace de l'*Institution*, seule en vers, est adressée à Jean de Fonsèques (de la maison de Surgères), évêque de Tulle et son bienfaiteur. Cette épître est suivie d'un sonnet que nous avons hâte de saisir. François Habert fit encore des sonnets héroïques sur le mariage de Charles, duc de Lorraine, et de Mme Claude, seconde fille de Henri II. (La Croix du Maine et du Verdier.) Un autre sonnet se trouve dans un des nombreux ouvrages de Fr. Habert, dont voici les titres abrégés : *La nouvelle Ivno*. Lyon, 1547, in-8°. — *La novvelle Pallas*. Lyon, MDXLVII, in-8°. — *Le combat de Cupido et de la mort* (*s. d.*), in-8°, etc. — *Description poetique de l'Histoire du beau Narcissus*. MDXXXXX, in-8°, etc., etc.

PIERRE HABERT, frère du précédent, meilleur poëte, naquit également à Issoudun ; quelques sonnets terminent son poëme, — *Traité du bien et utilité de la paix*. Paris, 1548, in-8°,

(1) Philipon de la Madelaine, dans son *Dict. des Poëtes*, donne à tort cette qualification à Pierre Habert.

Tours 1590, in-4°. Il eut un fils, ISAAC HABERT, né à Paris, qui fut valet de chambre et secrétaire de Henri III. En 1582, à vingt-deux ans, Isaac publia ses *OEuvres poetiques*, in-4°. Les *Amours* pour *Diane* ont cinquante-deux sonnets. Ses *Trois livres de Meteores, et quelques autres œuvres poetiques*, datent de 1585, et sont pet. in-8°. Les sonnets abondent dans la deuxième partie; vingt-quatre sonnets spirituels (c'est-à-dire pieux) complètent la troisième. Un autre du même précède les poésies du P. Anselme du Chastel, 1590. — Les vers d'Isaac Habert ont peu de mérite. Les renseignements qui précèdent sont extraits en partie de Gouget et de Brunet; pourtant Viollet-le-Duc croyait qu'Isaac Habert n'était pas connu des biographes antérieurs, bien que Ph. de la Madelaine eût aussi mentionné ce poëte.

PONTUS DE THIARD OU DE THYARD, né vers 1521, au château de Bissy, dans le Mâconnais, mort en 1605, débuta par les *Errevrs amovrevses* (1). Tournon, 1549, in-8°, 1554, in-16, et MDLV, in-8°. De nombreux sonnets de P. de Thiard célèbrent *Pasithee;* ses *Œvvres poetiqves*, où sont encore ses *Erreurs amoureuses*, en ont aussi; mais son plus grand mérite, peut-être le seul, est d'avoir fait partie de la pléiade poétique de Ronsard. Voyez plutôt ce sonnet de ses Œuvres poétiques (Paris, 1573, in-4°). — L'orthographe est conforme à l'original.

Pere du doux repos, Sommeil, pere du songe,
Maintenant que la nuit, d'vne grande ombre obscure,
Faict à cet air serain humide couuerture,
Vien, Sommeil désiré, et dans mes yeux te plonge.
Ton absence, Sommeil, languissamment alonge,
Et me fait plus sentir la peine que i'endure.

(1) « — Il y nomme sa dame *l'ombre de sa vie;* mais l'exactitude veut qu'on ajoute qu'une fois devenu évêque (de Châlon-sur-Saône), il oublia tout à fait sa *dame* et presque entièrement la poésie. — »

Dict. hist. des Poëtes Français.

Viens, Sommeil, l'assoupir et la rendre moins dure,
Viens abuser mon mal de quelque doux mensonge.
Ia le muet Silence vn esquadron conduit
De fantosmes ballans dessous l'aueugle nuict,
Tu me dedaignes seul, qui te suis tant deuot!
Vien, Sommeil désiré, m'enuironner la teste,
Car, d'vn vœu non menteur, vn bouquet ie t'appreste,
De ta chere morelle, et de ton cher pavot.

Pontus était fils de Jean de Thyard et de Jeanne de Gannay, fille de Jean de Gannay, chancelier de France. — Pour ses autres ouvrages, voir Brunet.

JEAN CHARRIER était avocat général au parlement de Provence; il a fait : *Memorable action judiciaire contre un testament en faveur des religieux de l'observance de St-François, du lieu de Pignans.* Aix, 1559, in-4°. C'est le même Jean Charrier dont un sonnet ferme le recueil suivant : *Laure d'Avignon. Au nom et adueu de la Royne Catherine de Medicis, royne de France. Extrait du poëte florentin Françoys Petrarque, et mis en françoys* (en vers) *par Vaisquin Philieul, de Carpentras.* Paris, 1548, in-12. (Cent quatre-vingt-seize sonnets traduits librement.) — Une autre édition de ce livre (oubliée par Brunet) parut sous ce titre : *Tovtes les evvres vulgaires de Francoys Petrarque...* En Avignon, 1555, in-8°. Cette traduction est en sonnets, et VASQUIN PHILIEUL en a placé deux des siens en tête des deuxième et quatrième livres. Ce poëte traduisit *Le ieu des eschecz*, 1559, et les *Dialogues des Devises d'Armes et d'Amours du S. Paulo Iovio.* Lyon, 1561, in-4°.

NICOLAS FILLEUL, Normand, son contemporain et quasi homonyme, a publié des sonnets sous ce titre : *Le Discours*, Rouen, 1560, in-4°, et deux autres livres en 1566 et 1573.

Un sonnet de THIERRY DE LA MOTHE, de Bar-le-Duc, lieutenant général de Bar, précède le *Combat de la Chair et de l'Esprit* (en rimes), par Edmond du Boulay (mort en 1550). Paris, 1549, in-8°. Brunet le nomme du Boullay.

Les bibliophiles achètent les poëtes du XVIe siècle en raison de la rareté mais non du mérite de ces vers, si souvent médiocres. Nous laisserons aux collectionneurs les poésies de BERNARD DU POEY ou *du Puy*, Béarnais, improprement appelé Bernard de Poymonclar. Ce fort mauvais poëte dédia ses *Odes du Gave*, etc., Tolose, 1551, in-8° de 56 pp., par un sonnet absurde à Antoine de Bourbon et à Jeanne de Navarre. Ses *Poésies en diverses langues sur la naissance de Henry de Bourbon*, 1554, sont médiocres.

Le *Siècle d'or* (par BÉRENGER DE LA TOUR, d'Albenas). A Lyon, MDLI, pet. in-8°, est, selon Colletet, un recueil de chants royaux, épîtres, élégies, sonnets, etc. — On sait que l'auteur, qui naquit à Aubenas, en Vivarais, a signé les quelques ouvrages qui suivent : *Choreide, autrement Louenge du Bal; aux Dames*. Lyon, 1556, pet. in-8°. (Quatre sonnets parmi les épigrammes et un sonnet-épitaphe, le tout assez faible.) — *L'Amie des Amies, Imitation d'Arioste*. A Lyon, MDLVIII, pet. in-8°. *L'Ami rustique et autres vers divers*. A Lyon, MDLVIII, pet. in-8°.

MAURICE SCÈVE, avocat, naquit à Lyon, dans une famille noble et ancienne; son premier livre fut : *Delie, object de plus haulte vertu*. Lyon, 1544, pet. in-8°, et Paris, 1564, in-16; il n'y a pas moins de 458 dizains sur les beautés de son amie. Guillaume Colletet fait observer que l'anagramme du mot Délie étant l'*Idée*, l'auteur a sous ce nom donné l'idée de la véritable vertu. Au reste, ce poëte se plaisait dans une obscurité qui lui était même habituelle. On ne lui attribue qu'un sonnet, peu clair également, adressé à Jeanne, infante de Navarre. Colletet l'a rencontré dans les œuvres poétiques de Marg. de Valois. — « Par ce sonnet, dit-il, ie suis encore d'autant plus « confirmé dans la creance qu'il affectoit, sans aucune raison, « vne certaine obscurité vicieuse; aussy fut-ce pour cela sans « doute que, comme dit Pasquier mesme, son livre mourut « avecque luy, ou du moins que l'on ne le rencontre depuis

« que fort rarement entre les mains des curieux et des poëtes. » — On se demande, après cela, comment ce livre a mérité les honneurs de la réimpression, à Lyon, en 1862 ? à moins que ce ne soient des honneurs funèbres ! — Maurice Scève est encore auteur de : *Savlsaye, eglogve de la vie solitaire.* Lyon, 1547, pet. in-8°, et de *Microcosme.* Lyon, 1562, in-4°. Enfin on lui attribue la traduction de : *La deplourable fin de Flamecte, elegante inuention de Iehan de Flores, espaignol. Souffrir se ouffrir*, 1535, pet. in-8° goth., et Paris, 1536, pet. in-8°. Maurice Scève mourut à Lyon en 1564.

PIERRE DE RONSARD, fils de Louis de Ronsard, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, et de Jeanne de Chandrier, né au château de la Poissonnière, dans le Vendômois, le 11 septembre 1524, d'une famille noble, d'origine hongroise, mourut au prieuré de Saint-Cosme-lez-Tours, le 27 décembre 1585. Il avait fait plus de quatre cents sonnets, dont plusieurs sont trop libres.

Ronsard, peut-être le plus encensé des poëtes, fut considéré comme un homme extraordinaire. Les *Jeux floraux* l'accueillirent avec ivresse, et, en le couronnant, à la place d'une *églantine d'or* (fleur actuellement réservée pour les discours en prose), lui décernèrent un *Apollon d'argent* (et non une Minerve comme l'assurent plusieurs biographes). Un décret des *Mainteneurs* proclamait aussi Ronsard le *poëte françois par excellence.* Une autre gloire l'attendait ; à son tour la royauté s'inclina devant le lauréat : Charles IX, non content de le combler de bénéfices et d'abbayes, lui adressa quelques vers dignes des deux poëtes.

Ronsard, à l'imitation des anciens, eut sa *Pléiade poëtique ;* la composition en varie suivant les historiens. La Harpe la rapporte ainsi : Jean d'Aurat ou Dorat, Pontus de Thiard, J. du Bellay, Pierre de Ronsard, Remi Belleau, Etienne Jodelle et J. Ant. Baïf. — La France rendit à Ronsard des honneurs presque divins, et prit le deuil à sa mort !... *O tem-*

pora! — Mais ce qu'on ne peut omettre à la louange de ce poëte, c'est de le voir saluer un talent naissant, et s'avouer vaincu en proclamant Ph. Desportes le premier poëte français. — Ronsard semble avoir été bien exalté de son temps, beaucoup trop oublié dans les XVII[e] et XVIII[e] siècles, et surtout trop réhabilité de nos jours. — Voici un de ses meilleurs sonnets :

Le vingtiesme d'auril, couché sur l'herbelette,
Ie vy, ce me sembloit, en dormant, vn cheureuil
Qui çà, qui là marchoit où le menoit son vueil,
Foulant les belles fleurs de mainte gambalette.
Vne corne et vne aultre encore nouuelette
Enfloit son petit front d'vn gracieux orgueil;
Comme vn soleil luisoit par les prelz son bel œil,
Et vn carquan pendoit sur sa gorge douillette.
Sitost que ie le vy, ie voulu courre apres,
Et luy qui m'auisa print sa course es forests,
Où, se mocquant de moy, ne me voulut attendre;
Mais en suyuant son trac, ie ne m'auisay pas
D'vn piege entre les fleurs, qui me lia les pas :
Ainsy pour prendre autruy moy mesme me fis prendre.

M. P. Blanchemain a publié : *Les Œuvres inédites de Ronsard.*

JOACHIM DU BELLAY, né vers la fin de 1524, à Liré, dans l'Anjou, mourut à Paris, de chagrin, parce qu'on l'avait accusé d'irréligion. Ph. de la Madelaine fixe sa mort au 11 juin 1559; mais M. Sainte-Beuve dit positivement que du Bellay mourut le 1[er] janvier 1560. — Ce poëte, admis à la cour, fut appelé l'*Ovide français*, et contribua, de concert avec Ronsard, à la réforme littéraire. A l'imitation de Mellin, il puisa ses inspirations plus particulièrement dans la poésie italienne. En composant l'*Olive*, Paris, 1549, in-8°, 1550, etc., il adopta le genre de Pétrarque. Ce mot d'*Olive* est l'anagramme de Viole, nom de la famille de la

Dame de ses pensées. Olive, enfin, est un recueil de 115 sonnets. G. Colletet en parle de la sorte : — « De tout ce grand « nombre de sonnets qui parurent dans le XVIe siècle, ceux « de nostre poëte sont les seuls qui aient forcé le temps. » N'en déplaise à Colletet, le vrai talent de J. du Bellay se manifeste dans le premier livre des *Antiquités de Rome*, etc. Paris, 1558, in-4° et 1562. On y voit plusieurs sonnets d'un style correct et même énergique ; mais toutes les pensées de ce livre ne sont pas bonnes. Enfin du Bellay publia ses *Regrets*, 1558-59 et 1565, in-4°; qui s'exhalent en cent quatre-vingt-trois soupirs, pour ne pas dire en cent quatre-vingt-trois sonnets !— Un des petits poëmes de J. du Bellay que les compilateurs citent le plus souvent commence par ce vers :

Heureux qui comme Vlysse a faict vn beau voyage...

On en mentionne également un autre que Quevedo a fait plus qu'imiter dans son sonnet sur la décadence de Rome. Du Bellay n'aurait pu se plaindre, ayant copié une épigramme latine de Janus Vitalis. Les œuvres de notre poëte nous fourniront une pièce plus originale et tout aussi belle :

Maintenant ie pardonne à la doulce fureur
Qui me fait consumer le meilleur de mon aage,
Sans tirer autre fruict de mon ingrat ouurage,
Que le vain passe temps d'vne si longue erreur.
Maintenant ie pardonne à ce plaisant labeur,
Puisque seul il endort le soulcy qui m'oultrage,
Et puisque seul il fait qu'au milieu de l'orage,
Ainsi qu'auparavant ie ne tremble de peur.
Si les vers ont été l'abus de ma ieunesse,
Les vers seront aussi l'appuy de ma vieillesse ;
S'ils furent ma folie, ils seront ma raison ;
S'ils furent ma blessure, ils seront mon Achille ;
S'ils furent mon venin, le scorpion utile
Qui sera de mon mal la seule guerison.

Du Bellay eut pour Ronsard une affection si grande, qu'au rapport de Jacques Veillard, il l'imitait jusque dans les défauts physiques, au point de vouloir être *sourdant*, parce que Ronsard l'était. — JEANNE D'ALBRET, mère de Henri IV, honora du Bellay de quatre sonnets ne formant qu'une pièce; voilà les seuls vers qu'ait composés Jeanne d'Albret, avec un quatrain qu'elle improvisa en visitant l'imprimerie de Robert Estienne.

DAUPHINE DU JARDIN ou *Desjardins*, demoiselle provençale, composa des sonnets français au XVIe siècle; ils furent imprimés avec les œuvres de Joachim du Bellay. Brunet ne les désigne point.

LOUIS DESMASURES, né à Tournay vers 1523, mourut vers 1580. Ce calviniste fut un mauvais versificateur. Ses *Œvvres poëtiqves*, Lion, M.D.LVII, in-4°, ont quatre sonnets, dont un est l'épitaphe de sa femme, Diane Baudoire; un autre est une dédicace placée en tête de sa traduction de Vida : *Le Ieu des eschecz*, même date. — Brunet se trompe sans doute en disant que les *Œvvres poëtiqves* de L. Desmasures sont de 1555, le privilége a été donné le 22 juillet 1557.

JEAN AYMES DE CHAVIGNY ou *Chevigny*, né à Beaune vers 1524, mort vers 1604, reçut des leçons d'astrologie judiciaire de Nostradamus. Il composa vingt-six sonnets, qu'il inséra dans son recueil sur la mort de son ami, Antoine Fiancé, de Besançon : *Larmes et Soupirs sur le trespas tres-regretté de M. A. Fiancé, Bizontin*, Paris, 1582, in-8°. On voit encore dans ce livre plusieurs sonnets de GILLES MARIUS, de Paris, et douze autres de DÉSIRÉ BARLET, Arboisien. — Chavigny composa un sonnet pour les *Œuvres de Claude de Pontoux*, 1579; un deuxième est mis en tête des *Mondes*, par Doni, traduction de Chappuys. — Ses autres ouvrages, qui traitent souvent de prophéties, sont presque tous en prose.

PIERRE-VICTOR CAYET-PALMA ou *Cayet de la Palme*, né à Montrichard en 1525 (la nouv. biogr. générale de Didot le

fait naître en 1515), mourut en 1610, la même année que Henri IV, dont il avait jadis été sous-précepteur. C'était un pauvre poëte, et le sonnet *Sur l'Histoire de Navarre*, que l'on cite de lui, nous touche très-peu. Ses ouvrages de théologie sont justement oubliés; quelques autres sont plus connus, savoir : *Heptameron de la Navarride*, trad. de l'espagnol en vers français, Paris, 1602; *La Venue de l'Antechrist*, Paris, 1602, pet. in-8° ; *Histoire prodigieuse du docteur Faust*, trad. de l'allemand, 1603, etc. Cayet-Palma fut ministre calviniste; le cardinal du Perron l'ayant converti, il embrassa le catholicisme et se fit prêtre.

JEAN-PIERRE DE MESMES publia plusieurs ouvrages vers le milieu du XVIe siècle. Il répondit par un sonnet à celui que lui adressa J.-Ant. de Baïf. — Le sonnet de Pierre de Mesmes est à la fin des *Amours de Francine*, de Baïf.

Les *Œuvres de* MACLOU DE LA HAYE, *Piccard*, *valet de chambre du Roy*, Paris, 1553, in-16, se composent de dix-huit sonnets d'*Amours*, de *Vingt vœux aux vingt beautez de s'Amie*, en autant de sonnets, et autres poésies. — Maclou de la Haye, de Montreuil, en Picardie, était au moins un poëte médiocre, malgré ce qu'en a dit M. Ed. Turquety dans le *Bulletin du Bibliophile*.

GUILLAUME DE CHANEIN DE LA TAYSSONNIÈRE, né dans la principauté de Dombes, est l'auteur des *Amoureuses Occupations*, Lyon, 1555, in-8°. Il y a trente sonnets; c'est peu, surtout pour un poëte qui célèbre sa *Divine*, comme G. des Autels chante sa *Sainte*. Et, de fait, ce rapprochement, que nous établissons à la légère, acquiert de l'importance en y réfléchissant. Les deux premiers recueils de G. des Autels sont de 1550 et de 1553 ; ils ont la priorité sur celui de Chanein. En outre, le deuxième livre de G. des Autels est intitulé : *Amovreux Repos ;* Chanein met sur le frontispice de son ouvrage : *Amoureuses Occupations !* Décidément la *Sainte* a inspiré la *Divine !* Pourtant, ce que Chanein a bien en propre, c'est

d'avoir mis des Strambotz avec ses chants lyriques et ses sonnets. Colletet dit à cette occasion : « Mais, pour ce que ce « terme de strambotz est nouueau en nostre langue, et qu'il ne « se trouue *pas* dans *pas* vn de tous nos poëtes françois, il me « semble à propos de l'expliquer icy en passant. *Strambot* est « vn mot tiré de l'italien *strambotto*, comme *sonnet* de *sonetto*, « *stance* de *stanza*, et ainsi des autres. » — Nous prenons acte immédiatement de cet aveu. Comment Colletet soutient-il que le sonnet est d'origine provençale, quand il confesse que le nom provient de l'Italie? Est-ce que les troubadours auraient composé un poëme sans lui donner un titre, laissant ce soin aux poëtes de l'Italie? — Quant au strambot, il avait huit vers; les six premiers étaient à rimes entrelacées et semblables, et les deux derniers à rimes plates. Chanein de la Tayssonnière nous en fournira un exemple :

Ia se paroit la terre spatieuse
De maints tapis semés de mile fleurs,
Et ia desia se vantoit glorieuse
D'auoir franchi les plus froides rigueurs,
Faisant sortir de sa cachette heureuse
Mile beautés, mile peintes odeurs,
Quand ie sentis si doulcement me poindre
Qu'estant blessé ie n'ozerois me plaindre

Peut-être valait-il mieux laisser le strambot à l'Italie! — Voici un des nombreux ouvrages du même auteur : *Idyllie de la modeste et vertueuse Amitié d'un Gentilhomme non courtisan...* Paris, 1569. Pièce. — Bonaventure du Tronchet, BENOIT PONCET et BENOIT ALIZET ont adressé un sonnet chacun à La Tayssonnière, dont le dernier ouvrage date de 1578. Alizet, de Mâcon, avait en portefeuille des chansons, des odes et des sonnets. Par bonheur, tout y est resté.

JEAN FORNIER, de Montauban, est connu par l'*Uranie*, Paris, 1555, pet. in-8°. Dix-huit sonnets médiocres, suivis de

poésies diverses, font partie de cet ouvrage. Jean Fornier est, en outre, auteur d'*Epigrammes erotiques*, Tolose, 1557, pet. in-8° ou in-16, de *Chansons lyriques*, Tolose, in-16, etc.

BONAVENTURE DU TRONCHET adressa un sonnet à G. de Chanein de la Tayssonnière (*Amovreuses Occupations*, Lyon, 1555), comme nous l'avons déjà dit. — *Lettres missives et familieres d'*ESTIENNE DU TRONCHET, Paris, 1569, in-4° (1re éd.). Il y a des sonnets médiocres. — L'auteur était secrétaire de Cath. de Médicis. Ph. de la Madelaine mentionne seulement de ce poëte des épîtres et des élégies, 1560. Sa traduction ou imitation en vers français de 70 sonnets de Pétrarque est de 1575. Il mourut avant 1585, ce qui n'aurait rien d'étonnant, si, comme le dit Goujet, il était né au commencement du XVIe siècle. Il appartenait à la bourgeoisie de Montbrison. — BAPTISTE DU TRONCHAY fut sonnettiste également; ses vers, non imprimés, sont une ode et trois livres d'amours. (Voir Goujet.) — Enfin, Georges du Tronchay, né près d'Angers, à Moranne, en 1582, faisait d'assez jolis vers pour le temps; mais était-il des nôtres?

Les sonnets assez vulgaires de CHARLES TOUTAIN ou *Toustain*, sr de Mazurie, ou de la Mazurie, et, selon Brunet, de la Mazierie, né à Falaise, ne sont pas dans ses œuvres; il faut les chercher dans *Les Deux Premiers Livres des Foresteries de J. Vauquelin de la Fresnaie*, 1555, pet. in-8°. *La Tragedie d'Agamemnon*, par Charles Toutain, Paris, Martin le jeune, est de 1557, in-4°. Brunet et les catalogues Turquety et Pichon disent 1556; l'ex. de l'Arsenal est de 1557.

MARC-ANTOINE DE MURET naquit à Muret, en Limousin, l'an 1526, et mourut en 1585. Il fut orateur et poëte latin; peu de vers français portent sa signature. Brunet n'en parle même point. Le style de Marc-Ant. de Muret est plein de négligences. Nous connaissons de lui deux sonnets seulement: l'un est adressé à Jean de la Péruse, auteur de *Medee;* l'autre est placé en tête d'une traduction du *Prince*, de Machiavel, par Gaspard d'Auvergne.

Premieres poesies de Jacques Tahureau, et *Sonnets, Odes et Mignardises amoureuses* de l'Admiree, Poictiers, 1554, pet. in-8°; les mêmes, plus complètes, Paris, 1574, in-16. Jacques Tahureau, écuyer, s[r] de la Chevalerie, né au Mans, vers 1527, mourut en 1555, à 28 ans. Il eut l'étrange réputation d'être le plus amoureux des poëtes français; il fut loin d'en être le meilleur. Son *Admirée* habitait Tours. Citons encore l'ouvrage suivant : *Oraison de Jacques Tahureau au Roy, de la grandeur de son regne, et de l'excellence de la langue françoyse, plus quelques vers du mesme autheur dediez à madame Marguerite*, Paris, veuve de Maurice de la Porte, 1555, in-4°.

Guillaume du Buys, Quercinois d'origine, qui parcourait l'Italie en 1559, avant d'être habitué en Bretagne, n'est pas un inconnu : la *Bibliotheque françoise*, de l'abbé Goujet, en parle assez longuement, et la *Bibliothèque poétique*, de M. Viollet-le-Duc, lui consacre un souvenir. *L'Oreille du prince et autres œuvres poetiques de Guillaume du Buys* parurent à Paris, chez Claude de Monstrœil, en 1582, in-8°. Les *coquilles*, ou fautes d'impression, semblent s'y être donné rendez-vous. *Jean Fevrier* publia la deuxième et dernière édition, in-12, en 1583; elle est meilleure et augmentée; l'exemplaire en est aujourd'hui à 50 fr. Cet ouvrage, contenant au moins deux cents sonnets, avec ou sans *coquilles*, est fort rare. C'est peut-être sa qualité la plus certaine. Ce qui caractérise, au moins en général, les poésies de G. du Buys, c'est qu'elles sont philosophiques et morales : ce mérite est appréciable de tout temps et dans tous les pays. — Notre poëte fut lié avec Baïf, du Bellay, Ronsard, Pibrac et du Bartas Mais, en somme, c'est un poëte fort ordinaire.

Guillaume des Autels, né à Charolles en 1529, mourut vers 1580. Pour faire trêve à ses graves occupations de jurisconsulte, il révéla au monde lettré les vertus et la beauté d'une dame qu'il appelait sa *Sainte*. Voici quels sont ses ouvrages : *Repos de plvs grand travail*, à Lyon, MDXXXXX, in-8°. —

Amovreux repos de Guillaume des Autelz, Gentilhomme Charrolois, à Lyon, M.D.LIII, in-8°. — Ces deux livres, composés à 21 et à 24 ans, n'eurent pas de succès sans doute; il est positif, du moins, que des Autels, sous le nom de *Teshault*, sorte de mauvaise anagramme, publia de nouvelles poésies avec celles de Charles Fontaine (auteur des *Ruisseaux de Fontaine*), en 1555. — Guillaume des Autels fit imprimer séparément, vers 1558 : *La Paix venüe du ciel*, en vers héroïques; — *Le Tombeau de l'Empereur Charles-Quint*, en douze sonnets; — *Ode responsiue à vne autre de Charles de Rouillon, et quelques sonnets*. Anvers, 1560, in-8°. Enfin, on cite un livre bizarre en prose du même auteur : *Mitistoire barragovyne de Fanfrelvche et Gaudichon*, Lyon, 1574, in-16; réimprimé par Jannet en 1850. — G. des Autels était cousin de Pontus de Thiard. — Il semble, d'après l'anagramme de *Teshault*, qu'il faut écrire son nom : des Autels; il a pourtant signé : *Glaumalis du Vezelet*, vers 1550, des attaques violentes contre Louis Meigret et l'orthographe de ce grammairien. — Colletet a fait de Teshault un poëte à part.

GUI DU FAUR DE PIBRAC, né à Toulouse en 1529, mort l'an 1584, jouit d'une célébrité singulière après la publication de ses cinquante quatrains : 1574, Paris, in-4°. Le nombre de ces quatrains s'éleva dans la suite; on en compta cent vingt-six dans les éditions postérieures; ils furent traduits dans toutes les langues. Malgré cette illustration plus ou moins contestable, Gui du Faur n'aurait point figuré dans notre galerie, s'il n'avait, par des sonnets d'une réputation également européenne, chanté *Virginie*, *Porcie*, *Lucrèce*, etc. Mais alors il était si facile de se faire un nom!

Comme beaucoup d'auteurs anciens et modernes, JEAN BASTIER, peu satisfait de son nom patronymique, préféra s'appeler Jean de *la Péruse*, lieu situé dans l'Angoumois, ce qui atteste, quoi qu'en dise Ant. du Verdier, que Bastier était Angoumoisin. Cette fantaisie de changer de nom dure

encore; elle est plus grande que jamais; on dirait un carnaval littéraire, où chaque écrivain, en guise de faux nez, s'affuble d'un surnom. Quand donc y aura-t-il un mercredi des Cendres pour les lettres? — Mais hâtons-nous de revenir à Jean Bastier, dit de la Péruse, dont la *Medee, tragedie, et autres diverses poesies*, parurent à Poitiers, en 1556, in-4°. Ses Œuvres sont de 1573 et 1577. Les sonnets qu'on rencontre dans son premier ouvrage sont amoureux, cela va sans dire, en plein XVIe siècle. — La Péruse, qui mourut jeune, en 1555, est justement oublié. Il consacra un sonnet acrostiche à *Catherine Cotel*. — M. Gellibert des Seguins a fait une autre édition de ce poëte : Paris, 1867, in-8°.

ALBERT BABINOT, né à Poitiers, publia *la Christiade* : Poitiers, 1559, pet. in-8°. Feller, d'après du Verdier, dit 1560. C'est un recueil d'odes, sonnets et cantiques, relevant du calvinisme, auquel appartenait l'auteur. On trouve dans les *Œuvres poetiques d'André de Rivaudeau, gentilhomme du bas Poitou*, une pièce de vers adressée à *Babinot*, poete chrestien.

CHARLES D'ESPINAY, Breton, grand par sa naissance, petit par ses vers, publia *Sonets amoureux par C. D. B.* Paris, M.D.LIX, in-8°. — Il y avait vingt-six sonnets. L'année suivante l'auteur se nomma et en porta le nombre à quarante-neuf. Des sonnets de Ronsard, Remi Belleau, Cl. de Buttet, G. des Autels et de J. Grevin, sont dans les deux éditions; mais la dernière en contient un de PLESSIS BERARD. Quant aux vers de Ch. d'Espinay, mieux vaut n'en rien dire : l'auteur vira de bord, eut deux abbayes et fut promu à l'évêché de Dol, dans la Bretagne, où il mourut en 1591.

Elegies de Ian Dovblet, Dieppoyz. A Paris, 1559, in-4°. — Élégie et sonnet préliminaires à l'auteur par I. D. (Livre fort rare.)

ROBERT LE ROQUEZ, docteur en théologie, natif de Carentan, est l'auteur du *Miroir d'éternité;* il y débite quelques histoires qui ne sont que des fables. Son miroir est donc peu

7.

fidèle; il se proposait pourtant de le donner au public vers 1559; mais la mort le surprit en 1560. Son neveu, nommé aussi ROBERT LE ROCQUEZ, y suppléa; les poésies posthumes parurent à Caen, 1589, pet. in-8°. Ce premier recueil n'a de sonnets que ceux des amis et contemporains de l'auteur. On y trouve ces sonnets dans l'ordre suivant : GUILLAUME ALEXANDRE, 1; DU HAMEL, 4; GABRIEL ALEAUME, de Carentan, 1; MARIN MALRIEU, 4; THOMAS GOSSELIN (1), sr de Fontené, en Bessin, 1; Robert le Rocquez, neveu, 1; SIMON BERTOT, de Bayeux, 1; JACQUES LE HERICY, 1; PIERRE LOMBARD, *licentié aux loix*, archer à Graville et régent à Caen, 14. — Si l'on croit G. Colletet, un nouveau recueil ou une deuxième édition aurait paru en 1599; ce recueil contiendrait, cette fois, des sonnets de Robert le Rocquez, premier du nom, sonnets assez faibles. Mais, comme nous avons pris plus d'une fois en défaut les renseignements de Colletet pour les dates et titres d'ouvrages, s'agirait-il du livre suivant : *Les Premieres œuvres de Rob. le Rocquez, carentennois, contenant diverses amours*, etc. A Constance (Coutances), 1605, in-16. (Très-rare.) — Il y a cinquante-neuf sonnets dans les *Amours de Diane*. — Or, ces *Premières œuvres* sont de *R. le Rocquez* neveu!...

OLIVIER DE MAGNY, né à Cahors, de Michel de Magny, *pourvu d'une charge honorable*, et de Marg. de Parra, mourut vers 1560. Il fit des odes assez belles pour le temps, et divers ouvrages poétiques. On remarque souvent dans ses sonnets de l'exagération, des lazzi, un esprit licencieux et de mauvais goût. En publiant plus loin un tour de force de Laugier de Porchères, nous donnerons une idée d'un genre que Magny culti-

(1) En 1581, vivait Guill. Gosselin, auteur d'un sonnet à Courtin de Cissè. Jean Gosselin, *garde de la librairie des roys Charles IX et Henry IIII*, est connu par un *Discours de la dignité et precellence des fleurs de lys et armes des roys de France et de Navarre*, etc. 1593, in-8°. (Fort rare.)

vait. Toutefois nous ne pouvons nous empêcher de citer de ce dernier poëte un sonnet dont la célébrité fut incomparable sous le règne de Henri II. Le voici tel que nous le trouvons dans les œuvres de l'auteur :

— Hola, Charon, Charon, nautonnier infernal.
— Qui est cest importun qui si pressé m'appelle ?
— C'est l'esprit éploré d'vn amoureux fidelle,
Lequel, pour bien aimer, n'eust iamais que du mal. —
— Que cherches tu de moy ? — Le passaige fatal.
— Qui est ton homicide ? — O demande cruelle !
Amour m'a fait mourir. — Iamais dans ma nasselle
Nul subget à l'amour ie ne conduis à val. —
— Et de grace, Charon, reçois moy dans ta barque.
— Cherche vn autre nocher ; car ny moy ny la Parque
N'entreprenons iamais sur ce maistre des dieux. —
— I'iray donc maugré toy, car i'ay dedans mon ame
Tant de traicts amoureux, et de larmes aux yeux,
Que ie seray le fleuve, et la barque et la rame.

Les principales œuvres de Magny sont : *Les Amours d'Olivier de Magny* (pour Castianire). Paris, 1553, pet. in-8° (une centaine de sonnets, que l'abbé Goujet trouve indignes d'être lus). Un deuxième volume, daté de 1553, contient d'autres sonnets. *Les Gayetez.* Paris, 1554, in-8°, sont un recueil obscène; *les Sovspirs.* A Paris, 1557, in-8° (il y a un sonnet de JEAN DE PARDEILLAN) valent mieux surtout au point de vue littéraire. Ils se composent de cent soixante-seize sonnets et d'une ode. Les autres poésies de Magny ne sont pas de notre ressort. — Nous avons trouvé dans *les Amours* divers sonnets à l'auteur, par M. A. de Muret, ÉTIENNE DE NAVIÈRES, CLAUDE GRUGET, CL. COLET (Champenois), auteur d'un recueil de faibles poésies, et JEAN DE CASTAIGNE (Bourdelois). A la fin sont quelques pièces de vers, dont quatre sonnets par HUGUES SALEL, abbé de Saint-Chéron, et deux sonnets italiens par Jean de Maumont, Limousin.

Le Temple de Mars tout-puissant..., par Pierre d'Origny, seigneur de Sainte-Marie. A Rheims, 1559, in-8°. Ce livre, en vers, est précédé d'un sonnet de MARC-ANTOINE PICART (*Au lecteur*), dont la devise était : « Si mieux, non pis. » Voici celle de l'auteur : « Vn Dieu et vne Sainte-Marie. »

L'Amaranthe dv sievr DE MAILLY, *ensuitte plusieurs stances et sonnets, enrichis de belles inuentions et de pointes toutes gentilles* — 1560, pet. in-8°. Est-ce Mailly ou l'éditeur qui fait cet éloge curieux et naïf? Cela nous dispense-t-il d'en dire quelques mots à notre tour? Assurément non! Ce livre est dédié à Mlle *Amaranthe-Ester de Cabianne;* il est *enrichi* de quarante-huit sonnets dont peu sont libres, fait assez rare pour un poëte, surtout du XVIe siècle; quant *aux belles inventions et aux pointes toutes gentilles*, l'auteur est clair; on comprend vite ce qu'il veut exprimer, qualité singulière pour le temps. — Mlle Amaranthe de Cabianne semble avoir échappé aux investigations de MM. Pr. Blanchemain et Tricotel.

Le Premier livre des Odes de CHARLES DE ROUILLON. Anvers, 1560, pet. in-8°. — (Voir la *Bibl. de Viollet-le-Duc.*) Du Verdier est le seul qui ait fait mention de ce poëte, dont le livre est terminé par un sonnet, qui démontre que l'auteur était dans une sorte d'exil. Ce sonnet a quelque valeur littéraire. Nous avons vu plus haut que *Rouillon* ou *Rovillon*, selon Brunet, adressa une ode à G. des Autels, qui lui répondit en vers. — Le livre de Ch. de Rovillon est imprimé par CHRISTOPHE PLANTIN ; on lit même un sonnet de ce typographe dans une des premières pages.

Les sonnets de NICOLAS ELLAIN, de Paris, respirent souvent un amour profane, surtout dans la première partie. — Il célèbre sa *Pandore!* — Les sonnets datent de 1561 ; d'autres œuvres parurent en 1570. On y trouve parmi les pièces préliminaires adressées à l'auteur un sonnet de Fr. d'Amboise, et un autre de Jacques Moysson. — Les poésies de N. Ellain,

de peu de valeur comme sentiments et pensées, ont eu les honneurs de la réimpression : *Œuvres poétiques de Nicolas Ellain* (Parisien) — 1561-1570. Paris, 1861. — G. Colletet dit quelque part, ce nous semble, que ce poëte était médecin ; peut-être l'a-t-il confondu avec Nicolas Alain, mort en 1570, et auteur d'un livre en latin qui ne fut édité qu'en 1598, à Saintes. — N. Ellain est encore auteur d'un *Discours panegyrique...* Paris, 1570, in-4°. — Ce discours, en vers, est adressé à Pierre de Gondy, évêque de Paris.

MARC-CLAUDE DE BUTTET, de Chambéry, que nous plaçons ici pour mémoire, tant nous avons de peine à prendre pour de bonne poésie les vers qu'il publia l'an 1561. Goujet est si fort de notre avis qu'il va jusqu'à dire : « Buttet est un médiocre poëte, et son *Amalthee* est insipide. » — *L'Amalthee.* Lyon, 1575, in-8°, contient cent vingt-huit sonnets. L'année suivante, parut un sonnet de Buttet, adressé à Gabriel Chappuys, Tourangeau, traducteur du *Commentaire hieroglyfique, ou image des choses de Jan Pierius Valerian...* Lyon, 1576, in-folio. — *Les Œuvres poetiques* de Marc-Claude de Buttet, Paris, 1588, in-8°, sont fort rares.

LOUISE CHARLY, dite *Labé*, surnommée la *Belle Cordière* parce qu'elle avait épousé un riche marchand *cordier* (du nom de Perrin), était de mœurs et de vers trop faciles. Ses sonnets sont tels qu'on n'ose guère y toucher. La première édition de ses poésies parut à Lyon en 1555 ; une autre porte ce titre : *Evvres de Lovize Labé lionnoize. Reuues et corrigees par ladite Dame.* A Lion, MDLVI, pet. in-8° — il y a vingt-trois sonnets français et un italien. — *Les OEuvres poétiques de Louise Labé* ont été réimprimées à Lyon, en 1862, in-8°, et tirées à petit nombre ; d'autres réimpressions datent de 1823 et de 1845. Lyon, in-8° et in-12. — Louise Labé, née à Lyon l'an 1526, mourut en 1566. Après sa mort parut un livre intitulé : *Escriz de diuers poetes à la louenge de Louize Labé Lionnoise*, in-12. On y rencontre quelques sonnets,

dont deux en italien; tous sont médiocres et anonymes. Nous n'y avons pris que ces initiales : P. D. T. et A. F. R.

Ronsard faisait, assure-t-on, grand cas des poésies de REMI BELLEAU, 1528-1577, dont voici un sonnet original et spirituel :

Quiconque fut celuy qui premier mit des aelles
Sur le dos de l'Amour, et en fist le *portrait*,
Seulement son *pinceau* sçauoit *peindre* le *trait*
Des petits papillons ou bien des arondelles.
Mais s'il eust peint l'ardeur de ses flammes cruelles,
La force de son arc, la rigueur de son *trait*,
Son vol prompt et leger, au vif il eust *portrait*
D'vn grand Dieu, tel qu'il est, les forces non mortelles.
Ha, *Peintres*, ie vous pry, vsez d'autre couleur,
Afin de viuement animer sa rigueur,
Et de ses *traits* aigus la cruelle pointure.
Vous l'avez *peint* trop doux, trop leger, et ie croy,
Si le portiez au cœur aussi pesant que moy,
Que vous le changeriez en quelque autre figure.

Les *Œuvres poetiques de Remy Belleau* — Paris, 1578, pet. in-12, posthumes, ont des sonnets fort amoureux. On en rencontre à la fin du 2e volume d'autres auteurs : TROUSSILH, J. Gesseus (Jean de la Jessée) et F. D. B. H.

Remi Belleau, gentilhomme, au dire de Maurice de la Porte, mourut à Paris le 7 mars 1577; et l'on raconte que, touchant exemple de fraternité littéraire, Pierre de Ronsard, Amadis Jamyn, Philippe Desportes et Jean Antoine Baïf le transportèrent sur leurs épaules dans l'église des Grands-Augustins, lieu de sa sépulture.

ÉTIENNE DE LA BOËTIE, 1530-1563, dont Michel de Montaigne, son ami, publia les *vers françois* en 1572, est auteur de vingt-neuf sonnets qui roulent presque tous sur l'amour, selon la coutume de la plupart des sonnettistes. Voici

celui qu'il adresse à la Fortune ; que le lecteur juge des vingt-huit autres :

> Reproche moy maintenant, ie le veux,
> Si oncq de toy i'ay eu faveur aucune,
> Traistre, legere, inconstante fortune,
> Reproche-moy hardiment si tu peux.
> Depuis le iour qu'en mal'heure mes yeux
> Voyent du ciel la lumiere importune,
> Ie suis le but, la descharge commune
> De tous les coups de ton bras furieux.
> Bien tost i'auray, desia l'heure s'auance,
> I'auray de toy par mort quelque vengence
> Lorsque de moy l'ame sera partie.
> A toy vrayement le camp demeurera,
> Mais, i'en suis seur, ma mort te faschera,
> De te laisser, cruelle, sans partie.

Étienne de la Boëtie, né à Sarlat (Périgord), mourut à 33 ans, le 28 août 1563. Il avait épousé la veuve du seigneur d'Arsac, Marguerite de Carle, qu'il célébra dans ses sonnets. Ses autres œuvres sont : *La Mesnagerie de Xenophon, Les Regles du mariage, de Plvtarqve ; Lettre de consolation de Plvtarque à sa femme; le tout traduit de grec en françois*. A Paris, MDLXXI, etc.

Nous n'avons point à nous occuper des cinquante ouvrages plus ou moins *in-folio* qui portent le nom de FRANÇOIS DE BELLEFOREST. Ce poëte, né à Sarzan, dans le pays de Comminges, en 1530, mourut à Paris le 1er janvier 1583. Il nous suffit de savoir et d'affirmer que cet écrivain si fécond était un fort mauvais sonnettiste.

Premiere partie des sonnets exoteriques de G. M. D. I. Bordeaux, 1578, petit in-8°. Ces sonnets, au nombre de cent, sont de Gérard-Marie d'Imbert, né à Condom ou près de cette ville, en 1530, le 4 décembre. — Brunet ignore si cette *Premiere partie* a eu quelque suite.

MADELEINE NEVEU, née à Poitiers vers 1530, y mourut

de la peste avec sa fille CATHERINE DES ROCHES en 1587, et le même jour. Étant veuve, elle avait epousé F. Eboissart (de Fradonnet ?) seigneur de la Villée, « noble, riche et scauant, » dit-elle. Sous le pseudonyme de Mme des Roches, elle fut très-célèbre. *Les Œvvres de mesdames des Roches de Poetiers, mere et fille, seconde edition*, A Paris, Pour Abel l'Angelier, MDLXXIX, in-4°, ont des sonnets de quelque importance. L'amour fait plus particulièrement les frais de ceux de Mlle des Roches. *Les Secondes Œuvres de mesdames des Roches...* A Poictiers, MDLXXXIII, in-4°, contiennent de nouveaux sonnets. — Une puce étant un jour sur Mlle des Roches, Ét. Pasquier la vit, et la fantaisie lui vint de composer des vers sur un sujet aussi ridicule; d'autres poëtes suivirent cet exemple. Telle est l'origine de *La Puce de Madame des Roches*, Paris, 1581 ou 1583, in-4° (1). Les sonnets qu'on y rencontre portent ces signatures : É. Pasquier, MACEFER, Claude Binet, Raoul Cailler, Poitevin, ODET DE TOURNEBU, DE LA GUÉRINIÈRE. A la suite viennent douze sonnets d'Odet de Tournebu (*sic*) sur les ruines de Lusignan. — On écrivait Tournebœuf, Tournebu, Turnebe. Odet Turnèbe était petit-fils, à ce que l'on croit, d'un Anglais, d'autres disent d'un Écossais de noble race, nommé Turnebull. Odet mourut en 1581, à vingt-neuf ans, n'ayant composé que les pièces de vers mentionnées plus haut. On lui attribue *les Contens*, comédie en prose, imprimée en 1584. — La *Puce* renferme encore des sonnets de Catherine des Roches, de F. DE LA COUDRAYE et de Cotel sur un autre sujet. — M. Jouaust vient de rééditer cet ouvrage. — Mme des Roches, qui valait moins que sa fille, termine en ces termes un de ses sonnets :

> Le feu de mon esprit perd sa douce lumiere
> Et ne me reste plus de ma forme premiere,
> Si non que i'ayme mieux escrire que filer.

(1) Le titre du livre met la puce au compte de Mme des Roches ;

Sa fille *écrivait* et *filait*, comme l'atteste le sonnet qu'elle composa sur sa *quenouille*, et qui est trop célèbre pour que nous puissions l'omettre ici :

Quenoille mon souci, ie vous promets et iure
De vous aimer tousiours et iamais ne changer
Vostre honneur domestic pour vn bien estranger
Qui erre inconstamment et fort peu de temps dure.
Vous ayant au costé, ie suis beaucoup plus seure
Que si encre et papier se venoient aranger
Tout à l'entour de moy, car pour me reuanger
Vous pouuez bien plus tost repousser vne injure.
Mais, quenoille m'amie, il ne faut pas pourtant
Que pour vous estimer et pour vous aimer tant
Ie delaisse du tout cette honneste coustume
D'escrire quelque fois; en escriuant ainsi,
I'escri de voz valeurs, quenoille mon souci,
Ayant dedans la main le fuzeau et la plume.

Nous parlerons de Catherine des Roches, dite de Fradonnet (1), à l'article de Claude Pellejay, poëte auquel elle adressa plusieurs pièces de vers, dont une se termine ainsi :

Ne vous arrestez point aux propos enuieux
Qui veulent reformer la grace de voz yeux;
Leur finesse et douceur ne sont dignes de blasme;
Leur finesse demonstre vne sublimité;
Leur douceur represente vne sincerité
Car les yeux, Sincero, sont fenestre de l'ames (2).

L'exemplaire de l'Arsenal des œuvres de Mmes des Roches fut

mais Pasquier et tous les biographes et bibliographes disent qu'elle fut aperçue sur Catherine des Roches (en 1579).

(1) Selon Colletet.

(2) Ce vers est de Ch. d'Espinay :

Ces yeux qu'on dit les fenestres de l'ame.

annoté en 1597 par P. Cadot, écuyer. Le texte portait deux fois à la rime le mot *sincérité*; Cadot biffa le premier pour mettre *sublimité*.

ANNE DE MARQUETS, du comté d'Eu, religieuse de Poissy, n'existait plus le 11 mai 1588. Ses ouvrages sont : 1° *Sonnets, prieres et devises en forme de Pasquins, pour l'assemblee de MM. les prelats et docteurs, tenue à Poissy*. Paris, 1562, petit in-8°. — 2° *Les Divines Poesies de Marc-Antoine Flaminius, traduites par Anne de Marquets, suivies de sonnets et autres pieces de la mesme*. Paris, 1568, in-8°.—3° *Sonnets spirituels*. Paris, 1605, in-8°. Le total des sonnets de cette religieuse est d'environ quatre cents; elle a voulu compenser la qualité par le nombre

Le Monophile, par EST. PASQUIER, *Parisien*, Paris, 1554, petit in-8°, est le début en prose de l'auteur; 3e édition du *Monophile*, en 1578, *avec quelques autres œuvres d'amour, reveu et augmenté de plusieurs sonets, elegies et chansons*. — *Recueil des rymes et proses de E. P*. Paris, 1555, in-8°. Brunet dit que le privilége accordé à l'imprimeur Vincent Sertenas porte le nom d'*Etienne Pasquier*. Les *Œuvres meslees* du même parurent en 1566; elles contiennent ses poésies ou *jeux poetiques* (145 sonnets). — *La Jeunesse d'Est. Pasquier et sa suite*, Paris, 1610, pet. in-8°, renferme la plus grande partie du *Recueil de rymes et proses*, etc. En 1619, une dernière édition contient : *Le Monophile et les Poesies*.—Enfin, M. Léon Feugère a publié : *Œuvres choisies d'Etienne Pasquier*... Paris, 1849, 2 vol. gr. in-18. Et. Pasquier, qui avait fait paraître d'autres ouvrages, entreprit de publier les *Recherches de la France*, dont le premier volume, daté de 1560, vit le jour l'année suivante. Cet écrivain, né en 1529, à Paris, mourut en 1615. Voici deux tercets qui donneront une idée de ses vers :

Ce sont les ieux du grand Dieu qui a fait
 Que nul de nous ne puisse estre parfait
 Par le conflit de diuerses natures.

Voila comment mes pensers i'entretien,
Et à peu dire ainsi qu'vn bon chrestien
Ie louë en Dieu toutes ses creatures.

Ce *bon chrétien*-là était fort licencieux! Ne l'abandonnons point sans parler d'un recueil qui le touche de près, et voici comment : Un artiste peignit Pasquier sans laisser paraître les mains du poëte; celui-ci composa des vers latins à ce sujet; des poésies latines, grecques et françaises suivirent bientôt et furent imprimées sous ce titre : *La Main, ou Œuvres poetiques faictes sur la main d'Estienne Pasquier aux grands-jours de Troyes.* On y lit des vers de Jérôme Séguier, Philibert Gillot, François le Duchat, Gilles Durant, Antoine Arnaud, Jacques de Pince, Jean Faye d'Espesses, Nicolas Vignier, Jacques Fauveau, Louis Servin, Amadis Jamyn, Simon Vigol, Nic. Rapin, Georges Critton, Antoine Mornac, Louis Carion, Henri Estienne, Scévole de Ste Marthe, Henri... d'Angoulème, grand prieur de France, Fr. de Malherbe, Honoré d'Urfé, etc. — Précédemment Achille de Harlay, Barnabé Brisson, René Choppin, Joseph de l'Escale, Antoine Loysel, Pierre Pithou, Jacques Mangot, Nic. Rapin, Jules-César Bulenger, François d'Amboise, etc., avaient, on le sait, chanté une puce trouvée par Ét. Pasquier sur Mlle des Roches. *O tempora !*

ÉTIENNE PASQUIER, petit-fils du précédent, nous est connu par un sonnet rapporté, cité avec éloges dans les *Recherches de France*, éd. de 1665.

ETIENNE JODELLE, seigneur du Lymodin, — 1532-1573 — était de Paris et issu d'une famille noble; ses poëmes et sonnets, qui portent la date de 1549, furent bien accueillis, sans doute parce qu'ils étaient l'ouvrage d'un jeune homme de dix-sept ans. Le premier, il composa dans notre langue une œuvre tragique. Sa *Cleopatre* fut représentée au collége Boncourt. Etienne Pasquier dit que Jodelle était fort *sourcilleux*

et que, voyant d'autres poëtes célébrer la beauté de leurs amies, « *luy, par vn privilege special, voulut faire vn livre qu'il intitula Contramours, en haine d'vne dame qu'il avoit autrefois affectionnée, dont le seul premier sonnet faisoit honte à la plus part de ceux qui se mesloient de poëtiser, tant il est hardy.* » Le début de l'amoureux de Délie n'est pas heureux, ce nous semble, dans ce fameux sonnet :

Vous qui à vous presque égalé m'avez...

Les deux tercets sont moins mal :

Si quelquefois ces *vers* au Ciel arriuent,
Si quelquefois ces *vers en terre* viuent,
Et que *l'enfer* entende ma fureur ;
Apprehendez combien iuste est ma haine,
Et faites tant que de mon inhumaine
Le ciel, la terre et l'enfer aient horreur.

Par malheur, les sonnets de Jodelle sont loin même de valoir tous celui-là. Ajoutons que Pasquier l'a corrigé : il n'est pas ainsi dans les *Œuvres et meslanges poetiques d'Estienne Iodelle*, Paris, MDLXXIIII, in-4°. — Jodelle, doué du talent qui fonda la réputation d'Eugène de Pradel, composait des sonnets en parlant ; ceux qu'il n'improvisait pas lui coûtaient bien peu de travail ; aussi sont-ils presque tous assez médiocres. Nous en excepterons le suivant, que nous recommande M. Georges Garnier :

AU ROY CHARLES IX.

Alors qu'vn Roy Pericle Athenes gouuerna,
Il aima fort le sage et docte Anaxagore,
A qui (comme vn grand cœur soy mesme se deuore)
La liberalité l'indigence amena.
Le sort, non la grandeur, ce cœur abandonna,
Qui pressé se haussa, cherchant ce qui honore

La vie, non la vie, et repressé encore
Plustost qu'à s'abaisser, à mourir s'obstina :
Voulant finir par faim, voilla son chef funeste.
Pericle, oyant ceci accourt, crie et deteste
Son long oubli, qu'en tout reparer il promet :
L'aultre tout resolu luy dit (ce qu'à toi, Sire,
Delaissé, demi-mort, presque ie puis bien dire) :
Qui se sert de la lampe au moins de l'huile y met

Jodelle, en effet, mourut pauvre. — Plusieurs croient qu'il inventa les vers rapportés et mesurés, à cause de ce distique placé par lui en tête des Œuvres d'Ol. de Magny en 1553 :

Phebus, Amour, Cypris, veut sauuer, nourrir et orner
Ton vers, cœur et chef d'ombre, de flamme, de fleurs.

Quand on pense que cela fut considéré dans le temps comme un petit chef-d'œuvre ! Plus haut nous avons donné un exemple de sonnet rapporté ; quant aux vers mesurés, que Baïf prétend avoir découverts, quelques écrivains en font honneur à Mousset. Ce dernier poëte fit passer de la sorte Homère en notre langue ; mais ses traductions, terminées vers 1520 ou 1530, ont été perdues. — M. Ch. Marty-Laveaux a réimprimé les œuvres d'Étienne Jodelle, Paris, A. Lemerre, d'après l'édition qu'en avait donnée un ami de l'auteur, Ch. de la Mothe, Paris, 1574, in-4°.

Jean-Antoine de Baïf, — 1532 - 1589, — fils naturel de Lazare de Baïf, ambassadeur de France, donna au public ses *Amours* en 1552, avec un sonnet-dédicace à *Meline*, et en 1555 l'*Amour de Francine* (de Genne, sœur de *l'Admirée*, de Tahureau, d'après l'opinion de M. P. Blanchemain). Ses nombreux sonnets, en effet, roulent presque tous sur l'amour. Il fonda, l'an 1570, la première académie qu'il y eut en France.— Les *Jeux floraux* lui décernèrent un David d'argent. Baïf était un pauvre sonnettiste. Ses poésies complètes sont : *Evvres en rimes de Ian Antoine de Baïf, secretaire de la chambre du roy.* A

Paris, MDLXXIII. — *Les Amovrs de Ian Antoine de Baïf.* A Paris, 1572. — *Les Ievx de Ian Antoine de Baïf.* A Paris, MDLXXIII.— *Les Passetems de Ian Antoine de Baïf.* A Paris, MDLXXIII. Ces 4 tomes en 2 vol. sont in 12 et de la librairie de Lucas Breyer.

ARNAUD SORBIN, dit de Saincte Foy, né près de Montauban, mort à Nevers en 1606, fut prédicateur célèbre, grand faiseur d'oraisons funèbres, et faible sonnettiste. On lui doit plusieurs livres rares, entre autres *le Vray Resveille-Matin des calvinistes et publicains françois*... Paris, 1575 ou 1576, pet. in-8° ; et *Histoire de la ligue saincte faicte il y a CCCLXXX ans, à la conduite de Simon de Montfort contre les heretiques albigeois*, etc., *le tout escrit par F. Pierre des Vallees Sernay, de l'ordre de Cisteaux, environ l'an* 1198, *et mis en notre langue françoise l'an* 1569, *par M. Arnaud Sorbin, evesque de Nevers*. Paris. 1585, in-8°.

GUILL. AUBERT, seigneur de Massoignes ou Massouignes, né à Poitiers vers 1534, auteur de poésies et de plusieurs ouvrages en prose, aurait-il fait à vingt-un ans le sonnet que cite, sous le nom d'*Aubert*, Antoine Fortin dans *la Rhetoriqve françoise*, Paris, 1555 ?

ETIENNE FORCADEL naquit en 1534 à Béziers, et mourut en 1573 (et non en 1554, comme l'a dit Ph. de la Madelaine). Ses ouvrages latins sont très-nombreux, bien que rares ; ses vers français n'ont pas grand mérite. Nous connaissons de lui les œuvres suivantes : 1° *le Chant des trois seraines, filles d'Acheloüs et Calliope*— 1548. (Trois éditions de cette date, dont une intitulée : *Rimes d'amour*, ne contiennent pas le moindre sonnet ; mais la 2e éd., *Poesie d'Est. Forcadel*, MDLI, pet. in-8°, fut augmentée de plusieurs sonnets).— 2° Les *œuvres latines* d'Etienne Forcadel parurent en 1595, in-fol. ; quelques-unes avaient été publiées en 1553 et 1554. Ses *Œuvres poetiques, edition reueue, corrigee et augmentee*, sont de 1579, pet. in-8°.

Son frère, PIERRE FORCADEL qui mourut en 1577, valait

mieux que lui ; il fut *lecteur ordinaire du roy es mathematiques en l'vniversité de Paris* ; il traduisit et commenta *Les neuf premiers liures des Elemens d'Euclide*, Paris 1564-65, 2 part. en 1 vol. in-4°. Voir Brunet pour les autres livres de P. Forcadel, qui en 1571 fit un sonnèt en l'honneur de Claude Pellejay. Alors vivait un poëte inconnu, Aymar de Vabres ; mais était-il sonnettiste ?

JEAN PASSERAT, né à Troyes en 1534, mort paralytique le 14 septembre 1602, était un poëte latin et français. Il fit presque tous les vers de la *Satire Menippee*. C'était un sonnettiste de profession : il y a plus de 160 sonnets dans le *Recveil des œvvres poetiqves de Ian Passerat*, Paris, MDCVI. Ils sont précédés ou suivis de sonnets par J. DE ROUGEVALET, le sieur DE MONTAULAIN, P. de Nancel, M., Desportes et Regnier. Un sonnet de Passerat est *en réponse à celui d'*ALPHONSE D'ELBENE (Delbène), abbé de Hautecombe. Le suivant mérite d'être connu :

Sire, Thulene est mort : i'ay veu sa sepulture :
Mais il est presque en vous de le resusciter :
Faictes de son estat vn poëte heritier :
Le poëte et le fou sont de mesme nature.
L'vn fuit l'ambition et l'autre n'en a cure ;
Tous deux ne font iamais leur argent profiter ;
Tous deux sont d'vne humeur aisee à irriter :
L'vn parle sans penser et l'autre à l'auenture,
L'vn a la teste verte, et l'autre va couuert
D'vn ioly chapperon faict de iaune et de vert :
L'vn chante des sonetz, l'autre danse aux sonettes.
Le plus grand different qui se treuve entre nous,
C'est qu'on dict que tousiours fortune aime les fouls,
Et qu'elle est peu souuent fauorable aux poëtes.

On cite encore de Passerat, gracieux et mordant parfois, le sonnet commençant ainsi :

La femme et le procés sont deux choses semblables...

et cet autre :

> Qui de ses propres mains a etranglé son pere...

Quant à celui sur Thulène, il existe un sonnet qui lui ressemble singulièrement ; il fut composé par un ami de Passerat. Quel est l'original ? Où est la copie ? Nous l'ignorons. M. Georges Garnier présume que l'idée de ce sonnet ayant plu à Passerat, celui-ci aurait retouché l'œuvre d'ANT. DE COTEL. Ce qui est positif, c'est que Passerat avait quarante-quatre ans lorsque parut : *Le premier livre des Mignardises et gaies poesies de* A. D. C. MDLXXVIII, in-4°. — La première des trois parties de cet ouvrage, qui est la moindre, est celle où l'on voit des sonnets amoureux, souvent obscènes et partant indignes d'un magistrat, car Ant. de Cotel était conseiller au Parlement de Paris. Les dix-sept sonnets qui accompagnent ses *Bergeries* sont pis encore. Par bonheur les sonnets de Cotel sont du dernier rang, si nous en exceptons sa pièce sur la mort de Thulène, que le lecteur peut confronter avec celle de Passerat :

> Tulene et son estat sont esteincts d'un coup, Sire,
> Toutesfois (s'il vous plaist) encore est-il en vous
> De les faire reuiure : il est assez de fouls,
> Et trop de demandeurs, pour vous faire encor rire,
> Entre vn poete et vn fou, il y a peu à dire ;
> Chacun d'eux est mocqué, et se mocque de tous,
> L'vn est souuent despit, l'aultre est prompt à courrous ;
> Chacun d'eux dist et va où son plaisir le tire.
> L'vn porte vn gay chappeau, l'autre des bonnets verts :
> Chacun aime son chant : l'vn, ialoux de ses vers,
> L'aultre de sa marotte on ne sçauroit desfaire.
> Ils different pourtant d'vn seul point en viuant :
> Car l'on dit que fortune ayde aux fouls bien souuent,
> Et qu'aux poetes elle est quasi tousiours contraire.

Cotel mourut au commencement du XVIIe siècle.

JACQUES DE BILLY (1), natif de Guise en 1535, fut d'église, comme on disait de son temps; il mourut à Paris le 25 décembre 1581. Ses *Sonnets spirituels, recueillis pour la plupart des anciens theologiens tant grecs que latins*, forment 2 vol. — 1575 et 1578 : en tout, 209 sonnets assez pauvres. On lui doit d'autres livres de vers. Il paraît avoir débuté par *Recueil des consolations et instructions salutaires de l'ame fidele, traduit du livre de saint Augustin sur les Psalmes.* Paris, 1570. Cet ouvrage vaut le premier et le suivant : — *Six Livres du second advenement de Nostre-Seigneur, precedés d'un traité de saint Basile, du Jugement de Dieu, et suivis de quatrains sententieux, traduits de saint Gregoire de Nazianze.* Paris, 1576, in-8°.

LOUIS LE CARON, dit *Charondas*, de Paris — 1536-1617 — se fixa quelque temps à Bourges par inclination pour Claire, que Colletet pense être Claire de la Haye (morte à dix-huit ans). Il le suppose en commentant un sonnet qui ouvre l'*Art poetique* de C. de Boissières. Charondas mit au jour 1° *Poesies.* Paris, pet. in-8°, 1554; — 2° *La* CLARTÉ *amoureuse*, contenant 79 sonnets, suivie d'un dialogue intitulé : *La* CLAIRE *ou la prudence du droit.* Paris, Gilles Corrozet, 1554, in-8°. — C'est en somme un sonnettiste fort médiocre. Nous n'osons rien citer de lui après mûre délibération ; mais il vaut beaucoup mieux comme jurisconsulte.

JEAN VATEL, né en Touraine, réunissait tous ses vers en un volume qu'il faisait imprimer vers 1585, quand la mort vint à l'encontre. Les amis de Vatel publièrent ensuite ses poésies, où l'on voit des sonnets. G. Colletet nous semble avoir eu tort de trop louer le *Premier livre des Meslanges* de Jean Vatel, secrétaire de la chambre du roi. A Paris, M.DCI, in-4° (31 sonnets). Le manuscrit d'un second livre est conservé

(1) Jean de Billy, son frère, traduisit en français le *Traité des Actes et Heresies de nostre temps...*, de Stanislas Hosius, évêque polonais. Paris, 1561, in-8°. — Imbert ou Himbert de Billy. On connaît de lui deux *Almanachs*, 1592 et 1595, in-16, qui sont fort rares.

à la Bibliothèque impériale. Vatel est en outre auteur de trois ouvrages en latin qui sont imprimés.

CHARLES UTENHOVE, né en 1536, à Gand, mourut subitement le 1er août 1600, à Cologne. Il présenta le jour de saint Georges, en 1564, un sonnet français à la reine Élisabeth. Ce sonnet, qui n'a rien de saillant, est le seul que nous connaissions de l'auteur de deux livres, dont les titres, en latin, sont trop longs pour être reproduits. Ils sont datés de 1560 et de 1568. Ce dernier a des vers grecs, latins, français, etc.

JEAN VAUQUELIN, seigneur de la Fresnaye, 1536-1606, ou 1607, est auteur d'un *Art poetique*, de satires que Boileau a imitées, de quelques méchants sonnets, etc. (Le tout a été de nouveau recueilli à Caen, 1612, in-8°.) Il eut pour fils NICOLAS VAUQUELIN, seigneur des Yveteaux, — 1559-1649, qui composa quatorze sonnets, dont le treizième est célèbre par un certain épicuréisme. Ne le citons point; contentons-nous de mentionner la réponse qu'y fit, dit-on, en sonnet, le propre neveu (1) de l'auteur, à cause de la crudité de certains termes. Huit sonnets de V. des Yveteaux sont dans les *Delices de la Poesie*, 2e vol., 1621; les mêmes ont paru dans le *Parnasse des plus excellens poetes de ce temps*, 1618, avec deux autres sur Henri IV et sur la princesse de Conty. Le second inspira un sonnet curieux à Laugier de Porchères. — Les *Œuvres de Vauquelin de la Fresnaye* se réimpriment à Caen, chez Le Blanc Hardel, en 2 vol., à petit nombre: 80 fr. pour les souscripteurs!...

SCÉVOLE DE SAINTE-MARTHE, né à Loudun le 2 février 1536, mourut en 1623. C'est le fondateur d'une illustre fa-

(1) M. P. Blanchemain a publié : *Vauquelin des Yveteaux*, Paris, Aug. Aubry, 1654, in-8°; il y rapporte ce sonnet, qu'il a pris dans le *Recueil de Sercy*. — *Paris*, 1655; et il ajoute en note : — « Quoique signé *O GR*, il a tout à fait l'allure des *vers précédents* et pourrait être de la même main » Or, l'auteur présumé serait HERCULE VAUQUELIN, maître des requêtes à Caen.

mille de savants, originaire du Poitou. Il se nommait réellement *Gaucher*; mais comme ce mot se dit en latin *Scævola*, il prit le nom de Scévole, ce qui ne fut point *maladroit*. — C'était un poëte latin très-distingué. Ses œuvres françaises, réimprimées en 1600, à Poitiers (la première édition est de 1579, et l'on y comptait déjà quatre-vingt-quatorze sonnets), se composent de trois livres; les deux premiers contiennent des poëmes, le dernier est formé par des odes, des métamorphoses chrétiennes, des imitations, des épigrammes, des vers amoureux, — c'est inévitable; — viennent ensuite *des sonnets*, que G. Colletet trouve très-agréables dans leurs diversités. — Le suivant est digne de figurer dans notre collection :

Desportes, quand le temps, qui toute chose emmeine,
L'vsage du François aura tout aboli,
Par le mesme Destin qui rend enseueli
Et l'vsage du Grec, et la langue Romaine,
Ton ouurage sera vne viue fontaine,
Où puiseront ceux-là qui, pour vaincre l'oubly,
Apprendront en lisant ce langage accompli
Dont auiourdhuy ta voix est l'escole certaine.
Ils trouueront chez toy cette naïfueté
Qui ioint vne douceur à vne grauité,
Et diront en voyant tes rymes si faciles,
Il paroist bien qu'alors que ce poete escriuoit,
Vn Prince tel qu'Auguste en la France viuoit,
Puisqu'il fit de son temps renaistre des Virgiles.

Sainte-Marthe fit un autre sonnet sur la mort de M. de Sénonnes, frère de F. le Poulchre de la Motte-Messemé. Sa propre mort donna naissance à un livre qui, pourtant, ne parut qu'en 1630. Le *Recueil de poesies sur la mort de Scævole de* SAINTE-MARTHE contient plusieurs sonnets de PIERRE DE SAINTE-MARTHE, fils de Scévole; un de Jean Besly; un de MICHEL FILELEUL, écuyer, seigneur de Lencome; un de

Bordier, un de SÉBASTIEN ROUILLARD (1), quatre de BERGERON, un de Claude Garnier, un de P.-J. URBAIN DE L'ARDILLIER. Puis viennent des sonnets d'ÉTIENNE PONCET, de SCÉVOLE DE SAINTE-MARTHE, petit-fils du précédent, et de Fr. l'Hermite, dit Tristan. — Urbain Grandier, qui périt sur un bûcher lors de la possession des Ursulines de Loudun, fit en public l'oraison funèbre de Sc. de Sainte-Marthe.

ROLAND DE BETHOULAUD ou *Betholaud*, né à la Souterraine le 1er octobre 1536, fit imprimer un livre qui devient rare : *Deux eglogues* funèbres *avec quelques sonnets, epigrammes*, etc., Bourges, 1558, in-8°. Il publia des vers latins, avec ceux de son ami Pierre Fauveau, à Paris, en 1575. Il ne faut pas le prendre pour l'abbé Betoulaud, qui composa un poëme sur la mort de l'un des caméléons de Mlle de Scudéry.

JACQUES GREVIN, de Clermont (Beauvaisis), selon le portrait gravé l'an 1561 et placé en tête de son théâtre, avait alors vingt-trois ans. Il était donc né en 1538; il mourut en 1570, à Turin. (Voir l'abbé Goujet : *Bibl. franç.*). — D'autres le font naître en 1539 et 1540. Son premier recueil n'est digne d'aucune mention; le second, l'*Olympe*, 1560, in-8°. Paris, Robert Estienne, est un *Recueil de sonnets*, suivi de poésies diverses. Il cachait sous ce titre d'*Olympe* le nom de cette fameuse *Nicole Estienne*, qui trouva ainsi l'anagramme de son nom : *l'estonne le ciel*, et composa un sonnet en l'honneur du poëte

(1) *Sebastiani Rolliardi, Melodunensis Agrocharis e Gallico Pibracii poëmate, latino carmine, ad verbum expressa. Adjecta sunt et IX ejusdem Rolliardi. Musurgia*. Paris, 1595, in-8°. S. Rouillard traduisit du latin une *Histoire de Melun*, etc.; Paris, 1628, *in*-4°. Il avait déjà publié d'autres ouvrages, notamment *La Saincte-Mere, ou Vie de Mme Saincte Isabelle de France, sœur unique du roy Sainct-Louys, fondatrice de l'abbaye de Longchamp*. Paris, 1619, in 8°. Enfin l'on trouve un sonnet de S. Rouillard, de Melun, dans : *La Remonstrance faite par M. le Garde des Sceaux en l'Assemblee des Estats*. Orleans, 1588, in-8°.

Baptiste Badère. Elle était fille de Charles Estienne, imprimeur et médecin. Elle épousa Jean Liébaut, qui était aussi médecin et auteur des *Quatre livres de medecine et de la philosophie chymique*, Rouen, 1600, in-8°. — N'oublions pas que Jacques Grevin était médecin. Il traduisit en vers français les *Œuvres de Nicandre, medecin et poete grec, ensemble deux liures des Venins...* Anvers, 1567, in-4°. Calviniste, il collabora, dit-on, avec Florent Chrestien et La Roche-Chandieu, à la pièce intitulée : *Le Temple*. C'était une satire contre le grand Monsieur de Ronsard, comme on l'appelait alors ; car le talent et le catholicisme de cet illustre sonnettiste portaient sans doute ombrage à ces trois poëtes. — Les meilleurs sonnets de l'*Olympe* ne s'élèvent guère au-dessus du médiocre ; mais Grevin se surpassa, dit Colletet, dans sa *Gelodacrye amoureuse*, et autres œuvres, au point de vue poétique. M. Ed. Tricotel a découvert vingt-quatre sonnets de Grevin qu'il a insérés dans ses *Variétés bibliographiques*, 1863. — En publiant *Olympe*, Grevin avait suivi l'exemple de J. du Bellay, auteur d'*Olive ;* cela fut bientôt une mode. CLAUDE DE PONTOUX de Châlon-sur-Saône, médecin, mort en 1579, fit à Dôle un certain nombre de sonnets amoureux et un peu libres, des odes, chansons, etc., le tout sous le titre d'*Idee*, nom supposé de sa dame. — Quelques-uns de ses sonnets ne manquent ni d'originalité, ni de sel ; c'est un imitateur de Pétrarque ; mais, hélas !... — Les *Œuvres poetiques de Cl. de Pontoux* parurent à Lyon, en 1579, in-16.

PASCAL ROBIN, seigneur du Faux, naquit près d'Angers en 1538. — Pour mémoire. Des sonnets de lui sont répandus dans beaucoup de recueils contemporains que nous avons mentionnés ailleurs. Robin est auteur de plusieurs livres et d'élégies et monodies funèbres — 1563, 64, 69 et 70.

Les *Eglogues et autres œuvres poetiques de* JACQUES BEREAU (Poitevin), à Poitiers, 1565, in-4°, sont fort rares. On y voit des sonnets et des odes ; les premiers, au nombre de qua-

rante, ne valent pas tous celui dont nous rapporterons les deux tercets ; il s'agit de la Fortune :

On dit d'elle partout qu'elle est communement
Et muable et legere, et qu'ordinairement
Elle faict monter l'vn et l'aultre precipite;
Ie ne sçay pas comment les aultres elle ioüe :
Mais quant à moy, ie tiens, sans müer, l'opposite
Du sommet et degré le plus hault de sa roüe.

GUILLAUME DE POETOU inséra des sonnets acrostiches dans son très-imparfait recueil de poésies : *La grande Liesse en plvs grand labevr de Gvillavme de Poetov* (*Bethvnois*)... En Anvers, 1565, in-8°. Il y a une édition de 1561. Par le même : *Suite du labeur en liesse*... Anvers, 1566, in-4°. — *Cantique pour la victoire des Chrestiens contre les Turcs*... 1566, in 4° ; — *Hymne de la marchandise*, Anvers, 1569, in-12.

NICOLAS RENAUD, gentilhomme provençal, célébra dans ses vers, sous le nom de Lucrèce, Anne de Vallavoir, selon Goujet, et mieux, Anne de Valavoire. Il paraît qu'il l'épousa. — Les *Chastes Amours de Renaud*, Paris, 1565, in-4°, n'ont de chaste que le titre. On lit soixante-six sonnets dans ce recueil ; par un sonnet de GALLOIS-ABOT, il semble évident que l'auteur n'existait plus alors. — Le *Parnasse des poetes françois modernes*, de G. Corrozet, a reproduit un sonnet de Renaud. — Brunet reproche à Du Verdier et à La Croix du Maine d'écrire à tort : *Renault* et *Regnaud;* il attribue a celui-ci : *Ode de la paix, au roy Charles, et autres poesies*, Lyon, 1563, in-8°, et un *Discours*... 1564, pet. in-8°.

. PIERRE SOREL, dont les méchants vers parurent en 1566, in-4°, mourut à Chartres trois ans après.

PHILIBERT BUGNYON, jurisconsulte, né à Mâcon, mort vers 1590, était, nous aimons à le croire, plus fort en droit écrit ou coutumier qu'en poésie. Son livre *Erotasme de Phidie et de Gelasine, plus le chant panegyrique de l'isle Pontine*,

Lyon, 1557 selon Brunet, et 1567 d'après un autre bibliographe, nous donne une triste opinion de ce poëte. Sa Gélasine était sœur *des de Chanein et de Feurs,* nous dit Goujet, qui n'est pas clair quand il ne nous induit pas en erreur. C'est sans doute de Chanein de la Tayssonnière qu'il s'agit. Bugnyon a composé d'autres ouvrages de droit en français et en latin.

LOUIS DORLÉANS — 1542-1629 — était ligueur, libelliste et satirique, le tout avec une certaine violence. La mort de Jacques de la Châtre, frère de Claude de la Châtre, maréchal de France, lui inspira plusieurs sonnets en 1568. Il fit paraître, dans un âge avancé, six cent douze *Quatrains moraux* — 1625 — dont Colletet faisait peu de cas, s'il faut croire Ph. de la Madelaine. — Dorléans débuta fort jeune par un *Cantique de victoire,* 1569, in-8°; il publia plusieurs livres dans la suite, notamment une *Apologie ou defense des Catholiques,* 1586, in-8°.

La Complainte de France. Imprimé nouvellement, MDLXVIII. (Anonyme). — Vingt sonnets suivis de trois autres. Cette plaquette, que nul biographe n'avait connue, a été réimprimée à Chartres en 1834, et tirée à 48 exemplaires. — Ne pas confondre avec *Complainte de France* (vers 1495).

ANDRÉ DUCROS, auteur d'un *Discours sur les miseres de ce temps...,* 1569, in-4°, a fait un sonnet assez original :

I'ay plusieurs fois resolu de chasser
De mon esprit vn obiet où il vise;
I'ay prudemment fait souuent entreprise
Pour de ses lacs me pouuoir deslacer;
Mais comme vn pié ie cuide commencer
A tirer hors pour le mettre en franchise,
L'aultre serré, en plus estroite prise
S'empestre alors qu'il le sent auancer.
Ainsy celuy qui au gré d'vn grand fleuue,
Tourne à costé quand profond il le treuue,
Cuidant sortir, se plonge plus auant;

Ainsy, voulant sortir du marescage,
Le fort cheual d'vn pié se va leuant,
Mais plus alors des aultres il s'engage.

Le Tumbeau du seigneur de la Chastre, dict de Sillac, gentilhomme, nagveres orné des excellences du corps et de l'esprit, et garni de la cognoissance des lettres et armes... A Paris, M.D.LXIX, in-4°, 12 ff. non chiffrés. — C'est un mélange de poésies latines et françaises; les sonnets sont par R. Belleau, Ant. de Baïf, Passerat, É. Pasquier, R. Garnier, Desportes, Loys d'Orléans (*sic*) et P.P. Trois autres pièces latines et une française sont signées : Val. PP.

Poesies amoureuses..., par Filber Bretin, Bourgognon Aussonois. Plus les Meslanges du mesme auteur. A Lyon, 1576, pet. in-8°. Un sonnet de JEAN BOUDIER, Dijonnois, précède le tout. L'ouvrage a quarante-deux sonnets médiocres, accompagnés souvent de commentaires en prose. Inutile d'en citer aucun, même le meilleur, qui n'est que le moins mauvais. PHILIBERT BRETIN n'était vraiment pas fort. Il naquit en 1540, à Auxonne, et mourut à Dijon le 29 juin 1595. Il exerça la médecine. — JEAN COITEUS, de Dole, lui adressa un sonnet. Par une *piramide renuersee, Acrostique,* Bertin nous apprend que sa dame se nommait Margverite Chappelain.

NICOLAS RAPIN, homme de loi, poëte et guerrier, naquit à Fontenay-le-Comte, en Poitou, vers 1540, et mourut en 1608. Il débuta mal avec la religion catholique; changeant de but, il voulut terminer sa vie dans la véritable Église. Ses œuvres sont de 1572, 1598, 1602, etc. Les sonnets d'amour n'y manquent point; ils n'ont pas grand mérite littéraire. Rapin collabora, dit-on, à la *Satyre Menippee.* Sa meilleure composition, au point de vue littéraire, est son poëme : *Les Plaisirs du Gentilhomme champestre.*

PIERRE DE LA MESCHINIÈRE, que les anciens et modernes bibliographes confondent avec Pierre Enoc, pour faire des

deux un seul poëte, naquit dans le Dauphiné et suivit l'exemple des auteurs de son siècle en donnant pour titre à ses sonnets et autres vers d'amour, assez plats, le nom ou pseudonyme de la dame de ses pensées. Selon Colletet (qui ne veut pas que l'on prenne P. Enoc pour P. de la Meschinière), *Ceocyre* vit le jour en 1571, et, d'après Brunet, en 1578.

D'après Goujet, des trois frères Gui, ANTOINE et Nicolas Le Fèvre de la Boderie, le second seul aurait fait un sonnet; Nicolas n'a produit qu'une ode et une autre pièce. Mais Goujet est dans l'erreur : GUI LE FÈVRE, qui n'est point né à Falaise, mais à la Boderie, le 9 août 1542, nous appartient. Son grand poëme, l'*Encyclie des secrets de l'Eternité*, est suivi de poésies diverses, notamment de sonnets qui ne sont pas sans valeur littéraire. Sa *Galliade* est de 1578, in-4° ; ses *Hymnes ecclesiast.*, de 1578 et 79, et ses *Divers Meslanges poetiques*, de 1582, in-16. Il y a d'autres *Meslanges poetiques* du même.

Après avoir perdu, dans un temps de peste, son père, sa mère et six domestiques, GEORGETTE DE MONTENAY se mit au service de la reine de Navarre (Jeanne d'Albret); elle fit imprimer en 1571, à Lyon, in-4°, les *Emblemes ov Devises chrestiennes*, au nombre de cent. Quatre vers latins et huit vers français expliquent chaque emblème. L'ouvrage est complété par huit sonnets et autres œuvres. Une édition, augmentée de la traduction de cent emblèmes dans plusieurs langues, parut en 1619, à Francfort-sur-le-Mein, sous ce titre : *Emblemata Christiana*. Le tout n'a rien qui soit digne d'attirer l'attention.

CLAUDE TURRIN, né à Dijon, appartenait à une famille noble, comme l'atteste un sonnet adressé à sa sœur, Mlle Jacquette Turrin, par MAURICE PRIVEY. — Claude Turrin, poëte élégiaque dont Ph. Desportes faisait le plus grand cas, mourut en 1570. — Il chanta Chrétienne de Bessay. Ses *Œvvres poetiques* virent le jour après sa mort, en 1572, in-8°. Un ardent amour en fait tous les frais; il s'exhale en quatre-vingts sonnets environ, pas trop mal rendus pour le temps; mais l'auteur est

parfois licencieux. — Fr. d'Amboise et AIMAR DU PERIER, gentilhomme daulphinois, adressèrent un sonnet chacun a Cl. Turrin.

PIERRE ENOC ou *Enoch*, fils d'un ministre protestant, attacha son nom aux *Opuscules* — 1572, dont la première partie contient de nombreux sonnets très-médiocres. — Un ministre de Genève, Simon Goulart, lui adressa un sonnet. Il en composa ui-même un pour la *Moroscomie* de Joseph Duchesne.

JEAN DE LA TAILLE, né à Bondaroy, près de Pithiviers, en Beauce, composa quelques pièces de théâtre; il y règne parfois une certaine licence, mais elles sont justement tombées dans l'oubli. Ses sonnets, au nombre de soixante, ne valent pas mieux. Il mourut vers 1607. Son frère, JACQUES DE LA TAILLE, donnait de grandes espérances : il avait fait deux tragédies à seize ans; la peste l'enleva trois ou quatre ans plus tard, en 1562, avec son jeune frère, Pascal de la Taille. Ses poésies, parmi lesquelles on compte sept sonnets, parurent avec celles de Jean : *Savl le Fvrievx*, tragédie, etc. (par Jean de la Taille). A Paris, M.D.LXXII, in-8°; — *Alexandre*, tragédie de Iacques de la Taille, etc. A Paris, M.D.LXXIII, in-8; — *Daire*, tragédie de feu Iacques de la Taille. A Paris, M.D.LXXIIII, in-8°; — *La Famine, ou les Gabeonites*, tragédie. Ensemble plusieurs autres œuvres poétiques de Iehan de la Taille et de feu Iaques de la Taille. A Paris, M.D.LXXIIII, in-8°. — Une cinquième partie complète ce recueil, c'est : *La Maniere de faire des vers en François comme en Grec et en Latin*, par Feu Iacques de la Taille. A Paris, M.D.LXXIII. – La devise des La Taille était : *In vtrvmqve paratvs;* leurs armes représentent un lion couronné.

CLAUDE PALLIOT (Parisien) n'a produit que de très-médiocres ouvrages en vers — 1573 et 1581. En 1598, il publia dix-huit sonnets, à la suite d'un discours en prose, sur *Les Ceremonies observees à la solennisation de la paix, en l'e-*

glise Nostre-Dame de Paris. Que le sonnet lui soit léger ! — Faut-il attribuer au même poëte : *Le Vray Orthographe françois, contenant les reigles et preceptes infaillibles pour se rendre certain, correct et parfaict à bien parler françois, par le sieur de Palliot*. Paris, 1608, in-4° oblong ?

CLAUDE BINET naquit à Beauvais, devint avocat et publia quelques poésies à la suite des *Œvvres de Iean de la Peruse* (Bastier), 1573. Paris, in-16. Les sonnets qui en font partie sont assez nuls. Un autre sonnet de lui se trouve dans *Les Œvvres de Pvblie Virgile Marron, Prince des Poetes latins...* Paris, 1577, in-18. Ce livre, qui fait partie de la bibliothèque de M. Georges Garnier, contient la traduction de l'*Eneide* par Louis Desmasures — 1523-1580 — des *Eglogues*, par Clément Marot, et des *Georgiques*, par R. Le Blanc; le tout a été édité par P. D. MOUCHAULT, qui a terminé son recueil par une traduction des petites œuvres attibuées à Virgile. — Outre le sonnet de Cl. Binet et un autre de J. du Bellay, on ren-contre quatorze sonnets qui paraissent appartenir à Mouchault. — On retrouve encore Binet dans le recueil sur *la Puce de Mme des Roches*, et dans celui sur *la Main*, d'Étienne Pasquier. — *Le Tombeau du reuerend frere et venerable docteur Fr. Iacques Hugonin, excité par plusieurs doctes personnages* (*et recueilli par Fr.-Cl. Vicar*), Paris, Noël Le Coq, 1574, 15 pp. in-4°, renferme plusieurs pièces de Claude Binet. On pourra, pour de plus amples renseignements, lire dans l'*Ami des Livres* (avril 1862) un article de M. Ed. Tricotel sur notre poëte, qui fut lieutenant général au présidial de Riom, en Auvergne.

PIERRE BINET, frère du précédent, mort vers 1584, composa trois *les* sonnets et d'autres poésies. (Voir *les Plaisirs de la vie rustique*, par Cl. Binet. Paris, 1583, in-12).

AMADIS JAMYN, fils du prévôt de Chaource, près de Troyes, et de Marie Chemelet, naquit vers 1540; il ne mourut pas vers 1585, comme on l'a souvent rapporté, mais bien au mois de

janvier 1593, s'il faut croire une note mise sur son testament. Voir à ce sujet l'article biographique de M. Berthelin, où l'on trouve une autre particularité. Jamyn avait un frère nommé, comme lui, Amadis; la date de la naissance des deux Amadis est de 1538 et de 1540, mais quelle est celle du poëte? — (Nous mentionnerons ailleurs un inconnu, Benjamin Jamyn, dont le Sr de Chanvallon fit le *tombeau*, et qui eut deux poëmes insérés dans un autre recueil.) — Amadis Jamyn, secrétaire et lecteur orninaire du roi, fut, qui le penserait, placé par quelques-uns au-dessus même de Ronsard, auprès duquel il avait rempli autrefois les fonctions de page. — Les *Œuvres poetiques* d'Amadis Jamyn. Paris, 1575, in-4°, 1577 et 1579, pet. in-12; (cette dernière édition a parfois un titre de 1582) se composent de cinq livres, contenant des sonnets; Jamyn y célèbre dans les 2e, 3e et 4e, Oriane, Callirée et Arthemis. Un deuxième volume, daté de 1584, est pet. in-12; on y voit notamment un sonnet sur la mort des mignons de Henri III, Caylus, Maugiron, tués en duel, et saint Mégrin, assassiné en 1578. — En somme, la réputation de Jamyn, comme celle de plusieurs poëtes du XVIe siècle, nous paraît surfaite. Mais ne lâchons pas Jamyn sans constater qu'il a publié et continué la traduction en vers de l'Iliade, dont Hugues Salel avait fait les XI premiers livres.

ADRIEN DE GADOU, et non Guesdou, comme le prouve le titre même de l'ouvrage suivant : *Le premier livre des Paysages du seigneur du Saussay Adrian de Gadou*, Paris, 1573, in-4°. On a du même auteur : *la Marguerite*. Paris, 1574, in-4°. Ce dernier livre contient en premier lieu trente-cinq sonnets, puis dix-neuf dans *l'Hermitage*, etc., et finalement ceux que Gadou composa pendant son séjour à Rome. A partir de ce deuxième recueil, on ne sait plus rien de ce poëte.

Poëmes chrestiens de B. DE MONTMEJA *et autres diuers auteurs. Recveillis et novvellement mis en lumiere, par Philippes de Pas*, l'an M.D.LXXIIII, pet. in-8°. (Genève?) — Deux pièces

de vers signées : Th. de Sautemont paraissent avoir été attribuées à Th. de Bèze par Brunet et les rédacteurs du catalogue Turquety; Thibaut de Sautemont a été rencontré ailleurs, et M. Ed. Tricotel ne croit point que ce soit le pseudonyme, comme Passavant, du trop célèbre calviniste. — Un sonnet à Philippe de Pas est de P. Énoc. — L'épitaphe de B. de Montmeja est de S. G. S. (Simon Goulart, Senlisien), dont nous allons parler. On y trouve des *Odes chrestiennes*, par J. Tagaut, des *Poesies chrestiennes* et deux méchants sonnets par L. M. Quant à B. de Montmeja, ses sonnets sont au nombre de trois seulement. Ces poëtes appartenaient à la R. P. R.

SIMON GOULART, né à Senlis le 20 octobre 1543, mort le 3 février 1628, fut ministre calviniste et auteur de *Sonnets chrestiens accommodés à la musique d'Orlando Bony et Bertrand, à quatre parties*. Il y a encore de lui deux livres de sonnets à la suite des *Poèmes chrestiens de B. de Montmeja*, sous les initiales S. G. S. En outre, cet auteur a publié des recueils historiques, notamment : *Le sixiesme et dernier Recueil, contenant les choses les plus memorables avenues sous la Ligue, depuis le commencement de l'an* 1594 *iusques à la paix accordee entre les rois de France et d'Espagne, l'an* 1598. In-8°, 1599. La première partie, qui datait de 1587, 2 vol. in-8°, parut sous le nom de Samuel du Lis. Simon Goulart donna des explications pour chaque livre du *Grand Miroir du monde*, poëme de Joseph Duchesne, 2e édition, in-8°, de 1693. Son dernier ouvrage est sans doute : *Le Thresor d'histoires admirables et mémorables de nostre temps*, etc. Geneve, Sam. Crespin, 1620-1628, 4 vol. in-8°.

Voici l'un des poëtes les plus ridiculisés : GUILLAUME DE SALLUSTE, sr du Bartas, né à Montfort, près d'Auch, l'an 1544, et mort en 1590. Il avait fait : *La Sepmaine, ov Creation du monde*, en sept livres; or, ce poëme eut plus de trente éditions en quelques années! A vrai dire, il existait alors de si nombreux calvinistes! On trouve dans les *Œvvres poëtiqves de G. de Salvste, seignevr dv Bartas, Prince des Poëtes François*,

1616, et dans celles qui remontent à 1611 (in-fol.), plusieurs sonnets préliminaires de J. DE CHAMBRUN, de JEAN DE SERRES, de P. D'ALBENE, abbé dudit lieu, de C. DE THOUARS, de S. G. S. (Simon Goulart, Senlisien, l'annotateur de G. du Bartas), du s[r] DE CAMPAGNAN, du s[r] DE SAUT, de LAMBERDIERE et de JEAN LAURON, avocat, à Châteauroux. Du Bartas a composé une *Seconde Semaine*, la *Judith*, l'*Uranie*, *le Triomphe de la Foy*, l'*Histoire de Jonas*, la *Lépanthe* de Jacques VI, etc. — CALIGNON, à l'occasion de la mort de G. du Bartas, adressa un sonnet à Alex. de Pont-Aimery, S[r] de Focheran.

CLAUDE PELGEY ou plutôt PELLEJAY, né dans le Poitou, vivait encore en 1613. Épris de Catherine des Roches, qu'il appelait *Charite*, il composa pour elle deux livres de stances et de sonnets qu'il lui envoya manuscrits ; elle répondit au poëte en le nommant Sincero, comme nous l'avons rapporté page 125. Les vers de Pellejay sont moins beaux qu'amoureux ; mais son *Hymne de Clemence*, en l'honneur de Charles IX — 1571 — lui attira de nombreux suffrages ; à cette occasion, URBAIN DE LAVAL-BOIS-DAUPHIN, PIERRE FORCADEL et le s[r] DE BIOSSAY, lui adressèrent trois sonnets assez remarquables.

ANTOINE DU VERDIER, s[r] de Vauprivas — 1544-1600 — était né à Montbrison. Il publia : *La Biographie et prosopographie des Rois de France*, etc. Paris, Cavellat, 1583. in-8°. — *La Prosographie, ou Description des personnages insignes.....* Lyon, Gryphius, 1573, in-4° ; — 2[e] éd., Lyon, Paul Frelon, 1605, 3 v. in-fol. — *La Bibliotheque d'Ant. du Verdier, contenant le catalogue de tous les auteurs qui ont écrit et traduit en françois*. Lyon, 1580, in-fol. Cette bibliothèque a été réimprimée avec celle de La Croix du Maine, l'an 1776, en six vol. in-4°. On y trouve un sonnet d'Ant. du Verdier, qui a été reproduit par M. Anatole de Montaiglon (*Poésies des XV[e] et XVI[e] siècles*. Paris, Jannet, 1856). — Du Verdier donne ainsi la liste de ses autres œuvres, qui sont presque toutes inédites :

Discours contre la guerre, *Philoxene*, tragédie; *les Omonymes*, satire, etc. Ses *Amours* contenaient des odes, des épigrammes et de nombreux sonnets (200). Son fils, Claude du Verdier, composa aussi des vers.

CHARLES DE NAVIÈRES, calviniste, naquit en 1544, à Sédan. La Croix du Maine rapporte qu'il fut occis à Paris, l'an 1572, vers la Saint-Barthélemy; mais Navières vivait en 1614 (n'ayant même alors que soixante-dix ans), comme l'attestent les quatrains qu'il composa sur la statue de Henri IV. Citons aussi : *Avant-chants alaigres de Navieres G. S.* (gentilhomme sédanois), etc. Paris, 1612, in-8°. Ces *chants alaigres* étaient en l'honneur du mariage de Louis XIII. Ch. de Navières est encore auteur de la tragédie de *Philandre*, des poëmes : *La Renommee*. Paris, 1571, in-8°; *Les Douze Heures du jour artificiel*, etc. Mais le seul mérite de Navières est de rechercher la richesse de la rime.

CLAUDE ETIENNE NOUVELET, Savoisien, avait quarante ans environ en 1584. Peu de ses odes et poëmes, dit La Croix du Maine, sont imprimés. Il a composé une centaine de sonnets fort libres, heureusement inédits, à l'exception d'un seul, rapporté par un biographe. Ph. de la Madelaine dit, en parlant de Nouvelet, que son poëme des *Devinailles* est rare.

ROBERT GARNIER, lauréat des *Jeux floraux*, célèbre auteur de huit pièces de théâtre, connut la tragédie par lui-même : ses infidèles serviteurs résolurent, pour piller sa maison, de le faire périr avec Susanne-Françoise Hubert et leurs enfants. Sa femme, au dire de Colletet, poëte elle-même, avait bu déjà une coupe empoisonnée, mais elle n'en mourut point. —Voici d'autres informations prises pour nous par M. G. Garnier auprès de M. Manceau, bibliothécaire de la ville du Mans: — « R. Garnier est né à La Ferté-Bernard, comme il le dit dans son testament du 13 septembre 1590... Aucune donnée authentique sur la date de cette naissance. — Le compte de

tutelle de Diane et Françoise Garnier, filles et heritières de Robert, présenté le 27 novembre 1596 par Denis Hubert, fournit les renseignements suivants : Robert Garnier avait épousé Fr. Hubert, qui, vivante en 1587 (acte de constitution de rente), était morte en septembre 1590. — Noble messire Robert Garnier décéda au Mans le 20 septembre 1590. — Sa fille Diane fut mariée (contrat du 2 décembre 1594) avec noble Me Fr. Le Gras, sr du Luart; et la puînée, Françoise, avec Geoffroi Aubert, sr de Rozière, conseiller au Présidial du Mans. » — Les premières poésies de R. Garnier, œuvres de jeunesse, furent imprimées en 1565. Une jeune personne nommée Marie les inspira ; il y a des sonnets. Ce livre parut avec ce titre : *Plaintes amoureuses*. En tête du théâtre de R. Garnier, éditions de 1597, 1599 et 1609, on a placé des sonnets de Robert Estienne, 3e du nom (voir notre dissertation à l'article de ce R. Estienne), de Ronsard, de Fl. de Birague, de Belleau, de Baïf, de Claude Binet, d'Amadis Jamyn, de Pascal Robin et de N. D. R. Il avait, ne l'oublions point, composé un sonnet adressé à Remi Belleau, et deux autres sur la mort de Charles IX, qui ne sont point dans ses œuvres : ils doivent se trouver dans quelque recueil de poésies contemporaines.

SÉBASTIEN GARNIER, de Blois, fit une *Henriade* incomplète. Blois, 1593, in-4°. Sa *Loyssee*, poëme sur saint Louis en Égypte, n'a que les trois *premiers* chants. Blois, 1594, in-4°. (En 1770 on réimprima ces deux poëmes pour convaincre Voltaire de plagiat) — S. Garnier nous appartient par un sonnet adressé à ses livres. En tête de la *Loyssee* on lit des sonnets fort médiocres de JACQUES HURAULT, écuyer, sr de la Picardière; de JACQUES PEAN, avocat à Blois, etc.

L'Amour victorieus, de CLAUDE GARNIER, gentilhomme parisien, divisé en quatre livres, Paris, 1609, in-12, contient au moins deux cents sonnets qui précèdent ce poëme. L'auteur avait alors en *coffre* — le portefeuille de son temps

— dix ou douze mille vers! Excusez du peu! — Cl. Garnier mourut en 1616.

Intervertissons l'ordre chronologique pour mentionner un autre homonyme : JEAN-NICOLAS GARNIER DE MONFURON, natif d'Aix, y mourut en 1640. Il fut abbé de Valsainte, et publia : *Recueil des vers de M. Monfuron*... Aix, 1632, in-8° ; il y a dans ce livre de nombreux sonnets qui révèlent un certain talent, dont l'auteur ne fit pas un bon usage. On lit dans cet ouvrage des sonnets de SCIPION DU PÉRIER, de M. DE SAINTE-MARGUERITE et du s^r BILLON. — Monfuron a douze sonnets médiocres dans *les Delices de la poesie*, 1er vol. Ils sont reproduits dans le 2e.

Collettet nous apprend que FRANÇOIS LE POULCHRE, seigneur de la Motte-Messemé, chevalier de l'ordre du roi, se disait issu du consul romain Appius Pulcher! Sa devise était : *Suum cuique pulchrum!* Il naquit à Mont-de-Marsan vers 1545 et mourut en 1597. Marguerite, reine de Navarre, et François Ier le tinrent sur les fonts baptismaux. Il épousa Philippe de Ludre, dame de Bouzemont, vers 1570. Ses titres de noblesse sont en règle; mais ses preuves littéraires laissent beaucoup à désirer, témoin : *Les sept livres des Honnestes Loisirs de monsievr de la Motte-Messemé, cheuallier de l'ordre du roy et capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances de Sa Majesté, intitulez chacun des noms d'vn des planettes... Plus, vn meslange de diuers Poëmes, d'Elegies, Stances et Sonnets.* A Paris, 1587, in-12. — Ce livre, illisible de nos jours, contient *les Amours d'Adrastie*, en trente-neuf sonnets, accompagnés d'environ cinquante autres sur des sujets divers. La muse de Le Poulchre s'appelle Marie. — Un des meilleurs sonnets du recueil se termine d'une façon originale :

D'aller en Paradis le plus certain moyen,
C'est de rendre à chascun ce que l'on a du *sien;*
Rendez moy donc mon cœur, vous sauuerez vostre ame.

PHILIPPE DESPORTES, né à Chartres en 1546, mourut en 1606 à Paris. C'est à tort qu'autrefois l'on a écrit son nom avec particule. — Après Ronsard, l'enfant gâté des académies, des rois et de la France, aucun poëte assurément n'a eu la singulière fortune de Ph. Desportes. Le goût des sonnets était général quand ce privilégié apparut ; il excelle si bien dans ce petit poëme que ses vers furent rémunérés avec magnificence. Ainsi Charles IX lui donna huit cents écus d'or pour le poëme de *Rodomont*, et pour l'impression de ses ouvrages il reçut dix mille écus de Henri III; sur cette somme, il put faire de larges économies. — Par l'amiral de Joyeuse, un sonnet lui valut une abbaye. Dans la suite, il obtint plusieurs bénéfices, qui rapportaient trente mille livres de rentes! C'était vraiment prodigieux pour le temps, encore plus pour les poëtes! — Quatorze vers, un peu plus tard, c'était du luxe! un poëte devenait illustre à moins de frais; n'avait-on pas promis trois mille livres à celui qui saurait le mieux chanter la gloire de Louis XIV? Or, le quatrain suivant remporta le prix :

Pour celebrer tant de vertus,
Tant de hauts faits et tant de gloire,
Mille escus, morbleu! mille escus,
Ce n'est pas un sou par victoire!

MARIGNY.

Avec un autre quatrain, M. DE SAINTE-AULAIRE (auteur d'un sonnet resté inédit) allait à l'Académie et à la postérité! — Mais revenons à Philippe Desportes, qui aurait eu moins de célébrité s'il n'avait flatté les vices des grands par des poësies galantes. Cependant, une fois parvenu à la fortune et à l'illustration, il eut le bon sens de ne guère composer que des poésies chrétiennes ou sérieuses, en harmonie avec sa nouvelle condition.

Voici sans conteste un de ses plus beaux sonnets, un des

meilleurs de son temps, et qui, dans notre époque, aurait peu de rivaux, malgré quelques répétitions ; mais il est imité, presque traduit d'un sonnet de Sannazar. Desportes était coutumier du fait.

Icare est cheut icy, le ieune audacieux,
Qui pour voler au ciel eut assez de courage :
Icy tomba son corps degarny de plumage,
Laissant tous braues cœurs de sa cheute enuieux.
O bien heureux trauail d'vn esprit glorieux,
Qui tire vn si grand gain d'vn si petit dommage !
O bien heureux mal heur plein de tant d'auantage,
Qu'il rende le vaincu des ans victorieux !
Vn chemin si nouueau n'estonna sa ieunesse,
Le pouuoir luy faillit, mais non la hardiesse !
Il eut pour le brusler des astres le plus beau ;
Il mourut poursuiuant vne haute aduanture ;
Le ciel fut son desir, la mer sa sepulture :
Est-il plus beau dessein ou plus riche tombeau ?

Les poésies de Ph. Desportes sont : *Diane, les Amours d'Hippolyte, Cleonice, Elegies, Imitations de l'Arioste*, etc , enfin des *Œuvres chrestiennes*. En tout quatre cent trente-neuf sonnets

Nous avons déjà dit un mot de GABRIEL CHAPPUYS en parlant de Claude de Buttet. Un sonnet porte son nom au commencement d'un livre de Jacques de Vintimille. Chappuys ou Chappuis était né, en 1546, dans la ville d'Amboise; il prenait les initiales suivantes : G. C. T. (Gabriel Chappuys, Tourangeau). Il mourut vers 1611, après avoir fait de nombreuses compilations peu estimées. Sa traduction du *Roland furieux* est de 1582, in-8° ; celle des *Mondes Celestes, Terrestres et Infernaux*, de Doni, Florentin, est de 1578. C'est un ouvrage plus que bizarre. — Claude Chappuys, bibliothécaire de François Ier, est un poëte qui ne nous appartient pas.

Sonets des grands exploicts victorieux de Hault et Puissant seigneur Maurice, P^ce^ d'Orange, etc., *par* J. F. L. P. G. D. B. 1598, in-4°, de 87 ff. — L'auteur avait pour anagramme :

l'aten ci la fin et repos; un bibliophile belge y a découvert les noms suivants qui se rapportent aux initiales des titres : IEAN FRANÇOIS LE PETIT, greffier de Béthune. Ce poëte naquit, en effet, dans cette ville en 1546. Il embrassa la R. P. R. et vivait à Aix-la-Chapelle quand il publia ses sonnets héroïques. On lui attribue aussi : *Cantique d'action de graces pour la deffaicte et dissipation de l'armee d'Espagne en l'an* 1588. Imprimé à Harlem, 1588, in-8°. Ses deux autres ouvrages en prose sont de 1601 et de 1615. La date de sa mort est inconnue. Il ne faut pas le confondre avec un autre poëte, Claude Le Petit, qui fut brûlé en place de Grève, un demi-siècle plus tard, pour avoir composé des vers infâmes.

ÉTIENNE TABOUROT naquit à Dijon en 1547, et mourut l'an 1590. M. Charles Nisard a donné l'étymologie du surnom de *seigneur des Accords*, sous lequel Tabourot produisit ses ouvrages. En 1572 parurent ses premiers sonnets; un d'eux, selon l'usage du temps, était signé de la devise des ancêtres du poëte : — *A tous accords* — et adressé à Mlle Bagat (1). Cette jeune fille, en y répondant, qualifia l'auteur de seigneur des Accords; Tabourot accepta ce titre et s'en servit pour les livres suivants : — *Les Bigarrures*. Paris, 1582, in-8°; — *Les Touches du Sgr des Accords*. Paris, 1586, in-12. — Plusieurs de ces poésies sont licencieuses; elles ont eu un certain nombre d'éditions. Tabourot a publié d'autres volumes sans y attacher son nom, tant ils sont obscènes : il prit le pseudonyme de Jean des Planches, libraire; témoin *la Synathrisie, ou Recueil confus*. Dijon, 1567, in-4°. Tabourot avait alors vingt ans!

(1) Un sonnet d'ANNE BAGAT (fille d'un président au Parlement de Bourgogne), reproduit dans *les Bigarrures et Touches du sieur des Accords*, nouvelle édition, est on ne peut plus faible. On trouve dans ce même recueil plusieurs sonnets du sr DE SIGONGNES alias SYGOGNES ou SYGONGNES. Brunet ne cite de ce poëte que *le Balet des Quolibets, dansé au Louvre par Mgr frere du Roy, le 4 janvier* 1627. Paris, 1627, in-8°, 16 pp.

Pourtraict de la vie humaine..... en trois centuries de sonnets, par FRANÇOIS PERRIN (natif d'Autun). Paris, 1574, pet. in-8°. Les pièces de cet ouvrage ont quelque valeur comme conception ; *l'Envie* en fait foi :

Presque au point où l'on croit que la Terre a son centre,
Vn detroit cauerneux d'vn grand roc est couuert,
Affreux, triste, glacé, tenebreux et desert,
Pour ce que du soleil la lumiere n'y entre.
Plus moisy que l'Enfer est le fond de cet Antre,
Car la bise iamais ne l'a veu decouuert,
Là, pleine de venin, au grand gozier ouuert,
L'Enuie est sans repos, et roule sur son ventre.
Elle ronge sa chair et celle des serpens
Qui vont dans sa cauerne à tous les coins rampans,
Où le bon heur d'autruy sans cesse la bourrelle.
La verdure, les fleurs, et l'homme epouuanté
En tous les lieux du Monde où ce monstre est planté
Meurent de son haleine et puante et mortelle.

Le nom de Fr. Perrin se retrouve sur un autre ouvrage : *Cent et qvatre Qvatraines de qvatrains.* Lyon, 1587, in-8°. Ses *Trois Centuries de sonnets*, Paris, 1588, in-8°, ont été vendues 250 fr. à la vente Ed. Turquety. Enfin, citons du même : une tragédie, une comédie, et *Histoire tragique de Sennacherib*... Paris, 1599, pet. in-8°.

Les *Poemes de* PIERRE DE BRACH, *Bourdelois*, Bourdeaux, 1576, in-4° — sont divisés en trois parties; dans la première, on lit *les Amours d'Aymee*, de cette dame de ses pensées qui devint sa femme, et dont le nom fut connu de la France entière. Aujourd'hui l'on se demande un peu pourquoi. — Notons comme rare du même auteur : *Quatre chants de la Hierusalem de Tasso*, mis en vers français, Paris, 1596, in-8°. — Les *Œuvres inédites de Pierre de Brach, sieur de la Motte-Montussan* (né en 1548 et mort en 1602), ont été *publiées et*

annotées par R. Dezeimeris. Paris, 1862, 2 vol. pet. in-4° (*tiré à 255 ex.*). — Nous aurions voulu citer un sonnet de P. de Brach, *le Miroir*, ou le sonnet qu'il perdit au jeu.

La Camille de PIERRE BOTON, *Masconnois. Ensemble les resveries et discours d'vn Amant desesperé.* Paris, 1573, pet. in-8°. Sonnets à l'auteur par A. MORISOT, Dijonnois, I. GIRARD (du Berri). — 58 sonnets de P. Boton, poëte assez leste et non moins médiocre. Ses autres ouvrages sont plus graves ou religieux. Ses *Trois Visions de Childeric* datent de 1595. On n'a sur lui que les renseignements qu'il donne dans ses propres écrits.

Nous trouvons ce qui suit dans le *Recueil de Poesies françoises* des XVe et XVIe siècles, par M. A. de Montaiglon: *Les Efforts et Assauts faicts et donnez à Lusignen la vigile de Noël, par Monsieur le Duc de Montpensier*, etc., 1575 (attribué par M. de Montaiglon au sieur de la Coste, qui signe un sonnet : P. G. S. (ieur) D (e) L (a) C (oste). Ce sonnet précède le *Siege du château de Lusignan*, poëme. A la suite de : *Discours des choses les plus mémorables avenues par chacun jour durant le siege de Lusignen en l'an* 1574. Imprimé nouvellement. — 1575, on lit six sonnets; un d'eux est signé : E. D. L.

Originaire de Flandre, ALEXANDRE SYLVAIN se nommait en réalité Van den Busche; La Monnoye nous l'explique en disant que *Sylvain* est la signification du mot flamand *Van den Busche*. Ce poëte débuta en 1575 et 1576. Ses *Cinquante Ænigmes françoises* (1582), en sonnets ou épigrammes, furent réimprimées plusieurs années après sa mort, en 1601. Ce sont d'assez méchants sonnets. Cependant une dernière édition, très-récente, en a été faite sous ce titre : *Œuvres choisies d'Alexandre Sylvain, de Flandre, poëte à la cour de Charles IX et de Henri III, précédées d'une étude sur l'auteur et sur ses œuvres, par H. Helbig, et accomp. d'une notice inédite par G. Colletet.* Liége, 1861, in-12. *Tiré à petit nombre.*

FR. CHOVAYNE, *poëte de circonstance sur lequel on ne trouve aucun renseignement*, dit M. Alfred Michiels, composa pour les *Œuvres de Ph. Desportes* un sonnet qu'on retrouve dans *Le Cabinet des Mvses*. (Un autre sonnet, meilleur, signé : M. D. L., avec cette devise : *Et florida pungunt*, précède ces mêmes *Œuvres*.) — Florent Chovayne est connu par un livre daté de 1603 : *Divertissemens*. Quel rapport existe-t-il entre Fr. et Florent? Nous l'ignorons. — Autre difficulté : les *Œuvres poetiques d'Amadis Iamyn* — 1575 — ont, parmi les pièces préliminaires, un sonnet à l'auteur signé F. Chovaine. Auquel des deux poëtes précédents appartient-il ?

FRANÇOIS GROSSOMBRE DE CHANTELOUVE, de Bordeaux, avait publié deux pièces de théâtre quand parut, à Paris, en 1576, son recueil de vers, dont les sonnets célèbrent Angélique. La dame de ses pensées ne l'inspira point d'une façon poétique. Chantelouve était chevalier de Malte.

ÉTIENNE DE WALCOURT naquit, suivant Weiss, près de Namur, à Walcourt même, où il enseigna le français. Il publia sous ce titre un livre qui est devenu rare : — *Nouvel A B C.... en rimes françoises*. Anvers, 1576, pet. in-8°. Un sonnet de lui est au 3e feuillet d'un autre ouvrage : — *Recueil et eslite de plusieurs chansons joyeuses, honnestes et amoureuses... colligees des plus excellents poëtes françois, par J. W.* Anvers, Jean Waesberge, 1576, in-16. Le rédacteur du catalogue Pichon assure que les initiales J. W. désignent Jean Waesberge. Quant à l'auteur du sonnet, il l'appelle Walcour, et dit que c'est à ce nom qu'il faut chercher ce dernier livre dans Brunet.

PIERRE LE LOYER, sieur de la Brosse, fils d'autre Pierre le Loyer et de Jeanne Panchère, né à Huillié, en Anjou, le 24 novembre 1540, selon Ménage, 1548, d'après Colletet; enfin, 1550, s'il faut croire Goujet et Feller, mourut en 1624 ou 1634. Ce fameux démonographe, auteur de : — *Discours*

et histoire de spectres, visions et apparitions des esprits, anges, demons et ames se monstrant visibles aux hommes. Paris, 1601, in-4°, avait réellement le démon de la poésie. Certains biographes rapportent qu'il remporta un prix aux *Jeux floraux*, en 1572, pour une *Idylle* sur la Loire. Son *Erotopegnie ou passe-temps d'amour*, Paris, 1576, pet. in-8°, renferme une quantité considérable de sonnets qui n'ont absolument rien de saillant. Ceux qui sont adressés à l'auteur ont pour signature les noms suivants : MARIN BOYLÈVE, Fr. de Belleforest, Pascal Robin, etc. Les *Œuvres et Meslanges poetiques de Pierre le Loyer Angeuin*, 1579, pet. in-12, revus et corrigés, forment l'édition la plus complète; elle est même trop complète! Il s'y rencontre un ouvrage que nous ne mentionnerons point et qui atteste qu'un autre démon, celui de la lubricité, inspirait souvent ce poëte. On y voit encore *les Amours de Flore* et un livre de sonnets politiques.

Les *Larmes funebres de* CHRISTOPHE DUPRÉ, *Parisien, sr de Passy* — 1577 et 1579, in-4°, ont quelques mauvais sonnets. Ces *Larmes* furent versées sur la tombe de sa femme. — D'autres vers de C. Dupré sont dans la *Main* de Pasquier — 1583.

PIERRE TAMISIER, né à Mâcon, est mort le 4 janvier 1591 (voir page 60); il est connu par : *la Sacree Poesie et histoire evangelique de Juuencus, ancien poete chrestien, mise de latin en vers françois, avec sommaires sur chacun chapitre.* Lyon, MDXCI, in-8°, et 1591, deux éditions de la même date. On cite encore du même : *Cantiques, hymnes, prieres des saints peres*, etc. Lyon, 1590, in-12.

ANSELME DU CHASTEL, religieux célestin, composa la *Saincte poësie par centuries de quatrains alternez de sonnets* — 1590. Cet ouvrage reproduit les dix sonnets sur le *Triomphe de verité*, publiés dès 1577, à la suite de : *Recveil des plvs notables Sentences de la Bible, tradvites par quatrains.* Il y a cinq sonnets préliminaires par du Chastel dans ce dernier livre. —

Quant à la *Saincte poesie*, nous y trouvons : un sonnet à l'auteur, par Isaac Habert; deux par J. LENGLES, et deux autres par le P. PIERRE CRESPET, célestin de Paris, auteur de : *le Triomphe des Saincts...* Anvers, 1596, 2 vol. pet. in-8°.

Voici un grotesque dont on ne peut tirer aucun parti : MARIN LE SAULX composa la *Theanthropogamie*. Londres, 1577, in-8°. C'est un recueil de très-nombreux sonnets sur Jésus-Christ et l'Église, que l'auteur appelle Christine, et sur la divinité et l'humanité. Ce poëte protestant se nommait Le Saulx du Saussé.

Colletet nous apprend que MARTIN SPIFAME mit au jour, en 1583, ses *Premieres Œuvres poetiques*, Paris, pet. in-12, contenant des sonnets spirituels, du reste fort plats; l'auteur, dit-il, avait alors vingt-quatre ans. Or, le catalogue de Nyon, n° 13,050, mentionne un précédent ouvrage : *Cinquante Sonnets et autres poemes*, par M. Spifame, sieur du Grand-Hostel et d'Azy. Paris, 1577, in-12. Spifame a donc livré à l'impression ce recueil à dix-huit ans.

PIERRE DE LA PRIMAUDAYE, sieur de la Barrée, naquit l'an 1546, en Anjou, au lieu même dont il portait le nom. Ses *Cent Quatrains consolatoires*. Lyon, 1582, in-8° (Brunet cite une éd. antérieure de Paris), ne sont signés que de sa devise : *Par priere Dieu m'ayde*, où l'on retrouve l'anagramme de son nom. L'année précédente, il avait publié cent cinquante quatrains : ceux-ci et ceux-là sont, au dire de Colletet, d'un homme qui ne sacrifiait guère aux Grâces. — Nous connaissons de lui un seul sonnet (en l'honneur de Fornier, professeur de l'Université d'Orléans). La Primaudaye mourut vers 1600. Feller le nomme Pierre, seigneur de la Primaudie (ce qui n'est pas conforme à l'anagramme ou devise que nous avons citée), et ne lui attribue aucune poésie, mais bien un livre du genre des *Essais* de Michel de Montaigne. On doit à La Primaudaye : 1° *L'Academie Françoise, en laquelle il est traicté de l'institution des mœurs*. Paris, 1579 et 1593, in-8° ;

2° *La Philosophie chrestienne de l'Academie francoise*, 1599, in-8°. Les deux dernières parties de cet ouvrage, concernant la création du ciel et de la terre, forme, nature et division des sphères, etc., parurent en 1 vol. in-4°, Saumur, 1613, après la mort de La Primaudaye.

GUILLAUME BELLIARD, de Blois, secrétaire de Marguerite de Valois et fort médiocre auteur dramatique, publia des *Poesies et Imitations*, parmi lesquelles on rencontre deux sonnets. Son *Premier liure de poemes*, Paris, 1578, in-4°, n'en contient pas. Belliard vivait encore en 1584.

Les *Œuvres diverses* de ROLAND DU JARDIN, sieur des Roches (né à Paris), furent clandestinement imprimées en 1611, *tirées à petit nombre*, et à son insu, par un de ses protégés, nommé du Tot. Elles sont introuvables. Les sonnets que nous connaissons de lui, un, notamment, qui fait partie des *Œuvres poetiques de Clovis Hesteav*, 1578, nous donnent peu d'envie assurément de trouver un exemplaire de ses poésies.

En lisant la *Desertion des Apostres*, de JEAN DE LA CEPPÈDE, né à Marseille — 1550 — mort à Avignon en 1622 ou 1623, — ne nous arrêtons point aux détails, car, arrivés au dernier tercet, nous y trouverons une pensée fort belle. (Extrait des *Theoremes*.)

Surgeons du sang Royal fuyez vous bien les armes,
Que la simple Noblesse aime si cherement ?
Parens du Christ qu'on traitte ores si durement,
He ! le quittez vous seul parmi ces durs vacarmes ?
Vous qui deuiez le suiure aux plus chaudes alarmes,
Manquez vous de promesse ainsi legerement ?
Et vous, Iean, qu'il aimait plus singulierement,
Laschez vous ce bon Maistre à ces cruels gendarmes ?
Peagiers et pescheurs faits Princes de sa main,
Vous l'abandonnez donc à ce peuple inhumain ?

Tant la peur de la mort a vostre ame asseruie.
Si l'amour de la vie est le soin qui vous mord,
Arrestez : car par tout vous trouuerez la mort,
Et cil que vous fuyez est l'autheur de la vie.

Jean de la Ceppède a fait un autre sonnet remarquable sur la *Condamnation de N. S. J.-C.* — Malherbe envoya en 1612 un sonnet à la reine Marie de Médicis pour servir de placet à Jean de la Ceppède, seigneur d'Aigalades, alors premier président de la cour des comptes de Provence, au sujet de ses *Theoremes*, qui parurent à Toulouse, M.DC. XIII, in-4°. Il y a cent et un sonnets de l'auteur. Malherbe s'exprime ainsi en parlant de ce volume (le deuxième ne vit le jour qu'en 1621) :

Ou ie n'y cognois rien, ou deuant cet ouurage
Vous n'en vistes iamais qui fut digne de vous.

Les sonnets adressés à La Ceppède sont par G. de Terlon, conseiller du roy en la cour du Parlement à Tolose (c'est Gabriel de Trellon) ; F. LE CONTE, aussi conseiller ; G. Buisson, cons. du Roy en la cour des comptes, aydes et finances, à Aix ; Cæsar de Nostradame ; I. D. H. D. L. et DE PERUSSIIS (*sic*). — M. L. de Berluc-Perussis présume qu'il est question de Claude de Perussis, prieur de Lauris. — Un sonnet de La Ceppède est parmi les pièces préliminaires de la *Prosopopee*, de Galaup de Chasteuil. La Ceppède avait déjà publié une *Imitation des Psaumes de la penitence, auec des sonnets et des meditations...* Lyon, 1594, in-8°. La 2e éd. est de 1612, in-4° ; on y voit des sonnets à l'auteur par G. BUISSON, G. DE MANTIN et L. Galaup de Chasteuil.

RENÉ BRETONNAYAU, que G. Colletet nomme à tort Bretonniau, né à Vernantes (Anjou) vers 1550, exerçait la médecine à Loches dans le courant du XVIe siècle. Ses œuvres se ressentent de son état, surtout son singulier poëme : — *La Generation de l'homme et le temple de l'ame, avec autres œuvres*

poetiques extraittes de l'Esculape de R. Bretonnayau. Paris, Abel L'Angelier, 1585, in-4°. Les biographes louent la bonne facture des vers de cet ouvrage. Nous admettons ce poëte dans notre galerie uniquement parce qu'il a traduit en sonnet français une épigramme beaucoup trop licencieuse.

Le jeune poëte connu sous le nom de LOUIS DE BALSAC était Louis de Glandières, fils de Bertrand de Glandières, seigneur de Balsac, chevalier de l'ordre du roi en 1577. Louis de Balsac, de Rodez, publia un recueil de poésies latines et françaises, à dix-sept ans, sous ce titre : — *Ludovici Balsacii Ruthenensis nobilis Joan. Aurati poetæ regii alumni operum poeticorum libri tres ad Henricum III, Galliæ et Poliniæ regem.* Parisiis, apud Guillelmum Iulianum, 1578, in-12. Ce volume contient une tragédie en vers latins sur *Soliman,* des épigrammes, des odes, des épîtres et des sonnets. La jeunesse de l'auteur explique la faiblesse des vers de ce recueil. — Louis de Balsac est autre que Jean-Louis Guez de Balzac — 1597-1654 ; — il n'a pas non plus de lien de parenté avec la famille de Balsac d'Entraygues.

Les *Œvvres poetiques de* CLOVIS HESTEAV, *sievr de Nvysement, secretaire de la chambre du Roy et de Monsieur.* Paris, 1578, in-4°, contiennent des sonnets à l'auteur par Jean d'Aurat, poëte du Roy, J. de Boyssières, TITASSON, HUBERT DE GUILLERMIN (*Francontois*), JEAN ALLAIRE, R. du Jardin, J. D. P. — FRANÇOISE DE LA ROCHEFOUCAULD et C. DE MALLESEC. — Clovis Hesteau a mis cent et un sonnets dans ses *Amours,* et cinq dans divers poëmes. Il a publié d'autres livres ; il glissait même des sonnets dans ses travaux savants et de philosophie hermétique, mais la science, la philosophie et la littérature n'y ont pas gagné grand'chose. — Malgré le témoignage de Colletet, Brunet croit que ces livres de philosophie hermétique ne sont pas de Clovis Hesteau (qui était né à Blois).

Le Velay a eu trois poëtes nommés François, Jacques et Pierre Mondot ; le premier vivait en 1630 ; les deux autres

appartenaient au XVIe siècle. PIERRE MONDOT mit un sonnet rapporté au commencement des cinq livres des *Odes de G. Horace Flacce*, lesquelles odes étaient traduites en vers français par son frère, Jacques Mondot, Velaunois, docteur en droit canon. Paris, Poncelet, 1579.

NICOLAS DE MONTREUX, selon l'usage de son temps, changea de nom pour adopter celui d'*Olenix du Mont-Sacré*, qui en est l'anagramme ; il publia les livres suivants : — *Les Premieres Œuvres poetiques chrestiennes et spirituelles de Olenix du Mont-Sacré, gentilh. du Maine, divisees en sonnets en forme d'oraisons, et plaintes chrestiennes et sonnets moraux*. Paris, 1587, pet. in-8°. — *Le premier livre des Bergeries de Juliette*..... Paris, 1585, pet. in-8°, réédité trois fois à Paris jusqu'en 1588, et une quatrième fois à Tours, et à Lyon en 1592. — Le second livre parut à Paris en 1587 et en 1588; il fut réimprimé à Tours en 1593. — Le troisième livre est de 1594. Tours. — Le quatrième est de 1595. Paris. Quant au cinquième, il porte la date de 1598. Paris. — Pour avoir les cinq livres dans le format in-12, il faut réunir aux trois derniers les deux premiers imprimés à Tours. On en a extrait l'ouvrage suivant : *L'Arcadie françoise de la nymphe Amarille*..... Paris, 1625, in-8° de 886 pp. — *Les Regrets d'Olenix du Mont-Sacré*, 1591, sont un recueil de sonnets nombreux. Le même poëte fit encore paraître : *L'Œuvre de la chasteté qui se remarque par les diverses fortunes, adventures et fideles amours de Criniton et Lydiè; ensemble la tragedie de Cleopatre*, Paris, 1598, pet. in-12 ; et : *Les chastes et delectables Iardins d'Amour, semez de divers discours et histoires amoureuses*... 1599. Paris, in-12. — Ph. de la Madelaine dit que Montreux mourut à Paris, en 1608, n'ayant que quarante-sept ans.

Les Œuvres poetiques de JEAN DEPLANCHE, sieur du Chastelier et de la Bastonnerie, furent publiées après sa mort, à Poitiers, 1612, in-12, par son neveu, Bernier de la Brousse (que nous retrouverons). Deplanche aima le monde : ses quatre-

vingts sonnets sur les *Amours de Marguerite, d'Isabelle, de Catherine et de Francine*, en témoignent suffisamment. Ses œuvres se complètent par un livre de *Meslanges, Misogine*, et les *Œuvres chrestiennes*, où l'on trouve encore des sonnets, sans que cela soit un bien. Voici la fin de l'un des meilleurs de cet ouvrage; que l'on juge du reste :

Ma belle, tuez moy, mais de fureur extreme,
 Ne me frappez le cœur où i'ay sceu vous loger,
 Car pensant me tuer *vous vous* tueriez *vous* mesme.

Les épitaphes et tombeaux ne valent pas mieux. — Notre poëte, ayant renoncé au siècle, devint prieur de Comblé. Il faut le distinguer de l'imprimeur Jean Desplanches, pseudonyme sous lequel Étienne Tabourot a voulu se cacher.

Un membre de la célèbre famille Giunti, de Florence, adopta le nom de *l'Arrivé*, traduction du mot *Giunti*, lorsqu'il vint en France. Son petit-fils, PIERRE DE LARRIVEY, auteur des *Comedies facetieuses*, réimprimées à Lyon, en 1597, in-12, est des nôtres par un seul sonnet en l'honneur de François d'Amboise. — Né vers 1550, il mourut vers 1612.

A Vire, un avocat, nommé JEAN LE HOUX, vécut vers 1550-1616; il composa plusieurs chansons ou vaux-de-Vire et des noëls; il en imita ou traduisit d'autres attribués à Olivier Basselin. La bibliothèque de Caen possède un manuscrit, que M. Julien Travers n'hésite point à prendre pour l'autographe de Jean Le Houx; or, il y a un sonnet de l'auteur à ses vers, et un autre à ses critiques. — On sait tout le bruit qu'une révélation faite par M. Julien Travers sur un vau-de-Vire apocryphe a produit naguère. Il faut lire à ce sujet la brochure que ce poëte a publiée sous ce titre : *Olivier Basselin et les compagnons du Vau-de-Vire. — Une erreur historique et littéraire.* Caen, 1867, in-8°.

Le *Parnasse des plvs excellens poëtes de ce temps* contient

trois sonnets par FRANÇOIS D'AMBOISE, sieur d'Hémery. Un d'eux a été reproduit par *Le Cabinet des Mvses*, 1er vol., 1619. — A vingt ans, il avait mis un sonnet dans le deuxième recueil de Nicolas Ellain, 1570. Plus tard, sous le pseudonyme de Thierry de Timophile (ou Timofile, selon Brunet), gentilhomme picard, François d'Amboise traduisit les *Regrets facetieux et plaisantes harangues de diuers animaux, par Ortensio Lando*. Paris, 1583, in-16. — Il est encore auteur d'une comédie, *les Napolitaines*. Paris, 1584, in-16, etc. — Fr. d'Amboise, né en 1550, mort en 1620, eut pour père un chirurgien de Charles IX. Jean d'Amboise fut chirurgien des rois François Ier, Henri II, Charles IX et Henri III; son père, Michel d'Amboise, fils de Charles d'Amboise, maréchal de France, obtint en 1494 des lettres de légitimation. — Notre poëte fut *Maistre des Requestes de l'hostel du Roy*.

DANIEL DUMONSTIER, autrefois du Monstier (et non Denis, comme l'appelle Ph. de la Madelaine), naquit à Paris vers 1550, et mourut en 1631, après avoir signé de nombreux portraits au pastel qui ont illustré son nom. Il fit un sonnet *à la Minerve de France*, et Marie de Médicis paraît être l'inspiratrice de ces vers, que M. Ed. Tricotel a placés dans les *Variétés bibliographiques*. — On doit encore à Dumonstier : *Stances sur la mort de Henry le Grand, et couronnement de Louis XIII*.

THÉODORE AGRIPPA D'AUBIGNÉ, né en 1550 ou 1551, à Saint-Maury, près de Pons, en Saintonge, mourut en 1630. Son deuxième fils, Constant, abjura le protestantisme et fut père de Mme de Maintenon. Agrippa était loin de penser que sa petite-fille monterait un jour sur le trône où il faisait asseoir Henri IV, ce prince dont il fut l'écuyer et le favori. Il s'éleva même jusqu'au rang de vice-amiral de Guyenne et de Bretagne. Il ne pouvait compter sur une plus grande récompense, mais trop franc et trop mordant peut-être pour réussir à la cour, il exhala ses plaintes dans un sonnet, ce qui

nous porte à parler de lui. On lit, en effet, dans ses Mémoires, qu'en passant par Agen pour remercier Mme de Rocques, il vit chez elle un épagneul, nommé Citron, qui souvent couchait entre lui et Frontenac. Cette pauvre bête, mourant de faim, le reconnut et le caressa ; il la mit en pension chez une femme et composa les vers qui suivent dans cette circonstance :

Le fidelle Citron qui couchoit autrefois
Sur vostre lit sacré, couche ores sur la dure ;
C'est le fidelle chien qui apprit de Nature
A faire des amys et des traitres le choix.
C'est luy qui les brigans effrayoit de sa voix,
Et de dents les meurtriers ; et d'où vient qu'il endure
La faim, le froid, les coups, les desdins et l'injure,
Payement coustumier du seruice des roys !
Sa fierté, sa beauté, sa ieunesse agreable,
Le fit cherir de tous ; mais il fut redoutable
A vos haineux, aux siens pour sa dexterité.
Courtisants qui jettez vos dedaigneuses veües
Sur ce chien delaissé, mort de faim par les rues,
Attendez ce loyer de la fidelité.

D'Aubigné fit paraître ses *Petites Œuvres mêlées* à Genève, en 1630, in-8°. — Il mourut cette année même, selon certains biographes, et, d'après d'autres, en 1631.

JEAN DE LA JESSÉE ou *la Gessée* désigne dans un sonnet ceux qu'il admire, qu'il estime et qu'il vante. Il termine de la sorte :

Mais plus que tous ceux-là ie prise vn bon amy !

La Fontaine s'écriait plus tard :

Qu'un amy véritable est une douce chose !

Un ancien a fait mieux qu'un sonnet et qu'une fable pour prouver l'excellence et la rareté d'un bon ami. Sa femme et sa fille étant au milieu d'un incendie, il courut d'abord à son ami qui s'y trouvait également : « *Je puis,* dit-il, *rencontrer*

« *une autre femme et avoir une seconde fille, tandis que je ne* « *puis compter sur un nouvel ami comme celui-là!* » — Mais ne voulait-il pas plutôt se défaire de sa femme et de sa fille? — Revenons à Jean de la Jessée, auteur des *Soupirs de la France, sur le depart du Roy de Poloigne, contenant plusieurs sonnets* (27).... Paris, 1573, pet. in-4°. — Il naquit vers 1550, à *Mauvaisin*, en Gascogne, dit Goujet. — Jean de la Jessée naquit en 1551, à *Mauvaisin*, en Guyenne, assure Colletet. (Il s'agit de Mauvesin.) En 1578, il donna ses *Amours de Grasinde*, in-4°; dix odes-satires, avec cinq sonnets, reprend Goujet. En 1579, ses odes-satires, suivies de quelques sonnets, etc., furent imprimées à Paris, ajoute Colletet. C'est fort bien, mais nous n'irons point aux renseignements pour un poëte aussi mauvais! Disons seulement qu'il fit un choix de ses poésies pour les publier en 1583; Anvers, quatre tomes en 1 vol. in-4°; les sonnets y foisonnent. En 1584 parurent: *Larmes et regrets sur la maladie et le trepas de Monseigneur Françoys de France, fils et frere de Roys, plus quelques lettres funebres.* Paris, pet. in-4°. — Ces poésies sont rares. Pour d'autres ouvrages du même, voir Brunet.

Le portrait de MILLES DE NORRY, gentilhomme chartrain, est placé en tête d'un assez long poëme, Paris, 1583, in-4°, dans lequel l'auteur décrit le ciel; au bas de ce portrait, Milles de Norry a mis un sonnet de sa façon :

Enfans, apres avoir la marastre nature
  Coupé le fil des ans à mon cours limité,
  Si par sort, ou esmeuz de bonne volonté
  Contemplez quelquefois ceste mienne figure:
Voyant la bouche close, et des yeux l'ouuerture,
  Le front large et ouuert et *le poil remonté*,
  Iugez et soutenez qu'en tout i'ay resisté
  Au trop parler, peu voir, honte et fortune dure.
Que cela vous incite à parler sobrement :
  Voyez beaucoup, le veoir meurit le iugement,

Souffrez plustôt la mort qu'au front vne infamie.
Resistez à fortune et qu'elle n'ait pouuoir
De vous faire passer rien outre le debuoir :
Voila le seul tombeau auquel ie porte enuie.

Milles de Norry était né vers 1550 (Brunet le nomme Miles).

CLAUDE DE MORENNE fut évêque de Séez — 1601-1606. — Ses *Poemes divers, quatrains et cantiques spirituels*, etc., sont de 1605. Paris, pet. in-8°. Phil. de la Madelaine assigne une autre date, 1595, mais c'est celle des *Cantiques et quatrains de Morenne ;* puis il cite à cette occasion un passage de l'*Art poët.* de Colletet : « Ce n'est pas dans cet ouvrage que se rencontrent le brillant ny le denier raffinement de nostre poësie. »

Les œuvres de Claude de Morenne, augmentées en 1864, d'après le manuscrit d'une bibliothèque privée, portent ce titre : *Poësies profanes de Claude de Morenne... suivies de sa satire : Regrets et tristes lamentations du comte de Montgommery*, etc., publiées et annotées par L. Duhamel. Caen, 1864, in-12.

Il est naturel de placer ici Bertaut, qui fut le successeur de Morenne sur le siége de Séez. JEAN BERTAUT, né à Caen — 1552-1611, — dut à son talent d'être lecteur et secrétaire du roi, ainsi que premier aumônier de Marie de Médicis. Ses poésies ont paru en 1601, in-8°, et en 1605, in-8°. Ses *Œuvres poetiques*, plus complètes, forment un vol. in-8°. Paris, 1620 et 1623. Deux de ses sonnets parurent dans le 1er vol. du recueil : *Les Delices de la poesie*, 1620. Son frère, Pierre Bertaut, était libraire-éditeur.

L'*Anthologie, ov Recveil de plvsievrs discovrs notables*... par Pierre Breslay, Angevin. A Paris, M.D.LXXIIII, pet. in-8°. Deux sonnets à l'auteur sont signés : F. R. BIRÉ (de Villeneuue) et Claude Binet.

Les Estreines de Estienne Theuenet. Paris, 1574, pet. in-8. Trente-quatre sonnets y indiquent mieux la jeunesse de l'auteur (22 ans) que le portrait qui les précède. THEVENET naquit

à *Cæsariensis*, lieu dont on ignore le vrai nom. Un de nos amis, déjà cité, conjecture que *Cæsariensis* n'est point un nom d'endroit, mais une épithète formée du nom de la ville natale de notre sonnettiste : ce doit être Cherbourg (*Cæsaris burgus*), dont les habitants seuls ont continué à prendre le nom de *Cæsarienses*. — On a de Thevenet un autre livre en latin daté de 1573, in-4°.

GABRIEL LE BRETON, seigneur de Lafon, naquit en Nivernais. Sa tragédie *Adonis* est de 1579. Il composa deux autres tragédies et une comédie qui ne furent pas imprimées. Il paraît qu'il débuta par des élégies et des sonnets qui sont perdus. Nous parlerons bientôt d'un autre Le Breton, roi d'armes de France, avec lequel il n'avait rien de commun. — Le catalogue Turquety mentionne un livre fort rare d'un poëte inconnu, livre qui n'est dans aucune des bibliothèques de Paris, et qui a passé dans les mains d'un amateur étranger. Il s'agit d'un recueil dont le titre semble promettre des sonnets : *Les Amours de J. Le Breton, escuier, sieur de Pontmean et des Touches*. S. l., 1613, in-8°.

Les Nouvelles Recreations poetiques de JEAN LE MASLE. 1580, pet. in-12. Les soixante-quatre sonnets qui en font partie sont mal rédigés et le style en est vieux. — On connaît du même auteur : *La Vie de Platon, escrite en vers françois*. Paris, 1582, in-4°. — *Le Criton de Platon... translaté du grec en francoys*. Paris, G. Bichon, 1586, in-8°, etc. — Jean le Masle, né à Baugé, en Anjou, vers 1553, avait publié l'an 1578 le *Breviaire des Nobles;* il mourut en 1600.

Le Charideme, ov Dv mespris de la mort (en prose). *Avec plusieurs Vers chrestiens... Par Iean le Frere, natif de Laual.* A Paris, M.DLXXIX, in-12 Un sonnet. JEAN LE FRÈRE naquit au commencement du XVIe siècle et mourut le 13 juillet 1583. Il fut principal du collége de Bayeux.

DAVID AUBIN DE MORELLES, de l'Anjou, né vers 1553, est l'auteur des *Urnes de Julie*. Angers, 1618, in-4°. C'est un

recueil de stances et de sonnets sur la mort d'une première amie, ouvrage qui eut un certain succès. Mais ce poëte s'éprit ensuite d'une autre dame, nommée Porée, femme d'un vieillard, duquel il fut jaloux au point de faire couper le nez à cette femme pour la rendre odieuse à son mari; après cela, les plus beaux vers de ce poëte nous toucheraient peu. — Il faut peut-être lui attribuer la pièce suivante : *Sur la prinse de Montmelian et victoire du Roy T. C. Stances de D. Morelle.* Angers, 1600, in-fol.

JOACHIM BLANCHON, né à Limoges vers 1553, n'a produit qu'un seul ouvrage, rare autant que médiocre : *Les Premieres Œuvres poetiques.* Paris, 1583, pet. in-8°. D'innombrables sonnets forment les *Amours de Dione et de Pasithee;* ceux des *Meslanges*, dont plusieurs respirent la piété, nous paraissent meilleurs; les expressions et les sentiments y sont plus naturels. Mais Blanchon ne ménage pas les licences poétiques et autres. Ses contemporains ont loué ses vers ; des sonnets sont signés : Jean de Beaubreuil, Bastier, MARTIAL GUERY, ANTOINE BARNY, MADELEINE SAUTEREAU, CHASTENET, J. Chrestien. La camaraderie est de tous les temps.

GILLES DURANT, ou Durand, naquit à Clermont, en Auvergne, en 1554, et mourut vers 1615. Il était seigneur de la Bergerie, sans avoir la douceur d'un agneau. Il collabora, dit-on, à la *Satire Menippee.* — Dans ses *Œvvres poetiques*, Paris, 1594, pet. in-12, nous voyons soixante-quatorze sonnets à *Charlotte*, cent quatre à *Camille*, et quelques autres dans les *Meslanges.* — Les sonnets à l'auteur sont par FRANÇOIS MYRON, BAPTISTE VIVIAN, Thuillier et ANT. DE SAINCTYON. Ce dernier est-il Ant. de Sainction, *cons. du Roy au Chastelet de Paris*, qui comparut en 1580 pour la rédaction des *Coustumes* de cette ville? — On attribue à G. Durant des imitations du latin de Jean Bonnefons, son compatriote, et autres *Gaytez amoureuses* de son invention. Paris, 1587, pet. in-8°. Il mit du talent au service du libertinage. — Son homo-

nyme, JACQUES DURAND, inséra un sonnet dans les *Œuvres poetiques* de Courtin de Cissé, 1581.

LOUIS GALAUP DE CHASTEUIL, d'Aix, né en 1555 et mort le 5 mai 1598, a laissé — manuscrits — un certain nombre de sonnets. Sa *Prosopopee* est *enrichie* de sonnets de Laugier de Porchères, de César de Nostre-Dame, d'ANTOINE DE CADENET, beau-frère de l'auteur, du président de la Ceppède, de JOSEPH DE MAZARGUES, de G. Buisson, de LA MOLLE et de François du Périer. Un sonnet, signé Galaup de Chasteuil, a été inséré dans un livre sur la *Fauconnerie* dont nous parlerons bientôt. On a de lui : *Imitation des Psaumes de la penitence, avec plusieurs autres poesies*. Paris, 1597, in-4° (une édition est de 1596), plus un *Poëme sur la réduction de Marseille* (1596).

ANNE D'URFÉ, fils aîné de Jacques d'Urfé et de Renée de Savoie, né en 1555, mourut, selon G. Colletet, vers 1609, et, d'après Bouillet, en 1621. — Sa *Diane*, 1573, — est un recueil de cent vingt sonnets, plus vingt autres sonnets pastoraux, etc.; cet ouvrage est manuscrit, à l'exception de cinq sonnets que du Verdier mit dans sa *Bibliotheque;* il fut sans doute composé en l'honneur de Diane de Chenilhac, dame de Château-Morand, qu'il épousa vers 1575. Ce mariage, qui ne fut pas heureux, fut cassé en 1598, selon Dezobry, et 1599, si l'on croit Bouillet. Anne d'Urfé, renonçant alors au monde, embrassa l'état ecclésiastique.

HONORÉ D'URFÉ, seigneur de Mont-Verdun, — 1568-1625, — frère d'Anne d'Urfé, épousa Diane à cause des grands biens qu'elle possédait. C'est le célèbre auteur de l'*Astrée;* il nous appartient seulement par plusieurs sonnets médiocres. On les trouve dans le *Novveav Recveil des plvs beavx vers de ce temps*. Paris, M. DC. IX., et dans *les Delices de la poësie*, 1620-1621, etc. Honoré d'Urfé a mis au jour plusieurs ouvrages; mentionnons : *Les Epistres morales et amoureuses*, Lyon, 1598, in-12, et 1603, 1619, 1620, 1623 et 1627, in-12; *Le premier livre des Hymnes* (cinq livres); Lyon, 1608, pet.

in-4°; et *la Sireine*, poëme, 2e édition, 1606, in-12, puis 1611, 1615 et 1618, pet. in-8°. — En 1859, M. Bernard a publié un travail biographique sur Anne et Honoré d'Urfé.

Voici un poëte d'une allure plus vive : elle est même extravagante; dans un sonnet fameux il fait plus que de crier : *Vive le roi! Vive la Ligue!* il va jusqu'à vociférer « *Vive Satan!* » C'est une rodomontade plutôt qu'une véritable impiété. Mais nous citerons l'auteur seulement : c'est MARC DE PAPILLON, dit *le Capitaine Lasphrise*, seigneur de Lasphrise, près d'Amboise, né en Touraine, à Vauberant, dit Colletet, l'an 1555. Un autre biographe donne à ce poëte Amboise pour lieu de naissance. — Lasphrise, après avoir été un brave officier, prit sa retraite et cultiva les lettres. Il fit un grand nombre de sonnets qu'on trouve sous la rubrique d'*Amours de Theopile*, d'*Amours de Noemi*, etc. Au demeurant, c'est un méchant poëte, et de plus très-libertin. Comme productions littéraires, ses *Poesies chrestiennes* valent mieux. — Les *Premieres Œuvres poetiques du capitaine Lasphrise à Cesar Monsieur*, Paris, 1597, pet. in-12, portr., ont été achetées 102 francs à la vente Ed. Turquety. Une édition plus complète, mais sans portrait, parut à Paris en 1599, pet. in-12.

FRANÇOIS DE MALHERBE, né à Caen l'an 1555, mourut à Paris en 1628. Il est connu par son orgueil excessif, par la haute opinion qu'il concevait de ses vers ; aussi nous ne voulons point décrire avec minutie les circonstances qui en témoignent; un sonnet suffit : il résume toute la vanité de Malherbe, qui écrivait, après l'avoir offert à Louis XIII, en 1624 : « L'effet qu'il a eu, ç'a esté cinq cens escus que le Roy m'a donnez par acquit patent... » Or, on connaît le vers qui termine ce sonnet :

Ce que Malherbe escrit dure eternellement.

Dans les *Entretiens de feu Monsieur de Balzac*, page 324, on

it qu'un ami du célèbre épistolier préférait, parmi les sonnets de Malherbe, celui qui contient la description des jardins de Fontainebleau :

Beaux et grands bastimens d'eternelle structure,
Superbes de matiere et d'ouurage diuers...

Malherbe a fait un autre sonnet remarquable dont l'histoire est assez singulière; c'est l'épitaphe d'une femme. Selon les notes que M. Léon Thiessé a mises à son édition des œuvres de notre poëte, Malherbe fait parler le mari, M. de Pommeuse-Puget. Cette femme était fille de M. Hallé, et sa mort eut lieu en 1614; c'est la date du sonnet de Malherbe, mais ce même sonnet, avec la même date, se retrouvait, il n'y a pas longtemps, sur une table de marbre dans l'église de Poissy, près de la chapelle où saint Louis fut baptisé. Nous le copions textuellement, tel qu'il nous a été obligeamment envoyé par M. le curé de Poissy; cette inscription le précède : *Noble Damoiselle Margverite Galloys, femme de noble François Pommeret, Escvyer, Seignevr de la Valade, et noble Damoiselle Françoise Pommeret, leur fille, icy levr corps gysant. Passant prie Diev povr evx. — Decedee le XXIX Novembre* 1614 *agee de XIX ans.*

Celle qv'avait hymen à mon coevr attachee
Et qvi fvt icy bas ce qve jaymais le mievx
Allant changer la terre à de plus dignes lievx
Av marbre que tv vois sa despouille a cachee.

Comme tombe vne flevr que livert a sechee
Ainsy fvt abatu ce chef d'oevre des cievx
Et despvis le trepas qvi lvy ferma les yevx
Leav qve versent les miens n'est jamais estanchee.

Ny prieres ni vevx ne my pevrent servir
La rigvevr de la mort se vovlvt assovvir
Et mon affection n'en pevt avoir dispense.

Toy dont la pieté vient sa tombe honorer
Plevre son infortvne et pour ta recompense
Iamais avtre dovlevr ne te face plevrer.

L'épitaphe de Poissy a deux variantes qu'il est bon de noter. Vers 5, au lieu de *l'ivert*, lisez *la bise;* vers 13, au lieu de *son*, lisez *mon ;* ce sont deux contre-sens qu'il faut rectifier, puisqu'il n'y a point de fleurs en hiver et que l'époux affligé parle de sa propre douleur. Mais le plus beau de l'histoire, c'est que ce sonnet a été récemment donné, même avec une troisième faute, comme l'œuvre *inédite* d'un poëte inconnu, par le *Journal illustré* (juin 1868).

Maintenant passons à un autre genre d'examen : On a fait mainte fois observer que Malherbe, étant *venu enfin*, avait proscrit les hiatus, les enjambements, et recommandé la césure, ainsi que la richesse de la rime. Quant à ce qui touche à celle-ci, il a même été fort sévère, et beaucoup suivent encore cette règle, qu'un simple ne doit pas rimer avec un composé, comme *temps* et prin*temps*, *jour* et sé*jour;* les dérivés du même mot sont dans un cas identique : du moment qu'au bout d'un vers on a placé le verbe *mettre*, on ne peut plus le faire rimer avec un des composés ad*mettre*, dé*mettre*, pro*mettre*, etc. La richesse de la rime devient presque illusoire. Malherbe était plus rigoriste encore : il pensait que deux noms de pays ne pouvaient aller ensemble, comme France et Florence; enfin il voulait qu'on rimât à la fois pour l'oreille et pour les yeux! Nous trouvons les difficultés de la versification assez grandes comme cela ! Il demandait, en outre, et nous appuyons fortement sa requête, qu'on évitât avec soin les consonnances entre l'hémistiche et la fin du vers; mais il ne prêchait pas toujours d'exemple :

Certes c'est vn bonheur dont la iuste rais*on*
Promet à vostre fr*ont* la couronne du m*on*de.

Quant aux mauvaises consonnances, pourquoi s'est-il permis de composer huit vers comme ceux-ci :

A MADAME LA PRINCESSE DOUAIRIERE

VEUUE DU PRINCE DE CONDÉ

Quoy donc, grande Princesse en la terre adorée,
Et que mesme le Ciel est contrainct d'admirer,
Vous auez resolu de nous voir demeurer
En vne obscurité d'eternelle durée?
La flame de vos yeux, dont la Cour esclairée,
A vos rares vertus ne peut rien preferer,
Ne se lasse donc point de nous desesperer,
Et d'abuser les vœux dont elle est desirée?

Malherbe projetait cependant de se débarrasser des règles sévères du sonnet, trouvant *dur* de faire huit vers sur deux rimes! Il l'aurait même changé, de concert avec M. DE LALEU, si Racan, peu soucieux pourtant de bien rimer, et Colomby, tous deux ses disciples, ne s'étaient opposés aux fantaisies du réformateur. Disons néanmoins que les sonnets de Malherbe n'ont pas eu la réputation qui leur était due. Les circonstances font les sonnets comme les hommes. — La première édition complète des *Œuvres de messire François de Malherbe* est de 1630. Paris, Ch. Chappelain, in-4°; idem, 1631, etc.

JACQUES DAVY DU PERRON, né à Saint-Lo le 15 mars 1556, mourut le 25 décembre 1618. L'an 1604, il fut nommé cardinal. Il attacha son nom à plusieurs pièces de vers; on en rencontre un choix dans *les Delices de la poesie;* mais il n'y a que deux sonnets sans valeur littéraire qui avaient déjà été recueillis par *le Parnasse des plvs excellens poetes de ce temps* — 1618. — Barbin en cite un meilleur. Les poésies de ce cardinal sont aussi dans *le Cabinet des Mvses*, 1619, etc.

NICOLAS BERGIER, né à Reims en 1557, mort le 15 septembre 1623, a mis un sonnet au commencement de sa traduction en vers du *Cheval de Domitien*, du poëte Stace, —1637.—

La première édition sans date est de 1614, in-4°. Il est également auteur du *Bouquet royal, ou le Parterre des riches inuentions qui ont seruy à l'entrée du roy Louis le Juste en sa ville de Reims.* 1637, in-4°, portrait. Une autre édition est de 1610, in-8°. On doit à N. Bergier un poëme héroïque d'environ quatre cents vers, une *Histoire des grands chemins de l'empire romain*, 1622, 1728 et 1736, et une *Histoire de Reims.*

JEAN DE BOYSSIÈRES, écuyer, seigneur de la Boyssière, né, vers le milieu du XVI[e] siècle, à Montferrand (Auvergne), fut un mauvais poëte et sonnettiste. Ses ouvrages sont assez nombreux. Ses *Secondes Œvvres poetiqves*, suivirent de près les *Premieres*. Les *Troisiesmes*, de 1579, in-4°, parurent à Lyon en même temps que *la Boyssiere de Iean de Boyssieres*, et *l'Estrille et drogve av qverellevx pedant, ov regent dv college de Clermont en Avvergne : iadis farceur de Reins en Champaigne. Avec les epigrames de tous les Poëtes François de ce temps contre luy.* Dans ces divers livres on trouve des sonnets par MATTHIEU ALLARD (Foresien), GUILLAUME CHASBLE (Chartrain), LAURENT ROUGET (G. Charolois), DE VARENNES, JEAN FOUCHIER, MACHET (de la Brie), JEAN CORRIER, A. I., MICHEL BLEIN, THIBAULD ANCELIN (imprimeur de Boyssières), et NICOLAS PONCELLET (de Reims). Les autres productions de l'auteur portent ces titres : *L'Arioste François.* Lyon, 1580, pet. in-8° (douze premiers chants en vers, dont une partie est de Saint-Gelais, Baïf et Belliard); deuxième édition en 1608, Lyon, in-8°; *Croisade de Iean de Boyssieres*, Paris, 1584, pet. in-12.

CHARLES DE BOURGUEVILLE, seigneur de Bras, mort en 1593, auteur des *Recherches et Antiquitez de la province de la Neustrie*, Caen, 1588, in-4° et in-8°, n'a, pensons-nous, fait qu'un sonnet, encore y fut-il forcé par courtoisie. Jean Bertaut, déjà cité, n'ayant alors que dix-huit ans, adressa un assez joli sonnet à Bourgueville, qui se crut obligé d'y répondre dans la même forme. Poussa-t-il la politesse jusqu'à traiter de même

Léon Blondel, de Bayeux, poëte presque ignoré, qui rima en 1588 un sonnet acrostiche sur ce nom de Bovrgveville? L'intention était meilleure assurément que le sonnet.

Antoine Favre, né le 4 octobre 1557, à Bourg en Bresse, mort en 1624, fut président du Sénat de Savoie et auteur de dix volumes *in-folio* de prose. Il était poëte (ce qu'ignorait Bouillet); on le voit par ce livre : *Centvrie premiere de Sonets spiritvels de l'amour diuin et de penitence, par Antoine Faure. S. S. à Chambery*... M.D.XCV. — Il est auteur des *Entretiens spiritvels* (divisés en trois centuries de sonnets, etc.). Goujet dit que les vers d'Ant. Favre font plus d'honneur aux sentiments de l'homme qu'au talent du poëte; nous pensons que le meilleur sonnet d'Ant. Favre c'est son fils, le fameux Claude Favre, seigneur de Vaugelas (1585-1650), qui mourut en s'écriant : « *Mes amis, je m'en vais ou je m'en vas, car on peut dire l'un et l'autre.* »

François Béroalde, sieur de Verville, né à Paris le 28 avril 1558, mort vers 1612, débuta jeune dans la poésie : ses *Sovspirs amovrevx*, Paris, M.D.LXXXIII, in-12, contiennent des sonnets, des odes et autres compositions extravagantes ou médiocres. Qu'attendre de l'ignoble auteur du *Moyen de parvenir?* Si la paternité de ce dernier ouvrage lui est heureusement contestée, les *Apprehensions spirituelles, poemes et autres œuvres philosophiques, avec les Recherches de la pierre philosophale*, 1584, in-12, portent bien son nom. Ses œuvres sont nombreuses; voici les plus rares : *L'Idee de la Republique de François de Beroalde, sr de Verville*, etc. Paris, 1584, pet. in-12. — *Dialogue de la Vertu*, 1584, pet. in-12. — *Deux Dialogues, l'un de l'honneste amour et l'autre de la bonne grace* (*avec les poesies amoureuses du dict autheur*). Paris, 1602, pet. in-12.

Jérôme d'Avost, né à Laval en 1558 ou 1559, donna au public : *Essais sur les sonnets du diuin Petrarque, avec quelques autres poesies de l'inuention de l'autheur*. Paris, 1584, pet. in-8°.

D'Avost a traduit trente sonnets dont il ressentait un peu d'orgueil. Et de fait, pour démontrer que ses traductions l'emportaient sur celles de ses contemporains, il citait des passages de Clément Marot, de Jacques Peletier, d'Étienne du Tronchet et de Vasquin ou Vesquin Philieul ou Phileul, de Carpentras. Mais n'a-t-il point donné les morceaux les moins bons pour se procurer un facile triomphe ? De quoi un poëte du XVIe siècle n'est-il point capable ?—D'Avost, qui composa aussi des sonnets originaux, fit encore paraître : *Les Poesies de Hierosme d'Auost, de Laval, en faueur de plusieurs illustres personnes.* Paris, in-8°, 1583.—Au total, mauvais sonnettiste.

Dialogues du corps et de l'esprit, par ESTIENNE VALANCIER (du Forez), 1579 (sonnets fort pauvres). — *Colloqve des vrays amans, faict par sonnets*, etc., 1584, in-8° (mauvais sonnets). — Un sonnet à l'auteur est signé I. DE PUYFAURE. — D'autres ouvrages de Valancier avaient paru en 1568 et 1576. Sa devise était : AV POINT, IL POIND.

AUGIER GAILLARD ou Augié Galliard, maître charron à Rabasteins, publia ses œuvres en 1579, pet. in-8°; un deuxième volume parut en 1584, pet. in-8°. L'auteur a fait des sonnets ; il ne nous semble pas beaucoup au-dessous de maître Adam, etc. Gaillard avoue naïvement qu'il s'est mis à rimer pour gagner sa vie. Il fallait que l'état de charron fût bien mauvais en Albigeois. On a réimprimé les œuvres de ce poëte sous ce titre : *Poésies languedociennes et françaises d'Auger Gaillard, dit Lou Roudié de Rabastens, publ. par Gust. de Clausade.* Albi, 1843, in-12, *avec portrait.* Pourquoi Auger et non Augier ? Augier serait-il le nom languedocien et Auger la traduction en français ?

Jacques de Romieu, né à Viviers, publia en 1581 les poésies de sa sœur, *les Premieres Œuvres poetiques de Damoyselle* MARIE DE ROMIEU, où l'on voit un poëme, des hymnes, des élégies, des odes et vingt-cinq sonnets ; mais on ne peut rien gagner à la lecture de cette pauvre muse.

Son discours, qui tend à prouver la prééminence de la femme sur notre sexe, nous remet en mémoire une élucubration semblable de l'abbé Dinouart, *le Triomphe du sexe...* Amsterdam (Arras), 1749, in-12. L'abbé Goujet, d'après une note consignée par lui sur l'exemplaire qu'il avait reçu de l'auteur, dit que l'abbé Dinouart fut obligé par l'évêque d'Amiens de rétracter les opinions émises dans cet ouvrage.

JACQUES DE ROMIEU fit paraître ses propres vers sous ce titre : *Meslanges*, 1584, pet. in-8°. Il y a des sonnets. Plaçons-le au niveau de sa sœur et n'en parlons plus.

Sonnets à messeigneurs princes, comtes et autres seigneurs et gentilshommes de Lorraine, etc., *par* PATALEON THEVENIN. Nancy, 1581, in-4°. Ce mince volume est noté comme très-rare par Brunet. Thevenin a commenté l'*Hymne de la philosophie de P. de Ronsard.* Paris, 1582, in-4°.

Un écrivain moderne dit que Robert Estienne Ier adressa un sonnet à Desportes. D'après ce même écrivain, Robert Ier mourut en 1559, Ph. Desportes avait alors treize ans !... — L'abbé Goujet, dans sa *Bibliotheque françoise*, si incomplète, assure qu'il s'agit de Robert II, mort vers 1588. C'est une double erreur : Robert II mourut en 1570 ou 1571, et le premier ouvrage de Ph. Desportes ne parut qu'en 1575. Ce volume contenait les *Amours de Diane et d'Hippolyte;* celles de *Cleonice* n'y furent ajoutées que plus tard; or, Robert Estienne parle dans son sonnet de *Diane*, d'*Hippolyte* et de *Parthenice* (sans doute pour *Cleonice*, car on ne trouve que ce nom dans les œuvres complètes de Ph. Desportes). Enfin, Robert Estienne fit deux autres sonnets en l'honneur de Robert Garnier; ils sont placés dans le théâtre de ce poëte tragique; or, la première tragédie de Garnier est datée de 1568, trois années avant la mort de Robert II; mais la seconde est de 1573, deux ans après. Donc, Robert II ne pouvait dire que Garnier *surpassait les trois tragiques grecs* dès son début, ni qu'il était l'ornement du théâtre français pour une seule pièce ! Une troisième opi-

nion, qui est la nôtre, semble tout concilier : ROBERT III, fils de Robert II, mourut en 1629 ou 1630; il fut élevé par Desportes même, qui lui donna le goût de la poésie. C'est à Robert III qu'il faut attribuer aussi un sonnet adressé à François d'Amboise, sieur d'Emery ou d'Hémery, et un autre composé sur la mort de Christ. de Thou (1582). Il est encore auteur des *Larmes de saint Pierre et autres vers sur la Passion, plus quelques paraphrases sur les Hymnes de l'annee*. Paris, de l'imprimerie de Robert Estienne, 1606, in-8°. Mais notre dissertation ne tend point à prouver que ROBERT II n'a point fait de sonnet, M. Léon Feugère nous donnerait un démenti en ces termes. — « On peut voir dans les *Mémoires de Cas-* « *telnau*, édit. de Le Laboureur, Bruxelles, in-fol., tom. Ier, « p. 158, un sonnet composé par Robert II et adressé à « Jeanne d'Albret, qui l'avait visité le 11 mai 1566... » — Le même auteur ajoute : « Très-souvent HENRI ESTIENNE s'est « plu, suivant l'usage du temps, à placer au commencement « de ses livres des distiques français, des sonnets, même des « pièces de plus d'étendue de sa composition... » C'est Henri II Estienne — 1532-1598 – fils de Robert Ier; il mourut pauvre et aliéné à l'hôpital de Lyon. — Nous avons déjà dit un mot de Nicole Estienne en parlant de Grevin.

La *Moroscomie*, par JOSEPH DUCHESNE, sieur de la Violette. Lyon, 1583, pet. in-4°, et 1601, pet. in-8° (voir la *Bibl. fr.* de Goujet), finit par un sonnet sur la mort de Philibert, duc de Savoie, p. 110. — Il y a des sonnets à l'auteur par Pierre Enoch et CLAUDE MERMET, de Saint-Rambert, en Savoie, traducteur de la *Tragedie de Sophonisbe*, *reine de Numidie* (de Trissino). Lyon, 1584, in-8° (rare). — *Le Grand Miroir du Monde, par Joseph du Chesne*, Lyon, Honorat, 1587, in-4°, paraît être la première édition d'un poëme rare; la deuxième, *reveuë, corrigee et augmentee en divers endroits, et d'un livre entier, par l'auteur*, est de 1593, in-8°. J. Duchesne, médecin gascon, est connu par d'autres ouvrages de son métier :

1° *La Peste recogneue et combattue, ensemble la reformation des Theriaques et Antidotes Opiatiques*, etc. Paris, 1624, in-8°; 2° *La Pharmacopée des Dogmatiques*. Paris, 1629; 3° *Traicté familier de l'exacte preparation spagyrique des medicaments*, etc. Paris, 1630, in-8°, etc. Duchesne mourut à Paris, en 1609.

Vers françois sur la victoire obtenue contre les Allemands, par le tres-chrestien Henry III, etc., *par* RAOUL CAILLER ou *Callier, Poitevin* (S. L. N. D : — XVIe siècle), pet. in-4°. Ce poëte a des vers mesurés parmi les poésies de Rapin, et l'un de ses sonnets fait partie de *la Puce de Mme des Roches*. La *Bibl. imp.* conserve une pièce intitulée : *Sonnet au Roy*, avec un *Sonnet à la Royne-mere*, par *Callier*, 1610. Le premier n'a rien de saillant, l'autre est meilleur; mais nous n'y trouvons rien qui nous porte à le citer. — Quatre sonnets du même sont dans *le Parnasse des plvs excellens poetes de ce temps* — 1618, — et *le Cabinet des Mvses*, 1619. — Un autre, inédit sans doute, a été recueilli par F. Colletet (manuscrits du Louvre). — Callier n'existait plus en 1620. — Ph. de la Madelaine mentionne de lui : *Les Infidelles fidelles, fable boscagere* (de l'invention de Calianthe). Suzanne Callier composa des stances sur la mort de Rapin, qui était son oncle.

LOUIS-FRANÇOIS LE DUCHAT, poëte latin, auteur tragique, nous est connu par un seul sonnet assez beau qu'il plaça en tête d'un poëme et d'une longue élégie dédiés à Suzanne d'Aquaviva Caraccioli. Nous retrouvons le Duchat en 1583; il fait alors des vers sur la *Main* de Pasquier.

NICOLAS LE DIGNE, sieur de l'Espine-Fontaine, fut d'abord un poëte acerbe : on le voit par son *Discours satirique*, imprimé à la fin des *Sovpirs amovrevx*, de Béroalde de Verville — 1583. Ensuite il célébra une dame, qu'il nomma *Blanche*. Voici le titre de quelques-uns de ses autres ouvrages : *Les Premieres Œuvres chrestiennes de N. le Digne*, etc., *recueillies par Antoine de la Forest, écuyer, sieur du Plessis*. Paris, 1600, in-16. — Elles furent louées dans leur temps. — *Les*

Fleurettes du premier meslange, du même, *recueillies par Ant. de la Forest*, etc. Paris, 1601, in-12.— Deux cent quatre sonnets: beaucoup sont fort libres. On y lit deux sonnets à l'auteur par les sieurs DE LA COURONNE et de Monstreuil. — *La Couronne de la Vierge Marie*, 1610, in-12.—Un sonnet remplaçait chaque grain du chapelet; un hymne correspondait à chaque fête de Marie. Voilà comment finissaient les poëtes de ce temps. — N. Le Digne porta la cuirasse et la haire; il fut prieur de Condé et de l'Enfourchure, et mourut en 1614.

FLORENT CHRESTIEN, né en 1540 ou 1541, à Orléans, était fils d'un médecin de François Ier et de Henri II. Il traduisit plusieurs ouvrages, composa un hymne sur la naissance du fils du comte de Soissons, quelques stances et même des sonnets. Il fut le collaborateur de J. Grevin, et prit part à la *Satire Menippee*. — Sur ses vieux jours, il se fit catholique, et mourut en 1596. Le catalogue de la bibliothèque de La Vallière, d'apres du Verdier, met sur le compte de Fl. Chrestien : *Le Iugement de Pâris. Dialogve iové à Anguien-le-François... à la naissance de Monseigneur le Conte de Soissons... Plvs vn cartel auec quelques Stanzes et sonets faicts pour les tournois a Valery... par N. de Rh. T.*, etc. — M.D.LXVII, pet. in-8°. — Il s'agit de trois faibles sonnets.

J. CHRESTIEN, Provençal, adressa deux sonnets à Nic. Rapin. (Voir *les Plaisirs dv Gentilhomme champestre*. Paris, 1583, in-12.) Deux autres du même poëte sont parmi les pièces préliminaires des *Œuvres poetiques* de Joachim Blanchon, 1583, et des *Œuvres* du sieur de la Roque. — J. Chrestien et N. RENOUARD ont un sonnet chacun dans le premier volume du *Parnasse des plus excellens poetes de ce temps* — 1618; leur sonnet a été reproduit par *le Cabinet des Mvses*, deuxième volume, 1620. — Renouard se fit connaître en publiant une traduction des *Metamorphoses d'Ovide*. Revenons au *Parnasse des plvs excellens poetes*. Au commencement du premier volume, on lit un sonnet adressé à l'éditeur d'Espinelle, par N. Chrestien

les Croix; c'est NICOLAS CHRESTIEN, sieur des Croix, connu par *les Royales Ombres*, 1611, in-4°, pièce, et par des *Tragedies*. Rouen, 1618, in-8°. Il se disait *Argentenois*. — De nombreux sonnettistes ont leurs œuvres dans les deux volumes du *Parnasse;* mais nous ne mentionnerons que trois noms nouveaux et inconnus : A. T., DE CHAUFFOURT et ROUSSELET; ces deux derniers figurent encore dans le *Temple d'Apollon*, 1611, premier volume. (On sait que le tome II est, sous un nouveau titre : *le Recueil de quelques poesies, tant de feu s^r de Sponde que d'autres non encore imprimees*. Roven, Raphaël dv Petit-Val, 1597-99 et 1600, quatre parties en un volume pet. in-12.) Le tome Ier du *Temple d'Apollon* nous fait aussi connaître, par un sonnet passable, LE C (ORDIER) DE MALOYSEL, auteur de plusieurs autres pièces de vers. Ce sonnet se trouve dans le tome Ier du *Cabinet des Mvses*. — Revenons au s^r de Chauffourt; n'est-ce point Jacques de Chauffourt, lieutenant-général des eaux-et-forêts au bailliage de Gisors, et auteur de : *Recueil des lieux où l'on a accoutumé de mettre les relais pour la chasse au cerf*. Rouen, 1618, in-8°.

Les Œvvres poetiques de Pierre de Cornv, Dauphinois... Lyon, M.D.LXXXIII, pet. in-8°. — Deux sonnets à l'auteur par GABRIEL DE LERS et Claude Expilly; deux autres, de l'auteur à son livre et à sa dame (Lucrèce); puis cent quarante-quatre sonnets dans les *Amours* et neuf dans les poésies diverses. PIERRE DE CORNU est fort libre et peu intéressant, quoi qu'en dise Viollet-Le-Duc. Il était de Grenoble; ses œuvres sont heureusement d'une grande rareté (400 francs à la vente Turquety).

Les Hiero-poemes ou sacrez-sonets..., *par* LOYS SAUNIER, docteur ès-droicts. Lyon, 1584, petit in-8°. Ce livre, qu'on peut ranger parmi les grotesques, est divisé en cinq parties: des odes, huitains, quatrains, etc., forment les quatre premières; la dernière, qui est en l'honneur de Jeanne Roubert, femme de l'auteur, orte ce titre : *Les Saintes Amours*.

Les vers de GABRIEL POT, émaillés de sonnets, seraient vendus au poids s'il n'y avait pas des bibliophiles toujours à l'affût des poëtes du XVIe siècle. — Selon Colletet, son recueil fut publié à Paris en 1584, in-8o. G. Pot traduisit en quatrains français les *Apophthegmes* d'Érasme, et les fit imprimer à Lyon en 1573 et en 1574, deux parties en un volume, pet. in-8o.

Les Cantiqves dv sievr de Maisonflevr... quatrains spirituels de l'honneste amour, par Yves Rouspeau, Sainctongeois, auec quelques autres Poesies chrestiennes recueillies de diuers Autheurs. A Paris, M.D.LXXXIIII, in-12. Un sonnet ouvre ce recueil calviniste; il est signé : P. M. D. M. S. D. L. G. Six autres sonnets sont extraits de la *Theanthropogamie* de Marin le Saulx.

Les Œuvres ou Meslanges poetiques, où les plvs curieuses raretez et diuersitez de la nature Diuine et humaine sont traitées en Stances, Rondeaux, Sonnets et Épigrammes, par GVILLAVME CHEUALIER (docteur en médecine, natif de la ville de Saint-Pierre-le-Moutier, en Nivernais). Niort, 1647, in-8o. Cet ouvrage, plus singulier, plus bizarre, assurément, que digne d'attention, se termine par vingt-quatre sonnets, presque tous d'amour. Son poëme, assez long : *Le Decez ou fin du monde*, 1584, in-4o, ne contient pas de sonnets. Son autre livre est : *La Poesie sacrée, œuvre de tres-utile et agreable meditation en mélanges poëtiques, en vers latins et françois, élégies, épigrammes, sonnets, traitant des Mysteres de N.-S. J.-C.*, etc., Paris, 1669, in-12.

Les Meslanges poetiques du sieur de Cholieres, 1588, in-12 Il y a des sonnets déplorables. Les ouvrages suivants sont du même : — *Les Neuf Matinees*, Paris, 1585, pet. in-8o; — *Les Apres-Disnees*, Paris, 1587, pet. in-8o, ou 1588, pet. in-12 ; ces derniers livres ont été réimprimés et font partie des *Raretés bibliographiques...* Une autre composition de Cholières, ayant un titre bizarre, porte la date de 1588, Paris, pet. in-12.

— Cholières est un auteur sur lequel les renseignements nous font défaut. Cependant les *Touches du seigneur des Accords*, premier livre (second et troisième), Paris, Jean Richer, 1586, in-12, contiennent des vers de Cholières, notamment un sonnet signé : I. D. S. DE CHOLIERES, ce qui sans doute veut dire : J. D., sieur de Cholières.

La Mvse chrestienne de PIERRE POVPO, *Aduocat au Bailliage de Bar-sus-Seine.* De l'imprimerie de Ieremie des Planches, M.D.LXXXV, in-8°. Cette première édition ne contient que cinquante sonnets. Une édition, de 1590, Paris, petit in-8°, est plus complète ; on y trouve cent soixante-cinq sonnets. Un d'eux sert d'épitaphe à Claude, femme de Th. de Bèze ; un autre est adressé à Benjamin Jamin (1), comme introduction aux œuvres de cet inconnu : *Chant dv vray amovr* et *Chant de la vraye beavté;* chacun de ces poëmes est formé de trente stances de six vers. — Enfin, un troisième livre de la *Mvse chrestienne* de Poupo, daté de 1592, renferme vingt-six sonnets, notamment celui que nous citons page 40 ; nous l'avions à tort puisé dans Colletet, qui, selon son habitude, l'a un peu modifié. — Le *Journal de l'Instruction publique* du 13 janvier 1847 dit que Poupo mourut vers 1591. — Une deuxième *Muse chrestienne*, 1582, in-12, compilée par le sieur J. C. T., contient beaucoup de sonnets par Ronsard, du Bellay, Desportes, etc. Une troisième *Muse chrestienne*, revue et augmentée, 1634, in-4°, appartient encore à un calviniste, ADRIEN DE ROCQUIGNY, natif de Caen, vers 1570, et mort vers 1645, en Angleterre. Nous comptons dans ce livre trois sonnets de l'auteur et deux autres qui lui sont adressés par PHILIPPE SERRURIER et N. GOUGENOT. Enfin, n'omettons point *la Muse chrestienne ou les*

(1) Poupo écrit ainsi ce nom ; le s[r] de Chanvallon l'orthographie d'une autre manière : Jamyn. — Nous avons omis de mentionner, page 144, un sonnet fait en l'honneur d'Amadis Jamyn par ANNE DE SEMUR, poëte inconnu, dont les œuvres sont restées presque toutes inédites. (*Annales poétiques*, t. IX.)

Mysteres du Rosaire, *en vers héroïques*, par le chev. Valterre. Besançon, 1700, pet. in-8°.

BAPTISTE BADÈRE a placé trois de ses sonnets en tête de sa traduction du sieur Dorron, maître des requêtes du roi, publiée sous ce titre : *Devotes Meditations chrestiennes svr les Mort et Passion de Nostre-Seigneur Iesuschrist...* A Paris, MDLXXXVIII, pet. in-8°. — D'autres sonnets portent ces signatures : CLAUDE DE MONGISON, et *l'estonne le ciel.* On sait qu'une femme célèbre avait trouvé dans cette devise l'anagramme de son nom, qu'elle écrivait peut-être Nicolle Estienne.

GABRIEL BOUNYN, né à Châteauroux, n'a aucun sonnet remarquable dans ses *Poesies françoises et latines*, 1586. Bounyn est auteur de *Soltane*, tragédie, Paris, 1561, in-4° ; d'une autre tragédie datée de 1579, aussi in-4°; de *Satyre au roy contre les republiquains*, etc.

L'Aurore, ouvrage manuscrit sur l'alchimie, par Henri de Linthaut, contient en tête deux *sonnets anonymes*, 158... (*Bibl. de l'Arsenal.*) — Henri de Linthaut, sieur de Montlion, était docteur en médecine, et, de plus, auteur d'un commentaire sur le *Tresor des tresors*, de Christophe de Gamon, poésies recueillies dans le *Jardinet de poesie*, les *Mvses ralliees* et le *Parnasse françois*.

JACQUES GRENIER, sieur de Poissy, d'une famille noble, que l'on dit originaire de Tournay, publia, l'an 1586, des poésies latines, grecques et françaises, qui sont précédées d'un sonnet à Henri III.

Quelques sonnets heroïques, etc., par IULES-CESAR LE BESGUE, de Champagne, 1586. — Pour mémoire. — Il y a un autre Jules-César le Bègue, de la Picardie, qui ne nous appartient pas.

PIERRE CHEMINART, gentilhomme nantais, édita ses poésies à Paris en 1587, in-8°. — On y rencontre des sonnets souvent mal rendus, mais dont les idées sont parfois heureuses.

PIERRE MOTIN n'existait plus en 1615 ; les détails biogra-

phiques manquent sur l'auteur d'un *bon* sonnet, comme œuvre littéraire, mais qui était une mauvaise action ; ce sonnet est licencieux. *Les Delices de la poesie*, 1er vol., 1620, reproduisent trois autres sonnets de Motin. La mort de Passerat lui en inspira un cinquième assez beau. Boileau s'est plaint sans raison de la froideur de ce poëte en ces termes :

J'aime mieux Bergerac et sa burlesque audace,
Que ces vers où Motin se morfond et nous glace.

Nous n'avons point recherché les sonnettistes en langue provençale ; il y en a même de modernes ; nous avons omis jusqu'au Languedocien Pierre Goudelin, et nous passerions également sous silence le poëte Jasmin quand il aurait mis au jour quelques sonnets. Si nous parlons ici de LOUIS BELAUD DE LA BELLAUDIÈRE, surnommé le Ronsard Provençal, c'est plutôt parce que le premier livre provençal imprimé à Marseille est de lui. Il s'agit de *Obros et Rimos provenssalos de Loys de la Bellavdiere, gentilhomme prouuenssau*, etc. A Marseille, par Pierre Mascaron, 1595, in-4°. Ce volume (qui contient des sonnets) ayant paru pendant que Marseille résistait au roi, le titre dut être changé lors de la reddition de la ville. Aussi les premiers exemplaires ont acquis une certaine valeur : ils sont montés à 145 francs à la vente Nodier, et même à 450 francs à la vente Giraud. — M. G. Garnier nous indique en outre un précédent ouvrage de La Bellaudière, savoir : *Le Don-don infernal, où sont descrites en langage provençal les miseres et calamitez d'une prison : à M. Du Perrier, gentilhomme provençal* (sans doute l'ami de Malherbe), par *L. de la Bellaudiere, de la maison et compagnie de Mgr le Grand-Prieur de France.* Aix, 1588, pet. in-8o. — Fort rare.

SALOMON CERTON, secrétaire du roi, natif de Gien, y mourut vers la fin de 1620, ayant soixante ans environ. C'était un excentrique, pire que les chercheurs d'anagrammes. Il composa les *Vers Leipogrammes et autres œuvres en poesie.*

A Sedan, 1620, in-12. Cet ouvrage fut imprimé à son insu; il en regretta la publication et déplora d'avoir perdu son temps à des puérilités. Ses *vers leipogrammes*, en effet, consistent en certaines pièces, certains sonnets dans chacun desquels il manque une lettre de l'alphabet. — Salomon Certon avait traduit : *L'Odyssee d'Homere en vers françois*. Paris, l'Angelier, 1604, in-8°.

RENÉ BOUCHET, s^r d'Ambillon, était neveu de Scévole de Sainte-Marthe; ses *Amours de Sidere et de Pasithee* sont en sonnets, odes, stances et chansons. Bouchet, sonnettiste assez bon, mourut en 1612, à 52 ans. Son nom fut porté par deux poëtes, Jean et Guillaume Bouchet, qui ne sont pas de notre bord. Plus loin nous rencontrerons Laurent Bouchet, qui nous appartient à plus d'un titre. — Enfin, un livre collectif, publié vers le milieu du XVIIe siècle, contient deux sonnets de BOUCHER. Un autre sonnet porte la même signature dans le *Recueil de Sonnets composez par les plus habiles poëtes du royaume sur les bouts-rimez Pan, guenuche*, etc., 1683. Ce même ouvrage mentionne encore un BOUCHET, curé de Nogent.

CLAUDE GUICHARD a inhumé un sonnet dans ses *Fvnerailles et diuerses manieres d'enseuelir des Romains, Grecs*, etc. A Lyon, Jean de Tovrnes, CIↃ.IↃ. LXXXI. Le vicomte de Poli nous en a déterré un autre du même auteur dans *Philiberti Pingonii*... Taurini, MDLXXVII, in-fol.

JEAN-ÉDOUARD DU MONIN, né à Gy (comté de Bourgogne) vers 1559, mourut le 5 novembre 1586, assassiné par un inconnu. Il eut le temps néanmoins de publier six volumes de vers français et latins. Il y a des sonnets qui ne sont plus lisibles; un des meilleurs est adressé à son amie Rondelette. Du Monin mit un sonnet de sa sœur, ELISABETH DU MONIN, en tête de l'*Vranologie*, 1584, in-12, avec deux autres par CYPRIEN PERROT, Parisien, et JEAN LE FÈVRE. — ETIENNE MARCHANT, Champenois, publia *Les Regrets sur le mevrtre et assassinat commis en la personne de Monsievr du Monin*... A Paris, 1586, in-8°. — Une élégie de 12 pp. et 2 sonnets.

Les Euvres poetiques de IAQUES DE COURTIN DE CISSÉ, *Gentilhomme Percheron*. A Paris, pour Gilles Beys, MDLXXXI, pet. in-12. — Sonnets à l'auteur par Jacques Durant, Cl. Binet, M. de Norry et GUILL. GOSSELIN. — Les *Amours de Rosine* contiennent 149 sonnets, presque tous assez médiocres. Malgré beaucoup d'antithèses, le meilleur est peut-être celui qui commence de la sorte :

Si l'amour est vn feu, d'où me vient ceste glace?...

Jacques de Courtin traduisit en 1581 : *Les Hymnes de Synese Cyrenean, Evesque de Ptolemaïde*. Paris, pet. in-12. Jacques de Courtin, s^r de Cissé, naquit dans le Perche en 1560 ; il n'avait donc que vingt et un ans lors de l'apparition de ses *Œuvres poetiques* ; ses livres amoureux d'odes et de sonnets firent beaucoup de bruit, et l'on ne s'explique plus cet engouement. L'auteur mourut dans toute l'illusion de sa renommée, en 1584, à vingt-quatre ans. Que ses poésies lui soient *légères !* — Antoine de Courtin, auteur du *Traité de la Jalousie, ou Moyens d'entretenir la paix dans le mariage*, Paris, 1685, in 12, et du *Nouveau Traité de la civilité qui se pratique chez les honnestes gens*, Amsterdam, 1672, pet. in-12, réimprimé en 1728, Paris, in-8°, est-il un descendant de notre sonnettiste ?

Né le 21 décembre 1561, à Voyron, près de Grenoble, CLAUDE EXPILLY, chevalier, seigneur de la Poëpe, président au parlement de Grenoble, mourut en 1636. — Il célébra dans un certain nombre de sonnets — 1596 — Meraude de Baro, veuve du s^r Chevalet, avocat. Mais *Chloride* — nom poétique de cette dame — fut insensible au charme de la poésie d'Expilly. Nous n'osons pas l'en blâmer. Elle préféra sans doute les vers d'un conseiller au même parlement de Grenoble, dont le nom était Cornu. Il s'agit probablement de Pierre de Cornu, Dauphinois. Claude Expilly avait auparavant placé en tête de ses propres *Œuvres poetiques* un sonnet que Pierre de Cornu

lui avait dédié. Les amis ne sont pas toujours fidèles. — Expilly se consola plus tard en épousant une autre femme et en faisant de nouveaux sonnets. Ses œuvres reparurent sous ce titre : *Les Poemes de Mre Claude Expilly*. Grenoble, 1624, gr. in-4°. On lui doit d'autres ouvrages.

ANDRÉ MAGE, calviniste, né dans sa seigneurie de Fiefmelin, près d'Oleron, en Saintonge, vers 1561, fut très-adulé par les poëtes principaux de son temps. Un de ses contemporains trouva sur le nom d'André Mage une anagramme assez remarquable : *Ame grande*. Mage publia ses *Œuvres* à Poitiers en 1601, in-12 ; il n'a pas fait moins de 536 sonnets. Pouvions-nous lui refuser une place dans notre galerie ? Il suffit de lire la pièce suivante, bien qu'un peu païenne, pour être persuadé qu'un oubli serait une injustice.

Ce monde comme on dit est vne cage à fous,
Où la guerre, la paix, l'amour, la hayne, l'ire,
La liesse, l'ennuy, le plaisir, le martyre,
Se suyvent tour à tour et se iouënt de nous.
Le monde est vn theatre où nous nous iouons tous,
Soubs habits deguisez, à malfaire et mesdire.
L'vn commende en tyran, l'autre, humble, au ioug souspire.
L'vn est bas, l'autre est haut, l'vn iugé, l'autre absouds.
Qui s'esplore, qui vit, qui iouë, qui se peine,
Qui surueille, qui dort, qui danse, qui se geine,
Voyant le riche saoul et le poure iusnant.
Bref, ce n'est qu'vne farce ou simple comedie
Dont, la fin des iouëurs la Parque couronnant,
Change la Catastrophe en triste Tragedie.

Nous avons déjà mentionné Adrien de la Morlière, un poëte fort vulgaire, qui mourut vers 1629. François de Louvencourt, s^r de Vauchelles, lui adressa deux sonnets, et BENOIT BEAUDOUIN, d'Amiens, mort en 1632, lui en dédia un autre. — Adrien de la Morlière a composé les ouvrages suivants : *Le Premier* (*le second et le troisiesme*) *livre des Antiquitez, his-*

toires et choses plvs remarquables de la ville d'Amiens, poetiqvement traicté. 3e édition — Paris, 1627, in-4°; — et : *Recueil de plusieurs nobles et illustres maisons vivantes et esteintes en l'étendue du diocese d'Amiens et à l'environ*, etc. Amiens, 1630, in-4°.

JEAN GODARD, né à Paris le 15 septembre 1564, mort en 1630, a fait imprimer : 1° *Les Primices de la Flore, ou les Amours de J. Godart*, Paris, 1587, in-12 (17 sonnets seulement, et ils sont médiocres ; les pièces préliminaires contiennent des sonnets à l'auteur par L. BRILLET, sr de Limon, gentilhomme Parisien ; LOYS LE VELLIARD ; C. IMPERNELLE, Champenois); 2° *Les Œuvres de Jean Godard*, Parisien, diuisees en deux tomes. *A Henry IIII, tres Chrestien et tres Victorieux Roy de France et de Navarre.* Plus les *Trophees du Roy, composez et adioutez depuis l'impression des presentes œuures.* A Lyon, par Pierre Landry. MDXCIV. Les *Trophees* renferment plusieurs sonnets qui furent commentés par N. Le Brun. Il n'y en a point dans *la Novvelle Mvse ou les Loisirs de Iean Godard.* Lyon, 1618, in-8°.

VITAL D'AUDIGUIER, connu sous le pseudonyme de sieur de la Menor, est né vers 1565, en Rouergue, prétend Goujet ; en 1574, dit Colletet, qui lui assigne également le Rouergue pour patrie. Les biographes modernes le font naître en Bourgogne, vers 1565, sauf Michaud qui indique une autre date, vers 1569. Plusieurs s'entendent pour fixer l'époque de sa mort vers 1624, à la suite d'une querelle de jeu ; mais Feller dit 1625, Bayle, 1630, et un autre 1634!... — Sa *Défaite de l'Amour*, etc., Paris, 1606, fut intitulée : *Œuvres poétiques*, en 1614, in-8°. Son *Histoire tragi-comique de nostre temps*, Paris, 1615, in-8°, d'abord sans nom d'auteur, a été souvent réimprimée, notamment en 1650, pet. in-12, à Leyde, sous le titre d'*Histoire des Amours de Lysandre et de Caliste.*—Le poëte Mailliet prit d'Audiguier en haine au point de faire courir contre lui un méchant sonnet qui était un sonnet méchant et que nous reproduirons à l'article de Mailliet.

MARIE LE JARS (Brunet dit de Jars), demoiselle DE GOURNAY — 1566-1645 — était fille de Guillaume le Jars, seigneur de Gournay, etc., et de Jeanne d'Hacqueville. — Pour son *Egalité des hommes et des femmes* — 1622 — in-8°, elle aurait dû prendre cette devise : *Ardua tentat!* — Ses œuvres ont été imprimées sous ce titre : *Les Advis ou les Presens de la demoiselle de Gournay*. Paris, 1634, in-4° de 860 pp. Ce volumineux recueil contient quelques pièces de vers, dont quatre sonnets. Un d'eux est adressé à Montaigne, qui la nommait sa *fille d'alliance;* elle se ruina pour éditer splendidement les *Essais* de son père adotif.

Montaigne escrit ce liure, Apollon l'a conceu,

s'écriait-elle ! — Il est très-naturel qu'Apollon eût les pensées qui sont dans cet ouvrage; un dieu de la fable peut se permettre beaucoup de choses; mais Montaigne, un simple mortel, c'est différent; et une femme qui les approuve, c'est bien une autre affaire ! — Ne voulant citer aucun sonnet de Marie le Jars, rappelons le quatrain célèbre qu'elle inscrivit sur un portrait de Jeanne d'Arc :

— Peux-tu bien accorder, vierge du ciel cherie,
La douceur de tes yeux et ce glaiue irrité ?
— La douceur de mes yeux caresse ma patrie,
Et ce glaiue en fureur luy rend la liberté !

FRANÇOIS DE LOUVENCOURT, s[r] de Vauchelles, né en 1569, dans la ville d'Amiens, mourut en 1634. Ses *Amours et premieres œvvres poetiques*, Paris, 1595, pet. in-8°, se font d'abord remarquer par des sonnets à l'auteur signés : A. le Vasseur, conseiller en la cour de parlement, JEAN DE BOUFFLERS, s[r] de Rouveray, gentilhomme picard (celui-ci fait l'anagramme de Françoys de Louvencourt : — *Tu es un roc, un roc de la foy*.) — D'autres sont de PAUL JUGE, gentilhomme lyonnais;

P. Motin, de Bourges; C. D., etc. — Les *Amours de l'aurore*, qui forment la première partie, ont 200 sonnets sur une dame fort belle; mais ils sont loin de la beauté de cette aurore. Les *Amours de Leucothee* (2e partie) sont précédées d'un sonnet à l'auteur par R. DIGNOUART, et ont 27 sonnets; on y voit un poëme contre le mariage; Louvencourt, qui, dans les *Amours de Mellide* et les *Melanges*, chante d'autres femmes, ne pouvait se résoudre à la stabilité; ses poésies ne changent pourtant pas : elles sont toujours d'une certaine faiblesse. — Mlle Marie de Louvencourt, née à Paris en 1680, mourut en 1712, après n'avoir guère composé que des cantates. Le nom de Louvencourt étant porté par plusieurs familles, nous ignorons si Marie de Louvencourt appartenait à celle du seigneur de Vauchelles. Nous en disons autant de Ch. de Louvencourt, curé de Saint-Sauveur de Hédicourt, auteur du *Gasteau spirituel*... 1604, in-24.

Un René Arnoul, sr du Puys, fut élu maire de Poitiers en 1580; ce n'est pas le père de RENÉ ARNOUL, qui naquit audit Poitiers en 1569, et qui, à dix-huit ans, y publia son seul ouvrage : l'*Enfance de René Arnoul*, in-4°, 1587 (très-rare). La 1re partie — *Amours* — est un recueil de sonnets sur Catherine de la Place. Les sonnets l'emportent sur les odes. Voici une pièce de quelque valeur littéraire; elle fera connaître ce poëte, qui mourut en 1639, à Orléans, ne laissant qu'une fille.

I'auois trois fois cinq ans et trois ans dauantage
Quand i'escriuis ces vers tesmoins de mon ardeur,
Ie chantois pour flatter mon ingrate douleur,
Et non pour esperer honneur de mon seruage.
Comme ie le sentois, ie plaignois mon dommage,
Veritable poëte à mon propre malheur;
Mon penser incertain me seruoit de fureur,
Mon tourment de suiet, mon espoir de courage.
Pour moy seul i'ay souffert, pour moy seul i'ay chanté;

Ne pouvant pas beaucoup, beaucoup ie n'ay tenté;
Sans fart fut mon amour, sans fart furent mes plaintes.
La loy, non le plaisir, me rendit amoureux,
C'est assez qu'on me laisse, entre tant de contraintes,
Faire ce que ie dois, dire ce que ie veux.

Le *Tombeau de haut et vertueux seigneur messire Jean Babou* (suivi d'un sonnet à Georges Babou, frère de Jean, et d'un autre sonnet à Diane de la Mare, veuve de Jean Babou). Paris, Antoine du Breuil, 1589, pet. in-8° de 15 pp.

Les Passions d'amovr, de NICOLAS DEBASTE, selon Brunet, sont de 1586. Nous n'avons consulté que *les Passions de Nicolas Debaste. Plus : les Meslanges de Carmes latins et françois.* A Rouen, M.D.LXXXIX, pet. in-12. — Un sonnet à l'auteur y est signé par JACQUES DE LAUNAY. — La présomption de Nic. Debaste peut égaler l'outrecuidance de Malherbe; il faut lire son sonnet à Jeanne, sonnet qui rappelle un vers célèbre :

La rime n'est pas riche et le style en est vieux.

Voici comment Debaste s'exprime :

. . . . ie pense estre aussi beau
Comme vous, vous pensez estre vne belle *fille*,
Ie suis aussi honneste et parfaict et ha*bille*
Que vous, et rien n'auez plus que moy de noueau.
Ie pense que ie suis aussi sain de cerueau
Comme vous pensez estre, et en toute la *ville*,
. . . . ie ne cognois d'vne ame plus gen*tille*
Et mieux fait que ie suis, au compas et niueau.

Par malheur ses vers sont beaucoup moins beaux que lui. Ce livre est pourtant monté à 129 fr. à la vente Veinant!... Mais c'est sans doute affaire de reliure!

Les Vers devotieux dediez av pvblic, pour le seruice de Dieu,

par FRANÇOIS HAMOYS. A Paris, M.DC.XIX, in-8°, 2 sonnets. — *Les Intervales dv loisir de François Hamoys, Marchand Lapidaire.* A Paris, M.DC.XIX, in-8°, 13 sonnets, dont un à queue. Un prétendu *sonnet-madrigalizé* est une pièce de six quatrains. — Il y a une épitaphe de la belle-mère d'Hamoys, Etiennette Duneau, veuve de René de Salha, contrôleur des greniers à sel d'Yenville et de Pithiviers.

Henri IV rencontra Gabrielle d'Estrées, vers la fin de 1590, au château de Cœuvres, et s'en éprit au point de l'attirer bientôt à la cour. L'histoire dit qu'elle mourut subitement en 1599. Il faut placer entre ces deux dates un sonnet célèbre qui donne une idée de ces *concetti* mis à la mode en France du temps des Médicis. Il parut, ce nous semble, pour la première fois dans les *Mvses françoises ralliees de diverses pars*, recueillies par Despinelle. Paris, 1599, pet. in-12, 1re éd. — Il est à la louange des yeux de la *Belle Gabrielle*, et adressé à la marquise de Monceaux, qui n'était pas duchesse de Beaufort en ce temps-là. (*Le Cabinet des Mvses*, 1620, t. II, a reproduit ce sonnet) :

Ce ne sont pas des yeux, ce sont plus tost des Dieux,
Ils ont dessus les Rois la puissance absoluë.
Dieux, non; ce sont des Cieux, ils ont la couleur bleuë,
Et le mouuement prompt comme celuy des Cieux.
Cieux, non; mais deux soleils clairement radieux,
Dont les rayons brillans nous offusquent la veuë;
Soleils, non; mais esclairs de puissance incognuë,
Des fouldres de l'Amour signes presagieux.
Car s'ils estoyent des Dieux, feroyent-ils tant de mal?
Si des Cieux, ils auroyent leur mouuement esgal :
Deux Soleils, ne se peut : le Soleil est vnique :
Esclairs, non; car ceux-cy durent trop, et trop clairs :
Toutes fois ie les nomme, à fin que ie m'explique,
Des yeux, des Dieux, des Cieux, des Soleils, des esclairs.

Ce petit poëme semble être une imitation du 20e sonnet

de Ph. Desportes, publié en 1575, dans les *Amours de Diane et d'Hippolyte*.

L'aspre fureur de mon mal vehement
Si hors de moy m'etrange et me retire,
Que je ne sçay si c'est moy qui soupire,
N'y sous quel ciel m'a jecté mon tourment.
Suis-je mort? Non; j'ay trop de sentiment,
Je suis trop vif et passible au martire.
Suis-je vivant? Las! je ne le puis dire
Loin de vos yeux par qui j'ay mouvement!
Seroit-ce un feu qui me brusle ainsi l'ame?
Ce n'est point feu : j'eusse esteint toute flame
Par le torrent que mon dueil rend si fort.
Comment, Belleau, faut-il que je l'appelle?
Ce n'est point feu que ma peine cruelle,
Ce n'est point vie, et si ce n'est point mort.

Nous n'établissons qu'une simple comparaison entre ces deux pièces; mais dans le temps on alla beaucoup plus loin, jusqu'à refuser à HONORÉ DE LAUGIER DE PORCHÈRES d'avoir écrit ce sonnet aux yeux de Gabrielle. A la prière de l'abbé d'Olivet, le Président de Mazaugues se livra vainement à de grandes recherches sur François d'Arbaud, coseigneur de Porchères; il tenait pour apocryphe l'histoire d'une pension de 1400 livres faite par Henri IV à l'occasion de ce sonnet, que plusieurs attribuaient alors au s[r] d'Arbaud. Mais ce poëte n'avait que dix ans à la mort de Gabrielle d'Estrées. — Le véritable auteur, Laugier de Porchères, était fort lié avec un mauvais versificateur, dont 42 sonnets déparent l'*Academie des modernes poetes françois* — 1599; — et quelques autres, *le Parnasse des plus excellens poëtes de ce temps*, 1618. C'était *Jean de Sponde* qui, né à Mauléon, l'an 1557, traduisit Homère (1583) et Hésiode (1592). Jeune encore, il eut, le 18 mars 1595, une fin très-malheureuse. En effet, Jean de Sponde, contraint d'épouser une femme qu'il n'estimait point, résolut de la faire empoisonner; mais la servante qui devait adminis-

trer le breuvage fatal, dévouée à sa maîtresse, le fit prendre au mari, qui en mourut. — Si cette histoire était vraie, comment expliquerait-on le sonnet que Laugier de Porchères adressa plus tard à la veuve, et qu'à plus d'un titre il nous semble bon de citer. (Nous le tirons des *Mvses françoises rallices*, 1599; dans *le Cabinet des Mvses* il est en toutes lettres dédié à Mme de Sponde.)

Helas que ton mary fust digne de sa femme,
Femme par tes vertus digne de ton mary;
Et toy de luy cherie, et luy de toy chery
Vous faisiez dans deux corps de deux ames vne ame.
Vous bruslastes tous deux d'vne semblable flamme;
De mesmes dons du ciel chascun fust fauory;
Tous deux blessez d'vn trait dont nul ne fut guery,
Et tous deux attachez d'vne diuine trame.
Mais ton espoux est mort, et tu vis en ton dueil;
Te voyla seule au lict, et luy seul au cercueil,
Et sa mort de ta mort n'est encore suyvie ?
Non, non, vous partagez vn reciproque sort;
Il prend dedans ton cœur la moitié de ta vie;
Tu prens dans son tombeau la moitié de sa mort.

On connaissait les deux sonnets précédents; mais nous en publions un autre que M. de Berluc pense être inédit. Ce sonnet figure dans un recueil manuscrit de poésies de Laugier, que possède M. de Berluc. Ce manuscrit n'est pas autographe, puisqu'il remonte à 1671.

Carynthe malade au mois de may.

A ce mois, que les fleurs ont desja pris naissance,
Dont tout l'air se parfume et la terre se peint,
Carynthe, vostre fiebure a bien tant de puissance,
Qu'elle efface à demy celles de vostre teint.
Vos lys font seulement vn peu de résistance
Au mal, qui vos œillets et vos roses desteint;
Vostre bouche n'a plus que les fleurs d'éloquence,
Effects de vostre esprit, dont le mien est atteint.

Mais si toutes les fleurs du soleil prennent l'estre,
Si l'humbre les nourrit, quand le chaud les fait naistre,
Vostre face bientost doit recouurer ses fleurs.
Car avec deux soleils, qui les vont rendre escloses,
Vos yeux par les rayons, et les miens par les pleurs,
Y feront refleurir les œillets et les roses.

Il faut attribuer à ce sonnettiste les poésies que l'on trouve sous le nom de Porchères dans les recueils de la fin du XVIe siècle et du commencement du XVIIe jusqu'en 1625. *Le Temple d'Apollon*, — 1611, — *le Parnasse des plvs excellens poetes de ce temps*, — 1618, — *Le Cabinet des Mvses*, — 1619-1620, — et *La Cresme des bons vers*, — 1622, — contiennent du même auteur un *Sonnet sur la mort de Polemandre* (duc de Biron) *comparee à vne fusee.*

Maintenant passons à l'histoire de Laugier, dont les biographes ont un peu parlé à l'aventure. Pour être mieux renseigné, nous avons écrit à M. le comte de Laugier-Villars, qui n'a rien pu découvrir sur notre poëte et qui ne sait à quelle branche le rattacher. En dernier lieu, nous avons eu le bonheur de nous adresser à M. Léon de Berluc-Perussis, un écrivain aussi distingué qu'obligeant. Grâce à lui, nous voyons un peu clairement dans la généalogie de Laugier de Porchères et dans celle de François d'Arbaud; aussi nous comprenons fort peu que Tallemant des Réaux ait prétendu que ces deux académiciens s'accusaient mutuellement de provenir d'une race illégitime. Ils avaient droit au nom du château de Porchères : d'Arbaud était issu des anciens seigneurs de cette place, et Laugier en possédait la haute justice. Vers 1538, les d'Arbaud avaient acquis Porchères; ils revendirent cette terre en 1551, moitié à Michel de Sébastiane, moitié à Esprit de Laugier, beau-père et gendre. Voici la filiation exacte de Laugier de Porchères et de François d'Arbaud, dressée par M. Léon de Berluc, possesseur du château de Porchères. — Disons auparavant que Laugier, né à Forcalquier, le 8 juin 1572

(registres des baptêmes de cette ville), mourut en 1653 (M. Livet, nouv. éd. de Pellisson). Dans les actes on écrivait ainsi son prénom : Honorat (forme provençale) et Honoré (forme française) ; Laugier préférait celle-ci.

DE LAUGIER, *aliàs Logerii.*	DE SÉBASTIANE, *aliàs Sebastiani.*
Antoine de Laugier, de la maison de Thoard, écuyer, d'Aix, épousa Honorate Imbert.	Michel de Sébastiane, écuyer, de Saint-Michel, coseigneur de Porchères, en 1551, avait épousé Ant. Reynier.
Esprit de Laugier, secrétaire des submissions à la sénéchaussée de Forcalquier, coseigneur de Porchères en 1551.	Gabrielle de Sébastiane, mariée le 1er janvier 1538 avec Esprit de Laugier.

François de Laugier, coseigneur de Porchères, marié le 15 février 1569, à Brignoles (Meissonier, notaire), avec Silvestre de Feraud-Sainte-Catherine.

Honoré de Laugier, gentilhomme de la chambre, membre de l'Académie française en 1634, et auteur du *Camp de la Place Royale* (même libraire et même date, 1612, 2 éditions, l'une in-4°, avec une planche gravée, l'autre à petit format et sans planche. Cette deuxième édition n'est signalée par aucun bibliographe). Laugier est encore auteur de *Cent Lettres d'amour écrites d'Erandre à Cléanthe, et recueillies par le sieur du T* (Toronet). Paris, Courbé, 1646, in 8°, exemplaire unique dans une bibl. publ. de Paris (1). — Laugier testa le 11 décembre 1644, à Paris (Duchesne, notaire, aujourd'hui étude Chapellier), en faveur d'H. de Berluc, son neveu et filléul.	Hélène de Laugier, mariée le 20 mai 1614 (Vallansan, notaire à Forcalquier) avec J.-Ant. de Berluc, auteur des *Adagia selecta* (1632), écuyer, de Forcalquier, petit-neveu de Marguerite d'Escalis, dame de Porchères.
Honoré de Berluc-Perussis, seigneur de Porchères et du Toronet, auteur de la préface des *Cent Lettres d'amour*, mort sans postérité.	Esprit de Berluc, viguier de Forcalquier, mort sans enfant, testa en faveur de son cousin-germain Pompée de Berluc, 5e aïeul de M. Léon de Berluc-Perussis.

(1) M. Ed. Tricotel dans ses *Variétés bibliographiques* cite Laugier comme étant l'auteur d'un opuscule fort rare et en vers : *Le Coq à l'asne envoyé de la court.* M.DC.XXII, in-8°. Le nom de l'auteur est à la page 7.

D'ARBAUD.

Pierre d'Arbaud épousa Marguerite de Pontevès.

Jacques d'Arbaud, dit le mineur, seigneur de Porchères, de 1542 à 1551, se maria avec Marguerite d'Escalis.

Jacques d'Arbaud, époux de Mlle Amalric.

François d'Arbaud, de l'Académie française dès la fondation de ce corps illustre.

Ce F. d'Arbaud, écuyer, sr de Porchères, était loin de rechercher la gloire; et s'il fit beaucoup de vers, il en publia peu; on a de lui : — *Paraphrase des psaumes graduels*, suivie de *Poésies sur divers sujets*, Paris, 1633, in-8°. C'est à cet ouvrage que l'Académie ouvrit ses portes. D'autres vers du même poëte sont disséminés dans les recueils du temps; un sonnet de lui est dans le *Sacrifice des Mvses av grand cardinal de Richelieu* — 1635, t. Ier, p. 286. L'année suivante d'Arbaud fit imprimer : *Ode à Mgr le cardinal duc de Richelieu*, Paris, Camusat, 1636, in-4°, 15 pp. — M. de Berluc possède le seul exemplaire connu de cette pièce que nul bibliographe n'a mentionnée. Quant au poëme de *Madeleine*, que l'on croyait inédit ou perdu, Brunet, dans la dernière édition de son *Manuel*, a donné la description bibliographique de cet autre ouvrage de Fr. d'Arbaud. *La Madelaine penitente* fut imprimée à Paris, 1627, in-12. — Notre poëte se retira dans la Bourgogne; il y épousa Mlle de la Chapelle-Sénevois. Né en 1590, il mourut dans sa retraite, avec de vifs sentiments de piété, après avoir écrit des sonnets religieux ou moraux parfaitement dignes d'un instant d'examen. Ces sonnets au nombre de 63, ont paru sous ce titre modeste. — *Rimes d'Arbaud-Porchères*, Paris, 1855, in-8° — tiré à 100 ex. C'est la

première édition d'un poëte mort en 1640. — Si Boileau, dit l'éditeur, avait connu ces sonnets, il n'aurait plus considéré comme introuvable l'heureux phénix. Sans contredit quelques-uns d'entre eux sont fort beaux, mais plusieurs se traînent à peu près sur les mêmes idées, ou du moins arrivent au même but. En un mot, ils manquent de variété et ne sont pas exempts de négligences. — Nous avons pensé qu'il était bon de citer un des meilleurs.

Flambeau de l'univers, charmant père du jour,
Globe d'or et de feu, centre de la lumière,
Admirable portrait de la cause première,
Tu fais de la nature et la joie et l'amour.
Comme un superbe roi qui brille dans sa cour,
Couronné de rayons, en ta haute carrière,
Des portes d'Orient tu franchis la barrière,
Pour visiter le Gange et le Pô tour à tour.
Ainsi, marchant toujours, dans ta pompe royale,
Et courant de l'Aurore à l'Inde occidentale,
Tu répands en tous lieux ton éclat sans pareil.
Mais si je te compare au Dieu de la nature,
Dont tu n'es, après tout, que la faible peinture,
Ton éclat n'est qu'une ombre, et tu n'es plus soleil.

Rappelons ici que le *Iardin des Mvses* (1643) contient un célèbre sonnet sur le *Saint-Sacrement* et désigne comme en étant l'auteur ou Théophile mourant ou le s[r] de Porchères; mais il s'agit ici de Laugier.

JEAN D'ARBAUD, s[r] de Porchères, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, frère du précédent, composa quelques sonnets; sa traduction de *Psaumes* parut à Grenoble en 1651 et à Marseille en 1684; la 2e édition est plus complète. — Ne quittons point ces coseigneurs de Porchères sans établir ici un rapprochement curieux : nous avons vu que le fameux sonnet de Laugier avait paru au moins dès 1599; or, FRANÇOIS DE ROSSET (né en 1570) publia : *Les XII Beautez de*

Phyllis et autres œuvres poëtiques, à Paris, 1604, in-8°. Ce volume renferme 16 sonnets ; le dernier, qui s'adresse à Jean Bertaut, sur le livre de ses *Amours*, est conçu en ces termes :

Ce ne sont pas des vers, ce sont plus tost des mers,
D'où l'ame de l'amour tire son origine,
Mers, non : ce sont des fers, dont la belle Cyprine
Enferre tous les iours l'vn et l'autre vniuers.
Fers, non : mais des enfers ; car l'enuie et ses vers
Y lisent à regret leur fatale ruine.
Enfers, non : mais plus tost le foudre i'imagine,
Armé de mille feux et de flambeaux diuers.
Car s'ils estoient des mers, porteroient-ils la flame ?
Si des fers : ils auroient emprisonné leur dame.
Enfers, non : car l'Amour y faict son Paradis.
Foudre, non : car desia tout seroit mis en poudre.
Toutesfois ne pouuant mieux dire, ie les dis
DES VERS, DES MERS, DES FERS, DES ENFERS ET LE FOUDRE.

Rostaing de Luzy, dont nous parlerons bientôt, a imité aussi le sonnet de Laugier.

La Premiere partie des Esbats poetiques de JACQUES DE FONTENY, *Parisien*, 1587, in-12, Paris. — C'est un mélange de choses hétérogènes, amours profanes et sonnets spirituels ; plus des églogues, etc. Le tout est fort médiocre, surtout de style. — M. René Muffat a pourtant réédité cet ouvrage, en vers, de Fonteny : *Les Estrennes de l'asne*, Paris, 1590. On connaît encore du même poëte : *Anagrammes et sonnets*, Paris, 1606, in-4°, et *l'Œuf de Pasques ou pascal*. Paris, 1606, in-4°.

ANTOINE LE CHEVALIER, sr d'Aigneaux, de Vire, en Normandie, fit des sonnets et autres menues pièces pour déplorer le trépas de son frère, ROBERT LE CHEVALIER. Antoine, qui mourut vers 1591, et Robert ont donné au public *l'Amour de la Foy ;* cette œuvre, qui leur est commune, contient 87 sonnets — d'une grande faiblesse. Deux autres précèdent la traduction de Virgile qu'Antoine et Robert ont laissée,

et qui parut en 1607, Paris, in-12. On y rencontre encore un sonnet latin de Jean Daurat et trois sonnets en langue française par B. POITEVIN, G. LINOCIER et N. COURTIN. Ce dernier ne peut être Nicolas Courtin, ancien professeur de l'Université de Paris, connu par les *Poësies chrétiennes*, *Charlemagne pénitent*, etc., Paris, M.D.C.LXXXVIII. Le même Courtin avait publié deux autres poëmes en 1666 et en 1674. — Pour G. Linocier, il traduisit sept ouvrages d'histoire naturelle, formant sept tomes en un gros vol. in-16 et in-18, 1619 et 1620. Geoffroy Linocier était imprimeur à Tournon, en Vivarais, et médecin. — Les frères Le Chevalier avaient aussi traduit Horace, Paris, 1588, in-8°. Trois sonnets en leur honneur y sont signés par J. M. DE LA GRAVE, Jacques le Gras et SIMON DU BOIS; ces deux derniers sonnettistes sont dits de Vire. La Croix du Maine cite pourtant deux sonnets de JACQUES LE GRAS, de Rouen, mort vers 1600. Celui-ci édita un livre à la mémoire de son père : *Le Tombeav de fev noble homme Maistre Richard le Gras de Rouen en son vivant Docteur en medecine*. A Paris, M.D.LXXXVI, pet. in-12. Nous y avons trouvé un sonnet de MARIN LE PIGNY, médecin, qui fut plus tard archidiacre et fondateur du prix du sonnet à Rouen, comme nous l'avons dit page 83; deux sonnets sont de JACQUES DE LA PORTE, bailly d'Escouis; ROBERT BELIN, NICOLAS PAPILLON, FRANÇOIS VIGER, JEAN GENEVRÉ, BAPTISTE LE NORMAND, JESSÉ HERMIER, PHILIPPE BREART et JEAN LE GRAS n'ont fourni qu'un sonnet chacun. *Les Besongnes et les Iours d'Hesiode, mis en françois par Iacques le Gras, de Rouen*, A Paris, M.D.LXXXVI, pet. in-12, contiennent deux sonnets de l'auteur; on y retrouve Jean le Gras.

Peut-être est-il opportun de citer ici les *Œvvres poetiques svr le svbiect de la conception de la tres-saincte vierge Marie. Composez par diuers Autheurs. Recueillis par Adrian Bocage. P.* A Rouen, 1615, pet. in-12. — Outre des sonnets par

E. D. C., GEORGES D'EUDEMARE, N. Guillebert et Jean Auvray, on y rencontre la plupart des poëtes mentionnés dans la notice précédente. Citons seulement trois pièces de F. Viger (sans compter des stances de F. Viger le jeune), et des chants royaux de B. le Normant et de Jessé Hermier.

FRANÇOIS GRANCHIER, de la Marche, joignit plusieurs méchants sonnets à ses *Diverses Estrennes*, Paris, 1588. Il en avait adressé un à Pibrac, le grand faiseur de quatrains. On lui doit aussi *Les Larmes, regrets et deplorations de la mort de Jean Édouard du Monin, Poëte*, Paris, 1586, in-8°, pièce.

DENIS POURÉE (plutôt que *Pourrée*), s[r] de Vandes et médecin du roi, publia *Les Flammes saintes*, Caen, 1588, pet. in-12; ce recueil de poésies reparut en 1595, à Rouen; c'est la deuxième édition que cite Colletet. Ce biographe célèbre vante les sonnets spirituels que l'on y rencontre, et dont les sentiments lui paraissent élevés. Ce livre est si rare qu'on ne le trouve ni à la Bibliothèque impériale, ni à la bibliothèque Mazarine, ni à l'Arsenal, ni à Sainte-Geneviève. Nous en citerons volontiers un sonnet et nous le prendrons textuellement dans un exemplaire de 1588 appartenant à M. Crampon :

Que n'est, Seigneur, ma plume égale à mon courage ?
Rien ne te donneroit tant de gloire que moy,
Tous les vers que ie fay, plein de zele et de foy,
Rendroyent de ton saint Nom à jamais tesmoignage.
Ie n'adore que l'air de ton calme visage,
Au tableau de mon cœur ie n'imprime que toy,
Au livre de mes vers ie n'escri que ta Loy,
Et pour toy seulement ie seme mon langage.
O que je suis content que tu sois mon subiect,
Que mon ame se plaist de t'auoir pour obiect,
Desplaisante beaucoup d'auoir esté mondaine !
Si mes vers sont trop peu pour ta perfection,
Comme ne coulans pas d'vne assez riche vaine,
Seigneur, laisse les vers, et prens l'affection.

Denis Pourée dédia son livre à très-vertvevse dame Adriane Martel, dame de Blainville, à laquelle il attribuait sa conversion. Sa modestie lui fait dire :

Seigneur, ie me desplais, et tout haut ie confesse
Que ie ne suis parfait qu'en imperfection.

Les Flammes saintes sont précédées de sonnets à l'auteur par Fr. de Tham, Carré D. L., I. le Barbier et I. Corderius. — On sait que les œuvres de Ph. Desportes contiennent un sonnet adressé à notre poëte.

Recreations pueriles... par Pierre de Javercy, Parisien, Paris, 1588, in-12. — Sonnet à l'auteur par A. Bonnet. — Javercy dédie son livre par un sonnet-anagramme ridicule. Voilà tout.

Episemasie à Monseigneur le duc de Guyse... par le sieur de la Vallettrie. Paris, 1588, in-4° de 20 pp. — La Vallettrie ou La Valletterye fit paraître ses *Œuvres poetiques* en 1602, in-12. Les Amours ont cinquante-quatre sonnets, fort libres et peu harmonieux, s'ils offrent quelque saillie et de l'originalité ; le *Faux Honneur des Dames*, où l'on voit cent quatre-vingt-cinq sonnets, est un ouvrage contre la morale et la religion. Les *Poesies diverses* ont aussi des sonnets. Ce volume nous donne encore des sonnets à l'auteur par du Four, avocat d'Angoulême, des Rivaux et Laisne (Angoulmoisin). — La Vallettrie, qui publia une traduction de l'*Odyssee* d'Homère naquit à Angoulême ou à Poitiers.

Sonnets contre les escrimeurs et duellistes, par l'abbé de S. Polycarpe. Paris, 1588, pet. in-4° de 20 pp. — Saint-Polycarpe de Rieugrand est une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, dans le diocèse de Narbonne. — Il résulte des recherches faites par M. G. Garnier à notre intention que Paul Dax ou Dacqs de la Serpente, aumônier du roi (Henri III), archidiacre d'Alet, fut abbé de Saint-Polycarpe de 1570 à 1615.

Cet anonyme n'a été dévoilé par aucun chercheur, comme Barbier, Quérard ou M. de Manne.

PIERRE JOLY était de Metz ; il publia l'an 1588 des poésies et des sonnets assez faibles ; les règles de la versification n'y sont même pas observées. Il mit un sonnet régulier et français à la fin d'un livre de 1589, intitulé : — *Iani Iacobi Boissardi Vesuntini Poemata...*

Les sonnets et autres pièces des *Meslanges poetiques par* JEAN RUYR, Charmesien, 1588, n'offrent aucun intérêt littéraire. L'auteur avait embrassé l'état ecclésiastique, et ses vers en sont dignes par les sentiments qu'ils expriment, si l'on croit Goujet, guide assurément peu sûr de toute façon. Iean Ruyr traduisit Pétrarque en vers français.

Les Premiers Exercices poetiques de JEAN DE VITEL, Avranchois. A Paris, M.DLXXXVIII, in-12. Ce poëte un peu libre a fait cent trente-cinq sonnets ; ils sont précédés d'autres sonnets assez médiocres par J. de Fonteny, A(NDRÉ) MELLÉ (ou *Meslé*) de Laval — qui composa plusieurs sonnets : quelques-uns seulement virent le jour, — et P. BOUILLON D. B. Le traducteur immoral de la Joconde, dont on a publié : *Les Œuvres de feu M.* DE BOUILLON, Paris, M.D.CLXIII, in-12, (il y a trois sonnets), appartenait-il à la famille de P. Bouillon, poëte vivant en 1588 ?

Le Blason des barbes de maintenant, pet. in-8°, 2e édition (vers la fin du XVIe siècle). — Deux sonnets terminent cette mince plaquette ; le dernier est signé par J. B.

ROLAND BRISSET, sieur du Sauvage, gentilhomme, né à Tours, était connu par des pièces de théâtre qui parurent avec ce titre : *Le Premier Livre des œvvres poetiques de R. B. G. T.* Tours, 1589 et 1590, in-4°, etc. — Roland Brisset, médiocre sonnettiste, avait fait l'anagramme de son nom : *Brisant le sort..* — Les *Essais poetiques* de G. du Peyrat, 1593, sont précédés d'un sonnet de notre poëte.

JEAN AUGIER, sieur des Maisons Neuves, contrôleur des

finances à Orléans, maître des eaux et forêts à Issoudun, et secrétaire du duc d'Anjou, frère du roi, devint poëte par circonstance. En 1589, il publia un recueil de vers: *Le Torrent de pleurs funebres*, composé, au dire de Goujet, de quatre-vingt-huit sonnets, de trois odes, d'un Dialogue, de Regrets et de trois autres sonnets; le 1er et le 2e de ces trois sonnets s'adressent à un médecin et à un apothicaire. Cela s'explique: Jean Augier fit ce livre (auquel Ph. de la Madelaine (1) donne le titre de *Lamentations*) après la mort de sa jeune femme. La plupart des poëtes, en pareille occurrence, ont le tort de s'en prendre aux dieux; Augier, sans doute, en rejetait la faute sur l'apothicaire et le médecin: c'était naturel.

Les *Regrets sur la France*, 1590, pet. in-8°, par SIMON PONCET (né à Melun), renferment cinquante sonnets, Brunet dit quarante-huit. Poncet a un sonnet dans les *Amoureuses occupations* de Chanein de la Tayssonnière, 1555. — Nous avons vu déjà qu'Étienne Poncet fit un sonnet sur la mort de Scévole de Sainte-Marthe, 1623.

La Mvse gverriere. Dediee à monsieur le Conte d'Aubijoux. A Paris, Pour Abel L'Angelier, MDLXXXVII; Tours, 1593, in-12, Rouen, 1597, in-12, etc. Ce livre est évidemment de Claude de Trellon, d'Angoulême, dit l'un; de Toulouse, prétend l'autre (G. Colletet); on n'a qu'à lire, pour s'en convaincre, le premier des deux cents sonnets de ce livre où l'auteur célèbre tour à tour Sylvie, Coralie et Félice:

Ie chante à la soldade et selon mon humeur,
Ie fay profession autre que d'vn rimeur,
Ie ne veux acquerir le renom de poëte,
Car ce n'est rien au prix de ce que ie souhaitte.
. . . .
Que si de me cognoistre il te prend quelque enuie,

(1) Les biographes écrivent Philipon de la Madeleine, mais il y a la Madelaine en tête du *Dict. des Poëtes.*

Ie m'appelle Trellon. . . . .
Doncques contente toy que ie chante en soldat,
Et que de faire mieux ce n'est pas mon estat.

Les œuvres de ce poëte guerrier qui sabre un peu le sonnet et d'autres choses qui valent beaucoup plus encore, sont divisées en trois parties : 1° *La Muse guerriere*, 2° *La Flamme d'amour*, 3° *L'Hermitage de Trellon.* — L'auteur était malheureux et ne craignait pas de le dire ouvertement :

Ie suis pauure de bien, mais riche de courage.
. . . .
Ie porte sur mon corps tout ce que i'ay vaillant.
. . . .
C'est que ie suis malade et ie n'ay point d'argent.

Selon Colletet, Trellon serait mort vers 1594; mais ce n'est pas avec confiance que nous citons Colletet. — Les rimes de ce poëte parurent de nouveau sous ce titre : *Le Cavalier parfait du sieur de Trellon, où sont comprises toutes ses œuures diuisees en quatre liures.* Lyon, 1605, in-12.

Le Parnasse des plus excellens poëtes, 1618, donne dans le premier volume sept sonnets par le conseiller Trellon et deux autres signés Trellon dans le deuxième. Ce conseiller (au parlement de Toulouse) était GABRIEL DE TRELLON, frère de Claude, et auteur de : *Six Chants de vertus, poëme.* Paris, 1587, in-12. On voit beaucoup de vers du même dans les *Mvses françoises*, 1599.

CLÉMENT DE SAURS, ou de Saure, publia, l'an 1589, l'*Eraton*, du nom d'une Muse. C'est le seul rapport que ce livre ait avec le Parnasse.

CHRISTOPHE, BARON DE BEAUJEU, né au Puy-en-Velay, d'une origine illustre, fut beaucoup moins célèbre comme poëte. Dans *Les Amours de Christofle de Beau-Jeu, baron... et seigneur de Jeaulges ;* ensemble le premier livre de la Suisse, Paris, 1589, sont jetés pêle-mêle odes, élégies et sonnets.

Ceux-ci n'ont rien qui les signale à notre attention; ils sont plutôt médiocres. Sept ou huit noms de femmes se rencontrent dans ce livre; Christophe de Beaujeu est le papillon du XVI[e] siècle.

S[on] G[me] DE LA ROQUE, gentilhomme d'Agnès, près de Clermont en Beauvaisis, auteur d'imitations licencieuses d'Ovide et de l'Arioste, inséra soixante-dix sonnets dans ses *Œuvres chrestiennes*. Paris, 1597, pet. in-12. Ses *Premieres œuvres* avaient paru à Paris, en 1590, pet. in-8°. Dans la suite il fit réimprimer ses *Heureuses Amours*, augmentées de plusieurs sonnets, etc. Une édition nouvelle des *Œvvres dv sievr de la Roque*... A Paris, MDCIX, in-12, a des sonnets à l'auteur, par Chrestien (de Provence), LA FERTÉ (Manceau), I. GROJAN, Garnier, S. D. H. et Motin. La Roque chanta Caritée, Phyllis et Marsize. Dans les *Jugemens des sçavans*, t. IX, p. 99, Adrien Baillet trouve ce poëte beaucoup trop libre. G. Colletet, beaucoup plus indulgent, ne parlait que du mérite littéraire des sonnets de G. de la Roque; il disait même qu'ils valaient presque ceux de Ph. Desportes, et préférait ce sonnettiste à Grevin, Le Caron, Binet, Magny, La Péruse, Pontoux, Rapin et Scév. de Sainte-Marthe. Selon Ph. de la Madelaine, La Roque naquit en 1551 et mourut en 1614.

ANDRÉ DE ROSSANT, jurisconsulte, né à la Guillotière, à Lyon, aimait singulièrement les anagrammes, ce qui ne l'empêcha point de composer un long poëme, *la Louange du chien*. Paris, 1590, in-8°. On y voit un sonnet dédié à François Allegrain. C'est le seul que nous connaissions de Rossant, auteur de huit ouvrages en vers ou en prose. Mentionnons de lui une pièce de poésie qui n'est point citée; elle est fort rare : — *Remonstrance au peuple de Flandres de se tenir sous la puissance et authorité de Monsieur, fils et frere du roy, duc de Brabant*, etc. *Tiré d'un admirable et fatal anagramme du nom de Son Altesse qui est Fransoys de Valloys*. Paris, 1582, pet. in-4°.

Son *Onomastrophie, ou l'art de faire des anagrammes* doit au moins être indiqué.

J. DE LA GOUTTE, dont le nom est déjà bizarre, a composé huit sonnets absurdes; ils sont dans son livre intitulé : *La Canelle, les Larmes et sonnets de J. de la Goutte, secretaire du Roy*. Tours, 1591, pet. in-8°. Comment s'en étonner après un pareil titre? Toutefois nous avons lu de lui un sonnet moins médiocre dans les *Mvses illvstres* (1658).

Sonnets et epigrammes de JEAN POLI. Liege, 1592, in-4°. Impossible de mettre la main sur ce livre. Il ne faut pas confondre Jean Poli avec JACQUES POLY, dont nous avons découvert un sonnet adressé à Ch. Toutain; celui-ci répondit par une pièce de vers. (Voir *la Tragedie d'Agamemnon...* Paris, 1557, in-4°.)

Hymne de la Trinité, avec quelques sonnets spirituels, Paris, 1587, in-12, et les *Essais poetiques de* GUILLAUME DU PEYRAT, *Gentilhomme lyonnois*, Tours, 1593, pet. in-12, n'offrent que peu d'intérêt. Les *Amours* des *Essais* ont trois cent quatre sonnets, les *Meslanges*, vingt-et-un ; le tout est suivi de douze sonnets spirituels. On y trouve encore un sonnet anagramme. *G. du Peyrat* revit ses vers : *Les premiers ebats de sa muse et les premiers passe-temps de son avril*, mais non sous le rapport de la moralité. Les chansons, sonnets, etc., de ses trois livres d'amours vont surtout jusqu'à une licence qui pouvait bien effrayer sa *Diane*. — G. du Peyrat débuta dans la magistrature; puis il embrassa la carrière ecclésiastique et devint trésorier de la Sainte-Chapelle. Nous pensons qu'il est auteur d'une pièce in-4° : *Sonnet contre le parricide execrable du tres-chrestien roy de France Henry IV, par Du Peyrat, aumosnier du roy*. Il publia aussi : *Recueil de diverses poesies sur le trespas de Henry le Grand*. Paris, 1611, in-4° (acheté 78 fr. 75 c. à la vente Libri). G. du Peyrat, né, selon Viollet-Le-Duc, en 1563, mourut en 1645.

L'Avtovrsserie de P. de Gommer, Seigneur de Lusancy, assisté

de F. de Gommer, seigneur du Breuil, son frere. A Chaalons, chez Clavde Gvyot, 1594, pet. in-8o. — Sonnet anonyme à l'auteur; quatre sonnets adressés *av viconte d'Oschy*, *av sievr de Lagny*, *av sievr d'Obilly et au sievr de Callitrope*, *de Metz*, paraissent être de PIERRE DE GOMMER lui-même. Une autre édition est de Paris, 1608.

GABRIELLE DE COIGNARD, née à Toulouse, veuve d'un président au parlement de cette ville, M. de Mansencal de Miremont, cultiva beaucoup la poésie, le sonnet surtout. — Ses filles, Jeanne et Catherine de Mansencal, publièrent ses œuvres après sa mort, sous ce titre : *Œuvres chrestiennes de feu dame Gabrielle de Coignard*... Tournon, 1595, pet. in-12. — On y voit plus de cent cinquante sonnets d'un style peu élevé, mais d'une certaine richesse de rimes. — Une Biographie publiée en 1833, par Furne, indique une édition faite à Toulouse, en 1594, in-12.

Le catalogue de la *Bibl. imp.* mentionne le livre suivant : — *Sonnets contre la ligue sur l'occasion d'un nouuel attentat d'icelle au pays de Niuernois au mois de feurier* 1594, in-8°.

Poesies chrestiennes de Messire ODET DE LA NOUE, *capitaine de cinquante hommes d'armes et gouuerneur pour Sa Maiesté au fort de Gournay-sur-Marne*, *nouuellement mises en lumiere par le sieur de la Violette*. Geneve, 1594, in-8o. — Écrit au château de Tournay, prison de l'auteur, ce livre consiste en cent cinquante sonnets, douze odes, neuf cantiques, des stances contre la vengeance et deux discours en vers; ces diverses pièces furent imprimées à l'insu de l'auteur. Goujet les vante sans restriction sous le rapport religieux ; l'auteur, qui était pourtant calviniste, déplore dans ces *Poesies chrestiennes* d'avoir auparavant chanté l'amour et ses illusions : ces premières œuvres nous sont inconnues. Goujet continue l'éloge de son poëte en ces termes : c'étoit un brave officier. Il n'ajoute pas que Henri IV disait un jour à la Noue : *Il faut payer ses dettes*, *je paye bien les miennes*... — Odet de la Noue loua dans un son-

net un poëte qui ne nous appartient pas : Alexandre de Pont-Aimery. Il avait aussi composé *Paradoxes...* par le seigneur de Teligny, La Rochelle, 1588, in-8° ; et peut-être *Le Grand Dictionnaire des Rimes.* — Il était fils de François de la Noue, gentilhomme breton, et surnommé Bras de fer. Sa mort arriva en 1615, d'après Viollet-le-Duc, et vers 1618, si l'on croit Goujet.

YVES ROUSPEAU publia d'abord un livre intitulé : *La Foy catholique des peres anciens...* Il y prend la qualité de ministre de la parole en l'église de Pons. Ses autres ouvrages sont : *Quatrains spirituelz de l'honneste amour...* Paris, 1584, in-12 ; — *Sonetz de l'honneste amour...* A Tours, 1594, pet. in-8° ; — *Stances de l'honneste amour sur la defence du S. Mariage contre les fausses accusations et calomnies de Philippe Des Portes...* A Pons, 1596, pet. in-8°. — Plus haut nous avons parlé des poésies d'Yves Rouspeau qui sont à la suite des cantiques du sieur de Maison Fleur (1586). Au total, les vers de ce calviniste sont bons à jeter au feu sans que la poésie s'en plaigne.

Tableavs sacrez de Pavl Perrot, sieur de la Sale P... A Francfort, M.D.LXXXXIIII, in-8°. — PAUL PERROT a composé des sonnets, des huitains, etc., pour servir de texte explicatif aux vignettes qui ornent ce volume. De rares biographes mentionnent ce poëte. On doit au même auteur : *Le Thresor de Salomon, reduit en quatrains et sonnets.* Caen, 1594. Est-ce une deuxième édition de ce dernier ouvrage qui parut sous ce titre : *Les Proverbes de Salomon et l'Ecclesiaste, mis en vers françois.* Paris, 1602, in-12. N. Perrot était père de P. Perrot d'Ablancourt.

J. DE L'ESPINE est un calviniste renforcé dans un petit livre en prose contre le Saint-Sacrifice de la Messe, 1595, précédé d'un sonnet et suivi de seize sonnets ayant le même but. S'il n'était pas plus habile polémiste que poëte, il n'a pu produire beaucoup d'effet. Il paraît que c'est le même que Jean de l'Epine ou Spina, ministre calviniste, augustin défroqué, mort à Saumur en 1594. Il ne faut pas le confondre avec le sieur de Lespine (René), vivant à la même époque, ni surtout avec un

autre homonyme dont nous allons dire un mot. — *La Descente d'Orphée avx enfers, par* CHARLES DE L'ESPINE, Parisien. Lovanii, CIↃ.IↃↃ.XIIII. Les *Conceptions diverses* du même viennent à la suite de cette pièce de théâtre, et il y a un sonnet. Une 2e édition porte ce titre : *Le Mariage d'Orphée, sa descente aux enfers, sa mort par les Bacchantes. Tragedie. Et autres œuures Poëtiques du sieur De Lespine.* Paris, M.DC.XXIII.

FLORIMOND DE RÉMOND, natif d'Agen, fut conseiller au parlement de Bordeaux, et mourut en 1602. Témoin d'un miracle, il se convertit et publia dès lors : *Erreur populaire de la papesse Jeanne,* Lyon, 1595, in-8° ; — *L'Antechrist,* Paris, 1599, etc. Deux sonnets de cet écrivain médiocre sont avec les poésies d'un de ses contemporains.

LE P. SELLE, dominicain, mauvais prédicateur, adressa un sonnet fort ridicule au cardinal Toussaint de Forbin-Janson. Les curieux le trouveront dans le *Fureteriana* (par Guy Marais), 1696, in-12.

M. Viollet-Le-Duc cite l'ouvrage suivant : — *Polymnie, du vray amour et de la mort, avec quelques stances et quatrains spirituelz, par* JACQUES DOREMET, *Vandomois.* Paris, 1596, pet. in-12. M. Viollet-Le-Duc ajoute : — « Tout ce que j'ai pu « savoir sur Jacques Doremet, je l'ai recueilli dans son livre ; « car il est totalement inconnu. C'est un *protestant* converti « qui expose les motifs de sa conversion en sonnets, stances et « quatrains... » Les *Annales poëtiques,* t. XIII (1779), qui ont mentionné cet ouvrage, en citent un sonnet.

Uniques et chastes Amours d'Isabelle, imitation de l'Arioste, par ANTOINE MATHE DE LAVAL, Paris, 1597. Ce long poëme est suivi de trente sonnets sur la même Isabelle (Nicolay) ; c'était une Hollandaise que l'auteur finit par épouser. Les sonnets de Mathe de Laval, au dire de Colletet, sont loin d'être méprisables.

De la situation du monde, nouvelle traduction du grec (en vers) *françoys* et illustrée de commentaires (par Bénigne de

Saumaise). Paris, 1597, pet. in-12. Ce volume contient un sonnet d'ANTOINE MILLOTET. C'est le seul que nous connaissions de ce poëte, auteur, d'après les *Annales poétiques*, d'un recueil intitulé : *Asie*, *Uranie*, etc., et d'autres pièces de vers. — C'était un avocat général au parlement de Dijon qui mourut en 1630. M. Ch. Muteau a publié : *Mémoires de M. A. Millotet*, avocat au parlement de Dijon, des choses qui se sont passées en Bourgogne depuis 1650 jusqu'à 1668. Dijon, 1866, in-8°. Il s'agit peut-être du fils de notre sonnettiste.

DENIS FERET épousa Marie Terrier l'an 1597; pour elle il composa les *Amours conjugales en Dieu*, 1614, ayant alors quarante ans. C'était un avocat de Moret, non loin de Fontainebleau. — Mais ses sonnets? — Ah! il en a fait beaucoup, trop peut-être! Que pensez-vous de ce titre : *L'Y grec, martel d'heresie en sonnets, madrigaux?*... etc.

Ovvrages chrestiens, par NICOLAS SAUVAGEOT, Paris, 1597; Passons à un autre...

Diverses Poesies novvelles, donnees à R. D. P. (Raphaël du Petit-Val) *par ses amis*. Rouen, R. du Petit-Val, 1597, in-12. Trois sonnets anonymes.

Les Diverses Amours de l'amant parfait, 1598. L'auteur inconnu de ce recueil prend la qualité de soldat; il s'adresse à M. de la Clavelle en le nommant *son frère*. Qu'en faut-il conclure? Se cacherait-il, ce poëte, pour se nommer aussitôt? Quoi qu'il en soit, *les Diverses Amours* se composent de sonnets, d'élégies, etc. La licence des camps y règne beaucoup trop, si les vers ont quelque allure.

Le *Verger poetiqve, par le s^r* DE LA CONLANGE, Lyon, 1598. C'est le pseudonyme d'un versificateur que l'on croit originaire d'Auvergne. Mais qu'importe! le s^r de la Conlange est ici pour mémoire.

JEAN DU NESME est un poëte qui n'a pas l'air de revenir de Pontoise, bien qu'il y soit né. Son *Miracle de la Paix en France, dedié au roy Henry IV*, Paris, 1598, in-4°, ren-

ferme plusieurs sonnets assez beaux, mais dont la chute aurait besoin d'un peu plus de relief. Ses autres poésies chrétiennes sont mises par G. Colletet de pair avec celles de Ph. Desportes; elles sont de 1606 et portent ces titres : *Les Commandemens de Dieu*, *Les Sept Psaumes de la Penitence*, etc.

GUY DE TOURS, d'autres disent Guillaume, se nommait réellement Michel Guy. Il célébra par de nombreux sonnets *Ente* et *Anne*, sans avoir pu s'en faire aimer. S'il ne valait pas mieux que plusieurs de ses vers, nous sommes bien de l'avis d'Anne et d'Ente. Plus tard il chanta *Claude* et *Nerée*, — Ses *Premieres œuvres poetiques* et *Soupirs amoureux* datent de 1598, Paris, pet. in-12. — C'est un sonnettiste fort libre dont Brunet mentionne un roman : *Les Amours de Paris et la nymphe Œnone*, Paris, Corrozet, 1611, in-12. — Il diffère de Guillaume Michel, dit de Tours également, et auteur de : *La Forest de conscience, contenant la chasse des princes spirituelle* — 1520. — Ce poëte enseigne à chasser les péchés, qui sont, dit-il, des bêtes ravageant la forêt de la conscience.

Un ouvrage sur la *Fauconnerie*, Rouen, 1643, in-4°, reconnaît pour auteur *Ch. d'Arcussia de Capré*, seigneur d'Esparron, etc., en Provence. Un sonnet de ce poëte est à la page 332, et d'autres sonnets sont dans des lettres supposées. On remarque enfin un sonnet de Galaup de Chasteuil. L'édition princeps de la *Fauconnerie* de Charles d'Arcussia, seigneur d'Esparron de Pallières et de Courmes, est de 1598, Aix, Jean Tholosan, pet. in-8°. D'autres éditions sont de 1599, 1605, 1607, 1608, 1615; celle de 1619, in-4°, renferme un poëme sur la *Fauconnerie*, accompagné de plusieurs poésies; ce poëme est terminé par : — *Instructions domestiques*, en trente strophes. — De nouvelles éditions parurent en 1621, gr. in-4°, 1627, in-4°, et 1644, Rouen, aussi in-4°.

P. ARQUESSON, avocat, Sainctongeois, est le médiocre auteur de *Diverses Poesies*; Sainctes, 1598, pet. in-12. Cet ouvrage de 102 pp. contient la *Muse serieuse*, la *Muse latine* et la

Muse amoureuse et joyeuse; celle-ci est la seule où l'auteur ait mis des sonnets, avec des chansons, dont une est un peu libre.

On rencontre quelques sonnets peu dignes de remarque dans les *Premieres Œuvres poetiques de Jehan Grisel, Rouennois*, 1599, pet. in-12, Rouen (Vendues 185 fr.). — Voir Isaac Grisel dans la liste des lauréats du Sonnet de Rouen; Isaac était cousin de JEAN GRISEL.

FRANÇOIS BERTHRAND ou *de Berthrand*, d'Orléans, auteur d'une tragédie intitulée *Priam* — fort rare de nos jours, malgré deux éditions, publia les *Premières Idees d'amour*, Orléans, 1599, pet. in-12 (recueil de sonnets, d'élégies, etc.), et la *Muse des Gaules*, Bourges, 1614, in-8°. Un médiocre sonnet termine ce dernier ouvrage. — Ph. de la Madelaine mentionne du même auteur les *Amours d'Europe*, en 4 livres.

Plus on lit de biographes, plus on tombe dans l'erreur; cela nous arrive souvent; il serait trop long pour nous et trop fastidieux pour ceux qui nous lisent de relever toutes les fautes commises par les compilateurs. Ainsi c'est à François du Perier que Malherbe adressa des stances sur la mort de sa fille *Rosette*, dit l'un, *Marguerite*, prétend l'autre! Dézobry et Bouillet le nomment François; M. Léon Thiessé, dans ses notes sur Malherbe, l'appelle Charles, confondant l'oncle avec le neveu; l'abbé Goujet, à son tour, assure que c'est Scipion du Perier, tout en le faisant naître en 1588; or, les stances de Malherbe sont datées de 1599; Scipion du Perier aurait perdu sa fille n'ayant lui-même que dix ou onze ans! Ce SCIPION, fils de François, né en 1588 et mort l'an 1667, est connu par un sonnet adressé à Nicolas Garnier de Monfuron, dont il avait épousé la sœur, Sybille Garnier. — FRANÇOIS DU PERIER, à notre connaissance, n'a produit qu'un sonnet, en l'honneur de Louis Galaup de Chasteuil, auteur de la *Prosopopèe*. — Nous avons déjà mentionné Aimar ou Aymar du Perier, connu par un *Discours historique touchant l'estat general des Gaules, et*

principalement des provinces de Dauphiné et de Provence. Lyon, 1610, in-8°. N'omettons point CHARLES DU PERIER (neveu de François), né vers 1620, et mort le 28 mars 1692. C'était un poëte latin distingué ; on lui doit aussi des poésies françaises, notamment un sonnet au roi et un autre à Monsieur, in-folio, sans date. Ch. du Perier fit partie de la 2e pléiade formée sous Louis XIII, et composée de Nicolas Rapin. — V. 15..-1608 ou 1609 ; — Jean Commire (dont le vrai nom était Commère) — 1625-1702 ; — Charles de La Rue — 1643-1725 ; — Jean de Santeul — 1630-1687 ; — Gilles Ménage — 1613-1692 ; et Pierre Petit, medecin — 1616-1687. Ils étaient tous remarquables comme poëtes latins ; mais le dernier fut le moindre.

Voici ABRAHAM DE VERMEIL, selon M. Ed. Tricotel, Ph. de la Madelaine et les diverses éditions du recueil de d'Espinelle (1), ou Vermeil tout court, d'après Colletet (qui trouve médiocre ce sonnettiste parfois trop libre). Il composa, l'an 1599, l'*Epithalame de Monsieur le duc de Bar, prince de Lorraine, et de Mme Catherine de Bourbon, sœur unique du roy* (Henri IV), pièce reproduite avec trente sonnets signés A. D. V. par *le Parnasse des plus excellens poetes de ce temps*. — La même année, Vermeil célébra la Belle Gabrielle sous ce titre : *La Mort d'Astree*. N'en déplaise à Colletet, cette dernière pièce de cinquante-sept strophes, comme œuvre poétique, est assez remarquable. Nous venons de nommer l'infortunée *duchesse de Bar* — 1558-1604 — qui mourut cinq ans après son mariage ; n'omettons point de signaler un sonnet d'elle, dont le *Parnasse des plvs excellens poëtes de ce temps* et *le Cabinet des Mvses* ont voulu conserver le souvenir.

SCALION DE VIRBLUNEAU, sr de l'Ofayel ou d'Ofayel, né près de Boufflers, publia : *Les Loyalles et Pudicques Amours*, Paris, 1599, pet. in-12. *Angélique* inspira les deux premières

(1) Ce nom est écrit Despinelle ou d'Espinelle, suivant les éditions.

parties de ce volume; la troisième est en l'honneur d'une autre femme, *Adriane de Pavie*, que l'auteur épousa. Ce livre n'a guère que des sonnets — assez pauvres de pensées et de style. M. Th. Gautier place Virbluneau dans les *Grotesques;* on essayerait vainement de réhabiliter ce poëte, dont les œuvres sont plus rares qu'intéressantes. En outre, il ne faut pas se fier au titre de ces poésies : les *amours* de Virbluneau ne sont pas toujours *pudiques;* elles ne sont pas non plus bien loyales, si l'auteur y célèbre deux femmes. — Ne quittons point Virbluneau sans mettre en lumière le nom d'un de ses admirateurs, son contemporain, PHILIPPE PÉRAULT, dont plusieurs sonnets sont mis en tête des *Loyalles et Pudicques Amours.*

Les Œuvres de TIMOTHÉE DE CHILLAC, Lyon, 1599, pet. in-12. Beaucoup de sonnets : le sentiment qui les a dictés n'est pas digne de sympathie et fait peu l'éloge d'*Angéline* qui les a inspirés.

Le Jardinet de poesie de C. D. G. (CHRISTOPHE DE GAMON), à Lyon, MDC, contient deux sonnets assez curieux; il est suivi de : *La Muse divine de Christofle de Gamon*, Lyon, MDC, in-12, où il n'y a qu'un sonnet médiocre. L'anagramme de l'auteur est *Christ fonde ma loge.* Cette devise sent bien le calvinisme. — Outre son *Tresor des tresors*, 1610, citons pour terminer les *Pescheries de Christophle de Gamon.* Diuisees en deux parties... A Lyon, MDXCIX, in-12, et *La Semaine ou Creation du Monde, du sieur Cristofle de Gamont contre celle du sieur de Bartas.* A Lyon, 1609, in-12. La troisième édition est de 1610. Une autre est de 1615; on y voit un sonnet préliminaire signé É. CH. — Chr. de Gamon mourut en 1621.

Un sonnet de PIERRE DE DEIMIER précède sa *Nereide* et ses *Destins heroïques de Cleophile et de Nereclide;* des élégies et des sonnets viennent ensuite sous le gracieux titre de : *Printemps de Vaucluse.* — Le catalogue de Nyon, n° 13,065, mentionne les *Premieres œuvres du s*r *Deimier.* Lyon, 1600, in-12; mais elles manquent à la *Biblioth. de l'Arsenal.* On lui

doit plusieurs livres, notamment : *L'Austriade*, poeme, Lyon, 1601, in-12, et *L'Academie de l'art poetique*. Paris, 1610, pet. in-8°. Il était né vers 1570 dans la ville d'Avignon.

Les biographes se taisent sur le sieur DU CROSET; seul, Brunet en parle : il cite *La Philocalie du sieur du Croset, foresien, divisee en 4 livres* (en prose) *où sont introduits six bergers... lesquels apres plusieurs discours accompagnés d'elegies, chansons, sonnets et stances, recitent quatre histoires convenables au tems : plus un eclogue qui exprime naïfuement les miseres de la guerre et la force de l'amour*. Lyon, pour Th. Soubron, 1593, in-16. Cet ouvrage a reparu sous ce titre : — *L'Amour de la beauté, du s^r du Croset, foresien, où sont introduits six bergers*... Rouen, Raphaël du Petit-Val, 1600, pet. in-12. *Les Meslanges du s^r du Croset* sont à la fin du volume. — Un catalogue de libraire annonçait récemment ce livre en le disant très-rare : on n'en connaissait que deux exemplaires. Pourtant il n'est monté qu'à 15 fr. 50 c. à la vente de la bibliothèque de Louis-Philippe.

CÉSAR DE NOSTRE-DAME, d'autres disent *Nostredame*, naquit à Salon de Craux, en Provence, l'an 1565, de Miche de Nostre-Dame, le célèbre astrologue. Il fut neveu de Jean de Nostre-Dame, auteur de : *Les Vies des Poëtes provensaux*. Il composa des poëmes et quelques sonnets, dont le meilleur traite de la puissance de Dieu, mais de quelle façon!...

Le tonnerre *est* sa voix, *les esclairs, ses regards ;*
Le vent, son halenee, et la plui*e*, ses larmes,
La tempeste, son ire, et la foudre, ses armes,
Le nuage, sa targe, et la gresle, ses dards,
Les Anges, ses herauts, les Vertus, ses soudards,
Les Demons, ses bourreaux, et la Mer, ses alarmes,
Les Puissances, ses ducs, les Throsnes, ses gens-d'armes,
L'arc-en-ciel, son guidon, les Cieux, ses estendarts.
La Lune est son fanal, le Soleil est sa torche,
Son palais, l'Empyree, et l'Univers, son porche,

La lumiere, son tout, les tenebres, son rien.
L'Eternité, ses ans, et l'Infini, sa lice,
L'Homme, sa viue image, et la Terre, son bien,
Le Paradis, sa gloire, et l'Enfer, sa Iustice.

Plusieurs sonnets de C. de Nostre-Dame précèdent la *Prosopopee* de Galaup de Chasteuil. Son *Dymas, ou le Bon Larron* et *les Perles ou les Larmes de saincte Magdeleine*, sont de 1606, Tolose, pet. in-12. On connaît encore : *Vers funebres sur la mort de Charles du Verdier*, par Cœsar de Nostradame, Tolose, in-12, 1607. Citons enfin les *Pieces heroïques et diverses poesies* du même, Toulouse, in-12, 1608. Pour son *Hist. de Provence*, nous en avons déjà parlé... Mais n'omettons point qu'un autre opuscule de Nostre-Dame, *L'Entree de la reine Marie de Medicis, à Salon*, Aix, 1602, a eu les honneurs de la réimpression (Marseille, V. Boy, 1855, pet. in-8°, tiré à 60 exempl.?). Deux lettres inédites de l'auteur nous donnent un renseignement précieux : Nostre-Dame avait en portefeuille un poème de 16,000 vers!... Cet immense ouvrage avait pour titre : — *L'Hyppiade, ou Godefroy et les Chevaliers*. — Il est resté inédit.

Le Petrarqve en Rime françoise avecq les commentaires, traduict par PHILIPPE DE MALDEGHEM, *seigneur de Leyschoot*. A Bruxelles, M.D.C., in-12. L'édition de Douai est de la même date. Colletet a dit de cette traduction faite en sonnets que c'était la fable du *Serpent et de la lime*. Il y a dans ce livre une vie de Pétrarque : Maldeghem y parle de Laure de façon à rappeler ce que nous avons écrit sur elle page 31.

JEAN-DENIS DE CECIER, s^r de Colony, de Gex, publia un ouvrage en trois parties; celles-ci forment 1 vol. in-8° et portent la date de 1601 : 1° *La Mort, ou le grand et le dernier sommeil des humains* (100 sixains); 2° *Chrestienne recreation de Jean-Denis de Cecier, dit Colony, Gexien*, Berne, 1601 (26 sonnets et des psaumes); 3° *Le Cavalier François*, qu'il faut distinguer d'un livre en prose et plus que leste : *Les Heures per-*

dues d'un cavalier François. Paris, 1672, in-12. Viollet-Le-Duc, en mentionnant le *Cavalier François* de Cecier, ajoute : — *Songe poetique en faveur de Henri IV, fort curieux en ce qu'il est l'ouvrage d'un huguenot et qu'il approuve la conversion de Henri IV.*

Arrivons à cette famille de littérateurs dont le nom s'est écrit si diversement : *Monstereuil*, *Monstreuil*, *Montereuil*, *Montereul* et enfin *Montreuil.* C'est le nom de la ville de Montreuil, en Artois, dont l'orthographe a varié de même; cette dernière leçon nous paraît la meilleure, n'en déplaise à Pellisson qui tenait pour Montereul. La généalogie de la famille de Montreuil, du reste, n'est pas beaucoup plus claire; disons d'abord que Nicolas de Montreux (Olenix du Mont-Sacré) n'a rien de commun avec les poëtes dont nous allons retracer brièvement la vie et les travaux. Le s[r] de Monstreuil, qui nous apparaît pour la première fois en 1601, par un sonnet de son invention placé en tête des œuvres de Nicolas le Digne, nous semble être le même que Jean de Montreuil (à tort nommé Jacques dans une préface nouvelle des poésies complètes de Ph. Desportes). Ce Jean de Montreuil, avocat au parlement, était l'auteur du *Tombeau de Ph. Desportes,* — 1606, — et de *Consolation à Madame la Duchesse de Montpensier sur le trepas de M. son pere* (en vers). Paris, 1608, in-8°. Citons aussi : *Response au livre intitulé De l'auctorité des chapitres,* publié sous le nom des doyen, chanoines et chapitre de l'église de Rouen, ensemble l'arrest donné contre ledit chapitre, par J. de Montereul. Paris, 1610, in-8°. — Son fils, Bernardin, eut Jean II de Montreuil, académicien en 1649, mort à trente-sept ans, le 27 avril 1651. Ici les difficultés commencent : Pellisson dit que Jean de Montreuil n'a point de vers imprimés. Goujet pense, au contraire, que les poésies signées seulement Montereul ou Montreuil dans les compilations contemporaines de 1645 à 1651 peuvent bien être de Jean, puisque Matthieu de Montreuil, son quatrième frère, ne les a point insérées dans ses propres

ouvrages en 1666, in-12, et en 1671, in-12. Brunet prétend que les *Œuvres de M de Montreuil* sont de Jean de Montreuil, l'académicien, et d'un de ses frères, sans doute MATTHIEU DE MONTREUIL, né à Paris en 1620 et mort en 1691 ; on cite de lui un sonnet assez bien réussi sur le silence. Pour celui que les *Annales poétiques* et Bruzen de La Martinière attribuent à Mlle de Montreuil, sonnet qu'elle aurait adressé comme adieu à un ami avant d'entrer au couvent des Ursulines, il est également de Matthieu de Montreuil, qui s'est fait l'interprète des sentiments de sa sœur.

DU SOUHAIT, Champenois, publia *Les Divers Souhaits d'amour*, etc. Paris, 1599, pet. in-12. — *Les Marqueteries, ou Œuvres diverses, par le sieur du Souhait*, secrétaire ordinaire de son Altesse de Lorraine, in-12, sont de 1601. Le premier titre indique bien la nature de ce livre; les pièces en sont très-étudiées : l'auteur, épris des antithèses, est minutieux, maniéré, recherché dans son travail ; il fatigue même par ses prétentions. Cependant ne soyons pas trop injuste : peut-être ne manquait-il pas de talent ; avec un goût plus sûr, il fût arrivé à beaucoup mieux ; mais il ne changea point : il nous en donne la preuve dans un sonnet rapporté (ce genre est le pire) que nous a conservé *Le Parnasse des plus excellens poëtes de ce temps*, 1618. — Sarrasin a tourné du Souhait en dérision, et Boileau l'a stigmatisé avec d'autres auteurs qui valaient peut-être moins :

On ne lit guere plus Rampalle et Menardiere
Que Magnon, du Souhait, Corbin et la Morliere.

Ce Magnon avait entrepris un poëme de 300,000 vers environ sur l'*Encyclopédie*. Comme on lui demandait un jour si son poëme avançait, il répondit naïvement : — « Je n'ai plus que cent mille vers à faire. » — Les *Marqueteries* nous rappellent un autre livre : *Marquetis de pieces diverses assemblees par Antoine du Saix*, contenant plusieurs épigrammes et em-

blêmes, Lyon, 1559. — Du Souhait a composé ou traduit d'autres ouvrages.

Un sonnet fut adressé par CLAUDE CHEYNEL à FRANÇOIS D'ESCALIS ou Descallis, de la ville d'Aix, poëte fort libre dont les œuvres datent de 1602; elles contiennent les vers de Cheynel, et parurent sous ce titre : *La Lydiade et autres petits poemes et meslanges*. Tournon, in-12. — 48 sonnets. — L'orthographe du nom de ce poëte, comme pour beaucoup de noms, a souvent varié : en latin on mettait de Scalis (des Échelles), puis d'Escalis a prévalu dans les livres spéciaux et dans l'usage. Ce nom est celui d'une ancienne et noble maison de Provence; mais on ne sait à quelle branche de cette famille on peut rattacher François d'Escalis.

ANNIBAL DE LORTIGUE, *de l'Ortigue*, ou peut-être *d'Ortigue*, était d'Apt. Il fit un *Sonnet à la memoire d'Henry IV;* on rencontre un de ses sonnets parmi les poésies de François d'Escalis, 1602 : il est fort libre. Les œuvres de Lortigue ont une centaine de sonnets; plusieurs sont dirigés contre la cour de Rome, qui n'avait pas admiré la beauté des vers de ce poëte pendant qu'il séjournait dans la ville papale. Nous sommes bien du même avis. Voici le titre de ses ouvrages : — *Les poemes divers du s^r de Lortigue, provencal, où il est traité de guerre, d'amour, gayetez, poincts de controverses, hymnes, sonnets et autres poesies*, Paris, Jean Gosselin, 1617, in-12, et *Mon desert, sur le mespris de la Cour*, 1637, Paris, in-8°. — Lortigue, né en 1570, mourut en 1630. — Pierre d'Ortigue, s^r de Vaumorière, également gentilhomme d'Apt, mort en 1693, publia quelques ouvrages en prose. Il était fils du précédent.

NICOLAS ROMAIN naquit à Pont-à-Mousson, et fut docteur en droit. Il termine par un sonnet à Madame de Vaudemont une pastorale ou fable bocagère présentée en 1602 à François de Lorraine à l'occasion de la naissance du fils aîné de ce prince. Cette pièce fut appelée la *Salmée*, en l'honneur

du comte de Salm. On connaît encore de ce poëte : — *Maurice, tragædie...* 1606, pet. in-12.

Colletet ne voulait point salir son papier en citant les vers de Jean de Larcher, mauvais sonnettiste vivant en 1602. Ayons la même économie ou des soins de propreté pareils.

Œuvres poetiques de Jacques de Champ-Repus, *gentilhomme bas-Normand, publiées et annotées par Marigues de Champ-Repus, capitaine d'état-major, chevalier de la Légion d'honneur, membre de plusieurs sociétés savantes.* Paris, Bachelin-Deflorenne, 1864, in-12 de 184 pp. — M. Georges Garnier nous signale ce volume, renfermant, outre une tragédie (*Ulysse*) et une *Eclogue*, 25 sonnets, plus 1 d'Olenix du Mont-Sacré (Nicolas de Montreux), 2 par François des Rues (né à la Lande d'Airon, auteur de quelques poésies françaises et latines et de 2 ouvrages en prose dont un porte ce titre : *Les Marguerites françoises, ou fleurs de bien dire, contenant plusieurs belles et rares sentences morales, par Fr. Desrues, P. Coustançois*, s. l.. (Rouen), pet. in-12); enfin, on y trouve un autre sonnet de Marc-Gilles Mancel, poëte inconnu, issu d'une famille de la basse-Normandie. — L'éditeur appartient à la famille de Jacques de Champ-Repus, mais n'a pas grands détails à nous fournir sur cet ancien rimeur, qui, né vers le milieu du XVIe siècle, mourut au commencement du XVIIe, et aurait dû ne pas être troublé dans son sommeil. Un seul exemplaire connu de sa tragédie — 1603, in-12 — suivie des sonnets et des poésies diverses, provenant de la bibliothèque de Soleinne, a sans doute passé dans celle du baron Taylor. *L'Eclogue enrichie de trente anagrammes sur cet illustre nom, Marguerite de Valois*, parut à Rouen, in-12, en 1609; on en connaît 2 ex. — En somme ce poëte a les défauts et non le génie de S. du Bartas.

L'Enfer d'Amour où par trois histoires est monstré à combien de malheurs les amants sont subjectz, par J. B. du Pont, *Lyonnois*. Lyon, 1603, in-12. C'est un livre de prose où les vers se

sont mis, comme le disait Rivarol ; on y rencontre des sonnets.

Selon Goujet, le *Prelude poetique*, par ROBERT ANGOT, sieur de l'Esperonnière, Paris, in-12, 1603, est une collection de sonnets nombreux imités de Pétrarque. D'après G. Colletet, le recueil d'Angot, 1604, in-12, est un fouillis de plusieurs méchants sonnets sous le titre de : *L'Isle fleurie*. Ce qui paraît certain, c'est que le chantre d'*Erice* est un poëte déplorable. — *Les Nouveaux Satyres, par R. Angot de l'Esperonniere*, Rouen, 1637, petit-in 8°, ont été cependant vendus (avec la reliure de Trautz-Bauzonnet) 270 francs (Catalogue Turquety). — D'autres ouvrages du même poëte, qui était de Caen, sont mentionnés dans le t. Ier, p. 295, du *Manuel du Libraire*. On y trouve, s'il faut croire l'auteur des *Notices biogr. sur les hommes du Calvados*, — Caen, 1848, in-12, — des sonnets, genre de poésie dont on fait remonter l'origine aux *trouvères* provençaux. C'est une double erreur; le sonnet ne provient pas de la Provence, on le sait ; et les trouvères appartenaient au Nord : les troubadours seuls étaient du Midi. — Le catalogue Pichon contient le titre de quelques poésies de R. Angot que ne citent point MM. Frère et Brunet; nous mention nons ces pièces à cause de leur rareté : *Mélanges poëtiques, ou continuation de l'Ile Fleurie*, par Rob. Angot, sieur de l'Esperonnière, avocat au présidial de Caen, s. l., 1614, in-4° de 36 pp. — *Le Tombeau de Jean-Baptiste de Vassi, sieur du Gast, recueilli de divers auteurs, par* R. A. S. D. L. — A Mme de la Forest, sa mère. S. l., 1612, 18 pp. ; etc.

Les *Fantaisies amoureuses, par* CLAUDE CARTAUD, publiées en 1603 (à Sens, patrie de l'auteur), sorte de pêle-mêle d'élégies, de chansons, de sonnets et d'odes, ne sont, au rapport de Colletet, ni odes, ni sonnets, ni chansons, ni élégies. — Selon Goujet, les *Fantasies amoureuses* (*sic*), par un anonyme, avaient paru en 1601 ; elles se composaient de 13 portraits avec autant de sonnets sur les personnages représentés dans cet ouvrage, qui diffère évidemment du premier.

Les Œuvres chrestiennes, avec un Meslange de poesie, par CLAUDE HOPIL, Paris, 1603, in-8°, et Lyon, 1604, pet. in-12. Il y a quarante-deux sonnets moraux (2e édition); l'auteur est très-recommandable par ses pieux sentiments, si ses vers laissent à désirer sous le rapport de la forme. Telle est l'opinion de Goujet, peu digne de confiance en fait d'appréciations théologiques. — Brunet donne la liste des autres ouvrages de C. Hopil; le dernier porte la date de 1633.

PHILIPPE TOURNIOL, avocat, traduisait les hymnes de l'Église et faisait pour son compte des sonnets — 1603 — dont plusieurs sont obscènes. Il n'était pas dépourvu de talent, mais péchait par le style. Son *Entretien de l'amour*, etc., 1611, contient des sonnets dans la 2e partie.

Nous avons lu la vie de DAVID JOSSIER, né à Vitry-le-Français, et nous avons acquis la conviction, d'après les pièces que G. Colletet cite ou selon ce qu'il dit de l'auteur, que Jossier était parfois un sonnettiste mauvais autant qu'impie. En parcourant la notice que Goujet lui consacre, le tableau change tout à fait d'aspect. *La Poesie de David Jossier* — 1604 — dit-il, est le faible recueil d'un poëte fort jeune, toutefois très-moral; ses odes, cantiques, sonnets, etc., sont remplis d'une grande piété. — Auquel entendre pourtant? Goujet ajoute un fait qui met un peu de louche dans son éloge : JEAN DE LAUNOY, le trop célèbre *dénicheur de saints*, qui niait que la *Somme* fût de saint Thomas et qui fut chassé de la Sorbonne, adressa un sonnet à David Jossier! — Décidément, Colletet avait raison.

JULES DE RICHY, gentilhomme picard, est l'auteur des très-pauvres *Sonnets spirituels*, Paris, 1604, in-8°, et d'un *Discours veritable de l'entreprise d'Anvers*. .. Paris (vers 1610.), petit in-8°.

Les Meslanges poetiqves dv sievr de Lvzy. A Rouen, chez Adam Mallassis, 1604, très-pet. in-12. La dédicace est signée : ROSTAING DE LVZY. Cette plaquette, dont on ne connaît qu'un exemplaire qui fait partie de la riche et curieuse biblio-

thèque de M. Alfred Crampon, nous a été communiquée avec d'autres livres rares par son obligeant possesseur. Nous y avons compté dix-sept sonnets ; un d'eux, imité de Laugier de Porchères, célèbre les yeux de M[lle] de Herville, nièce de M. de Vicq. — Luzy est un poëte fort médiocre et complétement inconnu.

Les Amours de Catherine de Scelles et son tombeau. Paris, 1605, in-12. L'auteur, CHARLES BEAUTER ou *Bauter*, y épanche sa douleur en élégies, stances, odes, sonnets, et même en chansons ! Il adopta le singulier pseudonyme de *Meliglosse* — langue de miel — et pourtant devint un auteur tragique. — Dans la suite il renonça solennellement aux vers (serment de poëte). — Brunet ne mentionne de Bauter que deux pièces de théâtre : la *Rodomontade* et la *Mort de Roger*, Paris, 1605, pet. in-8°.

Les Premices des Œuvres du sieur Daix, Lyon, 1605, in-12, qui n'ont rien que d'ordinaire, sont précédées de sonnets à l'auteur, FRANÇOIS DAIX, et sont signés : J. Arbaud, s[r] de *Porchières* (frère aîné de Fr. d'Arbaud de Porchères) ; A. PRAT et A. B. M. Dans *Polydore, ou le Printemps des amours du s[r] Daix*, nous comptons cent cinq sonnets ; *les Meslanges* n'en ont que sept. Fr. Daix était de Marseille.

Le chantre de Livie, A. DE NERVÈZE (que Goujet, etc., nomment faussement Guillaume-Bernard) fut secrétaire de la chambre de Henri IV. On croit qu'il naquit en Poitou, vers 1570 ; il mourut en 1614. *Le Jardin sacré de l'ame solitaire*, Lyon, 1601, pet. in-12, lui est attribué. Ses *Essais poetiques*, 1605, Poictiers, dit Goujet, Paris, assure Viollet-Le-Duc, sont de format in-12. — Ces deux éditions existent. — Quoi qu'il en soit, ce livre est rempli de sonnets. Par malheur, la qualité de ceux-ci est mauvaise. Les *Poesies spirituelles* du même, où l'on compte trente sonnets, sont un retour à la foi et aux bonnes mœurs, mais non à la vraie poésie. *L'Hermitage de l'Isle saincte*, Rouen, 1615, in-12, est encore de Nervèze,

ainsi que : *Anniversaire de soupirs et regrets sur le trespas de Henry le Grand*, Paris, 1611, pet. in-8°. — *Histoire de la vie et trespas de tres-illustre prince Charles de Lorraine, duc de Mayenne*, Paris, 1613, in-8°; — *Les Pensees religieuses de l'ame penitente*, Paris, 1614, pet. in-12; — *Flambeau royal*, Paris, 1615, pet. in-8°. — Nervèze adressa un sonnet à Paul Dax, abbé de St-Polycarpe (voir page 203). — On attribue à la fille de Nervèze : *Les Œuvres diverses tant en vers qu'en prose dédiées à Madame de Matignon, par* OCTAVIE, Paris, 1658, pet. in-12. Ce livre, que Goujet pensait être collectif, contient des pièces galantes et un seul sonnet sur la mort de la duchesse de Montbazon. — Suzanne de Nervèze, nièce d'A. de Nervèze, est connue par : *Pensées chrestiennes et morales dédiées à Monsieur, frere unique du Roy*, Paris, 1662, in-8°.

On voit à l'Arsenal un beau manuscrit sur vélin du commencement du XVII[e] siècle; il est orné de figures peintes à l'encre de Chine. C'est un recueil de sonnets, de stances sur la vie et la mort de N. S. J.-C. et autres sujets pieux. Nous y comptons cent dix sonnets qui sont suivis d'une pièce de vingt-six stances; chacune d'elles se termine par une rime à écho. L'artiste et le poëte sont inconnus. Ce ms. appartenait aux Célestins de Paris.

Le Premier recueil des Recreations poetiques, par M[e] JEAN ALARY, Paris, 1605, in-4°, est un livre dont G. Colletet vante hautement un des sonnets, mais nous ne pouvons partager cet avis. Alary, natif de Toulouse, mourut en 1622, selon le même biographe. Jacques Alary, docteur, seigneur de Tanus, fut anobli par la charge de capitoul de Toulouse, en 1543.

JEAN GALANT remporta trois prix aux Jeux floraux, dont il devint mainteneur. Il était né à Toulouse et mourut en 1605; ses vers furent publiés en 1611. L'amour, bien entendu, pour ne point faillir à son nom de Galant, fait tout les frais de ses stances, élégies, odes, sonnets, etc. Il composa une tragédie sans en être plus célèbre; son style est négligé et ses sonnets

se ressentent beaucoup trop de l'exagération de son temps ; il dit, par exemple :

> Ce beau pied de Philis qui sur amour domine,
> Pour tesmoigner qu'elle est insensible et diuine,
> Foule sans se brusler mille cœurs enflammez.

La Cvriosité natvrelle, etc., par SCIPION DU PLEIX, Paris MDCVI, est précédée d'un sonnet de l'auteur. Dupleix, né à Condom en 1569, mourut en 1661, après avoir fait de nombreux ouvrages d'histoire, etc. Notons seulement l'*Inventaire des erreurs, fables et déguisements remarquables en l'Inventaire general de l'histoire de France de Jean de Serres*, pet. in-8°. Ce Jean de Serres est sans doute celui qui est mentionné comme sonnettiste, page 146; c'était un calviniste, auteur de : *Memoires de la IIIe guerre civile et des derniers troubles de France sous Charles IX*, s. l., 1570, in-8°.

ÉTIENNE BOURNIER, né à Moulins, remporta trois fleurs à Toulouse, pour des poésies *latines*, fait assez rare, ce nous semble. Son *Jardin d'Appolon et de Clemence, seu Hortulus Appollinis et Clemenciæ*, 1606, in-12, rappelle ses succès aux *Jeux floraux*, restaurés par *Clémence* Isaure. Il est divisé en deux parties, latine et française. Bournier fit un sonnet rapporté médiocre; et les autres sonnets sont aussi exagérés que ceux de Galant.

Un mauvais sonnettiste, G. MICHELET HOUDONNIÈRE, né à Nogent, dans le Perche, vivait en 1607, date de ses *Petites estrennes...*, pet. in-12 de 71 pp.

LOUIS GODET, écuyer, sieur de Thilloy, né à Châlons, en Champagne, composa *le Sacré Helicon, ou le Devot Logis de la muse devote*. Chaalons, 1608, in-12. G. Colletet fait observer que ce titre, si bizarre qu'il soit, a sa raison d'être, en ce que *devot logis* est l'anagramme de *Lovis Godet*. Cet ouvrage attire notre attention par dix-huit sonnets qui sont une imitation d'un

psaume, et quatorze autres sur la chaste Suzanne. Mais dans ses poésies pieuses il fait d'étranges révélations qui ne peignent que trop son époque. — Son *Apologie des jeunes avocats*... est de 1613, in-8°.

Viollet-Le-Duc mentionne : *Le Miroir de l'Amour divin en trois livres, par* PIERRE DE CROIX, *sieur de Triestre, gentilhomme Lillois.* Douay, Balthazar Belleze, 1608, in-12. — On y lit cent quarante-six sonnets, des stances et des élégies. Le sonnet que cite Viollet-Le-Duc ne confirme pas la bonne opinion qu'il veut donner de ce poëte en disant : — *Il y a souvent une véritable ferveur et du charme.* Puis il ajoute : « — Ce « livre a probablement été composé *cinquante ans* avant son « impression. On se rappelle la multitude d'*amours* en sonnets « que vit naître cette époque, et c'est *probablement* à cette « sorte d'ouvrages que Pierre de Croix, d'ailleurs fort in- « connu, fait allusion dans le sonnet suivant... » — Mais les poëtes ont fait longtemps des sonnets sur leurs amours, et la supposition de Viollet-Le-Duc tombe d'elle-même quand on voit un sonnet du même Pierre de Croix précéder les *Amours de Theagines et de Philoxene*, publiées en 1616 par Jean d'Ennetières, de Tournay.

CLAUDE GUÉRIN, sieur d'Avonniers, d'Angers, publia, l'an 1608, une tragédie suivie de nombreux sonnets d'amour en général assez faibles.

Les *Premieres œuvres de* NICOLAS LE MASSON (né à Mantes), Paris, 1608, in-12, nous offrent plusieurs sonnets dont quelques-uns ne sont pas sans mérite, au moins comme pensées ; d'autres sont à la fin de divers poëmes. — Viollet-Le-Duc croyait son exemplaire des *Premieres œuvres* unique : il ne s'est pourtant vendu que 4 fr. 50 c. en 1849 ; mais Techener l'a coté 60 fr. dans son *Bulletin*.

Harangue prononcee (dans l'enclos de la chapelle de Braque) *en la presence de la Royne Marguerite et de sa noblesse, par Joachim le Miere, maçon, sur le sçeu et contenu de ses livres.*

A Douay, 1608, pet. in-12. L'auteur ne savait ni lire ni écrire. A la fin de ce volume assez rare on trouve des quatrains, une chanson et des sonnets.

CATHERINE DE LA MOISSIE, veuve de M. d'Aspremont, fit un beau sonnet sur les Œuvres d'Antoine La Pujade. Celui-ci, qui n'était point de notre bord, vivait en Guyenne l'an 1608.

Lydie, fable champestre, imitee en françois de l'Aminte de Torquato Tasso, par le S. DU MAS (à la suite, *Œuvres meslees*, du même). Paris, 1609, in-8°. Ce livre, qui est rare, nous a par malheur conservé de fort mauvais sonnets d'amour.

THOMAS SONNET, s^r de Courval, — 1577-1635 — était médecin de son état et poëte satirique par goût. Nous citerons seulement de lui : *Satyre Menippee, ov discovrs svr les poignantes traverses et incommoditez du mariage*. A Paris, 1609. Ce violent ouvrage contient effectivement des sonnets ; il y en a cinq. — La mère de Sonnet-Courval, Madeleine le Chevalier d'Aigneaux, était sœur des deux poëtes de ce nom qui traduisirent Horace et Virgile.

Nous trouvons dans les *Mvses françoises rallices*, éd. de 1609, un sonnet signé R. F.

Apologie catholique, pour un certain sonnet attribué au R. P. Coton. Bruges, P. Soetaert, 1609, in-8°. — PIERRE COTTON, 1564-1626, publia des sermons et des ouvrages de controverse.

Sonnets et qvatrains sur la mort de Henry IV, roy de France et de Nauarre. S. l., MDCX, in-8°. — Cet ouvrage est anonyme, et les quarante-huit sonnets que l'on y rencontre sont le plus souvent ridicules.

Le Temps perdu et les gaietés d'Isaac du Ryer, 1609 et 1624. Nous comptons cinquante-cinq sonnets dans la dernière édition. Un des plus curieux a été reproduit dans le *Iardin des Mvses* (1643) ; presque tous les autres sont d'amour et célè-

brent Anne de la Ruelle (1). Deux sonnets à l'auteur sont signés L. JOLY et Breton; il paraît que ce dernier poëte est le même que LE BRETON, qui semble avoir succédé à du Ryer comme secrétaire du duc de Bellegarde. Du Ryer lui disait :

Tu es dedans Florence, où mille beaux obiects
Font que de tes beaux vers maintenant tu t'escrimes.

Le Breton, chanté par du Ryer, est-il cet inconnu dont nous avons dit un mot page 167 ? Le nom de ce poëte a été porté par plusieurs autres versificateurs, notamment par Noël Le Breton, sieur d'Hauteroche, auteur de *Crispin musicien*, Paris, 1674, in-12, et le P. Charles Le Breton, qui publia : *Poésies morales*, *De la Mort et des miseres de la vie*, Paris, 1663, in-8°. — Du Ryer avait aussi composé trois pastorales. Notons en passant qu'un sonnet assez curieux qu'il fit pour un receveur général n'est point dans *le Temps perdu* (*Annales poétiques*, t. XVI, p. 177). — Du Ryer mourut vers 1630, laissant un fils, Pierre du Ryer, qui fut historiographe de France et membre de l'Académie française. Ce dernier recevait d'un libraire moins de 4 centimes de notre monnaie actuelle par alexandrin; jugez par là ce qu'on lui payait les petits vers. — Il y a une traduction de l'Alcoran qui n'est ni de Pierre ni d'Isaac du Ryer, mais d'André du Ryer, s[r] de Malezais, 1649.

Les Dyaphores, poésies de PIERRE LOYAC, vers 1610, in-8° de 60 pp. — Sept sonnets; trois seulement sont traités avec un certain art pour arriver à une chute à effet. Le plus curieux est adressé à G. de Sève et à sa femme :

(1) Nous verrons plus loin A. de La Ruelle, avocat à Senlis en 1664.

GUILLAUME DE SEUE, CATERINE DE CATIN,

DONT L'ANAGRAMME EST :

Dieu mit en ce lien la vertu de sa grace.

Rare lien d'amour entre mary et femme,
Femme par ses vertus digne d'vn tel mary,
Tu es de luy cherie, et luy de toy chery,
Vous faictes dans deux cœurs de deux ames vne ame.
Vous estes eschauffez d'vne semblable flame,
De mesmes dons du Ciel chacun est fauory,
De mesmes passions l'vn et l'autre est nourry,
Et tous deux enlassez d'vne diuine trame.
L'*heur* dont vous iouyssez en ces terrestres lieux
Paradise vos sens d'un *heur* si glorieux,
Heur qui tout autre bien en sa beauté surpasse.
C'est le ciel qui premier vos deux cœurs assembla,
Car nous croyons icy que lorsqu'il vous coupla
Dieu mit en ce lien la vertu de sa grace.

Les huit premiers vers sont plus qu'une imitation des quatrains du sonnet que Laugier de Porchères a dédié à la veuve de Jean de Sponde, sonnet que nous avons inséré page 195; le lecteur peut comparer les deux pièces. — Pierre de Loyac est un inconnu, peut-être appartenait-il au Lyonnais. Plusieurs familles ont porté le nom de Loyac en bas Limousin; celle du marquis de Loyac compte parmi ses membres les auteurs de deux volumes dédiés au roi; un de ces livres, daté de 1615, est de Jean de Loyac, conseiller au parlement de Bordeaux; l'autre est de messire Jean de Loyac, aumônier et prédicateur du roi. Ces livres ne sont mentionnés dans aucune bibliographie. — Mais revenons à notre poëte, qui célébra Claudine Sève ou Scève, proche parente de Maurice Scève. Goujet n'avait lu de Loyac que les *Diaphores*, imprimées, dit-il,

depuis la mort de Henri IV. A l'exemplaire que Goujet examina il manquait le feuillet du commencement ; le volume que nous avons consulté à l'Arsenal est dans un meilleur état, mais il est sans date. Un autre exemplaire est à la bibliothèque Mazarine. — Ces poésies ne sont indiquées ni dans Brunet ni dans aucun bibliographe moderne. — L'auteur, qui aimait fort les anagrammes, en a fait une sans doute sur lui-même, Pierre de Loyac, et sur sa femme, Anne de Binet (encore un nom du Limousin).

La Cresme des bons vers, 1610. Ce recueil collectif renferme quelques sonnets, dont plusieurs sont anonymes. *La Cresme des bons vers de ce temps*, Lyon, 1622, pet. in-8°, volume aussi rare que libre, a des sonnets de Ronsard, Malherbe, Maynard, etc. Un inconnu nous avait échappé : c'est I. C., sieur *du Breuil* ou *de Breuil*. Brunet ignore si ce livre a été réimprimé à Rouen (1626, in-12, et 1630, in-8°) sous ce titre : *Le Sejour des Muses, ou la Cresme des bons vers*, etc.

Les Muses gaillardes, recueillies des plus beaux esprits de ce temps, par A. D. B. (sans doute Antoine du Breuil, imprimeur de ce livre), IIe édition, Paris, 1609, pet. in-12, et *La Muse folastre* (les deux premiers livres, Paris, 1600, le troisième, Lyon, 1611, et le tout, 3 tomes en 1 vol. in-24, Troyes, 1617), renferment plusieurs sonnets sans signature. Le titre indique la nature de ces deux derniers recueils qui ont été réimprimés et tirés à petit nombre... par bonheur pour la morale.

Les Œvvres poetiques de Iean Loys, Douay, 1612, pet. in-8°, — contiennent des sonnets religieux, mais fort prosaïques. — *Les Œvvres poetiques de Iacques Loys, docteur es-droits et poëte lauré* (lauréat), sont des poésies du même temps, et les sonnets n'en valent pas mieux. — JEAN LOYS, de Douai, avocat, et père de JACQUES LOYS, mourut en 1610. Il avait publié : *Hymne chrestien du sainct nom de Jesus...* Douay, 1588, in-4°.

Œuvres poetiques de GABRIEL RANQUET, Lyon, 1611, 2 vol. in-12. *L'Image du Pecheur Penitent*, qui est à la fin du 1er vol., est un mélange de stances et de sonnets; le 2e vol. renferme également des sonnets et des stances. Les sentiments pieux de l'auteur sont seuls louables, au dire de Goujet, qui, on le sait, nous inspire peu de confiance. — Notre poëte naquit au Puy-en-Velay.

MARC DE MAILLIET, — 1568-1628, — amoureux fou d'Anne d'Olive, dont il avait fait l'anagramme : *Donne la vie*, était orgueilleux jusqu'à la démence. Il jalousait les autres poëtes, et, par vengeance de quelques critiques touchant une ode par lui présentée à la reine Marguerite, il fit contre Vital d'Audiguier, qui n'avait point tort, le sonnet suivant :

Excrement du Parnasse, erreur de la nature,
Seulement imparfaicte en ce qu'elle t'a faict,
On ne la voit rougir que pour voir cest effect,
Ni se deffigurer que par ceste figure.
Dieux ! que c'est à l'oreille vne rude pointure
D'ouyr la voix qui sort d'vn gosier tant in*fect*,
Qui toutesfois mesprise (ô impudent mesfaict)
Les airs harmonieux du beau ciel de Mercure.
Hibou, pour ton foible œil ie luis trop viuement;
L'excez de ma lumiere est ton aueuglement;
Oy donc la verité qui contre toy despite,
T'apprend que Mailliet parle ainsi qu'on parle aux Cieux,
Et que s'il ne parloit le langage des dieux
Il ne pourroit parler de ceste Marguerite.

Les Poesies du sievr de Mailliet à la lovange de la REYNE MARGUERITE parurent à Paris en 1611, in-12, et 1612, pet. in-8o. Les *Poesies* de M. de Mailliet, dediées à Madame de Iehan (cette Anne Olive qui ne l'aimait pas, et c'était justice), furent imprimées à Bordeaux, M.DC.XVI, in-12. — Ce pauvre poëte n'a mis que deux ou trois sonnets dans ces livres. Les vers que nous citons se trouvent même dans les

deux. Il composa sur-le-champ, dit-il, ce sonnet par le commandement de la reine Marguerite. — Il publia des épigrammes obscènes en 1620, Paris, in-8°, 1622, idem.

LOUIS DU MAINE, baron de Chabans, que Colletet nomme Chabannes, avait composé des *Œuvres spirituelles*, comme l'indique le sonnet que lui dédia Malherbe en 1611 ; il fut tué par M. de Lenclos, à Paris. Nous en faisons mémoire, parce qu'il adressa un sonnet de sa façon au Tourangeau ETIENNE BELLONE, assez mauvais sonnettiste, et auteur des *Amours de Dalcmeon et de Flore*, tragédie. Rouen, David du Petit-Val, 1621, pet. in-12.

Le recueil de PIERRE DE FONSSOMME, vicomte de Ludes, gentilhomme vermandois, de 1611, Rennes, in-8°, est formé d'odes, d'élégies, de sonnets, etc. ; ce sont des vers d'amou fort insignifiants.

Voici un étrange titre d'ouvrage ; il semble qu'un pensionnaire des Petites-Maisons l'a rédigé dans un moment non lucide : — *Sonnets et qvatrains d'admiration, ou Sonnettes et sornettes dignes de risee ; autrement l'Œuvre imparfait, faute d'argent, ou par crainte d'estre moqué de plusieurs.* Montpellier, 1611, in-4°. — Cent vingt-huit sonnets qui, suivant une lettre de l'imprimeur, paraissent appartenir à SOLIER, de Sommières. Montpellier et Sommières sont de la même province.

La Bravade d'Amour, contenant 42 sonnets, où sont naïfvement escrites les ruses et les appats des Douces beautés orgueilleuses, et le mepris qu'on en doit avoir. Paris, 1611. Anonyme.

PIERRE DE NANCEL, né vers 1560, dans la ville d'Angers, mort en 1637, publia : — *Esjouissance poetique sur la naissance heureuse et desiree de Mgr le Dauphin.* Paris, 1601. — Ce poëme est suivi de quatre sonnets touchant la naissance du même personnage, sonnets qui ne sont point sans mérite. On cite encore avec éloge un sonnet du même sur la mort de Passerat (1602). — Voici des ouvrages attribués à P. de Nancel : 1° *Regnes de Henry IV et Louis XIII. De la Souve-*

raineté des Roys, poëme epique divisé en trois livres. S. l., 1610, in-8°; 2° *Le Theatre sacré : Dina, ou le Ravissement; Josué, ou le Sac de Jericho; Debora, ou la Delivrance.* Paris, 1607, in-8°. — Son homonyme, Nicolas de Nancel, 1539-1610, ne fut pas heureux en mesurant les vers français à la façon des Grecs et des Latins, comme l'avaient tenté Jodelle et Baïf, et plus anciennement Jean Mousset.

GUILLAUME DU SABLE, huguenot dans l'âme, et poëte gascon, s'évertua souvent à décrier les mystères du catholicisme; dans un sonnet — *Sur les devotions pretendues du Roy Henry III*, il rembarre les *capucins pouilleux* et les Jésuites qui veulent planter l'Inquisition en France... Passons! — Guillaume du Sable, comme gentilhomme de la vénerie du roi, composa la *Muse chasseresse*, — MDCXI, pet. in-12. Il y débute par deux sonnets à son livre. Ses *Amours* sont en sonnets, etc., en l'honneur d'Armaise de Loumagne — d'Agen — (on croit que l'auteur était de cette ville). Enfin deux sonnets sont consacrés à la mort de Jean de Longueval, gouverneur de Villers-Cotterets, âgé de cent cinq ans, et mort sous Henry IV. Colletet dit que du Sable mourut vers 1615, d'autres assurent que ce fut en 1611. Il était fort âgé. — En 1530 vivait un Antoine du Sable, poëte extravagant, mais non sonnettiste. Il s'agit d'Antonius Aréna.

La Rose d'amovr. Par le Sieur DE LA FULDIERE, *Ruthenois.* A Lyon, M.DC.XI, in-16 de 92 pp. Ce poëte inconnu, même à Rodez, est l'auteur de six sonnets. Un septième lui fut adressé par P. H. AYMURT. *La Rose d'amovr* est dédiée à Mlle C. Daudad. — Le seul exemplaire qui existe de cet ouvrage nous a été disputé à la vente de Soyecourt par M. Et. Bancel; nous n'étions pas de force à lutter avec ce riche amateur.

Troisiesme centurie de sonnets du Vieil Papiste, Lyon, 1611. Ce livre de CHARLES DE CLAVESON nous met sur la trace d'une Premiere et d'une Deuxiesme centuries. Ce n'est pas tout;

l'auteur nous est connu par : *Les Œuures meslees de Messire Charles de Claueson, cheualier de l'ordre du roy*, Tournon, 1619. Les *Œuures meslees* se composent de cent quarante sonnets, et trois ou quatre de dédicaces ou au lecteur; plus deux sonnets à l'auteur, signés par GUIGOU et J. POPON Ces sonnets sont clairs; Claveson est plein de modestie, de douceur et d'onction, mais aussi de monotonie et de faiblesse. Il prenait le nom de *Philostaure, vieil papiste*. Sous ce titre de *Vieil Papiste*, le catalogue Turquety mentionne un volume en deux parties de poésies de Claveson, s. l., 1609-1610, in-8°, et signale des passages scabreux dans deux sonnets.

ROBERT DE BRAY, médecin, mort vers 1620, à Pavant, près de Charly-sur-Marne, soignait mieux ses malades que ses vers. Il n'a produit qu'un sonnet, paraît-il, et un sonnet très-mauvais, ce qui est loin de compter double. Voici un livre en vers de ce poëte : *Epithalame de messire Loys Seguier... et de Mme Anne de Balesac, son espouse*, Paris, Martin Verac, 1612, in-8° (très-rare).

MARC LESCARBOT, écuyer, sr de Vuiencourt et de Saint-Audebert, était avocat; né à Vervins, il mourut, selon Goujet, vers 1634; Colletet fixe une autre date, celle de 1640. — *Les Muses de la nouvelle France, de Marc Lescarbot*, 1609, 1611 et 1618, ont quelques sonnets; elles font suite à son *Histoire de la nouvelle France au Canada*, qui eut aussi trois éditions in-8°. Citons, parmi ses autres ouvrages, le *Tableau des treize cantons* (en vers), 1618, in-4°. Il traduisit du cardinal Baronius le — *Discours de l'origine des Russiens et de leur miraculeuse conversion*. — Ce poëte n'est digne que d'une mention, qui n'est pas honorable.

Les Mvses dv sievr Baron DE NANGEVILLE, Paris, 1612, in-4°; quatorze sonnets d'amour ou de guerre, assez faibles. Dans l'un d'eux, l'auteur est irrégulier pour les rimes des quatrains, comme Malherbe l'a désiré un instant; il rappelle même la vanité de ce poëte :

L'insuperable Mars (dit-il au roi).....
Me rend digne en tout temps de te faire seruice
De ma valeur en guerre et de ma muse en paix.

Il nous semble que Trellon a dit quelque chose de semblable. — Le baron de Nangeville est mentionné par les *Annales poëtiques;* son livre, qui est dans le catalogue du duc de la Vallière, manque pourtant à l'Arsenal : nous croyons l'avoir rencontré à la Bibliothèque impériale. Un autre livre du même poëte a paru sous ce titre : *Le Songe de la reine.*

Les Secondes Œuvres poetiques et tragiques de Jehan Prevost, advocat en la basse Marche. Poictiers, 1613. — *Apotheose du Tres-Chrestien roy de France et de Navarre, par J. Prevost, advocat au Dorat.* Poictiers, 1613, in-12. — Ces deux ouvrages parurent après la mort de l'auteur; le *Boscage,* qui accompagne l'apothéose, est parsemé de quelques sonnets qui ne manquent pas d'énergie. JEAN PREVOST soignait singulièrement ses rimes. C'était également un auteur tragique. Il fut accusé faussement d'avoir empoisonné une femme qui lui avait laissé un héritage. Il naquit au Dorat et mourut à quarante ans, à Poitiers.

ISAAC HILLAIRE, s[r] de la Rivière, de Rouen, a mis plusieurs sonnets et d'autres poésies en tête de son livre intitulé : *Speculum heroïcum..... Les XXIIII livres d'Homere reduicts en tables demonstratives figurees par Crespin de Passe* (Crispin de Pas), *excellent graveur, chaque livre redigé en argument poetique.* 1613, in-4°. Isaac de la Rivière fut contraint de s'exiler; il passa dans la Hollande, et c'est là qu'il composa son ouvrage empreint de ses regrets.

Les *Sonnets de la vanité du monde, par* JACQUES DE BESSE, *Limousin,* Paris, 1613, in-12, au nombre de 231, valent bien, après tout, plusieurs sonnets de ses contemporains ; mais c'est peu dire. — Il faut le distinguer d'un autre Limousin, Pierre

de Besse, prédicateur, auteur de plusieurs ouvrages en prose, et mort en 1639.

Les Margverites poetiqves tirees des plvs famevx poëtes françois tant anciens que modernes... Nouuellement recueillies et mises en lumiere par Esprit Avbert. A Lyon, M. DC. XIII, in-4°. — Sonnets à l'auteur par le Protonotaire PILLET, FRANÇOIS ARDUIN, Ambrunois, et le Chanoine MARTIN, de l'Isle de Venise, c'est-à-dire de l'Isle (Vaucluse). — Nous avons trouvé un sonnet de POL ANT. D'AGARD au commencement de ces *Margverites*, fatras indigeste de poésies dont nous n'avons pu continuer le dépouille ment. Ce livre est des plus rares.

La Christiade, par JEAN D'ESCORBIAC (seigneur de Bayonnette, né à Montauban). Paris, 1613, pet. in-8°. Un sonnet précède ce poëme ; il est de Jean d'Escorbiac, neveu de S. du Bartas, auteur de *la Semaine, ou la Creation du monde.* En composant *la Christiade*, Jean d'Escorbiac a voulu imiter son oncle. Feller est digne d'être cité à cette occasion : — « Il re« monte, dans le 1er livre, à la création du monde et au péché « originel, et, ce qui est très-plaisant, il comprend les mauvais « vers dans l'énumération des maux qu'a causés la chute de « l'homme. Il a à se reprocher d'avoir, pour sa part, aggravé « ce fléau »

La Zoantropie, ou vie de l'homme.... embellie de feintes appropriees au sujet, ensemble quelques autres pieces de poesie diverse, le tout composé par FRANÇOIS AUFFRAY, *gentilhomme breton.* Paris, 1614, pet. in-8° (49 fr. à la vente de Soleinne). C'est une tragi-comédie qui, forme et fond, ne signifie pas grand'chose. Si quelques-uns pensent qu'elle valut à l'auteur le canonicat de St-Brieuc, c'est parce qu'il la dédia au cardinal de Bouzas, évêque de Béziers, grand aumônier de la reine. Cette pièce de théâtre est suivie de méchants sonnets, etc. — Nous partageons l'avis de Colletet et de la *Biographie générale* (Didot) en disant que ce pauvre poëte est l'auteur de l'ouvrage suivant : — *Les Hymnes ou cantiques sacrez à la gloire de*

Dieu, trad. en vers françois sur les plus beaux airs de ce temps par Auffray, chanoine de S. Brieuc — 1623 — (Colletet dit 1625) pet. in-8° (25 fr., 50 c. à la vente Monmerqué).

Le Violier des Mvses, par GABRIEL ROBERT, *sieur du Colombier, Angoumoisin*, Poictiers, 1612 ou 1614, in-12, contient des sonnets absurdes; deux autres les précèdent : ils sont l'ouvrage de RENÉ LE CORVAISIER, Manceau, et du s[r] DE L'ORDAGE. Gabriel Robert est un inconnu.

Diurnal, ou Livre de caresme, contenant plusieurs sonnets spirituels, pieux et devotieux sur les evangiles de chaque jour de caresme, etc., *par M. Lazare de Selve, conseiller du Roy*.. . 1614, in-8°. Ce méchant poëte fut président pour Sa Majesté ès villes et païs de Mets, Toul et Verdun, comme il nous l'apprend par un second ouvrage : *Les Œuvres spirituelles sur toutes les Evangiles des jours de Caresme....* Paris, 1620, in-8°.

Un livre de la Bibl. de l'Arsenal renferme dans l'ordre suivant les *œuvres de* BORDIER : Stances sur le *Saint-Sacrement de l'Eucharistie* — 1640, in-4° de 20 pp.; — *La Cour royale*, 1633 ; — dix sonnets médiocres suivis de *l'Eloge du Roy*, de trois autres sonnets et d'une élégie : 60 pp. D'autres pièces y sont jointes; elles se terminent par une requête in-folio : *A la Royne regente*, placet poétique sur les petits intérêts du s[r] Bordier. Le poëte y prend la qualité de *Chantre du feu Roy* ; dans un de ses poëmes il adopte un autre titre : *Ayant charge de la Poesie pres de sa Maiesté*. Eh bien ! sa Majesté n'était pas difficile! — On voit à la Bibl. imp. une pièce in-4° : *Sonnet au Roy* et *Sonnet à la Royne*, par Bordier. — Des sonnets au cardinal de Richelieu luï appartiennent encore, ainsi qu'une autre poésie de ce genre sur la mort de Scévole de S[te]-Marthe. — Enfin, Bordier avait publié dès 1614 le *Tombeau de Paris*, pet. in-4°, et des *Poemes sur la levée du siege de Cazal*, etc. Brunet cite d'un Bordier des ballets de 1621, 1622, et 1627, sans lui attribuer autre chose. Tout ce qui précède n'est point mentionné dans le *Manuel*.

Naïf image de l'Envie, par MARTIN LE NOIR, religieux augustin. — Quelques déplorables stances et sonnets précèdent ce poëme d'un auteur qui n'est pas connu de la plupart des biographes. Martin le Noir inséra, comme nous le rapportons ailleurs, dans ses propres sermons, Rouen 1616, un sonnet de Boisrobert.

Les Lys de l'Eloquence Françoise, remplis de sentences et de plusieurs sonnets, etc., *par* JEAN-FRANÇOIS BERTET. Lyon, 1616, in-12.

JACQUES LE VASSEUR (né à Vismes, près d'Amiens, en 1571, mort à Noyon en 1638), docteur en théologie, chanoine de Noyon, est connu par : *Le Bocage de Iossigny, où est compris le Verger des Vierges et autres plusieurs pieces sainctes tant en vers qu'en prose;* Paris, Fleury Bourriquant, 1608, in-8° ; — *Antitheses ou contrepointes du ciel et de la terre;* Paris, 1608, in-8°; — *Oraison funebre de Claude de Montigny, sup. de la congr. de l'orat. de Jesus, à Orleans, mort le 16 nov.* 1624 : deux sonnets sont à la suite; — *Annales de l'eglise cathedrale de Noyon*. etc. Paris, 1633, in-4°, etc. — Il ne faut pas le confondre avec A. Le Vasseur, cons. à la cour du parl., auteur d'un sonnet en l'honneur de Fr. de Louvencourt (1595), ni surtout avec un autre homonyme dont nous parlerons plus loin.

JEAN D'ENNETIÈRES, chevalier, que l'on croit de Tournay, était seigneur de Beaumé, du Maisnil et *autres lieux*, comme on disait anciennement. Ses *Amours de Theagines et de Philoxene,* avec diverses poésies, parurent en 1616, pet. in-12, et 1620 in-12 ; il y a des sonnets dans la 2e partie. Goujet trouve le tout fade et passionné. Les *Œuvres poetiques du sieur J. d'Ennetieres* renferment quelques sonnets absurdes. Il y a un sonnet à l'auteur par P. de Croix. — On connaît de Jean d'Ennetières un ouvrage rare et curieux : *Les Quatre Baisers que l'ame devote peut donner à son Dieu dans le monde;* Tournay, 1641, in-12. Citons encore un poème rare et antérieur, et en 16 chants, du même : *Le Chevalier sans reproches, Jacques*

de Lalain; Tournay, 1633, pet. in-8°. — Un autre poëte, Gaspard d'Ennetières, chevalier, seigneur de Beaumé, est auteur de : *La Vie de saint Malchus, moine syrien, tiree des Epistres de Sainct Hierosme* (ouvrage en vers, rare et non cité); Tournay, 1621, in-12. — Enfin, plus anciennement, Marie d'Ennetières, de Tournay, fit une épître contre les Juifs et les Turcs. (V. 1540.)

La Magdeleine de F. REMI, *de Bavvais, capvcin de la province des Pais-bas.* A Tovrnay, 1617, pet in-8°. — Vingt et un sonnets préliminaires de l'auteur; sonnets par J. BOUCHER, chanoine de Tournay, P. R. sieur du Plessis, Fr. BERTIN, d'Arras, P. et un anonyme. *La Magdeleine* est un poëme bizarre qu'il ne faut pas confondre avec celui du P. de St-Louis, dont il fait, au contraire, le digne pendant.

Un sonnet intitulé : — *Testament et ordonnance de derniere volonté du Marquis d'Ancre,* — est à la fin de *La Voix du Peuple au Roy, son Prince et son bien facteur,* Lyon 1617, petit in-8°. — On trouve encore à la fin de *La Merveille royale de Louis tresiesme, roy de France et de Navarre, par le sieur* de M. M., à Lyon, 1617, in-8° de 8 ff., un *sonnet en forme d'épitaphe, sur le trespas du traistre Conchini.* Est-ce la même pièce?

Testament de PIERRE DU MOLLET DE MORESTEL (en Dauphiné) *ensemble les Lamentations dédiées au s*r (Jacques de Say) *des Balmettes, augmentées de plusieurs Histoires, sonnets et chansons fort recreatives.* Lyon, 1617, pet. in-12 de 44 pp.

Les Œvvres Poetiques dv sievr Bernier de la Brovsse, à Poictiers, 1618, in-12; les *Amours d'Helene, de Chloris et de Marphire, et de Thisbee,* sont des élégies, odes, chansons, quatrains, huitains, et surtout des sonnets; mais, hélas! quels sonnets! BERNIER DE LA BROUSSE, avocat et banquier à Poitiers, y vivait encore en 1623. C'est tout ce que nous avons appris sur son compte. Une note manuscrite, mise en tête de ses *Œuvres poetiques,* exemplaire de la Bibl. de l'Arsenal, nous apprend que ses deux pièces de théâtre et ses *Bergeries* sont *très-mau-*

vaises, très-extraordinaires et ordurières. — N'allons pas plus loin!

M. G. Garnier nous signale les *Stances pour les Peres de la compagnie de Iesus, avec la responce par les mesmes rimes.*, s. l.; 1618, pet. in-8° de 16 pp. C'est une ignoble diatribe contre les Jésuites qui se termine par un méchant sonnet, le tout anonyme.

N. LE ROY, que cite Goujet comme auteur d'un sonnet *Sur les feux de joie et les artifices faicts pour la feste de S. Louis, en* 1618, est probablement le même Le Roy qui eut douze sonnets imprimés deux ans plus tard dans *Les Delices de la poesie.*

Les *Œuvres spirituelles d'*ANNE PICARDET, 1616, formées de sonnets, d'odes et de cantiques, ont quelque valeur littéraire, s'il faut croire Goujet sur parole. Anne Picardet publia aussi : *Odes spirituelles sur l'air des chansons de ce temps,* 1619 et 1623. Cette dernière date est celle de la mort de son mari, FRANÇOIS DE MOLIÈRE, s^r de Molière et d'Essertine, qui fut assassiné. On lit de lui, dans *Les Delices de la poesie françoise* (1620), trois sonnets et quelques pièces de vers. Ce recueil contient aussi quatre sonnets et autres poésies, parfois assez libres, du s^r BRUN; six sonnets de Chifflet, dont trois sont consacrés à Rosine, à Cleonine et à Charite; ils sont suivis de plusieurs épigrammes du même; ces épigrammes faisaient partie d'un livre que Chifflet allait livrer à l'impression. M. Georges Garnier voit dans ce poëte JEAN-JACQUES CHIFFLET, né à Besançon en 1588, et mort en 1660, après avoir composé plusieurs ouvrages. On ne peut guère attribuer ces poésies à Philippe Chifflet, dont nous parlerons plus loin. *Les Delices de la poesie françoise* renferment encore un sonnet, une épigramme et une chanson par Le Breton, roi d'armes de France. Il s'agit d'HECTOR LE BRETON, s^r de la Douenneterie et de la Chesnaye, roi d'armes sous Louis XIII.

Les Roses de l'amour celeste flevries av verger des Meditations de sainct Augustin, etc., *par le sieur de Rosieres de Chaudeney...*

A Saint-Mihel, 1619, in-8°. — Il n'y a point de sonnets de l'auteur, mais quelques-uns lui sont adressés par A. D. B., S. D. C., I. DE MUSSEY, écuyer, avocat au parlement de Saint-Mihel, et P. D. B.

MATHURIN RÉGNIER, né à Chartres le 21 décembre 1573, mort le 21 octobre 1613, à Rouen, était fils de Jacques Régnier et de Simonne Desportes, sœur du poëte de ce nom. Mathurin Régnier, dont Boileau a dit :

> Heureux si ses discours, craints du chaste lecteur,
> Ne se sentoient des lieux où fréquentoit l'auteur...

vint à résipiscence quelque temps avant sa mort, et en fut récompensé en composant quelques sonnets religieux qui sont remarquables. Voici l'un des meilleurs :

> Cependant qu'en la croix plein d'amour infinie,
> Dieu pour nôtre salut tant de maux supporta,
> Que par son juste sang nôtre ame il racheta
> Des prisons où la mort la tenoit asservie;
> Alteré du desir de nous rendre la vie,
> J'ay soif, dit-il aux Juifs; quelqu'vn lors aporta
> Du vinaigre et du fiel, et le luy présenta;
> Ce que voyant, sa Mere en la sorte s'écrie :
> Quoy! n'est-ce pas assez de donner le trepas
> A celuy qui nourrit les hommes icy bas,
> Sans frauder son desir d'un si piteux breuvage?
> Venez, tirez mon sang de ces rouges canaux,
> Ou bien prenez ces pleurs qui noyent mon visage,
> Vous serez moins cruels, et j'auray moins de maux...

Les Œuvres de Mr Regnier, contenant ses satyres et autres pieces de Poesie, A Amsterdam (à la sphère), aux dépens d'Estienne Roger, Marchand Libraire, in-8°, s. d., ne contiennent qu'un sonnet sur la mort de Passerat, et trois sonnets chrétiens.

Page 61, nous avons déjà dit un mot de *Pierre Davity*, —

1573-1635. Ce gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, qui était du Vivarais, a mis des sonnets, épigrammes, stances, etc., dans la 2e partie de ses *Travaux sans travail*, avec le *Tombeau de Madame la Duchesse de Beaufort;* Paris (et Rouen), 1602, in-12. On voit encore son nom sur le titre du *Bannissement des folles amours*, Lyon, 1618, pet. in-8o; et *Les Estats, empires et principautez du monde... par le sieur* D. V. T. Y. Saint-Omer, 1614, 2 vol. in-4°, Paris, 1626, in-folio, et Rouen, 1633, in-4°, sont également de cet écrivain médiocre.

ANTOINE DE MONTCHRESTIEN, fils d'un apothicaire, naquit en 1575, à Falaise; il composa une *Bergerie* ou *Pastorale*, en tête de laquelle il plaça dix sonnets, — 1599. — Une édition augmentée parut en 1627, à Rouen; elle était la reproduction d'une autre qui avait eu l'approbation de l'auteur. Le vrai nom de ce poëte paraît être Mauchrestien, ce qui signifiait mauvais chrétien. Et il le fut, en effet, moins pourtant que ne l'ont déclaré ses adversaires. L'histoire dit qu'il se réfugia en Angleterre, accusé d'homicide (à la suite d'un duel). Il revint à Paris, mais on l'y soupçonna de battre de la fausse monnaie; il se mit ensuite au service du parti huguenot, et trouva la mort dans une rencontre, en 1621. Ses membres furent rompus et brûlés. — Ses vers ne valaient guère mieux que sa vie. — Nos lecteurs qui voudraient connaître ce poëte, qu'on dit avoir été calomnié, peuvent consulter l'ouvrage publié à Caen sous ce titre : *Un prédécesseur de Corneille : Ant. de Montchrétien, poëte et économiste normand*, par A. Joly, professeur à la Faculté des lettres de Caen. 1865, in-8o.

JEAN OGIER DE GOMBAULD, né en Saintonge, à Saint-Just de Lussac, près de Marennes, en 1577, mourut à Paris l'an 1666. Il était de l'Académie. Il nous semble à tort moins célèbre par ses sonnets que par ses épigrammes. Un éditeur voulut prendre ce titre : — Libraire de M. de Gombauld, gentilhomme saintongeois. — (Le 40 p. 100 de dépôt n'était

point encore inventé !) — Les biographes, qui se copient servilement les uns les autres, assurent que Gombauld passe pour un écrivain fade et médiocre; pourtant ses sonnets et ses madrigaux firent les délices de l'hôtel de Rambouillet. — *Les Poesies de Gombauld*, à Paris, chez Avgvstin Covrbé, M.DC.XXXXVI, in-4°, ne contiennent guère que des sonnets; ceux d'amour, les plus nombreux, sont loin de valoir la plupart des sonnets chrétiens. Voici l'un des plus beaux :

Monarque souuerain des hommes et des Anges,
A qui tout doit son estre et sa felicité,
Ie sens à tous obiects mon cœur sollicité
D'adiouster vne voix au bruit de tes loüanges.
Ie suis raui de voir les richesses estranges
Dont tu pares les Cieux, ta superbe Cité;
L'ordre des elements, dont la necessité
S'entretient chaque iour de contraires eschanges.
Mais si de ta grandeur ie pense m'approcher,
Dans cét excés de gloire où ie te vay chercher,
Mes yeux sont esbloüis de clartez nompareilles.
C'est là que la Raison est soumise à la Foy.
L'homme en vain se trauaille à dire tes merueilles :
Il faut pour te comprendre estre Dieu comme toy.

Le sonnet que Gombauld fit sur la mort de Henri IV lui valut une pension de 1200 écus! Les rois étaient meilleurs que les poëtes ! — Un des sonnets les plus remerquables de Gombauld et de son temps, sonnet que Boileau citait entre mille, commence par ce vers :

Le grand Montmorency n'est plus qu'vn peu de cendre.

Dans un autre, *au Soleil*, l'auteur confesse qu'il ne connaît aucun *juste;* comme il appartenait à la R. P. R., ce n'était point flatteur pour ses adhérents. — L'orthographe du nom de ce poëte a varié : on trouve Gombaud, Gombauld et Gombault. Cette dernière leçon est celle d'une famille de notre parenté que l'on croit issue de la maison du célèbre sonnettiste.

Faisons halte un moment; saluons un poëte fécond, J. B. CHASSIGNET, *Besançonnois*, né vers 1578 et mort en 1635, si l'on en croit Grappin. Son *Mespris de la vie et consolation contre la mort*, — 1594, in-12, — introuvable aujourd'hui, contient plus de quatre cent cinquante sonnets, dont plusieurs ne sont point *à mépriser* comme la *vie*, témoin le suivant :

Sçais-tu que c'est de viure ? autant comme passer
Vn chemin tortueux ; ore le pied te casse,
Le genou s'affoiblit, le mouuement se lasse,
Et la soif vient le teint de la leure effacer.
Tantost il t'y conuient vn tien amy laisser,
Tantost enterrer l'autre ; ore il faut que tu passe
Vn torrent de douleur, et franchisse l'audace
D'vn rocher sourcilleux, fascheux à trauerser.
Parmy tant de detours il faut prendre carriere,
Iusqu'au fort de la mort ; et fuyant en arriere
Nous ne fuyons pourtant le trespas qui nous suit :
Allons-y à regret ? l'Eternel nous y traisne ;
Allons-y de bon cueur ? son vouloir nous y mene ;
Plutost qu'estre traisné, mieux vaut estre conduit.

HONORAT MEYNIER OU DE MEYNIER, né vers 1570 à Pertuis, en Provence, mourut en 1638. Outre des ouvrages de mathématiques, il fit de nombreuses pièces de vers. Ses *Meslanges poetiques* — Paris, 1634, in-8° — sur les *Triomphes de Louis XIII*, sont précédés et suivis d'un sonnet en langue provençale. — On ne sait s'il appartenait à la famille de Jean Meynier ou Maynier, baron d'Oppède, traducteur en vers français des *Triomphes de Petrarque*. — 1538.

Nous connaissions, avec quelques chercheurs, *Les Œuvres poetiques dv sievr dv Pin-Pager*, Paris, 1629, in-8°, seul ouvrage de ce poëte, et nous n'avions pas d'autres détails. M. Alfred Giraud, dans le *Bulletin du Bibliophile*, nov. et déc. 1855, nous a renseigné. Grâce à lui, nous savons que ROMAIN PAGER,

fils de Jacques Pager et de Marie Leclère, naquit le 8 février 1578 à Fontenay-le-Comte, et mourut dans la misère vers le milieu du XVII[e] siècle (on trouve une de ses poésies dans *La Mvse naissante dv petit de Beavchasteav*, — 1657). — Nous avons examiné le recueil de Pager pour en avoir une idée; il y a des odes, sept sonnets, de mince valeur, des élégies amoureuses et un poëme sur l'hérésie. Il faut faire son état de fureter les vieux livres pour secouer la poussière qui recouvre celui-ci à juste titre. — Terminons en ajoutant que Louis XIII anoblit notre poëte, qui prit alors le nom de du Pin-Pager, par suite de l'usage singulier d'ajouter le nom patronymique à celui de terre. C'est ainsi que Jean Le Mière, s[r] de Basly, et de Cahaigne, s[r] de Verrière, tous deux contemporains et poëtes du XVII[e] siècle, étaient appelés de Basly-Le-Mière et de Verrière-Cahaigne. Il y a encore un Henri de Cahaigne, s[r] de Verrière, dessinateur, poëte et musicien, né à Caen vers 1672, et mort en 1755. Nous ignorons si ces deux quasi-homonymes, qui ne sont pas de notre famille, nous appartiennent comme sonnettistes; nous sommes dans la même incertitude pour Jules-Claude Grandvoinet de Verrières, — 1710-1745.

JEAN DE LINGENDES, né à Moulins, se fit remarquer dans la poésie, surtout par ses stances. Ses *Changemens de la bergere Iris, revus, corrigés et augmentés*, Paris, Toussaint Du Bray, 1614, in-12, furent réimprimés en 1618, deux ans après sa mort, à Tournon et à Lyon, in-12. Viollet-Le-Duc mentionne une édition de 1606. — Les sonnets de Lingendes parurent ailleurs, dans le recueil de Barbin, *Le Novveav recveil des plvs beavx vers de ce temps*, etc. — Pierre de Faucheran, s[r] de Montgaillard, poëte assez faible, étant mort vers 1605, Lingendes fit un sonnet pour les *Œvvres dv fev sievr Mont-Gaillard*, Paris, 1606, in-12. On voit dans ce même livre un autre sonnet par DESPINAUD.

Claude-Gaspard Baschet ou Bachet, s[r] DE MEZIRIAC,

d'une famille distinguée de la Bresse, épousa Philiberte de Chabeu, et mourut le 26 février 1638, à cinquante-sept ans, si l'on croit l'inscription mise sur son portrait. Il fut de l'Académie française en 1635. Ses vers sont dans *Les Delices de la poesie...* et dans un autre recueil de 1627. — *Les Delices de la poesie...* tome Ier, 1620, contiennent plusieurs de ses sonnets; le 2e — 1621 — en reproduit quatorze sur des sujets pieux et vingt-six variés. Ses sonnets d'amour sont plus réservés que ceux de beaucoup d'autres versificateurs; il aurait dû être plus apprécié. — Il traduisit Ovide et des poésies latines et italiennes. Quelques-unes de ses productions ne parurent qu'en 1716, à La Haye. Voici un échantillon de ses sonnets: dans le 1er quatrain, il est blessé d'un coup mortel et va mourir, par métaphore, comme disait Boileau; dans le 2e, il avoue qu'il a tort de se plaindre, et il l'explique ainsi dans les tercets :

On ne voit point le coup, car il est dans le cœur;
Pour armes elle n'a que sa fiere rigueur;
Ainsi de tous soupçons la voila garantie;
Nul n'en peut tesmoigner, sinon Amour et moy;
Mais nous sommes tous deux trop peu dignes de foy,
Car Amour est aueugle et moy ie suis partie.

Brunet ne cite de Meziriac que les *Problêmes plaisans et delectables qui se font par les nombres...* Lyon, 1612, in-12, et 1624, in-8°. Nous y avons vu des sonnets à l'auteur signés CHARLES LE GRAND, avocat au siége présidial de Bresse, et PHIL. COLL.

FRANÇOIS MAYNARD, ou plutôt de Maynard, d'une famille originaire de Saint-Céré, en Quercy, naquit en 1582 à Toulouse, et mourut le 28 décembre 1646, à Saint-Céré même, où il fut enseveli le surlendemain. Il se recommande par un style élégant et soigné; ses vers sentent un certain travail. Il composa plusieurs sonnets de quelque mérite; mais il voulut rare-

ment s'astreindre à ne donner que deux rimes aux quatrains. Le plus célèbre de ses sonnets est dirigé contre Richelieu. — Maynard était souvent fort libre, surtout dans ses sonnets acéphales, dont nous avons cité un exemple pourtant sans offenser la morale, et celui qui suit est du même genre :

Vn rare escriuain comme toy,
Deuroit enrichir sa famille
D'autant d'argent que le feu roy
En auoit mis dans la Bastille.
Mais les vers ont perdu leur prix ;
Et pour les excellens esprits
La faueur des Princes est morte.
Malherbe, en cet age brutal,
Pegase est vn cheual qui porte
Les grands hommes à l'hospital !

Maynard fut élu mainteneur ou nommé seulement maître ès *Jeux floraux;* il devait même recevoir une Minerve d'argent, comme un témoignage de haute sympathie. Cette libéralité demeura cependant à l'état de promesse : les Capitouls ne ratifièrent point ce don magnifique; Pellisson ne savait pas s'il fallait accuser leur avarice ou leur négligence. Ne vaudrait-il pas mieux présumer que ces magistrats se souvenaient des vers obscènes de Maynard, de ce poëte presque aussi orgueilleux que Malherbe?

Deux sonnets, par I. P. D. M. et par E. O., précèdent la traduction que Théophile Gelée, médecin, a publiée de *Tovtes les œvvres de M. André dv Lavrens, sievr de Ferrieres...* A Paris, M.DC.XXI, in-fol. (Il y a des éditions antérieures.)

TABARIN suivit, en qualité de valet ou de confrère, le célèbre charlatan Montdor. En 1622 parut l'*Inventaire universel des œuvres de Tabarin*, etc. — Ce bateleur avait adressé à Montdor un sonnet (apocryphe) qui, sans la moindre injustice, est tombé dans l'oubli le plus complet. Tabarin, enrichi, s'était

retiré à la campagne pour y vivre en châtelain ; il fut, dit-on, assassiné, vers 1634, par des voisins jaloux de son opulence. — Les *Œuvres complètes de Tabarin avec les Rencontres*, etc., ont été publiées dans la *Collection elzévirienne* de Jannet, Paris, 1858, 2 vol. in-16. — Les *Œuvres de Tabarin, avec les Aventures du Capitaine Rodomont*, etc., ont été réimprimées, avec préfaces et notes, par G. d'Harmonville. Paris, Delahays, 1858, 1 vol in-12. Enfin, un bibliographe avait fait paraître en 1835 : *Plaisantes Recherches d'un homme grave sur un farceur*. Tiré à très-petit nombre.

JEAN DE SCHELANDRE, fils d'un vaillant capitaine, naquit vers 1585 au château de Sommazènes, près de Verdun, et mourut en 1635. — Un sonnet qui n'est pas dans ses œuvres, et que G. Colletet tenait de lui, a été imprimé en tête de : *Notice sur Jean de Schelandre, par Ch. Asselineau*, 1856, in-8°. Nous regrettons de ne pas le reproduire. Voici un autre sonnet de Schelandre que nous pensons être inédit, et qui est peut-être sa dernière œuvre :

Colletet, la Pasque s'approche,
Et je n'auray pas ce bon heur
De te voir en vn lieu d'honneur
Boire en poëte sans reproche.
Je m'en vay par vn mechant coche
Dans le tabut et la rumeur,
Susceptible à mauuaise humeur,
Comme vne botte sans galoche.
Mais, Colletet, asseure toy,
Si tousjours je marche ou je boy,
Que je ne mourray de ma vie.
Tu ne m'es amy qu'à demy
Si cet adieu ne te conuie
De boire vn coup à ton amy.

Schelandre, qui dans la suite tourna son nom en celui de *L'Escandre*, publia sous le pseudonyme de *Daniel d'An-*

chères, véritable anagramme, ses premières œuvres, où l'on trouve des *Meslanges poetiques*, Paris, 1608. — *Tyr et Sidon, tragi-comédie, divisée en deux journées*, Paris, Robert Estienne, 1628, in-8°, pièce aussi rare que licencieuse, est attribuée au huguenot Jean de Schelandre. — Les anciens rimeurs ne dédaignaient point la réclame, les écrivains de nos jours ne l'ont pas inventée. Jean de Schelandre fut surtout célèbre par un sonnet casse-tête pour le lecteur; jugez de la patience qu'eut l'auteur pour le mener à bonne fin. L'ayant décrit page 59, nous n'y reviendrons point. On s'est moqué autrefois de ces tours de force: eh! mon Dieu! c'est bien pis de notre temps; nos neveux seront bien en droit de rire à leur tour des rébus illustrés du XIXe siècle!

NOEL DE RESNEVILLE né à Caen, vers 1586, guerrier d'une valeur réelle, attestée par de hauts et de nombreux témoignages, acquit à la guerre une fortune considérable, qu'il dispersa promptement en débauches. Son voisin, le père de Guill. Colletet, le ramena dans une voie meilleure, et notre poëte mourut dans le sein de l'Église, en 1636, à quarante-huit ans. Ses vers eurent une semblable destinée : il composa d'abord des sonnets d'amour assez médiocres; ses poésies devinrent ensuite *spirituelles*, comme on disait alors. Mais si les *Traverses dv sievr de Resneville et ses Œvvres poetiques*, Paris, 1624, in-8°, sont assez libres, les dix sonnets que nous y avons lus témoignent peut-être de meilleurs sentiments : ainsi l'un est en l'honneur de la Vierge, et un autre à la louange des PP. Jésuites. Le nom de ce poëte s'est écrit plus tard Renneville, comme on le voit par un littérateur de la même famille. En effet, R. AUG. CONST. DE RENNEVILLE, né le 9 octobre 1677 et non vers 1650, à Caen, mort vers 1724, est connu par plusieurs ouvrages en prose, et, malheureusement, quelques bouts rimés contre la France lui appartiennent. — Il publia *Cantiques de l'Ecriture sainte paraphrasée en sonnets*, Amsterdam, 1703, in-12. Son ouvrage intitulé : *L'Inquisition*

françoise, ou *l'Histoire de la Bastille*, fut mis à l'index en 1711.

FRANÇOIS DE CAUVIGNY, s[r] de Coulomby (près de Caen), si l'on en croit sa propre signature apposée au bas de sa *Plainte de la belle Calixte*, et trois de ses sonnets (*Delices de la poesie*), ou Collomby, selon sa traduction de Justin (1627) ; mais d'après Pellisson le nom véritable est Collomby. Ce disciple et parent de Malherbe fut membre de l'Académie et n'eut qu'une réputation fort restreinte. — La maison de Cauvigny, alliée à celle de Malherbe, existe encore; elle habite une terre entre Caen et Bayeux. Le fief de Colomby appartient maintenant à une autre famille qui en porte le nom. — Pour notre poëte, il mourut à soixante ans, vers 1648, après avoir été *orateur du Roy pour les affaires estrangeres* (introducteur des ambassadeurs).

Il termine ainsi l'un de ses meilleurs sonnets :

Mais je fus bien deceu par ceste Ame infidelle;
　La faute, toutesfois, vint de moy comme d'elle,
　De croire aux fictions d'vn esprit si rusé;
Car ie devois iuger son Amour perissable,
　Puisque le vain serment dont ie fus abusé
　Fut des mains d'vne femme écrit dessus le sable.

JEAN BAUDOIN, de Pradelles, au pays de Velay, et non dans la Franche-Comté, comme le prétend l'abbé de Marolles (*Denombrement d'auteurs*), fut de la fondation de l'Académie française, et eut une certaine réputation de traducteur fort imméritée. On lit de lui trois sonnets dans *Le Cabinet des Mvses*, 1620, 2[e] vol.; deux seulement dans *le Sacrifice des Mvses av grand Cardinal de Richelieu*, et un certain nombre dans son *Recueil d'Emblemes*, Paris, 16 8, 2 vol. in-8°; d'autres disent trois volumes. Il édita : *Le Second Livre des Delices de la poesie françoise*, etc., Paris, in-8°, 1620, et ne s'y oublia point. — *Les Mvses illvstres*, par Fr. Colletet, Paris, 1658, lui emprun-

tèrent sept sonnets médiocres. Enfin, dans les manuscrits de Colletet père et fils, nous avons vu un sonnet inédit de Baudoin. Cet écrivain, né vers 1588, peut-être 1590, mourut en 1650.

Le Velay : Fleur des Montagnes, a donné le titre de sonnet à un petit poëme de quatorze vers à rimes plates et indépendantes d'un autre BAUDOIN, aussi de Pradelles, avocat vivant au XVIIe siècle. Ce poëme est extrait de l'*Histoire de l'Image miraculeuse de N. D. de Pradelles*, par le R. P. Geyman. — Pour mémoire. (Voir Benoît Beaudoin, page 188.)

CLAUDE DE SOMAIZE, ou mieux Saumaise, né à Semur, en 1588, mort à Spa, l'an 1658, adressa un sonnet à M. Staakmans (V. la page 121 des *Epistres* de Saumaise.)

ROBERT ARNAULD D'ANDILLY, s[r] de Pomponne, d'une ancienne et noble famille originaire de l'Auvergne — 1589-1674 —, se retira en 1664 à Port-Royal. Il composa : *Poeme sur la vie de J. C.*, pet. in-12, et *Œuvres chrestiennes en vers*. Parmi ses sonnets, ceux au cardinal de Richelieu, sur le *Tombeau du duc de Rohan* et le *Tombeau de Gustave-Adolphe*, — 1632, — passent pour être les plus remarquables. Nous citerons ce dernier :

Plus viste que l'esclair, plus craint que le tonnerre,
  Portant auecque moy la terreur et la mort,
  I'ay passé comme Mars des riuages du Nord
  Partout où m'appeloient la Iustice et la Guerre.
L'Allemagne m'a vu briser comme du verre
  Tout ce qui s'opposoit à mon puissant effort ;
  Et mon secours fatal luy seruit de support,
  Lorsqu'il ne sembloit plus qu'elle en eût sur la terre.
Le plus sage au conseil, le premier aux hazards,
  Mes vertus ont terny le lustre des Cesars
  Et rendu l'Vniuers estonné de ma gloire,
Quel siecle vit iamais vn si grand Conquerant ?
  Viuant, i'ay triomphé ; ie triomphe en mourant,
  Et choisy pour tombeau le champ de ma Victoire.

M. de Pomponne, fils du précédent, est connu par un sonnet également funèbre, le *Tombeau du duc de Veymar*, qui est loin d'être sans mérite.

Nous avons lu quatre sonnets de Jean Besly (né vers 1589, mort en 1656), sans partager l'engouement de son biographe, G. Colletet, qui les cite avec éloge. Besly fit un autre sonnet sur la mort de Scév. de Sainte-Marthe. Nous avons déjà fait observer combien les dates données par Colletet avaient peu de fondement. Selon Feller, Jean Besly, avocat du roi à Fontenay-le-Comte, en Poitou, mourut en 1644, à 72 ans, et ne paraît être qu'un historien!...

Boileau désirait qu'on laissât :

Racan chanter Philis, les bergers et les bois.

Nous voulions permettre à notre poëte pastoral de réciter, malgré son bégaiement connu, pour cette fois seulement, le sonnet adressé par lui à M. d'Armilly, de Toulouse, qu'il nomme d'Amer; mais, après une seconde lecture, nous avons passé outre. — Dix sonnets de Racan sont dans *Les Delices de la poesie...* — Honorat de Bueil, marquis de Racan, né en 1589 à la Roche-Racan (Touraine), mourut en 1670. Ami, élève et parent de Malherbe, il fut, bien qu'ignorant le *latin*, dit naïvement Bouillet, membre de l'Académie *française* dès sa fondation.

David Ferrand — V. 1590-1660 — était poëte et libraire à Rouen; après avoir été fort heureux au Palinod de sa ville natale, il devint juge de ce concours poétique. Ferrand est surtout connu par ses poésies patoises. On lui doit la *Mvse Normande...* Rouen, pet. in-8°; l'*Inventaire général de la Muse Normande*, divisé en XXVIII parties, pet. in-8°. — Ce poëte spirituel composa quatre sonnets en français, que l'on trouve dans l'ouvrage précité. — Ferrand est aussi connu par les *Larmes et complaintes de la Royne d'Angleterre sur la*

mort de son époux, à l'imitation des quatrains de Pibrac. Paris, 1649, pet. in-4° (rare).

ÉTIENNE DURAND, né à Paris vers 1590, eut le titre de *poëte ordinaire* de Marie de Médicis. Ses écrits sont : *Les Epines d'amour*, Rouen, 1608 (ouvrage en prose et en vers); et *Meditations de E. D.*, Paris, 1611. Dans la première partie de ces *Meditations*, l'auteur célèbre *Uranie* en chansons, odes, sonnets, etc. — De concert avec Siti, Florentin, Durand composa la *Riparographie;* ce livre a si bien été supprimé qu'il n'en reste pas un seul exemplaire. C'était un libelle contre le roi, et les deux auteurs furent, pour ce fait, le jeudi 19 juillet 1618, rompus et brûlés devant l'église de N.-D. de Paris.

JEAN AUVRAY remporta plusieurs prix au Palinod de Rouen. Son *Tresor sacré de la Muse sainte* (1613) n'en est pas un; il se compose de sonnets, de stances et de chants royaux. Cette muse sainte s'humanisa beaucoup trop et devint on ne peut plus profane dans le *Banquet des Muses*, 1627. — La *Madonte* est suivie d'épigrammes, de stances et de sonnets. DE POZE, Blésois, fait, dans un sonnet préliminaire, un éloge immérité de l'auteur, qui mourut en recommandant l'impression de ses poésies pieuses à son ami David Ferrand. Elles parurent, en effet, sous ce titre : — Les *Œuvres sainctes du sieur Auvray, desquelles la plus grande partie n'ont esté vues ni imprimées.* Rouen, 1628, in-8°. — On trouve des sonnets dans ce livre assez rare, qui fut réédité en 1634 — Goujet dit qu'Auvray naquit vers 1590 et qu'il mourut vers 1633; Viollet-Le-Duc fixe avec plus de raison cette mort à 1627, les œuvres posthumes d'Auvray étant de 1628.

THÉOPHILE VIAU ou *de Viau*, mais non Viaud, né en 1590, près d'Agen, fit plusieurs sonnets. Scudéry, dans l'édition qu'il a donnée des *Œuvres de Théophile*, en a recueilli dix-huit; il n'y a point placé celui que Théophile composa sur la

mort d'Étienne Durand et de Siti, ni un autre qui commence par ce vers :

Je songeois que Philis des enfers revenue...

On n'y rencontre point le fameux sonnet que cite le *Iardin des Mvses*, en ne sachant s'il faut l'attribuer à Théophile mourant, ou au s[r] de Porchères (Laugier). Ce sonnet se trouve dans le ms. des poésies de Laugier de Porchères que possède M. Léon de Berluc-Perussis. — Les *Nouvelles Œuvres de M. Théophile*, contenant la correspondance de l'auteur, parurent en 1644, in-8°. — Le huguenot Théophile, après tout, n'était point un grand poëte : il a pourtant trouvé de nos jours quelques admirateurs ; on a même réimprimé le *Parnasse des poëtes satyriques*, 1623 ou 1625, qui renferme plusieurs de ses poésies.

Bien que n'ayant point participé, dit-on, à la publication du *Parnasse satyrique*, il fut condamné à mort, tant cet ouvrage est plein d'obscénités sacriléges. Théophile dut au connétable de Montmorency d'être simplement banni de France. Il rentra cependant, et mourut jeune, le 25 septembre 1626. — Il est curieux de lire son apologie écrite par lui-même ; on y voit qu'il se convertit en prison, et qu'après son élargissement il entendait chaque jour la messe et même avait communié deux fois. — Terminons en disant que le *Parnasse satyrique*, où l'on reproduisit plusieurs pièces du *Cabinet satyrique*... 1618, contient de nombreux sonnets, soit anonymes, soit signés par Théophile Viau, Regnier, G. Colletet, BERTHELOT, auteur des *Soupirs amoureux*, Paris, 1846, N. Frenicle, Maynard, Pierre Motin, Ronsard, Bergeron, le s[r] DE LA RONCE, le s[r] de Sygognes, Bernier, le s[r] de Rosset, Desportes, de Mailliet et Durier (s. d. du Ryer). L'éditeur, le s[r] Bergeron, signe la préface des initiales C. D. B. Nous avons mentionné un sonnet sur la mort de Scév. de Sainte-Marthe, portant pour signature le nom de

Bergeron ; nous ignorons s'il s'agit de l'éditeur du *Cabinet satyrique.* Ce sonnet appartiendrait-il à PIERRE BERGERON ? Le tome II du *Parnasse des plvs excellens poëtes de ce temps,* Paris, 1618, contient des poésies sous ce titre : *Meslanges recveillis des escrits de Pierre Bergeron, Conseiller du Roy, et Referendaire en sa chancellerie;* on y voit cinq sonnets. — P. Bergeron, fils de Nicolas Bergeron (*historien et jurisconsulte*), quitta le barreau, parcourut le monde et publia ses voyages, etc. Il mourut à Paris en 1637. — Quant au sieur de la Ronce, que nous avons. cité plus haut, les biographes et bibliographes l'ont oublié : il fit paraître le *Renaud amoureux, imité du seigneur Torquato Tasso.* Paris, 1620, in-8°, et Paris, MDCCXXIV, in-8°. On y trouve un sonnet à l'auteur, par E. DU PARC. *Le Cabinet satyrique,* mentionné à la page précédente, renferme, nous dit-on, plusieurs sonnets anonymes et obscènes que l'on attribue au poëte obscur nommé YVRANDE.

ÉTIENNE MOLINIER, né à Toulouse, vers la fin du XVIe siècle, d'abord docteur en droit, puis en théologie, publia six sonnets sur le nom d'Étienne d'Aligre, et un septième adressé à son propre neveu, Baynaguet. Cet écrivain publia : *Le Mystere de la croix et de la redemption du monde, expliqué en dix sermons preschez dans la chapelle des Pénitens noirs de Tolose,* Tolose, 1635, in-8° ; et : *Les Douze fondemens de la cité de Dieu,* Tolose, 1642, in-8°. — D'autres ouvrages lui doivent le jour, notamment : *Sermons povr tovs les dimanches de l'année, composez et preschez par Estienne Molinier, Prestre, Tolosain. Diuisez en deux volumes. Dédiés à Monseigneur l'Illustrissime et Reverendissime Archevesque de Tolose* (Ch. de Montchal). — Molinier était recteur de Sauvens.

Claude de Châteaubriand ayant perdu son mari, PIERRE DE BRICHANTEAU, seign^r. de Saint-Martin de Nigelles, en recueillit les poésies l'an 1613, in-4°. — Brichanteau mourut à 22 ans ! Son bagage littéraire est léger : une épître, vingt stances, trois chansons, et enfin soixante-dix sonnets qui nous le font

inhumer ici, mais sans grand honneur ni pour lui ni pour le genre de poëme qui nous occupe et nous préoccupe.

D'INFRAINVILLE (les *Annales poëtiques* disent d'Infreville) est un comparse du théâtre littéraire, dont *Le Temple d'Apollon* (1611), *Le Parnasse des plus excellens poëtes de ce temps* (1618), *Le Cabinet des Mvses* (1619) et *Les Delices de la poesie françoise* (1620) ont recueilli les œuvres. Nous avons quelque envie de lui attribuer huit sonnets ; voici le commencement de chacun d'eux :

1° Alors que le soleil abandonne les cieux....
2° Que d'aimables attraits laissent voir ton visage....
3° Phaeton demy Dieu n'eut pas cette puissance ...
4° Amour voyant vn iour que sa flamme estoit morte....
5° Cestoit la nuict....
6° Temeraire geant....
7° Amour s'en retournoit vn iour d'vne entreprise....
8° Voyez ce feu sacré....

Les trois premiers ont paru sous son nom dans *Le Cabinet des Mvses;* ils sont dans *le Parnasse des plus excellens poetes* avec le quatrième. Le troisième, qui fut composé *Sur la cheute de la Royne et de Madame la Princesse de Conty*, se retrouve dans *Les Delices de la poesie françoise;* le premier et le second se rencontrent deux fois dans ce dernier recueil, sous le nom de Touvant, d'abord, puis avec le troisième et diverses poésies comme étant de feu Charles de Piard s^r^ d'Infrainville et de Touvant. Le quatrième est celui qu'Alfred Delvau a mis dans *les Sonneurs de sonnets*. (C'est sans doute par une faute d'impression qu'il y est signé d'*Intreville*). Quant au cinquième, qui, dans *le Parnasse*, est bien attribué à d'Infrainville, il doit établir la paternité des sixième, septième et huitième. Ces trois derniers, qui sont aussi, mais plus loin et anonymes, dans le même *Parnasse*, ont été reproduits par *Le Cabinet des Mvses;* venant à la suite du cinquième, ils sont à part et numérotés avec lui : I, II, III et IIII, pour indiquer

leur commune origine. — Comme les renseignements sur ce poëte font presque entièrement défaut, le passage suivant de l'*Histoire de l'Académie françoise*.., par Pellisson, offrira peut-être quelque intérêt : — « Il avoüoit (dit M. de Racan parlant de Malherbe) pour ses écoliers les sieurs de Touvant, Colomby, Maynard et de Racan ; il en jugeoit diversement, et disoit en termes généraux, que Touvant faisoit fort bien des vers, sans dire en quoi il excelloit ; que Colomby avoit fort bon esprit, mais qu'il n'avoit pas le génie à la Poësie ; que Maynard étoit celui qui faisoit le mieux des vers, mais qu'il n'avoit point de force, et qu'il s'étoit adonné à un genre d'écrire auquel il n'étoit pas propre, voulant dire l'épigramme, et qu'il n'y réussiroit pas parce qu'il n'avoit pas assez de pointe. Pour Racan, qu'il avoit de la force, mais qu'il ne travailloit pas assez ses vers ; que le plus souvent, pour mettre une bonne pensée, il prenoit de trop grandes licences, et que, de ces deux derniers, on feroit un grand poëte. » — Revenons maintenant au nom de Piard, que l'on trouve écrit de plus d'une façon et porté par différents auteurs : *Le Cabinet des Mvses* contient les *Bergeries* de PIERRE PYARD DE LA MIRANDE, où l'on voit sept sonnets médiocres. Enfin, dans le *Recueil* des bouts-rimés dont nous avons parlé page 68, on rencontre un sonnet signé S. Piiart.

HODEY nous est connu par neuf sonnets (*Les Delices de la poesie*, 1[er] vol., 1620). — Deux ou trois sont assez bons, c'est quelque chose.

LOUIS DE REVOL, d[r] de Sorbonne, chanoine de Dol, etc., fut un prédicateur célèbre. Il appartenait à une famille noble et ancienne du Dauphiné, qui portait d'*argent à trois trèfles de sinople*. — Plusieurs sonnets de lui, que nous font connaître *les Mvses françoises ralliées* et *Les Delices de la poesie*, se ressentent de l'exagération de ce temps ; les poëtes ne disaient point alors :

Chassez le naturel, il revient au galop.

Ainsi le s[r] de Revol s'adresse à la mort à peu près en ces termes : — « Tu as mesconnu tes propres interests en coupant « le fil de la vie de ce gentilhomme, qui, estant fort braue, « pouuoit tuer cent et cent ennemis, et de la sorte peupler « les sombres bords ! — » Que la mort mette cela sur ses tablettes pour épargner les médecins !

Le *Temple d'honnevr : Où sont compris les plus beaux et heroïques Vers des plus renommez Poëtes de ce temps non encor veus, ny imprimez. Par le Cheualier De Lescale et les sieurs Bois-Robert, Bardin*, etc. A Paris, M.DC.XXII. Un sonnet est par I. COLLETET ; s'il n'y a point d'erreur typographique, il s'agit d'un troisième Colletet fort inconnu. C. Garnier, La Roque et J. Baudoin ont un sonnet chacun dans ce livre, deux sonnets sont du chevalier DE LESCALE ; et comme l'un d'eux est sur deux rimes, l'auteur fait remarquer cette nouveauté avec une certaine complaisance. C'était plutôt une vieillerie, le *sonnet continu*, que l'on voit reparaître de temps à autre. — Le chevalier de Lescale est devenu *Le champion des femmes, qui soustient qu'elles sont plus nobles, plus parfaites et en tout plus vertueuses que les hommes*, Paris, 1618, in-12.

Les *Œuvres de* IACQUES POILLE, *sievr de S. Gratien, conseiller au Parlement de Paris*, etc. Paris, M.DCXXIII, in-8°. L'exemplaire de cet ouvrage qui est conservé dans la Bibl. de l'Arsenal contient une note manuscrite ainsi conçue : — « *Je n'ay encore rien pu trouver sur cet auteur.* » — Ce livre contient des sonnets au roi sur les personnages célèbres de l'ancienne Rome, de la Grèce, et sur les barbares, les grands rois, les sultans et les hérésiarques ! Il est terminé par l'*Icare françois* (qui n'est autre que le maréchal de Biron) ; le tout en sonnets innombrables, mais d'un mérite fort restreint. Viollet-Le-Duc en a compté neuf cent dix-neuf !

Les *Amovrs dv Berger Philandre et de Caliste*, et *autres œuvres, par le sieur* DES VALLOTES. Paris, 1623, in-8°. Il y a seize sonnets déplorables. Goujet qualifie ce livre de *sottises amoureuses*.

L'*Euthymie, ou du Repos d'esprit*, etc., avec des sonnets et des quatrains, par JEAN CLAVERGER, avocat au parlement de Paris — 1624. — L'auteur avait alors un certain âge, et ses sonnets paraissent œuvres de jeunesse, car l'amour y règne encore.

La *Chasteté*, poëme héroïque de GUILLARD-DAMVILLE ou DANVILLE, gendarme de la reine, est dédié à Louis XIII par un sonnet. — 1624. — Les compilateurs des *Annales poétiques* disent plaisamment que ce poëme a de la facilité, beaucoup d'*hiatus* et de digressions. Guillard-Danville fut mis à la Bastille et ne connut jamais le motif de sa détention.

Cent cinquante sonnets chrestiens, par M. A. Paris, 1625, in-12.

Amours sacrées, Hymnes et meditations, par PIERRE DE MARIN, 1625. Il y a cent douze sonnets. L'auteur appartenait au Limousin (*Annales poétiques*).

Nous connaissons les ouvrages suivants de PIERRE DE COTIGNON, écuyer, s[r] DE LA CHARNAYS, gentilhomme nivernais : — *La Mvse champestre*.... Paris, 1623, in-8°; — *Le Phylaxandre du sieur de la Charnays*, gentilhomme nivernais; Paris, 1625, pet. in-8° (rare); — L'*Ovvrage poetique dv s[r] de la Charnays*.... Paris, 1626, pet. in-12 (seize sonnets); — Les *Vers dv sievr de la Charnays*. Paris, 1632, in-8°. — Enfin La Charnays est auteur du *Combat des Muses*, des *Travaux de Jesus*, poëme. Paris, 1638, in-8°, etc. — Plus de livres que de mérite littéraire!

Le *Paranymphe de la Covr ov sont depeintes les Vertvs Heroyqves du Roy.., par le sieur Elis, de Fallaize*. A Roven, M.DC.XXVIII. — Ce poëte, nommé CHARLES ELIS DE BONS, a inséré dans son *Paranymphe* treize sonnets, compte malheureux, autant pour l'auteur que pour celui qui lit ces œuvres médiocres. — Cet ouvrage a peut-être inspiré le *Paranymphe du Roy* (en vers), *par Nicolas Iamin, Tourangeau*. Paris, 1649, in-4°. (V. Amadis Jamyn et Benjamin Jamyn, pages 143 et 144.)

La *Sage Folie... traduite en vers françois* par L. GARON.

A Lyon, M.DC.XXVIII, in-12, et M.DC.XXXV. Un sonnet du traducteur connu par *Le Chasse-ennuy*... Rouen, 1652, in-12; etc.

Vranie Pœnitente... par M. I(acques) LE CLERC, *curé et official de Saint-Vallery-sus-Somme.* A Roven, 1628, in-12. Beau frontispice gravé. Un sonnet. — Uranie pénitente n'est autre que sainte Madeleine. Un chartreux, le frère M. A. Durant, avait publié la *Magdaliade* en 1622. Nous avons déjà parlé de la *Magdeleine* de F. Remi de Beauvais, et plus loin nous verrons celle du P. de Saint-Louis.

Le *Recueil des vers de M. de Marbeuf* (Pierre), *cheualier, sieur de Sahurs*, Rouen, 1628, in-8°, a des sonnets pour Amaranthe, Hélène et Philis; plus deux qui ne sont pas d'amour. Rien de saillant. — PIERRE DE MARBEUF obtint le prix de l'Ode, au Puy de l'*Immaculée conception*, à Rouen (1634).

BENJAMIN DE LA VILLATTE n'est peut-être mentionné que dans Goujet, qui, du reste, en fait assez peu de cas. Ce poëte a mis sept sonnets à la suite de son *Hermitage chrestien*, 1628. Il était chanoine de la collégiale de Saint-Martin de Champeaux, en Brie, et parvint à un âge avancé; il vivait probablement encore en 1641.

Les Triomphes de Louis-le-Juste en la réduction des Rochellois, etc. Reims, 1629, in-4°. — Cet ouvrage, publié sans nom d'auteur, est de FLORENT BON, jésuite. On y voit de nombreux sonnets et autres pièces qui offrent parfois quelque intérêt. — Boisrobert composa sur le même fait, mais seulement en 1635, *le Parnasse royal*, recueil de sonnets et d'autres poésies de différents auteurs. Les sonnets, au nombre de quatre, sont de Colletet, L'Estoile et Boisrobert, sans parler d'un sonnet italien en l'honneur de Louis XIII, par Achillini.

LOUIS MAUDUIT, prêtre, auteur de : *Devotions*, d'après Goujet ne paraît point sonnettiste. Colletet attribue à un ecclésiastique des mêmes nom et prénom un poëme sur *Narcisse.* Nous avons découvert un sonnet de Louis Mauduit qui

n'est pas signalé par eux. On le trouve dans les *Œuvres poetiques de Nicolas Frenicle.* Paris, 1629, 2e édition.

ABEL D'ARGENT est auteur de la *Sepmaine, contenant l'histoire de la seconde creation* ou *restauration du genre humain.* Sedan, Jacques de Turenne, 1629, in-8°. (Une autre édition est de Sedan, 1632, in-8°.) — Mauvais sonnettiste, originaire de la Cerleau (Ardennes).

HUGUES D'AVIGNON, seigneur du Monteil, dr ès-droit, et avocat en la sénéchaussée du Puy, est l'auteur d'un sonnet (reproduit par *le Velay*), et de la *Velleyade, ou delicieuses Merveilles de l'Église Nostre-Dame du Puy et païs de Velay.* A Lyon, M.DCXXX, in-8°.

Le Velay a fait revivre un autre sonnet de MICHEL PANDRAU, dr ès-droit, avocat et chantre de N.-D. du Puy dans le XVIIe siècle.

Les *Sentimens universels* de messire PIERRE FORGET, cheualier, sieur de Beauuais et de la Picardiere, conseiller du Roy en ses Conseils d'Estats et Priué et l'vn de ses Maistres d'Hostels ordinaires. Paris, 1636 — 2e éd. La 1re (in-4°) est de 1630, la 4e de 1646, pet. in-12 : un seul sonnet, pas trop mal tourné, ferme le livre (2e édition). — La mort de *Melice* inspira douze sonnets au même auteur; ils sont dans *Les Delices de la poesie françoise* de 1620. — Ce poëte médiocre, qui avait publié en 1613 un *Hymne à la Royne regente*, mourut à Paris, en 1638. — Un Pierre Forget, sr de Fresnes, rédigea l'Édit de Nantes (1598).

Homme de lettres et gens du monde se moquèrent des *Poesies et rencontres de Louis de Neufgermain*, Paris, 1630-37, 2 parties en 1 v. in-4°. La 2e est fort rare : c'est un mérite bien mince.

Tableaux du temple des Muses representant les Vertus et les Vices, sur les plus Illustres fables de l'Antiquité, par M. de Marolles, Abbé de Villeloin. A Paris, 1655. — C'est JACQUES FAVEREAU, né à Cognac en 1590, mort en 1638, qui

avait eu l'idée de ces *Tableaux*, au bas de chacun desquels il voulait inscrire un sonnet explicatif. Il composa un sonnet sur Protée dans ce but; mais il s'en tint à cet essai, qui n'est pas sans mérite, et que Michel de Marolles a reproduit dans l'ouvrage que nous venons de mentionner. — Favereau, fils de Pierre Favereau, écuyer, et d'Anne de Ranson, était marié avec Marg. Pasquier, petite-fille d'Étienne Pasquier. Il fit imprimer *Mercurius rediuiuus*, puis deux poëmes latins. En 1625 il mit au jour *La France consolée*, suivie de trois épîtres. — Le *Iardin des Mvses* (1643) cite de lui, sous le nom de Faureau, Engolmoisin, un vers qui est peut-être unique en son genre, du moins en français, parce qu'il est rétrograde, lettre pour lettre : on peut le lire de droite à gauche aussi bien que de gauche à droite; le voici :

L'ame des vns, iamais n'vse de mal.

PAUL FERRY, ministre de la R. P. R., né à Metz en 1591, y mourut en 1669. Il célébra en sonnets et stances très-faibles une Isabelle quelconque, et publia le *Catechisme general de la Réformation*, que Bossuet réfuta complétement.

FRANÇOIS LE METEL, S^r DE BOISROBERT, né vers 1592, à Caen, mourut en 1662. Membre de l'Académie française, dès l'origine, il fut homme d'esprit, sinon poëte agréable. Nos lecteurs se souviennent qu'il fit un sonnet (curieux), que le P. Martin Le Noir plaça au commencement de ses propres sermons. Rouen, 1616. Un 2e sonnet est dans le second vol. du *Cabinet des Mvses*, 1620. Plusieurs autres font partie du *Recveil des plvs beaux vers de Messieurs de Malherbe*, etc. A Paris, M.DC.XXXVIII, in-8°. — Boisrobert cultiva le sonnet dans *le Sacrifice des mvses av grand Cardinal de Richelieu*. A Paris, M.DC.XXXV, in-4°. Il y est en compagnie de sonnettistes déjà mentionnés : L'Estoile, Gombauld, Malherbe, Billon, Colletet, Scudéry, Porchères (d'Arbaud), Gomberville, J. Baudoin et Tristan. Quelques-uns, peu connus, s'y trou-

vent aussi, notamment le s[r] DE CHANVALON, sans doute de la maison de Harlay, et le même que Fr. de Chanvalon — 1585-1653, mort archevêque de Rouen. C'est peut-être à lui qu'on doit : *Vers du sievr de Chanvallon, en la lovange dv Roy*, A Paris, MDCVII, in-8°, contenant deux sonnets, et *Paraphrases sur le Cantique des cantiques*, Paris, 1625, pet. in-8°.— Après Chanvalon viennent LA FREZELIÈRE, Scipion de Grandmont (*sic*) et *Vn autheur incertain*. Le sonnet qui n'a pour signature que ces initiales S. D. G. pourrait bien être aussi de SCIPION DE GRAMONT (1). Enfin, trois lettres, C. D. C., sont au bas d'un autre sonnet. Mais revenons à Boisrobert. On lit à la suite de ses *Epistres*, 1647, in-4°, de nouveaux sonnets de lui. Une édition plus complète de ce livre parut en 1659, in-8°.

MARC-ANTOINE GÉRARD DE SAINT-AMANT, né l'an 1594, à Rouen, mort en 1661, fut ridiculisé par Boileau, fort rancunier de la moindre offense. Citons de Saint-Amant (que Brunet nomme à tort Girard de Saint-Amand) un sonnet spirituel, original, et d'une grande richesse de rimes; nous l'extrayons des *Œvvres dv sievr de Saint-Amant, augmentées de nouueau*. A Paris, M.DC.XXXVIII.)

Assis sur vn fagot, vne pipe à la main (2),
Tristement accoudé contre vne cheminée,
Les yeux fixés vers terre et l'âme mutinée,

(1) La Bibliothèque impériale a les ouvrages qui suivent de cet écrivain : *Abregé des artifices, ou Moyen d'apprendre une langue en un an; — Ballet de Tancrède; — Ballet de la fable de Psyché*. Citons aussi : *De la nature, qualitez et prerogatives du Poinct où se voient plusieurs belles et subtiles curiositez*, par Scipion de Gramont, sieur de S. Germain. A Paris, 1619, in-8°. — Nous verrons plus loin M. de Grammont, de Richelieu.

(2) Ce vers a été pris par César Pellenc :

Il vaut mieux avec vne pipe
Estre assis dessus vn fagot

Ie songe aux cruautez de mon sort inhumain.
  L'espoir qui me remet du iour au lendemain
Essaye à gaigner temps sur ma peine obstinée,
Et me venant promettre vne autre destinée,
Me fait monter plus haut qu'vn Empereur Romain.
  Mais à peine cette herbe est-elle mise en cendre,
Qu'en mon premier estat il me conuient descendre
Et passer mes ennuis à redire souuent,
  Non, ie ne trouue point beaucoup de difference
De prendre du tabac, à viure d'esperance :
Car l'vn n'est que fumée, et l'autre n'est que vent.

C'est le sonnet le plus présentable, au point de vue moral et littéraire, de cette édition, qui ne contient que neuf sonnets, pendant que celle de 1661 en a trente-six. Mais quelle licence ! — G. Colletet parle ainsi de Saint-Amant (*Vie des Poëtes françois*) : « Vn jour je vis ce poëte qui cheminoit sur « le Pont-Neuf, sans s'aperceuoir qu'il laissoit tomber de sa « poche des paperasses qu'il portoit à son imprimeur. Je « m'approchay de luy fort ciuilement, et, luy rendant ses ma- « nuscrits, je luy dis : — Si on vous connoissoit moins, on vous « voleroit bien dauantage ! » — Voici une épigramme de Saint-Amant que le recueil de Sercy attribue faussement à Corneille ; elle est, croyons-nous, contre Scudéry ; le titre est : *A un escrivain de Gascogne :*

Ce petit fanfaron à l'œillade echappée,
Qui fait le grand autheur et n'est qu'un animal,
Dit qu'il tranche sa plume avecque son espée,
Je ne m'estonne pas s'il en escrit si mal.

JEAN DES MARETS, s[r] DE SAINT-SORLIN, que les biogra-

En posture d'vn vieux magot,
Couuert d'vne vieille guenipe.

(Extrait de poésies rares, mais triviales et parfois trop crues, qui portent ce titre : *Les Plaisirs de la vie.* A Aix, M.DC.LV, pet. in-8°.)

phies font naître en 1594, 1595 ou 1596, mourut selon les unes en 1674, et d'après les autres en 1676. Il fut l'auteur d'un sonnet placé au bas du cheval de bronze de la Place royale, monument élevé à la gloire de Louis le Juste. — A quel poëte de nos jours réserverait-on un pareil honneur? — Des Marets fut un des membres de l'Académie naissante, peut-être pour avoir collaboré aux tragédies du cardinal de Richelieu. — Il s'adonna lui-même à la composition de pièces de théâtre, et son chef-d'œuvre (*les Visionnaires*, Paris, 1639, pet. in-12 de 78 pp.) obtint du succès; mais il ne tarda point à s'éloigner du monde pour entreprendre des ouvrages religieux plus nombreux que dignes d'intérêt. Son *Clovis*, poème en vingt-six chants dans la 1re édition de 1657, fut ensuite réduit à vingt. Le rédacteur du catalogue des livres du marquis Le Ver dit que l'édition originale est de 1661, in-4°. — Des Marets traduisit en quatrains l'*Imitation*; cette traduction, fort rare, fut imprimée au château de Richelieu, par Mignon, en 1654. Ses *Œuvres poëtiques* étaient antérieures; elles dataient de 1641 (Paris, in-4°). Des Marets fut un auteur extravagant, qui toucha même à la folie dans ses dernières années. Mais gardons-nous de ne pas citer son madrigal sur la *Violette* (Voir la célèbre *Guirlande de Julie*) :

Franche d'ambition, ie me cache sous l'herbe,
Modeste en ma couleur, modeste en mon seiour;
Mais si sur vôtre front ie puis me voir vn jour,
La plus humble des fleurs sera la plus superbe.

Ph. de la Madelaine attribue faussement ce madrigal à Regnier-Desmarais, qui avait alors treize ans! — Le recueil de Sercy nous a fait connaître un sonnet de Desmarets de R.; est-ce Desmarets, de Rouen, que nous avons cité pages 84 et 86?

JEAN CHAPELAIN — 1595-1674 — fut du noyau qui forma l'Académie française ; il tomba de haut, nul ne l'ignore ; et nous ne tenterons point de le réhabiliter, comme nous en aurions le désir pour maints poëtes que les biographes traitent avec un mépris immérité. Constatons seulement un fait : Chapelain est auteur de sonnets divers et de quelques autres qu'on nommait alors des *Tombeaux*. — Deux sonnets inédits sont conservés au Louvre (Manuscrits de F. Colletet), etc. — On lit dans les *Entretiens de feu Monsieur de Balzac*, p. 323... « Je « n'ay gueres veû de sonnets qui m'ayent entierement satis- « fait. Exceptons-en ces trois que vous allez voir, où il n'y a « pas un seul mot qui ne soit justement en sa place. Ils sont « de la façon du grand Chapelain, et je n'ay gueres rien veû « plus digne de luy, et de nostre admiration. »

NICOLAS FARET, — né à Bourg de 1596 à 1600, et mort en 1646 — après un vœu fait au siége d'Aire, dit le *Iardin des Mvses*, au combat de la Route, en Piémont, prétend un biographe, plaça dans l'église de Notre-Dame de Paris un tableau commémoratif avec *un sonnet* écrit en lettres d'or. L'auteur de la *Bibl. franç.* n'en connaissait pas d'autre de ce poëte académicien. — Pellisson, en écrivant la vie de Faret, raillé à tort par Boileau à cause de ce nom dont la rime était si riche avec cabaret, ne mentionne qu'une ode et un sonnet, qu'il dit être dans le *Iardin des Mvses.* C'est donc bien le sonnet du *vœu*. — Faret a laissé plusieurs ouvrages en prose, notamment *l'Honnête homme, ou l'Art de plaire à la cour*, 1630.

DAVID LE SAGE, poëte français et gascon, était de Montpellier ; son recueil portait un titre étrange, qui ne manquait pas d'opportunité. Ses *Folies* sont un pêle-mêle d'épigrammes, d'élégies, de satires, de sonnets, etc. — Le *Sage*, auteur de *Folies*, mourut en 1650.

Le Panthéon et le Temple des Oracles où reside la fortune, par C. D. Paris, 1630, et Paris, 1634, les deux éditions pet. in-8°. Un sonnet précède les quatrains de ce livre

bizarre de FRANÇOIS D'HERVÉ, commandeur de Valcanville, et auteur de *L'Exil amovreux dv chevalier infortvné...* A Paris, M.DC.XXXII, in 8°. *L'Exil amovrevx* est un roman léger en prose et en vers contenant un sonnet. — Le *Panthéon* a été réimprimé par M. Jannet, en 1858, in-16.

Pierre de l'Estoile, né vers 1540, mourut en 1611. C'est lui qui rédigea depuis 1574 un journal de tout ce qui se passait à Paris. Son fils, CLAUDE DE L'ESTOILE ou *Lestoile*, s^r du Saussaye, naquit vers 1597 et mourut vers 1652; il fut un des premiers membres de l'Académie française. Ses poésies diverses parurent dans les recueils de son temps. Deux sonnets de lui sont dans les *Mvses illvstres* : un d'eux est adressé à G. Colletet, sur un de ses ouvrages traduit du P. Séguier : *De la connaissance de Dieu et de soy-mesme* — 1637. — D'autres sonnets de Cl. de l'Estoile sont dans *Le Parnasse royal*, A Paris, M.DC.XXXV, in-4°; *Le Sacrifice des mvses au grand Cardinal de Richelieu*, Paris, M.DC.XXXV, in-4°; et le *Recveil des plvs beaux vers de Messieurs de Malherbe, Racan*, etc. Paris, M.DC.XXXVIII.

CLAUDE DE MALLEVILLE, né à Paris en 1597, mourut en 1647. Il était fils d'un officier de la maison de Retz, fut membre de l'Académie française, et se fit remarquer par son esprit délicat. Il nous paraît être un des bons faiseurs de sonnets; quelques-uns des siens se recommandent par leur genre élevé; une certaine noblesse de sentiments s'y révèle. Bien qu'il ait négligé, dit-on, de mettre la dernière main à ses poésies, nous serons plus bienveillant après avoir parcouru nombre de sonnets de ses devanciers, de ses contemporains, et voire même de ses successeurs. Nous le préférons à Maynard, si prétentieux, si convaincu de son propre mérite, dont il parle constamment, lui qui est un des *cygnes de France!* — *La Belle Matineuse* est, selon Boileau, le meilleur sonnet de Malleville; La Harpe dit que *la Belle Matineuse* est fort au-dessous de sa réputation, qu'il y a trop de mots et pas assez d'idées. Il est pourtant cer-

tain que ce sonnet eut beaucoup de vogue et qu'il fonda le mieux *la renommée de l'auteur;* ce fait nous semble bon à constater. — Voiture composa sa *Belle Matineuse;* Ménage, rapporteur du procès qui s'éleva entre les deux poëtes, mentionne un second sonnet de Voiture. Malleville en avait deux autres. Ménage, MARESCAL, Tristan-l'Hermite, etc., entrèrent aussi en lice. Nous ne citerons que les deux sonnets les plus remarquables.

SONNET DE MALLEVILLE.

(Extrait des *Poesies dv sievr de Malleville.* A Paris, M.DC.XLIX, in-4°.)

Le silence regnoit sur la terre et sur l'onde,
L'air deuenoit serain et l'Olympe vermeil,
Et l'amoureux Zephire, *affranchy du sommeil,*
Resuscitoit les fleurs d'*vne haleine feconde.*
L'aurore desployoit l'or de sa tresse blonde,
Et semoit de rubis le chemin du Soleil;
Enfin ce dieu *venoit* au plus grand apareil,
Qu'il soit iamais *venu* pour esclairer le monde.
Quand la ieune Philis au visage riant,
Sortant de son Palais *plus clair que l'Orïent,*
Fit voir une lumiere et plus viue et plus belle.
Sacré flambeau du iour, n'en soyez point *ialoux,*
Vous parustes alors aussi peu deuant elle
Que les feux de la nuit auoient fait deuant vous.

SONNET DE VOITURE.

Des portes du matin l'Amante de Cephale
Ses roses espandoit dans le milieu des airs,
Et iettoit sur les cieux nouuellement ouuers
Ces traits d'or et d'azur qu'en naissant elle estale.
Quand la Nymphe diuine, à mon repos fatale,
Apparut et brilla de tant d'attraits diuers,

Qu'il sembloit qu'elle seule esclairoit l'Vniuers,
Et remplissoit de feux la riue Orientale.
  Le soleil se hastant pour la gloire des cieux,
Vint opposer sa flame à l'éclat de ses yeux,
Et prit tous les rayons dont l'Olympe se dore.
  L'onde, la terre et l'air s'allumoient à l'entour.
Mais aupres de Philis on le prit pour l'Aurore;
Et l'on creut que Philis estoit l'astre du iour.

Même en tenant compte des tachės qui déparent son œuvre, il nous semble que la palme appartient à Malleville, poëte digne d'une considération très-grande. Ronsard, Gombauld et lui, dans quelques-unes de leurs nobles inspirations, sont vraiment des sonnettistes hors ligne! — On cite encore, mais dans un autre genre, un sonnet fort spirituel que Malleville composa pour une dame qui lui demandait une énigme.

Après avoir assisté au combat *singulier* autant que poétique de Malleville et de Voiture, arrivons à d'autres sonnets qui eurent une célébrité plus grande encore. La cour fut partagée en deux camps; la France entière imita la cour; il n'y eut bientôt plus que des *Uranistes* et des *Jobelins*. Voiture, que nous ne trouvons plus désarçonné, avait composé *Uranie*; de là ses partisans prirent ou reçurent la qualification d'*Uranistes* ou d'*Uranins*. Benserade était l'auteur de *Job;* or, les tenants de Benserade furent appelés *Jobelins*. A la tête du parti des *Uranistes* on remarquait Mme de Longueville, en compagnie des marquises de Sablé et de Montausier. Plusieurs écrivains assurent que le prince de Conti dirigeait les *Jobelins;* La Harpe le nomme prince de Condé et cite mal les deux derniers vers d'un sonnet de Corneille qu'il attribue à ce même prince.

SONNET DE VOITURE

Il faut finir mes iours en l'amour d'Vranie,
L'absence ny le temps ne m'en sçauroit guerir!

Et ie ne *vois* plus rien qui *pût* me secourir.
Ny qui sceut rappeler ma liberté bannie.
Dés longtemps ie connois sa rigueur infinie :
Mais, pensant aux beautez pour qui ie dois perir,
Ie bénis mon martyre, et, content de mourir,
Ie n'ose murmurer contre sa tyrannie.
Quelquefois ma raison, par de foibles discours,
M'inuite à la reuolte et me promet secours;
Mais, lorsqu'à mon besoin ie veux me seruir d'elle,
Apres beaucoup de peine et d'efforts impuissans,
Elle dit qu'Vranie est seule aimable et belle
Et m'y rengage plus que ne font tous mes sens.

SONNET DE BENSERADE.

Iob, de mille tourmens atteint,
Vous rendra sa *douleur connue*,
Et raisonnablement il craint
Que vous n'en soyez point esmeue;
Vous verrez sa misere nue;
Il s'est luy mesme icy depeint;
Accoustumez-vous à la veue
D'vn homme qui *souffre* et se plaint.
Bien qu'il eust d'extrémes *souffrances*,
On vit aller *des patiences*
Plus loin que la sienne n'alla.
S'il *souffrit* des maux incroyables,
Il s'en plaignit, il en parla :
I'en connois de plus miserables.

Ce deuxième sonnet accompagnait le livre suivant : *Paraphrases sur les IX Leçons de Iob.* Paris, 1638, in-16. — Benserade a signé la dédicace au cardinal de Richelieu (manque dans Brunet).

On sait que Pierre Corneille publia deux sonnets à l'occasion de cette guerre célèbre; Vignier (sans doute JÉRÔME VIGNIER — 1606-1661), petit-fils de l'historiographe Nicolas Vignier, et

auteur de plusieurs poésies, fit un sonnet sur Job; DE LAGE en composa même deux, et LE BRET en rima un autre. — Terminons en disant que la duchesse de Longueville déféra le jugement sans appel sur ces fameux sonnets aux beaux esprits de Caen. Les cinq Facultés réunies (pendant la semaine palinodiale) décidèrent à la majorité que le sonnet d'*Uranie* surpassait celui de *Job; mais que la prélation de l'un ne pouvoit pas faire injure à l'excellence de l'autre* (1651). Ajoutons que M. Eug. de Robillard de Beaurepaire, dans son *Histoire de deux sonnets* (*Revue de Rouen et de la Normandie*, mars 1852) (1), trouve que le sonnet, en général, est un genre suranné, même faux; avec Mme de Sévigné, M. de Beaurepaire est sur le point de dire que le sonnet passera... comme Racine et le café.

Auteur de chansons, de nombreux rondeaux et surtout de sonnets, ISAAC DE BENSERADE, gentilhomme normand, né à Lyons-la-Forêt en 1612, mourut le 19 octobre 1691. Nous avons rapporté un sonnet de lui, devenu célèbre à cause de la guerre littéraire qu'il souleva; mais il est bien inférieur à celui de *Londres régicide*, d'une grande énergie et d'une mâle beauté. On peut y blâmer des expressions qui n'ont point arrêté cependant les R. P. de La Rue et Cossart, ni Santeul, dans la traduction littérale qu'ils en ont faite en vers latins. — Terminons en citant *Cleopatre, tragedie par M. de Bensserade.* Iouxte la copie à Paris, chez Ant. Sommaville, 1657, pet. in-12.

(1) D'après cet écrivain, la duchesse de Longueville désigna pour arbitre le célèbre ANTOINE HALLEY, de l'Académie de Caen, et illustre poëte latin; Halley s'adjoignit AUGUSTIN LE HAGUAIS, de Caen, et LE PICARD, conseiller au présidial de cette ville. M. G. Garnier complète nos renseignements par la communication des sonnets que ces trois académiciens composèrent et envoyèrent à Mme de Longueville. Ces sonnets, au nombre de quatre, sont dans l'édition unique des *Œuvres d'Ant. Halley.* — 1675, in-8°. Halley, né en 1593, mourut en 1676.

VINCENT VOITURE, né dans la ville d'Amiens, 1598-1648, n'a livré au public que sept sonnets. Il fut membre de l'Académie naissante ; ses *Œuvres* parurent après sa mort, en 1650, in-4°. Elles eurent six éditions en dix ans. La plupart des poésies et des lettres de Voiture sont fort au-dessous de leur renommée.

Le Bret, que nous venons de nommer, est auteur d'un autre sonnet et de plusieurs pièces de vers que l'on trouve dans le recueil de Sercy.

BALTHAZARD BARO, de Valence (Dauphiné), mort en 1649, à 50 ans environ, fut aussi de l'Académie française ; il travailla pour le théâtre et composa des poésies, notamment dix sonnets insérés dans *Les Delices de la poesie*, 1er vol., 1620. Ses *Tragedies et poëmes dramatiques*. — 1629-1651, forment neuf pièces, deux in-8° et sept in-4°.

Cadot et d'autres après lui tombent dans l'erreur en fixant la naissance de G. COLLETET à 1596; il naquit le 12 mars 1598, et fut l'aîné de vingt enfants qu'eut d'Anne Dohin Gabriel Colletet, ancien procureur et commissaire au Châtelet ; ce Guillaume Colletet, membre fondateur de l'Académie française, est, dit-on, un méchant poëte ; il eut cependant une certaine réputation, et plusieurs grands seigneurs le protégèrent. Richelieu lui donna même 600 livres pour six vers ; Colletet répondit par ce distique :

Armand, qui pour six vers me donnes six cens liures,
Que ne puis-ie à ce prix te vendre toûs mes liures!

Ces livres, au moins les principaux, sont le *Banquet des Poëtes* — 1645; des épigrammes, des *traités* assez remarquables sur divers genres de poésie et réunis sous le titre d'*Art poëtique*, Paris, 1858, in-12. Le sonnet y a sa large part. — G. Colletet est plutôt un poëte mauvais qu'un mauvais poëte ; son inconduite le réduisit à la misère. C'est peut-être dans

cette extrémité qu'il vira de bord et tâcha de faire voile vers un port plus propice.

En effet, il traduisit et fit imprimer en 1634, en 1 vol. in-12 de 204 pages, un poëme de Sannazar, intitulé : *Les Couches sacrées de la Vierge*. Cet ouvrage, fort rare, a été réimprimé en 1645; il est terminé par un sonnet du traducteur qui rappelle assurément le grand style de Corneille :

Qui vit iamais au monde vn miracle pareil?
Vn Dieu s'assuiettit aux loix de la Nature,
Le Createur de tout naist de sa Creature
Et la lumiere sort des ombres du Sommeil.
Bien qu'il vienne sur Terre en vn pauure appareil,
Qu'vn Antre tenebreux luy serue de closture,
C'est luy qui fit du Ciel la riche Architecture
Et qui fonda son Throsne au milieu du Soleil.
O celestes Esprits, sainctes Intelligences,
Qui vous glorifiez de vos pures essences,
Et rendiez de vostre heur tous les Hommes ialoux;
Enuiez auiourd'huy, par vn contraire eschange,
Le bon-heur que le Ciel vient respandre sur nous,
Puisque Dieu s'est fait Homme et ne s'est point fait Ange.

Colletet, qui a tracé les règles du sonnet, les observe exactement dans ces beaux vers.—Ce sonnet fut réimprimé en 1656, dans le recueil de l'auteur, avec quelques changements. Ce recueil, assez libertin, renferme deux cent soixante-quatorze sonnets. — G. Colletet, veuf de Marie Prunelle, son ancienne domestique, épousa Claudine le Hain, sa nouvelle servante. Afin d'en relever la condition, il fit passer Claudine pour une dixième Muse, et composa des vers qu'elle récitait ensuite comme étant d'elle. La Fontaine adressa un sonnet à cette femme, et, comme beaucoup de personnes, il tomba dans ce piége. Colletet, peu de temps avant de mourir — 1659 — craignit que sa supercherie ne fût découverte; il écrivit d'autres vers par lesquels Claudine s'engageait à renoncer à la

poésie : elle tint facilement parole. — L'œuvre qui a le plus fondé la réputation de G. Colletet est presque entièrement manuscrite. C'est en vain qu'un homme de lettres voulut débrouiller ce chaos, intitulé *Vie des Poëtes françois*. Les erreurs et les omissions y abondent ; il fallait revoir les dates, les titres, et même les textes cités par l'auteur, qui avait pour habitude singulière de corriger les vers d'autrui. Le préambule de chaque vie a été souvent bâtonné comme inutile ou ridicule. En outre, François Colletet, après la mort de son père, s'appropriant la *Vie des Poëtes françois, y fit de nombreuses et maladroites interpolations et retouches.*

FRANÇOIS COLLETET, né en 1628, mort vers 1680, plus pauvre et plus méchant poëte assurément que son père, fut l'éditeur des *Mvses illvstres*, Paris, 1658. Il plaça dans ce recueil douze de ses sonnets et un nombre égal de ceux de son père ; il n'y oublia point ses amis ; mais on y voit à regret six sonnets en bouts-rimés burlesques et d'une grande immoralité. Fr. Colletet en a signé un ; les autres sont anonymes. Ce poëte a plusieurs autres sonnets parmi ses manuscrits. Boileau le disait *crotté jusqu'à l'échine*. Jean Grillet, émailleur de la reine, s'intitulait dans un livre imprimé à Paris en 1647 : *Prince des poëtes crottez et non crottez.*

JACQUES VALLÉE, seigneur DES BARREAUX (tout le monde s'obstine à écrire Desbarreaux, comme on a toujours écrit Deshoulières), naquit à Paris, en 1602, selon certains biographes, et en 1599, d'après d'autres historiens. Il mourut à Châlon-sur-Saône, en 1673 ou 1674, les auteurs variant à cet égard. Comme il n'y a rien de bien positif dans ce qui concerne des Barreaux, le sonnet si célèbre qui porte son nom, le seul qu'on lui attribue, est apocryphe : Voltaire assure que l'abbé de Lavau en est le véritable auteur. Quoi qu'il en soit, ce fameux sonnet sous couleur de religion renferme des idées fausses : il fait injure à la divinité ; mais il se termine par un beau mouvement. Rappelons pourtant que des Barreaux avait

emprunté l'idée de son poëme à Desportes, lequel avait copié l'Italien Molza, comme l'attestent les *Rencontres des Muses de France et d'Italie*, Lyon, 1604. (Colletet nomme ce livre *La Conformité des Muses Italiennes et Françoises*). — Ce sonnet fut ensuite reproduit par Mlle R. B., qui, dit-on, n'en avait aucune connaissance. L'imitation est pourtant très-évidente. Marmontel eut la faiblesse de préférer le sonnet de Mlle R. B. à l'autre, comme on peut le voir dans le *Mercure de France* (oct. 1578, 1er vol., pages 40 et suivantes), où les vers de cette demoiselle sont insérés. Nous les trouvons encore dans les *Folies* ou *Poésies diverses de M. Fl.* (Fleury, avocat), 1761, in-12.

NICOLAS FRENICLE, de Paris, 1600-1661, fut conseiller du roi et général en sa cour des monnaies. Ses *Œvvres poetiques*, Paris, 1625, in-8°, célèbrent *Chloris*, *Angélique* et *Florice*. Ses élégies sont suivies de sonnets, odes, etc. Les poésies de ce recueil, retouchées et augmentées, eurent une 2e édition, Paris, 1629, in-8°. Il y a six sonnets médiocres.— Nicolas Frenicle a publié trois pastorales et un poëme : *Jesus Crucifié*, Paris, 1634, pet. in-12.

Richecourt, tragedie comedie (imprimée à Saint-Nicolas du Port, en 1628) rééditée à Saint-Nicolas (Meurthe), 1860, pet. in-8°, est du même auteur que *Les Honnestes et diverses poesies de Placidas Valornancien, divisées en cinq livres*, Nancy, 1631. Le 3e livre a des sonnets. La 2e édition est de 1632, Paris, in-8°. — Placidas Philémon Gody, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, surnommé dom Simplicien, naquit à Ornans. Une des pièces de ce recueil porte sa signature : PLACIDAS GODY. La piété forme tout le mérite de son livre, assez rare. Nous disons cela aux bibliophiles qui, plaignant 3 fr. à de beaux vers contemporains, donnent des billets de banque pour un mauvais poëte du XVIe siècle. — Mais revenons à Gody, qui, né dans les premières années du XVIIe

siècle, mourut sous-prieur de Saint-Vincent de Besançon, le 13 août 1662.

DENIS SANGUIN DE SAINT-PAVIN, né à Paris vers 1600, mort en 1670, était fils d'un président au parlement. Boileau, dans sa première satire, avait considéré comme impossible la conversion de Saint-Pavin, qui lui répondit par un sonnet bien tourné et fort vif que tout le monde a lu. Mais, n'en déplaise à Boileau, Saint-Pavin fit volte-face, et l'on raconte ce changement de la sorte : « La même nuit que mourut Théophile, son maître et son ami, il s'entendit appeler par lui d'une voix épouvantable. Son valet ayant ouï la même voix, il n'en fallut pas davantage. Il renonça aux opinions impies qu'il avait professées, ou plutôt au train de vie indévot et voluptueux qu'il menait. » (Note des *Lettres choisies de Mme de Sévigné.*) — Saint-Pavin était un poëte aimable, pour les libertins surtout ; il avait de l'esprit et de l'entrain. Ses sonnets, d'une bonne facture et spirituels, sont parfois un peu libres. Celui que nous reproduisons est peut-être un acheminement à une vie meilleure ; la chute en est charmante (il y a quelques variantes dans l'édition de M. Paulin Paris).

La fortune qui me mal traitte,
Ne bornera iamais son cours ;
Des Araig*nées* tous les iours
Font leurs toilles dans ma pochette.

Ma garderobe est desia nette,
Ie n'ay plus d'habits de velours,
Mes cheuaux deuiennent des Ours,
Et mon carrosse vne charrette.

Mes Laquais tirent à la fin,
Et ce qui restoit de mon train
A pris congé sans recompense.

Et hors de ceux à qui ie doy,
Il n'est point vn Hermite en France
Qui soit moins visité que moy.

Cette chute, fort spirituelle, ne le cède en rien au dernier tercet d'un autre sonnet célèbre de Saint-Pavin, adressé à une coquette.

> Celuy qui peut vous arrester
> A si peu de temps pour le croire,
> Qu'il n'en a pas pour s'en vanter.

Comment Saint-Pavin, si riche de son propre fonds, empruntait-il à ses amis ou contemporains ? Or, deux sonnets sur *Job* et *Uranie* firent un bruit considérable, on le sait ; le premier reconnaissait Benserade pour auteur, comme nous l'avons dit avec de plus amples détails ; mais nous rappellerons que Saint-Pavin est connu par un sonnet également sur *Job*, qui ressemble si bien à celui de Benserade, que... l'on croit voir son frère, un frère jumeau.

Les poésies de Saint-Pavin n'avaient pas été réunies et publiées à part ; elles furent insérées dans les recueils de son temps : *Poesies choisies de MM. Corneille, Boisrobert,* etc. Paris, 1655 ; et *Recueil des plus belles pieces des poëtes françois* — 1692. Mais les *Poésies de Saint-Pavin* ont été réunies et publiées par M. Paulin Paris, 1861, in-8°. On y voit trente-cinq sonnets inédits et seulement vingt-neuf déjà imprimés.

MARIN LE ROY DE GOMBERVILLE, de l'Académie française à sa création, se révéla comme poëte dès sa quatorzième année par un *Eloge de la vieillesse* en cent dix quatrains ; il méritait bien d'être un jour plein de son sujet. Aussi, né à Paris, en 1600, il mourut en 1674. Il laissa un autre livre de poésies. Bruzen de la Martinière cite le sonnet de Gomberville sur l'*Exposition du Saint Sacrement*, et le trouve le plus parfait et le plus régulier que nous ayons en notre langue. Par contre, Alfred Delvau dit que ce sonnet est plat et ridicule ! — Ni si haut ni si bas, telle est notre opinion. — D'autres sonnets de Gomberville eurent une certaine renommée, surtout celui

de *La Solitude*, qu'on pense avoir été fait en vue de plaire à Port-Royal. — Page 242 nous avons parlé d'un ou deux Le Roy. Gomberville, dont le nom patronymique était Le Roy, serait-il l'auteur du sonnet que Goujet cite et des douze sonnets insérés dans *Les Delices de la poesie?*

FRANÇOIS TRISTAN DE L'ERMITE ou l'Hermite, né au château de Souliers, ou plutôt Soliers, dans la Marche, en 1601, membre de l'Académie à 48 ans, mourut en 1655. Il y a plusieurs sonnets dans *Les Amours du sieur Tristan;* ils sont peut-être un peu précieux. On en cite un, *Sur la Misere de l'homme*, dont J.-B. Rousseau a fait son profit sans crier gare. — Quelques autres ont la chute assez originale : tel est celui par lequel il se plaint que beaucoup de mortels aspirent à la gloire et à faire envie; pour lui, songeant à la femme qu'il aime, il ne veut que faire pitié. — Deux sonnets de Tristan sont dans les *Mvses illvstres*. Parmi les nombreuses productions de ce poëte, nous mentionnerons seulement son *Théâtre*, 1637-1656; il contient sept pièces in-4° et une in-12.

Deux sonnets de G. BAUSSONNET et un seul de P. DE LA SALLE, avocat du roi en l'élection de Reims, précèdent *Les Œvvres de René de le Cheze Remois*, à Reims, MDC.XXX, in-8°. Le catalogue Turquety indique une édition de 1673.

PIERRE LE MOINE OU LE MOYNE, né en 1602, mourut à Paris, l'an 1671. Deux vers que Boileau improvisa en imitant Corneille paraissent résumer à merveille l'opinion que l'on doit concevoir du P. Le Moine, auteur du pome de *Saint-Louis* — 1651-53 :

> Il s'est trop élevé pour en dire du mal;
> Il s'est trop égaré pour en dire du bien.

Nous avons parlé d'un sonnet du même en bouts-rimés sur la mort d'un perroquet de Mme du Plessis-Bellière. La Bibliothèque impériale conserve d'autres sonnets du P. Le

Moine *Sur la naissance de Mgr le Dauphin*, Paris, 1638; pièce. Or ce ne sont pas les seuls qu'il ait laissés.

Voici une note manuscrite de Fr. Colletet sur ce poëte: « Le « lundy 27yesme jour d'auril 1648, jé eu l'honneur de saluer « le pere le Moinne, jesuite, dont la reputation est si connue, « et de faire connoissance auec luy. Il est d'une stature assez « haulte, son uisage sec et le poil tirant sur le noir le font « paroistre assez melancholiqne. »

Le célèbre GEORGES DE SCUDÉRY ou *Scudéri* appartenait à une famille originaire d'Apt, et plus anciennement du royaume de Naples, dont le nom s'écrivait d'abord en latin *Scutifer*, ensuite de Scudier ou Escuyer, et enfin Scudéry. Né en 1601 ou 1603, au Havre, ce poëte mourut en 1667. Ayant renoncé vers 1630 à l'état militaire pour se livrer à la carrière des lettres, il composa seize pièces de théâtre, et fut le successeur de Vaugelas à l'Académie française en 1650. Il avait publié : *Poesies diverses*, à Paris, chez Avgvstin Covrbé, M.DC.XLIX, in-4°. Il y a dans ce recueil un certain nombre de sonnets. On doit encore à Scudéry : *Le Cabinet, ou les Meslanges de vers sur des tableaux, des estampes*, etc., 1646, in-4°. Un sonnet adressé à Richelieu fera connaître mieux que tout ce que nous pourrions dire le genre de ce lettré si fort épris de lui-même :

Illustre protecteur des plus illustres Arts,
Sage et Grand Richelieu que l'Vniuers admire;
Toy, de qui le renom volle de toutes parts,
Et fait voller partout celuy de cét Empire,

Ne crains pas que mon cœur, nourri dans les hasars,
N'escoute la Trompette aussi bien que la Lire :
L'vne et l'autre Minerve, Apollon auec Mars,
M'ont apris à bien faire, et peut estre à bien dire.

Tu me verras aller où vont tous les Guerriers;
Tu me verras comme eux aspirer aux Lauriers
Que prennent les Vainqueurs des mains de la Victoire.

S'ils vont dans les perils, i'y porteray mes pas ;
Mais lorsqu'il s'agira de décrire ta gloire,
Sois seur que ie feray ce qu'ils ne feront pas.

C'est à humilier l'orgueil de Malherbe ! Mais les poëtes ne sont pas les seuls vaniteux : « Rien ne vous donnera autant de « gloire, disait Épicure à Idoménée, que les lettres que je « vous écris. » — « J'ai du crédit avec la postérité », ajoutait Sénèque en s'adressant à Lucille ; « j'ai de quoi faire vivre « ceux qu'il me plaira ! » Passons, mais non sans parler d'un sonnet remarquable de Scudéry sur sainte Madeleine. Le marquis de Villeneuve-Trans le cite dans les notes de l'*Histoire de saint Louis :* « La lame de cuivre où se trouve ce sonnet, « dit l'auteur, a sans doute partagé le sort des divers objets « que renfermait la grotte (de la sainte) avant la révolution, « et qui furent totalement pillés. » — Parmi les œuvres de Scudéry, citons *Alaric,* poëme héroïque, Paris et Leyde, 1654, in-4° et pet. in-12, puis 1655 et 1656, in-12.

Le s^r^ DU VIEUGET nous est connu par un sonnet-dédicace à la princesse de Carignan, sonnet qu'il plaça en tête de sa tragédie peu connue : *Les Adventures de Policandre et de Basolie,* Paris, 1632, in-8°. Ses *Diversitez poëtiques* sont aussi de 1632 ; in-8°

FRANÇOIS HEDELIN, abbé d'AUBIGNAC, d'une famille noble originaire de Souabe, naquit à Paris le 4 août 1604, et mourut en 1678. Un de ses livres, daté de 1660, se termine par deux sonnets, et ses *Dissertations sur l'Iliade* sont précédées d'un troisième. D'autres ouvrages de l'abbé d'Aubignac sont dirigés contre Corneille et Ménage ; il essaya du théâtre sans y réussir, et publia même en 1669, in-4°, *la Pratique du théâtre.*

Tragi-comedie pastorale... par le sieur Rayssiguier (DE RESSÉGUIER). A Paris, M.DC.XXXII. — Nous y avons découvert deux sonnets. — Un autre Rességuier (1724-1797), chevalier de Malte, est connu pour ses mordantes épi-

grammes, qui le conduisirent plus d'une fois à la Bastille ou au château d'If. On connaît surtout le quatrain qu'il fit courir contre Mme de Pompadour. — De notre temps les comtes Jules et Paul de Rességuier ont prouvé qu'ils appartenaient à une race éminemment littéraire.

Acrostichs (sic) *svr les noms de nosseignevrs de la covr de parlement* de Metz, par ESPRIT GOBINEAU, sieur DE MONT-LVISANT, CHARTRAIN. A Metz, M.DC.XXXIII, in-4°. — Sept sonnets.— Du même auteur : *La Royale Themis*, etc. A Metz, M.DC.XXXIII, in-4°.

Le sr DE CAILHAVET DE MONTPLAISIR, de Condom, dédia ses poésies (dont la 2e édition est de 1634, in-4°, Paris) à Mélinde, qui appartenait au Limousin. Le 2e livre est formé de stances, odes, élégies, sonnets, etc. — Il ne s'agit point ici du marquis de Montplaisir, de la maison de Bruc — 1610-1682, — auquel on doit la majeure partie des *Poesies de Pierre Lalane et du marquis de Montplaisir*, publiées par Lefèvre de Saint-Marc, Paris, 1759, pet. in-12. D'autres nomment celui-ci le comte de Montplaisir. (Voir Lalanne.)

Les *Poésies et Lettres*, contenant diverses pièces héroïques, satiriques et burlesques (1653) de CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY (né à Paris vers 1604), sont dédiées à M. Bordier, conseiller du roi, intendant des finances. Il y a plusieurs sonnets de ce poëte ridiculisé par Boileau. D'Assoucy était un auteur burlesque de toute façon. Il mourut ayant près de 75 ans.

*Le Divertissement poétique d'*ALAIS, *sieur* DE BEAULIEU, Paris, 1634, in-8° (poëte rare). — Quarante-cinq sonnets d'amour profane et de piété..., etc., sans aucune valeur littéraire. Un sonnet à l'auteur est digne de remarque en ce qu'il est signé par MALHERBE, Angevin, qu'il ne faut pas confondre avec François de Malherbe, né à Caen et mort en 1628, ni avec Daniel Balthazard, sr de Malherbe, *Senonois*, auteur du poëme *la Senonoise au Roy*, Troyes, 1629.

JEAN-FRANÇOIS SARRASIN — 1604-1654 — naquit à Hermanville, près de Caen. Il fit un poëme en quatre chants contre les bouts-rimés qu'inventa Dulot vers le milieu du XVIIe siècle. — « Il y a dans Sarrasin, disait Boileau, la ma-« tiere d'un excellent esprit, mais la forme n'y est pas. » On connaît la glose célèbre de Sarrasin sur le sonnet de Job, et son non moins fameux sonnet à Charleval, contre les femmes, dont nous ne citerons que la chute; il s'agit d'Ève :

Elle aima mieux, pour s'en faire conter,
Prester l'oreille aux fleurettes du diable,
Que d'estre femme et ne pas coqueter.

Nous comptons cinq sonnets dans les *Poësies de Sarasin* (*sic*), *Edition dédiée à la ville de Caen*. Paris et Caen, 1824, in-8°.

BILLAUT, si connu sous le nom de MAÎTRE ADAM, fut, en sa qualité de simple menuisier, plus en vogue peut-être que récemment le poëte Reboul, mais avec beaucoup moins de talent. Il naquit à Nevers au commencement du XVIIe siècle, et mourut dans la même ville en 1662. C'est un sonnettiste assez faible; le nom de ce *menuisier* est ici un peu en *cheville*. Cela nous remet en mémoire le titre de son 1er recueil : — *Les Chevilles de Me Adam*, Paris, 1644, in-4°. Le 2e est : *Le Vilebrequin*, Paris, 1662, in-12. Le 3e : *Le Rabot*, ne parut point. — Il faut bien creuser pour découvrir quelques filons précieux dans ses poésies. Il fit, comme Maynard et Colletet, un sonnet dont les vers ont une mesure irrégulière. Cet exemple fut suivi par Racan et surtout par Hesnault dans le pseudo-sonnet de l'*Avorton*. — Ne quittons point Maître Adam sans rappeler que le pâtissier RAGUENEAU lui adressa un sonnet curieux.

Donnons en passant un souvenir à l'abbé Cotin, que les prédicateurs devaient entendre pour se garer de ses défauts, si l'on croit un célèbre satirique. D'après Molière, les poëtes pouvaient lire ses sonnets afin d'en rire et de ne point les

imiter. — MOLIÈRE (J. B. POQUELIN), né à Paris vers 1622, et mort en cette ville en 1673, le 17 février, avait le sonnet en horreur, et le frappait sur les épaules de Trissotin, cherchant à se venger des critiques de quelques poëtes. Corneille, Racine, Boileau, aimaient les bons sonnets ; cela compense bien les boutades du grand comique à l'encontre de l'abbé Cotin et de Ménage (Vadius). (Voyez le *Misanthrope*, acte Ier, sc. 2, et les *Femmes savantes*, acte III, sc. 2.) — Voici un sonnet sur des bouts-rimés remplis par Molière en présence du prince de Condé, auquel le 14e vers s'adresse :

Que vous m'embarrassez avec vostre... grenouille
Qui traîne à ses talons le doux mot d'.....Hypocras !
Je hais des *bouts*-rimez le pueril ....fatras
Et *tiens* qu'il vaudroit mieux filer une......quenouille.

La gloire du bel air n'a rien qui me.....chatouille ;
Vous m'assommez l'esprit avec un gros....platras,
Et je *tiens* heureux ceux qui sont morts à..Coutras,
Voyant tout le papier qu'en sonnets on....barbouille.

M'accable de rechef la *haine* du..........*cagot*,
Plus meschant mille fois que n'est un vieux magot,
Plustost qu'un *bout*-rimé me fasse entrer en danse !

Je vous le chante clair comme un ....chardonneret ;
Au *bout* de l'univers je fuis dans une.... ..manse ;
Adieu, grand prince, adieu, *tenez*-vous....guilleret !

Après cela fallait-il se moquer de Ménage et de Cotin ? Et la haine de Molière est-elle meilleure que celle du *cagot ?* — Ici nous ferons observer que plusieurs sonnets remarquables font partie des *Poésies diverses attribuées à Molière* (par M. Paul Lacroix), Paris, 1869, in-18, notamment *Le Converti*, signé M. dans le recueil de Sercy ; mais nous rappellerons que L. de Saint-Marc a mis au compte du marquis de Montplaisir ce même sonnet. — Comme le goût de notre temps est un

peu aux réhabilitations littéraires, n'abandonnons pas Cotin sans le faire connaître par un sonnet de sa façon.

Admirez, ô mortels ! cette reine immortelle,
Cette Vierge fatale à l'orgueil des faux dieux,
Elle quitte la terre et monte dans les cieux,
Au comble des honneurs où sa gloire l'appelle.

L'aurore à son leuer ne paroit point si belle,
Et son char de rubis n'est point si precieux.
Le jour semble sortir de l'éclat de ses yeux,
Et le monde en reçoit une grace nouuelle.

Les feux du firmament reuerent son pouuoir ;
Les anges de son fils sont rauis de la voir,
Et toutes les vertus luy font vne couronne.

Que peut-on adjouster à sa haute splendeur ?
La lune est sous ses pieds, le soleil l'enuironne,
Et l'on ne voit que Dieu qui la passe en grandeur.

Nous en citerions volontiers d'autres, meilleurs peut-être, afin de prouver que les sonnets de Cotin, après tout, valent bien ceux de Boileau, qui l'a tant fustigé par esprit de vengeance, le plus mauvais esprit qui soit au monde. — Passons maintenant à *l'Uranie, ov la metamorphose d'une nymphe en oranger, pour Mademoiselle Marguerite, duchesse de Rohan*. Paris, 1659. — C'est un ouvrage sans nom d'auteur, qui renferme quelques sonnets et se termine par une épigramme signée Cotin. — Ce poëte avait mis cinquante-six de ses sonnets dans son *Recveil des enigmes de ce temps... De diuers Autheurs*. Roven, M.DC.LV, pet. in-12. Au bas de cinq autres sonnets nous remarquons le nom de C. DE CHAMPAGNE (marquise DE LA MOUSSAYE), et du s[r] DE RAMPALLE. Ce Rampalle, qui mourut en 1663, est auteur d'un poëme, 1639, in-4°, de *Discours académiques*, 1647, in-8°, et de six idylles, 1648, in-4°. On attribue au même deux tragi-comédies, *Belinde*, 1630, in-8°, et *Dorothée*. — Le *Recveil* de Cotin, formé de trois parties, fut réédité en 1673, à Rouen, in-12. La première

avait paru dans ce format dès 1646. — Fr. Colletet publia le *Nouveau Recueil des plus beaux ènigmes de ce temps* (par La Charnays, G. Colletet, Carneau, etc.), Paris, 1659, pet. in-12. — Revenons à CHARLES COTIN, 1604-1682, chanoine de Bayeux et membre de l'Académie française, voué au ridicule par Molière d'abord sous le nom de Tricotin, ensuite sous celui de *Trissotin*, c'est-à-dire *trois fois sot*. Il y avait alors, on a vu depuis et l'on rencontre encore bien des injustices ou jalousies littéraires. Il est vrai que certaines haines sont trop souvent alimentées par des représailles qui ne valent pas mieux; ainsi l'anecdote suivante est loin d'honorer Cotin : Boileau ayant traité d'*empoisonneur* le pâtissier Mignot, Trissotin s'entendit avec ce dernier pour se venger du critique terrible; il composa une satire contre Boileau, et Mignot enveloppa ses biscuits avec cette feuille imprimée. Quelle tartine! — Terminons en disant que le sonnet sur la fièvre d'*Uranie*, dont Molière s'est emparé, était de Cotin; plusieurs biographes rapportent ce fait. Ce sonnet est dans *L'Uranie*.....

FIN DU TOME PREMIER.

ERRATA

DES PRINCIPALES FAUTES D'IMPRESSION DU TOME PREMIER.

Pages 8 et 32, *au lieu de* Filicaja, *lisez* Filicaia.
— 22, *au lieu de* Loris, *lisez* Lorris.
— 26, *au lieu de* Rocco, *lisez* Ricco.
— 34, mettre en saillie le premier vers du deuxième tercet du sonnet italien.
— 39, ligne 9, *au lieu de* Faut-il y voir, *lisez* Doit on y voir.
— 42, *au lieu de* spencer, *lisez* spenser.
— 46, *au lieu de* alement, *lisez* également
— 46, *au lieu de* onnet, *lisez* sonnet.

Pages 62, *au lieu de* 1567, *lisez* 1597.
— 67, *au lieu de* emblèmes royales, *lisez* Emblemes royales.
— 67, ligne 16, *au lieu de* du roy ; au prés..., *lisez* du roy au prés..,
— 70, ligne 23, *au lieu de* Plune faut, *lisez* Plus ne faut.
— 73, *au lieu de* un Poitevin, *lisez* un Poëte du Poitou.
— 86, *au lieu de* Mondraiville, *lisez* Mondrainville.
— 86, *au lieu de* Boiroger, *lisez* Boisroger.
— 96, *au lieu de* Gouget, *lisez* Goujet.
— 98, *au lieu de* 1558, *et d'un Adieu aux Muses*, *lisez* 1559, *et d'un Adieu des neuf muses...* 1558, in-8°.
— 100, ligne 28, *au lieu de* On présume, *lisez* Il faut présumer.
— 101, ligne 20, *au lieu de* Hecatomgraphie, *lisez* Hecatongraphie.
— 104, *au lieu de* Feugères, *lisez* Feugère.
— 105, *au lieu de* Gouget, *lisez* Goujet.
— 107, *au lieu de L'Ami rustique*, *lisez L'Amie rustique*.
— 109, dernière ligne, *au lieu de* nom de la famille, *lisez* nom de famille.
— 118 (en note), *au lieu de* Cissè, *lisez* Cissé.
— 118 (en note), *au lieu de* Henry IIII, *lisez* Henry III.
— 125, ligne 26, *au lieu de* l'ames, *lisez* l'ame.
— 127, effacer les points qui terminent la 16e ligne.
— 130, ligne 7, *au lieu de* prédicateur célèbre, *lisez* prédicateur renommé.
— 140, ligne 21, *au lieu de* Bertin, *lisez* Bretin.
— 141, ligne 7, *au lieu de* D'après Goujet, *lisez* Si l'on croit Goujet.
— 143, ligne 19, *au lieu de* On retrouve encore, *lisez* Nous retrouvons.
— 143, ligne 30, *au lieu de* trois *les* sonnets, *lisez* trois sonnets.
— 171, ligne 1re, *au lieu de* it qu'un ami, *lisez* lit qu'un ami.
— 210, ligne 26, *au lieu de* N. Perrot était père de P. Perrot d'Ablancourt, *lisez* P. Perrot était père de N. Perrot d'Ablancourt.
— 217, *au lieu de* Salon de Craux, *lisez* Salon de Crau.
— 252, ligne 7, *au lieu de* Collomby, *lisez* Colomby.
— 252, lig. 30, *au lieu de* 16 8, *lisez* 1618.

2134. — Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

MONOGRAPHIE DU SONNET

SONNETTISTES

ANCIENS ET MODERNES

SUIVIS DE

QUATRE-VINGTS SONNETS

MONOGRAPHIE DU SONNET

SONNETTISTES

ANCIENS ET MODERNES

SUIVIS DE

QUATRE-VINGTS SONNETS

PAR M. LOUIS DE VEYRIÈRES

TOME II



PARIS

LIBRAIRIE BACHELIN-DEFLORENNE

QUAI MALAQUAIS, 3

M D CCC LXIX



SONNETTISTES FRANÇAIS ANCIENS

(SUITE)

De l'abbé Cotin à Godeau il n'y a qu'un pas — selon l'ordre chronologique. — L'évêque de Grasse et de Vence n'a laissé que de rares morceaux assez bien venus, délayés dans de nombreuses poésies. — Une de ses meilleures productions est assurément la traduction du *Benedicite omnia opera Domini Domino*. On sait que Richelieu, qui faisait aussi des calembours par à peu près, lui dit : — « Monsieur l'abbé, vous me donnez *Benedicite*, et moi je vous donne *Grasse.* » — Le sonnet suivant, du même poëte, est remarquable ; et nous pourrions en citer avec éloge un autre sur la naissance de Jésus-Christ.

Vous qui pour expier nos ingrates malices,
Immolez au Seigneur des agneaux innocens,
Et qui sur les Autels faites fumer l'encens,
Prestres de l'Eternel, quittez ces saints offices.

Venez voir vostre Dieu dans de honteux supplices,
Qui pousse vers le Ciel d'adorables accens,
Et par vn Sacrifice au dessus de nos sens
Met vne heureuse fin à tous vos Sacrifices.

Celebrez, ô Pecheurs, en ce merveilleux jour,
L'excés de ses bontez, l'ardeur de son amour,
Connoissez en ses maux la grandeur de vos crimes.

Mais la Croix où Jesus meurt pour vostre peché,
Au lieu de vos discours, vous veut pour ses Victimes,
Et l'art de la loüer, c'est d'y vivre attaché !

Les *Œuvres chrestiennes de Godeau*, Paris, 1633, in-8°, contiennent rarement les *Prieres et meditations chrestiennes*. Il paraît que celles-ci ne furent tirées qu'à six exemplaires pour Anne d'Autriche. — Les *Poesies chrestiennes*, par le même, sont de 1654, Paris, pet. in-12, et les *Tableaux de la Penitence*, de 1665, Paris, pet. in-12, etc. — ANTOINE GODEAU, né à Dreux en 1605, mourut l'an 1672.

JEAN DE MAIRET, d'une ancienne et noble famille, naquit à Besançon le 4 janvier 1604, et mourut le 31 janvier 1686. A seize ans il débuta, comme auteur dramatique; Richelieu le pensionna dans la suite, grâce à l'influence de la duchesse d'Aiguillon, comme on le présume par le sonnet que Mairet composa pour cette dame en lui dédiant l'*Illustre Corsaire*. Ses tragédies ne sont pas toutes exemptes de passages licencieux. *Les Œuvres poetiques du s^r Mairet* parurent in-12, en 1630. L'auteur rendit de grands services politiques en signant des traités d'alliance; Goujet croit que ce fut à cette occasion qu'Anne d'Autriche, reine régente, satisfaite des bons offices de Mairet, lui fit remettre mille pistoles, récompensant le négociateur et non le poëte. D'autres historiens plus autorisés assurent que cette gratification lui fut accordée lorsqu'il présenta un sonnet à la régente sur la paix des Pyrénées. Il nous semble opportun de prendre un moyen terme, en supposant qu'Anne d'Autriche profita de cette circonstance pour rémunérer largement les anciens services du poëte, qui fut aussi réhabilité dans la noblesse de ses ancêtres. Les biographes varient sur la valeur de la somme reçue par Mairet : les

uns disent mille écus (10,000 fr.), les autres mille louis (environ 12 à 13,000 fr.). — Ce sonnet paraissait introuvable mais, grâce à notre ami M. Georges Garnier, nous pouvons l'insérer ici.

A LA REYNE,

POUR LA PAIX GENERALE.

Traité du 7 nov. 1659.)

Sœur et mere de Rois, si parfois mes escrits
Ont pu vous divertir d'agreables matieres,
Souffrez pour un instant le dessein que j'ay pris
De vous parler de sang, de morts, de cimetieres.

Mille sujets d'horreur, de plaintes et de cris
Ont reduit en desert des provinces entieres,
Et le Turc, qui s'appreste à faire encore pis,
De l'Europe chrestienne attaque les frontieres.

La paix est un thresor dont vos royalles mains
Peuvent, sans s'appauvrir, enrichir tant d'humains;
Mettez fin, grande Reyne, aux desordres du monde,

Et la Reyne du ciel vous fera couronner
Des rayons immortels de cette paix profonde
Que le monde et les siens ne sçauroient vous donner.

M. Georges Garnier ajoute : — « Copié par M. Castan, « conservateur de la *Biblioth. de Besançon*, sur la *Vie de Jean* « *Mairet*, par M. Rochet de Frasne, avocat général, conser- « vée dans le *tome I*er des *Travaux mss. de l'Académie de Be-* « *sançon*, *f*o *303 verso* — (Cette Vie est inédite). Je ne con- « nais point de recueil imprimé où se trouve ce *sonnet*, qui « n'est pas dans les *Œuvres de Mairet*. — Malgré quelques « expressions faibles, d'autres forcées, des répétitions du « même mot, etc., l'idée est belle et la chute assez heureu- « sement amenée... Mais 1,000 fr. par vers n'en est pas « moins un grand prix!! »

Les Ioyevx epigrammes dv sievr DE LA GIRAVDIERE. A Paris, chez Clavde Banqveteav, M.DC XXXIIII. Un seul sonnet parmi ces épigrammes égrillardes.

Œvvres dv sr GAILLARD. A Paris, chez Iacques Dugast, 1634. Ces œuvres burlesques sont précédées d'un sonnet dédicace de l'auteur; on y trouve aussi un véritable rébus illustré!... Gaillard était un laquais.

Meslange de poësie sur le chef-d'œuvre de feu Didier Humbelot, Me sculpteur et peintre à Paris, représentant en bosse la figure d'un *Ecce homo*, et présenté à Monseigneur l'éminentissime Cardinal de La Rochefoucauld. Paris, imprimerie de Jean Laquehay, 1636, in-4o. La dédicace et le livre portent le nom de CHARLES HUMBELOT. Les deux sonnets que l'on rencontre dans cet ouvrage sont d'une grande médiocrité; le premier a pour sujet l'*Ecce homo;* le second est sur la mort de Nicolas Humbelot, principal du collége de Montargis (1617). — Ce livre, qu'on ne trouve cité nulle part, doit être d'une fort grande rareté; il est à la Bibliothèque impériale. — Voici, sans doute, une autre plaquette du même auteur : *Sonnets et epigrammes svr la conversion de S. Pavl apostre.* A Paris, chez Denys Bechet, M.DC.XXXVII, in-fo. Il y a neuf sonnets; le 1er, dédié aussi au cardinal de La Rochefoucauld, est suivi d'une épigramme au même, signée : Charles Humbelot.

Emanvel, ou paraphrase evangeliqve... Poëme chrestien divisé en Quinze livres... Par Philippes le Noir. Troisieme édition... A Paris, chez Lovis Vendosme, 1659, in-8o. — Exemplaire de la Bibliothèque impériale. Une édition, la 3e également, mais datée de 1658, se vendait à Quevilli par Jacques Cailloué, demeurant à Rouen (*sic*). Les vers français préliminaires adressés à l'auteur du poëme, portent ces signatures : La Ferrassière-Pellisson, DE CRAN-HENRIET (un sonnet) et R. G. (huit vers). — Les compilateurs des *Annales poétiques* disent (t. XXV, pp. 256-57) qu'*Emmanuel*, méchant poëme, eut cinq

éditions, et que la première datait de 1638. — Ph. Le Noir, ministre calviniste dans le Maine, publia un autre ouvrage, une paraphrase des psaumes, où l'on retrouve les noms de poëtes que nous venons de citer. — Les *Annales poëtiques* ont fait deux personnages du s[r] de Cran-Henriet, en séparant son nom par une virgule.

Pierre Corneille, né l'an 1606, à Rouen, de Pierre Corneille, maître des eaux et forêts, et de Marthe le Pesant, mourut en 1684. Il sacrifiait au sonnet, et l'un de ses deux frères, ANTOINE CORNEILLE, fut couronné, comme lui, plusieurs fois au *Palinod* de Rouen (1) pour des ballades, sonnets, et autres poëmes. Les prix de ce Palinod étaient une fleur et une *étoile d'argent;* c'était, disait-on, en souvenir de ces triomphes des deux Corneille, ou de membres de leur famille, que le père de Pierre, d'Antoine et de Thomas Corneille, prit les armes suivantes : *d'azur, à trois étoiles d'argent.* Cependant les lettres de noblesse qu'il obtint, à cause de sa charge de maître des eaux et forêts, datées de 1637, ne furent enregistrées qu'en 1697, par les soins de Thomas Corneille, s[r] *de Coste*, et les armes y sont ainsi décrites : — *de gueules, à deux fasces d'or, et un chef d'argent, chargé de trois corneilles de sable.* — Mais revenons au grand Corneille, qui recevait du cardinal de Richelieu une pension de 500 écus, ce qui ne l'em-

(1) Voir : *Une Séance de l'Académie du Palinod en* 1640. Rouen, Le Brument, 1867, in-8°, 50 pp. Antoine Corneille était curé de Fréville. Baptisé le 10 juillet 1611, il mourut le 20 mai 1657. — Chez le même éditeur Le Brument vient de paraître : *L'Entrée de Henri II, Roi de France, à Rouen, au mois d'octobre* 1550, imprimé pour la première fois d'après un ms. de la Bibl. de Rouen, accomp. de notes par S. de Merval, grav. Rouen, 1869, in-4° oblong. Cette description, en vers, est précédée de trois sonnets; le tout est sans nom d'auteur, mais on l'attribue à JACQUES DE BRÈVEDENT, lieutenant général au bailliage de Rouen depuis 1547 jusqu'en 1568 Ce magistrat fut anobli pour services vers 1550.

pêcha point, quand Richelieu eut cessé de vivre, de publier un sonnet contre son protecteur, à l'occasion de la mort de Louis XIII; ce sonnet, plein d'énergie et de beauté, indique une défaillance morale :

Sous ce marbre repose vn monarque sans vice,
Dont la seule bonté deplut aux bons François;
Ses erreurs, ses ecarts, vinrent d'un *mauuais choix*,
Dont il fut trop longtemps innocemment complice.

L'ambition, l'orgueil, la haine, l'auarice,
Armez de son pouuoir, nous donnèrent des loix;
Et bien qu'il fut en *soy* le plus juste des *rois*,
Son regne fut tousiours celuy de l'iniustice.

Fier vainqueur au dehors, vil esclaue en sa cour,
Son tyran et le nostre à peine perd le iour,
Que iusques dans la tombe il le force à le suiure :

Et par cet ascendant ses proiets confondus,
Apres trente-trois ans sur le throsne perdus,
Commençant à regner, il a cessé de viure.

Corneille dédia un sonnet remarquable à la reine régente, en 1640, et le plaça au commencement d'une tragédie célèbre. Nous l'omettons à regret. — Les *Mvses illvstres de MM. Malherbe, Theophile*, etc.,—Paris, 1658,—nous ont conservé deux sonnets, signés seulement d'une étoile dans le texte, mais ayant le nom de Corneille à la table : ce sont des épigrammes contre la tragédie de *Timocrate*. — Corneille, à l'occasion de la guerre des *Uranins* et des *Jobelins*, mit au jour deux autres bons sonnets. Le *Mercure galant*, tome VI, 1674, cite un septième sonnet du même poëte; enfin, un huitième est reproduit par les *Annales poëtiques*.

Les Descriptions poetiques de JEAN DE BUSSIERES, *de la Compagnie de Jésus*, 1644, in-folio, sont composées d'élégies, de sonnets, etc. ; le tout est fort médiocre, et le poëme qui termine ce recueil est de la même trempe. J. de Bussières, né

en 1607, à Villefranche (Beaujolais), mourut le 26 octobre 1678.

Les *Echantillons amoureux, du s^r de Javerzac* (né vers 1607, à Cognac), présentés au duc de Montausier, renferment des sonnets de pacotille, comme tous les autres échantillons de l'auteur. N. BERNARD, s^r DE JAVERZAC, et non *Javersac*, comme l'attestent ses ouvrages, a fait un poëme intitulé : *L'Horoscope de Monseignevr le Daufin*, 29 pp. in-4°. C'est un poëme héroïque en vers libres.

JEAN ROTROU naquit à Dreux, l'an 1609, et mourut en 1650. Il composa de nombreuses pièces de théâtre que Viollet-Le-Duc a rééditées en 1820, Paris, 5 vol. in-8°. — Les poésies diverses sont dans les *Œuvres poetiques du s^r de Rotrou*, Paris, Toussainct Du Bray, 1631, in-8°. — Ce volume très-rare, non réimprimé, contient : *Les Pensées d'un religieux à Tircis ; à son amy M... ; Plainte d'un seigneur amoureux prest à se donner la mort dans un desert ; une Elegie ; à Mlle C. C.*, et UN SONNET

L'abbé JEAN DOUJAT, né à Toulouse vers 1609, mort en 1688, est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages dont la liste est dans l'*Histoire de l'Académie françoise*. — Le suivant, cité par Goujet comme renfermant un sonnet de Jean Doujat, n'y est point mentionné : *Rejouissance publique pour l'entier retablissement de la santé du Roy*. — 1687, in-4°. — Deux sonnets signés : Doujat, sont parmi les manuscrits de Colletet, avec beaucoup d'autres, comme étant inédits.

CHARLES DE SAINTE-MAURE, duc DE MONTAUSIER, — 1610-1690, — épousa Julie d'Angennes, fille de Catherine de Vivonne. Il fit exécuter pour elle la *Guirlande de Julie*, composée de madrigaux écrits par le calligraphe Jarry, et de fleurs dessinées par le peintre Robert. — Un sonnet de Ménage ouvre ce recueil, et il n'y en a pas d'autre. Cette *Guirlande* fut d'abord imprimée avec la vie de M. de Montausier en 1729, puis en 1784, dit Brunet, qui change cette date pour celle de

1785, à l'article sur Jarry. Enfin, citons les éditions de 1818, 1824 et 1826. — Le duc de Montausier est l'auteur de plusieurs sonnets; deux des siens furent consacrés à la défense de Chapelain. Cette défense lui coûta même une ode : c'était moins de goût que de courage; mais on ne peut dire : Honneur au courage malheureux !

Les *Œuvres poëtiques de* CH. BEYS, Paris, 1651, in-4° (odes, sonnets, etc.). Un sonnet du même est dans : *Les Mvses illvstres* — 1658. — On lui doit : — *Nouveau Recueil de poesies heroïques et burlesques*, Paris, 1653, in-12 ; et trois autres livres, notamment : *Les Illustres Fous*, *comedie en vers*, Paris, 1653, in-4o. La Bibliothèque impériale conserve un sonnet de Beys sur le mariage de M. de Mauroy. — Beys, né à Paris vers 1610, mort en 1659, était un assez bon versificateur; mais Scarron voulait rire apparemment quand il le comparait à Malherbe. — Gilles Beys, libraire de Paris, vivait dans le XVIe siècle ; il est le premier qui distingua les *u* des *v* et les *i* des *j*.

Le *Recveil des plvs beaux vers de Messieurs de Malherbe, Racan*, etc., à Paris, M.DC.XXXVIII, in-8°, reproduit les œuvres de plusieurs sonnettistes; bornons-nous à signaler Mr DU MAY, sr de Saint-Aubin, et le comte DE NANÇAY. Ce livre avait paru avec ce titre : *Recueil des plus beaux vers des meilleurs poëtes françois*, 1627 et 1630, pet. in-8°. — M. du May pourrait être Paul du May, 1585-1645, conseiller à Dijon, poëte français et latin, et père d'un autre poëte, Pierre du May, né en 1627. Louis du May, mort en 1681, a publié des ouvrages d'histoire ou de politique, sans compter *l'Advocat condamné et les parties mises hors de procez par arrest du Parnasse*, par L. D. M., sans lieu (Hollande), 1669.

Dans les *Diverses poesies de fev Monsievr de Chandeville*, Paris, 1639, in-4°, on ne trouve que deux sonnets de l'auteur, propre neveu de Malherbe, mais peu digne de ce parent illustre.

— Un sonnet sur la mort de Chandeville y est signé par le célèbre G. de Scudéry, éditeur de ces *Diverses poesies*, dont l'auteur, ELZÉAR DE SARCILLY, s^{r} DE CHANDEVILLE, mourut fort jeune. M. Monmerqué le nomme Éléazar.

PAUL SCARRON, né à Paris en 1610, mort en 1660, est poëte burlesque jusque dans le sonnet ; celui du *Pourpoint troué par le coude* est devenu célèbre, trop peut-être ; cela suffit pour l'historien qui rapporte des faits sans les comprendre. Voici du même auteur un autre sonnet sur Paris ; le portrait, qui n'est plus ressemblant, est loin d'être flatté ; mais c'est une *photographie spontanée* du XVIIe siècle qu'il est bon de connaître :

Vn amas confus de maisons,
Des crottes dans toutes les Rües,
Ponts, Eglises, Palais, Prisons,
Boutiques bien ou mal pourueües,

Force gens noirs, bruns, roux, grisons,
Des Prudes, des Filles perdües,
Des meurtres et des trahisons,
Des Gens de Plume aux mains crochües ;

Maint poudré qui n'a point d'argent,
Maint Homme qui craint le Sergent,
Maint Fanfaron qui tousiours tremble ;

Pages, Laquais, Voleurs de nuit ;
Carosses, Chevaux et grand bruit :
C'est là Paris ; que vous en semble ?

Le *sonnet-épitaphe* est encore digne d'une mention honorable. Les œuvres de Scarron contiennent quinze sonnets.

PIERRE LALANNE ou de Lalane, d'une bonne famille originaire de Bordeaux, mourut, selon Ménage, en l'année 1661. Quatre de ses sonnets sont dans le recueil de Sercy ; L. de Saint-Marc lui en attribue trois autres. On a cité celui que La-

lane composa sur la mort de sa femme, Marie Gastelle des Roches. La comtesse d'Aulnoy inséra une églogue et des stances du même auteur dans le *Recueil des plus belles pieces des poëtes françois*. Ses vers ont été recueillis et publiés avec les poésies de RENÉ DE BRUC, marquis DE MONTPLAISIR, par L. de Saint-Marc, Amsterdam et Paris, M.DCC.LIX; mais il s'y est glissé quelques pièces apocryphes; le compilateur se fiait beaucoup trop à de simples initiales. Montplaisir n'aurait pas fait moins de douze sonnets; cependant L. de Saint-Marc n'ose entièrement mettre au compte de ce poëte le fameux sonnet sur Cromwell, que nous citerons plus loin à propos de M. Ed. Pailleron. Il en est de même du sonnet sur la mort du perroquet de Mme du Plessis-Bellière, dont nous avons parlé page 65, t. Ier, et qui est signé le M. de M.; on ne sait lequel en est l'auteur, du marquis de Montplaisir, frère de Mme du Plessis-Bellière, ou du marquis de Montausier, non encore duc en 1654.

HIPPOLYTE-JULES PILET DE LA MESNARDIÈRE, de l'Académie française, lecteur de la chambre du roi, né à Loudun vers 1610, mort le 4 juin 1663, se fit moins remarquer par le jugement que par une élocution facile et une imagination brillante. Ses *Poesies* sont de 1656, Paris, in-4°. Boileau trouvait médiocre ce poëte dont nous ne connaissons que deux sonnets d'un mérite ordinaire (*Mvses illvstres*).

Les Pensées du Serviteur de la Vierge, ou le Saint Amour, Paris, 1640 in-12. — Ce recueil anonyme n'a pas moins de cent seize sonnets; on y rencontre d'autres poésies sur la Vierge et deux chants royaux. (Manque dans Brunet et Barbier.)

LOUIS-ISAAC LEMAISTRE, — 1613-1684, — se nomma de Sacy, dit-on, parce que ce nom est l'anagramme d'Isac, abréviation d'Isaac. Ce janséniste, solitaire de Port-Royal, traducteur de la *Bible* et de l'*Imitation*, est l'auteur d'un sonnet composé à l'occasion du tonnerre qui tomba près de Louis XIII.

On ne peut contester le mérite de ce poëme, d'une flatterie pourtant exagérée.

Voix errante du monde, inuisible courriere,
Illustre Renommée, amour des demy-dieux;
Toy, par qui les *vainqueurs triomphent* en tous lieux,
Du grand nom de Louis vas remplir ta carriere

De l'heureux siecle d'or l'innocence premiere
A repris dans son cœur son throsne glorieux;
Il est craint de la terre, il est cheri des cieux;
C'est l'astre dont l'Europe adore la lumiere.

Le Nord et le Midy, les Alpes et les Mers,
Ont reçu de sa main ou la mort ou les fers;
Il regit les mortels et ne craint point les Parques;

Il est le iuste effroy des iniustes guerriers;
Sa foudre fait trembler les plus puissans monarques,
Et la foudre du ciel reuere ses lauriers.

GILBERT DE CHOISEUL, né en 1613, fut évêque de Comminges, puis de Tournay; il n'existait plus en 1689. C'est entre ses mains que Pellisson abjura le calvinisme. Il a laissé un sonnet remarquable *Sur la pompe funebre de la Reine Anne d'Autriche* (1666). Citons encore de lui : *Oraison funebre de Monseigneur le Prince de Conty, par Messire Gilbert de Choyseul du Plessy-Praslain.* Paris, Ant. Vitré, 1666, in-4°. Son *Ordonnance sur la publication qu'il a faite dans le Synode diocesain de Comminge, le 9 octobre 1652, de la Constitution du Pape Innocent X*, et son *Epistola ad D. Martinum Steyaert...* furent mises à l'index.

GILLES MÉNAGE, — Angers, 1613-1692, — nous est arrivé tout meurtri par Molière, fort rancunier, paraît-il; ce poëte comique s'est rudement vengé d'avoir été desservi par Ménage; *Vadius* en sait quelque chose. L'histoire des écrivains trop vantés ou trop fustigés serait vraiment bonne à faire Les bio-

graphes qui se copient les uns les autres auraient à réformer la plupart de leurs jugements. Les sonnettistes du XVIe siècle y perdraient presque tous; par contre, plusieurs de ceux du XVIIe y gagneraient. Quant à Ménage, il s'est moqué spirituellement d'un sonnet de Malherbe :

Plus Mars que Mars de la Thrace....

CHARLES FAUCON DE RIS, seigneur DE CHARLEVAL (1613-1693), est bien doux dans le sonnet sur *Livotine*, pour ceux qui ont lu ses vers fameux contre les femmes :

Quoy que Livotine vous die,
Ne faites point de fondement
Sur l'amitié d'une étourdie,
Sans honneur et sans jugement.

Sa langue a cette maladie
Qu'elle est toujours en mouvement,
Et son cœur de la perfidie
Fait tout son divertissement.

Un méchant, s'il n'est sans prudence,
Jamais ne vous fera d'offense
Qu'il n'ait son profit pour objet.

Mais un esprit qui n'est pas sage
Vous offensera sans sujet
Et contre son propre avantage.

Nous connaissons deux autres sonnets de Charleval : ses poésies sont dans le recueil de Sercy.

URBAIN CHEVREAU, né à Loudun le 12 mai 1613, mort le 15 février 1701, n'a rien qui nous regarde dans ses *Œuvres mêlées*, 1697. *Les Poesies de Chevreau*, Paris, 1656, pet. in-8°, ont, au contraire, plusieurs sonnets, onze qui sont traduits ou imités, et dix originaux, plus quatre en bouts rimés; total : vingt-cinq. Ce nombre suffirait si l'auteur n'était guère au-

dessus du médiocre. Il fut pourtant secrétaire de Christine, reine de Suède, conseiller de l'Électeur Palatin, et Louis XIV le donna pour précepteur au duc du Maine. — Le *Théâtre* de Chevreau est composé de huit pièces, — 1637-1641, 7 vol. in-4° et 1 in-12.

L. PETIT. Quel est ce M. Petit, demande Goujet, dont e recueil de Sercy contient un sonnet en bouts-rimés et un sonnet galant? Titon du Tillet attribue ces vers et d'autres qui ont paru dans un livre de *quelques pieces nouvelles et galantes*, — 1667, à Pierre Petit, Parisien, d[r] en médecine, né en 1616, mort à 71 ans, le 13 décembre 1687. Goujet en doute, Pierre Petit étant un écrivain sérieux. Nous trouvons à notre tour que le titre de l'ouvrage indiqué par Titon du Tillet est bien vague en passant par l'abbé Goujet; mais on rencontre un sonnet signé : Petit, dans les *Delices de la poesie galante des plus célebres auteurs du temps*, Paris, 1663, et non 1667. Un autre recueil contemporain renferme quatre sonnets également signés : Petit. — Nous ignorons si le d[r] Pierre Petit était trop grave pour composer des sonnets pareils. Ajoutons que Louis Petit, — et non Le Petit, comme le dit Barbier, — né vers 1614, à Rouen, et mort en 1693, a, selon le *Dictionnaire* de Dezobry, fait des satires, des épigrammes, des madrigaux, des stances et des ballades, enfin de tout, hormis des sonnets. C'est à lui qu'on doit : — *Discours satyriques et moraux* ou *Satyres generales*, imprimé à Rouen et vendu à Paris, chez la veuve Blageard, 1686; ce livre reparut avec ce titre : *Le Nouveau Juvenal satirique*... Utrecht, in-12, 1736. — Mais nous tenons Louis Petit et ne le lâcherons point sans qu'il nous ait produit un sonnet, n'en déplaise à Dezobry, malgré Goujet, qui se demande quel Petit peut être *L. Petit*, et à Titon du Tillet, qui veut voir en lui P. Petit, ce poëte si grave! En effet, le *Recueil de sonnets composez par les plus habiles poëtes du royaume sur les bouts-rimez Pan, Guenuche*, etc., 1683, contient un sonnet de *Petit* l'aîné, de Rouen; or, Louis Petit était

de cette ville, et P. Petit était Parisien. Notons que le *Mercure galant* inséra en 1684 deux sonnets bouts-rimés de Petit, de Rouen. Du reste, les *Petit poetes* sont nombreux; un d'eux même, Claude Le Petit, de Beuvron, en Normandie, monta jeune sur le bûcher, en place de Grève, l'an 1622, pour avoir composé des vers infâmes. Il n'était des nôtres en aucune façon.

Charles-Marguerite, baron *de Saint-Denis*, seigneur DE SAINT-ÉVREMOND, né à Saint-Denis-le-Gast, en Normandie, le 1er avril 1614, termina sa vie le 9 septembre 1703, à Londres (où il s'était réfugié par crainte de la Bastille). C'est dans cette ville que parurent ses *Œuvres* en 3 vol. Ses *Véritables Œuvres* contiennent quatre ou cinq sonnets d'une assez bonne facture. — *Le Saint-Evremoniana*, par Cotolendi, Paris, 1700, in-12, en a quatre également : deux anonymes; un de Tristan et l'autre d'un inconnu, nommé TOUBEL, sur un sujet qui n'est pas nouveau :

> Mais! ô pauvre abusé, de quoy faisois-je cas ?
> Assise sur le sable, elle écrivoit sur l'onde,
> Afin que ses sermens ne l'obligeassent pas.

L'*Examen de la Religion, dont on cherche l'éclaircissement de bonne foi*, attribué à Saint-Évremond, a été mis à l'*index* en 1765.

Les Essais poetiques du sieur de la Luzerne, Paris, 1642, in-12, ne contiennent qu'un sonnet! Nous l'avons échappé belle! A vrai dire, il n'en valait guère la peine. C'est le même auteur qui avait fait paraître en 1641, in-12, à Paris (2e éd. en 1654, à Caen, in-4°), un volume entier de quatrains, les *Sentimens chrestiens, politiques et moraux*, sous le nom de la Luzerne-Garaby. On lui doit d'autres ouvrages, notamment un *Recueil de Ballades et Sonnets présentez au Puy de l'Immaculée Conception*, in-4°, sans date. — ANTOINE GARABY, sr DE LA LUZERNE et autres places, naquit au château de La

Luzerne, près de Coutances, le 28 octobre 1617; il n'était plus de ce monde le 4 juillet 1679. — M. Eug. de Beaurepaire vient de publier une notice sur Garaby, notice dans laquelle il cite un sonnet original que ce poëte fit à l'occasion de la mort de Scarron; M. de Beaurepaire a extrait ce sonnet d'un manuscrit de la Bibliothèque impériale.

GUILLAUME DE BRÉBEUF (1618-1661), traducteur de *la Pharsale* de Lucain, 1655-57-58, etc., fut un catholique zélé, comme en témoigne sa *Défense de l'Église romaine*, 1664 et 1671, in-12. Ses *Poësies diverses* portent la date de 1658; nous y trouvons trois ou quatre sonnets; l'édition de 1662 en a neuf, dont cinq en bouts-rimés sur les mêmes rimes. Ses *Eloges poëtiques* reproduisent trois anciens sonnets et nous en offrent quatre de nouveaux. — Brébeuf a mis au jour nombre de petites pièces de vers plus ou moins galantes sur les femmes qui cherchent à *réparer des ans l'irréparable outrage*. Il s'agissait, dit-on, d'une gageure. — Voici son meilleur sonnet (il y a plusieurs variantes) :

Ne verse point de pleurs sur cette sepulture,
Tu vois de Leonor le tombeau précieux,
Où gist de son beau corps la cendre toute pure;
Mais sa rare vertu vit encore en ces lieux.

Auant que de payer les droits à la nature,
Son esprit s'éleuant d'vn vol audacieux,
Alloit au Createur vnir la Creature,
Et marchant sur la terre, elle estoit dans les Cieux.

Les Pauures bien mieux qu'elle ont senty sa richesse,
Ne chercher que Dieu seul fut sa seule allegresse,
Et son dernier soûpir fut vn soûpir d'amour.

Passant, qu'à son exemple vn beau feu te transporte,
Et loin de la pleurer d'avoir perdu le iour,
Croy qu'on commence à viure en mourant de la sorte.

On doit au même auteur : *Entretiens solitaires, ou Prieres et Méditations pieuses en vers françois*. Paris, 1669, in-12. Phi-

lippon de la Madelaine commet une erreur en lui donnant le prénom de Georges. — Le R. P. Jean de Brébeuf, jésuite, né à Bayeux, auteur d'un catéchisme en langue huronne,—1632, — fut martyrisé en 1649, au Canada. C'était l'oncle du précédent.

ROGER, comte DE BUSSY-RABUTIN, naquit dans le Nivernais, à Épiry, en 1618, et mourut en 1693. A peine il était parvenu à l'Académie française, qu'il fut exilé de la cour pour avoir chansonné Louis XIV. Il publia des *Lettres*, des *Mémoires*, et l'*Histoire amoureuse des Gaules*. Sa fatuité ne le cédait guère à celle de Malherbe et de Scudéry. Il a droit comme eux à une place dans notre galerie pour ses sonnets, et ceux qu'il cite dans ses *Nouvelles Lettres*, savoir de Mr DE BOURDENAVE, de l'abbé DU BAC, et de Mlle DU PRÉ. Ce dernier nom nous oblige à dire un mot de l'*Abrégé fidelle de la vraye origine et genealogie des François...* par noble Claude Du Pré, sieur de Vaux-Plaisant. Lyon, 1604, in-8°. On y voit deux sonnets signés PHILIPPE DU PRÉ, escollier de Tholose, et N. DESPOTOT, Bourguignon.

CLAUDE BOYER naquit à Alby en 1818, et mourut à Paris en 1698, après avoir composé une tragédie, *Judith*, œuvre qui parut en 1695, et qui, malgré un certain talent et quelque mérite d'invention, fut tant décriée. Boyer nous appartient par sept sonnets que l'on trouve dans le *Mercure galant;* un d'eux est même remarquable par ce vers :

Mais il n'est point de gloire où la vertu n'est pas.

M. G. Garnier fait observer que ce vers, le meilleur de la pièce, est reproduit dans la *Didon* de Le Franc de Pompignan, et qu'il a été plus qu'imité par M. de Lamartine même :

Dédaigne un faux encens qu'on t'offre de si bas :
La gloire ne peut être où la vertu n'est pas.

Mais ce sont moins des plagiats que des rencontres. — Dans *les Delices de la poesie galante...*, 1663, on lit un sonnet par Boyer. Est-ce le même poëte?

Vie de la tres-illustre vierge et martyre sainte Marguerite, nouvellement mise en vers françois; avec de riches anagrammes tirees du nom de la reine, sans changement d'aucune lettre, suivies de sonnets et d'une ode royale sur ces anagrammes. — Voilà un titre! mais ce n'est pas un titre à notre confiance! L'auteur est LOUIS-GABRIEL BROSSE, bénédictin, né en 1619 à Auxerre, et mort en 1685 à l'abbaye de Saint-Denis. Il paraît que ce livre est, au moins en partie, la réimpression du *Paradis sacré des Muses saintes!...* On doit encore au P. Brosse des hymnes sur plusieurs sujets.

CHARLOTTE SAUMAIZE DE CHAZAN, nièce de Claude de Saumaize, épousa M. de Flécelles, comte de Brégy. Ses poésies sont en petit nombre, comme les bonnes choses, ses sonnets surtout; on cite avec plaisir celui qui concerne Rome :

Vous que l'on vit jadis de splendeurs éclatans.

La comtesse de Brégy termina sa longue carrière à Paris, le 13 avril 1693, à 74 ans. — Les *Lettres et poësies de M*me *la comtesse de B.* furent publiées à Leyde, chez Ant. Duval, en 1666.

L'abbé FRANÇOIS MAUCROIX (1619-1708), fils d'un procureur de Noyon, était un pauvre auteur dont on a exhumé plusieurs vers assez récemment, et sans utilité pour la morale et la littérature. Ses *Poësies diverses* sont de 1664, Paris, pet. in-12. — Il fit des sonnets, et JEAN DE LA FONTAINE, 1621-1695, qui collaborait avec lui, en composa également. On en connaît plusieurs du grand fabuliste : un d'eux est en l'honneur de la femme de G. Colletet; un autre est en bouts-rimés sur les mêmes rimes qu'un sonnet injurieux et immoral d'ANTOINE FURETIÈRE (1620-1688), ce prétendu plagiaire du

Dictionnaire de l'Académie française. — Ajoutons que les *Poësies diverses du s*[r] *Furetiere, A. E. P.*, Paris, 1655, in-4°, se terminent par onze sonnets de peu de mérite. — Mais revenons à celui que l'on est convenu de nommer le *bon* La Fontaine; M. Paul Lacroix lui a restitué un sonnet fameux (p. 107 des *Œuvres inédites* de La Fontaine), d'après le témoignage de Bayle, et tout en citant ce passage de l'abbé Joly (1) : — « Je ne *sçais si ce so*nnet contre M. Colbert est véritablement « de notre auteur. N'aurait-il pas été composé par un Henaut « au sujet duquel Loret dit dans sa *Gazette* du 3 septembre « 1661 :

Certain malheureux nouvelliste,
Esprit brouillon, mauvais sophiste,
Qu'on nomme Mathurin Henaut.

« Mathurin Henaut étoit un de ces colporteurs qui distri- « buoient sous le manteau des libelles fabriqués dans les im- « primeries clandestines; une malheureuse idendité de nom « aura fait confondre tout naturellement avec lui le poëte Jean « Hesnault, l'élève de Gassendi et le condisciple de Molière. » — On voit qu'il s'agit du célèbre sonnet attribué à Jean Hesnault, et que voici :

Ministre avare et lâche, esclave malheureux,
Qui gemis sous le poids des affaires publiques,
Victime devouée aux chagrins politiques,
Fantôme reveré sous un titre onereux !

Vois combien des grandeurs le comble est dangereux;
Contemple de Fouquet les funestes reliques;
Et tandis qu'à sa perte en secret tu t'appliques,
Crains qu'on ne te prepare un destin plus affreux.

(1) *Remarques critiques sur le Dictionnaire de Bayle.* Paris et Dijon, 1752, in-folio.

Il part plus d'un revers des mains de la fortune;
Sa chute quelque jour te peut estre commune;
Nul ne tombe innocent d'où l'on te voit monté :

Cesse donc d'animer ton prince à son supplice,
Et près d'avoir besoin de toute sa bonté,
Ne le fais pas user de toute sa justice.

Ce n'est pas autre chose qu'une satire cruelle contre Colbert, l'ennemi de Fouquet. Pour ce qui est du mérite littéraire de cette œuvre qui passionna les esprits, La Harpe en a fait en ces termes l'éloge et la critique : — « La tournure du vers « est un peu uniforme, mais elle est ferme, et la précision, « l'élégance, la noblesse, peuvent racheter quelques fautes. » (Ce sonnet a plusieurs variantes.) — En résumé, si La Fontaine est l'auteur de cette pièce violente, il est fâcheux qu'il ne s'en soit point tenu à son *Elegie aux Nymphes de Vaux.*

SAVINIEN CYRANO DE BERGERAC, né vers 1620, au château de Bergerac, mourut en 1655. Ses ouvrages ont paru à Paris en 1677, à Amsterdam, Paris et Trévoux en 1699, 2 vol. in-12; enfin, à Paris, en 1741, 3 vol. in-12. Récemment, en 1858, le bibliophile Jacob a publié : *Œuvres comiques, galantes et littéraires de Cyrano de Bergerac,* Paris, in-12. — Il y a reproduit un beau sonnet qu'on ne trouve que dans les *Œuvres diverses,* in-4°. Voici les deux tercets de ce poëme remarquable adressé à Mlle d'Arpajon :

Un front où la pudeur tient son chaste séjour,
Dont la table polie est le trône du jour;
Un chef-d'œuvre où s'est peint l'ouvrier admirable :

Superbe, tu prétends par dessus ses efforts!
L'éclat de ce visage est l'éclat adorable
De son ame qui luit au travers de son corps.

AUGUSTIN NICOLAS, maître des requêtes au parlement de Besançon, né dans cette ville en 1622, mourut en 1695. La

Monnoye s'est agréablement moqué d'un sonnet de Nicolas en l'honneur de Pétrarque, par un autre sonnet que nous retrouverons plus loin. — Les *Poesies* de Nicolas furent réimprimées deux années avant sa mort, à Besançon. Il est connu par le livre suivant : *Si la torture est un moyen seur à verifier les crimes secrets*... Amsterdam, 1682, pet. in-8°.

PAUL PELLISSON-FONTANIER naquit à Béziers en 1624, et mourut le 7 février 1693. Voici un sonnet de l'auteur de l'*Histoire de l'Académie :*

A DAPHNIS

SUR SON MARIAGE.

Vn autre dépeindra dans de plus nobles Vers
Les douceurs de tes feux et de ton hymenée,
Parlera des trésors dont ton ame est ornée,
Et te couronnera de Lauriers touiours vers.

Vn autre donnera mille éloges diuers
A la jeune Beauté qui fait ta destinée,
Et l'ayant richement de gloire couronnée,
La montrera pompeuse aux yeux de l'Vnivers.

Moy qui pour ces desseins n'ay pas assez d'haleine,
Pour peindre ton bonheur et sans art et sans peine
I'en dis ce qu'en tous lieux on en dit aujourd'huy.

Daphnis est bien heureux, sa jeune Iris est telle
Que tout autre que luy seroit indigne d'elle,
Comme toute autre qu'elle est indigne de luy.

Le recueil de Sercy a donné un deuxième sonnet de Pellisson.

JEAN REGNAUT ou *Renaud*, s[r] DE SEGRAIS, dont le nom patronymique fut diversement écrit, naquit l'an 1624, à Caen, selon Bruzen de la Martinière, l'an 1625, d'après d'autres biographes, et mourut en 1701. Il fit à dix-neuf ans une tragédie

intitulée *Hippolyte*. Ses *Poesies diverses*, in-4°, sont datées de 1658. (M. Achille Genty les croit de 1659, in-12.) Il fut membre de l'Académie française en 1662. Ses traductions et compositions originales sont nombreuses. — Il parlait avec tant de charme et de facilité qu'un de ses contemporains (Et. Algay de Martignac) disait plaisamment : — *Il n'y a qu'à monter Segrais et à le laisser aller.* » Les œuvres de Segrais ont neuf sonnets en tout ; le dernier se termine par une pensée à peu près impie ; celui sur la mer pourrait être cité ; en voici la fin :

> Enfin tu n'as sur moy que ce seul avantage,
> Que le calme succede à ton plus grand orage,
> Au lieu que mon esprit n'en espere jamais.

Segrais avait treize ou quatorze ans lorsque parut une pièce de théâtre d'un de ses homonymes : *Marie Stuart, reyne d'Ecosse, tragédie de M. Regnault.* Paris, Toussaint Quinet, 1639, in-12. Est-ce le même Regnault qui publia un recueil de fables en vers à peu près inconnu : *Les Métamorphoses françoises*, Paris, Ant. de Sommaville, 1641, pet. in-12? Ce dernier sans doute composa les trois sonnets signés REGNAULT dans les *Mvses illvstres*, Segrais ayant alors dix-sept ans au plus.

En 1640, l'académie des Palinods de Rouen couronna une jeune fille de quatorze ans, pour des stances qui faisaient présager un brillant avenir littéraire : il s'agissait de JACQUELINE PASCAL, née le 4 octobre 1625. D'après M. Cousin, cette sœur de Blaise Pascal aurait écrit d'autres pièces du même genre, ainsi que des épigrammes, des rondeaux, des chansons, des *sonnets*, etc. Jacqueline Pascal mourut religieuse de Port-Royal, le 4 octobre 1661

PIERRE PERRIN, né à Lyon en 1625, fut abbé pour la forme, c'est-à-dire qu'il n'embrassa point l'état ecclésiastique, n'ayant jamais reçu les ordres ; il n'obtint ni bénéfice ni abbaye. On le nomma l'abbé Perrin à cause du petit collet qu'il porta jusqu'à sa mort, en 1680, et non en 1684 comme l'a

dit Viollet-Le-Duc. Les *Œuvres de poesies de M[r] Perrin*, etc., Paris, M.DC.LXI, in-12, nous appartiennent surtout en raison de la 2e partie, qui est intitulée : *Sonnets heroïques sur la naissance de feu Monseigneur le Duc de Valois, presentez à leurs altesses royales feu Monseigneur le Duc et Mme la Duchesse d'Orléans, au mois d'aoust* 1650, *le jour de la naissance de ce prince.* — Quinze sonnets. — Dans le même recueil, des pages 187 à 195, on compte encore neuf sonnets. — Pierre Perrin adressa plusieurs sonnets au cardinal Mazarin; ils précèdent une traduction de l'*Æneide de Virgile,* Paris, 1664, 2 vol. in-12. — Ce poëte ayant composé une comédie dont Cambert avait fait la musique, pièce qui fut représentée en 1659, eut le privilége de fonder l'opéra en France. Il a publié encore : *Nouvelles poësies heroïqves, gaillardes et amovreuses de M. Perrin,* Paris, 1662, in-18, etc., et *Cantica pro capella Regis*... Parisiis, 1665, pet. in-4°.

Les Sonnets chrestiens sur divers sujets, divisez en quatre parties, par LAURENT DRELINCOURT, sont irréprochables au double point de vue de l'histoire et du dogme; telle est l'opinion de Goujet; l'auteur était pourtant calviniste et ministre à La Rochelle, puis à Niort. Le catalogue Nyon met parmi les hétérodoxes les sonnets de L. Drelincourt, qui sont peu dignes d'intérêt comme poésie, bien que d'une assez bonne versification. Un sonnet à la Vierge par Drelincourt est cependant assez remarquable :

Mere du Redempteur, mais toujours vierge et pure,
Que ton bon-heur est grand et ton sort glorieux!
Quelle main, quel pinceau peut former la peinture
De l'immortel honneur que tu reçois aux cieux!

Par toy le Createur veut estre creature;
L'Infiny se renferme en tes flancs précieux,
Ton pere dans la grace est ton fils par nature,
Et sortant de ton sein vient paroître à nos yeux.

Tu mets au jour l'auteur des voûtes eternelles,
Et tu nourris du lait de tes chastes mamelles
Celuy qui de ses biens entretient l'univers.

Eve nous fait mourir par sa fatale envie,
Mais, ô Vierge feconde en miracles divers,
Dans le fruit de ta foy tu nous donnas la vie !

L. Drelincourt mourut à 55 ou 56 ans, vers 1680, selon le même Goujet; c'est autre chose si nous croyons cette note de M. Monmerqué, l'éditeur de Tallemant des Réaux : — « *Sonnets chrétiens sur différents sujets, par M. Drelincourt,* « dernière édition, Amsterdam, 1741, in-12. On y voit le « portrait de Drelincourt, gravé en 1665, à l'âge de 70 ans. » — Mais la *Biographie générale* de Didot fait naître Drelincourt en 1626, et dit qu'il est mort en 1681. — Feller indique une édition des œuvres de ce poëte à la date de 1766, Amsterdam, in-12. — Charles Drelincourt, père de Laurent, né en 1595, mort le 3 novembre 1669, était aussi ministre protestant; il écrivit beaucoup, et toutes ses œuvres, depuis 1633 jusqu'en 1661, furent condamnées par la congrégation de l'*index*.

CLAUDE-EMMANUEL LUILLIER ou *Lhuillier,* fils naturel de François Luillier, maître des comptes, né en 1626, au village de la Chapelle-Saint-Denis, reçut le nom de *Chapelle,* fut légitimé en 1642 et mourut en 1686. Nous avons parlé d'un sonnet de Chapelle, à l'article du marquis de Jonzac; nous n'en trouvons qu'un autre dans les œuvres du collaborateur célèbre de Bachaumont; encore est-il irrégulier (comme la conduite de son auteur). Chapelle est surtout connu par ce rondeau adressé à Benserade :

A la fontaine où l'on puise cette eau...

Ludovic ou *Jean-Louis Barthélemy* (selon Brunet) naquit en 1626, à Valréas, dans le comtat Venaissin; il mourut en 1672, d'après le même auteur, et vers 1684, si l'on en croit

divers biographes. Il commit de nombreux sonnets et autres pièces en l'honneur d'une Madeleine qu'il aimait et qui trépassa en lui léguant un scapulaire. Notre poëte crut voir un présage de sa propre destinée dans ce chaste et simple don; il embrassa la carrière ecclésiastique et prit l'habit de carme avec le nom de PIERRE DE SAINT-LOUIS. Dès lors il composa des poésies d'un genre différent : *La Muse bouquetière de Nostre-Dame-de-Lorette*, Viterbe, 1672, in-8°, et : *La Magdeleine*. S. d. (privilége de 1668); 2e éd. Lyon, 1694. On a réimprimé le frontispice en 1674 et en 1700. Notre exemplaire, sans date, est pet. in-8°. Ce poëme est aussi dans les *Pièces choisies*, publiées par La Monnoye. La Haye, 1714, 2 vol. pet. in-8°. — Le P. de Saint-Louis est bien un des poëtes français les plus absurdes; si l'on peut louer dans ses vers une certaine richesse de rimes, tout le reste y est fort pauvre. Le ridicule n'a pas fait justice de ce malheureux poëte, on n'a pas voulu le laisser dormir en paix; on a du moins exhumé l'un de ses ouvrages inédits pour le produire au grand jour de la publicité! — *L'Éliade, ou Triomphe et faits mémorables de saint Elie, poëme héroïque, divisé en trois chants, par le R. P. Pierre de Saint-Louis*, a paru en 1827, in-8°, à Aix, précédé d'une notice sur l'auteur par M. l'abbé Follard! — IGNACE BARTHÉLEMY, prêtre, et frère du P. Pierre de Saint-Louis, mit un sonnet de sa façon parmi ceux qui accompagnent le poëme de la *Magdeleine*.

Auteur de *Stances chrétiennes* dont la 5e édition est de 1703, in-12, et d'autres poésies, JACQUES TESTU, de Paris, abbé de Belleval, prieur de Saint-Denis de la Chartre, aumônier et prédicateur du roi, fut membre de l'Académie française dès 1662. Il mourut le 10 avril 1706, à 80 ans. Son bagage de sonnettiste est léger : douze sonnets en tout! mais un d'eux a quelque valeur littéraire; il est adressé au cardinal Mazarin.

Un abbé JEAN TESTU, dit DE MAUROY, membre également de l'Académie (1688), est peut-être l'auteur d'un sonnet signé

simplement *Testu* dans les *Mvses illvstres;* ce qu'il y a de certain, c'est qu'un autre recueil du temps a donné deux sonnets sous le nom de Testu-Mauroy. Cet abbé fut précepteur de Mademoiselle, abbé de Fontaine-Jean, et prieur de Dammartin; il était aumônier de Madame, et de feu Madame. (Voir l'*Etat de la France*, tome second, pag. 810, Paris, 1694). — Enfin dans le recueil de Sercy on trouve un sonnet de l'abbé T. Est-ce un des deux abbés Testu ?

Celui que l'on appelait l'*Athée de Senlis*, FRANÇOIS PAYOT DE LINIÈRES (et non Pajot), se déclara contre Chapelain par des épigrammes. Ses *Poesies diverses, ou Dialogues... sur le fait du mariage*, sont pet. in-12 et sans date. Le recueil de Sercy a reproduit quatre sonnets de ce poëte sous le nom de Lignères. L'auteur de cette compilation en a choisi d'autres de plusieurs auteurs, notamment de l'abbé DE LAFFEMAS, BARDOU, GIRARD, l'abbé BARALIS, Boucher (1), DE MURAT, DE MARUT, baron DE C., L. V., C., D. M., L. D. L., Le Bret, N., H. L. D., P. C. P. R. C., D. L., M. L. P. G., LE VAVASSEUR, B. L. F., S. C., L. N., NAMTOH (nom renversé d'Hotman ?) et *Guillet* ou QUILLET, selon le texte ou la

(1) Page 186, t. Ier, nous présumions à tort que Guill. Bouchet n'était point des nôtres. Complétons aussi ce que nous avons dit pages 114 et 134 sur Vauquelin père, grâce à l'ouvrage suivant que M. Garnier possède : *Les Foresteries de Jean Vauquelin, s^r de la Fresnaie, poëte normand du XVIe siècle, précédées d'une introduct par M. P. Blanchemain*. Caen, 1869, in-18. — C'est un livre dont l'édition originale de 1555 fut presque entièrement détruite par J. Vauquelin ou sa famille. Il contient une douzaine de sonnets de l'auteur. Sc. de S. M. (Scév. de Ste Marthe), C. Tovtain, MAR. PREUOST DE LA BAROERE (Rochelois), ROGER MAISONNIER (Poicteuin), MORIN DE LA SERINIÈRE et GUILLAUME BOUCHET y sont représentés chacun par un sonnet. — Pour Jean Boucher, dont nous avons parlé page 241, t. Ier, il fut un ligueur extravagant; après avoir été curé à Paris, il quitta la France pour ne pas reconnaître Henri IV, et mourut archidiacre à Tournay. Il publia plusieurs libelles politiques.

table. C'est peut-être Cl. Quillet, né à Chinon (Touraine) en 1602, et mentionné par Étienne Sainte-Marie dans *Dissertation sur les médecins-poëtes*, Paris, 1825, in-8°. — Presque tous ces sonnettistes ne sont guère au-dessus du médiocre. — Nous venons d'écrire le nom de M. de Marut, ainsi orthographié dans le recueil de Sercy, mais c'est peut-être une mauvaise leçon, et nous ignorons s'il ne faut pas attribuer au même poëte la traduction suivante : *Eloge funebre du tres invincible prince Henry de Lorraine, comte d'Harcourt, composé en latin par M. Moreau et traduit en* (vers) *françois, avec plusieurs sonnets sur la mesme matiere, par l'abbé de Maruc*. Paris, 1668, in-4° de 60 pp. L. de Saint-Marc, dans l'édition qu'il a donnée des *Poésies de Lalane et du marquis de Montplaisir*, croit que Marut et Murat ne font qu'un, à cause d'une erreur typographique. C'est une opinion assez hardie.

JACQUES DE CORAS, né à Toulouse vers 1630, mort en 1677, est l'auteur de plusieurs poëmes : *Josué*, *Jonas*, *Samson et David*, qui, réunis, formèrent ses *Œuvres poetiques*, Paris, 1665, in-12. Après avoir abjuré le calvinisme, il envoya un sonnet à MORUS (ALEXANDRE), qui répondit en se servant des mêmes rimes. C'est le seul sonnet que nous connaissions de l'un et de l'autre. — A. Morus est l'auteur d'un livre mis à l'index en 1673 : *Causa Dei, seu de scriptura sacra Exercitationes genevenses*. — En parlant d'un poëme de Coras, Boileau disait :

L'un prend le seul *Jonas* qu'on ait vu relié.

Le célèbre critique se moque du même ouvrage en deux autres endroits.

L'Eslite des Bovts-rimez de ce temps. Premiere partie contenant ceux — De Monsieur de Boisrobert, — De Monsieur de Benserade, — De Monsieur DE LA CALPRENEDE, — De Monsieur Tristan, — De Monsieur Sarazin, — De Mon-

sieur l'abbé de Laffemas, — De Monsieur de Montreüil, — De feu Monsieur GILLET, — De Monsieur Desmarets, — De Monsieur DE SAINCT-IULIEN, — Et de plusieurs autres. Imprimé à Paris — 1649, in-16; et réimprimé en 1652. Cette plaquette ne contient que des sonnets sans signature et parfois sans moralité. — *Le Courrier burlesque* (en vers), Paris, 1650, 2 t. en 1 vol. pet. in-12, est aussi du s[r] de Saint-Julien, éditeur de *l'Eslite des Bovts-rimez de ce temps.*

François-Gabriel de Pol (1), seigneur de Saint-Tronquet et de Belfeuil, gentilhomme d'Avignon, parvint assez rapidement au grade élevé de maréchal des camps et armées du roy (1656), et fut créé comte par Alexandre VII en 1665. Il avait publié l'*Art militaire parfaict de France, comprenant divers traictez concernants les ordres et methodes povr l'entreprise des guerres, levée des armées, exercices du corps et de l'esprit, maniment des armes*, etc. Premiere Partie... A Paris, chez Iean Promé, MDC.XLVIII; la Seconde Partie... A Orange, chez Édovard Raban, M.DC.XLIX, in-fol. M. Barjavel dit que Saint-Tronquet publia deux volumes de son *Art militaire* en 1692, et qu'il en laissa deux autres manuscrits. Les bibliographes ressemblent beaucoup à Hippocrate qui dit : *Oui*, et à Galien qui dit : *Non !* — En tête de la dernière partie de l'*Art militaire* se trouve le sonnet suivant de PONS CHAYNE, écuyer :

Le jour que Sainct Tronquet, plus expert qu'Iphicrate,
Naquit en ces bas lieux, Pallas, le conduisant,
Luy façonna l'esprit, et luy fit un present
De tout ce haut sçavoir dont elle-mesme éclate.

Mars, pour ne demeurer d'une nature ingrate
Aux ouvrages du Ciel, ce grand œuvre avisant,
Luy donna la valeur, à tel poinct qu'à present
Rien n'est au prix de luy qu'une peinture plate.

(1) Ou de Poli. Cet écrivain était au XIV[e] degré le descendant direct d'Antoine Pauli (ou Poli), consul d'Avignon en 1216.

Le Ciel, prenant à gré les presens de ces Dieux,
Ouvrit tout quant et quant sur cet œuvre les yeux,
L'ornant de ses clairtez où tout bonheur s'assemble,

Et jamais du depuis il n'a bougé de luy :
Mais avec tant de fruict qu'on peut dire aujourd'huy,
Qu'il est une Pallas et un Mars tout ensemble.

Nous citerons, parmi les auteurs qui donnent une illustre origine à la maison de Poli, L'Hermite de Soliers, parce que sa *Chronologie des Evêques de Narbonne* est précédée de sonnets acéphales, signés DE MARCEI et de Rotrou.

Un livre de la Bibliothèque de l'Arsenal porte ce titre : *Diverses œvvres dv sievr de Perussiis, dediées à l'Altesse Serenissime dv dvc de Modene.* A Modena, M.DC.XLIX. La dédicace est signée : B. DE PERUSIIS. Elle annonce un autre ouvrage plus important. — Voici le compte des sonnets : deux au cardinal d'Este, et un autre sur la maison de plaisance de ce cardinal ; deux sur la mort du cardinal de Richelieu, un au cardinal Mazarin, un à M. de la Valette, général de tous les *Outremantains* qui sont au service de la seigneurie de Venise, et enfin deux sonnets d'amour pour Amaranthe et Silvie. L'auteur, qui avait une certaine verve, n'y allait pas de main morte quand il flattait de grands personnages ; il termine en ces termes un sonnet au cardinal d'Este :

Puisque vostre vertu faict qu'on vous croit vn Ange
Et que vos actions vous font paroistre vn Dieu !

Dans le suivant il va plus loin :

Vous ne pouuez manquer de faire des miracles,
Sortant, comme il est vray, d'vne race des Dieux.

Il veut ériger des temples et des autels à Richelieu, que les dieux ont sorti du ciel pour gouverner le monde ! Après cela ses sonnets d'amour pâlissent. Mais ses poésies sont assez morales, à l'exception d'une épigramme. — Ni Viollet-Le-

Duc ni Brunet ne mentionnent B. de Perussiis, véritablement inconnu; Brunet cite seulement Loys de Perussis, escuyer de Caumont, auteur de : *Discours sur les guerres de Provence et du Comtat*, 1563. — Les Perussis sont originaires de l'Italie; l'orthographe latine *de Perussiis* était encore en usage, même en France, jusqu'au XVII[e] siècle; c'est l'ablatif de *Perussius*, nom adopté par les écrivains de Florence. A ces renseignements que nous transmet le descendant d'une branche féminine de cette race illustre, M. Léon de Berluc-Perussis, nous ajoutons ce qu'il nous écrit de nouveau : — « En 1649, la généalogie de la branche directe ne donne aucun prénom commençant par un B; ce serait une présomption en faveur de ma branche. S'il fallait choisir dans ma famille le personnage le plus littéraire de cette époque, je vous désignerais sans hésitation Honoré, neveu de l'académicien Laugier, auteur, en 1632, d'une pièce de vers latins insérée en tête des *Adages* de son père, et, en 1646, de la préface des *Cent Lettres d'amour* de son oncle. Seulement il était plus connu sous le nom de Porchères et du Toronet. — »

M. DE TIERCEVILLE, lieutenant de roi à Dieppe, envoya plusieurs poésies au P. de la Colombière; l'abbé Bordelon recueillit deux sonnets qui ont quelque mérite; le meilleur est en l'honneur de saint Joseph :

Du salut des humains sacré depositaire,
De la sagesse mesme illustre gouverneur,
Joseph, que Dieu choisit pour un si grand honneur,
Quand du rachat du monde il conçut le mystere,

Ce Dieu, voulant un homme en ce haut ministere,
Les examina tous jusques au fond du cœur,
Il ne trouva qu'en vous ce divin scrutateur,
Des solides vertus le sacré caractere.

La Sainte Trinité, par ce glorieux choix,
Vous fit participant de ses plus nobles droicts,
Et vous en fit joüir sans en estre jalouse.

Ie veux sçauoir combien vn poltron comme moy
Peut viure n'estant point Soldat ny Capitaine.

Ie mourrois, s'il falloit qu'au milieu d'une plaine
Ie fusse estropié de ce bras dont je boy ;
Ne me conte donc plus qu'on meurt autant chez soy,
A table, entre les pots, qu'où ta valeur te mene,

Ne me conte donc plus qu'en l'ardeur des combas
On se rend immortel par un noble trespas,
Cela ne fera point que i'aille à l'escarmouche.

Ie veux mourir entier, et sans gloire et sans nom,
Et croy moy, cher Clindor, si ie meurs par la bouche,
Que ce ne sera pas par celle du canon.

Et ce tercet qu'en dites-vous ?

Vn verre plein durant la vie
Est cent fois plus digne d'envie
Qu'vn tombeau vuide apres la mort.

Dalibray eut le courage ou la méchanceté de faire soixante-treize épigrammes contre le parasite Montmaur. Ses *Œuvres poetiques* sont pet. in-8°, Paris, 1653. La *Musette D. S. D.* (du s[r] Dalibray), Paris, 1647, pet. in-8°, ne fait qu'une partie du précédent ouvrage. Dalibray a publié quatre pièces de théâtre, deux sont traduites du Tasse.

On lit un sonnet sur la mort de Balzac dans le tome V de la collection de Conrart; il fut envoyé, écrit à la main, à Georges de Scudéry, par M. DU MOULCEAU le cadet; le deuxième tercet paraît assez bien réussi :

On semble, en le plaignant, craindre pour sa memoire;
Eleuez sa vertu, parlez-nous de sa gloire,
Mais ne dites iamais le grand Balzac est mort!

Mai 1654.

Nous avons rencontré dans une compilation de Bordelon, *Les Diversitez curieuses*, Amsterdam, M.DC.XCIX, tome III, huitième partie, p. 3, un sonnet qui, depuis trois ans, a fait un certain bruit. D'après son habitude, Bordelon néglige d'en nommer l'auteur. M. F. N. Staaf, dans ses *Lectures choisies* — 1866 — et Alfred Delvau, dans *Les Sonneurs de sonnets* — 1867 — ont publié ce sonnet comme étant inédit; M. Alex. Piédagnel avait découvert ce chef-d'œuvre sur la porte de l'ancien cimetière de la Trinité de Cherbourg. Mais le sonnet tel qu'il est dans Bordelon ou dans les auteurs modernes est loin d'être sans défauts. La leçon suivante, que nous avons dans un vieux manuscrit, nous paraît bien préférable, sauf pour le onzième vers :

Quand le Sauveur souffroit pour tout le genre humain,
La mort, en l'abordant au fort de son supplice,
Parut toute interdite, et retira sa main,
N'osant pas sur son maistre exercer son office.

Mais Jesus, en baissant la teste sur son sein,
Fit signe à l'implacable et sourde executrice
De n'avoir point d'égard au droit du souverain,
Et d'achever sans peur ce sanglant sacrifice.

La barbare obéit, et ce coup sans pareil
Fit trembler la nature et pâlir le soleil,
Comme si de sa fin le monde eût esté proche.

Tout pâlit, tout se meut sur la terre et dans l'air,
Excepté le *péché*, qui prit un cœur de roche,
Quand les rochers sembloient en avoir un de chair.

Or, à la suite de ces beaux vers on lit cette note de la même encre et de la même écriture : — *Ce sonnet est du comte de Modene, gentilhomme de la comté d'Avignon.* — Le deuxième tercet, dans Bordelon, est comme il suit :

Tout pâlit, tout se meut, *dans* la terre et dans l'air;

Excepté le *pécheur*, qui prit *un cœur* de roche,
Quand la roche sembloit avoir *un cœur* de chair.

Enfin, dernier renseignement, ce sonnet magnifique est attribué au comte de Modène par Mme du Noyer. Cette dame cite même d'autres sonnets, dont quelques-uns, galants comme ses lettres, sont du chev. DE GONDRIN, d'UNE FEMME DE CONDITION, et du sr BOYER, de Londres. Est-ce d'Abel Boyer qu'il s'agit, de ce lexicographe et historien français qui naquit à Castres en 1664, et mourut à Chelsea en 1729? — Revenons au comte DE MODÈNE (ESPRIT DE RAIMOND DE MORMOIRON) — 1608-1670 ou 1672. C'était le beau-père de Molière, comme l'a fort bien établi M. H. A. Soleirol dans *Molière et sa troupe;* Paris, 1858, gr. in-8°. Grimarest et Fortia d'Urban l'avaient déjà prouvé. — La *Biographie* de Furne cite les ouvrages de M. de Modène et ajoute qu'il laissa des poésies manuscrites, et notamment des sonnets inédits. M. Paul Lacroix attribue à Molière le beau sonnet de M. de Modène; mais quel poëte n'a pu avoir un quart d'heure d'inspiration?

MARTIAL DE BRIVE, originaire de Brive, en bas Limousin, fils du président Dumas, était un capucin renommé pour sa modestie, bien que possédant le talent de la chaire et l'exerçant avec distinction. Ses vers furent à son insu livrés à l'impression par le sieur Dupuis. Lyon, 1655, in-4°. Le catalogue Turquety mentionne à tort une édition de 1650, in-8°. — Martial de Brive mourut vers 1656; ses œuvres, plus complètes, recueillies par un religieux de son ordre, parurent sous ce titre : *Le Parnasse Seraphique du R. P. Marcial de Briue Capucin.* — Une Muse éplorée et appuyée sur un cercueil est au bas du frontispice; elle tient de la main dextre un livre ouvert, sur les pages duquel on lit : *Les derniers Soupirs de la Muse.* — A Lyon, chez F. Demasso, 1660, in-8°. — Les vers du P. Martial de Brive ne sont pas toujours mal frappés, parfois même ils ont une certaine vi-

gueur ; mais son style est trivial et prosaïque. Nous comptons dix sonnets dans ce *Parnasse;* le meilleur est sur l'*Art de la Pharmacie :*

> Cét art qui de nos iours ménage le destin
> Se sert pour nostre bien de l'émail des prairies,
> De l'Ambre, du Corail, du Musc, des Pierreries,
> Du Bausme le plus pur, et de l'Or le plus fin.
> Cét Art miraculeux par vn pouuoir diuin
> Fait vn mets innocent de viperes paistries,
> Et donne la vigueur à des santez flestries,
> Par des extraits subtils qu'il tire du venin.
> Si les biens et les maux que produit la nature,
> Seigneur, seruent la chair, qui n'est que pourriture,
> Et qui n'est que l'habit dont l'esprit est vestu,
> Faites pour l'esprit mesme, et pour sa noble essence,
> Que, viuant dans la grace et dans la pénitence,
> Le peché lui profite autant que la vertu.

André Marmet, sieur de Valcroissant, natif d'Apt (vers 1634), fut un mauvais faiseur de vers sous forme de stances et de sonnets ; son *Recueil de poësies* est de 1655, in-12. Paris.

En 1630 parut *Le Voyageur inconnu...* par l'évêque de Bellay, Paris, in-8°; puis vinrent *Les Voyagevrs inconnvs, et avtres oevvres cvrievses dv mesme avthevr, Tant vers que Prose, Dediées* à *M^rs de l'Academie Françoise.* A Paris, Chez Charles de Sercy, M.DC.LV, in-12, 24 pp. non chiffrées et 178 pp. — Ce dernier livre, fort rare, n'est point signé ; tous nos efforts sont restés sans résultat pour dévoiler cet anonyme. — *Les Voyagevrs inconnvs* n'ont guère d'autre mérite que d'avoir précédé le Voyage de Chapelle et de Bachaumont. Ils sont entremêlés de vers, et l'on y trouve même un sonnet allégorique. Puis viennent : 1° *Calliope à Monseignevr de Bellievre, Sur sa promotion à la Dignité de Premier President.* Poeme (de trois cent soixante-douze vers qui avait paru séparément en 1654,

in-fol., Bibl. imp., Y. 5025 A. Pièce); 2° *Poesies morales*; 3° *Le Melancoliqve*; 4° *Lettre de Tharbis à Moyse*. — Notre exemplaire est relié avec les *Ovvrages poetiques de M.* LE VASSEUR, Secretaire de Monseigneur le Mareschal de Gramont. Ces deux productions ayant le même éditeur et la même date, il semble de prime abord qu'elles remontent à une commune origine; d'autant plus que M. Crampon possède un autre exemplaire des deux livres reliés ensemble. L'édition est exactement pareille, mais il y a un carton pour le titre : *Novveav Recveil de diverses poesies françoises, composées par plusieurs autheurs*. A Paris, chez Charles de Sercy. M.DC.LVI. Mais toute indécision doit s'évanouir quand on lit ces deux œuvres; Le Vasseur est bien au-dessus de l'auteur anonyme. Un de ses poëmes, *La Maison sovveraine de Bidache*, est une composition remarquable. Pour ses deux sonnets, ils n'ont rien de saillant. — Plusieurs biographes confondent notre poëte avec Jacques Le Vasseur, chanoine de Noyon, qui mourut en 1638, dix-sept ans avant l'impression des *Ovvrages poetiques*. Dans *Les Evenemens illvstres, ov l'Entretien dv Parnasse, par Monsievr le Vasseur*, A Paris, Chez Charles de Sercy, M.DC.LXI, in-4°, notre poëte rappelle son autre *volume de vers*, publié depuis quelque temps. Les *Annales poétiques* ne citent que *Les Evenemens illvstres*, et donnent à l'auteur le prénom de Nicolas, que nous n'avons rencontré nulle part. Quand les bibliographes ignorent le prénom d'un écrivain, ils le remplacent par la lettre N. C'est ce qui a induit les compilateurs des *Annales poétiques* à nommer ce poëte Nicolas.

ÉLIE POIRIER, Parisien, fit de nouveau paraître en 1655, à Amsterdam, les *Soupirs salutaires*; Brunet indique une autre édition d'Amsterdam de 1646. Poirier publia sous le voile de l'anonyme : *Les Amours de Melisse* (soixante sonnets avec des chansons), suivies de *Meslanges*, où l'on rencontre de nouveaux sonnets. Il y en a deux du même poëte dans les mss. de Fr. Colletet.

*Les Poësies du s*r DU PERRET, Paris, 1656, in-12. L'auteur est un mauvais fabricant de stances et de sonnets.

FRANÇOIS-MATTHIEU CHASTELLET DE BEAUCHATEAU, né le 8 mai 1645, à Paris, était fils d'un comédien; on doit à ce jeune prodige (chaque siècle a le sien, Pic de la Mirandole ou Henri Mond'heux) : *La Lyre dv ievne Apollon, ou la Mvse naissante dv petit de Beavchasteav.* Paris, 1657, in-4°, 1re éd. Beauchâteau avait douze ans. — Le recueil s'ouvre par un quatrain signé Gilbert, secrétaire de la reine de Suède :

Ce ieune auteur que l'on admire,
Auecque ses beaux vers charme toute la cour;
Desia comme Apollon il sçait toucher la Lyre,
Et n'est pas plus grand que l'Amour.

Parmi les poëtes qui lui ont adressé des vers, citons seulement : Brébeuf, Boisrobert, Scarron, La Mesnardière, de Montauban, Colletet, du Pin, etc. D'autres qui lui envoyèrent des sonnets méritent une mention plus spéciale : Leclerc, DÜRVAL (est-ce I. G. Durval, connu par *Les Travaux d'Ulysse...* Paris [1631], in-8°?), du Pelletier, P. CADOT, Colletet fils, Robinet (Voir p. 68, t. Ier), ANDRY, plus deux sonnets en italien, par M. *de la Coste* et *Brigida Bianchi*, *comica incomparabile.* Terminons en mentionnant un sonnet de ST.-GILLES.

C'est probablement le même St.-Gilles, personnage bizarre, qui fournit, dit-on, à Molière le caractère de Timante. Ce St.-Gilles ne doit pas être pris pour N. de l'Enfant, chev. DE ST.-GILLES, né vers 1670 ou 1680, et auteur de *La Muse mousquetaire* (*Œuvres posthumes*). A Paris, M.DCC.IX, in-12. Ce dernier quitta les mousquetaires en 1706 et se retira dans un couvent de capucins. Le rédacteur du catalogue de la bibliothèque d'Arthur Dinaux fait observer que St.-Gilles n'était point mort en 1709, *puisqu'on trouve à la fin du volume*

le paraphe de l'auteur. Ph. de la Madelaine va plus loin en disant que le chev. de St.-Gilles n'est mort qu'en 1736. — La poésie de *La Muse mousquetaire* laisse à désirer sans doute, mais la morale y est encore moins bonne. Nous y trouvons deux sonnets, dont un singulièrement tourné, fort spirituel, est sur deux seules rimes. — Un frère de St.-Gilles, mort en 1745, fit représenter sans succès une tragédie nommée *Ariarathe.* — Revenons à Beauchâteau, qui pour son propre compte a mis au jour neuf sonnets; mais nous n'en pouvons citer aucun, pas même celui qu'il fit à neuf ans pour le roi. La cour s'étant éprise de cet enfant, il eut des courtisans, qui comptèrent par là sans doute plaire à leur souverain. — En 1661, Beauchâteau partit pour l'Angleterre, et passa même en Perse, où l'on perdit sa trace.

Svr les belles actions de fev Monseignevr le premier president de Bellievre (Pomponne de Bellievre, mort en 1657), sonnet anonyme, in-fol.

Un autre sonnet, sans nom d'auteur, a paru vers ce temps-là sous ce titre : *Anagramme, Anne-Marie de Bellegarde : l'agreable reine d'vne ame.* Feuillet in-8°. Au revers du sonnet on lit ces mots, d'une écriture du XVII[e] siècle : *Vers de M[r] Mauuernois.* C'est un inconnu : nous inscrivons sur nos tablettes avec bonheur ce nom de MAUVERNOIS.

Au Roy Sur le Sujet de la Paix. Sonnet. — Encore un sonnet, également anonyme; il se termine par ce vers assez heureux :

Vostre AVGVSTE est trouvé; cherchez vostre Virgile.

Les trois sonnets qui précèdent sont à la Bibliothèque impériale.

Novveav Cabinet des Mvses, ov l'Eslite des plvs belles poesies de ce temps. A Paris, M.DC.LVIII. Le compilateur, BERTRAND DE LAMATHE, avocat au parlement de Paris, a mêlé plusieurs de ses poésies anonymes avec des pièces d'auteurs divers, pour en former le présent recueil, où les sonnets abon-

dent. Assurément Lamathe y est pour quelques-uns. Deux autres sont de M. T... Le sonnet de l'*Avorton* s'y trouve. Ce livre est assez licencieux.

Albert-Henri de Sallengre, — 1694-1733, — dans son *Histoire de Montmaur* (1576-1660), cite deux sonnets anonymes sur ce fameux parasite, que les biographes ont tort de faire naître en Limousin ou dans la Marche; Pierre de Montmaur était de Bétaille (Quercy.)

Mentionnons deux autres sonnets par DU BOIS-HUS, *à M. le duc d'Orléans*, l'un *sur sa triomphante campagne*, et l'autre *sur la prise de Gravelines*, *avec les Souhaits de la France triomphante*. In-folio, 1658 (Bibliothèque impériale).

CABOTIN, avocat au parlement, enragé chercheur d'anagrammes, que les *Mvses illvstres* nous révèlent, n'était certes pas un des plus méchants arrangeurs de mots de ce temps-là, bien que sonnettiste médiocre. Nous avons deux sonnets de lui; le 1er, en l'honneur de Jules Mazarin, avec le seul changement d'une lettre, nous donne cette phrase : — *Je luis en Mars.* — Ce n'est pas très-heureux; mais on n'a pas le choix; le 2e est déjà mieux; il s'agit de Michel le Telier, où Cabotin trouve : *Le ciel me chérit.* — Un 3e eût été assurément tout à fait bien. — Les *Annales poétiques* attribuent à Cabotin une paraphrase en vers burlesques de vingt-six aphorismes d'Hippocrate, — 1665, in-12.

Nous voyons dans le sr D'ALEXIS un concurrent redoutable de Cabotin : la Bibliothèque impériale conserve ses *Anagrammes et sonnets sur les noms de Michel Colbert.*

COURDES, qui était un ami de Fr. Colletet, eut sa place dans les *Mvses illvstres*, sous forme de deux sonnets qui n'ont rien de saillant. Fr. Colletet en a recueilli d'autres de ce poëte, qui, par bonheur, sont inédits.

Voici un livre on ne peut plus rare qui contient des sonnets : — *La Cynosure de l'ame, ou Poesie morale*, etc., par le *P. F.* NICOLAS DE LEVILLE, *prieur des Celestins de Hevre-lez-*

Lovain. Lovain, 1658, pet. in-8°. — *Devotes Conceptions*, etc., par le même. Louvain, 1659, pet. in-8°. Ces deux livres, de la bibliothèque d'Éd. Turquety, ont été acquis par un amateur belge.

Nous avons de BONAVENTURE DE FOURCROY (V. 1610-1691) un sonnet passable dans les *Mvses illvstres*, 1658, et cinq sonnets dans le recueil de Sercy, outre plusieurs pièces de vers qui portent son nom. — B. de Fourcroy a publié en 1651, Paris, in-4°, un sonnet à M. le prince de Conty, et a fait paraître vingt et un sonnets médiocres contre le cardinal Mazarin. — Ses trois autres ouvrages sont en prose.

Un sonnet d'A. LESPRIT, le seul qui soit tombé sous nos yeux, est dans les *Mvses illvstres*. Il ne faut pas confondre l'auteur avec l'abbé Esprit, dont le prénom est inconnu, encore moins avec Jacques Esprit.

Le P. Anselme (*Histoire des grands officiers de la couronne*) parle en ces termes d'un sonnettiste célèbre : — « François « d'Espinay, marquis de Saint-Luc, comte D'ESTELAN, « chev. des ordres du roy, gouverneur de Périgord, étoit « fils puîné de Timoléon d'Espinay, connu sous le nom de « maréchal de Saint-Luc, mort en 1644. Le fils aîné, entré « dans les ordres, mourut cinq semaines après le maréchal; « il étoit nommé à l'archevêché de Bordeaux. François, de« venu chef de la famille, en prit les titres et honneurs, et « vécut jusqu'en 1670. Il laissa un fils unique qui n'eut pas « de postérité mâle et en qui s'éteignit cette ligne de la « maison d'Espinay-Saint-Luc. » — Voici le sonnet qui a suffi pour faire au comte *d'Estelan* ou *d'Ételan* une renommée durable, malgré un peu de recherche, quelques antithèses et des répétitions de mots :

Miroir, peintre et portrait qui donnes, qui reçois,
Et qui porte en tous lieux avec toy mon image,

Qui peux tout exprimer excepté le langage,
Et pour estre animé n'as besoin que de voix;

Tu peux seul me montrer, quand chez toy je me vois,
Toutes mes passions peintes sur mon visage;
Tu suis d'un pas égal mon humeur et mon age
Et dans leurs changemens jamais tu ne deçois.

Les mains d'un artisan au labeur obstinées,
D'un penible travail font en plusieurs années
Un portrait qui ne peut ressembler qu'un instant;

Mais toy, peintre brillant, d'un art inimitable,
Tu fais, sans nul effort, un ouvrage inconstant
Qui ressemble toûjours et n'est jamais semblable.

Les manuscrits de G. et de F. Colletet conservent un autre sonnet du comte d'Ételan. Nous avons lu du même (Recueil de Conrart, tome XXI) un troisième sonnet, sur le fameux poëme de Chapelain; or, Chapelain répondit par un sonnet. — Ces deux sonnets du comte d'Ételan ne feront pas oublier celui du *Miroir*. — Tallemant des Réaux attribue au même poëte un autre sonnet, sans doute contre le duc de la Rochefoucauld, *sonnet qui a tant couru* et qui court encore puisque nous n'avons pu le trouver.

Goujet dit que François Colletet, filleul de FRANÇOIS OGIER, de Paris, a recueilli dix-huit sonnets de son parrain dans les *Mvses illvstres*. Ayant compté beaucoup mieux, nous en avons trouvé vingt-cinq; ces sonnets, probablement œuvres de jeunesse, parfois impies, tantôt crédules, ne sont jamais licencieux, ce qui est remarquable pour le temps. Les *Annales poëtiques* reproduisent cependant un sonnet assez leste de ce poëte. Ogier avait quelque valeur poétique; mais, non moins orgueilleux que Malherbe et autres, il s'exprimait ainsi dans un sonnet à son filleul :

Faut-il en prose, en vers, te façonner la main?
Ton exemple est tout prest, suis seulement la trace
De Colletet ton pere, et d'Ogier ton parrain.

Les ouvrages d'Ogier sont nombreux. Il fut prédicateur du roi, et obtint un prieuré. Il accompagna, en qualité de secrétaire, le comte d'Avaux, plénipotentiaire à Munster, et mourut en 1670.

H. DE PICOU, auteur de l'*Odyssée traduite en vers burlesques* et d'un *Poeme sur la prise de Dunkerque,* Paris, 1646, petit in-4°, a deux sonnets d'assez mince valeur dans les *Mvses illvstres.* — Brunet cite le *Deluge universel...* de Hugues de Picou, 1643.

PIERRE DU PELLETIER, plutôt que le Peletier, avocat au parlement, mort en 1679, mit au jour : *Quatre Centuries de sonnets,* et des *Sonnets au Roy* ainsi qu'à beaucoup d'autres contemporains, afin de provoquer des dons qui lui étaient nécessaires pour vivre. Il adressa deux sonnets à Guillaume Colletet, son ami, que Colletet fils recueillit pieusement avec d'autres du même auteur ; mais du Pelletier usa d'une certaine largesse dans cette occasion, la seule qui fût à sa convenance ; car il connaissait bien l'avarice de G. Colletet, ou la gueuserie de F. Colletet fils. Ce dernier pourtant témoigna sa gratitude à sa façon : il inséra dans ses *Mvses illvstres* sept sonnets de P. du Pelletier. Nous extrayons de cet ouvrage la SOVMISSION CHRESTIENNE, pièce de la bonne école, qui donne une idée favorable de notre poëte, maltraité par Boileau :

Au milieu des mal-heurs dont ie ressens l'outrage,
Ie beny cette main qui de rien a tout *fait;*
Sa bonté s'y *fait* voir par vn diuin effet,
Car le Dieu qui m'afflige éleue mon courage.

Pinon, en qui le ciel auec tant d'auantage,
Conioint mille vertus à cet esprit par*fait;*
Alors que le destin s'oppose à mon souhait,
C'est contre ma constance vn débile nuage.

Ce Dieu qui prend le soin des moindres fleurs des champs,
Qui conserue les bons, qui garde les meschans,
Fait qu'à ses volontez mon cœur sçait se resoudre.

Quoy que le ciel pour moy soit vn ciel tout d'airain,
Ie sçay que de ce lieu d'où me tombe la foudre,
La manne peut tomber, s'il plait au Souuerain.

Les lettres et poésies de Voiture ont paru en 2 vol., éditées par le neveu de l'auteur, ÉTIENNE MARTIN, s[r] DE PINCHESNE, dont deux sonnets précèdent ces œuvres, pour démontrer qu'il est bien l'héritier du talent de Voiture. Il écrivit : *Défense des ouvrages de M. de Voiture, à M. de Balzac*, Paris, Courbé, 1654, in-4°, et *Poësies heroïques du sieur de Pinchesne*, Paris, 1670, in-4°, où l'on voit près de cent trente sonnets, en général un peu faibles. *Les Mvses illvstres* ont donné un assez bon sonnet de Pinchesne. *Les Poësies chrestiennes* du même sont de 1674, in-4°. — Boileau a ridiculisé Pinchesne dans le V[e] chant du Lutrin.

Pensées d'un gentilhomme.... Paris, 1659, in-12. Ce livre n'est autre chose que *Le Courtisan desabusé*, 1658. Une autre édition est de 1665, in-12. On y voit un sonnet de l'auteur, M. DE BOURDONNÉ, de Paris.

Quelques poësies du s[r] des Mares, Paris, 1659, in-8°. Dans ce livre de maître ODET PHILIPPE, sieur DES MARES, on remarque sept sonnets d'un genre outré, dont voici un exemple :

Philis et le Soleil retournent à Paris,
L'vn est accompagné du Printemps et de Flore,
Et l'autre de beautez que tout le monde adore ;
Tous les yeux, tous les cœurs y vont estre surpris.

On va voir de nouueau partager les esprits
Sur ce grand differend qui va renaistre encore ;
Ils sont si fort égaux que tout le monde ignore
Qui des beautez enfin remportera le prix.

Que dis-ie ils sont égaux, ie me trompe, Soleil,
Tu n'es que son portrait et non pas son pareil,
Tu lui ressembles plus qu'elle ne te ressemble,

Et lorsque l'vn et l'autre à Paris *entrera*,
Tu verras qu'à ta honte et sa gloire on dira :
Philis et son portrait sont reuenus ensemble.

Odet Philippe traduisit *l'Histoire romaine de Saluste, de la conjuration de Catilina et de la guerre de Jugurtha*. A Mons, 1670, in-12.

Michel de Marolles, abbé de Villeloin, a mis en tête du 2e tome de sa traduction de *Sénèque*, 1660, deux sonnets du marquis DE CHAMBRET et de Mr DE JUSSAC. Ces pièces ne sont pas dépourvues d'une certaine beauté. On rencontre celle de Chambret dans les *Tableaux du temple des Muses*.... du même sr de Marolles. Il nous semble que le nom de Chambret se trouve aussi écrit Chambray. — Roland Fréart, sr de Chambray, composa : *Parallele de l'architecture antique avec la moderne*.... Paris, 1650, in-fol.

Hevres en vers françois... par messire Clavde Sangvin, Cheualier... A Paris, M.DC.LX. Sonnets à l'auteur par P. BELIN, Troyen, et *Depreuille* (Goujet écrit DE PRÉVILLE). — Nous avons indiqué l'abbé Sanguin et St-Pavin, t. Ier, p. 67 et 278.

Recveil de portraits et eloges en vers et en prose... A Paris, chez Charles de Sercy et Clavde Barbin, M.DC.LX, in-8o. Sonnet anonyme intitulé : *Dessein du portrait de Madame la comtesse d'Oradovx*. Une précédente édition est de 1659; celle de 1663 parut sous un autre titre. Mlle de Montpensier est le principal auteur de ce *Recveil*, qu'il ne faut pas confondre avec celui des *Portraits de la Cour*.... A Cologne, M.DC.LXVIII (réédité par M. Ed. de Barthélemy en 1859). Brunet mentionne *les Portraits de la Cour*, mais à la date de 1667 et en les attribuant à Mlle de Montpensier.

Un autre recueil (manuscrit), composé à l'occasion d'un portrait peint par Mignard, appartient à M. L. de Berluc-Perussis; il contient beaucoup de pièces de vers; les sonnets surtout y abondent. Voici son titre : *Les Saillies desprit de*

pleusieurs personnes de condition et de sçauoir sur le portrait de Madame la Baronne de Cereste (Françoise de Cambis), *faict par Monsieur Mignard.*—Dans le supplément au *Culte de Bacchus en Provence*, M. de Crozet a parlé de ce manuscrit qui était destiné à voir le jour, comme l'attestent les dédicaces de l'imprimeur. Selon M. de Crozet, les auteurs anonymes de ces poésies pouvaient être les membres d'une espèce d'académie qui aurait existé dans la ville d'Apt vers le milieu du XVII[e] siècle.

Citons un des curieux sonnets de cet ouvrage :

C'est inutilement que ta main sans esgale
Pour peindre la Cereste appreste un appareil,
Ton pinceau ses coleurs tres vainement estale
Pour bien représenter son tein blanc et vermeil.

Quand tu figurerais l'amante de Céphale,
Junon, Pallas, Venus, Diane et le Soleil,
Ou bien quelque autre obiet qu'on creut le nompareil,
Tu ne fairas iamais un portrait qui l'esgale.

Ceux qui la voyent en ont un plus beau dans leur cœur,
Amour le leur a peint de si vives coleurs
Qu'il vaut mieux que celuy dont ton art se renomme.

Il est digne du peintre, il est digne du lieu.
Le portrait que tu fais est l'ouurage d'un homme,
Et l'autre, dont je parle, est l'ouurage d'un dieu.

M. de Crozet, nous dit M. de Berluc, assure que le mari de cette belle Céreste, Honoré de Brancas, baron de Céreste, publia sous le nom de son cuisinier, César Pellenc, *les Plaisirs de la vie.* Tome I[er], pages 265 et 266, nous avons donné à ce livre la date positive de 1655, conformément à l'exemplaire de la Bibliothèque de l'Arsenal. Si M. de Crozet lui assigne celle de 1654 sans commettre d'erreur, c'est qu'il existe une autre édition.

Un auteur dramatique de quelque talent, GABRIEL GILBERT,

mort en 1674, est connu par un recueil de vers assez rare : *Poésies diverses de M. Gilbert, secretaire des commandemens de la Reine de Suede* (Christine) *et son resident en France.* Paris, 1661, pet. in-12. Les *Poësies chrestiennes* qui sont à la fin renferment deux sonnets. Gilbert appartenait à la R. P. R. — M. Charles Romey a, sous le pseudonyme de Pierre Franckaërt, publié un article de quelque intérêt sur ce poëte. (*L'Ami des livres*, août 1862.)

A l'*Antimoine justifié et l'Antimoine triomphant* d'Eusèbe Renaudot (Paris (1660), in-4°), le médecin PERREAU répondit par une brochure intitulée : *Rabat-joie de l'antimoine triomphant* (vers 1660). Il nargua dans un sonnet-parodie (et ce n'est pas le seul de son petit livre) le malheureux Colletet, qui s'était permis de trop vanter l'antimoine. — M. Georges Garnier fait ici un rapprochement curieux; le sonnet de Colletet sur l'antimoine se termine ainsi :

Dans l'injuste mespris du bien que tu leur fais,
Ne ressemblent-ils pas à ce peuple barbare
Qui reçoit le soleil et l'accable de traits?

Ce tercet rappelle la fameuse strophe de Lefranc de Pompignan sur la mort de J.-B. Rousseau :

Le dieu, poursuivant sa carriere,
Versoit des torrents de lumiere
Sur ses obscurs blasphémateurs.

Revenons à l'antimoine pour citer *La Stimmimachie, ou le Grand Combat des médecins modernes touchant l'usage de l'antimoine, poëme historico-comique, par* ÉTIENNE CARNEAU. Paris, 1656, in-8°. L'auteur, né à Chartres en 1610, mourut à Paris le 17 septembre 1671. C'était un religieux célestin qui composa plusieurs poëmes et un grand nombre de sonnets dispersés dans les publications collectives de son temps. Les ma-

nuscrits de Fr. Colletet en ont conservé un. — Carneau n'avait que peu de talent.

Trois précieuses (ridicules), savoir : Roxalie (Mme Leroy), Silénie (Mlle Saint-Maurice) et Didamie (Mlle de la Durandière), proposèrent un jour à Claristène (MICHEL LE CLERC, d'Alby) de changer l'orthographe, *afin que les femmes peussent écrire aussi asseurément et aussi corectement que les hommes.* — Somaize rapporte que Claristène eut la faiblesse d'y consentir. Tel est le fâcheux antécédent de Michel Le Clerc, de l'Académie française dès 1662, et auteur tragique absurde. — Trois sonnets de lui sont dans le recueil de Sercy, tome IV ; ils ont trait à la reine Christine. Un quatrième, sur la statue du roi (place des Victoires), est une pièce in-4°. — Un sonnet adressé au jeune Beauchâteau (1657) est signé Le Clerc, ainsi qu'un autre qui figure dans les *Delices de la poesie galante*, etc., 1663. Le *Recueil de tout ce qui s'est fait de plus considérable par les meilleurs esprits de ce temps*, 1673, in-4°, contient deux sonnets au roi qui portent le nom de M. Le Clerc. On y voit encore un sonnet traduit en plusieurs langues. Enfin, un certain nombre de sonnets du même poëte sont dans le *Mercure galant.* — Le Clerc mourut le 8 décembre 1691. Il avait traduit en vers français la *Jérusalem délivrée.*

ANTOINE BAUDEAU, s^r^ DE SOMAIZE ou SOMAISE, né vers 1630, écrivit deux ouvrages pour la défense des *précieuses* contre les attaques de Molière (1). — Deux sonnets portant sa signature sont dans les *Delices de la poësie galante des plus celebres autevrs du temps*, Paris, 1663 ; l'un est exagéré, l'autre assez mesquin. Le même recueil en renferme un par RIFLÉ, un par Le Clerc, trois par l'abbé de P. (de Pure ?)

(1) *Dictionnaire des Pretieuses*, Paris, 1660, pet. in-12 ; — *Le Grand Dictionnaire des Pretieuses, ou la Clef de la langue des ruelles.* Paris, 1661, 2 vol. in-16 ou pet. in-8°.

et deux par Boyer. — Baudeau de Somaize est l'auteur anonyme de la *Pompe funebre de M. Scarron*, Paris, 1660, pet. in-12, critique dirigée contre la plupart des poëtes du temps. — En attribuant ci-dessus des sonnets à l'abbé MICHEL DE PURE (né à Lyon), 1634-1680, nous n'avons rien hasardé; voici comment M. Ch. Livet s'exprime dans la *Clef historique du Dictionnaire des Precieuses de Somaize*, Paris, 1856, t. II : — « L'auteur anonyme de la *Pompe funebre de Scarron* fait « réclamer pour l'abbé de Pure la première place dans le « convoi : « Il fit sa harangue avec une douceur admi-« rable, et sceut si bien plaider sa cause, en disant qu'il tra-« vailloit sur toutes sortes de matieres, qu'il composoit des « comedies, romans, sonnets.... etc., qu'il s'en falloit peu que « les juges manquassent de parole en luy donnant le 1er rang « sans achever d'escouter les autres... » On sait comment Boileau se vengea d'un pamphlet de l'abbé de Pure. Ce malheureux prédicateur traduisit plusieurs ouvrages et publia une *Vie du maréchal de Gassion*, 1673, 3 vol. in-12. On lui attribue : *Idée des spectacles anciens et nouveaux..., par M. D. P.*, Paris, 1668, in-12.

Marie-Hortense des Jardins, native d'Alençon (1632), épousa 1° M. de Villedieu, qui devint bigame; 2° le marquis de Chattes, qui avait également une femme légitime; 3° enfin elle se maria avec son cousin. Elle n'est connue que sous le nom de Mme DE VILLEDIEU. Ses premières œuvres, qui ont paru sous son nom de jeune fille, sont : *Le Carousel de Monseigneur le Dauphin*, Paris, 1662, et *Recueil de poësies*, Paris, 1664, in-12. Le premier livre renferme un sonnet un peu leste, trois sonnets sur les mêmes bouts-rimés : *Procès*, *chicane*, etc., et un cinquième à Mlle de la Suze, un peu exagéré. *Les Nouvelles Œuvres meslées de Madame de Villedieu*, Lyon, M.DC.XCI, ont été publiées après sa mort et n'ont que deux sonnets sans grande valeur littéraire. Pour la moralité de

cette dame par trop célèbre de son temps, ces deux vers en donnent une mesure exacte :

... Si l'amour est un vice,
C'est un vice plus beau que toutes les vertus.

Cette réflexion est la conclusion de son livre ; voici celle de sa vie : on croit qu'elle mourut d'un excès de boisson alcoolique en 1683.

Le volumineux recueil manuscrit de Valentin Conrart (1603-1675) (Bibliothèque de l'Arsenal) contient, t. XXI, un sonnet sur la *France*, ou le clergé, la noblesse et le tiers-état; il est singulier, mais il nous paraît conçu dans un mauvais esprit. Ce sonnet n'a point de nom d'auteur comme plusieurs des poésies que pourtant recueillait avec beaucoup de soin ce Conrart, dont le salon fut le berceau de l'Académie française.

ÉTIENNE PAVILLON, né à Paris en 1632, mort le 10 janvier 1705, fut avocat général au parlement de Metz, mais il renonça bientôt à la magistrature pour la poésie; il imita le genre de Voiture et entra l'an 1691 à l'Académie française. Ses œuvres parurent après sa mort à La Haye, en 1715, à Amsterdam et à Paris, en 1720, etc. Voici un sonnet qu'on n'y trouve point et qui est imprimé dans l'*Élite de poésies fugitives*, 1779, et les *Annales poétiques*, t. XXX : ces deux recueils l'attribuent à Pavillon.

Emprisonner le temps dans sa course volante;
Graver sur le papier l'image de la voix;
Tirer d'un ver l'éclat et l'ornement des rois;
Donner aux corps de bronze une ame foudroyante;

Rendre par les couleurs une toile parlante;
Sur les cordes d'un luth faire parler les doigts;
Sçavoir apprivoiser jusqu'aux monstres des bois;
Brûler avec un verre une ville flottante;

Fabriquer l'univers d'atomes assemblez;
Lire du firmament les chiffres étoilez;
Faire un nouveau soleil dans le monde chimique;

Dompter l'orgueil des flots et penetrer partout;
Assujettir l'enfer dans un cercle magique;
C'est ce qu'entreprend l'homme et dont il vient à bout.

Mais voici bien une autre histoire : ce beau sonnet se rencontre dans le *Recueil de poésies de Messire* PHILIPPES JULIEN MANCINI-MAZARINI, *duc* DE NEVERS... (ms. de l'Arsenal), — avec quatre autres sonnets médiocres de l'auteur. En bonne conscience, on ne peut qu'y voir une erreur de copiste, ce qui empêche de crier au voleur.

FRANÇOIS-SÉRAPHIN RÉGNIER DESMARAIS ou *des Marais*, fils de Jean Régnier, écuyer, seigneur des Marais ou des Marets, naquit à Paris le 13 août 1632, et mourut l'an 1713. Il fut de l'Académie française en 1670. Son sonnet imité de Lope de Vega :

Doris qui sait qu'*aux vers* quelquefois je me plais...

a joui d'une réputation que nous avons peine à comprendre; c'est pourtant le meilleur des dix que nous trouvons dans les *Poesies françoises de M. l'abbé Régnier Desmarais*, à Paris, M.DCCVII, in-12. Les pièces de ce recueil, faibles mais très-variées, sont souvent fort légères. L'année suivante parut un autre volume in-12 de poésies italiennes, latines et espagnoles du même abbé.

Mlle ANNE DE LA VIGNE, poëte de talent, ne fit peut-être qu'un sonnet; il est sur la *Passion vaincue;* le P. Bouhours l'a inséré sans nom d'auteur dans son *Recueil de vers choisis*. Il est signé dans le t. II de la *Bibliotheque poëtique* de Le Fort de la Morinière. Il s'agit d'une *bergère* qui, trompée par un *berger* (naturellement), veut se jeter à l'eau. Réflexion faite, elle change d'opinion, et croit mieux se venger en imitant l'infidèle. Cette

vengeance est trop souvent du goût d'une femme, bergère ou non; aussi la conclusion du sonnet appartient à la morale un peu légère :

— Je suis folle, dit-elle en s'éloignant du bord;
Il est tant de bergers, et je n'ay qu'une vie.

Les poésies d'Anne de la Vigne sont en très-petit nombre; on en trouve une partie dans le *Parnasse des Dames* — 1773, 10 v. in-8°. — Anne de la Vigne, née dans la Normandie, à Vernon, en 1634 (d'autres disent à Paris), mourut de la pierre l'an 1684.

LOUIS-HENRI DE LOMÉNIE, comte de Brienne (1635-1696), eut une vie extravagante; il composa un grand nombre d'ouvrages. Ayant perdu sa charge et sa femme à la fois, il fit un assez beau sonnet pour déplorer sa double infortune et s'en consoler chrétiennement. Nous lisons ce petit poëme dans les *Regles de la poesie françoise... par M. de Chalons*, à Paris, chez Briasson, M.DCC.XXVI, in-12. Quérard et la *Biographie de Michaud* indiquent cette édition; la *Nouvelle Biographie* de Firmin Didot ne mentionne que celle de 1716; le privilége, en effet, est de 1715. Mais ceux qui attribuent cet ouvrage à M. de Chalons ou à Vincent Chalons (celui-ci nommé Ch. Chalons par Quérard) semblent être dans l'erreur; l'épître dédicatoire est signée : L. Z. B. de Chalons. Ce nom de Chalons ne serait-il pas simplement celui de la ville natale de l'auteur?

Amitiez, amours et amourettes, Paris, Ch. de Sercy, 1667. *Amitiez, amours et amourettes*, nouvelle édition, augmentée de la *Zélotyde, histoire galante, par* RENÉ LE PAYS, *s*[r] *du Plessy-Villeneuve*. — Un autre recueil du même parut sous ce titre : *Nouvelles Œuvres de Le Pays*, Paris, 1672, 2 vol. in-12. Les sonnets de l'auteur sont enjoués, mais galants; Boileau, qui a parlé de lui, préférait sa prose à ses vers. Le Pays, imitant trop le genre d'un de ses contemporains, fut surnommé le *Singe*

de Voiture. Il mourut en 1690, à 54 ans. — Sa *Zélotyde* est précédée de trois sonnets à l'auteur signés : F. BONIEL, TIGER, l'abbé DE ST-FIRMIN. (Nous citerons bientôt un beau sonnet de Mlle de St-Firmin.)

NICOLAS BOILEAU, sieur Despréaux ou des Préaux (1636-1711), né à Crosne, près de Paris, mort à Auteuil, a composé un sonnet sur la fin prématurée d'une parente, sa propre nièce, et un autre pour atténuer le premier. Il l'explique dans une lettre du 24 nov. 1701, disant que les vers en sont assez bien tournés et qu'il ne le désavouerait point s'il n'y avait une *certaine tendresse tirant à l'amour* qui ne convient point à un oncle pour sa nièce, d'autant plus que son amitié fut des plus innocentes. Voyons ce sonnet, dont les vers sont assez bien tournés, et souvenons-nous que Boileau avait défendu de répéter un mot *déjà mis* :

Parmy les doux transports d'*une* amitié fidelle,
Je voyois prés d'*Iris* couler mes heureux jours ;
Iris que j'aime encor et que j'*aimay* toûjours,
Brûloit DES mêmes feux DONT je *brûlois* pour elle.

Quand par l'ordre du ciel *une* fievre cruelle
M'enleva cet objet de mes tendres amours,
Et, de tous mes plaisirs interrompant le cours,
Me laissa de regrets *une suite* éternelle.

Ah ! *qu'un* si rude coup étonna mes esprits !
Que je versay de pleurs ! *que* je poussay de cris !
De combien de *douleurs* ma *douleur fut suivie !*

Iris, tu *fus* alors moins à plaindre *que* moy ;
Et bien *qu'un* triste sort t'ait fait *perdre* la vie,
Hélas ! en te *perdant*, j'ay *perdu* plus *que* toy.

De compte fait, nous trouvons dans ces vers trois fois *Iris*, trois fois *une*, deux *un*, huit *que*, deux *douleurs ; suite* et *suivie* ; trois fois le verbe *perdre* et deux fois le verbe *brûler*, autant pour *aimer*, avec *amour* et *amitié*, qui sont de la famille, etc.

— Boileau était encore plus épris de son dernier sonnet; il nous l'apprend en ces termes : — « J'ay composé ce sonnet « dans le tems de ma plus grande force poétique, en partie « pour montrer qu'on peut parler d'amitié en vers, aussi bien « que d'amour; et que les choses innocentes s'y peuvent aussi « bien exprimer que toutes les maximes odieuses de la morale « lubrique des opera... on ne m'a pas fort accablé d'éloges sur « ce sonnet. Cependant, monsieur, oserois-je vous dire que « c'est une des choses de ma façon dont je m'aplaudis le plus, « et que je ne crois pas avoir rien dit de plus gracieux que : « *A ses jeux innocens enfant associé;* et *Rompant de ses beaux « jours le fil trop délié;* et *Fut le premier démon qui m'inspira « des vers.* » — Nous l'avouons à regret, ces beautés nous touchent peu, préférant le premier sonnet, en tant que poésie, malgré ses répétitions. Boileau citait à peine deux ou trois sonnets parmi ceux de Gombauld, Maynard et Malleville, et jugeait les siens avec une bien grande complaisance! — Terminons par une anecdote que rapporte M. Cizeron-Rival dans ses *Récréations littéraires*, Paris, 1765 : — « Un jour, disoit Des-« préaux, j'étois à souper chez M. Félix, premier chirurgien « du roi, avec MM. Racine, de La Fontaine et quelques autres. « Un d'eux fit voir un sonnet imprimé, qui avoit été fait depuis « peu par mon frere, l'académicien, à la louange de M. Colbert. « La Fontaine trouva le sonnet bon, et, malgré les fautes qu'on « y fit remarquer, il soutint toujours son premier avis. « Quoi-« que je ne me pique pas d'impromptu, dis-je alors, échauffé « par la dispute, je gage que je vais faire sur-le-champ, et sur « le même sujet, un sonnet qui sera meilleur que celui-là; e « afin que vous ne croyiez pas que j'aie un sonnet tout fait, « donnez-moi la premiere rime. » On me donna le mot *monde*, « et, m'étant mis à l'écart un moment, je fis un sonnet qui fut « préféré à celui de mon frere par la compagnie et par M. de « la Fontaine lui-même. » — Boileau cette fois avait raison; son sonnet, qui n'a pas un grand mérite, l'emporte sur celui de

Gilles Boileau, son frère aîné. (Tallemant des Réaux rapporte ces deux petits poëmes.)

GILLES BOILEAU (1631-1669) a laissé quarante pièces de vers environ, parmi lesquelles on rencontre quelques sonnets.

MARC DE NANTES, avocat de Vienne (*Biographie dauphinoise*, t. II, p. 189), écrivit un sonnet sur la mort de Boileau ; il y faisait un si grand éloge du Juvénal moderne, qu'il crut devoir, comme correctif, en composer un deuxième contre la satire de l'*Équivoque;* mais il paraît qu'il ne put satisfaire tout le monde.

Poësies nouvelles et autres œuvres galantes de monsieur de C... Paris, 1662, 1664 et 1665, pet. in-12. La première partie contient les poésies galantes, où l'on voit neuf sonnets dans le genre du s[r] du Souhait et de Magny ; il n'y en a point dans la deuxième : *Poésies morales et chrestiennes.* Ce livre est de BENECH DE CANTENAC, de Bordeaux; la première édition renferme des stances si obscènes que les éditions suivantes en furent expurgées par ordre supérieur. On a faussement attribué ces stances à Corneille; elles sont dans un autre mauvais livre que nous ne voulons même point nommer, et qui ne contient que des sonnets anonymes. — Un second recueil de l'auteur, *Satires nouvelles*, Amsterdam, pet. in-8°, s. d., et publié depuis, étant plus moral, bien qu'imprimé hors de France, porte le nom de Benech de Cantenac.

Une édition de 1662 du livre *de la Sagesse*, *par Pierre Charron*, a un frontispice gravé que s'efforce d'expliquer un sonnet portant pour signature les initiales : *C. D. F. E. D. B.*

Le marquis DE JONZAC, d'autres disent *Jonsac*, lieutenant de roi en Angoumois et en Saintonge, envoya un sonnet à Jean-François de Salles, auteur des *Sentimens d'Honneur*, etc. — 1663. Paris, in-8°. — Chapelle étant à Cognac, où se trouvait aussi le marquis de Jonzac, adressa un sonnet à celui-ci sur une permission de faire gras en carême. Ce sonnet, heureuse-

ment omis dans les œuvres de Chapelle, a été inséré dans les *Mémoires* de Collé.

Les Poësies françoises dediées à madame Suzanne de Pons, dame de la Gastevine, par H. PICCARDT. Paris, 1663, in-12. Beaucoup de sonnets ; quelques-uns sont irréguliers pour les rimes des quatrains; presque tous sont d'amour, cela va sans dire, mais leur faiblesse est notable; il y en a de chrétiens aussi. Que voulez-vous, c'était l'usage! De nos jours on est franchement bon ou mauvais! C'est à choisir !·Pour H. Piccardt, il n'est pas connu des biographes : on le croit d'origine allemande.

Apologie dv banqvet sanctifié de la veille des Rois, par Maistre Nicolas Barthelemy... A Paris, MDCLXIV, pet. in-12. Sonnets par A. DE LA RUELLE, avocat à Senlis, et L. DE BARRY. Ce livre renferme aussi des vers par P. et Cl. Eust. de Barry.

Les *Poësies cavalieres du s*r DE VALDAVID..., *dediées à son Altesse royalle Mademoiselle.* Rouen, 1664, in-12. — Un sonnet au sr de Valdavid par LA BENARDIÈRE précède les 36 sonnets fort plats de l'auteur.

Les *Poësies diverses de P...*, publiées en 1664 à la suite des *Madrigaux amoureux* du cavalier Marini, ont quatre sonnets héroïques.

L'auteur du *Poëme de Charlemagne* (in-8°, 1664, et 1666, in-12), LOUIS LE LABOUREUR, si injustement fustigé par les biographes, mourut en 1679, bailli de Montmorency; il fit un sonnet : —*Les Caméléons à Sapho*, qui se rapporte évidemment à Mlle de Scudéry (1607-1701). Nous savons déjà que l'abbé Betoulaud n'a pas consacré moins qu'un poëme à la mort de l'un de ces caméléons, pendant que Mme de Plat-Buisson composait une épitaphe sur le même sujet. Quel temps que celui-là ! Rappelons ici tous les sonnets jetés sur la tombe du perroquet de Mme du Plessis-Bellière! De nos jours, à la mort même des écrivains les plus illustres, on ne fait presque plus de vers; on broche un article nécrologique, parce que

c'est de l'actualité et qu'on en paye la *copie*. — Mais voici le joli sonnet de L. le Laboureur :

Vostre vertu, vostre sçavoir,
Ont vne admirable puissance;
Sapho, nous quittons pour vous voir
L'Afrique, où nous prîmes naissance.

Allant souvent du blanc au noir,
On nous accuse d'inconstance;
Mais que vous devez bien avoir
D'autres Caméléons en France!

Nostre petit corps n'est qu'esprit;
Vn peu de soleil le nourrit;
Il nous anime, il nous inspire :

Et nous venons loger chez vous,
Parce que l'air qu'on y respire
Est le plus épuré de tous.

Il ne faut pas confondre notre aimable poëte avec Jean et Claude le Laboureur.

Poësies diverses du sievr Floriot, advocat en Parlement. Paris, M.DC.LXIV, in-12. Ce mince volume est formé de sonnets, élégies, etc.; l'amour y joue le principal rôle, et quel rôle! La dédicace de ce livre est signée C. FLORIOT.

Seria et ioci, ou Recveil de plvsievrs pieces sur divers suiets, par M. de Basly-le-Myere. Caen, 1664. Cette édition a de plus que celle de 1662 des épigrammes et des madrigaux. L'auteur, JEAN LE MIÈRE, sieur DE BASLY, naquit dans le XVIIe siècle à Caen; il adressa un sonnet à M. Bochart, auteur de *Phaleg*, et un autre à M. de Brieux, conseiller au parlement de Metz; son recueil nous fournit encore un sonnet en bouts-rimés sur *chicane*, *capot*, etc.; plus sept sonnets divers, dont un acrostiche sur Anne de Portugal. — L'ouvrage se termine par un sonnet à l'auteur, signé : DE CHASSERONS-LE-FANY.

Nouvelles Poësies, ou diverses pieces choisies, par Mlle CERTAIN. Paris, 1665, in-12. Sept ou huit sonnets médiocres. Ph. de la Madelaine, d'après M. de Landine, qu'il cite peut-être mal, se trompe beaucoup en disant que les œuvres de Mlle Certain datent de 1565.

Le Petit-Parnasse, ou Jardin des bouts-rimez, par Me JEAN SERRET, *prieur de Saint-Rambert, avec un recueil de ses plus nouvelles pieces.* Paris, 1665, in-8°. Jean Serret, faiseur de bouts-rimés et d'acrostiches, prend les rimes de Benserade pour y répondre; il a pourtant des sonnets originaux, mais sans mérite aucun.

Sonnets sacrez sur les principales festes de la Sainte Vierge et sur quelques autres sujets de piété, etc., *par* LAURENT BOUCHET, *prestre.* Paris, 1666, in-4°. Le même auteur avait publié un poëme : *Les Oracles des Sybilles et leurs profonds respects envers Jesus-Christ naissant en Bethleem.* Paris, 1644 ou 1645, in-4°.

Sonnets svr les principavx mysteres de la Passion de Nostre-Seigneur Iesvs-Christ, par un deuot religieux. Paris, chez Christophle Le Gras, imprimeur, rue des Sept-Voyës, pres Saint-Hilaire, 1666, in-4°. — Il s'agit d'un livre de toute rareté, dont un bibliophile, M. René Muffat, ne connaît qu'un exemplaire; — coté, 45 fr.

La Mvse novvelle, ov les Agreables Diuertissemens du Parnasse, par T. DE LORME, *A. E. P.* Lyon, 1665, in-12. Trente-six sonnets, dont sept en bouts-rimés (deux sur *chicane*, *capot*, etc.), forment le fond de ces *agreables divertissements.* — « *Voici un auteur inconnu*, dit Viollet-Le-Duc, *qui, dans la* « *crainte qu'on n'imprime ses vers à son insu*, *les fait imprimer* « *lui-même*, *quoiqu'ils aient été composés au collège de* 15 « *à* 19 *ans...* » Brunet qualifie ce livre de *vers d'écolier.* Il nous semble qu'une autre édition de la *Mvse novvelle* parut en 1670. Paris, in-12. Nous avons trouvé dans la première un sonnet adressé à l'auteur, par A. NOEL. Celui-ci, tout aussi médiocre que T. de Lorme et tout aussi inconnu, est au-

teur des *Nouvelles Fleurs du Parnasse*, Lyon, 1667, in-12 (63 sonnets). On remarquera que les deux poëtes étaient liés et que leurs vers parurent à Lyon.

Un sonnet par JACQUET précède *Le Cours de chimie de P. Thibavt, dit le Lorrain*. A Paris, M. DC.LXVII.

DANIEL ARBINET, docteur en médecine, né à Beaune, y est mort au mois d'août 1668. Il composa un sonnet en l'honneur de G. Colletet. Disons ici que nous avons relevé avec soin chaque nom d'auteur des sonnets que l'on rencontre dans les manuscrits des deux Colletet (Bibliothèque du Louvre); les voici : DE LA FONTACLE; GAY; Jean de Schelandre; PH. CHIFFLET (auteur de *l'Histoire du prieuré de Nostre-Dame de Bellefontaine*, Anvers, 1631, pet. in-4°); P. Cadot (1); Poirier, 2 sonnets; Doujat, 2; La Ronce, 2; François Ogier, 7; Claude Garnier, 4, et JEAN LE BLANC, précepteur, ce nous semble, de Colletet fils, auteur d'un sonnet sur le père de Guill. Colletet, mort d'apoplexie, et de trois autres, à l'occasion de sujets divers. Ces manuscrits nous font encore connaître quelques poëtes d'occasion dont les sonnets étaient peut-être alors inédits. Nous ne pensons pas avoir vu leurs noms nulle part; ce sont : DESROSIERS, CODONI, ACARE, ABS. GAUDIN, DE GONDY, PEZARD, BEYET, ou BEYER, et dom AKAKIA (2), religieux de Bourgfontaine (26 janv. 1642). — Nous y trouvons deux sonnets acrostiches que s'adressent un jeune homme et une jeune fille avant leur mariage;

(1) Si ce P. Cadot adressa des vers à Beauchâteau en 1657, il ne peut être celui dont nous avons parlé t. I[er], p. 126. — Thibaut Cadot publia *Le Blason de France*, *ou Notes curieuses concernant la police des armoiries*. Paris, 1693 (ou 1697), in-8°.

(2) Dans un recueil de neuf pièces (1751-53), in-12, on trouve : *Diatribe du docteur Akakia*... Ce mot Akakia, traduit du grec, signifie *Sans-Malice;* il devint le nom d'une famille de médecins; le premier qui le porta fut médecin de François I[er] et auteur de quelques ouvrages.

ces sonnets nous révèlent les noms suivants : CLAVDE DE BVRGARD et CATHERINE DOREL. Mais ces deux pièces, qui les a faites? Enfin, un autre sonnet est de J. M. DE LA ROCHE-MAILLET, dont le nom a été porté par deux écrivains. *Rupemallei (Renati Michaelis), Parisini, Poematia.* Parisiis, 1658, in-8°. Ce René Michel de la Roche-Maillet, qui était prêtre, mit des poésies latines et françaises à la fin de son livre, où Guill. et Fr. Colletet figurent. — Gabriel Michel, s^r de Roche-Maillet ou de la Roche-Maillet, publia : *La Vie de Scevole de Sainte-Marthe.* Paris, 1629.

Des sonnets par NICOLE, avocat (qui diffère sans doute du fameux controversiste Pierre Nicole, et surtout du président Nicole); ALEX. G. D. SEINVILLE; DE LAISTRE, avocat au parlement; G. DAVVILIER, précèdent *la Paraphrase sur le livre de Job, en vers françois, par Dom Gratien de Morillon* (Tourangeau), *de la Congrégation de Saint-Maur.* Paris, 1668, in-8°.

La Corrvption du grand et petit monde... par le R. P. François Placet. Paris, M.DC.LXVIII, in-12. A la suite : *La Superstition du temps*, par le même; on voit dans ce dernier ouvrage un sonnet du frère CHRYSOLOGUE.

Recveil d'epigrammes des plvs famevx poëtes latins. Mis en vers François. Par le sieur Dv Fovr, C. D. Medecin. A Paris, M.DC.LXIX (et aussi 1668), in-12. Deux sonnets : un de l'auteur, l'autre par du Pelletier. — *Les Recreations poetiques, amovrevses et galantes.... Par le sieur Du Four C. D. M.* A Paris, M.DC.LXIX, in-12. Trois sonnets. — *Poësies sérieuses et burlesques. Par le Sieur Dufour.* A Papin (Paris), M.DC.LXXXVIII, in-8° de 48 pp. Deux sonnets. Deux autres sont adressés à l'auteur par l'abbé D. (sans doute DARTUIS) et Mlle D. (MARIE-CLAIRE DARTUIS). Dufour, poëte assez libre, était un faiseur d'anagrammes; voici un exemple de son adresse dans ce genre, à propos d'*une demoiselle que l'on croyoit se vouloir faire Religieuse :* Marie de Bethoulat

de la Perriere — *Ah! parbleu, elle doit être mariée.* — L'exemplaire de la Bibliothèque impériale contient, à la suite des vers imprimés en 1688, plusieurs pièces du même auteur; elles sont manuscrites et portent la date de 1690; on y voit quatre sonnets par Dufour; quatre autres sont de G. — Le Catalogue Turquety mentionne quatre nouveaux ouvrages du même DUFOUR DE LA CRESPELIÈRE ou *La Crépelière.*

Constatons avec bonheur, et à la louange de notre poëme, que le grand RACINE — 1639-1699 — lui a sacrifié trois fois au moins. Mais le célèbre tragique en fait de sonnets est bien inférieur à Corneille. Qu'on en juge par le meilleur exemple que nous puissions en donner. C'est un sonnet sur la tragédie de *Genséric*, de Mme Deshoulières, qu'on attribuait alors au duc de Nevers :

La jeune Eudoxe est une bonne enfant,
La vieille Eudoxe une franche diablesse,
Et Genseric un roy fourbe et mechant,
Digne heros d'une mechante piece.

Pour Trasimond, c'est un pauvre innocent,
Et Sophronie en vain pour luy s'empresse;
Hunneric est un homme indifferent,
Qui comme on veut et la prend et la laisse.

Et sur le tout le sujet est traité,
Dieu sait comment! Auteur de qualité,
Vous vous cachez en donnant cet ouvrage.

C'est fort bien fait de se cacher ainsi;
Mais pour agir en personne bien sage,
Il nous falloit cacher la piece aussi.

Mme Deshoulières se vengea par un méchant sonnet. Racine, peut-être avec la collaboration de Despréaux, riposta par un sonnet très-acerbe. Le duc de Nevers (Ph. Julien Mancini-Mazarini, 1641-1707) jugea, dit-on, qu'il était opportun de prendre la défense de Mme Deshoulières par un

autre sonnet dirigé contre Racine et Despréaux. Ces trois pièces, qui sont sur les mêmes rimes, ont chacune un vers beaucoup trop libre. (*Anecdotes dramatiques*, par Clément et de La Porte.) — Mais n'allions-nous pas omettre le premier sonnet de Racine qui lui donna une grande tablature? Voici comment s'exprime l'abbé A. de la Roque dans son livre sur les deux Racine : — « La paix des Pyrénées, ouvrage de « Mazarin, lui inspira (à Jean Racine) un sonnet dont il ne « reste aucune trace; mais nous savons qu'il lui attira de « vives réprimandes de Port-Royal, où l'on ne voulait pas « entendre parler de vers. « Je reçois tous les jours, écri- « vait-il, lettres sur lettres, ou plutôt excommunications sur « excommunications, à cause de ce triste sonnet. »

Nous puisons ce qui suit dans la bibliothèque de M. Garnier (*Origines de l'Académie de Caen*, faisant suite à la deuxième partie des œuvres latines de son fondateur, Moisant de Brieux, 1669, in-24) : « M. de Grentemesnil, qui outre ses « ouvrages moins importants comme le sont un *Dialogue* « *amoureux*, fait en Grec, un Poëme en la même langue *sur* « *la Bécasse*, un autre *sur la Naissance de Monseigneur le Dau-* « *phin*, *un Idylle italien*, les CINQUANTE TABLEAUX DE CIN- « QUANTE HÉROÏNES FAITS EN SONNETS, vous donnera bien « tost aussi son *Apologie latine pour Lucain*, *contre Scaliger*, « etc. » JACQUES LE PAULMIER DE GRENTEMESNIL naquit près de Honfleur en 1587, et mourut à Caen le 1er octobre 1670.

L'abbé CHARLES-CLAUDE GENEST, de Paris, 1639–1719, auteur de quelques odes à Louis XIV, de poésies diverses, des *Principes de la philosophie cartésienne*, poëme, et finalement de sonnets sur des sujets divers, fut membre de l'Académie française en 1698. Sa tragédie de *Pénélope* lui mérita les éloges de Bossuet. Il a fait deux autres tragédies : *Joseph* et *Zénobie*. Paris et Rouen, 1682-1711. Le Fort de la Morinière, compilateur de la *Bibliotheque poëtique* et des *Poësies morales*

et chrétiennes, dont les notices contiennent des erreurs assez nombreuses, fait aussi mourir Genest en 1719, mais à quatre-vingt-quatre ans.

Recueil de sonnets sur diverses veritez chrestiennes. Paris, 1669, in-12.

GUILLAUME AMFRYE, abbé DE CHAULIEU, né à Fontenay en 1639, et mort l'an 1720, nous a échappé de son vivant, s'il nous est permis de parler de la sorte; en effet, c'est dans ses *Poësies posthumes* que l'on découvre un sonnet (*l'épitaphe de Charles V, duc de Lorraine*). Il est très-médiocre, et Chaulieu, certainement, l'avait condamné à l'oubli; mais les parents ou les amis littéraires sont impitoyables. On peut voir des journaux qui rejettent les plus beaux vers d'auteurs vivants publier les plus mauvais quand les poëtes sont morts. Un héritage de ce genre ne peut être accepté pourtant que sous bénéfice d'inventaire.

BERNARD DE LA MONNOYE (1641-1728), né à Dijon, trois fois lauréat de l'Académie française, fut ruiné par le système de Law, le plus mauvais des systèmes. On a cité de ce poëte, outre son fameux *Duel aboli*, des sonnets *sur le vin de Champagne*, *sur le vin de Bourgogne* et *sur le Cidre*. — *Les Œuvres choisies de la Monnoye* furent éditées à Dijon par Rigoley de Juvigny, 1770, 3 vol. in-8°. — Déjà M. de S. (Sallengre) avait publié les *Poësies de M. de la Monnoye*. La Haye, 1716, in-8°. — Nous insérons ici un sonnet assez original de La Monnoye, mais douze rimes de ce sonnet ont presque les mêmes assonances (Extrait du *Menagiana*) :

Cy-gît Augustin Nicolas,
Auteur de la premiere classe,
Reformateur de Vaugelas,
Rival de Virgile et d'Horace.

Castillan plus que Garcilas,
Toscan plus que n'étoit Boccace,

Digne favory de Pallas,
Et grand Dragoman du Parnasse.

Instruit des affaires d'État,
Au conseil et dans le Senat,
Il meritoit le rang suprême.

C'etoit un homme enfin... Hola!
De qui sçavez-vous tout cela?
De qui je le sçais? De luy-même.

MICHEL MOURGUES, jésuite, né à Saint-Flour vers 1642, mort en 1713, publiait presque annuellement un recueil de poésies. — Lauréat des *Jeux-floraux*, il fut encore couronné par l'Académie française dans une circonstance qu'il est bon de noter ici. CLAUDE-CHARLES GUYONNET DE VERTRON, dont le *Mercure galant* cite des sonnets, est connu par un discours sur le *Mérite des Femmes* qui lui valut une médaille avec cette devise : *Au Protecteur du Beau Sexe.* Cet historiographe de Louis XIV avait proposé un prix pour le plus beau sonnet *sur ceux qui ont porté le nom de grand.* Le sonnet du P. Mourgues obtint le prix qui fut décerné par l'Académie française.

Grands par une valeur feconde en beaux exploits;
Grands par des coups fameux d'une haute sagesse;
Grands par une puissance assujettie aux loix;
Grands par mille revers soutenus sans foiblesse.

Vertron, ces *grands* heros ont rampé *quelque*fois,
Tu trouves à chacun *quelque* endroit qui l'abaisse,
Il n'est qu'un seul mortel *grand* par tous ses endroits :
Devant Louis-le-*Grand* tout le reste est bassesse.

Tu leur otes pourtant moins que tu ne leur rends;
Comparez à Louis, ils s'en trouvent plus *grands;*
Ceder ne peut ici tirer à consequence.

Leurs titres de *grandeur* ne seront pas plus vains;
On peut être au-dessus du reste des humains
Et beaucoup au-dessous du heros de la France!

Ces vers font partie du *Parallele poëtique de Louis-le-Grand avec les princes surnommez grands*, ou *le Recueil de sonnets faits à la gloire de S. M. par de Vertron*. Havre de Grâce, 1686, in-8o. — La même année parut *Le Nouveau Panthéon*, ou *le Rapport des divinitez du paganisme, des héros de l'antiquité et des princes surnommez Grands, aux vertus et aux actions de Louis-le-Grand...*, par de Vertron. Paris, J. Morel. — Le catalogue des livres de M. Arthur Dinaux indique à la suite du même volume : *Recueil d'épigrammes, de sonnets, de madrigaux et d'autres pieces envoyées à M. de Vertron, sur le Nouveau Panthéon, avec une réponse aux plus illustres muses latines et françoises.*

SIMON DE LA LOUBÈRE (1642-1729) est ici un peu pour mémoire. Il avait composé dans sa jeunesse un certain nombre de poésies qui furent mises en musique ; on les apprécia même beaucoup. Ensuite, sur ses vieux jours, vers la fin du XVIIe siècle, il se retira dans sa ville natale, à Toulouse ; il y rétablit les *Jeux-floraux*, et fit alors, dit-on, des sonnets qui n'ont pas été recueillis. On en trouve dans le *Mercure galant*. La Loubère a publié son voyage de Siam et un traité de la résolution des équations. Sa médiocrité ne l'empêcha point d'entrer à l'Académie (1693).

ANTOINE BAUDERON DE SÉNECÉ, ou *Séneçay*, né à Mâcon en 1643, mort en 1737, ne fit qu'un seul sonnet (sur le *Mausolée du cardinal de Richelieu*). Il fut premier valet de chambre d'Anne d'Autriche et composa un gros recueil de vers.

L'abbé DE MONTIGNY, élu à l'évêché de Léon ainsi qu'à l'Académie, en 1670, se fit remarquer par un talent qui donnait des espérances ; mais ce poëte mourut l'année suivante, à 35 ans. On lui attribua un sonnet dans lequel il osait prendre la défense de Chapelain attaqué par Linières. Un recueil du temps a publié deux sonnets du même sous le pseudonyme d'abbé d'Ingitnom, qui n'est que son nom renversé.

JACQUES CARPENTIER, dit DE MARIGNY, mort apoplec-

tique en 1670, était fils d'un marchand de fer et non du seigneur de Marigny ; mais le nom de son village lui ayant plu il le prit et le garda. *Les Œvvres en vers et en prose de Monsieur de Marigny*, Paris, M.DC.LXXIV, in-12, contiennent deux sonnets et six autres en bouts-rimés bien remplis. — Marigny fut pamphlétaire; on lui attribue un libelle dont le titre dit beaucoup trop : *Traité politique composé par Williams Allein*, *où il est prouvé.... que tuer un tyran n'est pas un crime.* — Son poëme intitulé *Le Pain bénit* est un ouvrage immoral.

Le Bijou du Parnasse, par Mlle de Morville. Grenoble, 1670, in-12. Cette comédienne pouvait être le bijou du théâtre, mais ses sonnets n'ont pas grand'chose à démêler avec le Parnasse.

JEAN HÉNAUT ou HESNAULT (que la Harpe nomme Hénault et Haynault) fut le maître de Mme Deshoulières. Ce poëte publia ses propres *Poesies diverses* en 1670 ; il était devenu fort célèbre pour un sonnet qu'il n'avait peut-être point fait, comme nous l'avons dit en parlant de La Fontaine. Un autre sonnet de Hesnault passe presque pour un chef-d'œuvre ; il est fort irrégulier dans la forme, et La Harpe prétend qu'il *pèche par une multitude d'antithèses recherchées*, *monotones*, *et disant presque toutes la même chose.* Hesnault semble avoir voulu faire un sonnet semblable à son sujet, l'*Avorton*, dont la moralité n'est pas bonne. Voilà donc deux sonnets qui ont établi la renommée de ce Hesnault, dont Boileau s'est moqué... pour la rime. La Monnoye fait à ce sujet une révélation précieuse qui démontre bien à quoi tiennent les réputations : « Hénaut, « dit-il, étoit l'un des hommes de son temps qui tournoit le « mieux un vers. Despréaux, si délicat là-dessus, ne le nioit « pas. Quand on lui demandoit pourquoi dans le troisième « chant de son *Lutrin*, et dans sa neuvième satire, il en avoit « parlé avec mépris, il répondoit qu'au lieu de Hénaut, il « avoit mis Boursault, ensuite Perrault, mais qu'après s'être « réconcilié avec ces derniers, il leur avoit substitué Hénaut,

« qui, étant mort en 1682, étoit hors d'état de former aucune « plainte. » — Sur la garde d'un recueil de lettres et de vers de Hesnault (Bibliothèque de l'Arsenal) on lit un sonnet manuscrit attribué au même poëte. Ce sonnet se trouve inséré dans l'*Extraordinaire du Mercure galant* de 1678, où il est seulement signé H. Il est fort beau. — Ne terminons point cette notice sans relever une erreur d'Alfred Delvau (*Sonneurs de sonnets*) : le président Hénault n'est point l'auteur du sonnet célèbre imité de Sénèque :

S'éleve qui voudra par force ou par adresse...

C'est encore un sonnet que l'on rencontre dans le *Mercure galant* du mois d'août 1677 ; or, le président Hénault est né en 1685 ! Jusqu'à preuve du contraire, laissons à Jean Hesnault cet autre beau sonnet.

Recueil de pieces en prose et en vers par le sieur de Brieux. Caen, 1671, in-12. Vingt-sept sonnets d'un certain mérite littéraire. Ce poëte, que les uns appellent Mosant et d'autres Moissant, se nommait Moisant en réalité ; il nous semble être un des meilleurs sonnettistes du deuxième ou troisième rang. Outre deux volumes de vers latins, il publia un nouveau recueil de poésies françaises sous ce titre : *Les Divertissemens de M. D. B.* Caen, 1673, aussi in-12. L'éditeur Le Gost, réimprime une des plus curieuses compositions de Mosant, dont on ne connaît que dix exemplaires : *Les Origines de quelques coutumes anciennes et de plusieurs façons de parler triviales. Avec un vieux manuscrit en vers, touchant l'origine des Chevaliers Bannerets.* A Caen, 1672, in-18. JACQUES MOISANT DE BRIEUX, qui appartenait au calvinisme, fut conseiller au parlement de Metz, et mourut sexagénaire, en 1674, à Caen.

Devise pour le Roy sur les preparatifs de la campagne de 1672. *Sonnet par* O. F. DE BRIANVILLE. Paris, Charles de Sercy, in-fol. Ce sonnet fut traduit en plusieurs langues. — *Jeu d'ar-*

moiries des souverains et estats d'Europe pour apprendre le blason, la geographie, etc., par C. Oronce Finé, dit de Brianville. Lyon, 1660, in-16. — Faut-il attribuer au même auteur l'ouvrage qui suit : *Histoire sacrée en tableaux*... par M. de Brianville, abbé de Saint-Benoist de Quinçay-lez-Poitiers, Paris, 1670, 1671 et 1675, 3 vol. in-12?

LES MERCURES.

Le *Mercure françois*, fondé en 1605 par J. Cayer, formait en 1644, au moment de son interruption, 25 volumes in-8°. Jean Donneau, écuyer, s^r de Visé ou de Vizé, le releva en 1672. Ce fut alors le *Mercure galant* qui, moins d'un demi-siècle après, subit une autre transformation ; mais le *Mercure de France*, à son tour, éprouva bien des adversités. Ce troisième recueil périodique, délaissé en 1799, reparut en 1800, s'éclipsa en 1807, fut repris en 1814 et en 1823 pour végéter deux années encore. Le vicomte de Poli le ressuscita en 1862, mais pour trop peu de temps.

Le *Mercure galant* donna droit d'asile au sonnet ; on y peut faire une grande moisson de noms nouveaux, et même y recueillir plusieurs faits curieux. Sans vouloir tenir compte des anonymes, voici les sonnettistes que nous y rencontrons ; nous les classons par ordre de date et progressivement, selon le nombre de leurs sonnets.

1674-1700. Un sonnet seulement : Cheminet (V. t. Ier, p. 70) ; l'abbé ESPRIT (JACQUES), (qu'il ne faut pas confondre avec son frère, N. Esprit (1611-1678), véritable abbé), fit un sonnet sur la bataille de Cassel et la prise de Saint-Omer. Ce poëte, ancien oratorien, avait publié : *Paraphrase du pseaume XXI ; Ode sur la paix*, 1666 ; *Plainte de Madame sur le depart de Monsieur pour la guerre de Hollande*, 1672 ; *Ode pour le Roy sur ses conquestes dans la Hollande*, 1672, etc. C'est à cet abbé Esprit que Sarrasin dédia la fameuse glose sur le sonnet de

Benserade. — DE MASSEVILLE : s'agit-il de Nicolas Le Vavasseur de Masseville, du diocèse de Coutances? On doit à celui-ci une *Histoire sommaire de Normandie*, Rouen, 1698-1727, six vol. in-12, et un *État géographique de la province de Normandie*, Rouen, 1722, deux vol. in-12. — UN ANONYME DE SAINT-MAIXENT EN POITOU; — l'abbé DE LA CHAPELLE; UNE DAME POETE; — DE LA C., peut-être de La Couldre, dont nous parlerons bientôt; — DE T.; — FEUILLET, de Chartres, avocat; — l'abbé D'ANGERVILLE, de Caen; — de Bonecamp (*sic*), de Quimper-Corentin (1678). Est-ce M. DE BONECAMP, médecin à Brest en 1693, de la marine en 1700, et dont nous trouvons deux sonnets à ces dates dans le *Mercure?* M. E. de Manne (*Dictionnaire des Anonymes*, Lyon, 1862, in-8°) attribue au médecin Bonnecamp (*sic*) : *Sonnets sur les principaux mysteres de la naissance, de la vie, de la mort et de la resurrection du Fils de Dieu.* Vienne, G. Le Sueur, 1687, in-4°. — Dr *Alfonso Pajoli*, de Ferrare, sonnet italien; — le marquis DE VIENNE; — le marquis DE MADURAN, petit-fils du maréchal de La Force; — DU MATS, secrétaire de M. le duc de Crussol; — DE PROCLAGNY; — LELLERON; — l'abbé MINOT; — DE LA TUILERIE; — l'abbé Cotin (V. t. Ier, p. 285 et suivantes); — FERRY, de Saint-Quentin; — LE COIN, de Saint-Charmond en Lyonnois; — COUSINET, fils d'un maître des comptes, un sonnet original et spirituel; — Mlle MOUSSARD, un sonnet dont la chute rappelle celui que l'on attribue (sans motif) à Mlle de La Vallière; — l'abbé GERMAIN; — l'abbé GAUTIER, de Provence; — LE FILS D'UN AUDITEUR DES COMPTES de Dijon; *le Picard Hollandais*; il est question de H. Piccardt (V. t. II, p. 59), et naturellement le sonnet du *Mercure* ne fait point partie des *Poesies françoises* du même auteur, puisqu'elles sont datées de 1663; — UN AVOCAT D'AUXERRE; — l'abbé COTHEREL; — Mlle DE CASTILLE (février 1681), beau sonnet sur une comète; — l'abbé PECH, de Narbonne; l'auteur avait alors vingt ans; — DE LONGPRÉ;

— Fourmy, de Beaugé, Anjou (V. t. Ier, p. 68); — Mlle FREDIN, de Pontoise; — PHILIBERT, d'Antibes; — DAVOUST l'aîné; nous avons déjà vu J. Davoust, t. Ier, p. 68; cela fait-il deux sonnettistes? — L'abbé DE CARY, un sonnet en provençal; — l'abbé LE LABOUREUR (1682). Ce n'est point l'abbé Jean Le Laboureur, aumônier du roi et historien (1623-1675). — DELOSME, âgé de quinze ans; — Girault le jeune (V. t. Ier, p. 67); — LA LORRAINE ESPAGNOLETTE; — l'abbé B. : peut-être est-ce Baraton, nommé aussi abbé, et dont nous voyons cinq sonnets dans le *Mercure*. Un d'eux, en bouts-rimés, n'a pas été recueilli dans les œuvres de l'auteur (V. t. Ier, p. 66). — Boursault : EDME BOURSAULT, né à Mussy-l'Évêque, en 1638, mourut en 1701; il fut receveur des tailles à Montbrison; il est connu par des poésies et des pièces de théâtre spirituelles, mais parfois un peu lestes. — RICHEBOURG; — Quinaut (*sic*); il est évidemment question du célèbre auteur dramatique, PHILIPPE QUINAULT (1635-1688); — L'abbé DE LA VOLPILIÈRE; — MOREAU, de Dijon (1682). On connaît deux poëtes du nom de Moreau et natifs de Dijon. Étienne Moreau, auteur des *Nouvelles Fleurs du Parnasse*, mourut sexagénaire en 1699; il était dans sa quarante-troisième année en 1682. Jacques Nicolas Moreau de Brasey n'avait que dix-neuf ans à cette époque, et le sonnet du *Mercure* est amoureux. — PATOUILLET, de Dôle. Louis Patouillet, jésuite (1699-1779), qui guerroya contre les philosophes et publia plusieurs ouvrages, était né à Dijon. — Du Périer, *qui n'a pas moins de génie pour les Vers François que pour les Latins* : c'est Charles du Périer. — BARDOU, de Poitiers (1681). Est-ce le même qui a composé : *Paraphrases sur les IX leçons des Lamentations du prophète Jérémie*, Caen, 1654, in-12? (V. t. II, p. 29.) Les *Annales poétiques* citent trois épigrammes de Bardou; — LE JEUNE DE LA HOUSSAYE, de Chambrois (actuellement Broglie), en Normandie; — PERRAULT, de Chinon, en Touraine : ce n'est point Charles Perrault dont nous parlons ail-

leurs ; — ALCIDOR et FLORIDOR, tous deux du Havre, nous paraissent être des pseudonymes ; Floridor a deux sonnets dans le *Mercure*. — DE CORBIGNY, de Paris ; — D'ARTIGUES, chapelain de Lescun ; — SOYROT ; — FOUCAULT ; — ALLARD, du Vexin ; — DIZEUS, doyen de N.-D. de Morlaix ; — DE SAINVILLE ; — SAINT-URIN DE CARNAZET, capitaine ; — le marquis D'ARAMON ; — dom *Thomas Maroullo*, frère de M. le duc Vincent Maroullo, de Messine, un sonnet en italien. — Mentionnons ici deux sonnets anonymes (vers 1682) sur la lumière qui parut en l'air la nuit que Monseigneur le duc de Bourgogne vint au monde. — DE S. ; — LA MUSE DE L'HOSTEL SAINT-FARON ; — DE BILLY, officier ; — DE LONGCHAMP, d'Évreux ; — MALBAY, chanoine de Saint-Nicolas du Louvre ; — de Laistre (1684). Ce n'est pas probablement un des sonnettistes de ce nom, vivant à la même époque, Cl. Delaistre et J. Delaistre, prêtre, dont nous parlons t. Ier, pages 67 et 68 ; mais ce personnage pourrait bien être de Laistre, avocat au parlement (V. t. II, p. 63). — De Malet-Graville (ou plutôt DE MALET DE GRAVILLE, d'une illustre maison) ; — LOUCHAUT ; — DE GRIVAGÈRE le jeune, de Falaise ; — MAUGUIN, de Bourbon-l'Archambault ; — TERRAUDIÈRE, de Niort ; — BLANCHARD, curé de Fissé, près de Dijon ; — l'abbé DU CLAUX, chanoine de Montélimart ; — Mme DE SALIEZ, viguière d'Alby ; — RAMONNET, de Nogent-sur-Seine, et RAMONNET, de Nogent-le-Rotrou ; — DE LA BARMONDIÈRE, du Beaujolais, mort à quarante-quatre ans, le 24 mai 1686 ; — ROBBE, *connu par plusieurs Ouvrages qui ont été favorablement receus du public* ; — DE CORBET ; — Péchantré, *Autheur de Geta, qui a paru cet hyver* (1687) *avec un si grand succès*. Il s'agit de FRANÇOIS DE PÉCHANTRÉ, Toulousain (1638-1708), lauréat des *Jeux floraux*, et auteur de pièces de théâtre, notamment de trois tragédies : *Géta*, dont nous venons de transcrire le nom, *Jugurtha* et *la Mort de Néron*. — MAUMENET, chanoine de Beaune ; — le P. Tessier, jésuite (1688).

C'est sans doute CLAUDE TESSIER ou TEXIER, qui était provincial de la Compagnie de Jésus dans la province de Guienne en 1683. — MARCEL ; — Mlle DE SERIGNY, sonnet d'une *nouvelle muse ;* — le P. DE LA ROUSSIE, jésuite ; — LE ROUGE, secrétaire du roi ; — DE LA GRANCHE, de l'Académie de Nîmes. Sous ce nom de La Granche, on trouve à la Bibliothèque impériale un *Discours qui a remporté le prix d'éloquence à Angers*, ainsi qu'une *Épître au Roy sur la prise de Namur.* — LE SOLITAIRE D'ANJOU ; — DESMAY ; — DENIS ; — DE LAUNAY, officier d'artillerie à Chambéry ; — DES LUTINIÈRES, sénéchal de Bourgueil ; — l'abbé SAURIN, de l'Académie de Nîmes. Cet abbé appartenait sans doute à une famille de la R. P. R. dont trois ou quatre membres eurent quelque célébrité. Jacques Saurin, ministre protestant, né à Nîmes (1677-1730), composa plusieurs livres. Ses *Œuvres choisies* ont même été publiées, l'an 1824, en quatre vol. in-8°. — Joseph Saurin naquit à Courthézon, principauté d'Orange, en 1655 ou en 1659, selon le spirituel *Voyage humouristique dans le Midi*, par le marquis L. de Laincel, Paris et Valence, 1869, in-16. Il fut ministre en Suisse ; mais, condamné pour vol, il revint en France, où Bossuet le convertit en 1690. Collaborateur du *Journal des Savants*, il entra l'an 1707 à l'*Académie des Sciences*. Il cultiva la poésie ; il a même laissé des épîtres. Son fils, Bernard-Joseph Saurin (1706-1781), fut auteur dramatique. Son frère Élie, théologien protestant (1639-1703), est connu par un certain nombre d'ouvrages. Citons le *Traité de l'amour du prochain* (Utrecht, 1704, in-8°), parce qu'il contraste avec les vifs démêlés de l'auteur et de Jurieu. — Revenons maintenant aux sonnettistes du *Mercure :* le chevalier Dupont Castelsarrasi (*sic*) (V. t. Ier, p. 80) ; — DAVID, de Bordeaux ; — JANNISSON le fils ; — DE BAIZE, receveur à Saint-Florent, — (sonnets pour la princesse de Conty (1695), par divers auteurs sous des pseudonymes plus ou moins transparents : — UN GRAND PRINCE *dont la maison est féconde en Héros ;* — UN PRINCE

ÉTRANGER ; — UN HOMME *dont les ouvrages se font admirer depuis une année;* — UN ABBÉ ; un autre sonnet anonyme est par Lagrange-Chancel) ; — LEYDET, conseiller au présidial de Bordeaux ; — D. H. R. ; — PARJAN ; — de Schoster (encore Schuster, sans doute (V. t. Ier, pages 67 et 68) ; — Mlle de Nouvellon (V. t. Ier, p. 80) ; — DE SAINT-GENIS, capitaine, en quartier à Hombourg ; — GRANGERON, de Toulouse, omis t. Ier, p. 80, comme ayant remporté le prix des Lanternistes en 1698 ; — BRANCHE. Il n'est pas probable que ce soit Jacques Branche, connu par *les sacrés Éloges de la glorieuse Mere de Dieu*. Ce livre est précédé d'un sonnet de PIERRE DE MONTAL, chanoine régulier, prieur-mage et vicaire général de Pébrac au XVIIe siècle. — DE BELEBAT, fils de M. Lucas. Mme Deshoulières dédia deux pièces de vers à M. Lucas ; Imbert et Sautreau de Marsy disent que c'était à M. Lucas de Bellesbat (*Annales poétiques*). — LA BLANCHÈRE ; — l'abbé de Poissy (V. t. Ier, p. 80) ; et Mme PEPIN DE CHANCE.

Poëtes ayant deux sonnets dans le *Mercure* de 1674 à 1700 : Mlle DE CHANCE (1694). D'après Ph. de la Madelaine, cette demoiselle fut l'*une de ces muses nombreuses que fit naître vers le milieu du XVIIe siècle le goût des vers, mis en crédit par Racine, Boileau, La Fontaine*, etc. *La Nouvelle Pandore* a recueilli les vers de Mlle de Chance. — L'abbé Tallemant l'aîné, premier aumônier de Madame. C'est FRANÇOIS TALLEMANT (1620-1712), membre de l'Académie française en 1651, traducteur de Plutarque, Paris, 1663-1665, et de l'*Histoire de la république de Venise*, de Nani ; Paris, 1679. Les manuscrits de Conrart, t. X, in-folio, racontent la visite que Christine de Suède fit à l'Académie française le 11 mai 1648 ; ils prétendent que l'abbé Tallemant récita un sonnet sur la mort d'une dame. D'un autre côté, GÉDÉON TALLEMANT, sr des Réaux, l'auteur fort léger des *Historiettes*, avait adressé un sonnet à Conrart sur la mort de Mme d'Harambure (Marie Tallemant). M. Mon-

merqué l'a extrait d'un manuscrit in-4° de la Bibliothèque de l'Arsenal. — Fontenelle; nous reparlerons de lui; — Hesnault (V. t. II, pages 69 et 70); — VALETTE, d'Uzès (1678); nous mentionnerons plus loin S. Valette (1744) et l'abbé Valette, de Nîmes; — DE LA BARRE MATÉI; — LE SOLITAIRE DE PONTOISE; — DE MERVILLE, contrôleur des gabelles de Thiers; — Gauthier (V. t. Ier, p. 67); — le marquis DE SAINT-PRIEST, en Forez; — le chevalier GESSON DE CORNAVANT; — ASTIER, prieur d'Avignon; — DE SILVECANE, président de la Cour des monnaies de Lyon, et traducteur de Perse en vers français. Lyon, Barbier, 1693, in-12. — L'HERMITE DE SINCENY-SUR-CHAUNY; — E. F. D. L. I.; — DU MAS, de Joigny; — *le Druide lyonnois*. Ce druide n'était autre que l'abbé DE JANOREY, auteur, dit-on, de jolies pièces de vers. — MOREL, 1er échevin du Havre; — Petit, de Rouen (V. t. II, p. 17); — de La Porte (V. t. Ier, p. 88); — LOURDET; — l'abbé LE HOUX; — de Linière (V. t. II, p. 29); — JOURDAIN, professeur de rhétorique au collége du cardinal Le Moine. Ce Jourdain composait des sonnets comme son illustre homonyme faisait de la prose. — De Tierceville, lieutenant de roi à Dieppe (V. t. II, p. 33); — le P. RAPHAEL IMBERT, augustin déchaussé d'Aix; son 2e sonnet est de 1701; — le P. FRANÇOIS LAMY, de la Doctrine chrestienne; le second de ses sonnets obtint le prix des Lanternistes en 1697. Nous avons omis, t. Ier, p. 80, de mentionner ce lauréat, qui ne paraît pas être le même que dom François Lamy, bénédictin, auteur de plusieurs ouvrages. Un autre contemporain, le P. Lamy (Bernard) était oratorien et se fit connaître par de nombreuses publications religieuses et littéraires. — MAUGARD le jeune; — MORELET, de Dijon, qui ne diffère pas sans doute de Morelet, auditeur en la chambre des comptes de Bourgogne, car ces deux indications se trouvent dans le *Mercure*.

Poëtes ayant trois sonnets de 1674 à 1700 : de Roubin; c'est GILLES DE ROUBIN, auquel plusieurs biographes donnent

sans motif le prénom d'Auby. Les renseignements qui suivent nous sont transmis par son descendant, le baron A. de Roubin. Gilles naquit en 1630, fut capitaine et se distingua dans les guerres d'Italie. Grièvement blessé, il rentra en France, et fut, bien qu'il résidât en Languedoc, admis à l'Académie royale d'Arles, composée, d'après les statuts, de vingt gentilshommes provençaux. L'Académie et la cité d'Arles lui donnèrent même le double mandat de député à Louis XIV, pour présenter à ce monarque l'estampe de l'obélisque érigé en son honneur dans cette ville. Roubin profita de l'occasion pour demander la confirmation de sa noblesse ; Louis XIV lui accorda de nouvelles lettres avec un soleil naissant pour armes. Notre poëte portait déjà d'azur à trois coquilles d'... et appartenait à une ancienne race, car un de ses ancêtres, Pierre Robin, médecin et conseiller de René d'Anjou, fut anobli par ce prince en 1481. La postérité de Pierre s'est divisée en deux branches : l'aînée a pour représentant le marquis de Robin-Barbentane ; Gilles, qui provenait de la cadette, changea son nom de Robin en celui de Roubin et le transmit à ses descendants. Ses poésies, recueillies, furent publiées après sa mort sous ce titre : *Œuvres mêlées de feu Monsieur de Roubin*. Toulouse, 1716. Ce livre contient 65 madrigaux, 15 sonnets, 2 rondeaux, 15 épigrammes, 2 idylles, 5 stances, 2 épitaphes, 6 compliments en prose et 5 lettres aussi en prose où les *vers se sont mis*. — Mais nous voici bien loin du *Mercure!* Poursuivons donc! — Chaluet (*sic*), avocat à Marseille, trois sonnets traduits de Pétrarque. C'est MARC-ANTOINE CHALVET, assesseur de Marseille en 1676 et 1688, membre comme Roubin, et en même temps que lui, de l'Académie d'Arles. — L'abbé DE LA CHAISE ou LA CHAIZE ; — C. HUTUGE, d'Orléans ; — Ranchin, conseiller en la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier. C'est HENRI DE RANCHIN (qu'il ne faut pas confondre avec Jacques de Ranchin, auteur de triolets charmants) ; il traduisit les *Pseaumes de David*. Paris, 1697. — De Vertron

(V. t. II, pp. 67 et 68); — TIXERAND, médecin à Dôle; — GILLET le fils, avocat au parlement de Dijon (1694-95); son père était-il ce feu Monsieur Gillet dont nous avons parlé t. II, p. 31? — TAMIRISTE (pseudonyme?).

Poëtes ayant quatre ou cinq sonnets : — Benserade; — Gardien; — l'abbé FLANC; — DE LA COULDRE (*sic*), de Caen; — Mlle MARIE DE RASILLY, plutôt que Razilly; elle mourut en 1704, à 83 ans. Son amour constant pour les vers alexandrins lui valut le surnom de Calliope. Ses poésies sont éparses dans plusieurs ouvrages collectifs. — Le baron DES COUTURES; — DE HAUTMONT ou *d'Hautmont*, de Saumur (1684). Est-ce Paul-Bernard de Hautmont, l'auteur d'un *Poëme heroïque au roy*, Paris, Martin Jouvenel, 1685, in-4°? — Le P. Mourgues (2 sonnets en 1701); nous renvoyons à la p. 67, t. II; — Mlle de Villandon (Mlle L'Héritier l'aînée) (V. t. Ier, p. 79). — Cinq sonnets portent le nom de MALLEMANT DE MESSANGE (Étienne); le *Mercure* orthographie ordinairement ainsi ce nom; les biographes écrivent Mallement ou Mallemans. Notre sonnettiste, né à Beaune, mourut septuagénaire à Paris, en 1730 (M. Lud. Lalanne dit en 1716). Il laissa quelques poésies. Il fut le troisième de quatre frères connus par divers ouvrages. Toute sa célébrité n'est due qu'à son recueil : *Le Défi des Muses*, formé de trente sonnets sur les mêmes rimes que donna la duchesse du Maine. Il remplit ces bouts-rimés en trois jours. *M. Mallemant de Messange s'estant vu accusé d'estre à bout par ces trente sonnets, en ajouta aussitôt dix autres sur d'autres sujets.* Son livre est mentionné dans la *Biographie* Didot; Quérard et Brunet n'en parlent point. — Rault, de Rouen, a six sonnets (V. t. Ier, pp. 67, 84 et 86), et GYGES, du Havre, un nombre égal. — DIÉREVILLE a cinq sonnets, et un en 1701. — Sept sont de M. Robinet, *qui travaille à la Gazette depuis 35 ans.* On sait que la *Gazette de France* fut fondée en 1631 par le médecin Théophraste Renaudot (1584-1653). Pour notre sonnettiste CHARLES ROBINET, connu sous le pseudonyme de sieur du Lau-

rens, il publia : *Lettres en vers à Madame, ou Gazettes depuis le mois de mars* 1665 *jusqu'au* 26 *juillet de l'année* 1671, in-fol.; *La Calotte*, en vers; *Les Portraits de M. le Dauphin*, poëmes, 1679, in-8°, etc. — Sept autres sonnets appartiennent à M. DE GRAMMONT, de Richelieu; un pareil nombre est d'un plus grand personnage, le duc de Saint-Aignan (V. t. Ier, pp. 66 et 67). Boyer (Claude) est allé jusqu'à huit (V. t. II, pp. 20, 21 et 38), ainsi que VIGNIER, de Richelieu. (*Le Chasteau de Richelieu*, *Histoire des dieux et des heros de l'antiquité avec des réflexions morales*, *par Vignier*, Saumur, 1676, pet. in-8°, et 1681, in-8°.) — Michel Le Clerc a dans le *Mercure* une douzaine de sonnets (V. t. II, p. 51), et MAGNIN, de Mâcon, une trentaine. Arrêtons-nous à celui-ci, qui mérite bien une citation complète et même une restitution. Le sonnet suivant, qui est bien de lui, porte cette date digne d'être notée : 1685.

Le Premier des LOVIS estoit trop debonnaire;
Le Second, le Troisiéme et Loüis d'Outremer,
Ne firent rien de propre à se faire estimer;
Le Cinquième est marqué pour n'avoir sçû rien faire.

Loüis le Gros en Fils fut plus heureux qu'en Pere;
Le Ieune se croisant vit les Chrétiens armer,
Lion par son grand cœur se fit ainsi nommer;
Et son Fils Saint Loüis à Dieu seul voulut plaire.

On ne voit que quatre ans régner Loüis Hutin;
Louis Onziéme fut, et trop, et trop peu fin;
Et le Pere du Peuple eut un sort plus auguste.

Ces douze essais finis, du Héros qu'on attend
L'Heure arrive; et le Ciel, apres Loüis le Iuste,
Acheva le Chef-d'œuvre, et fit LOVIS LE GRAND.

Un autre sonnet, portant ce titre : *Les* 14 *Louis*, parut en 1701 (remarquer aussi cette date) dans le *Mercure galant* et *la Quintessence des nouvelles* de La Haye. Ces journaux le vantè-

rent beaucoup, malgré l'exagération de son dernier vers. Le voici tel que nous le trouvons dans le *Mercure*, et il faut convenir qu'il est beau :

Louis Premier du Nom fut un Roy debonnaire,
Louis Second fut Sage, Heroïque et Clement,
Louis Trois, quoy que jeune, estoit brave et prudent,
Louis Quatre eut le Sort favorable et contraire,

Louis Cinq fut docile, et n'eut point d'Adversaire,
Louis Six pour l'Église eut un zele eclatant,
Louis Sept sur les Flots fit pâlir le Croissant,
Louis Huit eut de Mars le parfait caractere,

Louis Neuf fut Vaillant, Sobre, Chaste et Pieux,
Louis Dix fit punir un Ministre odieux,
Louis Onze fut grave et rusé Politique,

Louis Douze eut du Peuple et le Cœur et la Voix,
Louis Treize fut Juste, Integre et Magnifique,
Louis Quatorze seul vaut tous les autres Rois.

Aux éloges du *Mercure* et de *la Quintessence des nouvelles*, l'auteur répondit par un sonnet qui se termine ainsi :

Rodez ne voit en moi qu'un rimeur qui n'a rien;
Que n'avez-vous fait voir mon sonnet à mon Prince;
Vous m'avez fait honneur, il m'auroit fait du bien.

Ne convenait-il pas de remercier aussi quelque peu Magnin le sonnettiste ? Car ce poëte, LOUIS BAUCHER, du Rouergue, chef de musique du chapitre de la cathédrale de Rodez, était fort de l'avis de ceux qui prennent leur bien où ils le trouvent. — Deux autres de ses sonnets avec celui qui précède font partie d'un recueil de pièces du temps; ce recueil est dans le fonds des jésuites de cette ville, et il a dû être imprimé vers 1720. — M. Vésy, bibliothécaire de Rodez, nous signale un livre ort rare de son compatriote L. Baucher; c'est une sorte de

poëme en 12 parties (selon les 12 mois) et portant ce titre : *La Rousseline de Rodez*, Cologne, Pierre Marteau, 1706 (Elzevier), in-12 de 78 pp. Cet ouvrage est précédé d'un sonnet à l'auteur par J. F. C.

Revenons au *Mercure*, aux poëtes qui ont des sonnets dans ce journal de 1700 à 1716; commençons par les poëtes à un seul sonnet : le chevalier DE MAILLY. Ce Mailly, auteur de plusieurs livres de littérature légère, passa de l'*Histoire galante de Rome* (1696, 2 vol. in-12) aux *Entretiens des cafés de Paris* (1702, in-12). — Bellocq; il s'agit sans doute de PIERRE DE BELLOCQ, valet de chambre de Louis XIV, né à Paris et mort à 59 ans, le 4 octobre 1704. Auteur satirique plein de verve, il publia les *Petits Maîtres* et les *Nouvellistes*. *L'Église des Invalides*, poëme, Paris, 1702, in-fol., est une de ses meilleures productions. — Le P. GARMOINEAU, jésuite à Poitiers; — l'abbé Genest (V. t. II, p. 65); — le comte DE FIESQUE; — le P. Courtier (V. t. I[er], p. 80); on doit à ce religieux : *Églogue à Mgr le duc de Bourgogne et à Mgr le duc de Berry, au sujet d'un ballet composé à leur honneur*. Toulouse, 1701, 12 pp. in-4°. — Le P. CLAUDE-FRANÇOIS MÉNESTRIER (1631-1705). Ce célèbre jésuite, auteur de nombreux ouvrages sur le blason et la noblesse, fit insérer un autre sonnet au commencement de l'*Histoire généalogique de la Royale maison de Savoie*, par Samuel Guichenon, Lyon, 1660, in-folio. — Sénecé (V. t. II, p. 68); — don *Joan de Rojas y Solozzano*, sonnet en espagnol; — M[me] DE REGIS, de Mansonville, en Gascogne; — MAUREL, ordinaire de la musique du Roy, auteur de divers ouvrages bien accueillis du public; — LE GENDRE DE LA TERRASSE, à Montpellier; — MAGNAS, de Lectoure, un sonnet couronné par les Lanternistes en 1703. C'est une omission à réparer, t. I[er], p. 80. Ce nom de Magnas nous engage à citer le mélange de prose et de vers suivant : *Les Essais de Mess. Joseph de Saint-Géry, sieur de Magnas*, 1663, in-4°. — Le comte ELZEARD; — DE MERGUE,

d'Angoulême; — DE BOISSET, écuyer, cy-devant correcteur des comptes; — l'abbé D'ELFAUT (*sic*), de l'Académie royale de Soissons; — Barrère l'aîné (V. t. Ier, p. 80); — DE BRIANCOURT, officier français, un beau sonnet; — DE GALOUBY, capitaine des Gardes de M. le Prince de Vaudemont; — LE CURÉ DE LIVRY (mais de quel Livry? Il y en a au moins cinq); — CASSAN; — LE SOLITAIRE DU BOIS DU VAL-DIEU; — D. L. P.; — sonnet anonyme sur la mort de Duché, qui se trouve dans le supplément des œuvres de J.-B. Rousseau; — DE LONGUEUIL, de l'Académie royale d'Angers; — reproduction du sonnet italien d'Ann. Caro, sonnet qui donna la pensée de la *Belle matineuse;* — *Antonio-Francesco Raïnerio*, gentilhomme milanais, a fait un sonnet du même genre en italien; — D. C.; — Mme V. peut être Mme Vatry, dout nous aurons à parler; — N., commis des postes; — F. T. D. M.; — D. F. (1716). Est-ce le même qui fut couronné à Caen (1685)? — DE LA TOUR, sonnet *Sur l'Établissement de l'Académie des Héliconides* (les Parnassiens de ce temps-là); — De Bonneval (V. plus loin au *Mercure de France* (1718); — QUEVUDO-LE-VERGER; — DU DRENEUF PADET, joli sonnet *sur la Vesture de Mlle Le Nain.*

Quatre poëtes ont deux sonnets chacun dans le *Mercure*, savoir : CHÉRON. Est-ce Louis Chéron, — 1660-1723? — C'était le frère de la célèbre Élisabeth-Sophie Chéron (1648-1711), de cette femme qui fut graveur et peintre; elle est même connue par *Essay de pseaumes et cantiques mis en vers*, Paris, 1694, in-8°. Le poëme héroïque, *Les Cerises renversées*, édité par M. Le Hay, son mari, parut en 1717, in-8°. — SIMART, de Sézanne, en Brie; — ROBERT, avocat, de Saint-Laurent de Mussidan (Périgord); — DE NOLET CADHILLAC, dont un sonnet remporta le prix des Lanternistes en 1702; c'est encore une omission à réparer, t. Ier, p. 80.

Deux poëtes ont trois sonnets chacun; ce sont : MAUGARD, de Troyes, et UN GENTILHOMME FRANÇAIS; ceux du gentil-

homme français sont traduits de l'espagnol. — DAUBICOURT ou *d'Aubicourt* (on trouve les deux) en a six; — MOREAU DE MAUTOUR (PHILIBERT) n'est allé qu'à cinq; mais il nous est plus connu. Né à Beaune en 1654, il est mort à Paris en 1737, auditeur des comptes. Il publia notamment : *La Fontaine de Goussainville*, poëme. Paris, 1699, pet. in-4°.

Mercure de France, 1718. « Comme les Conférences Académiques qui se font à Périgueux sont ordinairement chez Madame la Comtesse d'Arco, Mere de M. le Comte de Rions et Sœur de Madame la Marquise de Biron, elle a proposé une Tabatière d'or de la valeur de trente pistoles, qui sera donnée, au jugement de Madame la Duchesse du Maine, à celui qui aura le mieux rempli les bouts-rimés suivants. » — Le *Mercure* insère ensuite les sonnets du comte et de l'abbé DE SOUILLAC, frères; du marquis DE LANMARY, grand échanson de France; de M. l'évêque de Périgueux (1), de M. le président DE ROCHEFORT, de M. DE LA FAYARDIE fils, et du marquis DE NEUVIE.

M. de Lagrange, chancelier de l'Académie de Périgueux, écrivit au *Mercure* pour annoncer que le sonnet victorieux était anonyme, et qu'un nouveau concours allait être établi aux mêmes conditions. Le *Mercure* cita d'autres sonnets de MM. MUTEL, CÉSAR, ADAM (de Rouen), de Bonneval, DE SAILLY, PHILIPPE, LE DOUX fils (de Bruxelles), et de LA SOLITAIRE DU PAYS LAONNOIS.—Voici, avec leur date, d'autres sonnets que nous trouvons dans le même recueil : 1721. A. P. DE BELLECHAUME, un. — 1723. CH. D. L., colonel de Verdun-sur-Meuse, un. — B. à L. (Boyer à Londres? V. t. II, p. 38). — Un sonnet anonyme et en bouts-rimés; il est dans

(1) PIERRE CLÉMENT, sacré en 1703, mort en 1719. — FRANÇOIS DE LA BÉRAUDIÈRE, d'une famille noble du Poitou, autre évêque de Périgueux (1614), fut un fort mauvais sonnettiste. Plusieurs de ses poésies datent de 1635. Il fit un méchant poëme : *La France triomphante*. Tout a disparu; mais le séminaire qu'il a fondé existe encore.

les *Œuvres de M. de Chalamont de la Visclede.* A Paris, M.DCC.XXVI, 2 vol. in 12. ANT. LOUIS DE CHALAMONT DE LA VISCLÈDE, né à Tarascon en 1692, et mort à Marseille en 1760, paraît être le fondateur de l'Académie de cette dernière ville. Il remporta deux prix aux *Jeux floraux*, et quatre à l'Académie française. — 1724. GENREAU DE GROUCHY, un ; — D., de Châlons en Champagne, un ; en 1728, un autre sonnet par D. ; — feu Vergier, un. JACQUES VERGIER, né à Lyon en 1657, renonça au projet de se faire prêtre et devint commissaire ordonnateur à Dunkerque ; dans la suite, il habita Paris ; il y fut assassiné en 1720. Les œuvres de ce poëte d'un style médiocre ont eu plusieurs éditions ; une d'elles est de Lausanne, 1750, 2 vol. in-12. Vergier cultiva tous les genres de poésie, il a donc quelques sonnets à sa charge ; mais, hélas ! — 1725. L'abbé Plomet, un (V. t. Ier, p. 67). — De R., chevalier de Malte, un. En 1732, un autre sonnet est du chevalier DE ROMIEU ; c'est probablement le même auteur. Les *Œuvres* de Chalamont de la Visclède, t. II, renferment des épîtres du chevalier de Romieu. — 1726. ANT. TOLÈLE, un ; 1726-1738-1740 et 1744. LE MAIRE. — 1726. Lamotte, un (V. t. Ier, pp. 46 et 47). — 1729. L. G., de Verdun, le chevalier DE N. D. M., Mme PAULLE, de Vernon, et J. B. F., un chacun. — 1732. PESSELIER, de La Ferté-sous-Jouarre, un. Ce n'est point Ch. Ét. Pesselier (1712-1763), auteur de pièces de théâtre et de *Fables nouvelles*, par M. P. Paris, 1748, in-8o. — GROUSTEL DUCHESNE, F. D. C., de Blois, J. M. GAUTHIER, THEVENART, d'Amiens, R , avocat de Blois, et F. M. F., un chacun, ainsi que Morand. Celui-ci était PIERRE DE MORAND, d'une famille noble arlésienne, avocat au parlement d'Aix, et auteur de *Teglis, tragédie représentée pour la premiere fois, par les comédiens françois, le* 19 *septembre* 1735, Paris, 1735, in-8o ; citons du même : *Childéric, tragédie.* Paris, 1737, in-8o. — Mlle de La Vigne, un. Le Breton Desforges-Maillard envoyait des poésies médiocres au *Mercure de France ;*

il fut éconduit par le rédacteur de cette feuille, qui accueillit les vers de Mlle Malcrais de La Vigne, et s'éprit même de cette muse sans la connaître. Or, qui ne le sait, Mlle de La Vigne n'était autre que Desforges-Maillard. On croit que Piron tira parti de cette mystification singulière pour composer la *Métromanie*. Un sonnet assez faible de Desforges-Maillard, mais qui n'est point dans le *Mercure*, est adressé au roi de Danemark ; un second est dans les *Amusements du cœur et de l'esprit*. PAUL DESFORGES-MAILLARD, né au Croisic, en 1699, mourut en 1772. Les poésies de Mlle Malcrais de La Vigne sont de 1735 ; les *Poésies diverses de P. Desforges-Maillard* parurent à Paris, en 1750, pet. in-12.

Revenons au *Mercure* : 1734. L. R. P. C., un. — 1735. D'ORVILLIERS, de Vernon, M. D. et M. C., un chacun. — 1737. H., un. — 1738. DE BROGLIO, de Martigues, et J. P. ESPARRON, un chacun. — 1739. DESNOYERS, lieutenant particulier à Étampes, deux, et DE BOI..., un. — 1741. L. B. P. D. R. D. L. E., de Senlis, un.— 1742. L. M., peut-être Le Maire, déjà cité. — 1744. S. VALETTE. C'est sans doute un sonnettiste qui diffère de l'abbé VALETTE, de Nîmes, dont nous n'avons pu découvrir le prénom. Ce dernier poëte est l'auteur de l'*Apothéose de la ville de Nismes, sonnets par l'abbé Valette, prieur de Bernis, avec des remarques historiques par le même*. 1744. La 2e édition est de Nismes, 1748, in-8o. Elle parut sous ce titre : *Sonnets sur les antiquités de la ville de Nismes*, etc.; la 3e, de MDCCL, in-8o, est augmentée d'une *Histoire de la ville de Nismes*. L'abbé Valette naquit le 10 février 1712 dans cette même cité que nous n'abandonnons point sans inscrire ici deux noms de poëtes qu'a bien voulu nous communiquer M. Jules Canonge. En effet, les *Antiquités de la ville de Nîmes*, par le sr Deyron, MDCC.LXIII, in-4o, nous conservent deux sonnets du sr CARCENAT, et un autre par S. TINELLIS. — 1745. LAIGLON, 3 sonnets. — 1746. RICAUD, de Marseille, COTTEREAU, curé de Donne-Marie,

et COTTEREAU, de Beaune, étudiant au collége de Tours, un chacun. — 1750. Sonnet irrégulier et sans nom d'auteur, imité d'un sonnet italien de Giov. della Casa; vient ensuite une autre imitation libre d'une stance de l'Arioste, signée N. GUILLEMARD, de Rouen; il est présumable que le sonnet est du même. — 1754. Mme DE BUGIRET, un. — 1756. B. D. B., un. — 1769. Sonnet XVII de Pétrarque, traduit par D'ALEMBERT (JEAN LE ROND), 1717-1783.

L'aigle de Jupiter, d'un regard intrépide,
Fixe et brave l'*éclat* de l'astre qui nous luit;
Et l'oiseau de Pallas n'ouvre son œil timide
Qu'à la sombre lueur, compagne de la nuit.

Le papillon, forcé par l'instinct qui le guide,
Vole autour du flambeau, dont l'*éclat* le séduit,
Et périt dans le *sein* de la flamme perfide;
Hélas! tel est l'état où Laure m'a réduit.

Trop faible pour *fixer l'éclat* de cette belle,
Dans l'ombre des forets, et soupirant loin d'elle,
Je devrois me soustraire à son regard vainqueur.

Je vois tout le danger où mon ardeur m'appelle,
Mais j'y vole, et les feux dont son œil étincelle
Eblouissent mes yeux et consument mon cœur.

Que penser, que dire de ce médiocre sonnet? Que croire de cette grossière faute de français du second vers qui est reproduite dans le neuvième? Et le mot *éclat* répété trois fois? Et le *sein de la flamme?* Pourtant d'Alembert était membre de l'Académie *française!* — Mais achevons le dépouillement du *Mercure :* 1760. DE VILLEMAIRE, un. — 1769. J., un. — Poésies manuscrites tirées de la Bibliothèque de M. le M. DE P., quatre sonnets insérés. — 1774. ALLÉON DES GOUSTES et l'abbé de Br..., un chacun. — 1776. Sonnet irrégulier et fort mauvais de M. DE LA FONTAINE. — 1778. L. R. (autre que celui de 1683); sonnet imité de Pétrarque. — 1784. Sonnet-

énigme portant cette longue signature : *Par une société de gens de Lettres de la plaine de S. André, près d'Évreux.*

Nous avons feuilleté douze à treize cents volumes des deux *Mercures*, et il nous semble que l'on doit attribuer à ces recueils le discrédit dans lequel tomba le sonnet. Ils en abusèrent et le mirent trop souvent en *bouts-rimés*, en *énigmes* et même en *logogriphes!* Le malheureux ! *Que vouliez-vous qu'il fît contre trois?*

D'autres publications n'ont eu de l'ancien *Mercure* que le titre : *Mercure au XIXe siècle*, 1825-27, 18 vol.; *Le Mercure de France au XIXe siècle*, 1827-1832, t. 19 à 36; *Mercure*, 1832, t. 37; *Le Mercure de France*, novembre 1851 — février 1853, 1 vol. in-fol. et 1 vol. in-4°.

Vers la fin du XVIIe siècle, SAMUEL CHAPUZEAU ou CHAPPUZEAU composa un assez bon sonnet en l'honneur de M. du Pré, résident du roi à Genève (Voir *Le Voyage du tour de France, par H. de Rouvière*). Chapuzeau était connu par un ouvrage intitulé : *Le Théâtre françois diuisé en trois liures, où il est traité : I. De l'usage de la Comédie. II. Des autheurs qui soûtiennent le Théâtre. III. De la conduite des Comédiens.* A Lyon, chez Michel Muger, 1674, in-12. — Chapuzeau avait aussi quelques comédies sur sa conscience littéraire; il aimait à rire : son recueil, *la Muse enjouée*, le prouve suffisamment.

L'Extraordinaire de la valeur des François. A Paris, de l'imprimerie de Claude Blageart. Et se vend au Palais; Et chez l'Autheur, Ruë des Vieilles Etuves, proche la croix du Tiroir, au Petit Brissac, au Second appartement. M. D.C. LXX III. — Ce volume rare contient cinquante-trois sonnets du sieur DE SAINT-BLAISE (qui donnait son adresse avec tant d'exactitude) et un autre de M. DE VILLENEUVE. — La *Svite de l'Extraordinaire...* in-12, parut en 1674. Nous n'y comptons que trois sonnets; l'auteur nomme un certain nombre de guerriers qui se distinguèrent dans les deux combats

donnés sur mer aux mois de juin et d'août 1673, par les armées de France et d'Angleterre, contre les armées de Hollande. — Ces productions poétiques sont assez faibles, mais les biographes ont tort de n'en pas dire un mot.

Les Œuvres du sieur ANTOINE POMME, Lyon, 1674, in-12, ont beaucoup de sonnets, mais plusieurs sont médiocres ou en bouts-rimés.

Alf. Delvau a donné comme un *rara avis* le fameux sonnet adressé à Louis XIV au nom de Mlle de La Vallière, sonnet qu'on a faussement attribué, soit à Mlle de La Vallière, soit à Saint-Évremond; d'autres prétendent qu'il est de Pellisson ou de Benserade. Trois sonnets du même genre ont été recueillis par M. Éd. Tricotel ; pour celui que cite Alf. Delvau, voici la magnifique réponse que le roi est censé y avoir faite (elle est également anonyme) :

J'ai le cœur, belle Iris, aussi constant que tendre;
Ce que je dois aimer, je l'aimerai toujours;
Mais dés que mon devoir condamne mes amours,
De ma fidélité l'on ne doit rien attendre.

L'honneur a des raisons, et je dois les entendre;
Lorsque de mes plaisirs il arrête le cours,
J'immole à ce tyran le reste de mes jours,
Par un effort sur lui que je ne puis comprendre.

Je renonce à l'amour qui ternit mes vertus;
N'alléguez point ses loix, je ne les connois plus;
La gloire a des appas qui triomphent des vostres.

Aprés tout, belle Iris, ne sçavez-vous pas bien
Qu'un héros dont le cœur est grand comme le mien,
Donne à l'amour des loix que l'amour donne aux autres.

Puisque le sujet nous y autorise, rapportons un fait moins galant : La Beaumelle, dans le tome V de ses *Mémoires pour servir à l'histoire de madame de Maintenon*, cite 4 vers d'un sonnet composé contre cette femme célèbre, en disant qu'il est

attribué au comte ANTOINE HAMILTON (1646-1720). Ce comte Hamilton est lui-même auteur des *Mémoires du comte de Gramont*, livre aussi spirituel que léger, et de quelques ouvrages en prose et en vers.

SIMÉON POYLLEVÉ, avocat, sans doute Limousin, mit un sonnet en tête de chacun des trois volumes in-f° de l'*Histoire de saint Martial* et des *Annales du Limousin, par le R. P. Bonaventure de St-Amable* — de 1674 à 1685. Ces trois sonnets sont fort plats.

Un sonnet assez bon de CL. DORTOULS précède les *Œuvres de M. Antoine D'Espeisses, aduocat et jurisconsulte de Montpellier*... Lyon, 1677, 2 vol. in-fol.

Meslange de diverses poësies, par le R. P. M. Mauduit, Prêtre de l'Orat. A Lyon, M. DC. LXXXI, in-12. — Les vingt-huit sonnets de ce livre ne sont pas tous faibles; *la Boussole* est un des mieux réussis. — Nous trouvons aussi dans ce recueil un sonnet du frère de l'auteur, qui ne se nomme point. — MICHEL MAUDUIT, 1644-1709, était de Vire, en Normandie; l'an 1678, il remporta le 1er prix du sonnet au Palinod de Caen; le sujet qu'il avait choisi, *la Perle*, était en l'honneur de la Conception de la Vierge. L'auteur avait eu déjà un sonnet couronné en 1669, au Palinod de Rouen. — Michel Mauduit a traduit les *Psaumes de David en vers françois.*

CHARLES PERRAULT, de Paris, 1646-1703, fut membre de l'Académie française. Bruzen de la Martinière cite de lui deux sonnets d'une assez bonne facture.

JEAN DE BIGOT PALAPRAT (1650-1721), lauréat des *Jeux floraux*, fut capitoul et chef du consistoire. Il travailla pour le théâtre et devint le collaborateur de Brueys. Il fit paraître : *Recueil de pièces en vers, adressées à S. A. S. Monseigneur le duc de Vendosme*... A Paris, M. DCC. XI, in-12. Le privilége attribue au sieur de Palaprat ce livre, qui contient douze sonnets.

MARIE-SIDONIE DE LÉNONCOURT, marquise DE COURCELLES (1651-1685), composa un sonnet pour sa défense et le mit *aux pieds de ses juges*. On le trouve à la suite du *Voyage de Messieurs de Bachaumont et de la Chapelle*, édition d'Utrecht, M. DCC. IV, in-12. Il est précédé d'une autre pièce en vers intitulée : *Requête à Messieurs du Parlement présentée par Madame D. C.* — Ces deux compositions, qui défendaient une mauvaise cause d'une façon inconvenante et peu morale, sont peut-être l'œuvre de quelque ami maladroit.

Poësies diverses de Madame DE SAINCTONGE, 2e édition, 2 vol., à Dijon, chez Antoine de Fay, M. DCC. XIV. Cet ouvrage, omis par Brunet, renferme cinq sonnets en bouts-rimés bien remplis ; deux sont un peu lestes. — Louise Geneviève Gillot, 1650-1718, était fille du sieur Gillot de Beaucourt et de L.-Geneviève de Gomez de Vasconcelle (auteur de romans et de pièces de théâtre). Mlle Gillot épousa M. de Sainctonge ou Saintonge, avocat. La 1re édition de ses *Poësies galantes* est de 1696, Paris, in-12. La même année, elle publia : *Histoire secrete de dom Antoine, roi de Portugal*. Paris, in-12 ; etc.

Œuvres diverses de Monsieur le marquis DE... Paris, 1677. Dix sonnets, dont un traduit en latin et en italien, et un autre dans cette dernière langue. Plusieurs sont galants, quelques-uns assez bien tournés.

LOUIS FERRIER, d'Arles (et non d'Avignon, comme le prétendent Philipon de la Madelaine et les *Annales poëtiques*), y naquit en 1652, et mourut en 1721. Il mit un sonnet sur la mort de Turenne à la fin de son poëme : *les Préceptes galans*, Paris, 1678, in-12. Ses tragédies, *Anne de Bretagne*, *Adraste* et *Montésuma*, étaient fort ridicules et sont oubliées.

Recueil de poësies, *par Madame* DE LAUVERGNE, Paris, 1680, in-12. Ce sont des pièces galantes. On y voit quatre sonnets qui ne valent pas grand'chose.

Le libraire Gouin, de Paris, avait, il n'y a pas longtemps,

un recueil de poésies manuscrites contenant des épigrammes, des sonnets, des bouts-rimés, des contes et autres pièces d'une certaine étendue. Un nom était inscrit sur le dos de la reliure; on y lisait : TARTAREAU. Les poésies de cet ouvrage allaient de l'an 1680 à l'an 1718.

L'*Homme-Dieu souffrant*, poëme *du P.* DE LONGEVILLE, est précédé d'un sonnet. La seconde édition paraît être de 1681.

Poësies et pensées chrétiennes, par Monsieur l'Abbé GOUSSAULT, *Licentié de la Maison de Sorbonne et cy-devant Conseiller du Parlement*, Paris, 1681. Cet ouvrage est composé de 100 stances de dix vers, de 80 quatrains et de six sonnets qui n'ont de valeur ni pour le fond ni pour la forme; un seul peut-être serait digne de survivre, et encore! — Mme Goussault, d'après un sonnet de son fils, mourut en opinion de sainteté. — Les *Pensées chretiennes* en prose qui terminent le volume sont meilleures que tous les vers. L'abbé Goussault est aussi l'auteur du *Portrait d'un honneste homme*, Paris, M. DC. XCIII. Pour donner un pendant à cette esquisse, il fit le *Portrait d'une femme honneste*, Paris, 1694, in-12. Ce sont de ces peintures qui devraient toujours être ressemblantes. Le P. Dubosc avait déjà composé l'*Honneste femme*. Lyon, 1665, pet. in-12.

Les cinq flevrs de la grâce..., par Mademoiselle CATHERINE LEVESQUE, de Péronne. A Paris, M. DC. LXXXIII, in-4°. — Ce sont des poëmes entremêlés de quelques stances et de six sonnets (un septième est adressé à l'auteur par C. L. M.). — Le tout est d'une poésie faible et prosaïque. Catherine Levesque était connue déjà par *le Triomphe de la Croix*.

L'Index librorum prohibitorum... Mechliniæ, M.DCCC.LV, contient, page 177, ce qui suit : JÉSUS-MARIE (ANNE-JOACHIM DE). Quatre sonnets à l'honneur de la très-pure et très-immaculée Conception de la Vierge Marie. (Decr. 2 Julii 1686.)

Tableaux chretiens, ou sonnets sur l'evangile. A Paris,

M.DC.LXXXV, in-12. Trente-deux sonnets assez faibles, suivis de quelques autres pièces de vers.

Sonnets chrétiens sur divers passages de l'Ecriture sainte, etc.; 2e édition, Paris, 1698. — L'auteur, qui garde l'anonyme, a pris souvent, il le confesse, des portions de sonnets d'autrui pour les arranger à sa façon; or, cette façon consiste à donner un vers de plus au dernier tercet. A la suite, parmi les traductions, imitations ou paraphrases, sont des sonnets très-réels, mais parfois irréguliers pour la mesure des vers. En somme, c'est un livre assez pauvre.

Le P. Luc de Bray, cordelier, desservait la paroisse de la Trinité à Châteaufort, près de Versailles, quand il mourut, en 1699. Des dames de haute naissance l'avaient pris pour confesseur; il dirigea même la célèbre *Solitaire des rochers*, que l'on croit être Jeanne de Montmorency. Il fut enterré dans son église. L. CH. LE CAMUS DE ROMAINVILLE, major des gardes du roi d'Espagne, lui fit graver sur une table de marbre une épitaphe en vers; c'est un vrai sonnet, dont Le Camus doit être responsable. (Voir *la Solitaire des rochers*..., Paris et Lyon, 1841, 2 vol. in-8o.)

Sonnet à Louis-le-Grand, par D. A. B. F.

Les *Poésies diverses de* M. BARATON, Paris, M.DCC.V, in-12, n'ont qu'un sonnet médiocre; mais il y a plusieurs sonnets en bouts-rimés (un d'eux fut couronné en 1682, V. t. Ier, p. 66). Baraton est un poëte spirituel, mais parfois licencieux, que Brunet ne cite point et sur lequel on ne trouve aucun renseignemnt dans les biographies. Viollet-Le-Duc et Ph. de la Madelaine le mentionnent pourtant.

Œuvres de Monsieur Passerat... Seconde Edition... A la Haye, Henry van Bulderen (dont la devise était *Lege, sed elige*), M.DC.XCV. Il s'agit de FRANÇOIS PASSERAT, que beaucoup de bibliographes omettent. Une tragédie, deux comédies, une pastorale, un ballet, une nouvelle galante, et un *Recueil de*

poésies, où nous trouvons deux sonnets, composent ce petit volume.

Bordelon cite un assez beau sonnet de l'abbé DE LUBERT, t. II, p. 166, éd. de 1699. (*Diversitez curieuses.*)

RENÉ MILLERAN ne s'est pas contenté, comme tant d'autres, de chercher à vulgariser une orthographe nouvelle et ridicule : il a publié des madrigaux, des épigrammes, des sonnets, et un livre fort bizarre : *Dernier discours sur l'humilité de Jésus-Christ et de celle de S. Charles Borromée, fait et prononcé à Milan le* 10 *avril* 1699... par René Milleran, de Saumur, professeur de la langue françoise, qu'il enseigne par les langues latine et italienne, et allemande et angloise..., seconde édition, augmentée par l'auteur du MIROIR SPIRITUEL, etc..., Milan, 1700, in-12. Ses *Nouvelles Lettres familieres*, etc., sont de 1705, Amsterdam, in-12.

EUSTACHE LE NOBLE, fort vilain de caractère et de sentiments, fut révoqué de ses fonctions de procureur général au parlement de Metz et jeté en prison pour crimes. Auteur de romans, de contes, de fables et — de sonnets, — ses *Œuvres complètes* sont en 19 vol. in-12, Paris, 1718. L'*Ecole des Sages* remonte à 1691 ; *l'Allée de la Seringue, ou les Noyers, poème héroïque et satyrique en* 4 *chants..., par M. D**** (Eustache Le Noble), *Francheville* (Hollande), est même de 1690 (et 1691), in-12. Ces 19 vol. contiennent douze sonnets de Le Noble, et un 13e qui lui est adressé sous le pseudonyme singulier d'ANGELOPOLE. Le meilleur sonnet de Le Noble est l'*Epitaphe du maréchal de Schomberg*, dont voici la chute :

> Passant, si par hazard tu parles de ma vie,
> Prends soin d'en effacer ma vieillesse et ma mort.

LOUIS DE SANLECQUE, 1652-1714, chanoine de Sainte-Geneviève, à Paris, et prieur de Gournay, plusieurs disent Garnay, près de Dreux, composa des épîtres, des satires,

des madrigaux, des sonnets, etc., et même des vers latins. Les *Poësies héroïques, morales et satiriques, par M. de Sanlec* (sic), *avec quelques épigrammes, sonnets, madrigaux*, etc., sont imprimées à Amsterdam, 1700, in-8°. Cette édition est rarement indiquée. L'éditeur a joint aux œuvres de Sanlecque un *Recueil de pieces de differens auteurs*, où l'on en voit de fort libres. Une précédente édition avait paru sous ce titre : *Poësies morales et satyriques, par M. de* *** (*avec quelques épigrammes, sonnets, madrigaux*, etc., *du même auteur*), Harlem, 1696, in-8°. Ces poésies ont reparu en 1714 et en 1742. Leur format est in-12. Les sonnets de Sanlecque ont de la facilité, sans s'élever le plus souvent au-dessus du médiocre. Les satires et les épîtres nuisirent à l'auteur : le roi refusa de faire enregistrer les bulles qui nommaient Sanlecque à l'évêché de Bethléem. Cet évêché n'était qu'un faubourg de Clamecy, dont le revenu ne dépassait pas 1200 livres! — Sanlecque avait pour père et aïeul des typographes connus des bibliophiles.

JEAN-FRANÇOIS REGNARD, né à Paris, 1655-1709, fut poëte comique jusque dans un sonnet, le seul de sa façon. Les 13 premiers vers en sont sérieux et pleins de grâce ; mais l'auteur riait sous cape : le dernier trait détruit toute illusion ; il est d'une plaisanterie que la bonne éducation repousse, bien qu'il ne blesse point la morale. Nous n'avons pu nous déterminer à reproduire cette facétie de mauvais *lieu*.

BERNARD LE BOVIER DE FONTENELLE, né à Rouen, le 11 février 1657, mourut à Paris un siècle plus tard. Nous connaissons trois sonnets de lui : un est *à Daphné ;* on le vante partout, malgré la légèreté du fond et les répétitions qui en gâtent la forme ; un 2e, peut-être mieux rendu, est sur la *Langue espagnole ;* tous deux sont dans *le Mercure galant ;* le second est cité par Bruzen de la Martinière ; on le trouve encore dans un recueil de vers (du dernier siècle) avec un autre sonnet *sur le Tabac*, par UN (prétendu) CHARTREUX. — Mais

revenons à Fontenelle; M. Trebutien avait extrait pour nous des *Trois siècles palinodiques*, ms. inédit de l'abbé J. A. Guiot, la liste des lauréats de Rouen, sur laquelle figurait Fontenelle en 1671 (1), et Fontenelle avait alors 14 ans et trois mois! Comment ne pas désirer connaître le sonnet du *petit* Fontenelle! Mais nous avons déjà vu que ce sonnet, présenté au Palinod de Caen, y fut couronné en 1711 et imprimé dans le recueil de l'Académie de cette ville. On ignore le nom de l'audacieux plagiaire.

L'ŒIL.

Interpreste du cœur, chef-d'œuvre de nature,
Qui caches au dedans un tresor precieux,
Petit soleil vivant, miroir officieux,
Qui reçois des objets la fidelle peinture;

Œil, de qui l'admirable et divine structure
Forme un charmant dedale, un globe industrieux,
Et qui prends de toy-mesme un soin si curieux
Que tu n'y peux jamais souffrir la moindre ordure.

Puisqu'en toy des objets tu reçois chaque trait,
Par un nouveau bonheur tu deviens le portrait
Du plus beau des objets qu'on ait vu dans le monde.

C'est un miroir de grâce, un soleil en beauté,
Un chef-d'œuvre des cieux, une Vierge feconde,
Dont tu nous peins assez quelle est la pureté.

J. B. ROUSSEAU, 1671-1741, a commis neuf sonnets en tout, dont deux sont irréguliers; un des meilleurs est :

Laissons la raison et la rime...

(1) Fontenelle remporta cette année-là même le prix de l'ode française (sur *Alceste*); ses *stances* et une *allégorie latine* eurent les honneurs de l'impression. En 1670, il avait présenté une première allégorie latine sur le *Melon*.

Cependant on y remarque des répétitions, et une lourde faute termine le 7e vers; bien qu'on la trouve dans deux éditions, elle n'est sans doute qu'une erreur typographique. On peut encore mentionner un sonnet médiocre attribué à Rousseau sur la mort de Duché.

Au Roy fondateur de l'Académie royale des médailles et des inscriptions. Madrigal et sonnet (anonymes), Paris, 1701, in-f°.

Les Lundis du Reparateur des brodequins d'Appollon, ou Essais de poesies, contenant les caracteres de la Maison royale et de quelques autres Seigneurs de la Cour. Dediez au Roy. Par HENRY SELLIER. A Paris, MDCCI, in-4°. Cette brochure, aussi rare que médiocre, a 3 sonnets. L'auteur, qui était savetier, composa encore : *Le Reparateur des brodequins d'Apollon à la Cour* (mélange de prose et de vers)..., 1702, in-8°. On publia la même année une satire contre ses *Lundis.*

Œuvres meslées de Mr de la Grange. A la Haye, M. D. CC. XXIV (4 jolies grav.). Il n'y a qu'un sonnet, dont voici l'histoire : JOSEPH DE CHANCEL DE LAGRANGE, né au château d'Antoniat près de Périgueux, en 1676, fut présenté, à 15 ans, à la princesse de Conti, en qualité de page; comme à 9 ans il avait fait une pièce en 3 actes, le duc de Vendôme lui proposa les bouts-rimés d'un sonnet à la louange de la princesse. Le poëte sortit victorieux de cette épreuve, se rappelant la devise de ses ancêtres : *Chancel, ne chancelle mie* (pas)! (V. t. II, pp. 76 et 84.)

J. B. JOSEPH VILLART DE GRÉCOURT, né à Tours en 1684, mort en 1743, n'est même pas épargné par les biographes, si coulants d'ordinaire pour les auteurs licencieux. Il est vrai qu'ils trouvent Grécourt fort médiocre; du reste, ses poésies ont été recueillies seulement après sa mort, en 4 vol. in-12, 1761, 1764, et Amsterdam, 1788. Il s'y est glissé, nous dit un connaisseur, un certain nombre de pièces apocryphes; les huit sonnets qu'on y voit ne sont pas tous de Grécourt : on y en reconnaît un de Malherbe, un de Regnard, etc. Les

seuls qu'on puisse avec quelque raison lui attribuer sont le 1er, très-fade; le 5e, *Suzanne*, le moins obscène des 4 avant-derniers; le 6e, le 7e, sur la *mort d'un prêtre*, et enfin le *sonnet du Parlement*, d'un gallicanisme touchant peut-être au schisme complet.

PIERRE-FRANÇOIS GODARD DE BEAUCHAMPS, Parisien, mort en 1761, à 72 ans, avait composé 12 pièces de théâtre, traduit deux romans grecs, et publié *les Lettres d'Heloïse et d'Abailard mises en vers françois*, Seconde Edition, Paris, M. DCC. XXI, in-12. Des poésies diverses du même auteur sont à la fin de cet ouvrage, et l'on y voit deux sonnets, dont un a été reproduit dans les *Annales poëtiques*.

FRANÇOIS AROUET DE VOLTAIRE, 1694-1778, n'a écrit qu'un sonnet, et ce fut par courtoisie pour le comte Algarotti, Vénitien. Ce serait à notre tour une œuvre de complaisance que de citer ce faible ouvrage.

HUBERT-FRANÇOIS BOURGUIGNON GRAVELOT, 1699-1773, fut un dessinateur remarquable et un graveur habile, dont les vignettes ont illustré Racine, Corneille, etc. — L'*Elite de Poësies*, Londres, 1770, tome IV, contient un sonnet agréable de Gravelot, qui maniait la plume aussi bien que les crayons et le burin.

M. G. Garnier nous communique un beau sonnet de Mlle DE SAINT-FIRMIN, reproduit dans l'*Histoire de la poësie françoise, par l'abbé Mervesin*, Paris, 1706, in-18. Cette demoiselle, originaire de la Beauce, entendit un jour des savants discuter si le Sauveur avait témoigné plus d'amour pour les hommes par sa naissance que par sa mort; elle fit alors ce sonnet, fort beau, malgré des répétitions :

> Voir naître et voir mourir l'Auteur de la nature,
> Voir un Être éternel commencer et finir,
> Ces deux extremitez parfaitement s'unir,
> Le Créateur se joindre avec la Créature;

Voir un Dieu renfermé sous l'humaine figure,
Celui qui contient tout se laisser contenir;
Celui de qui le bras peut seul nous soutenir
Être sans mouvement dans une sépulture;

Ces miracles offerts à mes sens etonnez,
Au salut des humains ont été destinez,
L'un commence l'ouvrage et l'autre le consomme.

Mais l'amour, au premier, a bien plus fait d'effort;
Car du Ciel à la Terre, et de Dieu jusqu'à l'Homme,
L'Espace est bien plus grand que de l'Homme à la Mort.

Les Emblêmes d'Amour en quatre langues, A Londe (*sic*), chez l'Amoureux, petit in-8°, commencent par une pièce de poésie française : — *L'Amour aux dames, sonnet.* — Cet ouvrage, sans date, ne parut point à Londres, mais en Hollande, vers 1700 ou 1710, dit l'un; d'après un autre bibliographe, il fut imprimé à Londres vers 1660. (Cat. de la bibliothèque de M. Van der Helle). Le mot *quatre* du titre est écrit, selon les exemplaires ou les éditions, qualre, IV, ou 4.

Joannis Commirii e societate Jesu opera posthuma, Parisiis. M.DCC.IV., in-12, en 2 parties; la seconde contient les *Poësies françoises du P.* COMMIRE. Nous y voyons six sonnets sur les mêmes rimes, et un 7e adressé à Mlle de Scudéry. Le sonnet couronné par les *Lanternistes* n'y est point.

CHARLES DE SANTEUL ou *Santeuil*, un des plus jeunes frères du célèbre chanoine de Saint-Victor et auteur de quelques poésies latines et françaises, improvisa pour M. de Bérulle, premier président à Grenoble, un sonnet assez remarquable.

Ce sonnet est dans le *Santeuilliana*, La Haye, 1708, in-8°. C'est un recueil de bons mots et d'anecdotes plus ou moins apocryphes, plus ou moins libres, sur Jean de Santeul, publié par Pinel de la Martellière, et reproduit en 1764 par l'abbé

Dinouart, sous le titre de *Santoliana*. Il existe un autre *Santoliana*, par Cousin d'Avalon, an IX (1801), in-18.

Rome, Paris et Madrid ridicules, avec des remarques historiques et un recueil de poesies choisies, par M. DE B. A Paris, M. DCC. XIII, pet. in-8°. — La *Rome ridicule*, de Saint-Amant, fut mise à l'*index* le 3 avril 1669; le *Paris* est de ce Claude Le Petit qui fut brûlé vif en place de Grève pour des vers abominables; et le *Madrid* appartient à M. DE BLAINVILLE, secrétaire d'ambassade en Espagne sous Louis XIV. Cet ouvrage reparut l'année suivante et fut intitulé : *Œuvres diverses de* M. D., *avec un recueil de poësies choisies de* M DE B., 2 t. en 1 vol., in-12 Il y a deux ou trois sonnets, dont un sert de réponse à celui que M. H. (HULLIN, sans doute) avait adressé à l'auteur. Dans un autre, M. de Blainville rappelle ces pécheurs assez nombreux qui, n'ayant ni tué ni volé, se donnent volontiers comme des modèles à suivre :

Olympe, apprenez-moi si je puis faire mieux?

Ah! s'il avait parlé de ses vers!

Le Portefeuille de Madame de T. Donné au Public par M. de V... A Berlin, M. DCC. LI, in-12 (Paris, 1715). *Le Portefeuille de Madame... Contenant diverses Odes, Idyles et Sonnets*, etc. A Paris, Ballard, 1715. C'est le même recueil : il renferme trente-un sonnets, dont un en italien et un autre du comte DE G (RAMMONT ?). La moitié de cet ouvrage appartient à la marquise DE SIMIANE (PAULINE ADHÉMAR DE MONTEIL DE GRIGNAN). V. 1674-1737.

*Œuvres mêlées du S*r G. D. B., Paris, M. DCC. XV. Un sonnet.

Le Voyage du Parnasse (par Fr. Limojon de Saint-Didier), Rotterdam (Chartres), M. DCC. XVI, in-12, cite un sonnet à écho de M. MARCHAL, chanoine de Verdun-sur-Meuse.

L'heureux Infortuné, histoire arabe, avec un recueil de diverses

Pieces fugitives. En Prose et en Vers. Par M. D***, Académicien. A Paris, M. DCC. XXII, in-12. Deux faibles sonnets. L'auteur est l'abbé LOUIS DE COURT, mort à Angers en 1732. Du même, *Variétés ingénieuses*..., Paris, 1725, in-12; Londres (Caen), 1763, in-12.

Les Œuvres poétiques de Monsieur SIMON TYSSOT, *sr de Patot*..., Amsterdam, M. DCC. XXVII, 3 t. en 2 vol. Poëmes chrétiens et... traduction en vers des *Amours de Daphnis et de Cloé;* environ vingt-cinq sonnets plus ou moins libres de toute façon. Tyssot était professeur de métaphysique à Deventer, en Over-Yssel.

*Poësies diverses de M.****, A Paris, 1728, in-8°. *Rêveries sérieuses et comiques. Œuvres diverses*. Par M.* *, Correcteur en la Chambre des Comptes; 2 t. en 1 vol. — Huit sonnets. L'auteur, BOSCHERON, est un peu leste.

Essay de poësies de M. DESTERLIN DE SAINTE-PALAYE. A Paris, M. DCC. XXXIII, in-12. Un sonnet qui n'est pas saillant.

Les *Poësies diverses du sieur du Commun* (précédées d'un autre ouvrage du même auteur), Amsterdam, M. DCC. XXXIV, forment un mince volume qui contient des sonnets. J. P. N. DU COMMUN, dit V., est fort libre. Dans une plaquette qui porte son nom et ce titre : *Les Yeux*, on lit un sonnet de J. N. BINNINGER.

*Les Heures de récreations, contenant les poésies amusantes, serieuses, badines, critiques et morales. De Monsieur**** (DREUX DU RADIER, 1714-1780), Paris, M. DCC. XL, in 12. Un sonnet. — Dreux du Radier rapporte qu'en 1750 un chanoine de Loches lui montra mille sonnets acrostiches faits à la louange d'Agnès Sorel (ou de Sorelle). Ces sonnets étaient l'œuvre du bon chanoine, qui croyait fermement à la vertu de son héroïne. Ou Dreux du Radier a voulu rire, ou ce religieux avait perdu l'usage de la raison.

En compulsant l'édition des *Amusemens du cœur et de l'esprit*

de M. DCC. XLI à M. DCC. XLV, 15 vol. in-12, nous avons trouvé des sonnets par SAUVAGE (dont nous reparlerons), Morand, de Bonneval, le duc de Nevers, Desforges-Maillard, l'abbé Portes, le P. DELMAS, RICAUD (traduction d'un sonnet italien), Corneille, DE BAINVILLE, Mmes VATRY, L'Evesque et la marquise de S. (Simiane). Mme Vatry fut très-célèbre : tous les poëtes lui adressèrent des vers, et l'on ne rencontre son nom dans aucune biographie! — M. de Bainville composa un grand nombre de poésies au moins fort légères. Il est présumable qu'il s'agit de Charles Bainville, peintre et auteur de pièces fugitives, mort à Paris en 1754. — Ce même ouvrage reproduit un sonnet anonyme qu'un fameux poëte dédia par reconnaissance à un autre artiste qui l'avait peint. Or, ce sonnet, qui est en l'honneur d'Aved, se trouve dans le supplément des œuvres de J. B. Rousseau.

Le chevalier DE PIERRES DE FONTENAILLES, capitaine dans le régiment de Poitou, homme d'esprit et de quelque talent, versifiait dans ses moments perdus, qui étaient nombreux. Ses *Poésies* parurent in-8°, à Poitiers, en 1751. Il a traduit en vers libres quatre sonnets de Pétrarque ; deux autres sonnets, traduits également de l'italien, sont réguliers ; un troisième, tout aussi régulier, est de l'invention de l'auteur. Ils sont remarquables pour avoir vu le jour dans ce XVIIIe siècle, qui passe à tort pour être ennemi du sonnet.

Elegies de Mr L* B* C., etc. A Paris, M. DCC. XXXI, in-12. — Deux sonnets. Ce livre est de l'abbé JEAN-BERNARD LE BLANC (1707-1781), prosateur et poëte vulgaire.

M. Georges Garnier nous indique les *Mémoires de* CHARLES COLLÉ (Paris, 1807, puis 1868, Didier, 1. vol. in-8°); dans un prologue qui fut représenté le 1er mai 1764, pour la fête du duc d'Orléans, il a rencontré un sonnet assez leste de ce chansonnier fameux. Douce de Monestier, compagne de Clémence Isaure, vient débiter ce sonnet, pastiche infidèle, à

la réformatrice des *Jeux floraux;* or, celle-ci mourut vers 1513, plusieurs années avant que ce genre de poésie fût cultivé en France. — Charles Collé, né en 1709, mourut en 1783.

Poésies diverses, patoises et françoises, par M. P** A. P. D. P. (Peyrot, ancien prieur de Pradinas). En Rouergue, 1774, pet. in-8°. Selon Barbier, ce livre sort des presses de Védeilhé, à Villefranche-de-Rouergue. La 3e édition parut à Milhau en 1810, in-8°. JEAN-CLAUDE PEYROT naquit dans cette dernière ville en 1709, et mourut à Pallias (village situé à deux lieues de là), ayant 86 ans, la 3e année de la Révolution française. Peyrot envoya quatre sonnets français, les seuls de sa façon (sans compter deux en patois sur bouts-rimés), aux Académies de Toulouse et de Rodez; ils sont en l'honneur de la Vierge: deux furent couronnés; les œuvres de Peyrot ne disent point à quel concours, mais ce fut évidemment à Rodez, la liste des sonnets de Toulouse ne mentionnant que l'abbé Peyrot-Mathevon, avec lequel il ne faut pas le confondre, comme nous l'avons déjà dit.

Poësies mêlées... par Madame GABRIELLE-ROSE DE MITRY, *Comtesse* DES PLASSONS. A Cologne, M. DCC. XXV, in-8°. — Quatre sonnets. Ces poésies sont souvent inspirées par de bons sentiments. Mme des Plassons, fille de J. Phil. de Mitry, lieutenant-colonel, puis grand écuyer de Lorraine, et d'Anne de Lavaux, épousa : 1° un capitaine-commandant nommé Tevenin; 2° par contrat du 5 février 1692, Jean Bouchard des Plassons.

Un manuscrit de l'Arsenal porte ce titre : *Le Retour d'enfert de la duchesse de Beaufort, pièce satyrique, 2e édition, avec des annotations historiques par le Baron de Mont'Epineuse,* à Momusic, chez Juvenal..., 1744. — Plusieurs sonnets anonymes contre Richelieu et Mazarin; parmi divers autres sonnets nous trouvons seulement la signature de M. Moreau, mais lequel ?

Les Folies, ou Poésies diverses, de M. Fl..., divisées en trois Parties contenant ses Fables, ses œuvres mêlées et ses chan-

sons, Avignon 1761. Ce recueil de FLEURY, avocat, renferme, parmi plusieurs pièces assez libres, quatre sonnets irréguliers, dont un se ressent un peu de l'immoralité de l'auteur.

ANTOINE-MARIN LEMIERRE, né en 1721 ou en 1723, mort en 1793, fut poëte tragique et membre de l'Académie française, qui l'avait souvent couronné. Ses œuvres parurent en 3 vol. in-8°. Paris, 1810. Une pièce de vers porte cette dédicace : *A Mme de Grismondi, dont j'ai traduit quelques sonnets italiens.* Cette traduction, peut-être en vers, a sans doute été détruite par Lemierre : on ne l'a point retrouvée dans ses manuscrits. Mais nous pouvons, du moins, en tirer cette conclusion : des poëtes français s'occupaient encore de sonnets vers la fin du XVIIIe siècle.

Poésies diverses, in-12. C'est un recueil de pièces trop souvent assez libres ; elles viennent à la suite d'un sonnet inspiré par une sorte de repentir. L'exemplaire de l'Arsenal porte le nom de l'auteur écrit à la main : Campagneul ; mais on ne voit ce nom dans aucune biographie. Peut-être qu'il s'agit de CH. CL. FL. THOREL DE CAMPIGNEULLES, 1737-1809, qui a publié plusieurs ouvrages.

BERNARD DE BONNARD, né à Semur en 1744, y mourut en 1784. Ce poëte, qui rappelle beaucoup le chevalier de Boufflers, a laissé des vers épars ; on les a recueillis sous ce titre : *Poésies diverses de M. de Bonnard*, à Paris, 1791, in-8°, avec portrait. Il y a un quatrain *Sur un sonnet que l'auteur avoit fait en société, et qu'un fat s'attribuoit.*

Le chevalier STANISLAS DE BOUFFLERS nous appartient ; ses œuvres les plus complètes semblent nous donner un démenti, mais nous avons le *Recueil de poésies extraites des ouvrages d'Helena-Maria Williams, traduites de l'anglais par M. Stanislas de Boufflers, membre de l'Institut de France, de la Légion d'Honneur*, etc., *et par M. Esménard* (l'auteur du poëme de la *Navigation*). Paris, Fr. Cocheris fils, M.DCCC. VIII, in-8°. — Or, il y a neuf sonnets traduits en sonnets

(irréguliers pour les rimes des quatrains) par M. Stanislas de Boufflers, et en 1808!... Quérard seul cite cet ouvrage, mais à la notice qu'il consacre à Esménard.

MICHEL, chevalier DE CUBIÈRES, 1752-1820, fut disciple de Dorat et voulut en consacrer la mémoire en se nommant Dorat-Cubières; il prit encore le pseudonyme de Palmézeaux. Ses vers, que l'on trouve dans divers recueils du temps, notamment les *Etrennes lyriques*, etc., passent pour être médiocres; ses odes révolutionnaires ne valent pas mieux, et sa tragédie d'*Hippolyte*, calquée sur la *Phèdre* de Racine, est loin de mériter une exception. Mais il faut bien donner une place à Cubières, puisqu'il a dit de lui-même, vers 1782 : « —... Cubières se grise quelquefois, et alors il adresse aux dames des « madrigaux, des *sonnets*, des triolets, des chansons ba- « chiques... » — Nous lui pardonnons, puisqu'il ne recommencera plus; nous aimons mieux cela que de compulser les nombreux ouvrages de cet écrivain. — Son frère aîné, le marquis de Cubières, fut page de Louis XV, écuyer de Louis XVI et de Louis XVIII, de plus auteur d'ouvrages scientifiques, de poésies fugitives, de proverbes et même de comédies.

Mercier, de Compiègne, a publié : *L'Homme, Poeme en trois chants, suivi de l'amertume des plaisirs, de la nature de l'homme, d'un sonnet sur la création, par le fameux comte de Saint-Germain, Paris,* 1795, *chez l'auteur, rue du Coq Saint-Honoré.* — Mercier, de Compiègne, assure que ce *sonnet philosophique*, tout à fait dans les idées du comte DE SAINT-GERMAIN (mort en 1784), était inédit et qu'il en avait le manuscrit original sous les yeux, avec trois variantes. Nous n'avons point à reproduire cette pièce impie, où l'auteur se permet de dire qu'*avec le poids de l'éloge et du blâme il pesa l'Eternel!...*

Essais poëtiques M.DCC.LXXXVI, in-8o, papier de Hollande, tiré à 50 exemplaires. — Un sonnet. Ce recueil, publié sans nom d'auteur ni d'imprimeur, est de dom GRAPPIN, et ut imprimé par Couché, à Besançon.

Le Journal chrétien, ou l'Ami des mœurs, de la vérité ou de la paix, par Chalvet, 15 août 1791-1792, in-8°. Organe du parti de l'église constitutionnelle (dit M. Eug. Hatin), il contient un sonnet sur *l'Ascension* que *le Petit Journal* a reproduit le 21 mai 1868. Ce sonnet appartient peut-être à *Pierre-Vincent Chalvet*, né à Grenoble en 1767, et mort conservateur de la bibliothèque de cette ville en 1807. Chalvet publia ses propres vers et une édition des poésies de Charles d'Orléans. — Voilà ce que nous pensions d'abord devoir écrire; depuis, nous avons parcouru *le Journal chrétien* sans y rencontrer le sonnet sur *l'Ascension*. Il fallait interroger le rédacteur du *Petit Journal* qui l'avait reproduit en 1868; deux lettres de nous sont restées sans réponse, parce que sans doute... elles ne sont point parvenues à leur destination; elles manquaient évidemment d'*adresse*.

FIN DES SONNETTISTES FRANÇAIS ANCIENS.



SONNETTISTES FRANÇAIS MODERNES

1801 — 1869

SONNET

A M. LOUIS DE VEYRIÈRES.

C'est aux peuples enfants qu'appartient l'Epopée;
L'Ode chante leurs chefs, l'Idylle leurs pasteurs :
Quand le sceptre a soumis la houlette et l'épée,
Les Homères n'ont plus que des imitateurs.

De sa naïve foi la Muse émancipée,
De la Philosophie affronte les hauteurs :
Le Chœur murmure encor l'antique mélopée,
Mais le Drame s'impose au flot des spectateurs.

Eschyle, Aristophane, ont engendré Shakspeare;
Leur race, avec Corneille, avec Molière expire...
Melpomène et Clio dorment leur grand sommeil.

Du prosaïsme froid l'ombre envahit le monde;
Mais le Sonnet surgit dans cette nuit profonde,
Et dans son étincelle on revoit le soleil.

20 décembre 1868. Georges Garnier.

Les recueils des *Jeux floraux* de Toulouse et de l'Académie de Caen ont contenu des sonnets avant 1820. Nous avons parlé de neuf poëmes de ce genre, traduits et publiés en 1808 par le chevalier de Boufflers; ajoutons que l'*Almanach des Muses* de 1814 in-

séra un sonnet de BLONDEAU (de Commercy). Dès 1811, Ginguené avait traduit le 28e sonnet de Pétrarque, et sa version (un peu irrégulière pour la forme) se trouvait dans son *Histoire littéraire de l'Italie* (t. II, p. 508) (1). Plus loin nous verrons en détail les sonnets du général Carnot, imprimés en 1820.

Le comte NICOLAS-FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU (1750-1828) est encore une de nos conquêtes. On sait que la ville de Neufchâteau l'adopta, et que cet acte solennel fut confirmé par un arrêt du parlement de Lorraine. A quatorze ans, il publia des *Poésies diverses*, 1765, in-12; une autre édition, augmentée, parut sous le titre de *Pièces fugitives*, 1766, in-12. Le vicomte de Poli nous communique un sonnet de François de Neufchâteau, extrait de l'*Album des Arts*, *des Modes et des Théâtres*, Paris, 1822, in-8°, t. IV, p. 272. Nous y lisons ce quatrain, qui n'est pas inventé pour les besoins de notre cause :

Hélas! je vis jadis, dans mes tendres années,
Le Sonnet plus en vogue, et j'y réussissais.
Des Bouts-Rimés gênants remplir les lois données
Ne fut qu'un jeu pour moi dans mes premiers Essais.

Herminie, poëme imité du Tasse, suivi de Poésies diverses, par F. DELCROIX, A Paris, chez Delaunay, M.DCCCXXIII, in-18, est un petit livre qui renferme encore un sonnet, traduit du Tasse. Nous dirons enfin que M. Julien Travers en avait composé un autre dès 1825. Il est bien évident que des vestales ont entretenu le feu sacré du sonnet jusqu'à notre temps. CH. AUG. SAINTE-BEUVE, mort en solidaire le 13 oc-

(1) PIERRE LOUIS GINGUENÉ (Rennes, 1748 — Paris, 1816) publia sous le voile de l'anonyme, en 1779, un conte en vers : *La Confession de Zulmé*, puis sous son nom, en 1812, *Fables nouvelles*, Paris, in-18. Nous passons d'autres ouvrages en prose.

tobre 1869, n'a donc point ressuscité le sonnet, comme on s'est plu à le dire; il n'a pas brillé non plus dans ce genre. Mais on ne peut en disconvenir, il l'a prôné et popularisé. Les poésies de cet académicien, *Joseph Delorme*, *Consolations* et *Pensées d'août*, ont une cinquantaine de sonnets. — M. Eugène Chapus fait, dans *Le Sport*, cette esquisse de Sainte-Beuve : « Quel est donc le livre éminent qu'il laisse après lui? On cherche, et l'on reste étonné en ne trouvant dans son bagage littéraire qu'un volume de vers médiocres, un roman et des portraits, le tout sans aucun caractère de transcendance .. De tout ce qui a été publié sur M. Sainte-Beuve, nous ne connaissons que quelques lignes de Léon Gozlan, qui résument spirituellement sa personnalité : « Sainte-Beuve me fait l'effet « d'un abbé qui a vendu son âme au diable et qui n'en a pas « été payé. » — Plus tard le public a donné le titre de sonnettiste à M. Théophile Gautier, destiné peut-être à remplacer Sainte-Beuve à l'Académie. D'autres poëtes se sont fait une spécialité de notre poëme. Citons d'abord Boulay-Paty, puis M. Joséphin Soulary, enfin M. Jules Lacroix. Voilà ceux qu'on se plaît à mettre en évidence. Nous consultions une fois un homme de goût à l'occasion de ces trois célébrités : — « Je crois, nous répondit-il, Boulay-Paty plus châtié, Soulary plus original et d'une forme plus savante, mais Jules Lacroix mérite presque un *ex æquo* avec eux. »

Cela dit en forme d'avant-propos, nous passerons en revue les nombreux sonnettistes de notre siècle. Il faudrait nous exposer a bien des redites, sans obtenir sans doute un bon résultat, si nous voulions crier gare chaque fois qu'une doctrine malsaine ou une moralité douteuse se présenterait à nous. En outre, par un sentiment de confraternité littéraire, nous ne ferons point ressortir la médiocrité de plusieurs livres qui vont défiler devant nous; il nous a été impossible de les lire tous, et les poëtes contemporains n'ont pas dit leur dernier mot; un de leurs sonnets peut avoir un jour,

et à plus juste titre même, la réputation de *celui* d'Arvers.

Ajoutons que, pour brièveté, nous ne mentionnerons point dans cette troisième partie de notre travail les sonnettistes modernes que nous avons placés dans la première. Le lecteur doit donc consulter la table des Sonnettistes du XIXe siècle, où ils sont tous inscrits. Prions, en terminant, les poëtes que nous avons omis de nous adresser des renseignements à Beaulieu (Corrèze).

L'Abeille de la Correze, imprimée à Tulle (1866-67 et 68), a publié des sonnets d'auteurs que nous n'avons pas tous cités dans le cours de notre ouvrage, savoir : MM. A GOUDOUNÈCHE, trois sonnets, dont un fort gracieux sur le Lis; LOUIS LARUE, de Limoges, un; Delphis de La Cour, un fort spirituel; Louis Audiat, un; A. CHASSAGNE, un; MÉLANIE B. (ce n'est point Mlle Bourotte), un. Nous y en découvrons un autre de M. LUDOVIC COUQUINAS, pseudonyme sous lequel se cache un poëte dont plusieurs journaux du midi accueillent les productions. M. Auguste Lestourgie, le nouveau chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, y est représenté par plusieurs sonnets. Ce journal, en outre, a reproduit trois jolis sonnets de notre compatriote JOSEPH MEYNARD DE CHABANES, né à Tulle, et mort il n'y a pas longtemps au château de Blanchefort, ne laissant que des poésies éparses. *L'Abeille* a donné de nouveaux sonnets, quelques-uns sous des masques plus ou moins heureux, beaucoup d'autres portant la signature de M. J. Sage, dont nous reparlerons. Enfin, mentionnons-en un de M. A., et trois de M. ALFRED G(ANDALONE ?)

L'Abeille du Midi (Aix), 4 février 1855. Sonnet par M. ALPHONSE GILLY (professeur et auteur d'un *Essai de linguistique*), né à Digne. — Juillet et août 1855. Cinq sonnets de Pétrarque, traduits par le vicomte HENRY DE VALORI (maintenant prince de Valori), publiciste distingué. (Note de M. de Berluc.)

Les Jeunes Croyances, par JEAN AICARD. Paris, 1867, gr. n-18. Quelques sonnets.

Noëma, poésies, par MOYSE ALCAN, 1841, pet. in-18. Douze sonnets. M. Alcan, de Metz, publia ce recueil dans sa ville natale, au profit des réfugiés espagnols.

JULES et LÉONIE ALLARD. *Les Marges de la vie*, Paris, 1857, in-12. Quelques sonnets de Mme Allard et douze de M. Allard.

J. J. AMPÈRE a consacré l'une de ses *Heures de poésie* à faire un joli sonnet. L'auteur, né à Lyon en 1800, est mort en 1864, après avoir publié plusieurs ouvrages.—MM. Édouard Tricotel et Amédée Renée ont eu également leurs *Heures de poésie.*

Fantaisie, par ALBÉRIC D'ANTULY, Paris, 1865, in-12. Un sonnet.

Sonnets et Poëmes, par EDMOND ARNOULD, ancien professeur de littérature étrangère à la Faculté des Lettres de Paris, etc., Paris, 1861, in-18. L'introduction de ce livre est due au fils de l'auteur, M. Arthur Arnould, écrivain de la presse libérale, qui nous fait des confidences terribles pour lui-même. Son père est mort subitement d'apoplexie, à 49 ans, le 1er février 1861, et son aïeul, ancien colonel, fut aussi foudroyé à 55 ans ! — Nicolas-Edmond Arnould naquit à Dieuse (Meurthe) le 3 mars 1811. En 1849, un prix fut décerné à son mémoire sur l'*Invention originale* par l'Académie française, qui le distingua une seconde fois. Enfin, son recueil, qui contient deux cent quatre-vingt-quatre sonnets posthumes (dont quelques-uns sont un peu risqués), lui valut, dit-on,

une nouvelle et dernière couronne... posée sur sa tombe. — Nous avons sous les yeux, en terminant cette notice, *George Dalton*, drame en cinq actes et en vers, par Edmond Arnould, Poitiers, 1846, gr. in-18. Ce drame fut représenté pour la première fois, sur le second Théâtre-Français, le 24 octobre 1846; mais l'auteur se plaint d'avoir été contraint de le réduire à trois actes.

La récente brochure anonyme qui porte ce titre : *L'Art de se faire décorer*, Paris, MDCCCLXVIII, in-18, est de M. DAN. LEYLO. Elle nous offre un sonnet avec quelques autres pièces de vers, mais ne dit pas cependant que le sonnet soit un moyen d'obtenir une décoration quelconque, ni même une pension, comme aux XVIe et XVIIe siècles ! — M. D. Leylo est l'auteur d'une brochure intitulée : *Ce que Vierge ne doit lire*, et de dix-neuf volumes dont le premier : *Les Amours d'un Page*, et le dernier : *Œuvres galantes*, sont des livres *que vierge ne doit lire* non plus (V. la notice de M. de Lonlay).

L'Artiste a été fondé par un sonnettiste, M. ARSÈNE HOUSSAYE, qui vient de réunir ses poésies sous le titre de : *Les Symphonies des vingt ans*, Paris, in-8o. Ce journal est ouvert à d'autres sonnettistes, à M. ARMAND SILVESTRE, auteur de *Rimes neuves et vieilles*, Paris, 1866; et à M. CHARLES COLIGNY, directeur de *l'Artiste*. M. Houssaye accueille encore des sonnets de M. ÉDOUARD FOURNIER, poëte distingué, auteur de *L'Esprit dans l'histoire*, 1860, in-18, de *L'Esprit des autres*, 1861, in-18, et de quelques volumes sur le vieux Paris. M. THÉOPHILE GAUTIER, l'habile ciseleur, s'y montre parfois (un sonnet sert de préface aux *Emaux et Camées* de ce poëte, qui a publié des sonnets ailleurs). — M. GÉRY-LEGRAND a mis dans *l'Artiste* plusieurs pièces de vers, notamment un sonnet (1er février 1860). On trouve dans ce journal (1er avril 1867) un autre sonnet qui est gravé sur la tombe du sculpteur Pierre Biard (église Saint-Paul, à Paris). Mentionnons à ce sujet un dernier sonnet, de forme ir-

régulière et à rimes plates, du poëte MÉRY, adressé à un sculpteur, Ludovic Durand. — Méry naquit aux Aigalades, près de Marseille, l'an 1798, et mourut en 1866, à Paris. Ses ouvrages en prose et en vers sont nombreux. Son roman *Héva* contient un sonnet. — Sa collaboration avec BARTHÉLEMY est célèbre. Ce dernier, qui a rejoint Méry dans la tombe en 1867, fit un sonnet en langue provençale. Ce sonnet, inséré dans la *Gazette du Midi*, reproduit par l'*Armana provençaou* (1867), était adressé au baron Gaston de Flotte, auteur très-distingué de *Souvenirs, poésies*, Paris et Marseille, 1868, in-12. Parmi les nombreuses publications de M. de Flotte, nous mentionnerons le poëme de *La Vendée*, deuxième édition, 1847.

FÉLIX ARVERS, mort en 1850 d'une maladie de l'épine dorsale, avait fait paraître : *Mes Heures perdues*, Paris, Fournier jeune, 1833. Une seule de ses heures ne fut point perdue pour la postérité, quelques fins lettrés conservèrent le souvenir d'un sonnet de ce livre. M. Albéric Second cita un jour, et plusieurs journaux reproduisirent, ce petit chef-d'œuvre (imité de l'italien). Il n'est pas possible de l'omettre dans nos *Annales sonnettiques*. Voici peut-être la meilleure leçon de ce sonnet *solitaire* :

Mon âme a son secret, ma vie a son mystère :
Un amour éternel en un moment conçu ;
Le mal est sans espoir, aussi j'ai dû le taire,
Et celle qui l'a *fait* n'en a jamais *rien* su.

Hélas ! j'aurai passé près d'*Elle* inaperçu,
Toujours à *ses* côtés et pourtant solitaire ;
Et j'aurai jusqu'au bout *fait* mon temps sur la terre,
N'osant *rien* demander et n'ayant *rien* reçu.

Pour *Elle*, quoique Dieu l'ait *faite* douce et tendre,
Elle ira son chemin, distraite et sans entendre
Ce murmure d'amour élevé sur ses pas.

A l'austère devoir pieusement fidèle,
Elle dira, lisant ces vers tout remplis d'*Elle* :
« Quelle est donc cette femme ? » et ne comprendra pas.

M. Thalès Bernard, annotateur de la *Littérature française*, du lieutenant-colonel Staaf, pense que ce fameux sonnet fut inspiré par Mme Victor Hugo. L'album de Mme *** contient ce même sonnet, écrit de la propre main d'Arvers; et Mme *** avoue que ce poëme a été fait pour elle. Arvers croyait donc cette dame beaucoup trop ingénue; s'il s'agissait, au contraire, de Mme Hugo, notre amoureux avait tort de servir une seconde fois ce sonnet; Berchoux n'a-t-il pas dit :

Un bon plat réchauffé ne valut jamais rien?

Le livre d'Arvers renferme une comédie et même un drame; celui-ci, *La Mort de François Ier*, a, selon l'auteur, des *passages scabreux* et des *vers immoraux*. Dans la suite, Arvers s'adonna au vaudeville; il n'y put réussir, et sa comédie *L'Ecole du bon sens* n'eut aucun succès.

Le Cœur et l'Estomac, par M. ALFRED ASSELINE. Un seul sonnet; nous aimons à croire qu'il provient du cœur.

Nous avons parlé des *Jeux floraux*, fondés par Monseigneur Pillon, de Thury; en 1865, M. LOUIS AUDIAT y remporta le prix du sonnet avec le poëme suivant, qui en était bien digne :

Le frais matin venait d'éclore,
Et je pensai : Dans ce bosquet,
Cueillons ces fleurs que Dieu colore;
A Marie offrons un bouquet.

A ce nom que la terre implore,
L'œillet cacha son front coquet.
« Que suis-je, ô Parfum de l'aurore,
« O fleur du ciel?... » fit le muguet.

La rose ajouta bas : « Près d'elle
« Je suis sans odeur ni beauté!
« — Moi, sans fraîcheur! » dit l'asphodèle

Le lis s'écrie : « O Pureté ! »
Et la violette humble et frêle
Dit : « Apprends-moi l'humilité ! »

M. L. Audiat a publié d'autres sonnets épars. Il est l'auteur des *Oubliés*, deux brochures in-8° : *André Mage de Fiefmelin* et *Bernard Palissy*. Le travail sur Palissy a été remanié, a paru de nouveau, et l'Académie française l'a couronné en 1868.

Les Pariétaires, poésies, par M. ÉMILE AUGIER, Paris, pet. in-18, 1852, sont des pièces de vers auxquelles un sonnet, le seul, sert de préface. M. É. Augier a renoncé aux simples fleurettes; il s'est lancé sur un autre *théâtre* qui l'a conduit à l'Académie française.

En 1836 parut à Caen, chez Pagny, un recueil anonyme intitulé : *Sonnets*, et portant cette épigraphe : *Cantabo et psalmum dicam* (in-18 de 72 pp.). Cette plaquette de trente et un sonnets et d'un épilogue, *le Prêtre*, est de M. LÉON D'AUREVILLY (frère d'une célébrité, M. Barbey d'Aurevilly), né à Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche) vers 1809. Son autre recueil : *Amour et Haine*, contient des poésies politiques; l'auteur, avant d'entrer au séminaire, le vendit en partie à un épicier. Ces deux volumes sont rares ; le premier est à peu près introuvable. — M. Léon d'Aurevilly, depuis longtemps missionnaire eudiste, versifie encore. Nous trouvons ses nouvelles poésies dans un ouvrage publié par l'éditeur si connu de *Maurice et Eugénie de Guérin*, sous ce titre heureux : *Le Livre des Hirondelles*... Seconde édition, Caen, MDCCCLXVII, pet. in-8°. On y voit aussi de gracieux vers de cet éditeur, car M. G. S. TREBUTIEN et le P. d'Aurevilly, inséparables, sont nommés les *deux frères*. — Le sonnet suivant est extrait du premier livre du P. d'Aurevilly :

Noël ! Noël ! ô nuit d'amour et d'allégresse
Où Dieu naît pour mourir, homme par ses douleurs,
Toi qui mets sur l'autel les pleurs de la tendresse
Pour éteindre le feu des tonnerres vengeurs !

Noël ! ô nuit où Dieu sublimement s'abaisse
Jusqu'à sourire au sein d'une cour de pasteurs,
Dont l'astre heureux doit luire et partout et sans cesse,
Non plus au front du ciel — mais au plus noir des cœurs.

Pauvreté que l'amour enrichit de ses charmes,
Or, myrrhe, encens, biens vils comparés à ses larmes,
Foi, penchée à genoux près d'un berceau qui luit ;

Nuit sacrée, en travail d'une aurore brillante,
Souffre que je redise, ô nuit étincelante !
Est-il beau jour plus beau que cette belle nuit ?

Les *deux frères* ont, en 1868, résolu d'adresser tous les ans à Mlle Marie Jenna (auteur des *Elévations poétiques* et des *Nouvelles Elévations poétiques*), pour sa fête, un sonnet, fruit de leur collaboration. Ils ont même composé deux sonnets rétrospectifs (1866 et 67). Le tirage est à 50 exemplaires, beau papier et belle impression. Voici le troisième :

Dans ces beaux lieux hantés par nos Muses fidèles,
Ah ! pour notre JENNA quel spectacle à la fois !
Que ces roches à pic sont sévères et belles,
Se dressant au milieu des vallons et des bois !

O pins harmonieux, bruyantes cascatelles !
Ruisseaux qui murmurez entre vos bords étroits,
Étalez à ses yeux vos grâces immortelles
Et jetez sur ses pas vos accords et vos voix !

Voici celle qui sait vous comprendre et vous peindre ;
Sous ces objets créés son esprit peut atteindre
Du Créateur présent l'invisible grandeur.

O monts pyrénéens, dont la cime est bénie,
Vous êtes à coup sûr moins hauts que son génie,
Et vous, bois et vallons, moins profonds que son cœur !

Les Préludes, poésies, par M. LOUIS AYMA, Paris, 1839, in-18. La troisième partie de cet ouvrage porte ce titre : *Sonnets libres;* ceux-ci, au nombre de cinquante, sont pour la plu-

part irréguliers. L'auteur ne manque pas de talent; il ne veut pas se conformer aux règles du sonnet, qu'il trouve ridicules, et cependant il donne à ses pièces de fantaisie le titre de sonnets. Une d'elles a jusqu'à trente-deux vers! Cette partie est dédiée à M. Sainte-Beuve. — Autre ouvrage de M. L. Ayma, proviseur du lycée de Napoléon-Vendée : *Les deux Horoscopes, poëme dédié à l'empereur*, Poitiers, MDCCCLXV, gr. in-8°, 34 pages.

Les Pensers du soir, par EDMOND BADIN. 1862. Plusieurs sonnets qui indiquent un début.

M. Th. Gautier nous fournit des renseignements sur les trois sonnets insérés par Balzac dans les *Illusions perdues :* « Les quelques sonnets que Lucien de Rubempré fait voir comme échantillons de son volume ne sont pas de Balzac, qui ne faisait pas de vers et demandait à ses amis ceux dont il avait besoin. Le sonnet sur la *Marguerite* est de Mme de Girardin, le sonnet sur le *Camellia*, de Lassailly, et celui sur la *Tulipe*, de votre serviteur. » (*Honoré de Balzac, par Théoph. Gautier*, 1860, pp. 123-24). — On sait que Balzac fut imprimeur; les *Annales romantiques* de 1828 sortent de ses presses et contiennent deux poésies signées Balzac. Tout le monde sait aussi qu'il avait pris à son service, pour collaborer à des œuvres dramatiques, CHARLES LASSAILLY, mort vers 1847. Ce poëte est l'auteur d'un livre extravagant : *Les Roueries de Trialph, notre contemporain, avant son suicide*, Paris, 1833, in-8°. Il serait curieux que Trialph continuât ses roueries *après* sa mort!

M. THÉODORE DE BANVILLE débuta par un recueil de poésies : *Les Cariatides*, Paris, 1842, in-12 (la dernière édition est de 1864). C'était l'œuvre d'un jeune homme de dix-neuf ans, qui soignait la rime beaucoup plus que la morale. Ses autres productions en vers sont : *Odes funambulesques*, in-18 et in-8°, où l'on trouve, en fait d'*odes*, beaucoup de triolets, de rondeaux, de ballades, etc.); — *Odelettes*, 1856, in-12; — *Paris et le nouveau Louvre*, 1857, in-8°; — *Améthystes, nouvelles odelettes*,

in-24 de 40 p.; — *Les Exilés*, 1867; quelques sonnets. Nous ne mentionnons que pour mémoire divers ouvrages en prose et des pièces de théâtre de M. de Banville.

Le talent de M. AUGUSTE BARBIER ressort mieux dans la satire que dans le sonnet. Ce poëte si original est pourtant l'auteur d'un recueil de trente et un sonnets sous ce titre : *Rimes héroïques*, Paris, 1843, in-12, sans préjudice de ceux qu'il a placés dans ses autres œuvres. — M. Aug. Barbier, nommé récemment à l'Académie française, a publié : *Iambes et Poëmes; Chants civils et religieux*, gr. in-18, et *Nouvelles Satires*, in-8°.

M. V. BARBIER a mis un sonnet dans le premier numéro de la *Lanterne de Falaise*, 12 septembre 1868.

Chants du Midi...par JOSEPH BARD. Lyon, gr. in-18. Plusieurs sonnets. D'autres recueils portent le nom de M. J. Bard.

L'auteur des *Echos du cœur, poésies*, Paris, 1852, in-8°, M. SIDOINE BARRAGUEY, a publié dans un journal qui n'existe plus, la *Muse des Familles*, de Lyon, un remarquable sonnet sur la découverte de l'imprimerie.

M. ARMAND BARTHET, auteur d'une comédie assez leste : *Le Moineau de Lesbie*, de *Nouvelles*, 1 vol. in-18, et du *Chemin de Corinthe*, autre comédie, a mis un seul sonnet dans son recueil : *La Fleur du panier*, Paris, 1855.

CHARLES BAUDELAIRE fut, de sa personne, fort original, tenant à se distinguer par l'excentricité de sa mise et de son allure. La même recherche de singularité perce dans ses *Fleurs du mal*, 1857, 1861, in-12, et récemment encore; ces fleurs ne pouvaient produire que des fruits mauvais. — Un ami nous écrivait, à l'occasion de ce poëte : « Quelques tours de force en matière de rhythme et de style ne constituent pas le génie, qui est toujours simple, et l'immoralité du fond gâterait d'ailleurs la forme la plus parfaite. » — *Les Fleurs du mal* contiennent de nombreux sonnets. — Baudelaire, outre sa traduction d'Edgard Poë, publia : *Théophile Gautier, notice littéraire...* 1859, in-18; — *Paradis artificiels* (*Opium et Haschisch*), 1860, in-12,

etc. — Baudelaire est mort le 31 août 1867, à la suite d'une paralysie ; il était jeune encore, et a réclamé les secours de la religion à sa dernière heure.

Les Fleurs des ruines, poésies par ALPHONSE BAUDOUIN, Paris, 1867, gr. in-18. — Préface originale et neuf sonnets. — M. Baudouin est vérificateur des poids et mesures à Bar-sur-Aube, poëte à ses heures et souvent homme d'esprit. On doit lui attribuer : *Jambes et Cœurs, par Alphonse Balder*, 1860. Il est aussi l'auteur d'un poëme : *Tableaux et Arabesques*, et d'un roman.

ÉMILE BELLIER. *Pleurs et Sourires*, Paris 1858, in-12. Cinq sonnets. Il y a les *Pleurs et Sourires*, par Eug. Baillet, Paris, 1853, in-18; nous avons les *Larmes et Sourires*, de F. des Robert, Metz, 1867, in-8°, et les *Sourires et Larmes, poésies*, par JULES URVOY, Paris, 1868, in-12. Ce dernier recueil renferme quatre sonnets.

A travers le siècle, poésies précédées d'une introduction par F. Fertiault. Deuxième édition, Paris, 1864, in-16. Ce beau livre, de M. HENRI BELLOT, chanoine honoraire et secrétaire particulier de l'archevêque de Bordeaux, contient vingt-trois sonnets; les deux meilleurs nous semblent être : *Etiam si omnes, ego non!* et *La Lyre en main, poëte.* L'auteur conserve en portefeuille d'autres sonnets et poëmes. Quand suivront-ils leurs aînés *A travers le siècle* si prosaïque ?

Rimes écolières, par CH. BELVÈS, 1866, in-12. Un sonnet.

Fleurs d'automne, poésies diverses... par J. BENÈCHE, bibliothécaire de la ville d'Elbeuf, Rouen, 1862, pet. in-12. Un sonnet.

M. HECTOR BERGE, de Bordeaux, est l'auteur des *Guirlandes, poésies*, Bordeaux, in-16. Deux sonnets de lui sont dans le *Bulletin de la Société de Poligny*, 1867-68 ; un autre, meilleur peut-être, se trouvait dans un journal qui n'existe plus, *La Tribune lyrique.*

LES *Virelais de* DANIEL BERNARD, Paris, E. Dentu, in-12

carré, 1865, contiennent dix virelais seulement et des sonnets en grand nombre. M. D. Bernard est le spirituel feuilletonniste de l'*Union*.

M. Thalès Bernard, fondateur de la *Tribune des Poëtes*, a livré au public, depuis plus de vingt ans, une certaine quantité d'œuvres littéraires. Forcé de nous restreindre, nous indiquerons seulement ses recueils de vers : — *Adorations, poésies*, Paris, 1855 ; — *Mélodies pastorales*, cinq livraisons, 1856-57, 1860-67-68 ; — *Poésies nouvelles*, Paris, 1857, couronnées par l'Académie française ; et *Poésies mystiques*, Paris, 1858, également couronnées par la même Académie. M. Thalès Bernard a écrit quelques sonnets.

Coups de crayon d'un enfant terrible, par Albert Bertaux, Paris, s. d. — L'enfant terrible du Parnasse contemporain ne pouvait faire autrement que d'esquisser des sonnets.

Louis Bertrand, dit *Aloisius* (1807-1841), est l'auteur de *Gaspard de la Nuit*, précédé d'une notice par M. Sainte-Beuve, Angers et Paris, 1842. Cet étrange roman, annoncé dès 1834, vient d'être réédité par M. René Pincebourde. — Le lieutenant-colonnel Staaf cite un sonnet de L. Bertrand. Ce romantique renforcé tient une large place dans les *Mélanges d'une petite Bibliothèque romantique..., par Charles Asselineau.*

Banquet des anciens élèves du Lycée Louis-le-Grand, 1862, in-8°. Dix sonnets par M. V. Bétolaud, en réponse à un autre sonnet que M. Ch. Crapelet avait lu en 1861, au banquet précédent.

Flors de Lys, poésies, par René Biémont, Versailles, 1863, gr. in-18. Deux sonnets.

Sonnet de M. L. Blanc, de Mansac (Corrèze), en l'honneur de M. Mathieu (député de ce département), et inséré dans *Le Bas-Limousin* du 9 septembre 1869.

Rêves et Réalités, par Mme *Blanchecotte*, 1856, 2e édition. Quelques sonnets. Mme A. M. Blanchecotte a plus récemment mis au jour les *Impressions d'une Femme*, Paris, Didier ;

cet ouvrage vient d'être couronné par l'Académie française (1868).

M. PROSPER BLANCHEMAIN, bibliophile expert, maître ès-*Jeux floraux*, a réédité des poëtes célèbres, Ronsard, Maynard, etc. Ses propres œuvres se composent de : *Poëmes et Poésies diverses*, Paris, 1853, in-12; — *Foi, Espérance et Charité*, Paris, 1853, in-8°; — *Idéal*, Paris, 1855, in-12. M. Blanchemain y a mis plusieurs sonnets. Le suivant a paru dans le *Bulletin du Bouquiniste* (15 février 1863), et nous est recommandé :

Vieux livres, vieux amis, chers et doctes fantômes,
Je viens revoir encor l'asile où vous dormez;
Je viens me consoler au milieu de vos tomes;
Vous seuls ne changez point, ô mes amis aimés!

Peuples et rois, tout meurt! Vous gardez vos royaumes;
On vous rouvre à la page où l'on vous a fermés.
Vous dites votre histoire ou vous chantez vos psaumes,
Et du même parfum vous êtes embaumés.

J'aime vos vieux vélins, j'aime vos marges blanches,
Je respire incliné la senteur des vieux jours;
J'admire avec respect la rougeur de vos tranches;

J'y crois voir une bouche aux éloquents discours,
Et d'un doigt filial j'ouvre ces lèvres franches
Qui me parlent sans bruit et m'instruisent toujours.

« La dernière image est vraie, neuve et bien rendue, et si le début laisse à désirer, la conclusion nous dédommage. En somme, c'est un charmant sonnet, surtout pour un *bibliomane* comme votre serviteur. (Georges Garnier.) »

Le huitième et dernier tome de la nouvelle édition de Ronsard faite par M. Blanchemain renferme quelques sonnets de poëtes modernes. Nous parlons de M. AMÉDÉE POMMIER, trois fois lauréat de l'Académie française et auteur de cinq

ou six volumes de vers (1) : de M. HENRI SIMÉON, qui se dit issu de Gabriel Syméon (V. plus loin aux Additions et corrections), et du bibliophile ÉDOUARD TURQUETY. Ce dernier poëte est mort récemment à Rennes, dans sa 67e année. Ses œuvres sont : — *Esquisses poétiques*, 1829, réimprimées sous le titre de : *Primavera*, Paris et Rennes, 1841, in-8° ; — *Amour et Foi ; Poésie catholique* et *Hymnes sacrées*.

Les Vélaviennes, poésies, par M. BLANCHOT DE BRENAS, contiennent des sonnets. L'auteur est juge à Yssingeaux.

Mentionnons ici un autre livre du même pays, *Le Velay : Fleurs des Montagnes*, Le Puy-en-Velay, imprimerie de M. P. Marchessou, MDCCCLXVIII, pet. in-12. — C'est un recueil collectif de poésies anciennes et modernes, tiré à 100 exemplaires (épuisé). On y trouve quelques vieux sonnettistes, dont nous avons déjà parlé ; deux seulement de notre siècle en font partie, ce sont : 1° M. CHARLES CALEMARD DE LA FAYETTE, auteur du *Poëme des champs* (Le Puy, Marchessou, 1861 ; 2e éd. Paris, Hachette, 1863) ; 2° M. AIMÉ GIRON, qui a semé quelques sonnets dans diverses revues, et qui doit en publier d'autres dans son nouveau recueil *Les Cordes d'or et les Cordes de fer*. Voici un beau sonnet de ce poëte :

LA MUSE VELLAVE (LE PASSÉ).

J'habite la montagne. — Humble, libre, mignonne,
Je prie au saint moutier, je chante au vieux manoir ;
Sous le hennin de dame ou le voile de nonne,
Fêtée au gai donjon, aimée au cloître noir.

Fille du sol, — ainsi que les vierges d'Athènes
Ornaient leurs beaux cheveux de ses cigales d'or, —

(1) *L'Enfer*, poëme ; — *Paris*, autre poëme ; — *Colifichets, jeux de rimes avec les sonnets sur le Salon de* 1851, Paris, 1860, in-8° ; — *Océanides et Fantaisies*, Paris, 1839, in-8° ; — *Mes premières armes*, etc.

Fière, je porte aux pieds les sandales romaines,
Au front le gui gaulois, aux flancs maillés le cor.

Des monts neigeux auxquels les pins font une écharpe
Lorsque le vent des nuits glisse et frôle ma harpe,
Comme l'aile d'un ange ou le doigt d'Ariel,

Ma corde de fer sonne aux combats sous l'armure;
Sur ma corde d'argent le doux amour murmure,
Et dans ma corde d'or pleure une hymne du ciel.

M. Giron, du Puy-en-Velay, a publié : *Les Amours étranges, poésies*, Paris, 1864, gr. in-18; *Trois jeunes filles*, Paris, id., id.; *Le Sabot de Noël*, préface de J. Janin, et *Les Mystérieuses*.

M. HENRI BLAZE DE BURY, auteur de : *Musiciens contemporains* (1 vol. gr. in-18), et traducteur de Goëthe (*Faust*), a mis au jour trois volumes de poésies; on y rencontre sept ou huit sonnets; le plus remarquable est *la Neige*, mais les rimes en sont très-faibles.

M. PAUL BLIER, de Coutances, a composé quelques recueils de vers; son *Poëme de Mignon* est inspiré par Goëthe. M. Blier, professeur au collége de Valognes, n'est point classique : il nous l'apprend ainsi dans un sonnet à M. Julien Travers:

Je vais sans grand souci de Boileau ni d'Horace....
. . . .
Et je n'ai qu'une peur, c'est de manquer d'audace!

Bravo! Mais Virgile n'a-t-il point dit : *Audentes fortuna juvat?*

L'Union (décembre 1868) contient un sonnet sur la mort de Berryer par M. ÉDOUARD DE BLOSSAC, auteur de *Contes, Fables et Sonnets*, 2 vol. 1866.

M[lle] Adolphine Bonnet, de Muret (Haute-Garonne), a déjà, malgré sa jeunesse, cueilli deux ou trois fleurs à Toulouse;

ses *Chants de l'âme*, in-8°, ont même remporté, à l'Académie française, le prix Maillé-Latour-Landry. *L'Amour* est un sonnet de ce recueil; il fut d'abord couronné par le *Journal de Domfront*. Plusieurs sonnets feront partie d'un prochain ouvrage de Mlle Bonnet, ou pour mieux dire, de Mme ERNEST BARUTEL.

Un personnage extraordinaire, PETRUS BOREL, mort à Mostaganem en 1859, adopta le surnom de *Lycanthrope*, qui, tout le monde le sait, veut dire *homme-loup*. Cet écrivain fut un romantique des plus échevelés, comme en témoignent ses *Rhapsodies*, Paris, 1852 (une édition nouvelle a paru à Bruxelles en 1868, in-24). Il publia cinq sonnets dans *l'Artiste*, en 1845. M. Jules Claretie s'est occupé de ce poëte et l'a décrit dans *Petrus Borel le Lycanthrope, sa vie, ses écrits*, etc. Paris, Pincebourde, MDCCCLXV, in-16 carré. Nous y voyons que P. Borel fit encore : *Champavert, contes immoraux*, Paris, 1833, in-8°; *Madame Putiphar*, 1839, 2 vol. in-8°, etc. — Son frère, André Borel d'Hauterive, a fondé en 1843 un *Annuaire de la Pairie et de la noblesse;* il s'y distingue par une science réelle de l'art héraldique.

Sous ce titre : *Les Actrices de Paris* (1847), M. HENRI DE BORNIER a dispersé dans les journaux plusieurs sonnets dont le meilleur paraît être sur Rachel. M. de Bornier fut couronné trois fois par l'Académie française, pour deux poëmes et un *Eloge de Châteaubriand*. Il a travaillé avec succès pour le théâtre; rappelons sa tragédie d'*Agamemnon;* il a intitulé un autre drame : *Dante et Béatrice*. Son recueil : *Les Premières Feuilles*, est un début poétique. M. Amédée de Saint-Mandé (nom de guerre, sans doute) avait déjà pris ce même titre en 1835; et M. Aimé Mauduit a livré au vent ses *Premières Feuilles* à Paris, en 1863.

LOUIS BOUILHET avait un talent réel dont il aurait pu faire un meilleur usage. Ses *Poésies : Festons et Astragales*, 1859, in-12, ont six sonnets. L. Bouilhet, qui dans ses drames et

poésies semble s'être inspiré de M. V. Hugo, est mort au mois de juillet 1869.

Au concours des *Jeux floraux* de Toulouse, en 1855, deux sonnets sur l'*Immaculée conception* se trouvèrent en présence; l'un appartenait à ÉVARISTE BOULAY-PATY (19 octobre 1804 — 12 janvier 1864), auteur d'un recueil : *Sonnets*, Paris, 1851, gr. in-8o (trois cent trente-huit sonnets); l'autre, œuvre remarquable de M. HENRI DE ROCHEFORT (publiciste fort connu depuis ce temps-là), dut céder le pas au premier. On lui reprocha d'abuser de l'antithèse, ce qui pourtant ne va point mal dans un sonnet (1). Voici le sonnet de Boulay-Paty, qui est loin d'être sans défauts :

Calme triomphateur du doute audacieux,
Le pape, en rayonnant sur la foule *assemblée*,
Te proclame à jamais conçue immaculée,
O Vierge ! vase empli d'un parfum précieux.

Et le cierge sourit aux arceaux gracieux,
Et la cloche dans l'air résonne par volée,
Tout n'est qu'*encens* et *chant dans* l'humaine vallée,
Et c'est fête ici-bas et fête dans les cieux.

Le *Lis* des Jeux floraux, sur l'autel où voltige
La belle âme d'Isaure, est ému sur sa tige
Et dit, montrant son *front* éclatant de fraîcheur :

« Je ne suis qu'un symbole où l'œil pieux s'attache ;
Si le *Lis* de la terre éclôt dans sa blancheur,
Le *Lis* du ciel n'a pu naître avec une tache. »

(1) Cet hommage public rendu à la sainte Vierge par le futur tribun paraît lui avoir été déjà payé au centuple, si nous en croyons l'article suivant :

« Le 1er janvier 1867, M. Rochefort se battait au pistolet. Il reçut une balle à la ceinture, endroit très-dangereux. Mais le coup fut amorti, et le danger de mort écarté par une médaille bénite qu'une main pieuse avait cachée dans le pantalon, à l'insu de M. Rochefort. »

(*L'Union* du 23 novembre 1869.)

M. Eug. Lambert a recueilli les vers posthumes de Boulay-Paty et les a donnés au public sous ce titre : *Poésies de la dernière saison*. N'oublions point qu'en 1834 avait paru : *Elie Mariaker*, Paris, in-8°. Ce livre contenait des poésies d'un romantisme exagéré. Boulay-Paty, dans la préface de ses propres *Sonnets*, 1851, en parle pourtant de la sorte : « Bientôt vint Elie Mariaker, *plus complet qu'aucun autre* « *alors et dont on apprécia le sentiment vrai et la forme stu-* « *dieuse*. » — Or, Elie Mariaker était le pseudonyme de Boulay-Paty ! — Les *Odes nationales*, Paris, in-8°, du même auteur, remontent à 1830. Un autre vol. in-8° porte le seul titre d'*Odes*. Une ode sur l'*Arc-de-Triomphe de l'Etoile*, in-8°, remporta un prix à l'Académie française. Cette même Académie décerna, dans un nouveau concours, une mention honorable au poëme du même auteur : *Le Monument de Molière*, in-8°. Enfin, *Les Grecs, dithyrambes*, qui furent le début poétique de Boulay-Paty, sont également in-8°, car notre poëte ne donnait à ses vers que ce beau format. — Terminons en citant ce passage d'une lettre de M. H. Lucas à Sainte-Beuve au sujet de Boulay-Paty : « Sur la fin il était devenu un peu mystique ; il se reprochait les vivacités de ses poésies juvéniles, et à son lit de mort il recommanda de brûler les derniers exemplaires de son *Elie Mariaker*. Retiré en dernier lieu à Auteuil (?), il vivait si en dehors du monde, que j'ai été seul de ses anciens amis à suivre son convoi. » (*Nouveaux Lundis*, t. X.)

Rimes loyales, par JOSEPH BOULMIER, Paris, 1857, pet. in-12. Cette année-là, M. Boulmier livra au public une *Etude sur Etienne Dolet*. Sa *Légende d'un cœur*, 1862, in-18, fut tirée à 125 exemplaires, dont 25 sur papier rose. Puis vinrent les *Rimes brutales*, Paris, 1864 (un sonnet). La même année ce poëte fit encore paraître : *Le Portefeuille intime*, Paris, gr. in-8°. Les *Rimes chevaleresques*, gr. in-8°, sont datées de 1868.

Philoxène Boyer, mort à Paris au mois de novembre 1867, vit le jour à Cahors (21 décembre 1829); M. Vapereau, induit en erreur, le fait naître en 1827 dans la ville de Grenoble. Les poésies de Phil. Boyer forment les volumes suivants : 1° *Les Chercheurs d'amour*, Paris, Albert, 1856, in-12 (non mis dans le commerce); un exemplaire porte cette dédicace manuscrite, qui fera connaître la manière de l'auteur : « A mon cher ami Édouard Fournier, à une science, à une pensée, un cœur, cette ombre d'un sentiment vrai. — Philoxène Boyer. » 2° *Les Deux Saisons*, Lemerre, Paris, 1867, in-12. Il y a cinq sonnets. — M. Armand de Pontmartin a dit, dans l'*Univers illustré* du 23 novembre 1867, que Phil. Boyer « ... cisela — à l'intention d'une jeune actrice — un recueil de sonnets qu'il fit imprimer à un seul exemplaire sur papier rose; il en fut quitte pour la bagatelle de mille francs. » On cite comme rare et tirée à petit nombre une lettre adressée par Phil. Boyer à V. Hugo sous ce titre : *Le Rhin et les Burgraves*, Grenoble, 1849, in-8°.

Dans les *Sonneurs de sonnets*, Alfred Delvau cite un sonnet d'A. Brizeux dont les tercets n'ont pas les rimes selon l'ordre établi; mais Brizeux (*Revue des Deux-Mondes*) a publié un certain nombre de sonnets plus irréguliers encore : ils sont renversés, se terminant par les quatrains. Cette fantaisie de l'auteur des *Histoires poétiques* (Paris, 1855, in-12) n'est pas sans exemple, et n'est point heureuse. Les autres poésies de Brizeux sont : *Marie, idylle bretonne;* — *Les Ternaires*, 1841, in-18 jésus; — *Telen Arvor* (poésies en langue celtique); *Les Derniers Bretons*, etc. — Brizeux est mort à Montpellier, le 3 mai 1858.

Coupe d'amour, par Brocard de Meuvy fils, Paris, MDCCCLIV. Quelques sonnets assez lestes.

Nous trouvons dans *Miscellanées-poésies* — (Paris, 1833, in-8°), de Léon Buquet (auteur de *Miscellanées-prose*), que nous croyons n'être plus de ce monde, quelques sonnets dont

le fond n'est pas sans mérite, s'ils laissent à désirer pour la forme. Nous voudrions citer *le Cadran* et *le Sablier*.

A la mort de Berryer, M. Brunet de Boyer fit paraître un sonnet dans l'*Union*.

M. Édouard Burdet a publié des sonnets nombreux, variés de sujets et de forme.

Etrusques, *Poésies*, par Ph. Busoni (né en 1805, d'une famille originaire de Toscane), Paris, 1843, in-12. Un sonnet sur Dante. M. Philippe Busoni est depuis longtemps chroniqueur de l'*Illustration*.

M. Alfred Busquet a composé le *Poëme des Heures*, Paris, 1855, in-12, œuvre un peu païenne, dont le style est meilleur que l'inspiration. Ce livre contient jusqu'à trente sonnets qui ne sont pas les seuls de ce poëte, actuellement employé dans la librairie Pagnerre.

M. Maxime du Camp, né en 1822, a des talents divers : il est romancier, critique, artiste et poëte, ce qui le force à comparaître devant nous, qui ne sommes point de son bord. Ses *Chants modernes*, 1855, ont sept ou huit sonnets; dans l'un d'eux il s'écrie :

> C'est toi surtout que j'aime, ô sainte Liberté !

Ses vers, profitant de cette invocation plus qu'il ne convient, sont un peu trop libres.

Les Legs de Marc-Antoine, par Antoine Campaux, Paris, 1864, in-8°. Un sonnet.

Le Tasse à Sorrente, *Terentia*, *le Monge des îles d'or*, *poëmes, nouvelles et impressions*, par Jules Canonge, Paris, 1859, in-8°. — Un seul sonnet. — Le poëme du *Tasse à Sorrente* est à la 5e édition; il a été traduit en vers italiens et publié à Naples par le comte Perticari. Les autres œuvres du même auteur sont : *Penser et croire, poésies choisies;* — *Passim, notes, souvenirs et documents d'art contemporain ;* — *Légendes provençales ;*—*Isabeleth...;* — *Lettres choisies dans une corres-*

pondance de poëtes. — Sous le titre de *Varia*, M. Canonge a publié un autre recueil de vers dont les éditions datent de 1855, 1857 et 1860. En 1869, une quatrième édition, in-16, a paru : c'est un choix fait dans les trois précédentes et dans un recueil plus récent : *Souvenances*. M. Canonge prépare à Nîmes de nouvelles éditions d'*Arles en France ;* — *Olim* ; — *Les Ames en péril*, etc.

Impressions et Visions, poésies, par M. HENRI CANTEL, 1859. Ces *Visions* nous montrent de nombreux sonnets, qui, étant assez libertins, nous causent de pénibles *impressions*.

M. THÉODORE CARLIER a signé une pièce de vers touchante, *l'Aveugle*, dans les *Annales romantiques* de 1828. Dix ans plus tard, en 1838, il inscrivait son nom sur un recueil de vers portant un titre grec Ψυχη *(Psyché) ; Etudes*, Paris, in-8°. Sept sonnets.

Un homme trop célèbre dans nos temps de révolutions nous a été signalé comme sonnettiste par M. Julien Travers ; M. Georges Garnier a fait mieux encore, il nous a écrit : — ... « Ce n'est rien moins que le fameux et *trop fameux* géné-
« ral CARNOT (LAZARE-NICOLAS-MARGUERITE), né en
« 1753 et mort en exil en 1823 ; mais aussi, il faut en con-
« venir, le savant organisateur, le ministre intègre, le tacticien
« habile, l'ingénieur expérimenté, avait cultivé les lettres de
« front avec les sciences exactes ; et le lauréat de l'*Eloge de*
« *Vauban*, avant la révolution, avait semé dans les recueils
« frivoles du temps (tels que le *Mercure* et l'*Almanach des*
« *Muses*) des poésies légères... Exilé après la seconde Res-
« tauration, il se retira à Magdebourg, où il est mort. Trois
« ans auparavant, il avait permis à un éditeur de réunir ses
« *Juvenilia*, qui ont paru sous ce titre : *Opuscules poétiques*
« *du général* L.-N.-M. Carnot, Paris, Baudouin frères,
« 1820, in-8° de 352 pp. — Il y a de tout dans ce livre
« (même du risqué, comme *Jamais et pourtant*) ; la troisième
« partie ne comprend que les *romances*, *chansons* et *couplets*

« *de circonstance.* C'est dans la première et la deuxième
« (celle-ci contient un poëme comique en six chants qui est
« un résumé de *Don Quichotte*) que se trouvent les poëmes
« imités de la *Renaissance :* sonnets, triolets, ritournelles,
« rondeaux, rondeaux redoublés, etc.... Les sonnets seuls
« nous intéressent : il n'y en a pas moins de vingt-six! et
« tous réguliers; quant à la richesse de la rime, qu'on esti-
« mait peu alors, elle est toujours suffisante..... Je vais vous
« transcrire le premier, non comme meilleur, mais comme
« plus ancien :

Le spectacle des cieux m'élève et me console :
Il affranchit mon cœur de ces prestiges vains
Dont le fracas du monde éblouit les humains,
Et dégage mes sens d'une pompe frivole.

Que le reste est petit! quelle sublime école
Pour l'orgueil insensé qui cause nos chagrins!
Que sont des monuments, ouvrages de nos mains,
Ces titres, cet éclat dont on fait une idole!

Nous vivons un instant dans une éternité;
Nous occupons un point dans une immensité;
Pourquoi tant de *soucis sur ce* grain de poussière ?

O mortels, contemplons l'ordre majestueux
Suivant lequel sont mus ces globes de lumière :
C'est là que tout est grand et digne de nos vœux.

« N'y a-t-il pas là un reflet de la belle langue du XVIIe
« siècle dont Carnot appréciait et étudiait les modèles ? »

Brins d'herbe, poésies, par ERNEST DE CHABOT, Paris, 1864. Un sonnet.

Isolements, — *Comédies et poëmes*, — par LOUIS CHALMETON, Paris, 1863, in-12. Un joli sonnet.

Transeundo, *Poésies*, par E. DE CHAMBURE, Paris, 1843, in-12. Quatorze sonnets. Faisons quelques réserves et convenons ensuite que M. de Chambure est un gracieux poëte.

André Chaten. Les Haltes. Paris, MDCCCLXVIII, gr. in-18. Deux sonnets. Le docteur ANDRÉ CHANET, de Paris est l'auteur de ce livre, où l'on voit de jolis vers ; quelques-uns sont un peu risqués.

M. LÉON CHARLY a deux sonnets dans les journaux *la Jeunesse* et *le Nain jaune*, en 1869.

La Première gerbe, poésies d'un paysan, par MÉDÉRIC CHAROT, Paris, 1867, in-12. Un ou deux sonnets.

A la grand' pinte, poésies d'AUGUSTE DE CHATILLON (2e édition), Paris, 1860, gr. in-12. Deux ou trois sonnets. La première édition portait ce titre : *Chant et poésie*, Paris, MDCCCLV, in-12 ; cela valait bien autant.

MARY CHATILLON, *Etūdes poétiques*, Paris 1861, in-12. Deux sonnets. L'auteur du *Génie de l'Homme*, Ch. de Chênedollé, avait aussi publié des *Etudes poétiques*.

M. CHEVALIER a remporté un prix (médaille de bronze) en 1865, à l'Académie de Mâcon, pour des lais, virelais, *sonnets* et ballades.

Les Jurassiennes, poésies, par ADOLPHE CHEVASSUS gr. in-18, 1863. M. Chevassus réussit mieux dans les tableaux champêtres que dans les sonnets. Il vient d'annoncer deux volumes gr. in-18 : *Les Fiancés de Nortanvise* (roman franc-comtois) et *Macédoine poétique*.

Mme LOUISE COLET, née Révoil, a sacrifié au sonnet : plaçons-la donc sur notre liste. La première édition de ses *Fleurs du Midi, poésies*, in-8o, est de 1836; ses *Chants des vaincus*, in-8o, sont de 1844, etc.

Le Concours des Muses est un journal fondé par M. Polydore, à Bordeaux, le 1er juin 1867. MM. L. MICHEL DESFOSSEZ, Z, NARZALE JOBERT, GRATTENAT, VICTOR LEROY, secrétaire de l'*Académie des poëtes*, et feu E. Delatouche, y ont un sonnet chacun; M. ÉLOI-SUBOU y en a deux, et Johannis O'Park (J. Morgon), cinq. Un sonnet adressé au journal *le Petit-Crevé* porte cette signature : *Concours des*

Muses; il est présumable que ce pseudonyme cache le nom de M. F.-P. POLYDORE (de Ribérac), employé de chemin de fer, et auteur de : — *Œuvres poétiques*... Bordeaux, 1864, in-8°; — *Vercingétorix*, poëme héroïque en cinq chants, plaquette in-8°, s. d. Bordeaux, etc.

Feu le *Conteur breton*, journal publié à Rennes, établit en 1867 un concours poétique dont les prix, adjugés par les intéressés eux-mêmes, furent décernés en dépit du bon sens. Tous ces concours, qu'ils émanent de simples journaux, ou qu'ils soient dus à l'initiative des Académies de province, en général sont fort illusoires et bien faits pour éloigner les vrais poëtes. — Mais revenons au *Conteur breton*, éditeur du *Réveil des Muses*, Rennes, 1867, gr. in-18. Voici les sonnettistes qui figurent dans ce recueil : — A. B., GUSTAVE GUILLAUMIN, F. M. LUZEL, ÉDOUARD DELATOUCHE (auteur de sonnets médiocres, mort à Rennes au commencement de l'année 1868; il avait publié : *Un Bouquet de fleurs*, Oberthur, 1858; — *Ce que chantent les rues, l'hôpital et les bois*, Leroy, 1866); Alphonse Baudouin, J. BOISMARTEL, instituteur à Saint-Père, LÉOPOLD VAUR et EUPHRASIE S. BERTINI.

Au coin du feu, Paris, Crapelet, 1844, in-32. Ce petit livre est d'un poëte mort à 33 ans. Les amis de ce jeune homme lui ont élevé ce monument. On sait que plusieurs écrivains publient *eux-mêmes* leurs œuvres *posthumes* pour désarmer la critique et toucher les âmes tendres. Ici nous avons affaire à un véritable trépassé qui avait du talent; mais la forme de ses vers était souvent défectueuse, et la mort ne lui laissa point le temps de retoucher ses quarante-neuf pièces, parmi lesquelles on compte vingt-cinq sonnets. Il s'agit de CHARLES-AUGUSTE CHOPIN (1811-1844), employé dans la compagnie du *Soleil*.

Le Reliquaire, par FRANÇOIS COPPÉE, Paris, 1867, in-12. Dix sonnets sont enchâssés dans ce reliquaire mondain. L'auteur, un des lauréats des *Hymnes à la paix* de l'*Exposition uni-*

verselle, a publié une plaquette de 40 pp. gr. in-18 : *Intimités*, MDCCCLXVIII. Le *Passant*, du même poëte, vendu en un mois à plusieurs milliers d'exemplaires, a fait son chemin rapidement, car certaines réhabilitations plaisent à beaucoup de monde. M. A. Lemerre, qui est un éditeur fort habile, a profité de ce moment d'enthousiasme pour servir tout chaud un autre recueil de M. F. Coppée : *Poëmes modernes*, Paris, MDCCCLXIX. L'Académie française vient de couronner l'auteur du *Passant*.

M. CHARLES CORAN, auteur d'*Onyx*, 1840, in-18 (8 sonnets), tourne bien notre petit poëme ; il le fait souvent d'une façon par trop galante, mais on peut le dire sans déplaire à M. Coran, auteur d'un second recueil intitulé en propres termes : *Rimes galantes*, 1847, in-8°. Un autre volume de ce poëte vient de paraître : *Dernières élégances*, Paris, MDCCCLXIX, in-8°. Plusieurs sonnets.

CORDELLIER-DELANOUE sema deux sonnets dans : *Les Sillons, poésies anciennes et modernes*, Paris, 1855, in-12 ; mais ils n'y levèrent point. — L'auteur avait publié *Le Barbier de Louis XI*, 1439-1483, Paris, 1832, in-8°. Ce livre est précédé d'une sorte de préface : *De la question littéraire depuis Hernani*. — C'est le manifeste d'un romantique exagéré. — Cordellier-Delanoue est mort en 1855.

Fleurs de jeunesse, par M. CHARLES-LÉOPOLD CORMONT, Paris, Dentu, 1858 ; et *Fleurs de solitude*, par le même, Paris, Dentu, 1860. M. Cormont est un sonnettiste qui ne manque pas d'*humour*.

M. ALEXANDRE COSNARD, de Falaise, perdit sa femme et ses deux enfants, mit son cœur et sa poésie dans leur sépulcre, et fit alors paraître : *Tumulus*, Paris, 1843, in-12. C'est un recueil de vers dont nous exhumons le sonnet suivant :

En attendant que j'aille, aux pays étrangers,
Chercher quelque mécompte ou d'heureuses surprises,

Que j'aille en Portugal, séjour des chaudes brises,
Où l'on dit qu'en plein sol poussent les orangers;
Dans nos bois neustriens, sur les pas des bergers,
L'été, j'aime à cueillir des mûres, des merises,
Et, l'automne, quand tout jaunit aux brumes grises,
La vendange normande au fond des grands vergers.
Je vais aux fruits cachés — car, de ces belles pommes
Qui bordent les chemins pour y tenter les hommes,
Défiez-vous, hélas ! voyageurs altérés !
Dès qu'on en a goûté tout le cœur se soulève,
Tant l'amertume abonde en ces beaux fruits dorés !...
Ce sont pepins trompeurs jadis semés par Ève.

Un autre sonnet du même auteur, *la Retraite*, est dans le *Musée des Familles*. *Le Sultan bossu*, poëme en quatre chants, Paris, 1863, in-18, est aussi de M. A. Cosnard, qui prépare une édition complète de ses œuvres. Ce poëte vient de publier *Posthuma* (sans nom d'auteur); il habite Versailles, où il vit dans l'intimité d'Émile Deschamps.

La Harpe éolienne, par M. J. F. COSTA, Paris, 1867, in-18. C'est un recueil de sonnets. M. Costa, ancien préfet, nous est déjà connu par une sorte de paraphrase en vers du *Purgatoire*, de Dante.

M. l'abbé XAVIER COTTON est peintre et dessinateur habile; mais comme poëte et penseur, il laisse beaucoup à désirer. Son *Idée primordiale du Christianisme* donne de lui une fort pauvre opinion, et le prospectus qu'il a lancé vers la fin de 1865, suivi de trois sonnets déplorables, est si bizarre que nous n'osons pas même en citer le titre. *La Petite Revue*, moins réservée, a reproduit en entier cette pièce curieuse.

Mme LUCIE COUEFFIN, née à Bayeux vers 1804 (qu'on nous pardonne cette indiscrétion), a fait paraître en 1847 des *Poésies* que l'amour maternel a presque toutes inspirées. Il n'y a point de sonnets; mais l'auteur en a lu quelques-uns à l'Académie de Caen, dont elle est membre, et ils ont vu le jour

à diverses époques. Les vers de Mme Couëffin sont charmants, mais nous aimons à croire que son meilleur ouvrage est sa fille, Mme CLAIRE L'ÉCUYER. C'est une jeune femme qui s'exerce à composer des sonnets; ils feront partie d'un prochain recueil.

Les Muses de la Mode, journal hebdomadaire de 1852, contient un sonnet de M. ALFRED CRAMPON.

Poésies, par EUG. CRESSOT, 1856. Six sonnets. *Poésies nouvelles,* par le même, 1859. Trois ou quatre.

Alfred Delvau (*Sonneurs de sonnets*) cite comme sonnettiste M. ALPHONSE DAUDET, auteur des *Amoureuses,* poésies, 1864, gr. in-18, et de *La Double Conversion,* conte en vers, 1864, in-18. Par cette *Double Conversion,* M. Daudet ne veut point parler de la sienne.

M. PROSPER DELAMARE, né à Paris en 1810, est chef de bureau à la préfecture de la Seine; il a composé trois volumes de poésies : 1° *Petites Comédies par la poste*, Paris, 1861, in-12 (treize sonnets); — 2° *Enfants et Femmes,* Paris, 1862, in-12 (quinze sonnets); 3° *Paquets d'aiguilles,* Paris, 1864 et 1866, in-12 (trente-quatre sonnets dans la seconde édition augmentée). Le sonnet suivant, extrait d'*Enfants et Femmes*, est fait pour toucher le cœur le plus endurci :

Il est là, son tombeau qu'aucune fleur n'émaille,
De croix, d'inscriptions, tertre déshérité,
D'où les ronces font fuir même la piété;
C'est là !... — Le bon pasteur l'appelait son ouaille !

Comme elle avait dormi vivante sur la paille,
Celle dont vainement l'or du riche a tenté
L'honneur, son seul trésor, qui fit sa pauvreté,
La voici donc qui dort, morte, sous la broussaille !...

Que de chagrins amers sa beauté lui valut !
En guerre avec la faim, que de courage elle eut !
Le Christ fut son soutien contre l'âpre ennemie !...

Croissez, ronces, croissez sur la pauvre endormie,

Pour qu'au jour où les morts de terre sortiront,
Couronne de douleur, vous restiez à son front!...

PAUL DELASSALLE, mort le 30 juillet 1845, naquit à La-Haye-du-Puits (Manche) le 2 juin 1812. Il a fait : *Pierre Gringoire*, 1836; — *Fleurs de pommier*, 1839; — *Rêves du Printemps*, 1843. Les sonnets que l'on rencontre dans ces trois volumes sont assez faibles.

HYACINTHE TABAUD eut, sous le pseudonyme de *H. Delatouche* ou *de Latouche*, une certaine célébrité, comme romancier, poëte et auteur dramatique. Tout le monde sait qu'il découvrit et publia les œuvres d'André Chénier. Parmi ses propres poésies, nous citerons : *Un Mirage*, Paris, 1842, in-8° (mélange de prose et de vers); — *Adieux, poésies*, Paris, 1844, in-12; — *Encore adieu, dernières poésies*, Paris, 1853, 2e édit., in-12, avec portrait. Cette publication posthume que précèdent *Les Agrestes*, poésies datant de 1844, a été faite par Mlle Pauline Flaugergues, dont nous parlerons bientôt. H. de Latouche mourut en 1851.

M. LOUIS DELATRE a publié *Les Chants de l'exil*, Paris, MDCCCXLIII. Il n'y a pas le moindre sonnet; mais l'auteur fit paraître ensuite : *Canti e pianti sonetti di Luigi Delâtre*, Firenze, 1859, in-12. La première édition, moins complète, est de 1855, la dernière a cent quarante-cinq sonnets, presque tous d'une politique avancée.

Les Craintives, poésies diverses suivies du Roman d'une fleur, par Mme MARIE DELCAMBRE, Paris, 1854, gr. in-8°, 3 grav. Un sonnet.

CAMILLE DELTHIL. *Caprices*, poésies, Paris, s. d., in-12. Neuf sonnets. — *Framès*, Paris, 1866, in-12. Sonnet dédicace à M. Sainte-Beuve.

Un des hommes les plus spirituels, les plus aimables et les plus bienveillants de notre siècle, vit depuis longtemps retiré à Versailles. M. Eug. de Mirecourt en parle ainsi : — « Sa

« noble et sympathique physionomie, son œil plein d'intelli-« gence, le calme et la bonté de son sourire, frappent tout « d'abord ceux qui l'aperçoivent. » — Cet homme est un poëte et un prosateur remarquable : il se nomme ÉMILE DESCHAMPS; il est né à Bourges le 20 février 1791; son père, M. Deschamps de Saint-Amand, descendait de François Deschamps, qui reçut des *lettres* de noblesse du roi Henri IV. Le petit-fils brille actuellement dans les belles *lettres* par son propre mérite. Ses ouvrages de poésie sont : 1° *Etudes françaises et étrangères*, cinq éditions de 1828 à 1833, 1 vol. in-8°; les deux premières chez Urbain Canel, les autres chez Levasseur. Dans les trois premières il y a un sonnet, et six sonnets dans les deux dernières. 2° *Poésies complètes* (jusqu'en 1841), 1 vol. gr. in-18, Delloye, 1841; — treize sonnets, y compris les six des *Etudes;* 3° *Poésies des Crèches*, 1 vol. in-8°, Paris, 1854; 4° *Jubilé de Shakespeare*, 1 vol. in-8°, Paris, 1865. Enfin, trente sonnets ont paru depuis les *Poésies complètes* dans différents journaux. M. Émile Deschamps a fait représenter plusieurs pièces de théâtre; ses ouvrages en prose sont nombreux : *Le Jeune Moraliste*, 1824 (pseudonyme pris par l'auteur dans la *Muse francaise*); *Causeries sur quelques femmes célèbres*, 1840; — *Contes physiologiques* — 1854. — Terminons en citant le sonnet adressé par notre poëte à Mlle de Fauveau :

Colombe qui de l'aigle as dépassé l'essor,
Chaste Sapho du marbre, écho de Michel-Ange
Lis de l'Éden, fleuri si pur dans notre fange;
Sous notre ciel de plomb, étoile aux rayons d'or!

Chevalière accourue au mâle appel du cor,
Que la guerre a blessée et que la gloire venge;
Parmi tout ce qui rampe, ou qui tombe, ou qui change,
Muse plus catholique et plus française encor;

Ah! quand leurs fers cruels chargeaient ta main bénie,
Aux murs de ton cachot tu sculptas ton génie,
Seul bien, avec ta foi, qu'ils ne t'aient pas ôté;

Car à l'entour de toi (miraculeux exemple !)
Chaume, exil, prison, tout se transfigure en temple
Pour tes rois, et pour l'art, cette autre royauté !

M. Antoni Deschamps, frère puîné du poëte qui précède, avait droit à notre sympathie; ses malheurs aussi bien que ses vers touchaient profondément notre cœur. Le sonnet suivant va nous initier aux douleurs de cette existence qui vient de se terminer (octobre 1869). M. A. Deschamps est mort dans sa 70e année.

Depuis longtemps je suis entre deux ennemis,
L'un s'appelle la mort et l'autre la folie;
L'un m'a pris ma raison, l'autre prendra ma vie;
Et moi, sans murmurer, je suis calme et soumis.

Cependant, quand je songe à tous mes chers amis,
Quand je vois à trente ans ma pauvre âme flétrie,
Comme un torrent d'été ma jeunesse tarie,
J'entr'ouvre mon linceul et sur moi je gémis.

— Il respire pourtant, disent entre eux les hommes,
Et, debout comme nous sur la terre où nous sommes,
Nous survivra peut-être encor plus d'un hiver!

— Oui, comme le polype aux poissons de la mer,
Ou comme une statue, en sa pierre immortelle,
Survit à ceux de chair qui passent devant elle!

Les ouvrages de M. A. Deschamps sont: 1° *La Divine Epopée de Dante Alighieri*, traduite en vers français (20 chants), — 1 vol. in-8°, Paris, Gosselin, 1829; 2° *Dernières Paroles, poésies*, — 1 vol. in-8°, Paris, Ebrard, 1835. Cinq sonnets traduits de Pétrarque, reproduits dans le livre suivant; 3° *Poésies d'Antoni Deschamps : Les Italiennes; — Traductions; — Satires; — Dernières Paroles; — Résignation; — Epilogue.* 1 vol. gr.

in-18, Paris, Delloye, 1841. On y trouve un autre sonnet traduit de Gianni.

CHARLES DIDIER, auteur d'un sonnet sur le *Chamois*, n'a pas composé beaucoup de vers; il est très-connu comme voyageur et romancier. Né à Genève en 1800, il a fait en 1868 son dernier voyage, celui dont on ne revient pas. Citons de Ch. Didier : *Harpe helvétique*, Genève, 1825, in-8°; — *La Ruine de Missolonghi*, Genève, 1826, in-8°; — *La Porte d'ivoire*, poésies. L'auteur naquit de parents calvinistes.

M. LÉON DIERX a mis deux sonnets dans son recueil de 1864. *Les Lèvres closes, poésies*, par le même, Paris, 1867, in-12, ne se sont ouvertes que pour un seul sonnet.

Blondes] et Brunes, par CHARLES DIGUET, Paris, MDCCCLXVI, pet. in-18. Un sonnet. L'auteur avait déjà publié : *Rimes de printemps*, in-18; il s'est adonné depuis au roman.

Feu et Flamme, par Philothée O'Neddy, Paris, 1833, in-8°. Ces poésies romantiques sont de feu THÉOPHILE DONDEY DE SANTENY (Philothée O'Neddy est l'anagramme de Théophile Dondey). M. Ch. Asselineau parle de ce poëte dans les *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque romantique*, et M. Ch. Monselet en cite un sonnet dans *La Lorgnette littéraire*, 1857, in-18. Ce sonnet avait d'abord paru dans la *Patrie*. La même *Lorgnette* en donne un autre de M. ALFRED VERNET.

M. FRÉDÉRIC DORTÉE a mis cinq sonnets dans ses *Poésies*, précédées d'une lettre de Béranger, Paris, 1851, in-12.

Voici la longue liste des œuvres de M. HENRI DOTTIN : *Cent et une Epigrammes de Martial*, traduites en vers français, 1838; — *Les Noces de Thétis et de Pelée*, poëme de Catulle, traduit en vers français, 1839; — *Fables et Quatrains*, 1840; — *Les Cendres d'un Empereur*, poëme, 1840; *Verselets*, 1841; *La Femme de l'Ouvrier*, roman en vers, 1843; — *Etude littéraire sur Amédée du Leyris* .., 1844; — *Etude littéraire sur C.-L. Mollevaut*..., 1845; — *Chants du pays*, gr. in-8°, 1845; —

Economistes et Industriels..., 1847; — *Des Œuvres dramatiques de M. Charles Rey...* 1848; — *Jeanne Hachette*, chanson patriotique..., 1851; — *La Statue de Jeanne Hachette*, poésie, 1851; —*Notice sur Préville*, 1852; —*Napoléoniennes*, poésies, 1852; — *Napoléon III en Italie*, cinq chants de guerre, 1859; — *Le Duc de La Rochefoucauld-Liancourt, sa Vie et sa Statue, ode et notice*, 1861, in-12; — *Epître humouristique...*, 1862, in-12; — *Epîtres humouristiques*, 1864, in-12 (une d'elles fut insérée dans le *Recueil des Jeux floraux*), — *Epître à un millionnaire*, 1865, in-12. — M. Dottin soigne ses vers et surtout la rime.

Les Syriennes, *par* EDMOND DROMAIN, 1854. Quelques faibles sonnets.

Juvenilia-Virilia, *par* ABEL DUCONDUT, Paris, 1865. Plusieurs sonnets.

Les Flocons de neige, par Mme FRANCISQUE DUCROS, Paris, Didier, 1867, in-12. Deux ou trois sonnets.

Les Horizons de la poésie, Paris, 1836, in-8o, et *Les Gouttes de rosée* (cent et un sonnets), Paris, 1840, in-16, reconnaissent pour auteur M. FERDINAND DUGUÉ (né en 1812). Le premier recueil a neuf sonnets, et appartient corps et âme au romantisme; la mère n'en permettra point la lecture à sa fille. Entre ces deux ouvrages, M. F. Dugué, écrivain dramatique, a placé : *Le Vol des heures*, Paris, 1839, in-8o.

Echos sympathiques, poésies offertes à M. de Lamartine par les collaborateurs de la Tribune, Mâcon, 1863, gr. in-18. L'idée de cette publication appartient à M. Ribière, de Montagne; et M. J. M. Demoule, rédacteur en chef de la *Tribune lyrique* (journal qui n'existe plus), l'a mise à exécution. Ce volume contient des sonnets de MM. A. L. BOUÉ DE VILLIERS (directeur-fondateur des *Echos littéraires contemporains* et auteur de nombreux ouvrages); F. Fertiault, FRANCIS PITTIÉ (1),

(1) M. Pittié est connu par le *Roman de la vingtième année, poésies*, et par le *Credo, poëme.*

F. E. ADAM (son sonnet : *la Maisonnette*, qui est charmant, doit être dans ses *Premières Poésies*, gr. in-18); ARSÈNE THÉVENOT (connu par les *Torts et Travers*, *fantaisies poétiques*, 1859, et *Les Villageoises*, *poésies*, gr. in-18, Troyes, MDCCCLXVIII, gr. in-18); enfin, M. ROBERT-VICTOR, auteur de : *Les Orages du cœur*, *poésies diverses*, 1837, in-8°, Paris; — *L'Archevêque martyr des Barricades*, *poeme*, deux éditions; *Guirlandes poétiques* et *Voix du ciel*. M. Robert-Victor est fondateur et président de l'*Union des poëtes;* cette *Union* publie depuis 1858 un recueil annuel, qui porte cependant le titre d'*Olympiades*. On y rencontre des sonnets par MM. DENIS GINOUX, ARTHUR BRETON, inspecteur des forêts, connu par une *Physiologie du Garde-Forestier*, poëme; FERNAND BELLIGERA (1), CLOVIS TISSERAND (*Poëtes et Penseurs*, par Clovis Tisserand, 1863, huit sonnets); E. QUINAUD, MOREAU, MARÉCHAUX DES RICEYS (il a publié *Jacques Bonhomme*, poëme); P. DARGENTOLLES, DÉSIRÉ BERGÈRE, F. Fertiault, Arsène Thévenot (même sonnet que dans les *Echos sympathiques*) ; Mlle ZÉNAIDE FLEURIOT DE LANGLE (connue sous le pseudonyme anagramme d'Anna Edianez. Edianez étant le prénom de Zénaïde renversé); Mme MARIE BÉZIAT, née de Maynard; M. AIMÉ-*Joseph-Napoléon* TOGNO, qui, né en 1836, à Saint-Martin, île de Ré, fils d'un officier supérieur du premier empire, a débuté par des poésies patriotiques et nationales. Ses *Etudes d'après nature*, *poésies*, Paris, 1863, in-8°, renferment six sonnets; douze autres ont paru dans les *Olympiades*, ou le *Bulletin de l'Union des poëtes;* quelques œuvres du même genre sont dans la *Tribune lyrique*, de Mâcon, le *Publicateur de Louviers*, les *Fleurs et Fruits de la pensée*, 1867, et *Rimes et Idées*, 1868 (M. Louis Goujon est l'éditeur et un peu l'auteur de ce dernier livre collectif). —

(1) Belligera est l'anagramme de Gabrielle et le pseudonyme du libraire Tandou, qui a publié : *Miettes d'amour*, *poésies*, 1857 ; ce malheureux a fini par le suicide.

Terminons par un autre membre de l'*Union des poëtes*, M. JULES PAUTET, sous-préfet honoraire, qui a composé plusieurs ouvrages en vers et en prose; parmi ses *Fleurs à mon ami M. Alfred Cramail*, Paris, J. Claye, 1865, pet. in-18, s'épanouissent vingt-six sonnets.

EMMANUEL DES ESSARTS. *Poésies parisiennes*. Paris, s. d. 2e éd ; — *Les Elévations*. Paris, 1864. Ces 2 beaux vol. in-12 contiennent quelques sonnets. Nos deux exemplaires ont été offerts par l'auteur à M. Castagnary, qui nous a laissé le soin de les couper. — M. ALFRED DES ESSARTS, père de notre poëte et lauréat de l'Académie française, a mis un sonnet dans *La Corbeille*, un des beaux livres édités à Moulins par Desrosiers. M. Em. des Essarts en a placé un autre dans la seconde édition des *Tablettes d'un Rimeur*, par M. Hortensius de Saint-Albin.

Fiel et Miel, poésies, par A. EUDE-DUGAILLON, 1839, gr. in-8°. Cinq sonnets, dont le meilleur est adressé à Grandville, un des deux auteurs des gravures qui ornent cet ouvrage. M. Eude-Dugaillon, de Pont-Audemer, est rédacteur du *Patroite de la Meurthe*.

FERDINAND FABRE. *Feuilles de lierre*, Paris, 1855, in-12. Six sonnets ; ces *Feuilles de lierre* cherchent donc à s'attacher à notre poëme. M. Fabre a signé les livres suivants : *Paola*, poëme; — *Maucreux*, roman, et *Nouvelles*.

M. LÉON FARRENC nous est connu par un seul sonnet qu'il adressa, au mois d'août 1840, à Monseigneur Affre, archevêque de Paris.

Far niente, poésies, par CASIMIR FAUCOMPRÉ. Paris, 1855, in-12. Plusieurs sonnets.

M. F. FERTIAULT a composé beaucoup d'ouvrages en prose et en vers. Ses recueils poétiques sont : *Le XIXe siècle, satires morales en vers* en collaboration avec Eugène Nus, in-8° ; — *Les Rimes de Dante; Le Poëme des Larmes* (avec Mme Julie Fertiault), in-16, portrait ; — *Les Voix amies* (même collabo-

ration), Paris, 1864, in-16. M. Fertiault a sous presse un recueil d'environ trois cents sonnets : *Le Nid du poëte;* il en a détaché et publié plusieurs pages. La pièce qui suit convient parfaitement à notre livre :

> Le Sonnet comprend tout ce que l'Ode a de beau et de délicat, et tout ce que l'Épigramme a de subtil et de concis.
>
> PHÉROTHÉE DELACROIX (1).

— « Encor ! toujours ce moule ? et ces formes pareilles ?
« Toujours pour vos tableaux ce cadre qu'on connaît ?
« Quoi ! sans pitié, toujours nous jeter aux oreilles
« Ces affreux bouts-rimés qu'on appelle un sonnet ! »

— « Bouts-rimés ? le sonnet ? l'une de nos merveilles ?
« Toujours pour ce phénix votre dédain renaît !...
« A lui seul, sobre et ferme, il vaut toutes les veilles :
« Des poétiques sceaux nul ne frappe aussi net;

« *Nul ne condense mieux sous sa nerveuse empreinte ;*
« Nul n'a plus d'horizon sous sa ligne restreinte ;
« Nul n'est plus souple et riche en ses diversités.

« Je sais, moi, tel fervent de cette œuvre ample et brève
« Qui, précis comme un chiffre ou vague comme un rêve,
« Dans ses quatorze vers met des immensités. »

Les sonnets de Mme JULIE FERTIAULT s'élèvent au moins à trente; *Lutte sainte* fait partie de *Rimes et Idées*, 1868, et *Double hiver* est extrait du *Bulletin des poëtes.*

Les Bruyères, par Mlle PAULINE DE FLAUGERGUES, abritent des sonnets assez bons. Il n'y en a point dans ses autres poésies : *Au bord du Tage*, Paris, 1841, in-8o. Mlle de Flau-

(1) Il s'agit de Philippe de la Croix : Phérothée signifie *Porte-Dieu* et fait allusion au nom de l'auteur, La Croix. On doit à cet écrivain : *L'Art de la poesie françoise, ou la Methode de connoître et de faire toute sorte de vers.* Lyon. 1675, pet. in-12. (L. de V.)

gergues a peut-être débuté par une traduction de Hangarth, *La Grèce*, poëme, Paris, 1827, in-12.

Les Nuits d'été, par M. ARMAND DE FLAUX, 1850, in-8°, contiennent des sonnets. M. de Flaux a mis son nom sur un autre recueil plus étendu : *Sonnets, Voyages, Fantaisie, Sentiment, Descriptions, Réflexions, Variétés, Histoire*. Paris, MDCCCLXIV, in-8°. Il y a du talent, mais l'auteur, qui est doux et conciliant dans le monde, nous le savons par expérience, est en poésie, sans préjudice de ses ouvrages en prose, un protestant beaucoup trop zélé pour son parti.

Echos, Fantaisies et Souvenirs, par HECTOR FLEURY, Lyon, 1861, in-8°, impression de luxe. Treize sonnets. L'exemplaire de M. N. Yemeniz avait, comme envoi de l'auteur, un sonnet autographe. — *Ouvrons notre âme à la pitié, poésies*, par le même, Lyon, in-8°.

Lointains. Poésies, par VICTOR FLEURY, secrétaire de la mairie d'Ingouville, seconde édition, Ingouville, 1846, gr. in-8°. Neuf sonnets, sans en compter un de M. TORRACHINI, chancelier du consulat d'Autriche au Havre et professeur au collége de cette ville. (Note de M. G. Garnier.) — Nous avons d'un autre Victor Fleury, ancien bijoutier enrichi et mort il y a quelques années, un recueil de vers portant ce titre : *Romances, chansons et poésies diverses*, Paris, L. Vieillot, 1844, in-16 ; c'est une édition de luxe avec portrait et musique non mise dans le commerce, et tirée, nous dit-on, à 300 exemplaires. Les pièces de ce volume sont des plus faibles.

A. FONTANEY (1803-1837) fit paraître *Ballades, Mélodies et Poésies diverses*, 1825, in-18. Il mérite une mention pour avoir adressé, dès le 19 août 1829, un sonnet à M. Victor Hugo. Ce sonnet resta longtemps célèbre et fut inscrit sur une marge du Ronsard in-folio que Sainte-Beuve offrit à M. V. Hugo. On le retrouve dans les *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque romantique*, par Charles Asselineau, Paris, René Pincebourde, 1867, in-8°. — Un autre sonnet, du même au-

teur, adressé à Miss ***, est dans le t. Ier de : *Poëtes français vivants...*, Paris, 1833, in-12. — Sur le *Ronsard-album*, on lit un sonnet d'ERNEST FOUINET qui porte une date relativement ancienne, celle du 5 juillet 1829 ; il est dédié à M. et à Mme V. Hugo sous ce titre : *A deux heureux*. Dans le *Journal des Jeunes Personnes* (1842), on lit du même poëte un autre sonnet sur une loterie au profit des pauvres. Ernest Fouinet obtint un accessit à l'Académie française, en 1839. On a de lui *La Caravane des morts, par l'auteur du Village sous les sables, et l'un des collaborateurs des Cent et un et de la Strega.*, Paris, 1836, 2 vol. in-8°.

Les Premières Larmes. Poésies, par MAURICE DE FOUCAULT, Paris, 1865, in-12. Un sonnet irrégulier. Il ne faut pas confondre ce poëte avec M. Foucaud de l'Espagnery, qui a signé *Les Heures pensives*, Paris, Dentu, 1865.

M. PAUL FOUCHER, auteur dramatique, et frère de MM^mes V. Hugo et Paul Meurice, a un sonnet dans les *Annales romantiques* de 1834.

STÉPHANIE FRAISSINET : *Quatorze improvisations en vers*, deuxième édition, Paris, 1857, in-32. Nous y trouvons deux sonnets. Les sentiments religieux de Mme Fraissinet se ressentent beaucoup trop de l'improvisation. Cette dame, qui a pris le pseudonyme d'Étienne Arbois, a mis au jour un autre livre : *Les Chercheurs d'or*.

La France littéraire, de Lyon, si bien dirigée par M. ADRIEN PELADAN (auteur de *Brises et Aquilons* et d'autres ouvrages plus importants, un peu sonnettiste aussi), a publié un certain nombre de sonnets. Ce journal, qui n'existe plus, nous fournit les noms suivants : MM. Henri Bellot, P. ROBERT, L. DROUX, PAUL SAINT-OLIVE (1), Johannis Morgon, J. B. FITERRE (il a publié les *Brises pyrénéennes*), A. FAYET,

(1) Auteur de *Mélanges historiques et littéraires*, Lyon, 1868, in-8°, où l'on trouve : *Mes Distractions*, sonnets.

F. Pittié, LÉON ROBERT, GABRIEL PEYRONNET (1), GASTON DARGY (2), Aug. Lestourgie, Mme Béziat, etc. — Le même journal a couronné ou fait mention de sonnets envoyés à son concours en 1858-59 par MM. Emile Grimaud, Émile La Bretonnière, A. VURBERT DE LAVERGNE, A. PARMENTIER, AMÉDÉE DE ROUSSILLAC, L. Droux, J. M. DAURIAC, Gaston Romieux, ARMAND RENAUD (auteur des *Poëmes de l'amour*), REMOND, JOSEPH HAOUR, VALLÉE, baron DE KINNER (il a fait de douze à quinze cents sonnets, dont plusieurs ont paru dans divers journaux), HENRI PERRET, l'abbé PETIT, chanoine; H. PICOT, SAUSSE-VILLIERS, DAGOT, E. C. BOUCLIER (il a publié *Les Rayons du matin, poésies*, Paris, 1856, in-18), L. Audiat, JOSEPH BEUF (auteur de *Premières fleurs, poésies*), DELIOUX DE SAVIGNAC, LÉON TERRIN, LOUIS PATRAS, ARMAND NOGUÈS, F. MOREAU, HENRI JOURDAN, L. VIRTELY, LEGROS, A. COSTE, LAB, J. GAZEAU, BOUCHARD, Ginoux et Johannis Morgon. — Un autre collaborateur de la *France littéraire*, M. l'abbé Vor DE LESTANG, a mis au jour deux opuscules : *La Lyre de Marie pour le beau mois de mai*, Le Puy, 1867, in-18, et *Mois de Marie harmonique et populaire*, in-32, Paris, 1858. On trouve dans ces deux volumes trois sonnets irréguliers.

Folles et Sages, par CH. FRETIN, Paris, 1862, in-12. Quelques sonnets passables. *La Vapeur* (poëme) et une traduction du *Cantique des Cantiques*, sont réimprimées dans ce volume.

Premiers vers, par ALBERT DE G. Un sonnet.

Essais poétiques de REINE GARDE, *couturière à Aix-en-*

(1) M. Peyronnet a signé la *Muse du Foyer*, in-8° ; dans ses *Rêveries*, Paris et Toulouse, 1863, il y a un sonnet.

(2) M. G. Dargy a faussement fait paraître comme œuvres posthumes : *Les Miettes du festin de la jeunesse ;* puis sont venus ses *Voyages à travers les mondes poétiques ;* et, sous le pseudonyme l'Ygrad Notsag (nom et prénom renversés) : *Les Femmes, ce qu'on*

Provence, deuxième édition, Paris, 1851, in-12. Un sonnet. Le nom de Reine Garde, qui était sorti de l'obscurité, grâce à M. de Lamartine, y est rentré sans aucune injustice.

PAUL-AIMÉ GARNIER (1820-1846), de regrettable mémoire, frère de M. Georges Garnier, appartenait à une famille noble et ancienne; il collabora au fameux journal l'*Époque*, où ses brillants articles eurent beaucoup de succès. On le retrouve à la *Revue de la Province et de Paris*; sous le pseudonyme de Paul Zéro, il y fit paraître les *Barbus-graves*, parodie flatteuse des *Burgraves*, et un *Voyage au Panthéon*, satire dirigée contre les classiques. Cette *Revue* lui devait des critiques artistiques et théâtrales qui témoignaient d'un véritable talent. — Les chefs de l'École nouvelle fondaient sur le jeune Garnier de grandes espérances, quand la mort vint briser son avenir à vingt-cinq ans, après une longue et cruelle maladie. Son ami, M. Paul Meurice, lui consacra une notice (Voir le nº du 5 février 1846 du journal l'*Epoque*). — P. Garnier est l'auteur d'un seul sonnet, qui parut en 1843 dans la *Revue de la Province et de Paris*, et qui est loin d'être sans valeur littéraire; mais des peintures un peu vives nous privent du bonheur de lui réserver une place.

M. JEAN-BAPTISTE-MARIUS GAUT, né le 3 avril 1819 à Aix, est membre de l'Académie de cette ville et de celle des *Félibres* de Provence. Il a fondé et rédigé plusieurs journaux dans sa province, et publié six ouvrages en français ou en provençal. Ses nombreux sonnets sont dispersés dans diverses feuilles périodiques. Le dernier (*Mémorial d'Aix*, du 25 septembre 1868) est intitulé : *Au beau sexe de St-Remy;* l'auteur en fit la lecture à un banquet de 250 convives, lors de la fête donnée aux poëtes et aux littérateurs français, provençaux et catalans, à St-Remy en 1868.

en dit et ce qu'on en pense. — M. Dargy, qui n'écrit point d'Argy, est M. Ch. Dècle. (V. M. Georges d'Heilly dans son ouvrage sur les pseudonymes. M. d'Heilly est lui-même M. Poinsot.)

Simple bouquet. Sonnets (cent), Lyon, 1858, in-8°. Une note attribue ce livre à un poëte enlevé prématurément aux lettres ; mais, en présence d'un nouveau Joseph Delorme, on pourrait dire à l'auteur :

Las ! pour un trépassé vous êtes bien gaillard !

Nous lèverons tous les doutes à ce sujet. Un chercheur, M. Georges Garnier, a voulu puiser des renseignements à une bonne source ; M. V. de Laprade lui a répondu :—« ... l'au-« teur de *Simple bouquet*... c'est un de mes plus anciens cama-« rades et amis : il se nomme AUGUSTE GENIN, né à Bour-« goin (Isère) ; il a fait ses études avec moi au lycée de Lyon et « n'a pas cessé d'habiter cette ville depuis son cours de droit. « Il est aujourd'hui directeur d'un grand nombre d'usines à « gaz... Il a fait quelques autres pièces de vers, mais cepen-« dant s'occupe assez peu de choses littéraires... — Nous « avons à Lyon un poëte fort distingué, du nom de JEAN « TISSEUR, frère de Barthélemy, auquel j'ai dédié mes *Odes « et Poëmes ;* celui-là est tout à fait un écrivain de race, quoi-« qu'il n'ait pas publié de volumes ; ses poésies sont éparses « dans quelques *revues ou journaux* de notre province, et sur-« tout concentrées dans son portefeuille, d'où son insouciance « ne consent pas à les tirer, malgré les prières de ses amis. *Il « a fait aussi quelques sonnets :* c'est un artiste fort habile. »

Piccoline, poésies, par Mme A. GENTON, Paris, 1864, in-12. Un ou deux sonnets.

Le Catalogue des Livres rares de M. ACH. GENTY, *Ancien Avocat à Mortagne (Orne)*, etc., *première partie*, Paris, MDCCCLII, in-16, est précédé d'un *Adiev faict en forme de sonnet à mes povres et amez vieilz livres*, par M. Ach. Genty même. Un autre sonnet de M. J. SOULAVIE, de Nantes, est parmi quelques poésies adressées à l'auteur du catalogue.

Un homme aimable et bienveillant autant que prosateur et

poëte distingué, c'est assurément le vicomte JULES DE GÈRES, ancien président de l'Académie de Bordeaux. Ses œuvres sont nombreuses : 1° *Les Premières fleurs, poésies*, 1840 ; 2° *Récits de Suisse et d'Italie*, 1854, in-12 ; 3° *Rose des Alpes*, 1856 ; 4° *Le Roitelet, Verselets et Dédicaces*, in-12, 1859 ; 5° *Les Hirondelles, poésies ;* 6° *Rimes buissonnières contre l'uniformité*, in-8° ; 7° *La Soif de l'infini*, in-8° ; 8° *Personne n'est heureux*, idem ; 9° *Le Cœur d'un enfant, étude*, idem ; 10° *Noël, lamentation épisodique*, idem ; 11° *Scènes du Déluge en* 1866, idem ; 12° *La Lampe du sanctuaire*, idem ; 13° *L'Arbre devenu vieux ;* 14° *Menus propos*, prose, in-8°, 1867, etc., etc. — Enfin, M. de Gères, sous son nom ou sous divers pseudonymes, dont les moins secrets sont : Jules de Terrasson, le chev. Franz, Jean de Province, a écrit des centaines de feuilletons ou articles, romans, poésies, etc. — Nous extrayons des *Premières fleurs* un sonnet que l'auteur a revu exprès pour nous :

Pourquoi vois-je tes yeux de larmes se ternir ?
D'où vient que ton beau front s'est penché de tristesse ?
Il n'est pas l'heure encor de pleurer ta jeunesse;
Espérance d'abord !... et plus tard souvenir....

Le calme du matin peut encor revenir,
N'est-ce point à midi que l'ombre est plus épaisse ?
Qui sait, quand le passé nous échappe et nous laisse,
Ce que Dieu nous réserve au fond de l'avenir ?

Avril, qui sous la mousse a tant de fleurs écloses,
Ne voit que les boutons de nos plus belles roses !
Les lis qui s'ouvrent tard ont bien plus de blancheur !

C'est aux jours les plus chauds que tombe la rosée....
Toute brise au printemps ne s'est pas épuisée,
Et l'été qui va naître a des soirs de fraîcheur !

Essais poétiques, par GHEERBRAND, Paris, MDCCCLXII.

Un sonnet.—Avant de parler des *Essais poétiques* de Mlle Delphine Gay (Mme Emile de Girardin), disons un mot d'un autre recueil qui parut vers la même époque. C'est un trait d'histoire littéraire curieux à rapporter. — En 1825, Mlle Angélique Gordon, de Pons (Charente-Inférieure), communiqua ses poésies manuscrites à des littérateurs parisiens pour savoir *ce qu'ils penseraient de ce genre de vers.* Laissons parler l'auteur : « La réponse arriva enfin..... Messieurs les littérateurs s'étaient emparés de mon travail, l'avaient corrigé à leur guise et le publiaient sous le titre d'*Essais poétiques d'une jeune solitaire*, titre auquel je n'avais jamais songé, n'étant déjà plus à la fleur de mon âge; mais ces messieurs ignoraient cette circonstance et tant d'autres. Ils m'envoyaient par la poste quatre exemplaires des *Essais*, et me demandaient *si* j'en voulais davantage ! » — Mlle Gordon apprit plus tard que Mlle Théoduline, de B.-les-D., se faisait passer pour *la jeune Solitaire*, et qu'à ce titre *elle avait reçu les hommages de plusieurs Académies de province.* Mlle Gordon semble révéler un nouveau plagiat en parlant des *Mélodies poétiques* (4 vol. in-8°, par M. Collombet). Dans cet ouvrage, Mlle Perreciot a, dit-elle, « un article tellement flatteur au sujet de *mes* Essais, que je n'ose répéter les expressions de M. Alphonse Rastoul (Voyez l'*Echo de Vaucluse*, 4e édit., 1829) et de M. le secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon. » (Préface historique des *Elégies chrétiennes*, seconde édition des *Essais poétiques d'une jeune solitaire*, Paris, 1835.)

Mme ÉMILE DE GIRARDIN, fille de Mme Sophie Gay, naquit à Aix-la-Chapelle. Delphine Gay concourut à dix-sept ans pour une des couronnes de l'Académie française; elle obtint un prix. Ses ouvrages en vers : *Essais poétiques; Nouveaux Essais poétiques; Le Dernier jour de Pompéi; Napoline, poëme suivi de poésies*, ont été réunis dans ses *Œuvres complètes;* mais le sonnet intitulé *la Marguerite* n'y est point, et nous avons vu pour quel motif :

Je suis la marguerite, et j'étais la plus belle
Des fleurs dont s'étoi*lait* le gazon velouté;
Heureuse, on me cher*chait* pour ma seule beauté,
Et mes jours se flatt*aient* d'une aurore éternelle.

Hélas ! malgré mes vœux, une vertu nouvelle
A versé sur mon front la fatale clarté ;
Le sort m'a condam*née* au don de véri*té ;*
Et je souffre et je meurs.... la science est mortelle !

Je n'ai plus de silence et n'ai plus de repos ;
L'amour vient m'arracher l'avenir en deux mots,
Il déchire mon cœur pour y lire qu'on l'aime.

Je suis la seule fleur qu'on jette sans regret :
On dépouille mon front de son blanc diadème,
Et l'on me foule aux pieds dès qu'on a mon secret.

Auteur des *Vignes folles*, Paris, 1860, in-8°, et des *Flèches d'or* (ce genre de projectile atteint souvent le but), M. ALBERT GLATIGNY est un improvisateur; le sonnet n'a point d'obstacles pour lui. Ce n'est point cependant un poëme que l'on puisse, ou du moins que l'on doive écrire au courant de la plume, ou dicter pendant une conversation. — Les œuvres assez libres de cet auteur ont reparu sous un autre titre : *Poésies de Albert Glatigny*, Paris, 1870, in-18.

M. LOUIS GOUJON, né à Châlon-sur-Saône le 21 juin 1829, a débuté par : *Gerbes déliées*, Paris, gr. in-16, 1865. L'année suivante parurent : *Sonnets : Inspirations de voyage,* Paris, gr. in-16. Ce dernier recueil contient au moins deux cent cinquante sonnets; l'auteur est donc un descendant direct des sonnettistes du XVI[e] siècle; mais s'il est leur héritier, ce n'est point sous bénéfice d'inventaire : comme eux il célèbre un peu trop l'amour profane. On trouve aussi dans son livre de la politique : il chante Cavour, Garibaldi, etc. Ici la foi s'accuse et là perce le doute. Nous voudrions que tous les sonnets de

M. Goujon valussent le suivant, pour le fond et la forme :

L'aube effleurait des monts les courbes indécises ;
L'horizon blanchissait, puis devenait vermeil ;
Le coq et l'Angelus, envolé des églises,
Sonnaient aux vignerons l'heure d'un prompt réveil.

Les sabots, dans la cour, heurtaient les pierres grises ;
Tous les pleurs de la nuit retournaient au soleil,
Et les petits enfants, frais comme des cerises,
Aux rayons du matin secouaient leur sommeil.

On accouplait les bœufs ; les vaches nourricières
Quittaient l'étable ouverte et les chaudes litières ;
Chaque abeille au travail volait sous le ciel bleu.

Les oiseaux savouraient le jour qui les enivre,
Les insectes, les fleurs aspiraient à revivre,
Et moi je me disais : « Qui peut oublier Dieu ! »

Gerbes de Poésie, par ÉDOUARD GOUT-DESMARTRES, Paris, 1841. Trois sonnets. L'auteur devint président de l'Académie de Bordeaux et fut maître ès *Jeux floraux* de Toulouse. Il est mort depuis peu d'années.

Voici une traduction complète en prose de *Pétrarque, poésies*, 1842, gr. in-18, par le comte F. DE GRAMONT, sonnettiste distingué. Inclinez-vous ! son *Chant du passé*, Paris, 1854, in-12, tiré à 150 exemplaires, et mis sans doute en petit nombre dans le commerce, a six sonnets italiens et deux cent soixante-treize français ! Le premier, dédié au marquis de Belloy, est sans doute le plus beau ; mais nous préférons le sonnet 80, qui peint au vif la société actuelle :

Le culte du passé ne me rend point injuste.
Je ne viens pas toujours m'attaquer au présent,
Parce qu'il garde au front quelque tache de sang
Des mains de la Terreur, sa nourrice robuste.

Par trois fois mesuré sur le lit de Procuste,
Ce siècle, il faut le dire, est beaucoup plus décent
Que celui dont la honte, en tous lieux s'exhaussant,
Dans les vers de Gilbert si rudement s'incruste.

Plus de crimes altiers, plus d'excès monstrueux,
De sanglant ravisseur, de traitant fastueux
Jetant sur le pavé les finances qu'il pille.

Le vice aime aujourd'hui la paix de la maison ;
La débauche se range et l'on vole en famille ;
On est impie, infâme, avec calme et raison !...

Le comte de Gramont a publié récemment : *Les Bébés*, gr. in-8°, s. d. Ce livre, illustré avec goût, ne contient qu'un sonnet.

Nous venons de nommer le marquis DE BELLOY : son *Chevalier d'Aï*, Paris, MDCCCLIV, in-18 anglais, renferme des sonnets au nombre de neuf. Ils sont spirituels, mais fort légers de ton et d'allure. Ses *Poésies* forment un vol. gr. in-18.

Un sonnet de M. PAULIN GRANIER se trouve dans la nouvelle intitulée : *Marteau le réaliste.* (*Le Soleil* du 8 septembre 1867. Note du vicomte de Poli.)

M. ELIACIM GREEVES a glissé quelques sonnets libertins dans ses *Poëmes familiers*, 1856, gr. in-18.

Amicis, par ÉDOUARD GRENIER, Paris, MDCCCLXVIII. Plusieurs sonnets. Du même : *La Mort du Juif-Errant*; — *Petits poëmes* (couronnés par l'Académie française) et *Poëmes dramatiques*, placés entre deux sonnets. Ce dernier ouvrage est sans date, mais notre exemplaire porte cette note manuscrite : « *A F. Ponsard, son vieil ami, E. G. Janvier* 1861. » L'ami Ponsard n'a pas daigné couper un feuillet de ce volume !

Les Fleurs de Vendée sont écloses en 1855 dans le parterre d'un typographe distingué de Nantes, M. ÉMILE GRIMAUD, dont le nom est moins beau que les sonnets. — *Les Vendéens*,

poëmes, par le même, datent de 1858, Luçon, in-18, seconde édition.

Encore des rimes! par M. LOUIS GRIVEAU. Tel était le cri que poussait un poëte en nous offrant un seul sonnet assez bon.

Poésies de P. GROLIER, Paris, Amyot. Deux sonnets.

Les Eglantines, par MARIE-LAURE (GROUARD), Paris, 1843, in-12. Deux sonnets; un troisième est dans les œuvres complètes de cette jeune fille morte à vingt-deux ans; ces œuvres ont paru sous les auspices de M. Th. de Banville, en 1844, in-12.

Luccioles, par THÉODORE GUIARD, Paris, Renduel, 1837, in-8°. L'auteur n'avait guère plus de vingt ans lorsqu'il publia ce recueil de poésies orné d'un titre bizarre. Pourquoi Luccioles et non pas Lucioles, ce nom du *lampyre d'Italie*, que l'on emploie également comme synonyme de ver luisant? Les Italiens disent *lucciole*, et l'on *italianisait* alors! Quoi qu'il en soit, Th. Guiard était poëte et sonnettiste; il en valait bien d'autres plus connus et plus encensés! Oh! la camaraderie, la camaraderie! — Voici peut-être le meilleur des seize sonnets des *Luccioles* :

Lorsque j'étais enfant, j'aimais beaucoup à voir,
Sur un linge embrasé qu'un feu presque éteint brûle,
Mille petits points d'or, peuple ardent qui circule,
Errer, vaguer, courir, rouges sur un fond noir.

Il me semblait alors qu'en un cloître, le soir,
Mille gentes nonnains, de cellule en cellule,
Allaient, trottaient, — Clotilde, Hélène, Agathe, Ursule, —
Et que je les voyais dans l'ombre se mouvoir.

Toutes se trémoussaient *ensemble*, — les premières
Passaient; d'autres venaient, agitant leurs lumières,
Et *passaient*. Chaque sœur regagnait son réduit.

Les nonnes, quatre à quatre, allaient, allaient sans cesse,
Et lampe de s'éteindre. Enfin venait l'abbesse,
Qui soufflait sa bougie et disait : « Bonne nuit! »

C'est charmant; mais c'est une légende ancienne! — Th. Guiard, malgré un travail plus important, une traduction en vers du *Théâtre complet de Sophocle*, 1852, in-8°, ne sortait pas de l'obscurité; il tomba dans une maladie opiniâtre et finit par se pendre à un arbre du bois de Vincennes, il y a environ quatorze ans. — Un autre sonnettiste, GÉRARD DE NERVAL (1809-1855), auteur de poëmes, de pièces de théâtre, traducteur de ballades et de poésies allemandes, etc., termina sa vie comme Guiard, par le suicide.

La Guirlande de Faustine, Paris, MDCCCLXI, bel in-12, Amis et parents ont tressé une couronne poétique pour Mme Faustine Abeille. Une abeille au milieu des fleurs! quoi de plus naturel? Nous y avons butiné deux sonnets par M. A. de Flaux et deux autres par M. FR. DELAHAYE. Le mérite de ce livre est dans sa grande rareté; Mme Abeille ne comprend pas comment un exemplaire est tombé entre nos mains.

ULRIC GUTTINGUER, de Rouen, homme aimable et bon, mourut à Paris en 1866, à 81 ans. Ses *Mélanges poétiques* eurent quelque succès; la seconde édition, in-18, est de 1825. Il est un des poëtes les moins licencieux de notre siècle, et ses recueils de vers sont pourtant nombreux. Les voici : *Le Bal, poëme moderne, suivi de poésies*, Paris, 1824, in-12; — *Charles VII à Jumièges; Edith, ou le Champ d'Hastings, poëmes suivis de poésies*, Paris, 1827, in-12, — *Les Deux âges du poëte*, deuxième édition complète, Paris, 1846, in-12; — *Fables et Méditations, dédiées au duc de Montpensier*, nouvelle édition, augmentée des *sonnets* de l'auteur, Paris, 1837, gr. in-8°. — Nous ne parlons pas des romans du même écrivain. — La *Revue anecdotique* de 1862 assure que le vrai nom de notre poëte est Guttinger; mais il faut faire observer qu'Ulric signait comme son père, tribun sous le Consulat, lequel, Allemand d'origine, avait jugé opportun de *franciser* son nom.

ROSE HAREL, de Lisieux, était au service de M. de Fougy, et, entre la poire et le fromage, elle cultivait l'art des vers.

Tantôt la cuisine de M. de Fougy était manquée, tantôt les Muses avaient à se plaindre. Il y avait parfois trop de feu d'un côté et pas assez de l'autre ; néanmoins, on suivit ce conseil donné par H. de Latouche (Tabaud) à Ulric Guttinguer :

Publiez-les vos vers, et qu'on n'en parle plus !...

Les poésies de la *servante-poëte* parurent donc sous ce titre étrange : *L'Alouette aux blés*, Lisieux, 1863, in-12. C'est un volume qui renferme trois sonnets.

*Echos perdus d'*ABEL JANNET, Paris et Angoulême, MDCCCLXI, 36 pp. in-18. Deux sonnets. L'auteur a fait représenter en province quelques pièces de théâtre. Ses autres ouvrages sont : *Les Parfums de la famille* ; — *Fleurs sauvages* et *le Repas de Satan* ; — *Emotions de citoyen* ; — *Esquisse d'une opinion littéraire* (article séparé). M. Jannet est de Cognac.

Treize à table, par M. FIRMIN JAVEL, 1868. Le premier numéro d'un nouveau journal, *le Voyageur*, a cité de ce recueil de poésies un sonnet qui n'est point sans valeur littéraire, mais qui est un peu trop libre pour le cadre que nous avons adopté.

Les Athéniennes, par CHARLES JOLIET. Huit sonnets assez lestes ; deux sont traduits de Catulle. M. Ch. Joliet a publié récemment un petit ouvrage sur les écrivains anonymes contemporains. Il est aussi l'auteur de quelques romans.

ELIACIM JOURDAIN se nommait Séraphin Pélican ; il fit paraître sous ce titre : *Napoléon-Emmanuel*, un sonnet sur la naissance du fils du prince Napoléon et de la princesse Clotilde. Ce poëte, connu par un roman : *Edmée*, mourut le 3 mars 1865.

La Gerbe, poésies, par FRÉDÉRICK JUNCKER, Paris, 1864. Un certain nombre de sonnets.

HENRI DE LACRETELLE. *Les Nuits sans étoiles*, Paris,

1861, in-12. Un seul sonnet de cet aimable auteur qui avait déjà fait vibrer : *Les Cloches, poésies*, in-18, et soupiré des *Nocturnes, poésies*, 1846, in-12. Nous ne parlons pas de ses *Contes de la méridienne*, 1859, in-12, et du *Colonel Jean.*

Pervenches, par JULES LACROIX, 2e éd., Paris, 1844. Ce recueil de cent quatre sonnets, qui n'a pas été mis dans le commerce, a valu à son auteur (on l'a vu plus haut) d'être cité comme un des trois ou quatre grands sonnettistes contemporains. Il y a des tableaux un peu trop vifs, des sentiments intimes trop mis à découvert dans cet ouvrage remarquable sous un autre point de vue, car une dizaine de sonnets sont magnifiques, et c'est beaucoup, par le temps et les sonnets qui courent! Mais aussi, quels soins l'auteur prodiguait à ses petits poëmes! Écoutons-le : — « Je me rappelle avec épouvante « qu'il n'est pas un seul de ces pauvres sonnets qui ne m'ait « dévoré huit bonnes heures : en vérité, ce calcul est ef-« frayant! » M. Jules Lacroix est amoureux de la rime riche, et nous enchâssons ici avec bonheur le bijou suivant : *Le Vendredi Saint,* qui, à vingt-cinq ans d'intervalle, semble s'adresser à Sainte-Beuve et autres :

Malheureux! en ce jour de larmes et d'effroi
Où la mort sur un Dieu remporta la victoire,
Dans nos temples voilés d'un crêpe expiatoire
Quand les gémissements roulent comme un beffroi;

Au milieu de l'orgie où tu siéges en roi,
On te gorge de vins, et l'on te ferait boire
Le sang même du Christ dans l'or pur du ciboire,
Comme si l'Homme-Dieu n'était pas mort pour toi!

Et tout fier de railler les choses qu'on révère,
Quand la foule à genoux garde un jeûne sévère,
Tu manges et tu bois tandis qu'on pleure au ciel;

Et tu fais ruisseler l'ivresse dans ton verre
Le jour où, s'abreuvant à l'éponge de fiel,
Jésus crucifié mourut sur le Calvaire!

M. Jules Lacroix est romancier, auteur dramatique, traducteur des satires de Juvénal et de Perse, et frère du bibliophile Jacob (Paul Lacroix).

M. Octave Lacroix, qui a travaillé pour le théâtre, a publié *Les Chansons d'avril*, *poésies*, Paris, 1852, in-12 (vingt-trois sonnets); — *L'Ecole buissonnière*, Paris, 1854, in-18, etc. C'est un homme de talent, en vers comme en prose; il faisait des sonnets sur les bancs du collége, au temps de la vraie école buissonnière.

Les Espérances, *par* Georges La Fenestre, Paris, 1863, gr. in-12. Plusieurs sonnets. En 1852 avait paru un autre recueil nommé aussi *Les Espérances* et contenant des sonnets; il était anonyme. Vraiment les poëtes s'occupent bien peu les uns des autres pour donner si souvent à leurs ouvrages des titres déjà connus!

M. Alphonse Lafitte : un sonnet dans le *Tintamarre* du 30 mai 1869.

Drames et Vers, *par le marquis* de la Garde, 1855. Deux sonnets.

M. Firmin de la Jugie, mainteneur des *Jeux floraux* et membre d'une illustre famille du Limousin, est auteur d'un certain nombre de sonnets. Celui que nous choisissons est remarquable de style et de pensée; nous le recommandons aux fins gourmets littéraires, et nous sommes heureux de l'opposer à tant de poésies où l'on exalte l'amour profane et même licencieux :

Mon Dieu, j'ose le dire en ta sainte présence :
Je l'aime !... Elle est ma joie et mon secret trésor.
Son doux regard, son front couronné d'innocence,
Son esprit vers le beau prenant déjà l'essor,

Sa gaîté, sa candeur, sa grâce, sa décence,
Son cœur dont la tendresse a plus de prix que l'or,
Tous les dons de ta main sur son adolescence,
Je les aime;... c'est toi qu'en elle j'aime encor!

Car je l'ai dit : Devant ton immortelle image
Si la sienne passait comme un obscur nuage,
Que l'aquilon s'élève et l'emporte à mes yeux !...

Mais, comme un lac d'azur que le vallon recèle,
Oh ! laisse cet amour dans mon âme fidèle,
S'il réfléchit pour moi le pur éclat des cieux.

NESTOR DE LAMARQUE nous est connu par des vers touchants, la *Double Agonie* (*Muse française de* 1824). M. Aug. Amic, dans ses *Méridionales*. Paris, 1829 (date importante), inséra un sonnet traduit de Monti par N. de Lamarque, sonnet assez bon et fort régulier.

Sans vouloir jouer un mauvais tour, M. EUTROPE LAMBERT, de *Jarnac*, fit mettre un avis singulier dans la *Tribune lyrique*, de Mâcon : il proposa d'envoyer *franco* ses *Feuilles de rose*, Paris, pet. in-18, 1864, à quiconque lui en ferait la demande. Beaucoup de lecteurs durent y regarder à deux fois avant de hasarder un timbre-poste : on est si parcimonieux pour les poëtes et la poésie ! Voulant agir autrement, nous adressâmes à l'auteur notre premier recueil de vers. Nous ignorons si le généreux habitant de Jarnac a fait depuis son chemin en publiant : *Les Etapes du cœur*, 1866.

La Thébaïde des grèves, *reflets de Bretagne*, Paris, Gabriel Roux, 1838, in-12, est un volume anonyme qu'il convient de restituer à qui de droit, à feu HIPPOLYTE DE LA MORVONNAIS, cet ami de Maurice et d'Eugénie de Guérin. On rencontre vingt sonnets dans ce livre. Une édition nouvelle a paru sous ce titre : *La Thébaïde des grèves et poésies posthumes*, *par Hipp. de La Morvonnais*, Paris, Didier et Ce, in-12.

Les Cantilènes, *poésies*, *par* GUSTAVE DE LARENAUDIÈRE, Paris, 1842, gr. in-18. Quatre sonnets.

Églantines et Chrysanthèmes, *par* ÉMILE LA RIVIÈRE, Paris, 1866, in-18 ; — *L'Arc et la Lyre*, *poésies*, par le même, 1867, in-12. Ces deux recueils renferment des sonnets. M. La Rivière avait déjà publié quelques poëmes épars.

M. J. B. LAROCQUE : un sonnet dans la première livraison de *Jean qui pleure et Jean qui rit*, journal fondé par M. Barillot, auteur de deux ou trois recueils de poésies.

M. ANTOINE DE LATOUR, secrétaire de M. le duc de Montpensier, est un des nôtres comme sonnettiste : il a publié *La Vie intime*, 1833, in-8°, deuxième édition augmentée en 1835, et troisième édition dans les *Poésies complètes*, Paris, 1841, gr. in-18.

Un Crime littéraire, par M. GASTON LAVALLEY, Paris, 1869, in-12. C'est un roman à la suite duquel l'auteur a mis six pièces de vers, dont deux sonnets.

ARMAND LEBAILLY, mort à vingt-cinq ans, le 24 septembre 1864, à Paris (hôpital Necker), avait publié *Italia mia*, où l'on trouve trois sonnets qui ne méritent point d'en sortir, bien qu'on ait donné une seconde édition de ce recueil. Citons encore du même : *Les Chants du Capitole*, deuxième édition, sans date (1861). Ce dernier ouvrage fut pour l'auteur le chant du cygne, comme l'a écrit le bibliophile Julien (M. Bachelin); mais ce cygne était un peu *rouge!* Les autres livres de Lebailly sont : *Vie d'Hégésippe Moreau*, poëte mort également à l'hôpital, et *Madame de Lamartine*.

M. THÉODORE LECLERC, né à Paris en 1819, est un chansonnier; il a fait environ trois ou quatre sonnets peu connus.

Une pièce de vers, composée de quatre sonnets, porte la signature d'un avocat, M. E. LECOMTE, dans le *Publicateur de la Province* du 30 avril 1868.

Mes Prémices aux dames, par ÉDOUARD LEDEUIL, Paris, 1867, in-12. M. Ledeuil n'a offert qu'un sonnet à la plus belle moitié du genre humain.

JULES LEFÈVRE, dit *Le Fèvre-Deumier* (1799-1857), fut un des poëtes les plus remarquables de la première période romantique. Voici son avoir littéraire : *Le Parricide*, poëme, suivi d'autres poésies, Paris, 1823, in-8°; *Le Clocher de*

Saint-Marc, Paris, 1825, in-8°; *Loisirs d'un désœuvré; Le Couvre-feu; Les Confidences*, Paris, 1833, in-8°; *Le Livre d'un promeneur*, et des ouvrages en prose. En 1829, M. Jules Janin disait de ce poëte : « ... éclatant écrivain qui ne s'est trompé qu'au delà du but; hasardeux dans son expression, mais coloriste puissant, cœur chaud et généreux qui a voulu saisir les passions dans leur énergie et leur intimité. » Mais il est allé trop loin. — J. Le Fèvre, atteint d'une maladie cruelle, celle de la pierre, comme Sainte-Beuve, mourut des conséquences d'une opération maladroite. Nous aimons à croire qu'il n'a point en face de l'éternité méprisé les prières de l'église au point de répéter ces vers d'une de ses élégies :

Je m'inquiète peu de ce concert futile
Qui suit notre dépouille à son dernier asile...

Il fit un sonnet : *Prière de la mort*, que le lieutenant-colonel Staaf a reproduit.

Poésies de LEFEUVE, quatrième édition, 1860. Un ou deux sonnets. C'est l'auteur sans doute des *Anciennes Maisons de Paris sous Napoléon III.*

ALPHONSE LE FLAGUAIS, né à Caen (1805), mort le 1er janvier 1861, dont les *Œuvres complètes* ont paru en 4 volumes in-8° très-compactes, débuta par ses *Poésies élégiaques* et *Mélodies françaises*, 1829, 1 vol. in-12. *Les Neustriennes*, 1835, in-8°, 1847, et troisième édition dans les *Œuvres*, sont peut-être ce que l'auteur a composé de meilleur. Ce poëte modeste est resté obscur; il n'a guère eu de réputation hors de sa province, à laquelle il avait consacré son talent. Alph. Le Flaguais a écrit plusieurs sonnets que l'on rencontre dans ses *Œuvres ;* le meilleur, qui rappelle celui d'Arvers, fait partie du poëme de *Marcel.*

Nous n'avons découvert qu'un sonnet dans *Les Charmeuses*, in-8°, avec eaux-fortes, dernier recueil de vers de M. ANDRÉ

LEMOYNE, lauréat de l'Académie française. *Les Roses d'antan*, Paris, 1864, in-12, sont du même auteur, ainsi que des *poésies patriotiques*. Un sonnet de M. A. Lemoyne est dans les *Sonnets et eaux-fortes*. On vient de rééditer *Les Charmeuses* et *Les Roses d'antan*, Paris, 1870.

La Tragédie du monde, par LOUIS DE LÉON, 1843, in-18. Cinq sonnets d'une franche allure. C'est un recueil assez médiocre d'un poëte mort jeune.

M. ERNEST LE ROY, avocat, de Caen, a mis en 1868 un doux sonnet dans la *Semaine Religieuse* du diocèse de Bayeux. On lui doit aussi : *Réponse d'un poëte à* M. E. RENAN, Paris, 1863, 12 pp. in-8°.

M. LOUIS-GUSTAVE LE VAVASSEUR est né 19 jours avant nous, le 9 novembre 1819, dans la ville d'Argentan (Orne). En collaboration avec MM. ERNEST PRAROND et A. ARGONNE (dont le nom véritable est A. DOZON), il publia un volume intitulé : *Vers*, Paris, 1843, in-18. Ce recueil contient un grand nombre de sonnets, souvent hasardés pour le fond et d'une forme un peu échevelée. M Le Vavasseur fit paraître ensuite : *Vie de Pierre Corneille*, 1843 et 1847. Ses *Poésies fugitives*, Paris, in-18, sont de 1846. divers ouvrages portent encore son nom. En 1864, il mit au jour les *Etudes d'après nature* (même titre pris par M. A. Togno pour un recueil de vers); ce volume in-18 a fait au sonnet une assez large part; la forme y laisse encore à désirer, mais la pensée parfois est belle, et nous regrettons vivement de ne pas en fournir un exemple. — *Inter amicos* (1867, in-12) est le dernier livre de M. Le Vavasseur. — Revenons à l'un des collaborateurs de ce poëte : M. Ernest Prarond est l'auteur de *Fables*, Paris, 1847, in-12, des *Airs de flûte sur des motifs graves*, Paris, 1866 (100 exemplaires non mis dans le commerce), etc. M. Prarond est rédacteur en chef du *Journal d'Abbeville*.

Le Jardin d'amour, par PIERRE DE L'ISLE, Paris, 1858, in-18. Quinze sonnets.

Les Premières Neiges, poésies et poèmes, par ÉDOUARD L'HÔTE, Paris, 1847. Un ou deux sonnets.

Le Faubourg Saint-Germain : Légende et sonnets par le marquis EUG. DE LONLAY, Paris, 1867, in-18. Dix-neuf sonnets. M. de Lonlay a publié plusieurs plaquettes, depuis vingt-cinq ans, où l'on rencontre souvent des sonnets. Sous le pseudonyme anagramme de Dan. Leylo, il a fait paraître d'autres ouvrages dont nous avons parlé t. II, p. 112.

Mme JULIETTE LORMEAU, fondatrice du *Journal des Femmes*, prosateur élégant et poëte distingué, conserve un volume de vers manuscrit; l'indifférence du siècle lui en fait ajourner l'impression. Mais elle a fait paraître des sonnets, et nous devons placer son nom dans notre revue; c'est celui d'une personne aussi bienveillante qu'aimable. Mme Lormeau est la belle-mère de M. Alphonse Duchesne, auteur des *Oiseaux de passage, poésies*, Paris, 1845, in-8°; c'est un publiciste fort connu des lecteurs du *Figaro*.

M. HIPPOLYTE LUCAS, de la Bibliothèque de l'Arsenal, écrivain dramatique, a composé un livre de poésies : *Heures d'amour*, dont il y a eu quatre éditions. Ce recueil renferme quelques sonnets.

Leben Sie Wohl, livre d'étrennes, publié par MM. Taxile Delord et Adolphe Carle, Marseille, MDCCCXXXV, in-12. Dans ce mélange de vers et de prose assez rare, on trouve un sonnet de HENRI LUCK, habitué à Marseille et originaire de l'Allemagne; ce poëte mourut en 1859, de la rupture d'un anévrisme. C'était un critique un peu atrabilaire, qui n'a produit que ce sonnet.

HIPPOLYTE LUCHAIRE, mort jeune, fit insérer dans la *Revue de la Province et de Paris* (avril 1844) un sonnet fort peu saillant.

M. ROBERT LUZARCHE a mis dans *La Rive gauche, journal international de la jeune république* (1866), un sonnet violent contre la cour de Rome. Au mois de février 1867, M. Luzar-

che fonda la *Gazette rimée*, dont les tendances étaient contraires à la religion et à la monarchie. On y voyait un sonnet signé : JEHAN FLAMEL.

Rêves et réalités, par Mme M. B., *ouvrière et poëte*, Paris, 1855. Deux sonnets.

Les Cigarettes, poésies, par VICTOR MABILLE, Paris, 1856, in-12. Quatre sonnets (il nous semble qu'il existe une édition nouvelle sans date). L'auteur de ce livre fort leste est mort jeune, en 1864.

M. LÉON MAGNIER, de Saint-Quentin, est vraiment bien peu des nôtres. Parmi ses *Fleurs des champs, poésies*, 1840, in-8°, nous n'avons cueilli qu'un sonnet.

PIERRE-ARMAND MALITOURNE, né à Laigle (Orne) en 1797, mourut bibliothécaire à l'Arsenal, le 19 avril 1866. Ce mot spirituel lui appartient : —*Sur les chemins de fer on arrive, mais on ne voyage pas!* On arrive! pas toujours, demandez à Jud? Et dans quel état, lorsqu'on arrive, interrogez le docteur Constantin James? — Nous connaissons un gracieux sonnet de Malitourne : *A Thérèse, à propos d'un bouquet de violettes;* nous regrettons de ne pas offrir l'hospitalité à ce petit poëme.

M. EUGÈNE MANUEL a publié dans ses *Pages intimes*, Paris, 1866, gr. in-18, près de vingt sonnets. Comme sentiment et pensée, le meilleur nous semble être *le Berceau*. En 1867, l'Académie française a cru devoir couronner les *Pages intimes*.

M. HIPPOLYTE MAQUAN est bien connu aux *Jeux floraux* de Toulouse; en 1869 il a eu deux sonnets insérés dans le Recueil de cette Académie. Ils ont assez bonne allure, mais sont irréguliers.—Le même Recueil nous offre un sonnet à la Vierge (non moins irrégulier) par un fabuliste souvent couronné, M. AUG. ROUSSEL, de Paris.

Soleils d'octobre, poésies, par GABRIEL MARC, Paris,

MDCCCLXIX, gr. in-18. Quelques sonnets. L'auteur doit publier un second recueil, intitulé : *Sonnets parisiens.*

JULES MARCHESSEAU : *Les Jeunes Croyances, poésies,* 1855. On y trouve cinq sonnets.

M. EUGÈNE DE MARGERIE est un prosateur : mais nous avons lu quelques sonnets de lui dans *L'Ami des Livres.*

Le Journal des Jeunes Personnes a donné en 1835 un beau sonnet de M. XAVIER MARMIER, sous ce titre : *La Foi.*

GUSTAVE MAROTEAU : *Les Flocons,* Paris, 1867, in-12. Six sonnets.

M. NICOLAS MARTIN, né à Bonn (Prusse rhénane) en 1814, n'est pas dépourvu de talent ; il est même, en général, plus pur et plus religieux que ses contemporains. L'Académie française, en couronnant : *Le Presbytère,* 1856, a dit de ce poëme, par l'organe de M. Cuvillier-Fleury : — « Véritable chef-d'œuvre de poésie moyenne et de style tempéré. » Les œuvres complètes en vers de M. Martin comprennent : *Harmonies de la famille ; Ariel ; Louise ; les Cordes graves,* 1 vol. in-12. Un autre petit volume : *Une Gerbe,* Paris, 1850, 32 pp. renferme six sonnets, dont un nous a surpris : le poëte semble rejeter le dogme de l'enfer, en disant :

Vous croyez à l'enfer, moi je crois au pardon.

M. Martin a composé quelques autres ouvrages en prose. Il est sous-chef de bureau au ministère des finances.

M. ALFRED DE MARTONNE a publié : *Les Étoiles, poëme,* Paris, 1844, in-8°, et *Les Offrandes, recueil de cinquante sonnets,* Paris, 1851, in-12. Les pièces de ce dernier volume étaient presque toutes dédiées et par conséquent offertes à des célébrités ou à des amis. Ces *Offrandes* ont reparu, améliorées et augmentées, Paris, M VIII^c LXVIII, gr. in-18. M. de Martonne, poëte élégant, sonnettiste d'une certaine valeur littéraire, comme la plupart des fils des muses, prête à l'amour

un langage parfois assez vif et interroge un peu trop la divinité. — Nous citons avec plaisir un de ses sonnets :

> Riches, que vos doigts blancs aillent vers la main brune.
> Laissez s'ouvrir le seuil, l'or se changer en pain.
> Craignez par vos lenteurs de lasser la fortune ;
> Semez donc aujourd'hui pour récolter demain.
>
> Pauvres, n'accusez pas le Ciel, plainte commune !
> N'enviez pas le Riche assis à son festin,
> Ne feignez pas des maux dont l'aspect l'importune ;
> Ne le menacez pas d'un semblable destin.
>
> Vous, ouvrez sans dédain votre main indulgente ;
> Que l'aumône soit douce autant qu'intelligente.
> Vous, ne blasphémez pas, dans votre désespoir.
>
> Soyez bons, soyez purs ; sans orgueil, sans colères,
> Bénissez et priez ; soyez fils, soyez pères ;
> Riches, sachez donner ; vous, Pauvres, recevoir.

M. ISIDORE-ALEXANDRE MASSÉ est entré dans la carrière des lettres avec ses *Préludes lyriques*, Paris, 1861 ; nous y voyons un sonnet. Ses *Impressions et Réminiscences*, Paris, Didot, 1866, n'en contiennent aucun. Dans son pays, où il était instituteur, M. Massé avait fondé *La Neustrienne*, journal qui n'a vécu que l'espace... de quelques numéros. Un petit roman fort intime, intitulé : *Nella*, porte aussi le nom de de M. Massé.

Mélanges littéraires, par JULIEN MASSÉ, Paris, 1845. Deux sonnets. Par le même auteur : *Méditations poétiques et poésies diverses*, in-8° ; suite des *Méditations poétiques* : *Heures de loisir*, etc., in-8°. Il semble que les successeurs de M. de Lamartine devraient s'abstenir de prendre le titre de ses ouvrages.

M. HIPPOLYTE MATABON, imprimeur marseillais, fut des nôtres pendant près de quatre ans : il publia trois sonnets dans la *Gazette du Midi* en 1856, 1858 et 1859 ; trois autres

parurent dans la *Revue de Marseille*, en 1858 et 1859. M. Matabon se repose depuis dix ans ; puissions-nous le tirer de son sommeil !

Alfred Delvau a dit que M. GUSTAVE MATHIEU était sonnettiste.

JUSTIN MAURICE, aimable et gracieux auteur d'un recueil de poésies chrétiennes : *Au pied de la croix*, mourut en 1842. Une pièce de ce livre fut surtout très-goûtée ; la musique s'en empara, et l'air en est aussi doux que les paroles. Tout le monde a lu cette charmante composition dans le *Journal d'Eugénie de Guérin*. Le second volume de *La Littérature française*, par le lieutenant-colonel Staaf, reproduit, p. 1113, un sonnet de Justin Maurice : *La Porte fatale*.

Poésies religieuses, par ALFRED MEILHEURAT, 1845, in-8°. Un sonnet à la Vierge. — *Les Marguerites*, Moulins, Desrosiers, contiennent un sonnet de M. A. Meilheurat.

CHARLES JEAN MELLO, *Poésies*, Paris, 1863. Deux sonnets. Charles Jean occupe la première ligne du titre, *Mello* est au second plan et *Poésies* au troisième ; le tout est sans ponctuation. Mello est-il le titre de l'ouvrage ou le nom de l'auteur ? Avis à qui de droit.

Avril, Mai, Juin. Sonnets, Paris, 1863, pet. in-12. C'est un début. Nous avions un exemplaire de ce livre qui portait la signature autographe de M. L. VALADE-G. et de M. ALBERT MÉRAT. Ces jeunes gens ont ensuite avoué leur œuvre commune. M. Mérat, en 1866, a remporté le prix Maillé-Latour-Landry. Ses *Chimères*, 1866, in-12, ont trente-huit sonnets.

Mercure aptésien. M. de Berluc nous signale comme sonnettistes parmi les collaborateurs de ce journal : MM. ELZÉAR CRESTE, d'Apt, AUGUSTE GARCIN, de Pertuis, et le comte X. DE LA CANORGUE, de Carpentras. — JULES CAULET, simple ouvrier, vient de mourir ; le *Mercure* d'Apt en parle ainsi : « Caulet ne comprit la poésie qu'unie au sentiment de l'idéal chrétien, la poésie sans amertume et sans satire,

la poésie sans prétention et sans fard. » Il était sonnettiste, et habitait Sault (Vaucluse).

Le prince ELIM METSCHERSKY naquit à Saint-Pétersbourg en 1808, et mourut à Paris le 14 novembre 1844. Il était d'origine tartare, par son père, de la horde d'or, laquelle descendait en droite ligne d'un fils de Gengis-Khan (S. G. D. G.). — Élim Metschersky épousa Barbe Gennareff en 1837. D'abord attaché à l'ambassade russe, il fut ensuite nommé chambellan, mais résida toujours à Paris. Ses premiers vers, sans être des aurores, parurent sous ce titre : *Les Boréales*, 1839; puis vinrent *Les Roses noires*, en 1845, l'auteur étant mort; on y remarque un sonnet assez bon. Mme Metschersky mère a publié un autre recueil posthume de son fils : *Les Poëtes russes :* traductions ou imitations.

Les Chants de l'industrie, par CLAUDE MICHU. Les sonnets qu'on y rencontre, souvent bizarres de style et de pensées, sont parfois d'une moralité douteuse. *Les Chevilles de Maître Claude*, par le même, pet. in-24, 1867, n'ont que deux sonnets. Une dizaine d'ouvrages de M. C. Michu (que nous croyons être originaire de Rouen) sont annoncés comme devant être prochainement mis au jour.

M. ALBERT MILLAUD avait déjà fait paraître un recueil de vers sous le titre de *Fantaisies de jeunesse.* Il vient de réunir les satires qu'il publiait depuis six mois dans le *Figaro ;* or, un sonnet précède sa *Petite Némésis* (in-8°). Dans ces derniers temps, M. Millaud a fait preuve de beaucoup d'esprit.

M. ACHILLE MILLIEN est né à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre), où il réside, le 4 septembre 1838. Ce jeune et gracieux poëte a composé : *La Moisson*, gr. in-18 ; les *Chants agrestes* et les *Poëmes de la nuit*, etc., gr. in 18, Paris, 1863. Dans sa séance publique du 21 juillet 1864, l'Académie française a décerné le prix Maillé-Latour Landry à l'auteur de ce dernier livre. Les deux premiers ont trente-cinq sonnets en-

viron, plus ou moins réguliers, pour ce qui concerne la forme; onze seulement sont dans les *Poëmes de la nuit*, etc. Les nouvelles poésies de M. Millien, *Musettes et Clairons*, Paris, 1865, gr. in-18, réimprimées et augmentées en 1867, n'ont pas moins de vingt-sept sonnets, parmi lesquels nous choisissons *le Lac*, pièce remarquable :

Son âme est un beau lac : nul souffle délétère
Effleurant son cristal n'est venu le ternir;
Et c'est là, sur ses bords, que les maux de la terre,
S'ils n'étaient éternels, devraient bientôt finir.

Là, des oiseaux charmants chantent avec mystère
Dans les parfums subtils, et l'on y voit s'unir
Au lis sans tache, ami de l'ombre solitaire,
Le bleu myosotis, la fleur du souvenir.

Asile virginal de joie et de prière!
Tout s'épure et devient paix, amour et lumière,
A l'entour de ce flot immobile et profond;

Un rayon de soleil discrètement s'épanche
Sur la berge embaumée, et si quelqu'un s'y penche,
Son regard enchanté trouve le ciel au fond.

Les *Légendes d'aujourd'hui, poëmes suivis de lieds et sonnets*, Paris, 1870, in-12, sont peut-être les meilleures productions poétiques de M. Millien, un des héros des tournois littéraires.

Dans le *Gaulois* du 22 octobre 1869, l'égoïste MOI se trouve au bas de quatorze vers intitulés : *Le Départ des huîtres*. O poëte, pourquoi un sonnet culinaire ? Cela ne vaut pas mieux que les bouts-rimés, et en mettant ainsi notre poëme bien aimé sur le fourneau, vous en dégoûterez le public. Le même *Gaulois* du 26 novembre 1869 contient un sonnet spirituel que M. MARC MONNIER met au commencement de sa petite comédie, *la Soupe aux choux*. Il s'agit toujours de cuisine.

CHARLES-LOUIS MOLLEVAUT, né vers 1777, à Nancy, mort en 1844, traduisit Virgile, Catulle, Properce, Tibulle,

Ovide, etc. Nous ne parlerons que pour mémoire de ses propres œuvres : *Poésies*, 1813; *Élégies*, 1816; *Poésies diverses*, 1821; *Chants sacrés*, 1824, etc. Le seul livre de Mollevaut qui soit de notre ressort parut en 1843 : *Cinquante sonnets aux cinquante membres de l'Académie des Belles-Lettres.*

M. CHARLES MONSELET est l'auteur de sonnets assez nombreux. Un d'eux, *l'Asperge*, est devenu célèbre. Dans un de ses ouvrages, M. Monselet a mis six sonnets gastronomiques : il semble que les lauriers (sauces) de M. A. Dumas père l'empêchaient de dormir. Après une victoire, il aurait moins regretté ses lauriers de collége que de cuisine. Mais les belles pensées, qui *viennent du cœur*, valent mieux que les vers les plus spirituels; nous préférons donc le sonnet qu'il adressa, en 1854, au vicomte Jules de Gères :

La Vierge aux larmes d'or, la Résignation,
De sa pieuse voix vainement vous appelle.
— Attends, lui dites-vous; rien qu'une heure ! — et loin d'elle,
Charmé, vous retournez à la vocation.

O Poésie ! — O flamme ! et jeunesse éternelle !
On a beau t'appeler folie et fiction,
T'abaisser, comme on fait de toute passion,
Tu restes la plus forte autant que la plus belle.

Votre hymne douloureux m'a longuement frappé;
Cœur vaincu ! vif esprit, et courage trompé !
Vos strophes m'ont fait peur; hélas ! vous le dirai-je ?

Elles m'ont fait songer à ces gouttes de sang
Que, de leurs flancs blessés, font pleuvoir sur la neige
Les grands oiseaux atteints dans leur essor puissant...

M. Charles Monselet a publié *Les Vignes du Seigneur*, Paris, 1854, in-18, livre imprimé en rouge, sans doute à cause du vin de cette couleur, et *Les Potages Feyeux*, douze sonnets inédits, in-32. (N'est-ce point mettre les sonnets à toute sauce,

excepté à la sauce piquante?) Enfin, son *Triple almanach gourmand*, 1867, a trois sonnets par FERNAND DESNOYERS, Albert Mérat et T., qu'on dit être TURENNE, un célèbre cuisinier; mais la fumée de ses fourneaux n'est point parvenue jusqu'à notre odorat. — Le poëte Fernand Desnoyers, qui était l'auteur d'un acte, *Le Bras noir*, joué à l'Odéon, est mort au mois de novembre 1869. Il venait de publier une plaquette de 69 pages (*Poésie française*), où le sonnet se rencontre entre deux bouteilles de vin.

Chants et Récits de la Berceuse... par MONTALANT-BOUGLEUX), Versailles et Paris, MDCCCLVIII. Un sonnet sert de préface.

EDGARD MONTEIL : *Poésies*, Paris, Beauvais, 1866. Deux sonnets : *L'Ombre* et *A ma Blonde.*

La Vie et le Rêve, par E. DE MONTLAUR, Paris, Aubry, MDCCCLXIV, in-12. Quelques sonnets.

M. N. J. MOREAU DE CHARNY, de Nevers : *Rêveries du soir, poésies*, Paris, 1867, in-8°. La seconde partie comprend quatre-vingt-huit sonnets; c'est donc un livre de quelque importance; mais son titre est un emprunt fait au recueil de Mlle Marie-Caroline de Batz-de-Trenquelléon : *Rêveries du soir*, Paris et Bordeaux, 1842, gr. in-8°.

M. JOHANNIS MORGON, de Thoissey (Ain), après un long voyage autour du monde, a publié : *Echos d'outremer, poésies, par Yvastock O'Park*, 1864, in-18; — *Jesus mundi salvator*, ou *Vie de Jésus en cent anagrammes latins mis en distiques latins, traduits en quatrains français* (1), *suivie du poëme à la mémoire du Vén. J. B. Vianey, curé d'Ars*, Lyon, 1864, in-8°. Son *Enchiridion des langues de l'Europe* et ses *Fleurs du Liban* sont encore inédits. Il prépare d'autres ouvrages et vient d'établir un

(1) Cela nous rappelle un poëte du XVIe siècle : Pantaléon Bartelon, de Ravières, en Bourgogne, fit deux cent quatre-vingt-trois distiques latins, qu'il traduisit également en quatrains français.

concours de sonnets provinciaux dont nous parlons plus loin. M. Morgon a composé plusieurs sonnets et nommé *Sonnacros* ceux des siens qui sont acrostiches.

Chants et Poésies, par CHARLES MOUTTE, Paris, 1853, in-18. Dix sonnets. Cinq se trouvent enchâssés dans un poëme, fade contrefaçon des poëmes les plus libres d'Alf. de Musset. (Note de M. G. Garnier.)

Le trop léger peintre des bohèmes, HENRY MURGER, composa quelques sonnets : ils font partie de ses poésies posthumes et complètes : *Les Nuits d'hiver*, 1861. Ses *Ballades et Fantaisies* sont de 1854, in-18. Il s'appelait simplement Henri, comme Francis Ponsard se nommait en réalité François; mais M. Arsène Houssaye, en lui ouvrant à deux battants les colonnes de l'*Artiste*, trouva que Henry aurait un plus grand air. — Murger avait environ 42 ans lorsqu'il mourut à Paris, où il était né d'une famille originaire de la Savoie. Il a succombé le 28 janvier 1861, atteint d'une affection charbonneuse.

La Muse des Familles, journal publié à Lyon, a vécu quatre ans; la dernière année, 1860, a des sonnets par MM. LOUIS DE LUSSATS, MAYETTE, CLAUDIUS CHERVIN aîné, Prosp. Delamare, ÉDOUARD PLOUVIER (si connu par ses chansons et romances), Sidoine Barraguey, et J. LESGUILLON. Ce dernier poëte fut longtemps et souvent couronné dans les concours académiques. M. Lesguillon a épousé Mlle Hermance Sandrin. Mme Lesguillon a publié : *Rêveuse*, in-12, *Rosées*, in-8°, *Rayons d'amour*, in-8°, *Les Sept Vertus*, in-12, *Le Midi de l'âme*, etc.

LOUIS-CHARLES-ALFRED DE MUSSET, fils de M. de Musset-Pathay, ancien chef de bureau du ministère de la guerre, naquit à Paris le 11 novembre 1810, et mourut le 1er mai 1857. Il obtint le prix Maillé-Latour-Landry, et remplaça Dupaty à l'Académie française en 1852. Ses *Œuvres posthumes*, 1865, ont un sonnet nouveau. La *Petite Revue* du 16

septembre 1865 prouve évidemment que Musset *a lu le Recueil général des proverbes dramatiques en vers et en prose*, 1785, Londres-Paris, 16 vol. in-12. Il en aurait si bien profité que des scènes entières de : *On ne s'avise jamais de tout*, seraient empruntées (à fonds perdus) au t. XI, pages 216 à 248, de cette collection. *La Petite Revue* rappelle à ce sujet un vers fameux de ce poëte :

Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre.

Quinze années avant sa mort, Musset fit un aveu touchant, consigné dans un sonnet devenu célèbre et que tout le monde a lu. Ce retour à la vérité dura peu de temps : certaines œuvres de ce poëte de tant de talent sont bien licencieuses.

M. JOSEPH AUTRAN, à la mort de Musset, se rappela ce sonnet et y répondit par un autre qui est charmant. Nous connaissons un second sonnet de M. Autran, de l'auteur de : *Poëmes de la mer*, *Soldats et Laboureurs*, *Poëmes des beaux jours*, *Paroles de Salomon*, etc. Il est dans un cinquième ouvrage : *La Vie rurale*. M. Autran vient d'entrer à l'Académie française, où le sonnet, depuis la mort de Sainte-Beuve, n'est représenté que par MM. E. Augier et Victor de Laprade ! M. Auguste Barbier arrive heureusement pour renforcer un peu notre parti.

Le Nain jaune a donné à ses lecteurs des sonnets de MM. PROSPER MALY, Gabriel Marc, A. MILLOT, etc.

Les Prismes, par Raoul de Navery, Paris, 1858, in-12. Deux sonnets. L'auteur, Mme MARIE DAVID, a publié sous ce dernier nom un autre recueil de vers : *La Crèche et la Croix*, et sous celui de Navery un certain nombre d'ouvrages en prose.

CHARLES NODIER, né à Besançon en 1780, mourut en 1844, à Paris. Il était entré à l'Académie en 1834. On dit que ses romans seuls resteront; ce jugement, qui est peut-être sévère, n'est point de notre compétence; il nous suffit de

signaler un sonnet de Ch. Nodier dans les *Annales romantiques* de 1836.

La Petite Revue du 14 janvier 1865 a donné un sonnet inédit dans lequel M. Jules Noriac se moque des sonnettistes. Ayons le bon goût de ne point nous en offenser; loin d'user de représailles, regrettons de n'avoir pas un petit coin pour y insérer cette satire de M. JULES CAIRON.

Le Monde poëtique, par ADELPHE NOUVILLE, 1844, in-8°. Ce volume s'ouvre par un poëme qui se compose de quarante-quatre sonnets !

Souvenirs d'un Voyageur, par C. de N., Paris, pet. in-8°, 1857. On compte quatre-vingt-sept sonnets dans ce livre de M. le comte CHARLES DE NUGENT, un aimable et obligeant poëte, auteur de pensées disséminées dans divers journaux, et plusieurs de ces pensées sont fines, judicieuses ou pleines d'humour, si quelques-unes sont loin de nous plaire.

Les Idéales, par OLINDE-PÉTEL, Paris, 1858, in-12. Il y a des sonnets.

Les Sonnets de la Mariée, par O'Tanael, Paris, librairie générale des auteurs, 1867, in-18. En ouvrant ce mince volume, sans pagination et d'un certain luxe, on est en présence d'une préface en vers et de neuf sonnets, dont les quatrains sont sur des rimes différentes. — O'Tanael se nomme en réalité FAUGÈRE-DUBOURG; il n'est point de Nérac, mais de Saint-Mandé. — Justification du tirage des *Sonnets de la Mariée* : 8 exemplaires en papier de Chine, et 200 en papier vergé. Huit eaux-fortes de Léopold Flameng devaient accompagner une seconde édition tirée à 100 exemplaires.

Le Journal illustré, 1866 : sonnet de VICTOR P.

M. ADOLPHE PABAN, né le 18 novembre 1839, à Paris, habite Bayeux; c'est un disciple de M. Thalès Bernard; il a publié : *Poésies*, 1859; *Poésies nouvelles; Cantilènes; Mes tablettes*, 1866, in-12. Ce dernier recueil a quatre sonnets.

Un autre livre porte le nom de M. Paban : *Les Souffles: Poésies Aigues-marines; Sonnets normands*, Paris, 1868, in-12. Enfin, le même auteur a signé un dernier ouvrage : *Voix des Grèves*, Paris, 1869, in-18; sept sonnets en font partie, et l'un d'eux est en réponse à un sonnet de Mme la marquise DE SAFFRAY, née Dumont. C'est une muse normande qui occupe un rang distingué dans la haute société parisienne et le monde artistique et littéraire.

Les Parasites, Paris, 1861, in-12, se terminent par un sonnet; ils sont de M. ÉDOUARD PAILLERON. Cet auteur dramatique a fait insérer dans une revue deux sonnets dont le premier est d'une mâle énergie; on dirait même qu'il est écrit par l'ange déchu; il porte ce titre : *Orgueil.*

Mon indomptable orgueil est l'arme de ma vie,
La pierre de mon œuvre et l'ancre de ma foi;
Il est plus fort qu'un roc et plus puissant qu'un roi,
Et trop dur pour le temps et trop haut pour l'envie.

Je ne reconnais pas d'autre loi que sa loi.
La douleur peut frapper, c'est moi qui l'en convie;
J'irai, sans que personne ou que rien ne *dévie ;*
Je veux ce que je veux et je m'appelle Moi!

C'est en vain que la haine attendrait pour salaire
Un mot de ma faiblesse, un cri de ma colère:
Ce qui part de si bas n'a pas un si haut prix.

Des sommets où je suis, c'est un bruit dans l'espace,
J'entends et je souris, je me tais et je passe;
Mon rire a nom dédain, mon silence mépris.

Il nous semble piquant de reproduire ici un sonnet du même genre et d'une beauté singulière — et satanique; il est extrait d'un recueil du XVIIe siècle. Cette œuvre porte ce titre : *Epitaphe de Cromvel*, et c'est Cromwell qui parle; c'est également l'*Orgueil*. Que le lecteur donne la palme au poëte ancien

ou à M. Éd. Pailleron : les deux peuvent avoir leurs partisans.

Que contre mon pouuoir toute la Terre gronde,
Que tous les Souverains m'attaquent à la fois,
Et que je sois blâmé d'vne commune voix,
Ma gloire durera tout autant que le monde.

Ma puissance a paru sur la Terre et sur l'Onde;
Au seul bruit de mon nom i'ay fait trembler les Rois,
De mon propre Païs i'ay renuersé les Loix,
Et je suis mort enfin dans vne Paix profonde.

De mes plus chers Amis ie me suis défié,
A mon ambition i'ay tout sacrifié,
Et mesme de mon Roy i'ay fait vne Victime.

Il est vray que je suis criminel *en effet*,
Mais jamais vn mortel n'a sçu pousser son crime
Auec plus de succez ny plus loin que i'ay fait.

(Extrait du recueil de Sercy, édition de 1660, et attribué par L. de St-Marc au marquis de Montplaisir.) — M. Éd. Pailleron vient de faire paraître : *Amours et Haines*, Paris, 1869, in-12. Deux ou trois sonnets.

Le Parnasse contemporain est un ouvrage collectif qui remonte à quelques années; plusieurs sonnets se sont donné rendez-vous sur ce Parnasse-là; ils appartiennent à des poëtes plus ou moins connus : ce sont MM. Fr. Coppée, Albert Mérat, Paul Verlaine, Th. Gautier, Théod. de Banville, J. M. DE HEREDIA, Leconte de Lisle, LOUIS MÉNARD (auteur de *Poésies*, Paris, gr. in-18), Ch. Baudelaire, CATULLE MENDÈS, auteur des *Histoires d'amour*, ainsi que de *Philomela*, et gendre de M. Th. Gautier), L. X. DE RICARD (*Ciel, Rue et Foyer*, est un livre de M. de Ricard où l'on rencontre des sonnets), Léon Valade, HENRI CAZALIS (auteur de *Melancholia*, 1868), Ars. Houssaye, Ant. Deschamps et STÉ-

PHANE MALLARMÉ. — MM. Jean Dubois, Alph. Daudet, P. Arène et Léon Renard ont voulu tourner en ridicule ce titre ambitieux de *Parnasse contemporain;* ils ont édité *Le Parnassiculet* (recueil anonyme), où l'on rencontre deux ou trois sonnets. — M. JEAN DUBOIS, connu sous le nom de du Boys et du Boys, a eu quelque succès au théâtre ; c'était un collaborateur d'Amédée Rolland. Le journal *le Fouet* a, le 13 septembre 1868, inséré deux sonnets de M. J. du Boys. Le même journal contenait, le 29 octobre 1868, un autre sonnet de M. ELLIAS BERG.

M. ÉMILE PÉHANT, de Guérande, nous semble être aujourd'hui dans le journalisme. Nous regrettons de ne point reproduire la *Chrysalide*, qui fait partie de son recueil : *Sonnets*, Paris, Ébrard, 1835, in-18. M. E. Péhant a récemment publié un poëme d'une certaine valeur littéraire : *Jeanne de Belleville ;* c'est en quelque sorte le prologue d'autres œuvres sur la Bretagne. Il avait fait paraître auparavant le *Catalogue méthodique de la bibliothèque de Nantes*, gr. in-8°.

Révélations poétiques, par Mme A. PENQUER. Plusieurs sonnets. L'auteur ne s'en est point tenu à ses *Révélations ;* il a composé *Les Chants du foyer* et *Velleda, poëme*, 1869, in-8°.

ADOLPHE PERREAU. *Amours de vingt ans, poésies.* Paris, 1860. Sept sonnets.

Vers d'un flâneur, par ERNEST PERROT DE CHEZELLES. Paris, 1850, in-12. Un sonnet post-face.

Le Collier de perles, sonnets par M. JOSEPH PETASSE. A la Librairie nouvelle. Ce petit volume n'est pas sans quelque mérite littéraire.

Vers 1862, un jeune homme de vingt ans, M. PHILIBERT, publia les *Iambes d'aujourd'hui.* Le 29 juin 1862, le *Fantaisiste*, de Marseille, reproduisit un sonnet de ce volume avec d'autant plus d'à-propos que ce sonnet avait pour titre : *Fantaisie.*

Les Cyprès de l'Iran... par JULES PICHON, Paris, 1844. Trois sonnets.

Le Pilori était un journal imprimé en rouge ; il vécut jusqu'au 7e ou 8e numéro, si nous sommes bien informé. M J. du Boys fit insérer un sonnet dans le premier numéro (9 mars 1868) ; deux autres sonnets, de M. JULES CAUVAIN, sont dans le quatrième numéro. M. Cauvain est l'auteur des *Contes et Chroniques des eaux et des bains de mer*, et des *Proscrits de 93* (en collaboration avec M. Adrien Robert).

Les Veillées du Tropique, par M. POIRIÉ DE SAINT-AURÈLE (de la Guadeloupe), Paris, 1850, gr. in-8°. Deux sonnets irréguliers. Du même : *Les Veillées françaises*, Paris, 1827, in-18. Cet ouvrage, qui renferme douze veillées, avec une dédicace et un épilogue, parut d'abord sous le voile de l'anonyme. D'après l'éditeur, Gosselin, l'auteur alors était jeune ; il le disait modeste et d'une contrée lointaine. M. Poirié de Saint-Aurèle a depuis reconnu *Les Veillées françaises*.

Fleurs des buissons, poésies par Mlle GABRIELLE DE POLIGNY, deuxième édition, Paris, 1857, in-12, avec portrait. Quatre sonnets. Mlle de Poligny a composé d'autres ouvrages en prose et en vers.

La Comédie au boudoir, par Maurice de Podestat, 1868. Un sonnet. Ce livre est d'un avocat, M. ÉDOUARD DELPRAT, que l'on dit aquafortiste distingué.

Le vicomte OSCAR DE POLI, né à Rochefort le 14 mai 1838, fut blessé grièvement à Castelfidardo ; rentré à Paris, il se jeta dans la presse et fonda, ou plutôt ressuscita le *Mercure de France* en 1862. Nous avons vu dans ce nouveau recueil des sonnets de M. CLÉMENT, et des comtes AUGUSTE DE PUYSÉGUR et Charles de Nugent. M. de Poli même y en a placé un de sa façon. Deux sonnets de lui sont, l'un dans le *Glaneur universel* (1856), et l'autre dans l'*Etincelle* (1866). Il a publié des poésies éparses, de nombreux ouvrages en prose, et collaboré à divers journaux. Ses pseudonymes sont variés :

Pol de Rosiac, A. P. Cordelois, Carlo Podesi (anagrammes), de Belfeuil, Henri Dieulafoy, Albert Nogaret, vicomte Lionnel, marquis de Valleroys, Albert de Rochepol, comte Gontran de Lucival, marquis de Châteauduc, baron Riquiqui et capitaine Frak-hass. Il se cache peut-être sous un autre nom beaucoup plus célèbre, mais le moment n'est pas venu de lever ce dernier voile. Contentons-nous d'annoncer son œuvre future et capitale : *Légendaire des Volontaires pontificaux français*, Paris, gr. in-4°, avec planches gravées, portraits, vues, batailles, blasons, etc. — M. de Poli, qui appartient à une race illustre (V. t. II, p. 31), s'est marié, le 20 mai 1865, avec Mlle Idalie de Choiseul-Gouffier. Terminons par une anecdote : M. de Poli se promenant un jour, orné de trois ou quatre décorations bien acquises, mais qui tranchaient alors avec son air juvénile, un passant s'écria : — « Pas possible! il se sera trompé; il aura pris le paletot de son père! » — Ajoutons que si M. de Poli s'est emparé de l'esprit de son père en même temps, cela prouve que son père en avait beaucoup. Son père s'est distingué par l'esprit patriotique; il mourut en 1848, à Orléans, pour la défense de l'ordre.— Mme de Poli mère a publié, sous le masque de Raymond de Belfeuil, un livre intitulé : *Fables, précédées d'une étude sur la fable et les fabulistes, par Oscar de Poli*, Paris, 1869, gr. in-18. C'est un charmant recueil, d'un style aimable et facile, et d'une morale aussi douce que naturelle.

Poésies de CHARLES PONCY, ouvrier maçon de Toulon, édition nouvelle, Paris, 1846, in-18. Un sonnet. Une autre édition en deux volumes a récemment paru. La première, *Marines, poésies,* est de 1842, gr. in-8°. L'auteur a fait fi du vers fameux de Boileau :

Soyez plutôt *maçon*, *si c*'est votre métier.

Il a voulu gâcher des vers.

M. ARTHUR PONROY, dans la dernière pièce de ses *Formes et couleurs*, Paris, 1842, gr. in-18, nous assure qu'il a fait des sonnets.

FRANÇOIS PONSARD (et non *Francis*), l'auteur plus ou moins classique de *Lucrèce*, etc., fit presque autant de sonnets que de pièces de théâtre. Voici quatre sonnets qui portent son nom : *A Madame Dorval* (*Constitutionnel*, 1843) ; *Le Rossignol*; *Prenez garde*, et *Promenade dans les bois* (extrait d'un journal publié à Aix sous le patronage de Mme de Solms (Mme Rattazzi, auteur de *Fleurs d'Italie*, Chambéry, 1859, in-8°, etc.). Le dernier sonnet n'est pas clair : l'ombre des bois a déteint sur lui. *La Petite Revue* les a reproduits en 1865 et 1866. — *Le Journal de lecture* a récemment publié sous ce titre : *La Montre*, un autre sonnet assez leste de Ponsard.

RENÉ PONSARD. *Les Echos du bord*, Paris, 1862, in-12. Quatre sonnets. Préface par L. Laurent-Pichat.

M. HYACINTHE DU PONTAVICE DE HEUSSEY compose des sonnets assez bons ; on en rencontre dans ses *Etudes et Aspirations* et ses *Sillons et Débris*. L'auteur est un petit neveu de Th. Malo Corret de la Tour d'Auvergne; plusieurs de ses vers ont une certaine énergie.

Les Chants du peuple, par M. J. G. PONZIO, 1865, in-12. Un ou deux sonnets.

L'Art de l'Email, leçon faite à l'Union centrale des Beaux-Arts, par CLAUDIUS POPELIN, Paris, 1868, gr. in-8° de 52 pp., fig. et tit. orné. Cette brochure est précédée d'un sonnet original et gracieux.

Le comte EUGÈNE DE PORRY, de Marseille, membre de l'Institut philotechnique de Florence, traduisit, en 1855, des épisodes du *Roland furieux*, de l'Arioste, et les nomma : *Les Amours chevaleresques*; la deuxième édition, corrigée, est de 1869, Paris, pet. in-12. Vinrent ensuite *Fleurs de Russie*, poëmes traduits du russe, *L'Italie délivrée*, poëme historique ;

Richelieu, drame historique, Marseille, 1866, gr. in-8°; *Légendes et poésies diverses*, et *Uranie*, poëme mystique, suivi de poésies diverses, deuxième édition, Marseille, 1860. Ce dernier livre contient quatre sonnets charmants; nous regrettons de ne pas le prouver par une citation. Un cinquième sonnet de M. de Porry fut imprimé le 3 juin 1860 dans un journal, *Le Casque à Mèche*, qui brilla l'espace d'un numéro.

Les Premières Rimes, par ANTONIN POULET, 1867. Trois sonnets.

Les Hirondelles, par ERNEST DE POYEN, nous ont apporté, en 1856, quelques sonnets d'une allure assez leste.

ALEXANDRE PRIVAT D'ANGLEMONT, né riche vers 1814 à la Guadeloupe, mourut pauvre à Paris le 18 juillet 1859. Il sema ses poésies dans divers recueils. En 1861 parut un volume composé d'articles de journaux ou de revues, et suivi de cinq sonnets; ce fut Alfred Delvau qui édita le tout en l'intitulant : *Paris inconnu, par Privat d'Anglemont.*

Soixante et un sonnets forment *Les Epreuves*, par M. SULLY PRUDHOMME, Paris, 1867, in-12. L'auteur entend-il parler des épreuves de sa vie, ou considère-t-il ses propres vers comme des épreuves d'impression? Dans ce dernier cas, nous serions en présence d'un poëte modeste, bien que doué d'un talent réel. Pour l'applaudir aussi de grand cœur, puisque l'on commence à lui faire une certaine célébrité, il nous faudrait pouvoir également louer le fond de plusieurs de ses œuvres. — Ses *Stances et poëmes* ont été réimprimés en 1868. Son dernier livre est : *Solitudes*, 1869, gr. in-18.

Antiques et Contemporaines, Poëmes et poésies, par EDMOND PY, Paris, 1868, gr. in-18. Six sonnets; les trois premiers, assez gracieux, sont suivis d'une jolie pièce intitulée : *Six Enfants* (ceux de l'auteur). La préface est datée de Sorèze. M. E. Py a déjà publié : *Perles de rosée*, édition diamant; *Foi et Patrie*, gr. in-18; *Dernière Pensée du père Lacordaire*, in-8°. Il annonce : *La Vierge mère, poëme*, et deux drames historiques.

Mme MARIE-CAROLINE QUILLET a donné au public trois volumes de vers médiocres de 1844 à 1865. Deux ou trois sonnets sont dans *Une heure de poésie* et dans *Eglantine solitaire.* Mme Quillet est morte à Pont-l'Évêque, au mois de janvier 1867.—M. LE PROUX, de Selles (Eure), a, dans ses *Fleurs de nuit*, dédié un sonnet à Mme Quillet.

Le 12 avril 1868, un assez joli sonnet, extrait de l'album de Mlle Nilsson, a paru dans un nouveau journal, *le Fouet*, avec ces initiales : E. R. La même feuille a inséré plus récemment un autre sonnet de M. ROGER D'IZAVE.

L'Age de bronze, poésies, par LOUIS RAMBAUD, Paris, 1865, in-12. Un sonnet.

Au Printemps de la vie, par LOUIS RATISBONNE, Paris, 1857, in-32. Quinze sonnets à Cora et huit sonnets divers. M. Ratisbonne a traduit le Dante, 6 vol. gr. in-18. Il a composé un recueil de pièces pour les enfants (livre que l'Académie française a couronné), ainsi que *Les Figures jeunes, poésies*, Paris, 1865, in-8°, etc.

Les Atomes..., par ANTONY RÉAL (Fernand Michel, de Sérignan), Paris, 1865, in-12. Un sonnet parmi ces atomes. L'auteur est un romancier.

Pêchés de jeunesse, par HENRI RENARD, Paris, 1866, gr. in-18. Plusieurs sonnets. Faisons encore observer que ce titre n'est pas nouveau ; rappelons que M. Alexandre Dumas fils a commis des *Pêchés de jeunesse* (poésies), Paris, 1847, in-8°. — *Le Fantaisiste*, de Marseille, a publié en 1862 un sonnet de M. H. Renard ; on rencontre aussi dans ce journal deux sonnets de M. J. GIRAUD, un de Mlle ZOÉ FLEURENTIN, et un autre de M. L. de Berluc-Perussis.

Les Cent et une, par ED. RENAUDIN, Paris, 1860. Quelques sonnets fort cavaliers.

M. le comte PAUL DE RESSÉGUÍER, fils du poëte Jules de Rességuier, est connu pour un sonnet fort curieux : c'est un vrai tour de force qu'apprécieront les gens du métier ; nous

parlons de l'*Epitaphe d'une jeune fille*, en vers d'une syllabe. Nous plaçons à côté une autre preuve de difficulté vaincue : *Jésus au chrétien*, sonnet par M. Georges Garnier.

Fort
Belle,
Elle
Dort !

Sort
Frêle !
Quelle
Mort !

Rose
Close
La

Brise
L'a
Prise.

Écoute
Ma voix :
Ta route ?
La croix !

Redoute
Le poids
Du doute,
Et crois !

Sur terre
Mystère
Partout ;

Victoire
Et gloire
Au bout...

La Revue française a ouvert ses colonnes à des sonnets de MM. ERNEST CHATONNET, PIERRE HUET, Catulle Mendès, J. M. de Heredia, JULES DOINEL, SAINT-CYR DE RAYSSAC, DE R. CAMILLE DU LOCLE, etc. Ne quittons point cette *Revue* sans y relever une anecdote qui nous semble apocryphe. On connaît les stances célèbres sur la mort de la fille de François du Périer ; tout le monde a retenu ce vers :

Et rose elle a vécu ce que vivent les roses.

Le poëte avait, dit-on, écrit Rosette, prénom supposé de la jeune morte ; l'imprimeur fit une coquille en mettant ROSELLE, ce qui fut un trait de lumière pour Malherbe. C'est charmant ! mais les œuvres de Malherbe nous apprennent que la fille de Fr. du Périer se nommait *Marguerite !*

La Revue nouvelle, qui n'a point vécu plus d'un an, insérait,

le 15 avril 1864, un sonnet de M. ALFRED MILLIARD; ce nom-là sans doute est mal porté par un poëte!

Revue pour tous, sonnets de MM. KERON et CHAUVEL.

M. ANTOINE DELÉAGE a, dans la *Revue du Progrès*, fait paraître quatre sonnets sur les saisons; il en a mis encore dans la *Revue française*.

PAUL REYNIER, de regrettable mémoire, mort à 24 ans, au mois de janvier 1856, fut dix fois lauréat des *Jeux floraux* et de l'Académie de Marseille. Ses œuvres posthumes, contenant cinq sonnets, ont paru sous ce titre : *Poésies de Paul Reynier, précédées d'une notice*, Paris, 1857, in-12. M. l'abbé A. BAYLE, à qui l'on doit cette notice, est actuellement professeur d'éloquence sacrée à Aix; il est aussi l'auteur de la *Vie de saint Philippe de Néry*, de celle de *saint Vincent Ferrier*, d'*Etudes sur Prudence*, d'une biographie de Massillon, etc. M. Bayle a composé un certain nombre de sonnets; quelques-uns d'entre eux ont vu le jour et s'en sont bien trouvés.

SÉBASTIEN RHÉAL, né en 1815, a laissé les recueils qui suivent : *Les Chants du Psalmiste*, — *Les Stations poétiques, heures d'amour et de douleur*, Paris, 1858, in-12 (quatre-vingt-un sonnets); *Nouvelles Stations poétiques; Hippolyte Porte-Couronne*, drame antique. — Il a traduit les *Œuvres complètes de Dante*. Il se nommait réellement Gayet. Son frère, M. Amédée Gayet, publiciste, a pris le surnom de Césena.

Moments perdus, poésies, par P. CHARLES RICHARD, Paris, 1868, in-12. Plusieurs sonnets. *Moments perdus!* cela nous rappelle ces charmantes paroles d'Antoni Deschamps : « Ne voulant pas ennuyer mon prochain, je ne fais plus des vers que pour moi. »

FLORENT RICHOMME, qui mourut à un âge peu avancé, dans le mois de décembre 1865, se fit connaître par ses *Poésies rurales*, Caen, MDCCCLVIII. Ce volume fut édité par son ami, M. G. S. Trebutien, qui est mort au mois de mai 1870.

Les *Poésies rurales* n'ont qu'un sonnet (Richomme ne s'en est point tenu là et ses autres sonnets valent peut-être mieux); mais on remarque dans ce petit livre un sonnet à l'auteur, par *Un artiste* (M. G. Lef.). Fl. Richomme est encore auteur des *Origines de Falaise...* Paris, 1851, in-8°.

Edmond Roche, qui n'est plus de ce monde, avait le droit de figurer sur notre liste. On a publié ses *Poésies posthumes*, avec notice, par Victorien Sardou, Paris, 1863, in-12, portrait et planches gravées.

Les Rimes provinciales, œuvres collectives, contiennent des sonnets, notamment un de M. Evariste Carrance, et un autre de l'éditeur, Amion Faure, homme d'esprit, qui vient d'être enlevé aux lettres.

Amédée Rolland fait, dans son *Poëme de la mort*, Paris, 1867, gr. in-8°, comparaître à tour de rôle, devant cette mort, toutes les conditions sociales; chacune, en passant, débite son petit discours, une sorte de glose sur le fameux *Morituri te salutant*. La *Grande dame* et le *Libertin*, sous forme de sonnets, y tiennent un langage qui les peint avec exactitude; mais nous sommes de ceux qui pensent que toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire. Notons que le premier sonnet est renversé et que le second est à queue. Ses autres recueils de vers sont : *Matutina* et *Au fond du verre*. —On dit que Rolland, inconsolable d'avoir essuyé deux échecs au théâtre, en est mort au mois de juillet 1868; il était né en 1829.

Fables et poésies nouvelles, *par* Gaston Romieux, secrétaire perpétuel de l'Académie de La Rochelle, etc., La Rochelle, 1867, in-8°. Les fables forment la partie la plus intéressante; plusieurs contes, ballades, stances et poëmes de cet ouvrage ont obtenu des mentions honorables de plusieurs Académies, ou même ont été couronnés. Enfin, vingt-cinq sonnets complètent la variété de ce volume.

Sur un exemplaire des *Premiers Chants*, de M. Louis de

RONCHAUD, 1839, appartenant à M. G. Garnier, nous avons lu ce quatrain écrit et signé par l'auteur :

Ces vers dont j'espérais la gloire
Vont servir à la charité !
Qu'importe une illustre mémoire !
Dieu m'accorde bien plus que je n'ai mérité !

Ces *Premiers Chants* (qu'il ne faut pas confondre avec *Premiers Chants, par Jules Brisson*, 1847, in-12, et *Premiers Chants, par L. Tournier*, 1868) contiennent quatre sonnets.

Comme nous l'avons dit, t. Ier, p. 50, Monseigneur Pillon, de Thury, fonda en 1865 les *Jeux floraux* du *Rosier de Marie*. Voici le nom des lauréats du sonnet :

1865 : M. Louis Audiat.
1866 : M. Georges Garnier.
1867 : Le même.
1868 : *ex æquo* : Mlle Nathalie Blanchet;
— M. Honoré Lataste.
1869 : *ex æquo* : Mlle Mélanie Bourotte;
— Mlle Nathalie Blanchet.

De 1855 à 1870, le *Rosier de Marie* a inséré un sonnet à la Vierge sur la prise du Mamelon Vert, par le général CHARLES VERGÉ; un de M. P. SAPIN; cinq de M. le curé MICHEL TISSANDIER ; un de M. Delphis de La Cour ; un de M. LUDOVIC BRIAULT, séminariste de Bourges; un de M. l'abbé A. FL. TIGNIÈRES; neuf de M. Georges Garnier ; et plusieurs de Mlle NATHALIE BLANCHET, de Saint-Gengoux le Royal. Mlle Blanchet a remporté d'autres prix aux mêmes *Jeux floraux;* elle a même été couronnée quatre fois à l'Académie de Toulouse. — M. HONORÉ LATASTE, négociant à Cadillac-sur-Garonne, a trois pièces de vers dans le *Recueil* de Toulouse (1854-56 et 57). — D'autres sonnets doivent encore le jour au *Rosier de Marie;* MM. Gaston Romieux, L. T. DESCATS,

curé, ANDRÉ DE SOMMIÈRES, de Poitiers, y en ont un chacun, ainsi que M. STÉPHEN LIÉGEARD. Celui-ci, maître ès-*Jeux floraux* de Toulouse, a publié les *Abeilles d'or, chants impériaux*, Paris, in-8°. Ses poésies couronnées forment plusieurs brochures. — Le *Rosier de Marie* nous offre encore un sonnet posthume de monseigneur GERBET, plus deux sonnets de M. GABRIEL MONAVON, auteur de *Jeunes Fleurs*, Paris et Lyon, 1847, in-8°.—MM. Louis Audiat, l'abbé F. BATTUT, Henri Dottin, ARTHUR BRUTTE, Achille Millien, l'abbé LOUIS VIGNÉ, CHARLES TOUCHARD, ADRIEN BEUQUE, de l'Académie de Besançon, et MMmes Barutel et Claire L'Écuyer, ont eu des mentions aux concours du *Rosier de Marie*. M. LOUIS OPPEPIN, directeur de l'École du château, à Nevers, mentionné très-honorablement aussi en 1869, a fait paraître *Le Barde aux pieds de Marie...*, Nevers, 1868, gr. in-18. Il annonce un nouveau recueil : *Les Brises du soir.* — M. l'abbé A. TURCY, de Castelnaudary, obtint, dès l'origine, une mention hors ligne pour ses *Fleurs du Carmel*, quarante-cinq sonnets sur les litanies de la Vierge. — Enfin, le *Rosier de Marie,* le 22 septembre 1866, inséra un gracieux sonnet sans nom d'auteur; restituons-le à Mlle CÉLINE RENARD (née à Bourbonne-les-Bains en 1834), si connue sous le pseudonyme de Marie Jenna (V. t. II, p. 116). Il n'y a plus d'indiscrétion de notre part : la nouvelle édition des *Supercheries littéraires*, de Quérard, a dévoilé cet anonyme.

HENRI ROSSEY : *Mélanges poétiques..*, Paris, 1863, in-12. Trois sonnets.

Dieu et Famille, poésies, par CÉPHAS ROSSIGNOL (de Falaise), Paris, Challamel, 1840, in-8°. Neuf sonnets. M. C. Rossignol a traduit en prose les *Poésies catholiques* de Silvio Pellico, 1838, in-12.

Poésies de FRANÇOIS ROUGET, tailleur, 1857. Onze sonnets mal cousus et mal habillés; il y en a treize dans l'édition

de 1867, in-12. Ce poëte, Nivernais, est mort au mois d'avril 1868.

Foi et Patrie..., *par* B. A. ROUSCA, Paris, s. d. (1840), in-12. Un sonnet.

M. ALFRED ROUSSEAU, d'Aubusson (Creuse), composa, il y a déjà longtemps, un recueil de poésies dont la deuxième édition est de 1836, Moulins, gr. in-8°. Il s'agit d'*Un An de poésie*, où l'on rencontre dix-sept sonnets.

Hymnes et Poëmes en l'honneur de la Vierge Marie, par l'abbé JOSEPH ROUX, prêtre, Paris, 1865, in-8°. Trois sonnets. Lors de la publication de ses *Hymnes et Poëmes*, l'auteur était vicaire de Varetz (Corrèze); il est aujourd'hui curé de Saint-Sylvain.

M. ERNEST DE ROYER donna au *Journal des Jeunes Personnes*, en 1838, un gracieux sonnet sur le joli prénom de *Blanche*.

ALFRED RUFFIN. *Premiers Regards*, *poésies*, Paris, M.D.CCC.LXVIII, gr. in-18. Un sonnet.

L'ami intime de notre frère aîné (qui était meilleur poëte que nous, assurément), M. JEAN SAGE, avocat, né à Tulle vers le commencement de ce siècle, a produit un grand nombre de sonnets; on les voit dans l'*Annuaire de la Corrèze*, l'*Album* et l'*Abeille de la Corrèze*. Il termine d'une heureuse façon l'un de ses plus récents, à propos du sonnet même :

> Crois-en Ronsard, Baïf, Belleau,
> Ce brillant de la plus belle eau
> Vaut tout le strass d'un long poëme.

M. Sage a publié quelques brochures en vers.

Les Poésies complètes de M. SAINT-AMAND, Paris, 1866, renferment deux sonnets.

L. SAINT-ANGE : un ou deux sonnets dans la *Gazette rose* de 1858.

Ébauches poétiques, par ALFRED SAINT-GERMAIN, Paris, 1866. Deux sonnets. Du même : *Chants et Cris, poésies*, Paris, 1868, et *L'Œuvre d'un fou*, roman. M. Eugène Rostang a intitulé son recueil de poésies : *Ébauches.*

J. B. SAINT-MARTIN, *Juvenilia, poésies*, Aix, 1864, in-18. Trois sonnets. M. Saint-Martin est de Pertuis; c'est un avocat, et un avocat humble, lisez plutôt ce qu'il dit de son livre :

C'est si modeste, ami lecteur,
Que la chose n'est pas commune;
Si court, si petit, qu'à l'auteur
Tu ne dois pas garder rancune.

M. MARIE-JOSEPH SALLES, avocat, docteur en droit, a fait paraître dans le Grand-Duché de Hesse-Darmstadt un volume de vers français sous un titre latin : *Varia. Poésies*, Darmstadt, 1864, in-12. Cette plaquette de 80 pp. a quatre sonnets. (Note de M. G. Garnier.)

Les Amours de Pierre et de Léa, par LOUIS SALLES, seconde édition, Paris, 1870, in-18. Cent dix-huit sonnets plus ou moins réguliers, plus quelques embryons, soit un quatrain et deux tercets à la manière de Maynard, soit deux tercets seuls, soit deux quatrains et un tercet. (G. Garnier.)

Aimer, prier, chanter, poésies, par LUDOVIC SARLAT (du Périgord), vers 1853. Épîtres, élégies, *sonnets*, satires, etc. On sait que Lamartine a dit :

Aimer, prier, chanter, voilà toute ma vie.

Sonnets, Iambes et Ballades, par E. DE SARS, Paris, vers 1859, gr. in-18.

Place à Mme ANAÏS SÉGALAS, née Ménard, et à ses *Oiseaux de passage*, qui reviennent souvent, comme des hirondelles; surtout place à l'un deux qui porte un nom charmant : *Sonnet.* C'est un oiseau que nous regrettons de ne pas introduire dans

notre volière. Les recueils de Mme Ségalas sont trop connus pour qu'il soit utile de les mentionner ici.

La Semaine religieuse de Lyon a publié deux sonnets signés *Caroline :* ils sont de Mme CAROLINE DE POIX, née Lapierre; on y trouve aussi un sonnet de M. l'abbé CALAS, chef d'institution à Toulouse; un sonnet à queue, traduit de Dante, est par l'abbé A. FAYET ; un autre sonnet est de M. J. Morgon; un sixième est signé par le jeune BOISSAT, âgé de quinze ans, élève de Lyon; enfin, trois sonnets de M. PAUL RAYNAUD sont dans le dernier numéro de 1869. Un collaborateur du même journal, M. THÉODORE MAUREL, n'a fait qu'un sonnet inédit.

Rayons perdus, par LOUISA SIEFERT, Paris, 1868; deuxième édition en 1869. Plusieurs sonnets. L'auteur, qui est une jeune fille de vingt-trois ans, s'est jeté dans une voie déplorable en publiant *L'Année républicaine*, 1869. Il n'y a qu'un sonnet, sous le titre de *Nivôse*.

Aubes et Couchants, poésies, par EUGÈNE SIMON, Paris, 1858. Ce tout petit et mince volume nous offre quatre sonnets. Une préface par M. René Ponsard précède ces vers, que tout le monde ne peut lire.

Sonnets et Eaux-fortes, in-4° (350 exemplaires), Paris, 1858. Beaucoup trop de bruit s'est fait autour de cette œuvre, à laquelle ont pris part quarante-deux sonnettistes. Comme ils font presque tous partie de la secte des *Parnassiens*, nous les nommerons ici : Aicart, Autran, Th. de Banville, Aug. Barbier, L. Bouilhet, H. Cazalis, LÉON CLADEL, F. Coppée, Ant. Deschamps, E. Deschamps, Dierx, E. des Essarts, A. FRANCE, Th. Gautier, Alb. Glatigny, Ed. Grenier, J. M. de Heredia, D'HERVILLY, Ars. Houssaye, La Fenestre, V. de Laprade, Laurent-Pichat, Leconte de Lisle, A. Lemoyne, Luzarche, G. Marc, Catulle Mendès et sa femme, JUDITH MENDÈS, A. Mérat, P. Meurice, Claudius Popelin, Ar. Renaud, L. X. de Ricard, Sainte-Beuve, J. Soulary, Sully

Prudhomme, A. Silvestre, A. Theuriet, A. Vacquerie, Valade, Verlaine et JEAN VIRETON. — M. L. LAURENT-PICHAT est l'auteur des *Voyageuses*, *poésies* (en collaboration avec M. Henri Chevreau), Paris, 1844, in-8°; des *Libres Paroles*, Paris, 1847, in-8°; des *Chroniques rimées*, 1856; d'*Avant le jour*, MDCCCLXVIII (trois sonnets); des *Poëtes de combat*, etc. — M. VICTOR DE LAPRADE, membre de l'Académie française, a débuté comme poëte dans la *Revue Aptésienne* (1834-1842); on y voit deux sonnets de lui adressés à son ami F. H. M. F. (Félix Guillibert), et signés W. SH. M. de Laprade est connu par les ouvrages qui suivent: *Odes et Poëmes*, Paris, 1843; *Poëmes évangéliques*, Paris, 1852, in-12; *Les Symphonies*, Paris, 1855, in-12; *Idylles héroïques*, Paris, 1859, in-12; *Psyché, poëme*, Paris, 1841, in-12; *Psyché, odes et poëmes*, nouvelle édition, Paris, 1860.

Sonnets provinciaux... publiés par THÉODOMIRE GESLAIN, Paris, 1869, beau volume grand in-8°. Trente-six sonnets, dont quelques-uns remarquables, sont de MM. LÉON ROGIER, L. Oppepin, G. Garnier, A. Massé, Morgon, CHARLES PITOU, V. Fleury, Mme CALARET, née *Maria Gay*, Th. Geslain, Th. Bernard, A. Baudouin, ZÉNON FIÈRE, L. de Préville (Éloi Subou), LOUIS GODET, VICTOR COLOMB, L. Goujon, THÉODORE CAZALETZ, V. Leroy, A. Millien, MICHEL POULAILLER, P.-JOSEPH PAIN, etc. Mme Calaret fit paraître avant son mariage les *Reflets dans l'âme, poésies*, Paris et Saintes, 1864, gr. in-18. — M. Louis Godet appartient-il à la famille d'un sonnettiste ancien, nommé aussi Louis Godet? Voir, tome Ier, page 227. Un autre Joseph Pain (1773-1830), chansonnier et poëte comique, publia: *Poésies*, Paris, 1820, gr. in-8°. — M. Th. Geslain, né le 11 janvier 1848, à Lhosme-Chamondot, arrondissement de Mortagne (Orne), a fait paraître *Le Dernier Ami*, poëme, 18 pp. pet. in-8°. Ses *Chants du soir*, Bourges, 1868, in-16, détruits par lui-même, doivent renaître en 1871, in-18 jésus; ils contiendront deux sonnets qui

font partie du recueil collectif que nous avons décrit plus haut, et trois nouveaux sonnets meilleurs et inédits, avec les autres poésies de l'auteur. M. Geslain prépare une œuvre de longue haleine, l'*Histoire de la littérature en province*, 2 vol. gr. in-8°.

A présent nous sommes en face de l'homme que plusieurs considèrent comme le plus grand sonnettiste, non-seulement de notre siècle, mais peut-être depuis Clément Marot. Ronsard ne serait pas le seul à protester contre cette opinion, mais il reconnaîtrait le talent réel de M. JOSÉPHIN SOULARY (1), qui nous écrivait : « J'appartiens plutôt à la forme païenne. » Or, c'est précisément là qu'est la principale cause de sa réussite et de sa renommée dans un temps comme le nôtre. — Les *Sonnets humouristiques* de M. Soulary, publiés à Lyon par fascicules, sous ce titre : *Les Ephémères*, vers 1857, in-8°, furent réimprimés ; M. Jules Janin écrivit une préface en vers pour cette nouvelle édition de 1859, Lyon, pet. in-8°. — Citons encore : *Sonnets, poëmes et poésies*, nouvelle édition complète, revue, corrigée et augmentée, dédiée à la ville de Lyon. Imprimerie de Louis Perrin, à Lyon, 1864, in-8°. Édition par souscription tirée à petit nombre et non mise dans le commerce. — Voici celui des sonnets de M. Soulary qui passe pour être le plus beau, malgré les répétitions de mots qu'on y remarque :

Deux cortéges se sont rencontrés à l'église :
L'un est morne ; — il conduit la bière d'un enfant ;
Une femme le suit, presque folle, étouffant
Dans sa poitrine en feu le sanglot qui la brise.

L'autre, c'est un baptême. — Au bras qui le défend
Un nourrisson bégaie une note indécise ;
Sa mère, lui tendant le doux sein qu'il épuise,
L'embrasse tout entier d'un regard triomphant.

(1) M. Soulary, de Lyon, a le prénom de Joseph sur le registre de l'état civil.

On baptise, on absout, et le temple se vide.
Les deux femmes alors, se croisant sous l'abside,
Échangent un regard aussitôt détourné.

Et, merveilleux retour qu'inspire la prière,
La jeune mère pleure en regardant la bière;
La mère qui pleurait sourit au nouveau-né!

M. Soulary mériterait plus d'une citation : ses œuvres nous offrent quelques sonnets frais, purs et non *païens*. Mais il n'est pas toujours si païen qu'il veut bien le dire; voyez plutôt: M. Adrien Peladan a voulu donner au Pape, à l'ouverture du concile, un beau livre intitulé : *L'Album de la poésie catholique*, Lyon, 1870, in-8°; c'est pour nous un devoir de mentionner cet ouvrage collectif, car plusieurs sonnettistes y ont pris part. Or, M. Soulary s'y trouve pour un sonnet. MM. A. CAUBLOT, de Poitiers, ASTIER, curé de Laudun, A.-J. CHARTIEZ, ancien principal du collége de Mâcon, Émile Deschamps, DADOR, Bordelais, baron de Kinner, A. P. (Petit), chanoine de La Rochelle, CAMILLE REY, de Castelnaudary, Ach. Millien et un POËTE VILLAGEOIS, y ont aussi un sonnet chacun. Deux sonnets appartiennent à M. l'abbé STANISLAS NEVEU; quatre sonnets languedociens, traduits en sonnets français, sont de M. P. GADRAT, libraire, de Carcassonne; quatre autres portent la signature de notre cher poëte Georges Garnier; etc.

M. ANTONIO SPINELLI a publié un recueil de sonnets sous ce titre : *Ce que disent les fleurs!* — Nous ignorons si les vers du poëte expriment bien *le langage des fleurs*. M. Spinelli est encore auteur de : *Sur les grèves*, deuxième édition, 1849, in-8°. Ce volume a quatre sonnets.

M. Hte TAMPUCCI, ancien garçon de salle du lycée Charlemagne, auteur d'un *Dictionnaire de rimes françaises*, a publié les œuvres suivantes : *Poésies* (1832 et 1833); *Chants prolétaires*, 1836; *La Vapeur, poésie*, 1845; *Quelques fleurs pour une*

couronne et poésies nouvelles, 1853, etc. Ce dernier recueil contient un sonnet d'amour intitulé : *Millevoye*.

JULES TARDIEU, libraire, mort il y a peu de temps, avait publié de nombreux ouvrages sous le pseudonyme de J. T. de Saint-Germain, notamment *Les Roses de Noël : Dernières fleurs*, Paris, 1859, et, deuxième édition, MDCCCLX. C'est un recueil de vers contenant trois sonnets de l'auteur, et un autre d'Ulric Guttinguer. Ces *Roses de Noël* sont en général des poésies d'amour.

M. CHARLES BOITTIER, connu sous le nom de Félix Thessalus, est l'auteur de : *Sous les ormes, poésies*, ainsi que d'autres livres; il a établi un *Tournoi poétique*, d'abord en Champagne, ensuite à Paris. M. Thessalus avait déjà fondé le *Glaneur;* il y avait même semé plusieurs sonnets de sa façon. Ce journal et ce *Tournoi* nous fournissent quelques sonnettistes : MM. LUCIEN SOLARY, de Lyon (*Dédicace à Joséphin Soulary*), A. THIÉNARD, A. Thévenot, Mme Béziat, PAUL THOUZERY (mort en 1868), A. DENIS, J. B. ROZIER, de Paris, Théod. Leclerc, LÉON BERTHOUT, EUGÈNE CAMOT (auteur de *Glanes poétiques*, Paris et Strasbourg, 1865), ALFRED CURTET, MAC-LUBERTER, ÉMILE PREDL et N. MONNAUX. — Le même *Tournoi poétique* nous donne deux autres sonnets, dont l'un, *Profil champenois*, est une spirituelle plaisanterie sur une bouteille de vin de Champagne :

Je sais une gente grisette,
Taille svelte et minois fripon;
Un voile d'argent de sa tête
Tombe sur son léger jupon.

Le tablier de la coquette
En lettres d'or porte son nom;
Ses amis la trouvent bien faite;
Son cou peut-être est un peu long.

Mais à table, combien je l'aime !

C'est l'esprit, c'est le rire même;
Elle inspire les moins malins,

Car au dessert, la blonde fille,
Dont le cerveau bout et pétille,
Lance loin son bonnet par-dessus les moulins.

Ce sonnet, signé A. de Gagnaud, nous cache le nom d'un érudit, M. LÉON DE BERLUC-PERUSSIS, qui compte dans ses ascendants plusieurs hommes de lettres et qui s'est allié à des poëtes. Il nous écrivait : — « Puisque vous tenez à donner une liste complète des *Sonneurs de sonnets*, que je vous signale deux poëtes aptésiens auxquels m'attache la parenté et qui tous deux ont fait de jolis sonnets. — L'un, M. FORTUNÉ PIN, dont je suis à la fois le neveu et le gendre, a composé un volume de *Souvenirs poétiques* (posthumes) que je compte éditer prochainement, et où sont trois sonnets (1); l'autre, M. ELZÉAR PIN, son frère, a publié en 1839, chez Félix Loquin, un volume in-8° de 320 pp. intitulé : *Poëmes et Sonnets ;* depuis il a été membre de la Constituante, et la politique l'a quelque peu détourné des vers ; il prépare cependant un recueil. Les deux frères ont acquis en Provence un renom honorable. » — M. de Berluc a fait paraître plusieurs brochures ; dans la dernière, *François Ier à Avignon*, Apt, 1869, in-8°, il raconte la perte des preuves qui nous auraient dit si le sonnet italien enfoui dans une tombe, celle de Laure, dit-on, est bien de Pétrarque ; il blâme l'explication donnée par Maurice Scève ou Sève, de ces quatre initiales gravées sur une médaille de bronze trouvée dans le même sépulcre : M. L. M. J. — *Madona Laura morta jace.* (Voir notre t. Ier, p. 31.)

Le Chemin des bois, poëmes et poésies, par M. ANDRÉ THEURIET, Paris, 1867, in-12. Plusieurs de ces poëmes ont vu le jour dans la *Revue des Deux Mondes*. Un de nos amis prétend

(1) In-8°, avec biographie et portrait de l'auteur, Nice, 1870.

que le style en est très-coloré et que les tableaux champêtres y sont bien réussis. Il n'y a qu'un sonnet. *Le Chemin des bois* a été pour l'auteur le chemin de l'Académie française: ce recueil vient d'être couronné par elle (1868). Un autre poëme du même auteur, *Les Saisons*, renferme un sonnet ; il a paru dernièrement dans la *Revue des Deux Mondes*.

EDMOND THIAUDIÈRE : *Sauvageries. Petits poëmes et sonnets*. Eau-forte par Didier, Paris, 1866, gr. in-18.

Apprentissage de la vie, avec une dédicace à la mort, par EDMOND THY, Paris, 1861, in-12. Ce roman contient un sonnet.

Le comte CHARLES DE TRAVANET a concouru en 1869 aux *Jeux floraux* de Toulouse; son sonnet (*Valançay*), qui méritait mieux, a eu le simple honneur de l'impression dans le *Recueil*.

M. JULIEN TRAVERS, ancien professeur de littérature à la Faculté des Lettres de Caen, secrétaire de l'Académie de cette même ville, est né à Valognes en 1802. Il a publié un grand nombre de poésies, d'abord : *Deuil* (trente sonnets), Falaise, 1837, in-12 ; puis dix volumes sous le titre de *Gerbes glanées*, Caen, in-12, de 1859 à 1868. — M. Travers a toujours cultivé notre petit poëme. Un de ses sonnets imprimés porte la date de 1825 ! Cette époque était très-importante pour notre histoire; nous avons demandé quelques renseignements à ce sujet, voici la réponse : — « Le sonnet m'avait beaucoup frappé dans Desportes, et j'en avais fait dès 1822. La lecture de Joseph Delorme me donna un nouvel amour du sonnet, et j'en ai fait plus de deux cent cinquante, entre 1831 et 1839. » Nous avons parlé de M. Travers, t. Ier, p. 162, à l'occasion des Vaux-de-Vire de Jean Le Houx, surnommé le Romain pour avoir entrepris un pèlerinage à Rome. Ce poëte bachique éprouva le besoin de se faire pardonner ses œuvres un peu trop lestes.

M. THALÈS BERNARD a extrait d'un recueil de vers de M. FRANCISQUE TRONEL, pour le publier dans une *Lettre sur la poésie contemporaine*, un sonnet de quelque valeur littéraire; il porte ce titre : *Après une lecture de Werther.*

Heures de poésie, par ÉDOUARD TRICOTEL, Paris, imprimerie de Paul Dupont, 1857, tiré à trente exemplaires. Trois sonnets. L'auteur des *Variétés bibliographiques*, 1863, in-12, vient de faire imprimer à quatorze ou quinze exemplaires une petite comédie en vers sous ce titre : *Le Mariage de Colombine.* Plusieurs autres ouvrages portent le nom du même écrivain. Nous ne sommes pas souvent d'accord avec M. Tricotel pour notre manière de penser, mais nous reconnaissons en lui un homme d'une grande érudition.

M. LOUIS ULBACH, avant d'être un romancier assez fécond, avait publié : *Gloriana, poésies*, Paris, 1844, in-8°. Ce volume n'a que trois sonnets, dont le style ne manque pas d'une certaine élégance.

M. AUGUSTE VACQUERIE, le cousin et l'ardent défenseur de M. V. Hugo, n'a, du moins à notre connaissance, commis que deux sonnets, chacun de trois syllabes; ils sont dédiés à Paul Garnier (*Demi-teintes*, 1845, in-12). — Le début littéraire de M. Vacquerie est *l'Enfer de l'esprit*, 1840, in-8°. C'est du romantique sans mélange.

Les Gouttes d'eau, sonnets, par M. ANTONI VALBRÈGUE, ou *Valabrègue*, d'Aix, firent leur première apparition dans la *France littéraire*, de Lyon; ensuite elles furent données au public.

Les Filles de minuit, par VALERY VERNIER, Lyon, 1865. Louis Perrin a prêté ses presses pour ce volume de poésies et de mœurs faciles. Il y a deux sonnets. Du même auteur : *Aline, roman d'un jeune homme*, gr. in-18.

Bleuts et soucis, par AUGUSTE DE VAUCELLE, 1853. C'est sans doute par une faute d'impression que le titre porte *Bleuts.* — On trouve trois sonnets dans ce livre : sont-ils parmi les

bluets ou les *soucis?* — D'autres recueils doivent le jour à M. de Vaucelle : *Les Aspirations, poésies*, Paris, 1858, in-18; — *Inspirations champêtres*, et *Cimes et Vallons*. M. Auguste Petit, né à Dieuville en 1818, a eu, le 25 juin 1864, l'autorisation d'ajouter à son nom celui de Vaucelle.

Poëmes saturnins, par PAUL VERLAINE, Paris, 1867, in-12. Une douzaine de sonnets. Il n'y en a point dans un autre ouvrage de M. Verlaine : *Fêtes galantes*, Paris, MDCCCLXIX.

M. EUGÈNE VERMERSCH a fait paraître dans un nouveau journal, l'*Eclipse* (17 mai 1868), deux sonnets : *le Macaroni* et *les Truffes*. Il a signé deux ou trois brochures et *Les Printemps du cœur*, Paris, MDCCCLXV ; il étudiait alors en médecine. Son *Almanach du hanneton*, pour 1867, renferme douze sonnets de lui, et un autre du caricaturiste ANDRÉ GILL.

M. Angely Feutry a, dans *Une Voix inconnue*, 1864, in-12, reproduit un sonnet irrégulier de Henry Vernot, mais ailleurs nous avons lu HENRY VERMOT.

M. M. VÉSY, bibliothécaire de Rodez, est un poëte modeste qui craint le jour, le bruit et le contact du monde : c'est une sensitive poétique. Nous sommes le seul confident de M. Vésy ; nous avons appris que deux de ses sonnets avaient paru dans les *Mémoires de la Société littéraire de Rodez*, mais sous un nom de guerre, sans doute celui de B. Lunet. L'auteur conserve une douzaine de sonnets inédits. Trois nouveaux, sur Pétrarque et Laure, ont récemment paru dans le *Bas-Limousin*, de Brive. — M. Vésy a bien voulu nous dédier un quatrain que nos lecteurs aimeront à lire :

Le Souvenir, c'est tout... C'est l'âme de la vie !
Ranimant le passé, défiant l'avenir !
Le temps peut tout détruire, au gré de son envie ;
Qu'importe ! si le cœur sauve un doux souvenir !

Les quelques mots que nous avons, tome Ier, p. 30, consacrés à M. LOUIS VEUILLOT, ne suffisent pas pour cet écrivain remarquable, pour ce polémiste ardent, redoutable et redouté. Ses œuvres en prose sont nombreuses et très-connues ; nous ne les désignerons point ; il faut se borner à ce qui est plus spécialement de notre ressort. — Si vous aimez les sonnets, M. Veuillot en a mis partout ; vous en rencontrerez dans *Çà et là*, *les Odeurs de Paris*, et *les Couleuvres ;* ce dernier volume en a même quatre-vingt-huit, sans compter celui de M. Soulary contre l'auteur. — M. Veuillot part de ce principe que la douceur ne séduirait pas des adversaires qui refusent obstinément d'ouvrir les yeux à la vérité ; il les fustige donc d'importance, comme pour leur dire : « Au moins vous attraperez cela ! » — Le conquérant célèbre qui se disait le *Fléau de Dieu* se servait d'un glaive : M. Veuillot n'a qu'une plume dans la main ; c'est égal, nous ne savons pas à qui nous aimerions mieux avoir affaire !

M. Hte VIAULT, avocat, remarqué aux *Jeux floraux* de Toulouse, et membre de l'Académie de La Rochelle, a composé des sonnets d'une valeur réelle, nous écrivait M. Gaston Romieux, son collègue et son compatriote. Nous avons prié M. Viault de nous communiquer deux ou trois sonnets ; mais il n'a pas répondu à notre appel, imitant en cela plusieurs autres poëtes. La confraternité littéraire est vraiment une bien belle chose !

Tout à l'heure nous prenions le *Chemin des bois* avec M. Theuriet, le sentier escarpé du *Parnasse contemporain* en assez nombreuse compagnie, et maintenant nous irions dans le *Pays bleu* (1862) découvert ou décrit par M. EUGÈNE VIGNON, sténographe et ancien prote ; mais ce serait pour y lire des sonnets d'amour ; franchement, nous en avons assez comme cela, passons !

Le comte ALFRED DE VIGNY (1797-1863) nous a presque

échappé de son vivant; des quatre sonnets de lui qui ont paru après sa mort dans le *Journal d'un poëte*, édité par M. L. Ratisbonne (1867, in-12), trois étaient inédits; le quatrième se trouvait dans l'*Ariel* du 19 mars 1836. *La Petite Revue* l'avait publié le 3 mars 1866. Un d'entre eux, adressé à Boulay-Paty, fait naître le sonnet

De l'octave du Tasse et du tercet du Dante.

Or, on sait que notre poëme était bien antérieur à ces deux grands hommes. — M. Ratisbonne adressa en 1865 à *la Revue moderne* deux sonnets inconnus qu'il avait trouvés dans les papiers d'Alfred de Vigny. L'un est de Musset, l'autre de George Sand. M. Ratisbonne confesse que Mme Sand nie cette paternité, et que Musset, après avoir écrit ces deux poëmes, aura voulu lui attribuer le meilleur. Ils ont été reproduits le 17 juin 1865 par la *Petite Revue*. Ce dernier recueil a, le 26 mai 1865, inséré une pièce de soixante-seize vers de George Sand sur la mort d'A. Planet (Extrait de l'*Echo de l'Indre*, 13 janvier 1854). Mais revenons au comte de Vigny. Ses œuvres en vers se composent de : *Poëmes*, Paris, 1822, in-8° (anonyme); — *Le Trappiste*, Paris, in-8°, 1822 (anonyme) ; — *Eloa*, Paris, 1824 ; — *Les Poëmes antiques et modernes*, Paris, 1826. Presque toutes ces compositions furent, en 1829, réunies en un volume in-8°. Vinrent ensuite : *Paris, élévation*, Paris, 1831, in-8°, et *Les Amants de Montmorency*. Enfin parurent les *Poésies complètes*, en 1842, car nous laissons de côté la prose. — Un ouvrage de M. de Vigny a provoqué cette réflexion d'Alfred Nettement : « Ce sont les stoïciens modernes qu'Alfred de Vigny a chantés dans son poëme des *Destinées*, et qu'il avait déjà préconisés lorsque, dans *Servitude et Grandeur militaire*, il proposait de remplacer toutes les religions par celle du vieil honneur. » — Terminons en disant

qu'Alfred de Vigny voulait entreprendre un nouveau livre; il s'était promis d'y consacrer deux pages à un sonnet manuscrit que lui avait dédié M. J. VALÈRE-MARTIN. Un autre sonnet doit faire partie d'un recueil de vers que M. Valère-Martin, de Cavaillon, publiera sous le titre de *Feuilles desséchées*. Espérons qu'il n'y aura point de chute des feuilles pour ces poésies-là.

EUGÈNE VILLEMIN. *Herbier poétique*, 1842, in-18. Quelques fleurettes que l'auteur nomme sonnets. Il s'agit du docteur Villemin (1815-1869), poëte et bibliophile dont les livres curieux ont été vendus aux enchères. Ses autres ouvrages, sans parler d'un prix remporté vers 1840 à la Société des Gens de lettres, portent les titres suivants : *Le Chevrier des Ardennes*, *Le Siècle d'Auguste* et *Le Gymnase dramatique des salons*, 1858, in-8°. Il laisse un recueil de sonnets que va publier un membre de sa famille.

La Voix de la Province, revue littéraire (de Limoges), a donné en 1862-63 des sonnets de M. LOUIS GUIBERT (sous le pseudonyme de Jules Bonnet), de M. ÉDOUARD DANGIN, de Paris, de M. ALEX. JEANNIARD DU DOT (qui a publié dans la suite : *Sonnets à la Vierge, présentés aux Jeux floraux* (avril 1864), in-18 de 4 pp.), de M. Aug. Lestourgie, de M. H. du Pontavice de Heussey, et de M. CHARLES VALETTE, auteur de *Portraits de femmes*, sonnets. — M. L. Guibert a publié les *Rimes franches*, Paris, gr. in-18, 1864 (on y voit quatre ou cinq sonnets); M. Guibert est aujourd'hui chef du cabinet du préfet des Pyrénées-Orientales.

Les Voix poétiques..., publiées par Evariste Carrance... Bordeaux, gr. in-16, 1868. C'est un recueil collectif édité à la suite d'un concours littéraire; on y voit deux sonnets par M. GUSTAVE RIVET; MM. AUG. CHAIZE, J. B. Rozier, ARTHUR LETUR, L. Guibert, etc., y ont un sonnet chacun, ainsi que M. A. Thévenot (reproduction de ses *Villageoises*).

— Les pièces d'un autre concours, réunies sous ce titre : *Parfums de l'âme*, Bordeaux, 1869, nous révèlent deux autres sonnettistes, MM. ÉDOUARD LE BRETON et CAMILLE LAROCHE.

Fleurs et Chardons, *par* JULES DE VORIS, Paris, MDCCCLXIV, in-12. Il s'agit évidemment des rêves et des réalités de la vie. — Sous ces fleurs nous avons découvert deux petits serpents ou sonnets amoureux ; sous les chardons gisent deux autres sonnets.

Dans les *Landes fleuries*, *par* M. PAUL VRIGNAULT, 1858, les sonnets sont des fleurs qui demandent un peu plus de culture.

THÉOD. WAINS DES FONTAINES, ancien professeur, mort à Tulle il y a vingt ans au moins, fit paraître les *Ephémères, poésies*, puis *Otia*, gr. in-8°, 1843. — Ce dernier recueil a bien une douzaine de sonnets ; mais l'auteur était prosaïque. Wains des Fontaines avait publié : *Boïeldieu et les honneurs rendus à ce célèbre compositeur à Rouen*, *dithyrambe*, Rouen, 1836, in-8°.

A. WATRIPON, connu sous le pseudonyme de Ch. de La Reynie, mort il y a peu d'années, fit un sonnet qui a trois quatrains et qui porte ce titre : *La Confession de Lise.*

Ne se croirait-on point à une époque bien éloignée de nous en lisant sur la couverture d'un livre moderne pourtant de M. WINOC JACQUEMIN : *Sonnets à Ninon !* D'autant plus que Mlle de Lenclos aurait pu accepter la dédicace de ce recueil.

FIN DES SONNETTISTES FRANÇAIS MODERNES.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

TOME PREMIER

PAGE 29. En note, ajouter : M. Camille Esménard, connu aujourd'hui sous le nom d'Esménard du Mazet, a refait et agrandi son travail sur Pétrarque, Paris, 1848, in-8°. Il vient de publier : *Le Cantique des Cantiques*, Paris, 1870, in-8°, et *Chants à la sainte Vierge*, Paris, 1870, in-18. Deux sonnets sont parmi ces *Chants*.

P. 36. Nous aurions dû mentionner un autre traducteur du sonnet de sainte Thérèse, ADOLPHE DE PUIBUSQUE (1801-1863), auteur de l'*Histoire comparée des littératures espagnole et française*, Paris, 1843, 2 vol. in-8°; de la *Mort de Léonard de Vinci*, poëme, Paris, 1824, etc. — Ce sonnet se trouve dans l'*Histoire de la poésie... L'Espagne, par M. Ferdinand Loise*, Bruxelles, 1867, in-8°.

P. 43. Chamisso fut traduit en 1838 par Nic. Martin, qui le nomme Adelbert et non Adalbert.

P. 53. Antoine de Blegier, né le 23 juin 1527 à Carpentras, couronné l'an 1548 aux *Jeux floraux*, fit paraître : *La Magnifique et triomphante entree faite à tres illustre et tres puissant prince Alexandre Farnés...* Lyon, 1553. Il se glorifie dans ce livre d'avoir « versifié de telle sorte que les deux premiers vers finissent par une rime masculine et les deux suivans par une rime feminine, et ainsi de suite. »

Pages 58 et 59. Nous avons parlé des *sonnets doubles* français de Jean de Boyssières ; et, pages 24 et 25, un passage de Ginguené

nous renseigne sur ceux que les Italiens composaient autrefois. Ajoutons que les Espagnols, doublant les terminaisons des leurs, n'arrivaient qu'à produire deux sizains et deux quatrains, tous sur deux rimes. Dans le sonnet avec l'*Intercalare* que les Italiens ont inventé, le vers du commencement revient à la fin du premier quatrain; le premier du second quatrain est mis de même après le deuxième quatrain, et, comme on agit de la sorte pour les tercets, on *intercale* ainsi quatre vers. Les deux ou trois premiers mots des quatrains et des tercets suffisent cependant; l'essentiel est que les répétitions soient faites à propos et s'accordent avec le reste du poëme. — Un *sonnet à queue*, différant du nôtre et de celui des Italiens, fut quelque peu usité dans l'Espagne: on ajoutait un vers de quatre ou cinq syllabes après le deuxième, le quatrième vers de chaque quatrain et le troisième de l'un et de l'autre tercets. Les quatre petits vers des quatrains rimaient ensemble, et les deux des tercets s'accordaient aussi entre eux. — Le *sonnet continu* ou *continué* simple était en entier sur deux rimes; les chevaliers de Lescale et de Saint-Gilles ont fait un sonnet continu chacun; on peut en dire autant de MM. Jules Lacroix et Oscar de Poli. Mais les Italiens donnèrent surtout le titre de sonnets continus à une série de sonnets sur les mêmes rimes et se rapportant à un seul sujet. *Folgore di San Gemignano*, qui vivait au XIIIe siècle, paraît en être l'inventeur; nous rappellerons ses quatorze sonnets sur les douze mois, et ses huit autres sur les sept jours de la semaine. Ce genre de poëme reçut le nom de *chaîne* ou de *couronne*. A ce propos, voici comment s'exprime Le Prevost d'Exmes : « Les Poëtes de Sienne encherirent sur ce modele et pretendirent avoir trouvé une maniere particuliere d'entrelacer les sonnets comme les guirlandes de fleurs. Quelques-uns d'entre eux composerent jusqu'à vingt-cinq sonnets de suite sur la même matiere. Le dernier, regardé comme le principal, étoit appellé *Magistrale;* il régloit la marche des autres; son premier vers formoit le début du premier sonnet; son second vers commençoit le second, et ainsi de suite. Lorsque le nombre de sonnets alloit au delà de quatorze, le Poëte étoit obligé de recommencer, suivant la regle, ce qui rendoit la couronne double ou triple, *corona doppia* ou *rinterzata.* » — Des poëtes modernes imaginèrent de com-

mencer le premier sonnet de leurs couronnes par le dernier vers du *Magistrale*. — Enfin, Giovanbatista Bisso dans son *Introduzione alla volgare poesia*, que Le Prevost d'Exmes semble avoir mise à contribution, parle d'une troisième façon de composer des couronnes. — Un autre sonnet enchaîné, mais simple, que l'Espagne nous a fait connaître, est décrit dans *L'Apollon ou l'oracle de la poesie italienne et espagnole*, Paris, M.DC.XLIV, in-8° : « — Le Sonnet enchaisné outre la rime ordinaire, chaque vers vient à rimer dans le commencement du suiuant, comme cettui-cy, A la Sagesse,

Pluguiera a Dios que en ti, Sabiduri*a*,
(G*uia* del alma y celestial lumbr*era*)
Huui*era* yo empleado el largo d*ia*,
La fr*ia* noche, el tiempo que perdiera...

« Le Sonnet par repetition reprend le mot entier, qui a finy le vers, au commencement du vers suiuant, comme cettui-cy :

Guarda mundo tu flaca fortaleza,
Fortaleza de carne no la quiero,
Quiero seruir a aquel, in quien espero,
Espero harà de roble mi flaqueza. »

Lasphrise a fait dans notre langue une pièce de vers du même genre, sans compter un sonnet en monosyllabes.

Les Espagnols et les Italiens avaient comme nous un sonnet croisé que les uns nommaient *terciado,* et les autres *terzato;* les rimes de ce sonnet alternaient régulièrement dans les quatrains. — Les Italiens firent encore des sonnets *bisticciati*, *letterati*, *bisdruccioli* et *leporeambici*. Pour les sonnets *di proposta* et *di riposta*, voici en quoi ils consistaient : un poëte adressait un sonnet à un autre poëte, qui lui répondait en se servant de rimes identiques, sans obligation, toutefois, d'employer le dernier mot de chaque vers. — Nous aurions à décrire les *sonnets rétrogrades* (qu'on peut lire à rebours) et les *sonnets septenaires;* mais hâtons-nous de terminer cette revue par d'autres genres. Bense-Dupuis, amateur de curiosités, cite un sonnet de *Lope de Vega* sur le mariage de Catherine d'Autriche, infante d'Espagne, avec le duc de Savoie; l'auteur a mis quatre langues à contribution : le premier vers est en latin, le deuxième en por-

tugais, le troisième en italien, le quatrième en espagnol, et ainsi de suite. C'est une pure bagatelle comme le poëme que ce Lope de Vega construisit de pièces et de morceaux en empruntant des vers à l'Arioste, au Camoëns, au Tasse, à Horace, etc., pour en former un tout appelé autrefois centon. Un sonnet d'*Hipolito Pellicer de Tovar*, sur la mort du même Lope de Vega, est à la fois espagnol et latin; n'a-t-il pas sur les précédents une réelle supériorité?

Sacra, splendida, excelsa, inclyta Pyra,
De fama herotea, Tumba gloriosa
Si cadauer ocultas religiosa,
Tu me inflamma deuota, tu me inspira.

De rara, prodigiosa, culta Lyra,
Fecundas voces canta numerosa,
Eloquentias publica harmoniosa,
Terentianos periodos admira.

Tu peregrina Phœnix, quæ volando
Alta penetras barbaras Nationes,
Claros eternos orbes habitando;

Viue Fœlix sphericas Regiones,
Immortales coronas illustrando,
Adorando beatificas visiones.

Il faut continuer nos citations par un genre qui n'est pas uniquement réservé à notre poëme. Bense-Dupuis s'exprime de la sorte à ce sujet : — « Sans parler des labyrintes, qui se peuuent tracer de lettres, pour estre assez connus en toutes langues, nous remarquerons seulement ceux que les Espagnols composent de vers entiers, par exemple d'un Sonnet, principalement de ceux que nous auons appellez continus, lesquels se rendent intelligibles, et produisent un bon sens et une consonance legitime par où que l'on puisse commencer à les lire, ou à droit, ou à gauche, ou par le commencement, ou par le milieu, ou par la fin; en sorte que d'vn mesme Sonnet l'on en pourra faire plusieurs. Vous pouuez reconnaître cét artifice dans le Sonnet suiuant, qui est vn Sonnet simple (il appelle cela un Sonnet simple!) :

Sagrado Redentor, y dulce esposo,
Peregrino y supremo Rey del Cielo,
Camino celestial, firme consuelo,
Amado Saluador, Iesus gracioso.

Prado ameno, apacible, deleytoso,
Fino rubì engastado, fuego en yelo,
Diuino amor, paciente, y santo zelo,
Dechado perfectissimo, y glorioso.

Muestra de amor, y caridad subida
Distes, Senor, al mundo, haziendòos hombre,
Tierra pobre y humilde a vos juntando.

Venistes hombre y Dios, amparo y vida,
Nuestra vida y miseria mejorando,
Encierra tal grandeza tal renombre.

Les Espagnols n'ont plus de labyrinthes que dans leur politique.

Jean Meschinot, mort en 1509, a composé deux huitains qu'on peut *lire*, dit-il, *et retourner en trente huit manieres*.

M. Garnier a trouvé deux *sonnets-rondeaux* dans le *Menagiana*; on attribue le meilleur à un Évêque de Rieux.

P. 66, ligne 2. Les *Poésies de Sarasin (sic)*, Caen et Paris, 1824, page 82, ont un sonnet sur les bouts-rimés *chicàne* et *capot*.

P. 67. Martinet publia aussi : *A Louis-le-Grand, Protecteur de l'Eglise*, poëme, in-8°. Martinet d'Escury, gentilhomme ordinaire de la reine, mère de Louis XIV, traduisit en vers l'*Introduction à la vie dévote*.

P. 80. Il faut rétablir ainsi les noms des Lanternistes couronnés :

Le P. Commire. proto-lauréat.
1693. Jean-Gualbert de Campistron (1659-1723).
1694. Le chevalier Dupont.
1695. Mlle L'Héritier de Villandon.
1696. Mlle L'Héritier de Nouvellon.
1697. Le P. François Lamy. (Sonnet imprimé de Mme du Noyer.)
1698. Grangeron, de Toulouse (1).
1700. L'abbé de Poissy.
1701. Le P. Courtier.
1702. De Nolet Cadhillac.
1703. Magnas, de Lectoure.
1704. Barrère l'aîné, médecin à Toulouse.

Les Lanternistes couronnèrent un sonnet en bouts-rimés à la

(1) *Relation de l'état de quelques personnes possédées, faite d'autorité du Parlement de Toulouse, par Fr. Bayle et Grangeron, docteurs en médecine.* Toulouse, 1693, in-12.

fin du XVII[e] siècle; mais vers 1640, ils étaient déjà constitués en corps. Un Toulousain, bienveillant érudit, bibliophile remarquable et possesseur d'une bibliothèque vraiment magnifique, où nous avons puisé pendant cinq heures, a publié de curieuses recherches sur cette académie. *Les Lanternistes, par le docteur Desbarreaux-Bernard* (1), Paris, MDCCCLVIII, gr. in-8°, ont été tirés à 132 ex. dont 40 environ sont ornés des portraits de Pellisson et de Vendages de Malapeire, ainsi que des médailles destinées aux lauréats du *Discours au Roi* et du sonnet. L'auteur y cite la *Publication du sonnet qui a remporté le prix...* Toulouse, 1698, in-8°, de 16 ff. Nous ne savions pas que Grangeron, couronné alors, eût fait imprimer onze sonnets du même genre, avec douze autres de son malheureux concurrent nommé Beaumont. Le docteur Bernard reproduit un madrigal et un sonnet assez lestes de la présidente de Druilhet, et donne en outre un sonnet inédit, qu'il croit apocryphe, de Pierre de Fermat (1601-1665).

P. 83. Nicolas Guillebert est l'auteur d'un livre : *Les Proverbes de Salomon expliquez en forme de Paraphrases*, Paris, 1626, in-8°, 1635, pet. in-8°, et 1637, in-8°. Le second privilége est du 10 décembre 1631. N. Guillebert était alors curé de Berville.

P. 88, ligne 11. Il s'agit de G. Thomas Asselin, poëte médiocre, mais prêtre excellent, qui publia : *La Religion, poëme*, suivi de poésies diverses, 1725.

P. 95. Bonaventure des Périers termina peut-être sa vie par le suicide. Il traduisit des ouvrages de Térence, de Platon et de Sénèque. Ch. Nodier lui consacra une notice (*Revue des Deux Mondes*, nov. 1839), et lui attribue : *Discours non plus mélancoliques que divers...* — *Le Careme Prenant* du même des Périers est en vers de dix syllabes dont la césure est après la cinquième. Son *Cymbalum mundi*, qui, selon Ph. de la Madelaine, offense à la fois la religion, le bon sens et les mœurs, fut, par ordre du Parlement, brûlé en 1538. On connaît à peine deux exemplaires de l'édition de 1544. Une autre édition est de 1732. Nous n'avons

(1) Connu par *L'Imprimerie à Toulouse aux XV[e], XVI[e] et XVII[e] siècles*, seconde édition, Toulouse, 1868, gr. in-8°, avec 18 planches (tiré à 100 ex.), et par la *Chasse aux incunables*.

pas trouvé de sonnets dans le *Recveil des Œvvres de fev Bonaventvre des Periers, Vallet de Chambre de Tres chrestienne Princesse Marguerite de France, Royne de Nauarre,* A Lyon, 1544, in-8°. M. G. Garnier nous en signale deux dans *Les Nouvelles recreations et ioyeux devis de feu Bonaventure Desperiers,* etc. A Lyon, Mil D^{c} LVIII, pet. in-4°. La devise de ce poëte fut *Loisir et liberté.*

P. 96. M. Garnier a découvert un sonnet de Jean Vesou dans l'*Heptameron* de la reine de Navarre, édition posthume de Claude Gruget (1559); la précédente, de Boaistuau (1558), contenait deux autres sonnets par Gabriel de Lyvène, Angoulmoysin, et Bernard de Girard, Bourdelois. S'agit-il de Ber. de Gi rard, seigneur de Haillan, auteur d'une histoire des seigneurs, comtes et ducs d'Anjou : *De l'Estat et succez des affaires de la France,* Geneve, 1609, et Rouen, 1611, pet. in-8°?—Un sonnet de Passerat précède l'*Heptameron*..., édition de 1581, Lyon, in-16.

P. 98. Ajouter à l'article de Jean de la Maisonneufve : Il en est de même d'E. de Maison-Neufve, Bordelais, connu par : *De la plaisante et delectable histoire de Gerileon d'Angleterre mis en françois,* Paris, 1586, in-12, et Lyon, in-16. Ce livre fut écrit vers 1572.

P. 99. Le grivois Noël du Fail, seigneur de la Hérissaye, gentilhomme breton, est l'auteur des *Propos rustiques, Baliverneries, contes et discours d'Eutrapel.* Les *Propos* datent de 1548; la première édition des *Baliverneries ou Contes d'Eutrapel* remonte à la même année. Ces *Contes* furent de nouveau imprimés en 1698, in-12, et en 1732, aussi in-12. Les *Contes d'Eutrapel* sont précédés d'un sonnet laudatif signé Pibareil. M. Garnier, qui nous donne ce renseignement, le complète ainsi : Le dernier éditeur des *Œuvres* de N. du Fail, M. J. M. Guichard, a découvert d'autres pièces à la louange de son auteur dans les *Mémoires du Parlement de Bretagne* (1579); il les a insérées en tête de son recueil, in-18, 1842; P. Mahé, avocat en la Cour, s'y trouve pour deux sonnets. Noël du Fail, qui prenait le pseudonyme de Léon Ladulfi, a mis une sorte d'anagramme au bas de plusieurs pièces fugitives : *Le fol n'a Dieu.*

P. 100. D'autres disent que la *Nymphe Remoise au Roy* est de Rennes, Simon de Foigny, 1609; il y a peut-être deux édi-

tions. *Le Recueil de plusieurs inscriptions* est de Paris, 1628, in-4°.

P. 102. On doit rétablir ainsi les 31e et 32e lignes : Ch. Fontaine dans le *Quintil Horatian*, que reproduisent plusieurs éditions de l'*Art poétique* de Sibilet, etc.

P. 106. Il faut ajouter que Jean Charrier a plutôt imité que traduit L'*Art de la guerre composé par Nicolas Machiavelli, citoien et secretaire de Florence,* Paris, 1546, pet. in-fol.

P. 111, ligne 4. Jeanne d'Albret fit des sonnets; sa fille, Catherine de Bourbon-Navarre, duchesse de Bar, auteur de poésies perdues, nous en a laissé un; pourquoi Henri IV aurait-il échappé à cet héritage poétique? On lui attribue bien un sonnet adressé à Mme de Montaigu, sonnet que le vicomte de Poli a découvert dans les *Amours de Henri IV, roi de France...* Paris, 1807, 3 vol. in-12 (Brunet dit in-18); mais cet ouvrage, qui fut souvent imprimé, parut pour la première fois longtemps après la mort de ce monarque; son auteur anonyme n'a jamais été connu; le style de ce sonnet et le petit nom de Lise donné à Mme de Montaigu ne semblent point appartenir au XVIe siècle!...

P. 111, ligne 9. Voir La Croix du Maine à propos des sonnets attribués à Dauphine du Jardin.

P. 112. Avant la notice sur Maclou de la Haye, mettre la suivante : *Quadrins historiques sur la Bible* (par Claude Paradin). A Lyon, Jean de Tournes, MDLIII. *Quadrins historiques de l'Exode.* A Lyon, id., id., in-8°. Une autre édition est de 1558; celle de 1560 n'a de changé que le titre. M. Yemeniz fait observer que le dernier sonnet, placé à la fin de l'Exode, édition de 1553, ne se trouve pas dans celle de 1558. — Quelques livres sont encore dus à Cl. Paradin, chanoine de Beaujeu, notamment les *Devises héroïques.* A Lyon, MDLI, in-16, MDLVII, in-8°, etc. Fr. d'Amboise a revu et augmenté ces Devises. Il ne faut pas confondre leur auteur avec Jean Paradin de Louhans et Guill. Paradin de Cuyseaulx, d'abord chanoine, ensuite doyen de Beaujeu.

Même page. Œuvres de Guill. de La Perrière, de Toulouse : *Les Considérations des quatre mondes...* A Lyon, à Tolose, 1552, in-8°; sonnets de Bernard du Poey (de Luc) et d'Antoine Noguier *Tolosan*, dont la devise était : *Ne Trop, ne Peu*; dizain

de Jacques de Maulevaut, Angevin ; *La Morosophie*, à Lyon et à Tolose, 1553, in-8°; sonnet par GUILLAUME DE CAYRET, avec cette devise : *Qvand tovt cherra*; *Le Miroir politique...* A Paris, 1567, in-8°; sonnets de B. du Poey (devise : *Iusques à quand*), et de G. de Cayret *Tholosain*. Ces trois livres font partie de la bibliothèque du docteur Desbarreaux-Bernard; le 4e ouvrage de La Perrière : *Le Theatre des Bons engins...* 1539, in-8°, ne contient aucun sonnet.

P. 115. L'article suivant doit précéder celui de Guill. du Buys : GABRIEL SYMEON (*Simeoni Fiorentino*), savant archéologue, publia divers ouvrages en français et en italien; nous citerons celui-ci : *De la Generation, Nature, Lieu, Figures, Cours et Significations des Cometes. Plus un Sonet et un Elegie au Roy.* A Lyon, MDLVI, pet. in-8°.

P. 119, ligne 30. Nous avons orthographié le nom de Cl. Colet comme il se trouve dans les *Amours* d'Olivier de Magny, et dans un ouvrage même de l'auteur : *L'Oraison de Mars aux dames de la court, ensemble la response des dames à Mars*, par Cl Colet de Rumilly en Champagne; Paris, 1548, in-8°. Les bio-bibliographes écrivent toujours Collet. Cet auteur, selon Fr. Habert, fut maître d'hôtel de la marquise de Nesle; il n'existait plus en 1555.

P. 119, ligne 30. Claude Gruget et Cl. Colet ont traduit des ouvrages espagnols et italiens. Voici une traduction du premier : *Le plaisant jeu des Echez renouuellé.... Nagueres traduit d'Italien en François*, par feu Claude Gruget Parisien. A Paris, 1560.

P. 119, ligne 31. Il faut distinguer Jean de Castaigne (Bourdelois) de Gabriel de Castaigne ou Castagne, cordelier, conseiller et aumônier du roi, évêque de Saluces (1600), et auteur d'œuvres tant *medicinales que chymiques*.

P. 121. Des sonnets *à la louenge de Loïse Labé* n'ont pour signatures que ces devises : *Non si non la; Devoir de voir* et *D'immortel zele*. La même devise pouvait appartenir cependant à plus d'une personne; ainsi les maisons de Poulpiquet et de Kervent portaient : *De peu assez*, comme le poëte Jean Le Maire de Belges.

P. 125. Jules de Guersens composa une tragédie (*Panthée*) et la publia sous le nom de Catherine des Roches, croyant par là

toucher le cœur de cette dixième muse, qui fut impitoyable. Les *Annales poétiques* nous apprennent que J. de Guersens, sénéchal à Rennes, mourut de la peste le 5 mai 1583, ayant environ quarante ans. On lui attribue un poëme dont le titre ne peut être mentionné ici.

P. 140. *L'Histoire du monde de C. Pline second... Le tout mis en François par Antoine dv Pinet,* seigneur de Norois. A Lyon, MDLXXXI, in-fol. Le premier tome est précédé d'une ode au traducteur par N. R. P. (Nicolas Rapin Poitevin?) Voici le commencement :

Pour ce que i'admire icy.

P. 142. Citons d'autres œuvres de Jean de la Taille : *Remonstrance pour le Roy à tous ses subiects qui ont prins les armes contre Sa Maiesté,* Lyon, 1567, in-12; — *La Geomance abregee pour scavoir les choses passees et futures; ensemble le blason des pierres precieuses contenant leurs vertuz et proprietez,* Paris, 1574, in-4°; *Histoire des Singeries de la Ligue,* etc.

P. 144. La Croix du Maine et du Verdier veulent, contrairement à Colletet, que l'on écrive Guesdou et non Gadou. Les ouvrages de ce poëte prouvent cependant qu'il se nommait Gadou. Les biographes en ont toujours remontré même aux auteurs; c'est ainsi qu'ils écrivent Deshoulières, Desbarreaux, Collet, etc.

P. 148. On doit ajouter à la notice de R. Garnier : Ces deux sonnets terminent *Le Tombeau du feu Roy Tres-Chrestien Charles IX...* Par Pierre de Ronsard, Aumosnier ordinaire de Sa Majesté, et autres excellents Poëtes de ce temps. A Paris. De l'Imprimerie de Federic Morel, Imprimeur ordinaire dudict Seigneur. 1574, in-4° de 8 ff.—Une élégie, un sonnet et un quatrain latin par Ronsard; une élégie et deux sonnets par Amadis Iamin *(sic),* enfin les deux sonnets de R. Garnier.

P. 149, ligne 10. Mettre : Dans les *Curiosités littéraires* de M. L. Lalanne, on lit l'anecdote suivante : « Un avocat du parlement d'Aix, nommé Billon, ayant présenté à Louis XIII, lors de l'entrée de ce prince dans cette ville, cinq cents anagrammes qu'il avait laborieusement composées sur son nom (de Louis XIII), le roi fut si enchanté d'un pareil chef-d'œuvre, qu'il fit à l'auteur

une pension considérable qui fut continuée à ses enfants. » — Billon serait maintenant soumis à l'examen de quelques aliénistes, et l'on sait la conclusion! — Rappelons ici *Le Fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin construit par Françoys Billon, secretaire;* Paris, 1555, in-4°. Portrait et figures.

Pages 152 et 162. La nouvelle édition des *Supercheries littéraires* de Quérard, 3e vol., contient des renseignements sur le nom de Jean Desplanches, qui n'est pas tout à fait le pseudonyme de Tabourot. Le *Premier livre de Synathrisie,* ou *Recueil confus*, Dijon, 1567, in-4°, fut réimprimé en 1571 et en 1579, à Rouen, in-8°. Cet ouvrage demeura incomplet; Tabourot, sans doute, y eut la plus grande part, mais Desplanches y collabora certainement.

P. 157, ligne 3. Le P. Crespet, natif de Sens (1543), publia aussi : *Instruction de la foy chrestienne contre les impostures de l'Alcoran mahometique...*, par F. P. C. (P. Crespet, prieur des Celestins-lez-Mante); Paris, 1589, in-8°; *Le Triomphe de Jesus et Voyage de l'ame devote...* Paris, 1599, in-8° (l'auteur était alors prieur des Célestins de Paris), etc. — Le P. Crespet, en 1605, était prieur des Célestins de Soissons.

P. 160, ligne 2. Ce livre contient un sonnet de Bouchart.

P. 167. Jean Le Frère est aussi l'auteur de *La Vraye et entiere histoire des trovbles et gverres civiles, auenues de nostre temps, pour le faict de la religion, tant en France, Allemaigne que Pays-Bas,* Paris, 1574, in-8°.

P. 168. Notre notice sur Flaminio de Birague, déplacée pour plus de régularité dans l'ordre chronologique, a été oubliée dans le cours de l'impression; la voici : *Les Premieres Œuvres poetiques de* Flaminio de Birague, Paris, 1585, pet. in-12, sont montées à 160 fr. à la vente Ed. Turquety. La première édition est de 1581, aussi pet. in-12. Birague est sans doute injustement accusé d'avoir publié *L'Enfer de la mere Cardine...*, 1597, réimprimé l'an 1793, gr. in-8°. — Il est inutile de citer des vers de ce poëte médiocre. La première partie de ses *Œuvres*, les *Amours de Marie* (de Vigenère), a 95 sonnets; stances, élégies, épigrammes, chansons et autres sonnets sont dans la deuxième.

P. 170. Malherbe fut premier secrétaire du Grand Prieur, Henri d'Angoulême, fils naturel de Henri II. On lit dans les

Historiettes de Tallemant des Réaux : « Un jour, ce M. le Grand Prieur, qui avoit l'honneur de faire de méchants vers, *dit* à du Perrier : « Voilà un sonnet; si je *dis* à Malherbe que c'est moi « qui l'ai fait, il *dira* qu'il ne vaut rien; je vous prie, *dites*-lui qu'il « est de votre façon. » — Du Perrier montre le sonnet à Malherbe en présence de M. le Grand Prieur. « Ce sonnet, *dit* Mal- « herbe, est tout comme si c'étoit M. le Grand Prieur qui l'eût « fait. » — M. Monmerqué ajoute : « Cette anecdote est rapportée avec des différences par Papon, *Histoire générale de Provence*, IV, 255. » On le croit sans peine; il y a sans doute moins de dits et de redits! — Ne quittons point Malherbe sans rappeler que M. E. Fournier a reproduit dans l'*Artiste* (15 sept. 1850) un sonnet inconnu de notre poëte. Ce sonnet faisait partie des pièces préliminaires de la seconde édition du *Triomphe dv Berlan* (Paris, MDLXXXV, in-8°), qui parut sous ce titre : *La Vanité du jeu*, etc., *par le capitaine I. Perrache*, Paris, 1587, in-8°.

Pages 174 et 175. Le vicomte de Poli nous communique un quatrième sonnet, qui est placé en tête de la deuxième partie des *Recherches et Antiquitez de la province de Neustrie*, de Ch. de Bourgueville, sieur de Bras et de Brucourt. Ce sonnet porte la signature de G. L. F. de la Boderie, qui nous paraît être Gui Le Fèvre de la Boderie (V. t. Ier, p. 141). Né en 1541, ce poëte mourut le 10 juin 1584 (*Ann. poét.*). Il fut couronné quatre fois au Palinod de Rouen. Il collabora, dès sa vingt-cinquième année, à cette *Bible royale*, qui fut aussi nommée la *Polyglote du Roy d'Espagne*, la *Bible de Plantin*, ou la *Bible d'Anvers*.

P. 175. L'édition originale des *Entretiens spirituels d'Antoine Favre*, P. D. G. (Président du Genevois), est de Turin, 1601, in-8°. Ces *Entretiens* sont suivis des premiers quatrains publiés par Ant. Favre. Une autre édition est de Paris, 1602, in-8°.

P. 176. *Instructions pour les jeunes dames sur l'amour, le mariage*, Lyon, 1573, in-16. C'est une traduction (par Marie de Romieu) du *Dialogo della bella creanza delle done*, Milano, 1560, in-8°. Le vicomte de Poli nous signale une autre édition sous ce titre : *Instruction povr les ievnes dames. Par la mere et la fille d'alliance.* A Paris, MDXCVII, pet. in-12. Un sonnet, qui sans doute est de Marie de Romieu, se trouve à la seconde page de ce livre d'une morale singulière.

P. 177. P. Thevenin, de la Lorraine, commenta la *Semaine ou Creation du monde...*, par du Bartas. A Paris, 1585, in-4°.

P. 181. Un sonnet de G. DE COLOMBIÈRES est dans les *Hieropoemes*.

P. 183. N. Gougenot est-il l'auteur de la *Comédie des comédiens*, tragi-comédie, Paris, 1633, in-8°? Cette pièce de théâtre diffère de la *Comédie des comédies*. A Paris, 1629, in-8°. Celle-ci est une satire faite contre Balzac par du Peschier, sieur de Barry, gentilhomme d'Auvergne.

P. 184. Mettre cette notice avant celle sur B. Badère : *Jac. Cahagnesii Cadomensis, medicinæ professoris regii, de morte Ioannis Ruxelii oratio funebris, habita Cadomi, die 7 octobr*. 1586. Cadomi, 1586, in-4°. Vauquelin de la Fresnaye, ou Fresnaie, a traduit cette oraison funèbre, et à la suite, au *Tombeau de M. Rouxel* (recueilli de plusieurs doctes personnages, Caen, 1586), on rencontre une pièce de vers signée par lui. M. G. Garnier a découvert quatre sonnets par DE BOSUILLE-HÉROULT, I. LE CLERC, conseiller au présidial de Caen, Fr. Viger et V. de la Fresnaye, dans le livre suivant : *Joannis Ruxelii in Cadomensi Academia Eloquentiæ et philosoph. professoris regii Poemata...* Cadomi (Caen), MDCXXXVI, in-8°.

P. 186. *La Flevr de la poesie morale de ce temps, consacree à la fleur des rois, le Roy des Fleurs de Lys, par Messire Clavde Gvichard, Sieur d'Arandas, Conseiller d'Estat de son Altezze de Sauoye et premier Referendaire du Prince de Piedmont*. A Lyon, MDCXIV, in-8°. C'est un recueil de faibles quatrains.

Même page. M. G. Garnier nous dit qu'en parlant de l'*Vranologie* d'Ed. du Monin, nous n'avons pas mentionné un *Sonnet envoyé de Rouen à l'auteur* par Hermier. Il s'agit de Jessé Hermier. (V. t. Ier, pp. 201 et 202.)

P. 189. *Les Œuvres de Iean Godard*, outre de nombreux sonnets de l'auteur et deux de ses amis, L. Brillet et Cl. Pimpernelle, contiennent une odelette d'Antoine du Verdier. Cette odelette a pour signature une anagramme : *Tard ennuye de voir*.

P. 200, ligne 34. Il y a quatre éditions de cet ouvrage : la première est de 1582. Les mêmes auteurs ont traduit : *les Œuvres de Q. Horace Flacce*, Paris, 1588, in-8°.

P. 204, ligne 5. Nous avons mentionné un livre de J. J. Bois-

sard (1528-1602) comme contenant un sonnet; le vicomte de Poli nous cite du même auteur un autre ouvrage sur la ville de Rome et les antiquités romaines, Francf., 2 vol. in-fol. Le second tome contient un sonnet de Paul Perrot dont nous avons parlé t. Ier, p. 210.

P. 206. Il faut terminer ainsi la notice sur Claude de Trellon : Des stances, *Le Ligueur repenti*, parurent sous le nom du sieur de Trellon, qui les désavoua hautement; plus tard il se repentit pourtant d'avoir été ligueur, comme on le voit par des vers de son *Hermitage*.

P. 207. *L'Heureux et fatal anagramme du Nom de... Henry de Bourbon IIII... par André de Rovssant*, Paris, 1594, in-8°. Sonnet-dédicace.

P. 211, lignes 10 et 11. *Errevr popvlaire de la papesse Iane.* Bovrdeavs, Millanges, 1594, pet. in-8°.

P. 222. Après la seconde ligne, ajouter ce paragraphe : *Recueil de Reglemens*, par J. Chenu, Paris, veuve Chaudière, 1602. Un sonnet de l'auteur et un autre de N. Re..., de Bourg. S'agit-il de N. Renouard?

P. 226, ligne 13. *Le Te Deum des Dames de la Cour et de la Ville en actions de graces de la paix et l'heureuse arrivée de Leurs Majestés dans leur bonne ville de Paris, presenté à la Reyne par Mademoiselle* (Suzanne) *de Nerveze.* Paris, 1649, pet. in-4°.

P. 229. *Le Iardin et cabinet poetiqve de* Pavl Contant, *apoticaire de Poictiers...* A Poictiers, 1609, in-4°. Devise : *Dv Don De Diev ie suis* Contant. Un sonnet. A l'auteur, sonnets par Y. de B., Sr *de la Clyelle*, Samuel Veyrel, apot. de Saintes, de la Montaigne, La Gastinalière-Madronnet, B. de Verville, médecin, et Bernier de la Brousse. — Une autre édition est de Poictiers, 1628, in-fol. P. Contant appartenait à la R. P. R.

P. 230. Le P. Ch. Le Breton est l'auteur de *Veüe de la Mort, discours en vers*, Paris, Muguet, 1662, pet. in-4°, et des *Pseaumes de David mis en vers françois*, Paris, Muguet, 1663, in-12.

P. 232. Le *Recueil des trois livres de la Muse folastre...*, a une autre édition de Paris, 1607, in-12.

P. 238, ligne 9. P. Ant. d'Agar ou d'Agard (1576-1631) naquit à Cavaillon (Vaucluse); il fut gouverneur de cette ville, fit imprimer des œuvres provençales, et composa en 1631 des stan-

ces sur la peste de Cavaillon; atteint par ce fléau, il y succomba la même année.

P. 240. Nous avons mentionné l'*Oraison funebre* de Claude de Montigny...; il faut compléter ainsi la citation : *Tombeau dressé à la bienheureuse memoire du R. P. Mre Claude de Montigny, Sup. de la Sainte Congregation de l'Oratoire en la ville d'Orléans, par Jacques Le Vasseur...* Paris, P. de Bresche, 1625, in-8°.

P. 248. Mettre avant l'article sur Maynard : *Le Sepulchre de Madame Sainte-Anne, par* Pierre Le Grand, Aix, (1605), in-12. Un sonnet de l'auteur, un autre par Guill. Denys, Nantois, etc. — Pierre Le Grand était premier régent du collége d'Apt en 1597; son beau-père, Simon de la Fougère, lui céda la charge d'avocat et procureur du roi. (Note de M. L. de Berluc.)

P. 256. A la notice sur Théophile, ajouter : *Le Sacrifice des Muses à Monseig. le prince et à Madame la princesse de Condé,* par le sieur H. Théophile, *frere de deffunct Théophile,* Lyon, 1627, pet, in-8° de 16 pages. Ode suivie de trois sonnets. (V. le catalogue d'Aug. Aubry, deuxième partie, 1869, n° 1534.)

P. 261. Aux renseignements donnés sur Ch. Élis de Bons, il faut ajouter ceux que M. G. Garnier nous communique : Ch. Élis avait pour anagramme *Le lys sacré.* Son frère, François Élis d'Aurigny, composait aussi des vers.

P. 262, ligne 2. *Le Chasse-ennuy*, recueil de contes facétieux et grivois, a une édition de Paris, 1641, in-12.

Même page. Indiquons un précédent ouvrage de Marbeuf : *Poésies chrestiennes, ou Psalterion de P. de Marbeuf, sr d'Ymare,* Rouen, 1618, in-12.

P. 265. Voici d'autres livres de Scipion de Gramont *(de Grandimonte),* de ce poëte provençal qui fut secrétaire de Louis XIII, et qui mourut vers 1638, à Venise: — *La Rationnelle, ou l'Art des conséquences,* Paris, 1614, in-8°; — *Le Denier royal, traité curieux de l'or et de l'argent,* Paris, 1620, in-8°, et un poëme sur la prise de La Rochelle : *Rupella capta,* 1628, in-4°.

P. 267, ligne 17. Au sujet d'une traduction par Desmarets de l'*Imitation de Jésus-Christ,* ajouter : — Une autre édition est de Paris, P. Le Petit et H. Le Gras, sans date, mais achevée d'im-

primer le 6 juillet 1654, in-12 et non pet. in-8°, comme le dit Brunet.

P. 268. Rétablir ainsi le titre de l'ouvrage cité, ligne 32 : — *Le Panthéon et le temple des Oracles où préside Fortune...* Rectifier une autre erreur : deux sonnets de Fr. d'Hervé précèdent ce livre. Nous devons signaler aussi ceux de Jean et de Ch. d'Hervey, de Thomas Mangon, d'Émart Allemand, et des chevaliers de la Ferté et D. G. Les deux premiers sonnettistes, bien que de la famille de Fr. d'Hervé, ne signaient pas comme lui ; leur branche a continué jusqu'à ce jour dans la personne du marquis d'Hervey-Saint-Denys. — Passons maintenant à *L'Exil amovrevx dv chevalier infortvné,* que nous avons traité de roman ; il paraît que le chevalier d'Hervé y raconte ses propres aventures. Cet ouvrage est si rare qu'on n'en connaissait qu'un exemplaire, lorsque le libraire Potier en découvrit un second, mais à l'étranger. Nous avons acheté le troisième chez un chiffonnier, juste au moment que notre notice sur l'auteur était sous presse. Comme notre exemplaire est incomplet de huit pages, et que certains endroits sont risqués, nous pensons qu'une main pieuse a déchiré les passages les plus hardis.

P. 276. Avant des Barreaux, mettre cette notice : — En 1622 ou 1623, parut *La Vraie histoire comique de Francion, par Nicolas du Moulinet, s^r du Parc;* elle ne contenait que sept livres. Ce roman licencieux fut réimprimé en 1633, pet. in-8° ; Charles Sorel, sieur de Souvigny (1599-1674), historiographe de France, connu par plusieurs publications en prose, l'édita et le continua, s'il faut croire Brunet ; d'autres lui en attribuent la paternité complète, bien que N. du Moulinet soit l'auteur d'ouvrages précédents. Disons seulement que M. Garnier a découvert un sonnet dans le livre V de cette *Vraie histoire de Francion.* C'est dans ce même livre qu'Alary, un de nos sonnettistes, a été mis en scène.

P. 277. *Rencontre des Muses de France et d'Italie,* par le sieur de Saint-Jorry, Lyon, 1604, in-4°.

TOME DEUXIÈME.

P. 8. Un sonnet de JEAN AURIL (Avril?), Angevin, précède les *Œuvres d'Alain Chartier*, publiées par A. du Chesne, Paris, 1637, in-4°. Goujet le cite.

P. 10. Les deux sonnets de Corneille, des *Mvses illvstres*, ont naguère été découverts par un collaborateur du *Bulletin du Bouquiniste*. Un autre sonnet du grand tragique, trouvé dans le Recueil de Godefroy, a paru dans l'*Athenæum français* (2e année). L'édition Lefèvre des Œuvres complètes de Corneille (1855, in-8°) contient douze sonnets dont nous n'avons point parlé, ce qui porterait le total à vingt et un. L'épitaphe d'Élisabeth Ranquet

Ne verse point de pleurs sur cette sépulture...

est un sonnet tiré de la *Vie* de cette dame (Paris, 1655 et 1660). Corneille paraît avoir eu un collaborateur : ce même sonnet se rencontre dans les *Poésies diverses* de Brébeuf, 1658 et 1662; il se retrouve avec quelques modifications dans les *Éloges poétiques* du même auteur, et nous l'avons reproduit t. II, p. 19. — Le sonnet de Corneille que nous citons, t. II, p. 10, n'est pas l'original, mais une copie remaniée par Voltaire :

Et voilà justement comme on écrit l'histoire!

P. 12, lignes 18 et 19. Il aurait fallu peut-être ajouter : — Des biographes prétendent que Louis Elzevier (1540–1617) fut le premier qui distingua les *u* des *v* et les *i* des *j* pour les lettres minuscules.

P. 16. Complétons ainsi l'article sur Ménage : — *Poésies françoises de Gilles Ménage*, Paris, A. Courbé, 1668, in-8° ; — *Ægidii Menagii Miscellanea*, Parisiis, 1652, in-4°.

P. 27. Ajouter cette notice : *Elegies svr les ix. leçons de Iob. Et avtres poesies de Monsieur de la Grovdiere*. A Paris, chez Antoine de Sommaville; M.DC.LX, in-12. La dédicace est signée : N. de la Grovdiere. Après les élégies, on rencontre des préceptes en vers, des hymnes, des églogues, des chansons, des sonnets (deux), des madrigaux et des épigrammes. N. DE LA

Groudière est un peu trop leste; il publia encore des *Quatrains chrestiens et moraux*. A Paris, M.DC.LXIII, in-4°, 20 feuillets. La poésie de ces quatrains est assez bonne.

P. 29, ligne 9. Linière a dans le recueil de Sercy quatre sonnets sous le nom de Lignères; il ne faut pas confondre ce poëte avec Ch. de Lignières, professeur de rhétorique et auteur d'une tragédie latine : *Alexis*, Parisiis, 1665, pet. in-12.

P. 29. Ajouter en note : G. Bouchet (1526-1606) était libraire à Poitiers; il est dit sieur de Brocourt dans *Les Serees*, 1584, in-4°, 1585, 1588, 1608, in-12, et 1618, in-8°.

P. 39. André Marmet de Valcroissant était fils de Melchior (auteur des *Maximes pour vivre heureusement et en honnête homme*) et de Marie d'Ortigue, fille du sonnettiste Annibal. Pierre Marmet, frère d'André, chanoine, publia *La Mission de Saint-Auspice, martyr, 1er Evesque d'Apt*, 1685 (Note de M. de Berluc).

P. 42. Ajouter après l'article sur Beauchâteau : *A Monseigneur le Comte de Saint-Aignan et M. le Comte de Séry, son fils, sur ce qu'ils s'avancerent extraordinairement dans la tranchée de Montmédy, où le pere fut frappé d'un coup de pierre par ceux de la ville*... Placard in-4°, fort rare. C'est un sonnet de R. de Massy (1657).

P. 46. Outre *L'Odyssée d'Homere, ou les Aventures d'Ulysse en vers burlesques*, Leyde, J. Sambix, 1653, pet. in-12, H. de Picou publia la même année, chez le même libraire : *Les Odes d'Horace en vers burlesques*, aussi pet. in-12.

P. 49. Nous avons cité un sonnet qui est une *imitation* beaucoup trop complète d'un autre sonnet de Malleville commençant par ce vers :

En vain de ton pinceau la puissance fatale..

P. 59. *Œvvres poetiques et avtres, du sievr* de Mont-Mavr, à Tolose, 1663. 2 ff. et 88 pp. in-8°. A la suite : *Œvvres poetiqves et avtres, dv sievr de Mont-Maur*, à Tolose, 1663. 30 ff. non paginés. Nombreux sonnets d'un poëte inconnu, neveu peut-être de Pierre de Montmaur (1576-1648). Dans ce volume, unique sans doute, l'auteur fait suffisamment connaître qu'il appartient au Limousin. (Bibliothèque Desbarreaux-Bernard.)

P. 60. Voici le titre exact du second ouvrage du sieur de Basly,

car il ne fait point partie de la seconde édition : *Epigrammes et madrigaux pour adjouster au recueil de M. de Basly-le-Myere, intitulé : Seria et Joci*, Caen, s. d., pet. in-12. Il y a encore une édition de 1668 de *Seria et Joci*.

P. 63. Ajouter : *Histoire de Flavien Iosephe, sacrificateur hébrieu*, trad. par François Bourgoing, 1668, in-fol. Un sonnet, qui doit être du traducteur, précède cette *Histoire*. (Note de M. G. Garnier.)

P. 68. Terminer ainsi la notice de Vertron : *La Nouvelle Pandore, ou les Femmes illustres du siecle de Louis le Grand. Recueil de pièces académiqnes, en Prose et en Vers, sur la Préférence des séxes. Dédié aux Dames. Par M. de Vertron.* A Paris, M.DC.XCVIII, in-12. Le tome II est intitulé : *Seconde partie de la Pandore*... Cet ouvrage, fort curieux, et souvent très-ridicule, contient un grand nombre de sonnets. Voici le nom des auteurs : Vertron, Prost, jésuite, de l'Académie d'Arles ; de la Granche, secrétaire du roi ; Magnin, conseiller au présidial de Mâcon ; Boyer, de l'Académie française ; le P. Mourgues, le P. Commire, le Président de Chevri, de Valles, auditeur des comptes à Paris ; le duc de Saint-Aignan, de Sabatier, l'Hermite de l'Isle ; MMmes Deshoulières, de Plat-Buisson, de Saintonge (*aliàs* Sainctonge), la Présidente de Brettonvilliers, de l'Académie des *Ricovrati*, et Mlles de Chance, de Serment, de Rasilly, de Loynes, de la Vigne, Fredignie ou Fredinie (de Pontoise), de Luynes, Roland, L'Héritier, de Vendeuvre et la *Muse insulaire*. — Mlle de Chance, fille de Mme Pépin de Chance, autre poëte (V. t. II, p. 76), écrivait à Vertron : « Je suis surprise, Monsieur, que les hommes ne soient pas encore convaincus de cette grande vérité, qui est que nous valons mieux qu'eux ! » Quelle *Chance !* — Les opinions de Mlle de Vendeuvre n'étaient peut-être pas aussi avancées ; elle était fille d'un brigadier général des armées du roi ; Vertron a dit d'elle : « C'est une *Grâce* par sa beauté, une *Muse* par ses Vers, et une *Sirene* par sa voix. » — Le père de Mlle de Loynes était président à mortier du parlement de Metz.

P. 74, lignes 23 et 24. Antoinette de Saliez ou Saliès, d'Albi (1638-1730), fut de l'Académie des *Ricovrati* de Padoue.

P. 79, ligne 29. Gyges est un pseudonyme d'après un érudit

fort remarquable qui signe W. O. dans le *Bulletin du Bibliophile.*

P. 79, ligne 30. *Relation du Voyage de Port-Royal de l'Acadie, ou la Nouvelle France, par Diéreville*, embarqué à La Rochelle, dans le navire *la Royale-Paix*, etc. Rouen, 1708, in-12. Est-ce le même auteur?

P. 80, ligne 6. Le vicomte de Poli nous communique un extrait de l'*Allainvalliana ou Bigarrures calotines*, second recueil, Paris, 1732, in-12; nous y voyons qu'un jour Mme de Thiange donna, sur les instances de M. le Dauphin, des bouts-rimés que remplit aussitôt le duc de Saint-Aignan. Ces rimes (qui étaient *César, Pompée*, etc.) furent *depuis le sujet d'un volume de sonnets*. Soulas d'Allainval (1700-1753), qui vécut et mourut pauvre, travailla pour le théâtre.

P. 82, ligne 29. Ce Magnas était de la maison de Saint-Gery; l'*État de la noblesse* de 1783 dit qu'elle existe et a formé les deux branches de Saint-Gery-Lamothe et de Saint-Gery-Magnas; celle-ci habitait Lectoure.

P. 85. *Le Mercure galant* et le *Recueil de sonnets* de 1683 (V. t. Ier, p. 67) ne varient pas pour l'orthographe du nom de Plomet. Ph. de la Madelaine parle de l'abbé Plumet, *ou plutôt Plaumet*, lequel serait mort chanoine de l'église collégiale, à Montpellier, vers 1740. S'agit-il du même auteur?

P. 92. Joseph-Ignace Viossy, avocat au souverain Sénat de Chambéry, a un sonnet dans le *Dictionnaire général et curieux par Me César de Rochefort*..., Lyon, 1684, in-fol. (Deuxième édition.) Note de M. G. Garnier.

P. 98. Un chercheur s'il en fut, le susdit G. Garnier, nous signale deux autres sonnets de Voltaire qui font partie de l'édition Delangle. L'un est une affreuse *polissonnerie*; l'autre était déjà inscrit en 1746, sur la *Porte triomphale* de Nevers, qui fut érigée en l'honneur du vainqueur de Fontenoy.

P. 100. *Histoire de l'Église cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux..., par le P. Louis-Anselme Boyer de Sainte-Marthe*, Avignon, 1710, in-4°. Trois sonnets furent adressés à l'auteur par Louis Boyer de Sainte-Marthe, religieux observantin d'Avignon, et par Pierre-Joseph Collet et Jean Siron, tous deux hebdomadiers de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

P. 101. *Œuvres mêlées de Madame* DE MONTÉGUT, *maîtresse des Jeux floraux,* recueillies par Monsieur de Montégut, son fils, Conseiller au Parlement de Toulouse... A Paris, à Villefranche de Rouergue, M.DCC.LXVIII, 2 vol. in-8°, avec portrait. Un sonnet en bouts-rimés. Jeanne de Segla, née à Toulouse, le 25 octobre 1709, mourut à 42 ans.

P. 102, ligne 2. Nous devons encore à M. Garnier la communication d'un sonnet traduit de l'espagnol par ALAIN-RENÉ LE SAGE (1668-1747), le célèbre auteur de *Gil Blas*, de *Turcaret,* etc. Alonzo Fernando de Avellaneda publia en 1614 : *Segundo tome del ingenioso hidalgo don Quixotte de la Mancha*... Le Sage traduisit cet ouvrage et l'intitula : *Nouvelles aventures de don Quichotte*... 1716, 2 vol. in-12. Là est le sonnet; mais à notre tour nous découvrons que ce petit poëme a été reproduit dans les *Amusemens du cœur et de l'esprit*, avec des modifications nécessaires. C'est un audacieux plagiat, si le nom de Sauvage qui l'accompagne est celui d'un poëte du temps; c'est une plaisanterie, si Le Sage a pris cette signature. Doit-on s'écrier avec L. Petit?

> Ah! si sur le Parnasse on pendoit les voleurs,
> Que l'on verroit en l'air de squelettes d'auteurs!

Même page, ligne 24. J. N. Binninger est-il celui qui composa un *Choix des plus belles fables qui ont paru en Allemagne, imitées en vers français*, Kehl, 1782, in-8°?

P. 106. Il faut ajouter : P. J. B. Nougaret publia une *Histoire des prisons de Paris et des départements, contenant des Mémoires rares et précieux*... Le tome IV, Paris, l'an 5e, juin 1797, renferme un sonnet en bouts rimés qu'ANDRIEU, négociant, composa, pendant la Terreur, dans une prison lyonnaise.

De la fin du XVIIIe siècle au commencement du XIXe, un académicien nous servira de transition. ÉTIENNE AIGNAN (1773-1824) adressa un sonnet *à une épingle,* ne pouvant choisir un sujet plus piquant. M. Garnier vient de faire cette découverte dans l'*Almanach de l'amour et de l'amitié,* 1809...

P. 110. *Anathèmes et Louanges. Les Régions du ciel, par* AUGUSTE ABADIE, Bruxelles, 1856, édition diamant. Neuf sonnets.

P. 111. *Jean de l'Aiguille* (roman historique), *par* JULES AMIGUES, Paris, 1869, in-18. Sonnet dédicace.

P. 112. *Les Renaissances, par Armand Silvestre*, Paris, 1870, in-16. Cinquante et un sonnets dont plusieurs portent ce titre collectif : *Sonnets païens.*

P. 117. Ajouter cette notice : Mme CLAUDIA BACHI débuta par *Les Phalènes*, 1852, in-18; son deuxième recueil : *La Plume et l'Épée*, Paris, 1854, in-32, renferme un sonnet. Vinrent ensuite les *Coups d'éventail* (en prose), 1856, in-18, puis les *Contes français*, 1860. in-12, etc.

P. 120. *Eleuthérides, poésies, par* MICHEL BERTON, Paris, 1839, gr. in-8°. Trois sonnets traduits de Michel-Ange.

Même page. *Les Ombres blanches, poésies, par* JULES BERTRAND *et* ÉMILE COLLIOT, Paris, 1853, gr. in-18. Sept sonnets. Notre exemplaire contient au *verso* du titre un sonnet manuscrit de M. Bertrand adressé à Mme Berthe W...

P. 123. *La Gazette de France* du 19 janvier 1870 a reproduit un sonnet du prince PIERRE BONAPARTE, auteur d'un certain nombre d'ouvrages poétiques.

P. 127. *Premières armes, par* CHARLES BRAINNE, 1847, in-8°. Sonnets. — *Loisirs lyriques, par* ROBERT DUTERTRE, 1866, in-18. Sonnets. (Note de M. H. Dottin.)

Idem. Delassemens poétiques... par ISIDORE BRUN, Nîmes, 1843, in-12. Un sonnet. Ce poëte, qui paraît être protestant, avait publié un autre recueil de vers en 1838.

P. 128. M. A. Busquet a fait aussi *La Nuit de Noël*, in-32.

P. 129. Canonge, né le 20 mars 1812, est mort le 14 mars 1870.

P. 131. *Concours des Muses*, nouveaux sonnettistes : MM. AUG. GODIN, EMMANUEL et LÉON DEPOY.

P. 141. Voir les *Olympiades* et y ajouter les nouveaux sonnettistes : ADOLPHE et ALFRED CHARBONNIER, JACQUES FOULC (auteur des *Chants nationaux des Deux Mondes*, Paris, 1867, in-8°), ALEXANDRE DELAISNE, EUG. DAUSSIN, ATHANASE FOREST, D. BURET, J. BÉCHERAND, ÉT. ALANÇON (mort en 1867), A. J. FÉDÉRIQUE, JULES BUQUET et Mlle FANNY BOURGAILH.

P. 142. J. A. D'ESCODECA DE BOISSE. *Les Voix intimes*, Paris, 1856, gr. in-18. Un sonnet à la Vierge.

P. 152. *La Tribune*, de M. Demoule, a publié récemment un sonnet de M. RAPHAËL GOUNIOT DAMEDOR, né à Blois le 29 juin

1848, et l'un des membres les plus distingués de l'*Union des Poëtes*.

P. 153, ligne 13. *Les Gentilshommes riches* sont du même auteur, etc.

P. 154. *Bretagne, par* Amand Guérin, Paris, 1842. Sonnets.

P. 158. *Chants d'un montagnard, par* Raoul Lafagette, Paris, 1869, in-16. Un sonnet.

Idem. Poëmes et sonnets de W. Shakespere (sic) *traduits en vers, par* Ernest Lafond, Paris, 1856, in-18. Cinquante et un sonnets en français (G. Garnier).

P. 162. *Loisirs d'un aveugle, poésies, par* E. Lemerle, de la Martinique, Paris, 1865, in-12. Dix-huit sonnets.

Id. Léon Lenir. *Les Flèches*, satires parisiennes. Paris, imprimerie Simon Raçon et compagnie, 1869, in-8°. 122 sonnets irréguliers pour les rimes des quatrains. Faisons des réserves touchant le fond de quelques rares sonnets et la forme de plusieurs autres, mais disons que M. Lenir est un poëte plein d'esprit et d'originalité, d'énergie et de grandeur. Nous venons de lire ses sonnets sans passer une ligne; comment n'a-t-il pas été remarqué? Hélas! il est moral et chrétien, voilà!

Id. L'Herbier, par Alfred Leroux, Paris, 1842, in-8°. Deux sonnets. *L'Herbier poétique* d'Eug. Villemin porte la même date.

Id. Autres œuvres de M. Prarond : *De quelques écrivains nouveaux*, Paris, 1852, in-12; *Les Impressions et pensées d'Albert*, Paris, 1854, in-16 (28 sonnets); *De Montréal à Jérusalem* (poésies), Paris, 1869, gr. in-18, etc.

Id. Louis de Lida. *Encore!* Paris, 1862, gr. in-18. Un sonnet.

Id. Mme Nelly Lieutier. *Chemin faisant*, Paris, MDCCCLXIX, gr. in-18. Mme Lieutier ayant laissé tomber un sonnet en *faisant* son *chemin*, nous l'avons ramassé avec empressement.

P. 172. Mme Hermance Lesguillon est l'auteur de trois ou quatre sonnets imprimés qui ne se trouvent pas dans ses œuvres.

P. 174. *Les Soirs d'orage, par* Eugène Orrit, Paris, 1841, in-8°. Il y a des sonnets qui n'ont point soulevé de tempêtes, et le reste est au calme plat. L'auteur, qui était, ce nous semble, attaché à une imprimerie, est mort depuis quelque temps.

Idem. Les Larmes de l'exil, par Christien Ostrowski (ateuur

d'un grand nombre d'ouvrages), Paris, 1867, contiennent quelques sonnets.

P. 176. L'éditeur Lemerre publie une autre série du *Parnasse contemporain*, en 20 livraisons, gr. in-8°. La 3° renferme deux sonnets de Mme Nina de Callias, etc.

Même page. Par suite d'un oubli, nous n'avons cité que le nom de M. Ch. Leconte de Lisle, auteur de *Poëmes barbares*, *Poésies complètes*, Paris, 1858, in-12; *Poëmes antiques*, *Poëmes et poésies*, *Poésies nouvelles*, *Kaïn*. M. Leconte de Lisle a traduit *Homère*, etc. L'Académie française a cru devoir le couronner.

P. 181. M. Jules Prior, de Beaumont-le-Roger, ouvrier et sonnettiste, a fait paraître *Les Veilles d'un artisan*, 1866, in-18.

P. 183. *Revue méridionale* (juillet 1866) : un sonnet de M. Le Blanc du Vernet.

P. 185. *Au bord du Fleuve, poésies, par* C. Robinot-Bertrand (auteur de *la Légende rustique*, gr. in-18), Paris, 1870. Trois sonnets. « Ce poëte a des sentiments meilleurs que la plupart de ses émules de l'école panthéisto-réaliste. » G. Garnier.

P. 188. Lucien Rouland. *Les Ronces*, poésies; Toulouse, 1870. Vers égrillards et d'une politique avancée; un sonnet contre M. Veuillot.

P. 189. *Une âme écrite, poésies par Sylve de Saint-Henry* (Henri Calmiat, de Moissac), Paris, 1869, in-16. Plusieurs sonnets.

P. 193. M. Peladan annonce un nouveau recueil collectif, formé uniquement de sonnets : *Ave Maria, le Triomphe de Notre-Dame, Album de la poésie catholique.*

P. 197. M. Louis Tremblay, bibliothécaire de l'*Académie des Poëtes*, est l'auteur d'une vingtaine de sonnets; celui que le *Magasin normand* (1865) a publié sous ce titre : *O mon Dieu*, est assurément remarquable au point de vue littéraire.

P. 202. *Les Nationales*, poésies, *par* Charles Woinez, deuxième édition, Paris, 1840, pet. in-12. Deux sonnets.

Revenons au t. Ier. P. 64. Sous le nom d'Ant. Coutel, on trouve le livre suivant : *Du Calcul ecclésiastique, ou de la Maniere de compter dans l'Eglise catholique*, Paris, 1677, in-12.

P. 70. Les *Curiosités littéraires*, par L. Lalanne, ont emprunté

au Dictionnaire de Trévoux un sonnet à écho et même acrostiche ; ce sonnet fut composé sur la victoire de Marsaille en 1693. Il est en l'honneur de Louis de Bourbon et commence par ce vers :

Le bruit de ta grandeur, dont n'approche personne... sonne.

P. 117. En citant les *Œuvres d'André de Rivavdeav,* Poictiers, 1566, pet. in-4°, nous aurions dû faire observer qu'on y découvre un sonnet de l'auteur. Une édition nouvelle est de Paris, 1859, in-8°.

P. 175. En disant que le meilleur sonnet d'Ant. Favre était son fils, Vaugelas, nous avons, sans le savoir, reproduit cette phrase des *Annales poétiques :* « Favre fut père de Vaugelas, et c'est son meilleur ouvrage. »

P. 179. *Le Recveil des Premieres œvvres chrestiennes de N. le Digne,* Paris, 1600, pet. in-12 (nous avions dit in-16), contient des sonnets préliminaires signés par 1° DE LA FOND (1), 2° Béroalde de Verville, 3° le baron DE MONTAGNE, 4° le bailli de Joinville, sieur DE MORTAULT, 5° *une Damoiselle,* 6° I. T. R. — Du même auteur : *Description du medaillon antique d'Alexandre le Grand...,* Paris, 1600, pet. in-12; un sonnet à l'auteur par le sieur DE TAISSON; — *Le Tombeav de havlt et pvissant seignevr Iean Lois de la Roche-Fovcavlt*, Paris, 1590, in-4°, et 1600, in-12. Un sonnet, signé de la devise : *Le Ciel a mon sort,* est peut-être d'AGNÈS D. L., dont le nom est au bas d'un quatrain qui le suit immédiatement et semble n'en être qu'une annexe. Dans l'édition de 1600 le quatrain est signé Agnès de Beaumont. Enfin, un autre sonnet est par I. T. C. Cette édition de 1590, que nous venons d'examiner attentivement, semble avoir échappé aux bibliographes.

P. 218. *Dialogisme* (en vers) *auquel sont entreparliers l'Empire, la France, l'Espagne,* etc., *et quelques sonnets à l'Infant d'Espagne...,* 1600, pet. in-4°. L'épître dédicatoire est signée L. P. (Catalogue Potier.)

(1) Le sieur de la Forest de la Fond était frère d'Ant. de la Forest, éditeur des œuvres de N. Le Digne.

P. 227. *La Mvse catholiqve dv sievr* de la Croix-Maron, A Bovrdeavs, Par S. Millanges, Imprimeur du Roy, 1607, in-4°, 136 pp. Un sonnet. Des Rivaux, H. Martin, I. Gouyn et du Vigné adressèrent des sonnets à l'auteur; on les trouve à la fin du volume.

Pages 231 et 232. Nous avons parlé de l'origine de Pierre Loyac; des indications nouvelles semblent fortifier notre thèse. On lit dans les *Diaphores* un quatrain sur une demoiselle de Loyac; c'est une épitaphe qu'il faut citer, malgré sa bizarrerie :

A sainct Iulien baptisee ie fus,
A soixante ans à sainct Pierre suis morte,
Aux Recolets mon corps sera reclus;
Et dans les Cieux vn ange l'ame emporte.

Il s'agit de trois églises de Tulle; celle de Saint-Pierre a été détruite dans le XVIII° siècle.

Pages 236 et 237. *Le Songe de la Reyne* fait partie des *Muses du sieur Baron de Nangeville.*

P. 246. D'après le *Catalogue de la Bibliothèque poétique* de Turquety, les *Œuvres poetiques dv sievr dv Pin Pager* ont une deuxième édition datée de 1630. Il fallait mentionner *Romani Pinæi Pagerii, Latina,* Parisiis, 1629, in-8°.

P. 255. L'opinion de Viollet-Le-Duc touchant la date de la mort de Jean Auvray, combattue par M. Ed. Frère, l'est aussi par Brunet. J. Auvray serait mort le 19 novembre 1633, et il n'y aurait point eu deux Jean Auvray. Mettons au compte du même poëte : *La Pourmenade de l'Ame dévote...* Rouen, 1622 (et aussi sans date), pet. in-8°; *Epitome sur les vies et miracles des bienheureux SS. Ignace de Loyola et François-Xavier,* Rouen, 1622, in-8°.

P. 284. Panseron fit en l'honneur de Maître Adam un sonnet qui se termine ainsi :

Tu passeras tousiours pour le premier des hommes,
Bien que tu ne sois pas le premier de ton nom.

Les Chevilles de M° Adam sont précédées de sonnets par Corneille, Ragueneau, Benserade, Janvier, E. Mathurin, d'Alibray, Maloisel, *aliàs* Maloysel, et d'Argis.

Nous venons d'examiner à Toulouse même, avec le plus grand soin, les vieux Recueils des *Jeux floraux*, et nous devons réparer des oublis ou relever quelques erreurs. — 1740. Le sonnet de Mme L'Evesque, cité par les *Amusemens du cœur et de l'esprit*, ne figure pas dans le Recueil de cette année. 1741. Le sonnet qui remporta le prix était du chev. DE LAURÈS (1707-1779), trois fois lauréat de l'Académie française et maître ès *Jeux floraux*. Les Mainteneurs lui décernèrent en 1775 une Thémis d'argent. 1746 et 1747. C. Peyrot (V. t. Ier, p. 92, et t. II, p. 103) est le même que Peyrot-Matheron; ce dernier nom, qu'il semble n'avoir pris qu'aux *Jeux floraux*, nous a induit en erreur. 1763. Les sonnets insérés sont de l'abbé de Souvignargues, de BOUTTES ou *Boutes* fils, avocat, et de LULHET, curé d'Albiès. 1764. Le 1er sonnet est du même Bouttes; le 3e appartient à l'abbé TAVERNE, qui plus tard obtint la maîtrise. 1776. Les deux sonnets ne sont point anonymes, M. de Galin, auteur du 1er, remporte le prix; le 2e, couronné aussi, est de M. MARCHAND. 1777. Un autre sonnet de M. Balar de Galin fut seulement inséré. — 1835. Compte rendu : trois sonnets désignés de MM. DEBAR, HENRI CORNAC, et REY, de Toulouse. 1846. Sonnet anonyme (de V. Mabille) cité dans le compte rendu. Deux autres sonnets, imprimés à la fin, faisaient partie d'une ode en sonnets par M. H. Maquan. Ce poëte a publié : *Idylles religieuses et familières*, Paris, 1859; nous y comptons dix-sept sonnets. — 1870. Deux sonnets insérés de M. L. Satre et de M. EDMOND GUIBERT, de Biarritz.

On lit dans le Recueil des *Jeux floraux* de 1761, à l'occasion du prix du sonnet fondé par noble Gabriel de Vendages de Malapeire (1624-1702) : « Des raisons particulieres à ses Descendans avoient suspendu pendant plusieurs années la Distribution de ce prix, dont le rétablissement est dû à la piété de M. l'Hérissé, qui, par son mariage avec Mademoiselle de Malepeire, a succédé aux vertus et aux biens de cette famille. » — Les ouvrages en vers du fondateur de ce prix sont au nombre de trois : 1° *L sonnets sur la Passion de Nostre-Seigneur*, Toulouse, 1694, in-4°; 2° *L sonnets sur la conception immaculée de la tres-sainte mere de Dieu*..., Toulouse, 1694, in-4°; 3° *Le*

Psautier de Nostre Dame, ou la Vie de la tres-sainte mere de Dieu. En cent cinquante sonnets, Toulouse, M.DCC.I, in-12 ; 4 ff. préliminaires, où se trouve un sonnet dédicace, et 100 pp. à deux sonnets par page. On connaît deux exemplaires de ce dernier volume; l'un est à la bibliothèque de Toulouse, l'autre appartient à M. Desbarreaux-Bernard, qui cite aussi les œuvres en prose de cet excellent Malapeire, dont il raille un peu la dévotion dans *Les Lanternistes*.

P. 76. T. Ier, nous avons vu ce qu'il fallait entendre autrefois par le sonnet d'*essai* aux *Jeux floraux* : tout aspirant aux prix composait un sonnet. Il arriva que beaucoup de poëtes firent imprimer séparément leur essai avec d'autres poésies présentées aux concours, et les louanges rimées de leurs amis. Chacune de ces publications portait le titre de *Triomphe* ; leur collection est d'autant plus précieuse, que les *Jeux Floraux* n'ont fait, paraît-il, imprimer un Recueil qu'en 1696. Le docteur Desbarreaux-Bernard possède un certain nombre de ces *Triomphes*, et plusieurs sont dans la bibliothèque de Toulouse. Voici le nom des sonnettistes que nous avons découverts dans 52 plaquettes de ce genre. De 1634 à 1660 environ. J. Doujat, Saint-Blancat, Desesgaus (sonnet italien ; ce Deseagaus était l'auteur d'un autre sonnet patois adressé au poëte dont le vrai nom, d'après une signature authentique, était Godolin); B. Lantin, P. Disarny D. G.⁻ T., Monrozier, G. d'Ouvrier, Esprit, Bordonove de Grotte, D. Galtier, P. Lion, Charron de Lacarry, I. M. T., C. Tilhol, F. Delopes, I. Druilhet, F. C., Sabbatier, F. P. de Cathalla, G. G. G., A. Castanet, B. B. B., d'Olive St Sauveur, de Jesse, I. de Glatens, G. Vaysse, G. Pradines, F. D. L. T., J. D., F., G. Bauduer, J. Delpuech, Timbal, G. Lacoste, I. de Deschamps, C. de Dupré, I. de Boisset (trois signatures de femmes?). — De 1667 à 1690. Dambès, Cabanes, Reboulet, J. de Montagut, P. R., I. Galien, B. Maignan, Santussans (*sic*), J. Dardenne, Dardenne-Bilhorgues, I. Ios. Despras de Lespinasse (de Tulle, doct. en droit), F. Mon, Germain, N. Et. du Puget, I. Martin, I. P. B. de Lespinasse, Fr. Loume, L. Martin, Balthasar Dauch ou *d'Auch*, Lacoume, P. Lacaze, Arnaud Laborie, Marie de Montlaur, Anselme, Faget, Jean d'Olive, Crozat

(de Turenne), Joseph de Pradines, F. A. A., G. Masson, D. P. N., Jean Daubian, J. L. Lacaze, Cartier, Fr. Ayries, Fr. Boudet, Mme de St J., J. R. Pader, J. B. Autier, Jacques Vincens, D. P. T., Ant. d'Abbatia, L. Devallènce, Jacques-Charles Ranchin de Montredon, Palaprat, de Peitevin, Menzo, le prieur de Prelier, R. C., J. Fr. de Labat, le R. P. C., Bourguet, M.-Fr. de Boisson d'Aussonne de Reygades (lisez Buisson), V. Cironis de Beaufort, B. B. Thouron, J. P. Colomès ou Colomez *(sic)*. — En 1693, nous trouvons Dominique Dugay, de Lavardens. — Des *Triomphes* de 1647, 1650, 1671 et 1682, par Gilles de Juliard, Balthasar de Courtois, P. Jonquet et Jean de Raymond, furent mis au jour sans contenir le sonnet d'essai de leur auteur; mais on sait que l'obligation était formelle. Enfin, nous ne connaissons que le titre de huit autres *Triomphes* de 1654, 1658, 1663, 1690, 1692 ou 93, et 1694 (3 de cette année), par Bernard Roguier, J. de Muret, de la Broue, Ant. Pagès, de Robert, Crozat, Bd Gourdon et Sourrouilhe.

— *La Biographie castraise* cite Georges Pellisson, frère aîné du défenseur de Fouquet, comme ayant composé un grand nombre d'ouvrages pour l'Académie protestante de Castres. On y trouve la mention suivante : *Sonnets, épigrammes et autres pièces sur divers sujets*, 4 *janvier* 1650.

Conseils en chirurgie par Emanvel Labadie, Me chirurgien de Tolose, Gascon (Tolose, vers 1612), pet. in-12. Un sonnet à l'auteur par B. Labadie.

Traité de l'Infaillibilité et du Pouvoir de l'Église, par M. de Drulhe, *Escuyer, seigneur de Gravil.* A Toulouse, 1684, pet. in-12. Sonnet-dédicace au roi. (Desbarreaux-Bernard.)

Œuvres posthumes : *Loisirs poétiques de* Henry Marotte, ancien secrétaire de préfecture; Amiens, 1860, 2e édition. Un sonnet

Enfin, les livres suivants ont un ou plusieurs sonnets : — *Poésies idéales, par* Alfred Blot, 1870; — *Chants libres... par* Ch. Canivet, 1866; — *Les meilleurs Fruits de mon panier, par Roger de Beauvoir* (Ed. Roger de Bully, dit); — *Pervenches, par* Lelion-Damiens; — *Pèlerinage poétique en Suisse... par* A. H. Lemonnier, 1836; — *Heures perdues,* du comte de Puymaigre, 1866, et *Retour à la saine poésie, par* Armand Vuillaume, 1859.

Disons en terminant que nous avons entrepris le présent ouvrage avec l'intention d'écrire une cinquantaine de pages propres à être placées en tête de nos poésies. Le sujet s'est agrandi au delà de nos espérances; et maintenant que nous donnons deux volumes au public, un éminent et bienveillant critique nous blâme et nous dit : « Le sonnet ne méritait pas autant. » Étions-nous maître de limiter le nombre des sonnettistes et de cacher le rôle immense qu'a joué dans notre littérature ce poëme de quatorze vers? Mais dix ans auraient à peine suffi pour élaborer une œuvre pareille, et nous n'y avons consacré que quatre ans. Cet aveu doit être une excuse.

Un dernier mot : nous ne mettons point nos sonnets à la fin de notre *Monographie*, et après de belles œuvres des poëtes anciens et modernes, en vûe de rivaliser avec des sonnettistes célèbres; il nous semble seulement que nos petits poëmes ont un peu plus de chance d'être lus à la suite d'une histoire qui peut offrir quelque intérêt.

L'impression de cette *Monographie* a duré près de vingt mois; nous avons commencé par nos sonnets qui ont été imprimés vers la fin de 1868, pour nous laisser le temps de continuer nos recherches.

Notre tome Ier a été déposé au ministère de l'Intérieur le 29 octobre 1869; M. Édouard Fournier en a publié un compte rendu dans la *Patrie* du 11 novembre suivant. Nous constatons ces faits à l'occasion d'un livre qui vient de paraître sous ce titre : *Du Rondeau, du Madrigal et du Sonnet*, par M. Paul Gaudin, Paris, MDCCCLXX. C'est au moment de terminer notre tome II que nous avons connaissance de cet ouvrage, où l'on trouve un sonnet de l'auteur.

Fin du tome IIe et dernier.

V. l'*errata* à la fin de la table des sonnettistes anciens et modernes.

TABLE

DES

SONNETTISTES ÉTRANGERS

ANCIENS ET MODERNES (1)

(*Les chiffres qui renvoient aux pages du tome Ier ne sont pas précédés de tirets; ceux qui suivent les tirets se rapportent au tome II. Cet avertissement est donné pour nos trois listes.*)

---

(1) Le présent tome étant un peu plus épais que le précédent, nous mettons, faute d'espace, des listes compactes dans l'ordre suivant : 1° *Sonnettistes étrangers anciens et modernes;* 2° *Sonnettistes français* (1529–1800); 3° *Sonnettistes français modernes.*

TABLE DES SONNETTISTES FRANÇAIS

(1529-1800) (1)

(1) Les poëtes qui sont étrangers ont écrit en français. — La liste des ouvrages anonymes est à la suite de la présente table. — Des sonnets italiens ont été composés par *Jean de Maumont, de la Coste* et *Desesgaus* (V. t. Ier, p. 119, et t. II, pp. 41 et 226).

TABLE DES OUVRAGES ANCIENS

CONTENANT DES SONNETS

TABLE DES SONNETTISTES FRANÇAIS MODERNES

FIN DE LA TABLE DES SONNETTISTES ÉTRANGERS ET FRANÇAIS, ANCIENS ET MODERNES

P. S. Rappelons que le sonnet de G. des Amalrics est apocryphe et bien postérieur à P. des Vignes. Le manuscrit donné par M. Ch. Giraud à la Bibliothèque impériale contient trois poëmes du même genre qui n'ont pas plus d'authenticité; ils sont d'un provençal très moderne, et l'on ne peut s'y méprendre. *La Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* (V. la livraison publiée au mois de février 1870) fortifie en quelque sorte la thèse que nous avons soutenue en 1869. Cette revue, par l'organe de M. Paul Meyer, attribue les trois sonnets nouveaux à Jean de Nostre-Dame, et va même jusqu'à traiter l'audacieux écrivain de *faussaire imbécille!* — Mentionnerons-nous le sonnet provençal de *Dante da Maiano* (ou de Majano), contemporain de Dante Alighieri (1265-1321)? Ce poëte Toscan florissait un certain temps après P. des Vignes et les autres sonnettistes que nous avons nommés tome Ier, pages 25 et 26. Il composa près de cinquante sonnets; un d'entre eux est en provençal; il n'y a rien là d'extraordinaire; ce qui l'est davantage, c'est de voir que les Provençaux n'ont point suivi cet exemple! — Terminons en disant que le *Messager du Midi* (19 juin 1870) parle de la présente *Monographie*, et donne à notre poëme une origine arabe en citant un livre et un écrivain qui... n'ont jamais existé!...

Voici quelques sonnettistes oubliés du XVIe siècle : Esther de Beauvais (sonnets dans les œuvres de B. de Berville), René Belet (Angevin), Ant. Marc de Conzié (Savoisien), Jean des Caures (de Moreuil), André du Breil, Honoré du Teil (Provençal), Julien du Thier (du Maine), Philibert Popillon du Ryau (Bourbonnais), Nic. Richelet, Parisien, Le Plessis Prevost, Jacques de la Chatre, dit *de Sillac* (V. t. Ier, p. 140, et la *Bibl. dv sievr de la Croix-dv-Maine*).

PIERRE DE L'ESTOILE a mis trois sonnets de sa façon dans son *Journal* (V. t. Ier, p. 269, ligne 6).

Le Tombeau de Robert et Antoine le Cheualier freres... Le dit tombeav recueilli de plusieurs doctes Poëtes. Par P. L. S. (A Caen) M.D.XCI, in-8°. Sonnets par ANDRÉ LE CHEVALIER, fils et neveu de Robert et d'Antoine, A. B. C., O. LE CHAPELAIN, PIERRE LUCAS SALLIÈRE D. P. F. et R. M. — En 1602, nous trouvons Y. FYOT, et en 1622, F. FERMINEAU et MESNYER.

Enfin, faute de place, nous mentionnons en passant trente-huit sonnettistes modernes : J. E. ALAUX, H. F. AMIEL, J. D'ARSAC, Mme AGATHE BAUDOUIN, AGÉNOR BRADY, MICHEL CARRÉ, FERD. CARTAIRADE, A. DU COURNEAU, ROGER DELORME, le fameux PIERRE DUPONT (1821 — 25 juillet 1870), ALF. DUROCHÉ, CYRILLE FISTON, CH. FRÉMINE, A. L. J. GERDRET, ANT. DE GIRONELLA, E. GUIBOUT, Mme C. GUINARD, O. JUSTICE, AUGUSTINE LABEY, G. DE LA LANDELLE, ANDRÉ LEFÈVRE, CH. LEGRAND, O. LOPEZ, MARCHET, MARY-LAFOND, MESSIRE-JEAN, MI... DE G. (Jn A.), ALF. DE MONTVAILLANT, ÉDOUARD PESCH, Mme E. DE PRESSENSÉ, Mme RATAZZI (Marie de Solms), GABR. REY, PAUL RISTELHUBER, JEAN ROUXEL, princesse SOUWAROW, C. L. SUPERNANT, ÉMILE VILLARS et B. DE WIERS.

DEUXIÈME *ERRATA* DU TOME PREMIER.

Pages 34, ligne 19, *au lieu de* se ride, *lisez* se vide.
— 50, ligne 8, *au lieu de* 1837 *et* 1838, *lisez* 1857 et 1858.
— 50, ligne 22, *fermez les* guillemets *après* anagramme
— 66, ligne 29. *au lieu de* composez, *lisez* composés.
— 67, lignes 28 et 29. *au lieu de* Lorneril, *lisez* Lomeril.
— 68, lignes 10 et 11, *au lieu de* Maison-Rouge, *lisez* Maisonrouge.
— 68 ligne 14, *au lieu de* Beauveau, *lisez* Maillet de Beauveau.
— 68, ligne 24, *au lieu de* Grignette, *lisez* Griguette.
— 75, ligne 4, *au lieu de* Vendanges, *lisez* Vendages.
— 75, lignes 17 et 18, *au lieu de* M. de Malapeira., in-12, vers 1702, *lisez* M. de Malapeire, 1701, in-12.
— 76, 91, et t. II, p. 103, *au lieu de* Peyrot Mathevon, *lisez* Peyrot Matheron.
— 88, ligne 10, *au lieu de* Marfouace, *lisez* Morfouace. Il faudrait Morfouace de Beaumont.
— 99, ligne 12, *au lieu de* Babrias, *lisez* Babrius.
— 100, lignes 26 et 27. *au lieu de* On lui attribue aussi l'invention de l'anagramme, *lisez* On lui attribue la diffusion de l'anagramme. — Nous devons ajouter que les anagrammes

étaient connues avant J.-C.; mais, selon Bayle, Dorat les *a mises tellement en vogue que chacun vouloit s'en mêler.*

Pages 105, ligne 17, *au lieu de* Tournon, *lisez* Lyon, *et* 1552, *au lieu de* 1554. Le *Solitaire second* de P. de Thiard, 2e édition de 1555, contient un sonnet de FRANÇOIS TARTERET. M. Jeandet nous apprend aussi que P de Thiard adressa un sonnet à ANTOINE DU MOULIN. Celui-ci riposta par un autre sonnet que l'on trouve en tête d'une traduction de l'italien faite par P de Thiard : *Leon Hebrieu de l'Amour*, Lyon, 1551. — T. Ier, page 122, nous avons cité un sonnet de P. D. T.; il est de P. de Thiard, comme nous le voyons dans un ouvrage daté de 1860 : *Etude sur le XVIe siècle* : *Pontus de Tyard*. L'auteur, M. Abel Jeandet, nous signale, *in extremis*, un sonnet acrostiche d'un poëte du XVIe siècle, AMBROISE DU GAUGUYER, Parisien.

— 115, ligne 3, *au lieu de* in-16 *lisez, malgré Brunet*, pet. in-8°.

— 137, lignes 3 et 4, rétablir ainsi le titre de l'ouvrage cité : *Quatre livres des secrets de medecine et de la philosophie chymique, faicts françois par J. Liebaut*, Lyon, 1593, in 8°, Paris, 1573, et 1579, in-8°, etc.

— 144, ligne 9, *au lieu de* orninaire, *lisez* ordinaire

— 150, ligne 26. Sainte-Aulaire était de l'Académie lorsqu'il improvisa son trop fameux quatrain à la duchesse du Maine. — Notons que l'on doit écrire Sainte-Aulaire, et non Saint-Aulaire; le prénom d'Aulaire, en vieux patois limousin, signifiait Eulalie.

— 160, ligne 2, *au lieu de* 1585. *lisez* MDLXXXIII.

— 160, ligne 23, *au lieu de* Hubert, *lisez* Hugues.

— 167, ligne 8. Le prénom réel de Gabriel le Breton était Guillaume; La Croix du Maine le prétend et attribue même à ce poëte plusieurs pièces de théâtre inédites.

— 168, ligne 28, THUILLIER doit être en petites capitales.

— 179, ligne 27, *au lieu de* l'Espine Fontaine, *lisez* l'Espine-Fontenay.

— 181, dernière ligne, *au lieu de* orte *lisez* porte.

— 183, en note, *au lieu de* poëte inconnu, *lisez* gentilhomme Vendômois.

— 189, ligne 10, *au lieu d'*Impernelle, *lisez* Pimpernelle.

— 190, ligne 27, A. LEVASSEUR doit être en petite capitales.

— 197, dernière ligne, *il faut lire* court.

— 209, ligne 8, Jean Vezou (*sic*) publia *Deploration et Oraison funebre sur le trespas du Roy Henry II du nom*, Paris, 1559.

— 214, ligne 27, Scipion doit être en petit romain (sans calembour).

— 215, ligne 25 DE BAR doit être en petites capitales.

— 234, ligne 14, *au lieu de* amou, *lisez* amour.

Pages 241, ligne 17, *au lieu de* bien facteur, *lisez* bien faicteur ; ligne 21, *effacez* Est ce la même pièce ?
— 245, ligne 25, *au lieu de* remerquable, *lisez* remarquable.
— 256, ligne 27, *au lieu de* 1845 *lisez* 1646.
— 273, ligne 1re, *lisez* de l'Agé *et non* de Lage (Recueil de Sercy de 1653).
— 274, ligne 30, *au lieu de* 1858, *lisez* 1658.
— 277, ligne 9, *au lieu de* 1578, *lisez* 1678.
— 280, ligne 21, *au lieu de* le Cheze, *lisez* la Cheze Nous avons à tort indiqué une seconde édition des *OEvvres de René de la Cheze;* il s'agit d'un livre postérieur : *Le Roy triomphant, ou la statue equestre de Loys le Juste, XIIIe du nom, posée sur le front de l'hostel de ville de Reims, l'an* 1636, *ensemble d'autres pieces sur le mesme sujet, par feu René de la Cheze, Remois.* Reims, 1673, in-8°.
— 280, ligne 28, *au lieu de* pome, *lisez* poëme.
— 282, ligne 16, *au lieu de Alariç, lisez* ALARIC.

VARIANTES OU *ERRATA* DU TOME II.

Pages 17, ligne 6, *au lieu de* dont e, *lisez* dont le.
— 29, ligne 10, et page 68, ligne 31, *au lieu de* Linières, *lisez* Linière.
— 29, lignes 30 et 31, *au lieu de* MORIN DE LA SERINIÈRE, *lisez* MORIN DE LA SORINIÈRE (V. La Croix du Maine, p. 251).
— 32, ligne 14, *au lieu de* B. de Perusiis, *lisez* B. de Perussiis.
— 40, ligne 9, *au lieu de* mais il y a, *lisez* sauf qu'il y a.
— 43, ligne 5, *au lieu de* 1576-1660, *lisez* 1576-1648.
— 57, ajoutez un t à la fin de la ligne 28.
— 62, ligne 24, *au lieu de* 1642, *lisez* 1652.
— 67, 1res lignes Nous avons eu tort de reproduire une fable de Titon du Tillet; Marigny était fils du seigneur du village de ce nom.
— 67, ligne 18. Le P. Mourgues, malgré ce qu'on en dit, est-il bien l'auteur de ce sonnet qu'il cite *lui-même* dans un de ses ouvrages ?
— 69, ligne 6, *lisez :* on lui attribue un libelle qu'il ne fit que traduire; l'auteur, le colonel Silas Titus, avait pris le pseudonyme de William Allen.
— 69, ligne 10, DE MORVILLE doit être en petites capitales.
— 70, ligne 27, *au lieu de* 1672, in-18, *lisez* MDCLXXII in-12.
— 71, ligne 26, *effacez* (1611-1678); ces dates devaient être placées à la ligne précédente, après l'abbé Esprit (Jacques).
— 72, ligne 22, *au lieu de* Ferry, *lisez* Perry.
— 73, lignes 1 et 2, *au lieu de* Mlle Fredin, *lisez* Mlle Fredinie.
— 81, ligne 31, *au lieu de* ort, *lisez* fort.

Pages 89, ligne 6, *mettre point et virgule après* sonnets, *et retrancher* mais.
— 105, ligne 34 *au lieu de* ut, *lisez* fut.
— 106, ligne 1re, *au lieu de* la vérité ou, *lisez* la vérité et.
— 111, ligne 8, *au lieu de* n-18, *lisez* in-18.
— 120, ligne 16, *au lieu de* Aloisius, *lisez* Aloïsius.
— 127, ligne 19, *au lieu de* cite, *lisez* reproduit.
— 131, ligne 30, *au lieu de* Grattenat, *lisez* Grattesat.
— 140, ligne 19, *après* in-16, *mettez* ou in-18.
— 148, ligne 10, *au lieu de* GENIN, *lisez* GÉNIN.
— 156, ligne 9, *ajoutez :* dix sont dans l'édition de 1864.
— 178, lignes 32 et 33, effacez les diverses divisions du premier livre de M Paban, pour ne laisser que le titre général : *Mes Tablettes*, 1866, gr. in-18. Mettez ensuite : Ce premier recueil a qnatre sonnets. *Les Souffles*, du même auteur, sont aussi gr. in 18.
— 177, ligne 25, *au lieu de* in-12, *lisez* gr. in-18.
— 178, ligne 13. La 4e édition de cet ouvrage, que nous possédons et qui est de 1827, contient *Seize Veillées*. L'auteur ne prenait point alors la particule.
— 182. ligne 32. Le comte JULES DE RESSÉGUIER, auteur des *Tableaux poëtiques*, a mis six sonnets dans ses *Prismes poëtiques*, Paris, 1838, in-8o.
— 230, ligne 33. Il s'agit de M. de Saint-Ussans, auteur des *Billets en vers*, Paris, M.DC.LXXXVIII, in-12. Ce livre, assez leste, contient onze sonnets.

ERRATA DES QUATRE-VINGTS SONNETS
QUI SONT PLACÉS A LA FIN DU PRÉSENT TOME.

Au bas du titre, *au lieu de* MDCCCLVIII, *lisez* MDCCCLXVIII.
Page 36, 1er vers, *au lieu de* saurais, *lisez* pourrais.

TABLE DES MATIÈRES

TOME Ier.

TOME II.

Paris, imprimerie de Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

POST-BELLUM.

NOUVEL *ERRATA* DU TOME PREMIER.

Pages 32, ligne 12, *au lieu de* la reine de Médicis, *lisez* Marie de Médicis.

— 64, lignes 17 et 18, *au lieu de* Mme Deshoulières, qui, *lisez* Mme Deshoulières, et qui...

— 67, *au lieu de* J. C., dit Duparc, Portovin et J. Davoust, *lisez* I. C., dit Duparc, Portovyn et I. Davoust. Rectifiez ces noms à la table.

— 68, ligne 14, *au lieu de* Beauveau, *lisez* Maillet de Beauveau ; ligne 21, *au lieu de* Pologne, *lisez* Cologne.

— 102, lignes 17 et 18, *au lieu de* il en existe de rares exemples, *lisez* il n'en existe que de rares exemples.

— 124, ligne 15. *La Puce* est de 1581 ; le titre a été réimprimé en 1583. Une autre édition est de 1610.

— 129 et 130 Les ouvrages de Baïf cités par nous sont in-8°, et non in-12 Voici d'autres livres du même auteur : *Les Estrennes de la poësie françoise*, 1574 ; *Les Mimes*, *enseignemens et proverbes*, 1576, 1581, 1597 et 1619, in-12.

— 136, lignes 20 et 22, *au lieu d'*Olympe, *lisez* Olimpe.

— 141. ligne 15, *après* ecclésiast., *ajoutez* sont.

— 143, ligne 14, *au lieu de* tout e, *lisez* tout à.

— 144, ligne 6. Du Verdier prétend que Benjamin Jamyn est frère d'Amadis.

— 150, ligne 18, *au lieu de* Louis XIV, *lisez* du grand Condé.

— 166, ligne 12, *au lieu de* denier, *lisez* dernier,

— 168. J. Blanchon est aussi l'auteur d'un discours en vers (1569).

— 176, ligne 19, *au lieu de* Rabasteins, *lisez* Rabastens.

— 179, ligne 7, *au lieu de* Callier, *lisez* Caillier.

— 182. Effacez de la notice de G. Chevalier, vivant en 1647 et 1669, ce qui se rapporte au poëme *Le Decez ou fin du monde*, 1584. Cet ouvrage est d'un autre écrivain, que les *Ann. poët.*, Ph. de la Madelaine et Goujet nomment Guill. Chevalier ou Le Chevalier ; son prénom est Gaston dans La Croix du Maine.

— 190, ligne 11, *au lieu d'*adotif, *lisez* adoptif ; ligne 24, *ajoutez* : *Secrettes flames ou Poullets d'Amour A la première Beauté.* A Paris. Par Nicolas et Pierre Bonfons. M D. XCVI. In-12 ; front au milieu du titre. Ce livre est en prose ; à l'avant-dernier feuillet, au verso, sur l'exemplaire de l'Arsenal

on lit, d'une écriture ancienne : *par François de Louuencourt, sieur de Vauchelles*. Les dernières pages contiennent deux sonnets imprimés ; le premier porte pour signature ces trois initiales : P. M. D.

Pages 233, ligne 32, *au lieu de* in-12, *lisez* in-8°.
— 244, ligne 9, D'autres éditions de Paris, revues et augmentées par Fr. Ranchin et J. B. de Rocole, sont de 1637, 1643 et 1660.
— 252, ligne 5, *au lieu de* Calixte, *lisez* Caliston.
260, ligne 24, *au lieu de* contient, *lisez* porte.
— 262, ligne 18, *au lieu de* 1628, *lisez* 1626.
- 277, ligne 20, *au lieu de* 1634, *lisez* 1636.
— 282, ligne 18, *au lieu de* nous est connu, *lisez* nous appartient.

NOUVEL *ERRATA* DU TOME SECOND.

Pages 11, ligne 8, *au lieu de* Daufin, *lisez* Davfin.
— 14, ligne 22, *au lieu de* in-4°, *lisez* in-fol.
— 19 et 20, *au lieu de* Philippon, *lisez* Philipon.
— 29, lignes 30 et 31, et p. 242, ligne 38, *au lieu de* Morin de la Serinière, *lisez* Morin de la Sorinière.
— 43, ligne 2. Les deux sonnets signés T. sont les mêmes que ceux de Mr du May dont nous parlons t. II, p. 12. Effacez T. à la table.
— 73, ligne 22, *au lieu de* Moreau de Brasey, *lisez* Moreau de Brazey, *pour se conformer à l'orthographe indiquée par l'éditeur de ce poëte* 1769).
— 98, ligne 4, *effacez* peut-être.
— 108, note, ligne 4, *au lieu de* 1812, *lisez* M. DCCC X
— 133, ligne 10, *au lieu d'*auteur d'*Onix*, *lisez* qui a publié *Onix*.
— 142, lignes 19 et 20, *au lieu de* Patroite, *lisez* Patriote.
— 146, note, ligne 4, *au lieu de* l'Ygrad, *lisez* d'Ygrad.
— 177, ligne 1. *Le Parnasse contemporain* de 1869 contient d'autres sonnets par GUSTAVE PRADELLE, LÉON GRANDET, Louis Salles, FRÉDÉRIC PLESSIS et CHARLES CROS.
— 180, ligne 10, le nom de Mme RATAZZI doit être imprimé en petites capitales ; un sonnet précède les *Fleurs d'Italie* de ce poëte.
— 182, ligne 33, *au lieu de* connu pour, *lisez* connu par.
— 190, ligne 26, *au lieu d'*Aiçart, *lisez* Aicard.
— 209, ligne 13, *au lieu de* seigneur de Haillan, *lisez* seigneur du Haillan.

Pages 220, ligne 3, ajoutez à la notice de La Groudière : *Églogues, Printemps et autres poësies, dediées à Madame la comtesse de St-Gerán, par le sieur de la Bucaille de la Groudiere.* Paris, 1668 ; in-12.

— 223, ligne 9, *au lieu de* pet. in 8°, *lisez* in-12.

— 224 et 247, *au lieu d'*A. Delaisne, *lisez* A. Delaine.

— 225, dernier mot de la dernière ligne, *au lieu de* ateuur, *lisez* auteur.

— 233, 234, 235, 236, 237, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246 et 251, pour indiquer le renvoi au tome II, *mettez un tiret après les noms suivants* : Caro, d'Abbatia, Acare, de Blainville, Chevalier, Courdes, Denis, Deshoulières, Germain, Humbelot, de Jussac, de la Fontaine, de la Porte, J. B. Le Blanc, Le Fèvre de la Boderie J. Le Houx, J. de Muret, Noguier, P. R., Quinault, des Rivaux et de Valles. — Page 240, *retranchez le tiret qui suit le nom de* La Boëtie. — Page 246, ligne 17, *mettez un tiret avant* 48, *et*, ligne 30, *après* Ampère. — Pages 247, 248 et 251, *mettez aussi un tiret après* Cauvain, Coppée, Foulc, François de Neufchâteau, Huet, Jobert, Valade-G. et de Vigny.

— 234, ligne 2, *au lieu de* Monti, 42, *lisez* Monti, 33.

— 234, ligne 24, *au lieu de* des Gouttes, *lisez* des Goustes.

— 235, ligne 8, *au lieu de* 118, *lisez* 108.

— 236, ligne 18, *ajoutez* C. 87.

— 236, ligne 24, *au lieu de* 46, *lisez* 86.

— 237, ligne 14, *au lieu de* 40, *lisez,* 80.

— 238, ligne, 25, *au lieu de* 216, *lisez* 230.

— 238, ligne 31, *ajoutez à la table* Filleul, 106; ligne 37, *au lieu de* 144, *lisez* 44.

— 239, ligne 44, *lisez* Jésus Marie.

— 240, ligne 9, *au lieu de* 227, *lisez* 230.

— 240, ligne 31, *effacez* 168. Le sonnettiste Bastier, du t. 1er, p. 168, vivant en 1583, diffère de Jean Bastier, dit de la Péruse, mort en 1555.

— 241, ligne 34, *au lieu de* Longpré, — 83, *lisez* — 72.

— 242, ligne 3, *au lieu de* 225, 229, *lisez* 229, 230; ligne 29, *au lieu de* 202, *lisez* 215, *et*, ligne 31, *il faut* 24, *et non* 244.

— 243, ligne 16, *au lieu de* 207, *lisez* 201 ; ligne 41, *au lieu de* 134, *lisez* 136, *et* ligne 44, *effacez* 226 *et mettez* 230.

— 244, ligne 33, *au lieu de* Saint-Amand, *lisez* Saint-Amant.

— 245, ligne 2, *au lieu de* Mme, *lisez* Mlle.

— 246, ligne 1, *au lieu de* ron, *lisez* tron; ligne 20, *au lieu de* 53, *lisez* 42.

— 247, ligne 14, *au lieu de* Bourlier, *lisez* Bouclier.

— 247 et 248, *au lieu de* Meziriac, *lisez* Méziriac.

— 248, ligne 2, *au lieu de* 31, *lisez* 34; ligne 24, *effacez* 47, *et mettez* — 147; ligne 43, *au lieu de* (Pélican) — 146, *lisez* 156.

Pages 250, ligne 34, *au lieu de* 189. Sarlat, *lisez* 186; ligne 38, *au lieu de* 136, *lisez* 131.
— 255, ligne 12, *au lieu de* — 178, *lisez* — 174.

Les tables des Sonnettistes renferment d'autres erreurs de pagination; si les noms faussement indiqués à une page ne se trouvent point à la suivante, ils sont à celle qui précède.

Enfin, page 9 de nos *Quatre-vingts Sonnets*, placés à la fin du t. II, il faut remplacer par un point d'exclamation le point d'interrogation qui termine le vers 19.

S'il nous est donné de faire une seconde édition de la *Monographie du Sonnet*, nos récentes découvertes y prendront leur rang, et nous corrigerons, autant que possible, nos fautes et celles de l'imprimeur.

NOUVELLES ADDITIONS.

Les Vrais Pourtraits et Vies des hommes illvstres... Par André Thevet. A Paris, 1584, in-fol — Sonnets signés : I. Antoine de Baïf, R. Garnier, Cl. Binet, P. CHAMBON DE GOTZ (Agennois), G. L. M. et F. JARRY, C. — GILLES BOUGUIER est l'auteur de quatorze vers à rimes plates et diverses portant le titre de Sonnet. Un dernier sonnet, par un inconnu, JEAN VESUVE, est extrait du *Tombeau* d'Oronce Finé (1494-1555).

La Croix du Maine cite quelques autres sonnettistes du XVI[e] siècle : FÉLIX DE LA MOTHE-LE-VAYER, du Mans, PHILIPPE DE QUIERLAVEINE, FRANÇOIS DE RONSIN et BERNARDIN DE St FRANÇOIS, gentilhomme du Maine, évêque de Bayeux, mort en 1582. Le même biographe mentionne encore, mais comme n'ayant *point mis leurs sonnets en lumiere*, PIERRE PINÇONNEAU, de Laval (1579), PIERRE AMADIS, Gascon (1583), et MADELEINE CHEMERAUT, dame Poitevine, parente de mesdames des Roches, de Poitiers.

Le Triomphe de Louis le Juste est précédé d'un sonnet par FRANÇOIS CASSANDRE ; ce traducteur distingué de la *Rhétorique d'Aristote* mourut en 1695.

Nouveaux sonnettistes contemporains, sans compter ceux qui sont indiqués dans le présent *errata*, p. 258, lignes 31 et 32 : M[me] CÉLÉNIE DOUILLON, D[r] JULES BENGADE (*Aristide Roger*), A. DE BONNAY D'HERBEL, PITRE CHEVALIER, COLLIN, LOUIS DEPRET, VICTOR LEROUX, J. MICOULEAU, LEZIN RAYNAL et KUNTZ DE ROUVAIRE.

6 mars 1871.

QUATRE-VINGTS SONNETS

QUATRE-VINGTS
SONNETS

PAR

M. LOUIS DE VEYRIÈRES



PARIS
LIBRAIRIE BACHELIN-DEFLORENNE
QUAI MALAQUAIS, 3

MDCCCLVIII

PREMIÈRE PARTIE

SONNETS DIVERS



SONNETS DIVERS

UT PICTURA POESIS. — SONNET-PRÉFACE.

Oh! mon sort est certain : la gloire m'est rebelle;
Le monde qui me flatte a trahi tout serment;
Et la Muse, autrefois aimable autant que belle,
D'un sourire perfide accueille son amant.

Le sonnet à son tour fuit ma voix qui l'appelle;
Au bonheur passager succède un long tourment;
De désespoir je songe au disciple d'Apelle
Qui voulut, mais en vain, peindre un mors écumant.

Déjà du crépuscule avait paru l'étoile;
Furieux, il jeta son pinceau sur la toile,
Et l'écume jaillit en flocons merveilleux!

Alors que je m'égare en un vague délire,
Si je brisais soudain mon crayon sur la lyre
Pour y faire vibrer un chant digne des cieux!

LE SONNET-PHÉNIX.

Despréaux, on te blâme, ô fier législateur,
Depuis le grand lettré jusqu'au petit bohême!
— *Un sonnet sans défaut vaut seul un long poëme!* —
Tu dis, et de ton vers je me fais l'éditeur!

Je rêvais mieux, hélas! mais quel barde enchanteur
Prendra dans son blason ce poétique emblème,
Et sera, résolvant mon pénible problème,
D'un parfait idéal l'heureux imitateur?

Car le sonnet-phénix coule plein d'harmonie;
Sa rime est ciselée; un éclair de génie
En trace le sujet à la fois doux et beau,

Pour charmer tour à tour, par des splendeurs pareilles,
— Eussé-je un pied déjà sur le bord du tombeau —
Mon esprit et mon cœur, mes yeux et mes oreilles!

LA VENGEANCE DIVINE.

Vous cherchez, loin de la patrie,
En tenant Joseph par la main,
La plus petite hôtellerie
Pour le Sauveur du genre humain!

Votre époux en vain frappe et prie :
Tous s'éloignent de son chemin;

Et dans une étable, ô Marie,
Jésus-Christ naît le lendemain!

Au fond de cet étroit espace
Le Rédempteur un instant passe
Près de ceux qui l'ont rejeté!

Sur la paille de l'indigence
Il dit, en sa noble vengeance :
« J'abriterai l'humanité! »

LE SONNET DU GENTILHOMME PAUVRE

Je suis fier, descendant de forte et noble race;
Mes ancêtres jadis couraient, l'épée en main;
De leur sang généreux laissant au loin la trace,
Ils prenaient de l'honneur le périlleux chemin.

Le fief qu'ils m'ont légué, d'un coup d'œil je l'embrasse;
Leur gloire est bien plus grande en un vieux parchemin;
Elle guide mon cœur et toujours me retrace
La splendeur du passé, l'espoir du lendemain.

Si la misère un jour vient frapper à ma porte,
Je ne quêterai pas : j'en mourrai! que m'importe?
Mais, moi, courber le front ou fléchir les genoux!

Ah! de mes chers aïeux j'ai la foi séculaire;
O Seigneur, pour vous seul, afin de vous complaire,
J'irais avec bonheur mendier comme vous!

LE CRUCIFIX. — SONNET A LA VIERGE.

Combien je suis changé! Dans mon œil qui vous prie
Monte et brille mon âme alors que je vous vois!
Votre regard, du haut de la sainte patrie,
Adoucit chaque jour jusqu'au son de ma voix.

Purifiez encor ma chaste rêverie!
Tombant à vos genoux j'aime, j'espère et crois.
Le bonheur en tous lieux m'accompagne, ô Marie,
Même en suivant vos pas au chemin de la croix!

Ma vie, hélas! sans vous eût coulé solitaire,
Mère du Rédempteur, dont l'amour salutaire
Est mon trésor unique au pied du crucifix!

De sept coups votre sein fut percé par un glaive;
Mais au-dessus de vous mon cœur pourtant s'élève,
Quand je songe à la mort de votre divin Fils!

L'ÉPINGLE.

J'ai lu sur un poëte au nom jadis proscrit
Que certain imprudent dit chez une comtesse,
Parlant de cet auteur plein de scélératesse
(Et l'on en redoutait la parole ou l'écrit) :

« C'est une bonne tête! » Alors, elle reprit :
« D'épingle, sans nul doute! » Aimable, douce hôtesse,

Elle sut à propos, avec délicatesse,
Montrer tout à la fois son cœur et son esprit.

Crains comme ce pervers de te faire maudire,
Toi dont les jours entiers se passent à médire;
Tu guettes une proie et mords en attaquant!

Ah! dans le repentir cours laver cette tache;
Tu ne saurais valoir un objet si piquant :
Il nous blesse, il est vrai, mais du moins il attache!

PROFANE ET CHRÉTIEN.

Des vulgaires mortels méprisant le suffrage,
Le poëte aspirait au langage des dieux;
Ses chants, qui de l'oubli n'ont point subi l'outrage,
N'étaient point émanés des véritables cieux.

Mon luth vibre à son tour : barde obscur d'un autre âge,
Que m'importe la gloire aux dons capricieux?
Le Golgotha sublime élève mon courage,
Et les biens éternels brillent seuls à mes yeux!

La Muse m'inspirait sur la *double colline;*
Mais, Vierge, à vos genoux maintenant je m'incline,
Et ma voix est l'écho du puissant Roi des rois!

Car votre doux Jésus exalte mon délire;
Il ranime mon cœur, et je saisis ma lyre,
Poétique fardeau, comme il portait sa croix!

BOUTADE.

Tout écrivain,
Qu'il soit morose,
Ou de bon vin
Souvent s'arrose,

En chant divin,
En belle prose,
Compare en vain
Et femme et rose.

Loin du lis blanc
Nous rappelant
La Vierge-Mère,

Sexe enjôleur,
Quelle est ta fleur?
La *douce-amère!*

LA ROSE.

Dans un riant parterre une rose éclatanté
A mes yeux étalait sa brillante couleur,
Quand la jeune Marie, à l'humeur inconstante,
Suivant des papillons, s'approcha de la fleur.

Elle s'en emparait..... aussitôt, repentante,
Elle entendit ces mots qui peignaient la douleur:

« Je n'ai vu qu'une aurore, et, déjà, triste attente !
« Je comprends que ta main prépare mon malheur !

« Mais prends pitié de moi : tu seras longtemps belle !
« Nul mortel ici-bas ne peut t'être rebelle ;
« Laisse à mon sein l'éclat dont il est revêtu !

« Ah ! si j'embaume l'air, j'ai plus d'un dard qui blesse ;
« Tandis qu'en ta douceur tu n'as point de faiblesse,
« Et jamais mon parfum ne vaudra ta vertu ! »

A UN RIMAILLEUR.

Afin de mieux former un énorme volume,
De tes deux mains tu prends ton luth périgourdin ;
Tu traînes l'*aile*, ami, quand tu vis de ta *plume*,
Et l'on n'a pour tes vers qu'un bien juste dédain.

Frappe beaucoup moins fort sur ta méchante enclume ;
Abandonne la rime, ô Vadius mondain !
Va, si le feu sacré trop lentement s'allume,
Fais de la simple prose avec monsieur Jourdain !

C'est le seul avenir que mon cœur te souhaite.
Mais, qu'ai-je donc appris, infortuné poëte ?
Comment publieras-tu ton livre sans remords ?

Plagiaire imprudent, peut-être téméraire,
Ton recueil deviendra la *morgue* littéraire
Où nous irons demain *reconnaître* nos morts !

LA RÉDEMPTION.

J'entends gronder au ciel une sombre tempête;
J'avance : vainement je rencontre un écueil;
J'ai le regard serein, comme en un jour de fête,
Et sens au fond du cœur un légitime orgueil!

Le monde me poursuit! N'importe, qu'il s'apprête
A semer devant moi la tristesse ou le deuil!
Le corps est un esclave, et quand l'enfer l'arrête,
Du séjour éternel l'âme entrevoit le seuil!

De l'auréole encor ma noble tête est ceinte,
Et d'un roi détrôné je conserve l'empreinte :
La couronne en tombant a sillonné mon front!

Si la chute d'Adam m'a banni sur la terre,
Je suis rapatrié par un divin mystère,
Car le Christ dans son sang a lavé mon affront!

LA VIE RÉELLE.

Jeunesse aimable en ta douce allégresse,
Quand tu charmais mon trop fragile cœur,
Du tendre amour je ressentis l'ivresse,
Mais, inconstant, il fuit d'un air moqueur!

Aux jours si longs où les pleurs, la détresse,
Avec mes maux formaient un sombre chœur,

Je recherchai la gloire enchanteresse,
Hélas! l'oubli fut soudain mon vainqueur!

Naguère enfin, lorsque, plein d'assurance,
J'ai dit : « Bonheur, succède à l'espérance! »
Dieu m'entendait sans vouloir me l'offrir!

C'est qu'amour, gloire et bonheur sur la terre,
Ne doivent point séduire l'homme austère :
Soldat du Christ, il est né pour souffrir!

A MON ÉCHO DU LAURENS.

Alors que règne morne, austère,
Le grand silence de la nuit,
Une faible vapeur qui luit
Près de moi passe avec mystère.

Effleurant à peine la terre,
Ce feu follet soudain s'enfuit;
Ne produisant pas plus de bruit,
Le bonheur marche solitaire.

Je ne l'entends ni ne le vois;
Mais, Écho, réponds à ma voix,
N'est-il pas un riant mensonge?

Il te ressemble, en vérité,
Toi, qu'on dirait plus qu'un vain songe,
Et moins que la réalité!

A UN SERPENT.

Vil serpent, fuis de cette voie
Où je chemine sans remord;
Est-ce Lucifer qui t'envoie
Pour me donner soudain la mort?

Serais-tu jaloux de ma joie?
Voudrais-tu briser son essor,
Toi dont la haine a fait sa proie?
Car nous n'avons pas même sort.

Tu te dresses dans la poussière,
Mordant en traître, par derrière,
Alors qu'on te foule en passant!

Et moi qui marche vers la tombe,
Si l'on me blesse quand je tombe,
Je me relève en bénissant!

L'UTOPISTE.

Si déjà je tombais dans la misanthropie,
Moi qui voulais jadis guider le genre humain!
Car chaque homme ici-bas caresse l'utopie
De trouver du bonheur le merveilleux chemin.

Je pensais ramener ce siècle aveugle, impie;
Sur mes voisins alors j'avais la haute main;

Je disais : « Voyez-vous cette fière harpie,
Je la change en colombe, et cela dès demain! »

Je remplissais plus tard un sacré ministère :
Semant, plein de ferveur, le bon sens sur la terre,
Je comptais en bannir bientôt tout préjugé.

L'entreprise était grande et la tâche fort rude :
Quoi! fournir de raison même une simple prude?
Ah! j'y risquais la mienne et n'aurais rien changé!

TRADUCTION LIBRE

D'UN SONNET DE BURGER.

Quel dessein as-tu donc, ô jeune homme intrépide?
A quoi bon regarder l'astre éclatant des cieux?
Arrête! car ta vue est encore limpide,
Et bientôt un point noir te suivrait en tous lieux!

Ainsi brillait la gloire alors que, trop cupide,
Vers elle je portai jadis mes faibles yeux;
Je compris qu'une tache, en ce moment rapide,
Se fixait pour toujours dans mon œil soucieux.

Oui, n'importe l'objet qu'ici-bas je contemple,
Elle est là, devant moi, jusqu'au fond du saint temple,
Et, sombre oiseau de deuil, plane sur mon sommeil!

Désormais le bonheur n'a plus aucun prestige;
Hélas! entre nous deux sans trêve elle voltige :
A l'aigle seul de voir la gloire et le soleil!

UNE VICTIME DE LA CALOMNIE.

— Tu voulais que mon nom eût une flétrissure,
Toi qui me hais toujours et devais tant m'aimer!
O serpent! si mon cœur saigne de ta morsure,
N'étais-je point l'oiseau que tu savais charmer?

Le Seigneur l'a permis! mon mal, je te l'assure,
Me brûle sans relâche et me doit consumer;
Mon crime fut bien grand : j'en juge à la blessure;
Oui, la plaie est profonde et ne peut se fermer!

Le malheur à ton tour devant tes yeux se lève;
Il te montre du doigt mon sein percé d'un glaive;
Il te suivra longtemps comme un puissant remord;

Et moi, quand je m'adresse à toute la nature,
La bienfaisante main de nulle créature
Ne saura me guérir... hors celle de la mort! —

LE BON TEMPS.

J'appartiens par le cœur, comme par la pensée,
A cet âge fameux qu'on nommait le bon temps;
Des amis d'autrefois la race est éclipsée;
Les amants, les époux, étaient alors constants.

Aimable vie, hélas! pour jamais effacée!
Humbles dans leurs désirs, tous les mortels, contents,

Chérissaient des oiseaux la note cadencée,
Ou même aux simples fleurs consacraient leurs instants!

Je vous aime à mon tour, filles de la prairie;
Et vous, chanteurs des bois, charmez ma rêverie;
De votre agile essor je suis pourtant jaloux :

Car je veux m'élancer loin d'un monde frivole!
Ah! que dis-je? déjà ma prière s'envole;
Elle monte, elle monte encor plus haut que vous!

A UN DISSIPATEUR AMBITIEUX.

A ton avis quel est le bon chemin,
O toi qui cours après la renommée?
La gloire, hélas! n'est que vaine fumée;
Sois plein d'ardeur : il serait tard demain!

Fais maint effort plus ou moins surhumain;
Tente d'ouvrir chaque route fermée;
Et si tu vois ta patrie opprimée,
Délivre-la par un beau coup de main!

Nul grand désert ne vaut un champ fertile;
Or, l'important, crois-moi, c'est d'être utile;
Discerne bien du faux la vérité!

Mais brisons là : ton orgueil m'importune!
Faible d'esprit, qu'as-tu donc inventé,
Excepté l'art de manger ta fortune?

LA VERTU DE MARIE.

Elle me semble un songe et pourtant mon cœur l'aime
Cette austère vertu qui ne se montre pas !
D'un poëte jamais elle ne fut l'emblème;
Peu m'importe! en chrétien je veux chercher ses pas!

Qu'ai-je dit, malheureux! l'atteindre est un problème!
Pourquoi fuirais-je en vain le monde et ses appas?
Mes pieds se lasseront avant que mon front blême,
Hélas! ne soit bientôt glacé par le trépas!

Non, que je veille ou dorme, à chaque heure j'y pense!
Ne dois-tu point un jour être ma récompense,
HUMILITÉ? Mes vœux seraient-ils superflus?

Qu'es-tu donc? — « J'accompagne une femme sublime,
« Qui, mère à Bethléem, mourut vierge à Solyme;
« Si je me connaissais, je n'existerais plus! »

DÉSIR DU CIEL.

Mon cœur, éveillez-vous! A cette aube si vive
Qui blanchit l'horizon, ouvrez-vous, ô mes yeux!
Celui que j'aime est là : le printemps, doux convive
Des oiseaux et des fleurs, se lève radieux!

Le soleil est brillant et l'hirondelle arrive,
J'entends du barde ailé le chant mélodieux;

La nature se pare : elle embellit la rive,
Et les rameaux des bois ont rajeuni ces lieux.

Mais j'aspire ardemment à des biens plus durables;
Par delà cet azur sont des cieux admirables
Qu'un terrestre bonheur ne me retrace pas!

Prés et feuillages verts, symboles d'espérance,
Le printemps est là-haut; mon âme en assurance
L'appelle avec transport et sourit au trépas!

A UN LIBERTIN.

Humble, douce, elle passe au détour de la rue;
Ses modestes regards inspirent seuls mes vers;
Mais près d'elle soudain la foule est accourue,
Car jeunesse et beauté l'ornent d'attraits divers.

Toi qui, semblable au bœuf qu'on met à la charrue,
Vas, traînant chaque jour les instincts des pervers,
Arrière! laisse en paix cette femme apparue
Comme un blond chérubin dans les cieux entr'ouverts.

On écarte les chiens qui gênent son passage :
Ne contemple donc plus son gracieux visage,
Et respecte de loin sa pure chasteté!

Quand Dieu frappa David, dont il devait descendre,
Dis, quel sera ton sort, sépulcre plein de cendre,
Vase d'ignominie et d'impudicité?

LES TROIS ARBRES.

Même dans un simple ermitage
Tu croîs, arbuste au fruit vermeil,
Amitié, dont l'ombre à tout âge
Procure un bienfaisant sommeil!

Mancenillier à fleur sauvage,
Amour, arbrisseau sans pareil,
Malheur à qui sous ton ombrage
S'endort sans penser au réveil!

Mais on rencontre sur la terre
Un autre amour, doux quoique austère,
C'est l'arbre sacré de la croix!

Heureux qui l'a pour héritage,
Et se donne à lui sans partage,
En s'écriant : « J'aime et je crois! »

ARDUA TENTAT.

Tel Anglais est à la torture,
Grimpant sur un mont escarpé;
A la fin de mainte aventure
Parfois il revient éclopé.

Du cercle et de sa quadrature
Avoir l'esprit trop occupé,

C'est encore une tablature
Pour le savant le plus huppé.

Oh ! là n'est pas ce qui me tente ;
Il me faut, recherche importante,
Trouver un véritable ami !

Mais quel désir en moi s'éveille
De voir, bien plus grande merveille,
Un seul généreux ennemi !

PRÉSENT ET PASSÉ.

Où donc es-tu, sainte Espérance,
Sœur de l'Amour et de la Foi ?
Ah ! presque seul, en ma souffrance
Je tourne encor les yeux vers toi !

Car l'honneur tombe en déshérence ;
Il n'est plus qu'une absurde loi !
Qu'entends-je au beau pays de France ?
« Enrichissez-vous ! » dit un roi !

« Chacun pour soi ! » Cette maxime
Passe pour vertu rarissime,
Et trop souvent guide nos pas !

Aux temps de la chevalerie
On criait dans notre patrie :
« Fils des preux, ne forligne pas ! »

LE NOUVEAU BUCHERON.

Dans ma douleur je souris au trépas.
Écoute, ô mort! c'est bien toi que j'appelle;
Assis au pied de l'antique chapelle,
Mon vœu suprême est d'entendre tes pas.

Oh! vainement la terre a des appas;
L'éternité pour mon âme est plus belle;
J'ai soif de Dieu : viens, ne sois pas rebelle;
En te trouvant je ne m'égare pas.

Qui le croirait? ton aspect épouvante!
Et moi toujours ici-bas je te vante;
Je presse même avec ardeur ta main!

Aide-moi donc, lorsque je t'y convie;
Mais nul fardeau n'est là sur le chemin,
Car le seul faix qui m'accable est la vie!

ADIEU D'UNE SŒUR.

Je te comprends enfin : je suis ta sœur chérie!
Vois mon cœur à ton tour : il est rempli d'émoi!
Déjà le départ sonne; et loin de la patrie
Que te restera-t-il, ô mon frère, sans moi?

Je ne sais pas prier, mais tu le sais, Marie,
Notre mère est si bonne, et j'aurai tant de foi!

Je dirai chaque jour, l'âme ardente, attendrie,
A la reine des cieux qu'elle veille sur toi!

Combien je passerai d'heures dans la chapelle!
Peut-être alors pensant que ta voix me rappelle,
Mes yeux s'animeront à l'espoir du bonheur!

Ma parole, au milieu de tes maux te console;
Et ma prière va, merveilleuse boussole,
Diriger à la fois ta vie et ton honneur!

HEUR ET MALHEUR.

Ce monde est un lieu de détresse;
Souvent aux larmes condamnés,
Que de mortels, qu'un mal oppresse,
Y baissent des yeux consternés!

D'autres qui goûtent ton ivresse,
Par toi, bonheur, sont enchaînés!
Tu changes leur courte allégresse,
Hélas! en jours infortunés!

Quand le ciel te crie : « Anathème! »
Ne pense pas que mon cœur t'aime;
Oh! je sais tes dons dangereux!

Mais, vois, le malheur sur la terre,
Épreuve sainte et salutaire,
Fait à jamais des bien heureux!

LE LUTH PERDU ET RETROUVÉ.

I

Tu savouras la paix qu'on goûte dans les champs,
O poëte rêveur, plein de mansuétude;
Et, formant avec art des airs purs et touchants,
Jeune, tu n'aspiras qu'au bonheur de l'étude.

L'Écho de ce vallon reproduisit tes chants,
Quand tu connus l'oubli d'une humble solitude;
Et tu n'eus, simple et doux, que de pieux penchants,
Car ton âme dormait sans nulle inquiétude.

Mais je te vis un jour le front pâle, incliné;
Alors ta main perdit ton luth infortuné,
Et l'Écho s'écria : « Quelle est ta peine extrême?

« J'appelle tes accents de mes vœux superflus;
« Tu t'égares, hélas! tu ne me connais plus! »
Et j'entendis ta voix, tu lui dis : « C'est que j'aime! »

II

En regardant, ému, ta retraite chérie,
Des pleurs amers, brûlants, coulèrent de tes yeux;
Et des champs qui charmaient jadis ta rêverie,
Tu t'éloignas soudain en contemplant les cieux.

De ton bonheur si pur la source était tarie,
Et l'on n'entendait plus tes chants mélodieux;
L'Écho, seul maintenant, dormait dans la prairie,
Et le triste vallon était silencieux.

Le bois qui te prêtait, sous un toit séculaire,
Contre un soleil ardent un abri tutélaire,
Avait alors perdu son feuillage embaumé.

Vois, la main du Printemps de nouveau le décore;
A ton Echo surpris montre ton luth encore,
Et, volant à l'hymen, dis-lui : « Je suis aimé ! »



DEUXIÈME PARTIE

SONNETS DE FAMILLE



SONNETS DE FAMILLE

A MA PAUVRE MÈRE.

La vie est un sombre esclavage :
Quittant le seuil de tes aïeux,
Tu t'affranchis d'un long servage
Et tu pris ton vol vers les cieux !

Pour moi ce fut comme un veuvage ;
Mais toujours des songes pieux
Me ravirent près du rivage
Où tu charmais encor mes yeux !

Ma mère, douleur imprévue !
Cette nuit, je ne t'ai point vue,
Et souffre autant qu'à ton trépas !

Maintenant seul, triste, je veille,
Ou dors sans repos, ô merveille,
Quand de toi je ne rêve pas !

A UN ENFANT.

Parfois en t'admirant ton père a l'œil humide,
Lorsque la nuit va clore un instant tes beaux yeux;
Il dit avec bonheur, baisant ton front timide
Où règne encor la paix, ce pur rèflet des cieux :

« Toi, dont l'âme toujours est aimable et candide,
Ah ! vers l'enfant Jésus lève un regard pieux;
Qu'il t'accorde ici-bas, de son palais splendide,
La douceur d'un sommeil plein de rêves joyeux. »

A ces souhaits charmants ne peux-tu pas souscrire?
Non, ta bouche est muette ou ne veut point sourire;
Ta tête souffre, hélas ! tu connais la douleur !

Quand ma mère est au but de sa longue carrière,
Oh ! je suis comme toi, je baisse la paupière;
Mais, bien plus grand, mon mal gît au fond de mon cœur !

UN CŒUR DE MERE.

Ses pleurs coulaient, Seigneur, et je n'ai pu me taire;
Ah ! des maux qu'ici-bas une âme doit souffrir
Le plus grand est celui de cette femme austère
Qui vit sa jeune enfant chaque jour se flétrir !

Frêle plante, elle ornait le hameau solitaire;
La mort faucha la fleur; la tige peut guérir;

Un tendre et frais bouton, que nul souffle n'altère,
Aux rayons du soleil déjà vient de s'ouvrir!

De l'humble femme aux yeux voilés de pleurs sans nombre,
Malgré ce rejeton, le foyer reste sombre;
S'il y prend en entier la place de sa sœur,

Dans le même berceau si je le vois sourire,
Hélas! la mère encor se souvient et soupire,
Car il n'a qu'à moitié la place de son cœur!

LA BELLE MATINEUSE.

PASTICHE DU XVIIe SIÈCLE.

Laisse les beaux espis, Muse, humble moissonneuse
Dans les champs où Voiture alloit auec ardeur;
Prends ceux qu'il mesprisoit, ô ma pauure glaneuse,
Toy dont le front charmant respire la candeur.

La voie où nous marchons est parfois espineuse,
Et mes trop foibles vers n'inspirent que froideur;
Qu'importe! vois sourire vne aube lumineuse
Et Philis apparoistre en toute sa splendeur!

Desià paslit au ciel l'Aurore aux doigts de rose,
Quand l'humide matin de ses larmes arrose
La carriere que suit l'astre immortel du iour;

Bien souuent est voilé son éclat que l'on vante;
Au loin la foudre gronde et seme l'espouuante;
Mais Philis tousiours brille en son heureux seiour!

VEILLE DES FIANÇAILLES.

Ton éclat n'est point obscurci,
O héros de l'antique histoire,
Toi qui, narrant une victoire,
Disais : « *Veni, vidi, vici!* »

Edmée, ah! loin d'avoir ainsi,
Dans les combats, couvert de gloire,
Une grande et noble mémoire,
En vaincu je dois vivre ici!

A mes yeux nulle renommée
Ne vaut ma joie accoutumée
Quand je courbe à vos pieds mon front;

Mais si j'avais un diadème,
Vous seriez son plus beau fleuron,
Car je *viens, vous vois* et *vous aime!*

MARI ET FEMME.

Par acte en parchemin,
Passé devant notaire,
Et par droit surhumain,
Te voilà feudataire!

Ayons un seul chemin :
Prenons-le sans mystère;

Se tenant bien la main,
Qu'on va loin sur la terre !

Mais quel homme est parfait ?
Ah ! je crains, en effet,
De ne l'être qu'en rêve !

Pour toi, combats Satan :
Si je suis fils d'Adam,
N'es-tu pas fille d'Ève ?

QUELQUES SONNETTISTES DU XVIe SIÈCLE.

Ils vouaient leur talent à l'amour clandestin :
Olive à du Bellay parlait d'un vain délire;
Comme Jamyn alors Desportes put élire
Trois belles pour son luth digne de l'Arétin.

L'*Idée* aimait Pontoux, et *Rosine* Courtin;
Grevin divinisait *Olympe* sur la lyre ;
Si *Claire* à le Caron dut de se faire lire,
Porée eut par Morelle un tragique destin.

Quand le Loyer à *Flore* abandonna sa vie,
Tahureau célébra l'*Admirée* asservie ;
Blanchon mit *Pasithée* et *Dione* en ses vers ;

Cassandre, dont Ronsard accrut la renommée,
De Mellin anima les poëmes divers,
Et seul, en servant Dieu, je chante mon *Edmée*.

LES TROIS AMOURS.

Oh! je ne saurais plus affronter le trépas;
Non, le présent tient trop ma pensée asservie!
Désormais trois amours ne me quitteront pas;
Ils sont mon seul bonheur et bornent mon envie!

C'est vous qui me charmez par de chastes appas,
Compagne, chers enfants, dont mon âme est ravie;
C'est toi, France, qui sais enchaîner tous mes pas,
Car ton ancienne gloire à l'espoir me convie!

Suis-je donc insensé! Quel lien plus puissant
Que l'Épouse du Christ? Et qu'est la voix du sang?
Celle de Dieu l'emporte en cette vie amère.

Oui, quand soudain j'aspire à l'éternel séjour,
Mon beau pays s'efface, et je sens qu'en ce jour
La France est ma nourrice, et l'Église ma mère!

A MA FEMME.

N'entends-tu point de ta fenêtre ..
Cet écho si mystérieux?
Lorsque ta voix le fait connaître,
Il se dérobe à tes beaux yeux!

Ce familier qui m'a vu naître
Est, tour à tour, triste ou joyeux;

Il se modèle sur mon être,
Comme un lac réfléchit les cieux!

Est-ce un bien sans aucun mélange?
Tient-il du démon ou de l'ange,
Cet hôte assidu de mon toit?

Faut-il lui crier : « Anathème! »
Oh non! mais en disant : « Je t'aime! »
Pour écho, je ne veux que toi!

PASTORALE.

Dans la verte prairie,
Déjà plus de glaçons;
La colline est fleurie,
Le bois plein de chansons.

Philomèle chérie,
Hôte de mes buissons,
Près de ma bergerie
Donne-moi des leçons.

Vois, mon enfant s'amuse,
Et sa mère est ma muse
En gardant un berceau.

Quand mon souffle s'épuise,
L'Hippocrène où je puise
Est un simple ruisseau!

LA MONTRE A REPÉTITION.

Tes yeux, chère compagne, ont reflété ma vie,
Et je vois, je le sens, par eux seuls désormais;
Perdant le souvenir de tout ce que j'aimais,
Mon âme est sans retour à la tienne asservie!

Je frissonne pourtant! si tu m'étais ravie,
Fleur d'un lointain climat, quand tu me parfumais;
Colombe au vert rameau, lorsque tu me charmais,
Sais-tu de quel tourment ta fin serait suivie?

Si je marche joyeux en ton heureux chemin,
Jusqu'au temps où trop tôt se raidira ta main,
Oh! n'attends point de moi qu'à ton trépas je pleure!

Quand ton dernier soupir vers Dieu s'exhalera,
Avec mon cœur ma montre en dira soudain l'heure,
Et pour ma propre mort de nouveau sonnera!

A MA FILLE.

Objet de ma sollicitude,
Bel ange qui descends des cieux,
Peuples mon humble solitude,
Et charmes pour toujours mes yeux,

Je sens fuir toute inquiétude
A ton sourire gracieux;

Oh! te plaire est ma douce étude,
Toi dont la voix me rend joyeux.

Eh quoi! ne t'ai-je point chérie
Dès ton premier jour, ô Marie,
Enfant qui vins me ranimer!

Puis-je te voir sans regard tendre;
Quand tu parles, ne pas t'entendre,
Et presser ton cœur sans t'aimer?

LE SEUL BIEN.

Dès ton heureux printemps, ô douce fantaisie,
Quand tu gardes encor le cœur tranquille et pur,
Quel sublime horizon t'offre la poésie!
Mais la vie et sa prose en vont ternir l'azur.

Devant l'aurore en vain ton âme s'extasie;
Un nuage apparaît; il devient plus obscur;
Ainsi ton front se voile, ô toi que j'ai choisie,
Car le malheur approche, et son règne est si dur!

Or, je ne sais qu'un bien: seul il doit plaire aux hommes;
Heureux qui le rencontre en ces lieux où nous sommes;
Tournons vers le Seigneur nos pensers et nos yeux!

Puisse luire sur nous l'éternelle lumière;
Et si le vrai soleil touche notre paupière,
Fermons-la pour le monde, ouvrons-la pour les cieux!

SONNET-MADRIGAL.

Mes yeux ne cherchent pas d'étoile au firmament;
Mon rapide vaisseau fend la mer de ce monde,
Sans craindre les récifs ou l'orage qui gronde,
Et l'azur d'un beau ciel l'éclaire constamment.

D'où provient, ô mon cœur, cet heureux changement?
Pourquoi dans mes regards cette ivresse profonde?
Celle que j'aime est là : le bonheur qui m'inonde
A son aspect bannit jusqu'au moindre tourment!

Je n'irai plus errer chaque jour solitaire;
Quel charmant horizon m'apparaît sur la terre!
Et pourtant il se borne au cours de ce ruisseau!

Voyez : près du vallon où fleurit l'aubépine,
Sous ce rameau cachant mon enfant au berceau,
Edmée est une rose et n'a point une épine!

LE RÊVE DU BONHEUR.

D'amour, de fortune ou d'honneur,
Chacun ici-bas fait son rêve,
Et poursuit, sans repos ni trêve,
Le plus doux, celui du bonheur.

Au feu le trouve un tisonneur,
Et le marin loin de la grève;

Souvent sa durée est fort brève :
Il sourit d'un air ricaneur!

Le rencontrant auprès d'Edmée,
Avec ma fille bien-aimée,
Je suis heureux sans grand argent;

Mais si je travaille et m'escrime,
Comme un ouvrier diligent,
C'est afin d'enrichir... ma rime!

LA VIOLETTE.

Oh! dis-moi si la violette,
Symbole de l'humilité,
Ne fait pas un bout de toilette,
Affectant la simplicité?

Qui sait! sous l'herbe elle caquette
Ou regarde un peu de côté;
Je le parierais, la coquette
Connaît bien son attrait vanté!

Ce n'est point encore un problème,
Non, cette fleur n'est plus l'emblème
De la Vierge, reine des cieux!

Elle cachait mieux sur la terre
Et sa beauté, que rien n'altère,
Et son parfum délicieux!

SOUHAIT DU JOUR DE L'AN.

Doux Jésus, nouveau-né charmant,
Au premier matin de l'année,
J'accours et vous prie ardemment,
Plein de foi, la tête inclinée!

Protégez à chaque moment
Ceux que j'aime et leur destinée;
Compatissez au long tourment
De notre vie infortunée!

O bon Sauveur, bénissez-nous;
Mes enfants sont à vos genoux,
Quand pour d'autres c'est grande fête!

En ce temps de dons et de vœux,
Je vous offre mon cœur et veux
Que votre volonté soit faite!

CONSEILS A UN ENFANT.

Vers le ciel, but sacré, marche avec assurance;
Adresse à de faux biens un éternel adieu,
Et laisse des mortels, remplis d'indifférence,
Embourber chaque jour leur char jusqu'à l'essieu!

Pour toi qui dans la Vierge a mis ton espérance
— Car son bras te protége en ce terrestre lieu —

Quoique enfant tu grandis par la persévérance,
La foi vive, l'aumône et l'amour de ton Dieu !

A ces nobles vertus appose un sceau sublime :
Quand plusieurs, s'éloignant de la sainte Solyme,
Ont devant le Veau d'or fléchi les deux genoux,

Dis : « Seigneur, mille maux ont accablé ma vie ;
Et quel est le bonheur de mon âme ravie?
Un seul, mais il m'est cher, c'est de souffrir pour vous ! »

A MON PAYS.

Moitié du Limousin, on te raille, humble terre,
Corrèze, quand sur toi brillent de si beaux cieux !
Daigne écouter les sons de mon luth solitaire ;
Soudain ranimez-vous, ô mes nobles aïeux !

Sortez tous à ma voix de l'ombre et du mystère !
Aviez-vous un seul fils, ne fût-il pas pieux,
Qui n'eût point pour vos champs d'amour héréditaire,
Et, quittant sa patrie, en détournât les yeux?

Aussi, toi que les miens ont longtemps habitée,
Ville qu'entoure une onde à la grâce vantée,
Beaulieu, cher à mon cœur, oh ! je suis ton enfant !

Mais tu ne saurais plus maintenant me connaître,
O Tulle ! Et dans ton sein tu m'as pourtant vu naître !
Qu'importe? à ton aspect mon œil est triomphant !

A MON FILS FÉLICIEN.

Vivant naguère sans prestige,
Déjà dans l'arrière-saison,
J'ai vu, troublé par le vertige,
La mort passer à l'horizon !

Et j'ai dit — rameau d'une tige
Qui conserva pur son blason —
Mon nom ne laisse aucun vestige;
Sans héritier qu'est ma maison?

Mais demain grande est ma liesse;
Voilà qu'un bâton de vieillesse
En un beau chemin me conduit !

Il n'est plus pour moi de tourmente;
L'hymen est une fleur charmante
Dont mon fils est le chaste fruit !



TROISIÈME PARTIE

LE FOND DU PANIER



LE FOND DU PANIER

LA GLOIRE.

C'était ma douce fantaisie,
— Le temps alors semblait bien court, —
De faire par ma poésie
A la gloire une active cour.

On m'éloigne avec frénésie,
Hélas ! à mes maux tout concourt,
Et mon âme sans jalousie
Aime l'oubli, qui seul accourt.

Si mon volume enfin s'envole,
Loin de plaire au siècle frivole,
Sur les quais il sera jeté !

Qu'importe un renom qui s'efface !
La vie est la courte préface
Du grand livre : l'*Éternité !*

A UN GRAND PEINTRE.

Tu le sais, ô géant !
Je ne suis qu'un pygmée;
A toi la renommée,
Et pour moi le néant !

Mais en paix l'océan
Berce ma barque aimée,
Et ta nef alarmée
Voit le gouffre béant !

Quand tu flattes le vice
Et perds l'âme novice
Par ton lascif pinceau,

Je cherche au ciel ma règle;
J'y vole, faible oiseau,
Car j'ai l'instinct de l'aigle!

A LA VIERGE.

O vous que j'ai toujours chérie,
Charmante étoile du matin,
D'un ange, quand mon cœur vous prie,
Que n'ai-je le brillant destin !

Loin de la céleste patrie,
J'aspire à vous chanter sans fin ;

Oh! prêtez-moi, Vierge Marie,
La harpe d'or d'un séraphin.

Mon luth vibre, alors que dans l'âme
Je sens pénétrer une flamme.
Qui brûle à vos pieds chaque soir!

Du fond de votre sanctuaire,
Jusqu'à vous monte ma prière,
Parfum dont je suis l'encensoir!

LE TALENT.

J'apporte à vos genoux mon encens tributaire,
Et, prosterné, j'implore un regard protecteur;
Je m'égarais au loin, malheureux, solitaire,
Et près de vous soudain quel repos enchanteur!

En ce temps merveilleux où vécut sur la terre
Votre bien-aimé fils, le divin Rédempteur,
Il allait, dirigeant par son exemple austère
Cet immense troupeau dont il est le pasteur!

Il parlait une fois, dans son zèle intrépide,
Du talent qu'enfouit le serviteur cupide;
Or, je garde un talent, l'amour que j'ai pour vous!

Mais au souverain maître, un jour, plein d'assurance,
Je dirai : « Ce trésor est ma ferme espérance,
Car si je l'ai caché, c'est dans mon cœur jaloux! »

STEEPLE-CHASE.

On rencontre le beau Lindor,
Heureux d'un brillant étalage,
A l'heure où l'indigent, qui dort,
Fixe la fortune volage.

Tel songe au destin de Mondor,
Et sans regret fuit son village;
Un autre cherche un monceau d'or,
En fouillant quelque riche plage.

Tous font leur rêve solennel;
C'est un steeple-chase éternel
Dans une carrière imprévue.

Pour moi, j'aspire au grand honneur
D'admirer enfin le bonheur,
Même avec une longue vue!

A UN FAISEUR DE SONNETS.

Ton œil rappelle, ô poëte morose,
Tous tes écrits tristes et mal venus;
Lorsque tes vers sont comme de la prose,
Habille mieux leurs membres froids ou nus!

Serait-ce tout? Non, permets que je cause
De tes pensers simples ou saugrenus;

Tu crois, dit-on, par la métempsycose,
A des retours ici-bas continus!

Eh bien! le sort à tes vœux se conforme;
Ton faible esprit en sonnet se transforme,
C'est décidé: balancer point ne faut!

. . . .

Était-ce là l'important du problème?
Tu n'auras plus la face longue et blême,
O cher sonnet! mais es-tu sans défaut?

BLUETTE.

Je veux consacrer une stance
Au binocle, objet enchanteur;
Il n'est plus par lui de distance,
De profondeur ou de hauteur.

. . . .

Et le prisme, quelle importance
Il donne au versificateur,
Si, dans aucune circonstance,
Il ne fascine un éditeur!

Talismans d'un classique usage,
Tous les deux plaisent même au sage
Et nous charment jusqu'au trépas.

. . . .

Mais en ce monde, triste grève,
L'amour, y dorant chaque rêve,
Fait voir même ce qui n'est pas!

A UN MÉTROMANE.

Sonore était ta maisonnette,
O gastronome raffiné,
Lorsque après avoir bien dîné,
Tu m'entonnais ta chansonnette !

Changeant comme une girouette,
Que fais-tu donc, infortuné?
A des vers forcés condamné,
Te voilà devenu poëte !

Je te croyais l'esprit plus sain ;
Vite, consulte un médecin,
Car c'est un mal héréditaire:

Ton père en souffrit sans remord;
Il mit jadis ta sœur en terre,
Et ton oncle même en est mort !

LE GASCON PAUVRE.

Luc jeûne et n'en fait pas semblant,
En vain il voudrait être ivrogne ;
S'il vient me voir, en s'attablant,
Sa mine point ne se renfrogne.

Quand il boit du noir ou du blanc,
Jamais, d'aventure, il ne grogne ;

Même il est brave en le sablant,
Sans craindre de rougir sa trogne.

« Grâce à mon vin (dit ce Gascon
Qui n'a pas le moindre mâcon),
Je suis plus vaillant que Cambronne! »

— Holà! répliqué-je soudain,
Ton courage, beau paladin,
N'est que dans l'eau de la Garonne! —

LES TROIS AGES.

Est-ce donc un malheur propre à notre hémisphère
Que l'âpre amour du gain de cet *âge d'argent?*
Non, pour tenter fortune — et c'est la grande affaire —
Jeune, vieux, sage, fou, chacun est diligent.

Fouillant avec ardeur ce pays aurifère
Où s'enrichit le sot dans ce siècle changeant,
Tous rêvent de plaisirs qu'on ne peut satisfaire,
De luxe qui grandit et nargue l'indigent.

Notre époque blasée aime peu le génie;
Elle tressaille au nom de la Californie;
Voici que l'*âge d'or* règne avec Lucifer!

Mais les ponts suspendus ont leur prérogative,
Et j'entends le sifflet d'une locomotive.
Ah! ce temps est sans doute encor l'*âge de fer!*

LE POËTE RELIGIEUX.

Le barde aux cyniques accents
Vend sa foi pour la moindre obole ;
Quand le Veau d'or est son symbole,
Il prodigue un indigne encens.

Il corrompt l'esprit et les sens
Des hommes à l'âme frivole ;
Son chant impur au loin s'envole
Près des faibles et des puissants !

Le poëte à la vie austère,
Qui passe chaste et solitaire,
S'inspire toujours de la croix !

« Quel original ! » dit l'impie.
Tu dis plus vrai que tu ne crois ;
Mais toi, tu n'es qu'une copie !

ÉCRIT LE JOUR DE L'ANNONCIATION.

Calmez toujours notre souffrance
Comme un baume délicieux ;
Soyez notre douce espérance,
Et guidez nos pas vers les cieux.

Avec vous, rempli d'assurance,
Qui donc a le front soucieux ?

Qui perdrait la persévérance,
Mère aux souris si gracieux?

Quand ma paupière est affaissée,
A vous, ma dernière pensée,
O Vierge qui veillez sur nous!

Et lorsque mon sommeil s'envole,
A vous ma première parole,
Après avoir rêvé de vous!

DIFFICULTÉ VAINCUE.

Sans la main d'un habile artiste,
A quoi sert le plus beau pinceau?
Vogue-t-il tout seul le vaisseau?
Qu'est l'acteur sans le dramatiste?

Pour tisser la fine batiste
Qu'importe un agile fuseau!
Et le plus magique ciseau
Peut-il produire une améthyste?

Mais comme un froid et sec ravin
Donne parfois de petit vin
Qu'en brûlant esprit l'on transforme;

Poëte, dans ton cabinet,
Tu sais d'une pensée informe
Faire un magnifique sonnet!

SONNETS JUMEAUX SUR UN VIEUX SUJET.

I

La nature jamais ne charme un cœur cupide,
Elle qui sait si bien endormir nos douleurs;
Laissons d'autres tableaux à la foule stupide,
Et cherchons la prairie aux riantes couleurs.

Salut, humble ruisseau! ton onde fuit, limpide,
Sur un tapis de mousse où tes bords sont des fleurs;
Je te préfère au fleuve écumant et rapide
Qui parfois dans son cours fait couler tant de pleurs!

Tu me plais loin du monde, au fond de ta Bretagne;
Il suffit qu'un troupeau, descendant la montagne,
Savoure dans ton lit une fraîche boisson.

Mais j'ai cru parler bas... et mon secret s'envole!
La brise le redit à quelque ami frivole,
Et, moqueur, un oiseau m'écoute en ce buisson!

II

Ah! qu'importe! je reste et suis plein d'assurance;
Je goûte un doux repos; mon regard est charmé;
Là, contemplant la terre avec indifférence,
Plus libre, je respire un air si parfumé!

Exilé loin des miens, j'ai connu la souffrance;
Mon cœur, lassé de tout, soudain s'est ranimé;

Heureux d'avoir la foi, l'amour et l'espérance,
Je viens vivre et mourir sous mon toit bien-aimé.

J'ai trouvé le bonheur; je me livre à l'étude,
Et, m'entourant de paix, d'ombre et de solitude,
Je vois germer mon champ ou mûrir ma moisson.

Mais j'élève la voix pour dire ces paroles;
Que le zéphyr les porte à mes amis frivoles,
Et que l'oiseau moqueur les chante en ce buisson!

LA FORTUNE.

Au pays cher à mon jeune âge,
Là même où j'avais mon berceau,
D'un vieillard et d'un jouvenceau
J'aimais le charmant voisinage.

Le dos de l'un, triste apanage,
De chair avait un gros monceau;
Par contre, il manquait un morceau
Au pied du second personnage.

Jouant et perdant tous les deux,
« Fortune! un jour cria l'un d'eux,
Tu m'as *tourné le dos*, mégère!

— Moi le *pied!* » dit l'autre tout bas.
Mon cœur, ô déesse légère,
Se tut, ne te connaissant pas!

L'HOMME.

Il fallait que l'homme allât vite
Pour dévorer son long chemin;
D'abord avec peine il gravite,
Et tente un effort surhumain.

Marchant vers un but qui l'évite,
Il prend un bâton dans la main;
Puis, sur un coursier qui l'invite,
Il s'élance en criant: « Demain! »

Que dis-je! il fuit dans la carrière;
Il n'est pas pour lui de barrière:
La vapeur l'emporte en tout lieu!

Oh! la foi, Seigneur, est pour l'âme
Une plus merveilleuse flamme
Qui l'élève soudain vers Dieu!

L'ÉGLISE DE VILLAGE.

Mon cœur, n'aspirant qu'à vous plaire,
Pour vous brûle ici chaque jour;
Près de votre abri tutélaire,
O Seigneur, quel heureux séjour!

Comme le faible oiseau craint l'aire
Où règne en tyran le vautour,

Du monde je fuis la colère,
Et veux être à vous sans retour!

Quand j'erre en paix dans la campagne,
La solitude, ma compagne,
Me parle de vous et je crois;

Sa voix est pure, familière;
Tout m'inspire: à l'aspect d'un lierre,
Je m'attache au pied de la croix!

PRÉSENT ET AVENIR.

En bons mots on vous dit féconde;
Ils plaisent dans vos alentours;
Voulez-vous être sans seconde,
Par de beaux et riches atours?

Ne savez-vous donc pas que l'onde
Fuit bien moins vite que vos jours!
Ah! pensez-y, charmante blonde,
Au lieu de folâtrer toujours!

Quand vous entrez dans le saint temple,
Vous cherchez qu'on vous y contemple:
Y brillez-vous sans nul remord?

Et pourtant la peau satinée
De votre visage, ô Renée!
Ne voile qu'un crâne de mort!

LIS ET MYOSOTIS.

Es-tu, dis-moi, femme ou lutin,
Toi dont on vante la mantille ,
Ou le petit pied de satin
Qui follement va, vient, sautille?

Je préfère un plus doux destin,
J'aime ta sœur jeune et gentille;
Son sourire est chaste, enfantin,
Et dans ses yeux la foi pétille!

Alors que sur ton front si *blanc*
Elle fixe un regard tremblant,
Mais que l'*azur* du ciel colore,

Il me semble voir près d'un lis
Un gracieux myosotis
Qui vient soudainement d'éclore!

LES ARBRES VERTS.

Ton âme désormais ravie
Rencontre un cœur tendre et fervent;
La gloire au bonheur te convie,
Plein d'ardeur, tu dis: « En avant! »

L'espoir, ce flambeau de ta vie,
Pourtant vacille au moindre vent;

Ah! porte plus haut ton envie,
Lève au ciel ton regard souvent!

Car la renommée est muette,
Et le vert laurier du poëte
Échappe à ta tremblante main;

Le myrte des amours se fane ;
Et, fuyant un monde profane,
Tu n'auras qu'un cyprès demain!

LE BUT.

Oh! oui, le monde est une mer,
Je l'ai su par plus d'un naufrage;
Mais, au temps même de l'orage,
J'espérais sur le gouffre amer!

Un astre à mes yeux s'est offert!
J'étais conduit comme un roi mage;
Ce n'est point une simple image,
J'ai bien ramé, j'ai bien souffert!

Et si je n'ai plus qu'une planche,
Si l'onde encor d'écume est blanche,
Je vogue en paix et sans remord!

C'est une épreuve salutaire;
Et ce n'est qu'en voyant la mort
Que je m'écrierai : « Terre! terre! »

UN PASSANT.

J'admire chaque jour, le cœur plein de tendresse,
Un bel adolescent au front pur, virginal;
Pourtant ses traits parfois sont pâles de détresse,
Son œil semble briller d'un éclat infernal!

De l'amer désespoir la main de fer le presse;
Suit-il donc de l'erreur le sinistre fanal?
Constamment il est seul: quel mal secret l'oppresse?
Moqueur, le monde crie: « Est-il original! »

Pour lui que n'êtes-vous comme un charmant présage,
Fleurs des champs! Doux oiseaux, égayez son passage;
Il est si malheureux qu'on le croit insensé!

Jeune fille, mais toi, lorsque avec ta compagne,
Tu t'en iras, rêveuse, à travers la campagne,
En le voyant, dis-lui: « Soyez mon fiancé! »

RICHESSE ET PAUVRETÉ.

Une déesse, à l'œil de flamme,
Fascine même les heureux;
Pour l'encenser plus d'un perd l'âme;
Elle rend lâche un valeureux.

Souvent je rencontre une femme
Qu'on évite comme un lépreux;

Chaque passant l'appelle infâme,
S'il n'a des sentiments de preux.

La première, c'est la FORTUNE,
Et jamais elle n'importune;
Combien la nomment le bonheur !

Mais l'autre, que nul ne jalouse,
La MISÈRE, est parfois l'épouse
Dont la dot plus riche est l'honneur!

PÈRE ET FILS.

Vous seule en qui toujours j'espère,
Madone au long voile de lin,
Ce faible enfant, que hait son père,
N'est-il pas deux fois orphelin?

Il fuit le méchant qui prospère
Du point du jour à son déclin;
Mais qu'en lui votre grâce opère,
Et son cœur vide sera plein!

Préservez, ô Mère! ô Marie !
De l'enfer et de sa furie,
Son père, au mal abandonné!

Car vous tendez, Vierge puissante,
Une main à l'âme innocente,
L'autre au pécheur infortuné!

AU PRINTEMPS.

Pendant que la terre est ornée
De ses plus riantes couleurs,
Avril, jeunesse de l'année,
Dont le front est chargé de fleurs;

Que de mortels, ô destinée!
Dans les jours d'amères douleurs,
Ont vu leur couronne fanée
Bien avant la saison des pleurs!

L'amour, brûlante ou douce flamme,
Le bonheur, oasis de l'âme,
Ne doivent jamais revenir!

Pour nous si tout change de face,
Printemps, quand ton règne s'efface,
Au moins tu gardes l'avenir!

UN ENFANT DE MARIE.

Portant vos couleurs, ô Marie!
Son regard réfléchit les cieux;
Et votre chasteté chérie,
Vierge, se reflète en ses yeux!

Dans le parterre et la prairie
Sa main forme un bouquet pieux;

Au blanc pur le bleu s'y marie :
Les humbles fleurs vous plaisent mieux !

Guidez cet enfant sur la terre !
Le Bonheur, passant solitaire,
Ne nous voit, ne nous entend pas ;

Mais le Malheur a bonne oreille :
Hélas ! sa vue est sans pareille ;
Il nous écoute et suit nos pas !

A UN IVROGNE.

Plusieurs peut-être en te trouvant
Pensent voir un énergumène,
Car on te rencontre buvant
Et le dimanche et la semaine.

Aussitôt que souffle le vent,
La girouette se démène ;
Comme elle chancelle souvent
Notre pauvre raison humaine !

Le vin seul ne nous grise pas ;
Pour trébucher à chaque pas,
Que nous faut-il ? un propos leste !

Qui veut du mal être vainqueur,
Et conserver en paix son cœur,
S'abreuve à la source céleste !

A LA POÉSIE.

Tu n'es plus de ce temps, fleur suave et choisie,
Ornement gracieux de mon jardin fermé;
Te comblant de mes soins, charmante poésie,
J'adoucis les rayons d'un soleil enflammé!

En ma soif de beaux vers que nul ne rassasie,
Je me penche souvent sur ton calice aimé;
J'y savoure à longs flots ta coupe d'ambroisie
Dont le bord enchanteur est toujours parfumé!

Toi que ne chérit plus l'homme au froid scepticisme,
Qui t'a fait subir même un indigne ostracisme,
Oh! ne pleure jamais et relève le front!

Si dans l'oubli, vivante, on t'a soudain jetée,
Comment, fille du ciel, serais-tu sans athée,
Quand l'or est le seul dieu qui n'ait point de Pyrrhon?

SONNET POST-FACE.

Critique, je ne prétends point
A cette gloire où plus d'un vise;
Quod vult Deus! et, de tout point,
Je m'en réfère à ma devise!

Quand j'inscris en un tour de poing
Ce trait final que j'improvise,

Je sens que le regret me point,
Et que bien tard je me ravise !

Pourtant j'impute, ô détracteur,
Tous mes défauts à l'éditeur ;
Renonce donc à ta censure !

Mais si tu sens quelques beautés
Dans mes écrits trop peu vantés,
C'est de moi seul, je te l'assure !



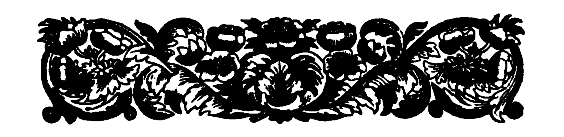


TABLE DES SONNETS.

—

PREMIÈRE PARTIE.

SONNETS DIVERS.

DEUXIÈME PARTIE.

SONNETS DE FAMILLE.

TROISIÈME PARTIE.

LE FOND DU PANIER.